JOURNAL ASIATIQUE



DIXIÈME SÉRIE

TOME V

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH, R. BASSET
CHAVANNES, CLERMONT-GANNEAU, HALÉVY, HOUDAS, MASPERO
OPPERT, RUBENS DUVAL, É. SENART, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DIXIÈME SÉRIE

TOME V



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCV

JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER-FÉVRIER 1905.

LES LIVRES CHINOIS AVANT L'INVENTION DU PAPIER,

PAR

ÉDOUARD CHAVANNES.

On sait que les Chinois sont les inventeurs du papier. C'est un certain *Ts'ai Louen* 蔡倫 qui, en l'an 105 de notre ère, eut l'idée de fabriquer avec des matériaux de rebut une substance à la fois légère et économique, remplaçant avantageusement celles qui jusqu'alors avaient reçu l'écriture. Le passage du *Heou Han chou* (chap. CVIII, p. 2 v°)[1] qui relate cette découverte mémorable, nous renseigne en même temps sur les procédés auxquels on avait recours avant qu'on connût le papier : « Depuis l'antiquité les documents écrits étaient le plus souvent des liasses formées de fiches en bambou; quand on

[1] Ce texte a été signalé pour la première fois par Stanislas Julien qui paraît cependant n'avoir pas eu recours directement au *Heou Han chou* (cf. St. Julien et P. Champion, *Industries anciennes et modernes de l'empire chinois*, p. 141); il a été ensuite étudié par Hirth, dans son article intitulé : *Die Erfindung des Papiers in China* (*Chinesische Studien*, Erster Band, p. 266-267).

se servait de tissus de soie (au lieu de fiches en bambou), on donnait (à ces tissus) le nom de *tche* 紙. Les soies étaient coûteuses et les fiches étaient pesantes; toutes deux étaient incommodes. (*Ts'ai*) *Louen* conçut alors l'idée de se servir d'écorce d'arbre[1], de têtes de chanvre, ainsi que de vieux chiffons de toile et filets de pêcheurs[2], pour en faire du *tche* 紙. La première année *yuan-hing* (105 ap. J.-C.), il offrit son invention à l'empereur qui loua son habileté. A partir de ce moment il n'y eut personne qui n'adoptât l'usage (de son papier), et c'est pourquoi dans l'empire tous donnèrent (au papier) le nom de *tche* de l'honorable *Ts'ai* 蔡侯紙» (n° I) 自古書契多編以竹簡。其用縑帛者謂之為

[1] Le mot 膚 signifie proprement «la peau». Comme on le verra dans la note suivante, l'écorce dont se servait *Ts'ai Louen* était celle du mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*). Sur la fabrication actuelle de ce papier, voir St. JULIEN et P. CHAMPION, *op. cit.*, p. 149.

[2] Il ne faudrait pas croire que *Ts'ai Louen* mêlait tous ces ingrédients hétérogènes pour faire son papier. Chacune de ces espèces de substances servait à faire un papier d'une sorte particulière. Le *Ko tche king yuan* 格致鏡原 (chap. XXXVII, p. 7 v°) cite le *Yu fou tche* 輿服志 qui dit : «Pour ce qui est du papier de l'honorable *Ts'ai*, quand il était fait de vieux chanvre, on l'appelait papier de chanvre; quand il était fait d'écorce d'arbre, on l'appelait papier de mûrier (*Broussonetia papyrifera*); quand il était fait de vieux filets de pêcheurs, on l'appelait papier de filets» 蔡侯紙用故麻名麻紙。木皮名穀紙。故漁網名網紙。J'ai vainement cherché ce passage dans les chapitres intitulés *Yu fou tche* du *Heou Han chou*, du *Tsin chou*, du *Kieou T'ang chou* et du *Song che*; mais il peut m'avoir échappé.

紙。縑貴而簡重。並不便於人。倫乃造意用樹膚麻頭及敝布魚網以爲紙。元興元年奏上之。帝善其能。自是莫不從用焉。故天下咸稱蔡侯紙。

L'expression 竹帛 « le bambou et la soie », signifiant « les écrits », confirme le témoignage du *Heou Han chou* que ces deux substances étaient employées concurremment avant l'invention du papier. *Tong-fang Cho* 東方朔, dans une composition littéraire qu'il écrivit vers l'an 100 avant notre ère, dit que les innombrables dissertations de ses contemporains « sont exposées sur le bambou et sur la soie » (n° II) 著於竹帛 (*Ts'ien Han chou*, chap. LXV, p. 2 v°). En 82 avant J.-C., l'ancien général chinois *Li Ling* 李陵, réfugié chez les *Hiong-nou*, félicite l'ambassadeur des *Han*, *Sou Wou* 蘇武, dont l'appellation était *Tseu-k'ing* 子卿, en ces termes : « *Tseu-k'ing*, aucun ne vous dépasse parmi tous ceux qui, depuis l'antiquité, ont été cités sur le bambou et sur la soie ou représentés par les couleurs de la peinture » (n° III) 雖古竹帛所載丹青所畫何以過子卿 (*Ts'ien Han chou*, chap. LIV, p. 9 r°). De même, *Teng Yu* 鄧禹 (2-58 après J. C.) fait cette déclaration au futur empereur *Kouang-wou* : « Je désire seulement voir illustrer votre prestige et votre vertu de manière à ce qu'ils deviennent (vastes) comme les quatre mers; si je puis y contribuer pour ma faible part, je ferai ainsi descendre ma glorieuse renommée sur le bambou et sur la soie » (n° IV) 垂功名於竹帛 (*Heou Han chou*, chap. XLVI, p. 1 r°).

§ I. Les écrits sur soie.

De ces deux substances, le bambou, comme l'indique le texte n° I, était le plus souvent employé. La soie, à cause de sa cherté, était rarement mise en usage; il semble d'ailleurs qu'elle n'ait été utilisée que tardivement par ceux qui voulaient écrire; mon impression est qu'on n'y eut recours qu'après l'invention du pinceau à l'époque de *Ts'in Che-houang-ti* (221-210 avant J.-C.); du moins, n'ai-je relevé aucun texte qui fasse allusion aux écrits sur soie antérieurement à cette date.

Du texte n° I, on serait tenté de conclure que le mot *tche* 紙, qui désigne aujourd'hui le papier, s'appliquait primitivement aux étoffes de soie 縑帛 sur lesquelles on écrivait; le papier ne fut d'abord connu que sous le nom de *tche* de l'honorable *Ts'ai*, afin de le distinguer du *tche* proprement dit qui était en soie; ainsi s'explique que le caractère 紙 ait été composé avec le radical de la soie. Je crois cependant que le texte du *Heou Han chou* n'est pas rigoureusement exact et qu'il y a une distinction à établir entre, d'une part le *tche* 紙 qui, avant *Ts'ai Louen*, était un véritable papier fait avec de la bourre de soie, et, d'autre part, le *po* 帛 qui était une étoffe de soie. C'est ce que je vais essayer de démontrer.

Dans le *Chouo wen* 說文, qui fut terminé en l'an 100 de notre ère, et qui est par conséquent antérieur à l'invention de *Ts'ai Louen*, le mot 紙 est défini comme suit : (n° V) 絮一箈也, ce qui signifie

littéralement « une natte de bourre de soie ». Cette explication énigmatique à besoin d'être éclaircie : de nos jours encore [1], les formes dont on se sert en Chine pour lever les feuilles de papier sont constituées par une fine natte de bambou montée sur un cadre en bois; on plonge cette forme dans la cuve pleine de pâte de papier; en la retirant, on ramène une certaine quantité de pâte qui se dépose sur toute la surface de la natte et donne en se desséchant une feuille de papier. Le *Chouo wen* fait allusion à un procédé analogue; en effet, tandis qu'il définit le *tche* comme étant « une natte de bourre de soie », c'est-à-dire ce qui se dépose de bourre de soie sur la natte qui tient lieu de forme, il définit le mot 箔 « natte » de la manière suivante : « une natte pour épurer la bourre de soie » (n° VI) 瀲絮簀也, et il donne encore du mot 瀲 « épurer » la définition : « l'acte de battre de la bourre de soie dans l'eau » (n° VII) 於水中擊絮也. Ainsi, on battait dans l'eau la bourre de cocons de soie pour la désagréger, pour la réduire en pâte, et pour en éliminer les parties grossières qui venaient flotter à la surface de l'eau; on prenait ensuite une natte afin de recueillir la bourre de soie épurée qui se déposait à la surface pour produire après dessication une feuille de papier. *Touan Yu-ts'ai* 段玉裁 (1735-1805), dans son commentaire du *Chouo wen*, au mot 紙 [2], dit :

[1] Cf. St. Julien et P. Champion, *op. cit.*, p. 143.

[2] Chap. XIII, *a*, p. 33 r° et v° du *Chouo wen* de *Touan Yu-ts'ai*, édition de 1889.

« La fabrication du papier commença avec la bourre de soie épurée dans l'eau; dans ce but, on se servait d'abord de bourre de soie qu'on recueillait ensuite sur une natte pour la solidifier. Aujourd'hui (vers 1786), quand on fait du papier de filaments de bambou ou d'écorce d'arbre, il y a aussi des nattes en bambou fines et serrées dont on se sert pour recueillir (la pâte de papier); c'est le même procédé » (n° VIII) 按造紙昉於漂絮。其初絲絮爲之。以箔荐而成之。今用竹質木皮爲紙亦有緻密竹簾荐之。是也。

Le *Chouo-wen* distingue le mot 紙 et le mot 紙, qui sont aujourd'hui employés indifféremment l'un pour l'autre; cependant la définition qu'il donne du 紙 comme étant « un sédiment de soie » 絲滓也 semble prouver qu'il entend par là du papier fait avec de la soie qui a été réduite en pâte, puis qui s'est déposée comme un sédiment. Ainsi, quoique distincts l'un de l'autre, les mots 紙 et 紙 sont synonymes dans le *Chouo wen*.

Il résulte de ces textes que *Ts'ai Louen*, comme la plupart des inventeurs, ne fit que perfectionner des procédés préexistants; son principal mérite paraît avoir été de substituer à la bourre de soie qui était relativement chère, des matériaux sans valeur qui donnèrent de meilleurs résultats; mais avant lui déjà on avait imaginé de réduire en pâte une substance blanchâtre qui, en se déposant sur des nattes, devenait une feuille solide, souple et mince, ce qui est le principe même de la fabrication du papier.

Sur ces papiers de soie antérieurs aux papiers de *Ts'ai Louen* nous ne sommes point documentés; c'est hypothétiquement que nous proposons de reconnaître un de ces papiers dans un écrit sur *hi-t'i*[1] 赫蹏書 que le *Ts'ien Han chou* (chap. XCVII, *b*, p. 6 r°) mentionne à la date de l'an 12 avant J.-C.; le commentateur *Ying Chao* 應劭 (2e siècle de notre ère) définit ce terme en disant : « c'était un petit papier mince » 薄小紙也.

Si l'existence du papier de soie est prouvée par le *Chouo wen*, nous ne devons cependant pas l'identifier, comme le fait le texte n° I, avec les étoffes de soie 帛 sur lesquelles on écrivait. En 119 avant J.-C., quand l'imposteur *Chao-wong* prétendit qu'un écrit merveilleux se trouvait miraculeusement dans le ventre d'un bœuf, il avait commencé par faire avaler à cet animal un écrit sur soie (n° IX) 乃帛書以飯牛 (*Sseu-ma Ts'ien*, chap. XXVIII, p. 10 r°; *Ts'ien Han chou*, chap. XXV, *a*, p. 9 r°); étant données les vicissitudes auxquelles cet écrit allait être exposé, nous devons admettre qu'il était tracé sur une étoffe de soie, et non sur une feuille de papier qui se serait transformée en pâte dans l'estomac du bœuf. En 82 avant J.-C., un envoyé chinois chez les *Hiong-nou* eut recours à un stratagème pour se faire rendre l'ambassadeur *Sou Wou* qu'il savait être vivant malgré les dénégations du souverain barbare; il raconta que l'empereur, en chassant, avait capturé une oie

[1] D'après les commentateurs, le caractère 赫 se prononce ici comme le caractère 鬩.

sauvage à la patte de laquelle était attaché un écrit sur soie (n° X) 足有係帛書, dans lequel *Sou Wou* indiquait exactement l'endroit où il se trouvait (*Ts'ien Han chou*, chap. LIV, p. 9 r°). Ici encore l'écrit sur soie (qui d'ailleurs est fictif) ne pouvait être qu'une bande d'étoffe.

En conclusion donc, quand on nous parle d'écrits sur soie, il s'agit, dans la plupart des cas, d'écrits sur étoffes de soie; quant aux écrits sur papier de soie, on n'en trouve presque aucune mention, ce qui donne à supposer que le papier de soie n'a eu qu'une existence éphémère antérieurement au papier de *Ts'ai Louen*.

L'usage de la soie, qui se roulait, paraît être l'origine de l'application du mot 卷 « rouleau » aux livres ou écrits; c'est par une métaphore toute semblable que le mot latin *volumen* a pris le sens de livre ou volume. Dans la biographie de *Sseu-ma Siang-jou* 司馬相如 (chap. CXVII, p. 16 v°), l'historien *Sseu-ma Ts'ien* 司馬遷, qui écrivait vers l'an 90 avant notre ère, parle d'un ouvrage de ce fameux rhéteur en disant 一卷書; nous trouvons là une preuve que le mot 卷 était appliqué aux écrits avant l'invention de *Ts'ai Louen;* ce mot put d'ailleurs continuer à avoir la même acception après que l'usage du papier fut devenu général, car, jusqu'à la diffusion de l'imprimerie, c'est-à-dire jusqu'au dixième siècle de notre ère, les livres écrits sur papier se roulaient tout comme autrefois les livres écrits sur soie.

§ 2. Les planchettes en bois.

Considérons maintenant les procédés auxquels les anciens Chinois avaient recours lorsqu'ils ne se servaient pas de la soie. La plupart des textes étaient écrits, avons-nous vu, sur des fiches en bambou 竹簡; mais certains témoignages nous révèlent l'existence, à côté des fiches en bambou, de planchettes en bois qui en étaient nettement différentes tant par la forme qu'elles avaient que par l'usage qu'on en faisait. Le *Tchong yong* 中庸, qui fut composé au cinquième siècle avant notre ère par *K'ong Ki* 孔伋 petit-fils de Confucius, nous dit (XX, 2) : (n° XI) 文武之政布在方策 « Le bon gouvernement des rois *Wen* et *Wou* est exposé sur les *fang* (planchettes en bois) et sur les *ts'ö* (fiches en bambou). » D'autre part, à propos des messages que s'envoyaient les uns aux autres les seigneurs, le *Yi-li* 儀禮 (chap. *p'ing li* 聘禮; chap. XXIV, p. 20 v°[1]) dit : « (Quand le message) avait plus de cent mots, on l'écrivait sur un *ts'ö* (paquet de fiches en bambou); quand il avait moins de cent mots, on l'écrivait sur un *fang* (planchette en bois) » (n° XII) 百名以上書於策。不及百名書於方。 Le commentaire de

[1] Dans cet article, mes citations des classiques se réfèrent à l'édition lithographique du *Song pen Che san king tchou sou fou kiao k'an ki* 宋本十三經注疏附校勘記 publiée en 1887 par le 脈望仙館; c'est une réimpression de l'édition des Treize livres classiques faite par *Yuan Yuan* 阮元 (1764-1849) en 1814 d'après les textes de l'époque des *Song* et accompagnée de notes critiques.

Tcheng Hiuan 鄭玄 (127-200 après J.-C.) dit que *ts'ö* 策 est l'équivalent de *kien* 簡 et que *fang* 方 est l'équivalent de *pan* 板, ce dernier mot étant aussi écrit 版, comme on peut le voir dans le commentaire au texte précité du *Tchong yong*. La structure même des caractères 策 ou 簡 et 板 nous indique la différence qui existait entre les deux objets; le 策 ou 簡 devait être en bambou 竹, tandis que le 方 ou 板 devait être en bois ordinaire 木. Le bambou étant creux à l'intérieur, et étant, sauf exception, d'une circonférence peu volumineuse, il est évident que les lames planes qu'on tirera du bambou seront nécessairement fort étroites; il n'en sera pas de même pour les planchettes qu'on fera avec le bois d'un arbre plein et ces planchettes pourront être larges; c'est ce que semble indiquer le mot 方 qui désigne un carré ou du moins un carré long dont la largeur n'est pas fort inférieure à la hauteur[1].

Du texte du *Yi li* (n° XII), il résulte que les dimensions de la planchette en bois étaient telles qu'elle pouvait recevoir au maximum cent mots. Quand le message qu'on voulait écrire comptait plus de cent mots, il fallait avoir recours aux fiches

[1] C'est ce que dit le critique moderne *Lieou Pao-nan* 劉寶楠 (mort en 1855) : « Si on appelait (ces planchettes) *fang*, cela doit signifier que leur forme était régulièrement carrée » 稱方者當謂其形正方也。(*SHTKK*, chap. 1063, p. 16 r°). — Je désigne par l'abréviation *SHTKK* la grande collection de dissertations critiques sur les classiques intitulée *Siu houang Ts'ing king kiai* 續皇清經解 (publiée en 1888).

en bambou qui s'empilaient en nombre aussi considérable qu'il était besoin. D'après certains commentateurs dont nous discuterons plus loin l'opinion, le terme 策, dont se sert le *Yi li,* désignerait en effet, non pas une seule fiche 簡, mais un paquet de fiches. Le commentateur du *Yi li, Kia Kong-yen* 賈公彥, qui fleurissait pendant la période *yong-houei* (650-655), dit : « Le mot 簡 s'emploie quand on veut parler d'une seule fiche; le mot 策 est l'expression qui désigne des fiches réunies en liasse . . . . Quand le texte avait moins de cent mots, on l'écrivait sur un *fang* 方 qui était semblable à nos planchettes à prière d'aujourd'hui; on n'avait pas recours au *ts'ö* formé d'une liasse (de fiches), car sur une seule planchette le texte était écrit au complet » (n° XIII) 簡謂據一片而言。策是編連之稱 . . . . 以其百名以下書之於方。若今之祝板。不假連編之策。一板書盡。

Dans cette glose, la comparaison des planchettes en bois de l'antiquité avec les planchettes à prières 祝板 de l'époque des *T'ang* ne laisse pas que d'être instructive; ces planchettes à prières existent en effet encore actuellement; j'ai eu, il y a quatorze ou quinze ans, l'occasion d'en voir deux à Péking entre les mains du docteur Dudgeon qui les tenait d'un eunuque de la Cour auquel il avait donné ses soins; l'une d'elles était peinte en bleu, l'autre en rouge; la prière était écrite en mandchou; ces planchettes devaient être brûlées au moment du sacrifice afin que la prière montât vers les cieux. Il est très vrai-

semblable que, la religion étant en tout pays un principe conservateur des anciennes coutumes, la comparaison dont se sert *Kia Kong-yen* est d'une rigoureuse exactitude : les planchettes de l'antiquité étaient analogues aux planchettes à prières parce que les planchettes à prières elles-mêmes ne sont autres que les planchettes antiques maintenues en usage par le respect sacré qui préserve du changement les objets et les rites de la religion[1].

Puisqu'on ne pouvait écrire sur les planchettes que des textes de moins de cent mots et puisqu'on s'abstenait de réunir entre elles deux planchettes ou davantage, il est évident qu'elles ne devaient pas tenir lieu de livres. Elles n'étaient guère susceptibles de recevoir que des documents courts tels que les missives de princes et les prières officielles dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent. En fait, il semble bien que les planchettes aient été réservées aux actes de l'autorité publique. Lorsque Confucius était sur son char, lisons-nous dans le *Louen yu* 論語 (X, 16), il s'inclinait en signe de respect sur la barre d'appui quand il passait devant un homme qui portait les planchettes (n° XIV) 式負版者. « L'homme qui portait les planchettes,

[1] Le *Yuan che* (chap. LXXVI, p. 7 r°) nous apprend que dans la première moitié du quatorzième siècle de notre ère, les planchettes à prières dont on se servait lors du sacrifice dans le temple de Confucius étaient au nombre de trois et mesuraient un pied et deux pouces de haut sur huit pouces de large; la largeur était donc les deux tiers de la hauteur. A la fin du sacrifice on enterrait ces tablettes avec les pièces de soie présentées en offrande.

c'était, nous dit *Tcheng Hiuân* 鄭玄 (127-200), celui qui tenait en main les tables et les actes officiels de la principauté » (n° XV) 負版者持邦國之圖籍。Les tables 圖, ce sont les tables rouges 丹圖 dont il est question dans le *Tcheou li* 周禮 (article *sseu yo* 司約; trad. Biot, t. II, p. 358); on y inscrivait en rouge les conventions ou arrêtés d'importance secondaire, relatifs à la population, aux terres, aux actes méritoires, aux objets rituels et aux objets d'échange[1]; d'autre part, le *Tcheou li* (*ibid.*) dit que les conventions ou arrêtés de première importance relatifs aux mêmes sujets étaient enregistrés par écrit sur les *tsong yi* 宗彝 ou règles conservées dans le temple des ancêtres; cette dernière expression paraît être synonyme de l'expression 宗廟之典籍 ou règles conservées dans le temple des ancêtres, que nous trouvons dans Mencius (VI, *b*, 8, § 5). Ainsi les tables 圖 et les actes officiels 籍 qui, d'après *Tcheng Hiuan*, étaient inscrits sur les planchettes 版, n'étaient autres que les règlements administratifs de l'État et cela nous explique pourquoi Confucius s'inclinait en signe de respect quand il les rencontrait. Nous voyons donc que les planchettes jouaient un rôle important lorsqu'il s'agissait de documents écrits peu étendus émanant du gouvernement; mais elles n'ont jamais constitué des livres.

[1] Cf. *Tcheou li* (chap. III, p. 13 v°; article *siao tsai* : trad. Biot, t. I, p. 51) : « On statue sur les affaires de cantons et de villages (c'est-à-dire les affaires relatives à la population) au moyen des planchettes et des tables » 聽閭里以版圖。

§ 3. Les fiches en bambou.

Pour savoir comment était le plus souvent fait un livre chinois avant l'invention du papier, il faut donc étudier ces fiches en bambou dont le texte du *Heou Han chou* concernant *Ts'ai Louen* (n° I) nous avait déjà révélé l'importance.

Quelles étaient les dimensions habituelles de ces fiches? La préface, aujourd'hui perdue, de *Tcheng Hiuan* 鄭玄 (127-200) au commentaire du *Louen yu* 論語 contenait à cet égard des informations précieuses qui nous ont été conservées en partie par les érudits de l'époque des *T'ang*. *K'ong Ying-ta* 孔穎達 (574-648) nous apprend que[1] : « *Tcheng Hiuan*, dans la préface de son commentaire au *Louen yu*, citant le *Keou ming kiue*[2] dit : « Le *Tch'ouen* « *ts'ieou* était écrit sur (des fiches de) deux pieds et « quatre pouces, et le *Hiao king* était écrit sur (des « fiches de) un pied et deux pouces[3] » (n° XVI) 鄭玄注論語序以鉤命決云。春秋二尺四寸書之。孝經一尺二寸書之。*Kia Kong-yen* 賈公彥

[1] Ce texte de *K'ong Ying-ta* est tiré du commentaire de la préface du *Tso tchouan* (*Song pen Che san king tchou sou fou kiao k'an ki*, éd. de 1887, *Tso tchouan*, chap. I, p. 3 v°).

[2] Le *Keou ming kiue* était une des annexes (*wei* 緯) du *Hiao-king*. Cf. le *Che t'ong t'ong che* 史通通釋, édition de 1885, chap. I, p. 4 r°.

[3] D'après les indications du *Kin che so* 金石索, F. Hirth a évalué le pied de l'époque des *Tcheou* à 23 centim. 1/2; la mesure dite ancien pied sous les *Ts'in* et les *Han*, à 17 centim. 3/10; le pied de la fin des *Han*, à 29 centim. 1/3 (*T'oung pao*, 1896, p. 505). L'exactitude rigoureuse de ces mesures est d'ailleurs peu certaine.

(milieu du septième siècle) confirme ce témoignage, quoiqu'une faute de texte rende au premier abord ses paroles peu claires[1] : « *Tcheng* (*Hiuan*), dans la préface qu'il fit au *Louen yu*, dit : « Pour le *Yi*, le « *Che*, le *Chou*, les Rites, la musique et le *Tch'ouen-* « *ts'ieou*, les fiches étaient toutes de un pied et deux « pouces; pour le *Hiao king*, elles étaient plus petites « de moitié; pour le *Louen yu*, les fiches qui avaient « huit pouces étaient encore plus petites d'un tiers » (n° XVII) 鄭作論語序云。易詩書禮樂春秋策皆尺二寸。孝經謙半之。論語八寸策者三分居一又謙焉。Il est évident que, si les fiches du *Louen yu* avaient huit pouces[2] et étaient plus petites d'un tiers que les fiches du *Hiao king*, ces dernières devaient mesurer douze pouces, soit un pied et deux pouces; comme, d'autre part, les fiches du *Hiao king* étaient plus petites de moitié que les fiches

[1] Commentaire du *Yi-li* par *Kia Kong-yen* (*Song pen Che san king tchou sou fou kiao k'an ki*, éd. de 1887, *Yi-li*, chap. XXIV, p. 20 v°).

[2] L'exactitude de cette mesure des fiches du *Louen yu* nous est attestée par un passage du *Pei che* 北史 (chap. LXXXI, p. 8 r°), où il est parlé d'un certain *Siu Tsouen-ming* 徐遵明 qui prétendait défendre une leçon manifestement fautive de ce passage de la préface de *Tcheng Hiuan* au *Louen yu* : « (*Siu*) *Tsouen-ming* vit (un exemplaire de) la préface de *Tcheng Hiuan* au *Louen yu* dans lequel, au lieu des mots « ... était écrit sur des fiches de huit « pouces », on avait mis par erreur 八十宗 (au lieu de 八寸策). (*Siu Tsouen-ming*) se servit de détours subtils pour justifier cette leçon; telle était constamment sa bizarrerie » (n° XVIII) 遵明見鄭玄論語序云。書以八寸策。誤作八十宗。因曲爲之說。其僻也皆如此。

des principaux livres classiques, ces dernières avaient nécessairement deux pieds et quatre pouces. Il faut donc corriger le texte de *Kia Kong-yen* et écrire « deux pieds et quatre pouces » au lieu de « un pied et deux pouces »; avec cette correction qui s'impose, le témoignage de *Kia Kong-yen* devient rigoureusement conforme à celui de *K'ong Ying-ta*.

Les fiches dont *Tcheng Hiuan* nous indique ici les différentes longueurs sont celles sur lesquelles étaient écrits les classiques au moment où *Ts'in Che-houang-ti* décréta la destruction des livres en 213 avant J.-C. Nous connaissons donc les longueurs des fiches à l'époque des *Ts'in*.

Pour les temps antérieurs aux *Ts'in*, les textes qui prétendent nous donner des indications sur les longueurs des fiches sont suspects. Le récit du fameux voyage du roi *Mou* dans le fabuleux occident, le *Mou t'ien tseu tchouan* 穆天子傳, fut retrouvé en l'an 281 de notre ère dans une tombe de la sous-préfecture de *Ki* 汲 où il avait été enterré en 299 avant J.-C.; le manuscrit ainsi exhumé est donc antérieur aux *Ts'in*. Or *Siun Hiu* 荀勗, qui fut le premier éditeur de cet ouvrage à la fin du troisième siècle de notre ère, dit dans la préface qu'il plaça en tête de son édition[1] : « Le *Mou t'ien tse tchouan* en caractères antiques est un livre qui fut trouvé la deuxième année *t'ai-k'ang* (281 p. C.) par

[1] Cette préface est reproduite en partie dans les prolégomènes du *Tchou chou ki nien tsi tcheng* 竹書紀年集證 de *Tch'en Fong-heng* 陳逢衡 (section 集說, p. 7 r°).

Piao Tchouen, homme de la sous-préfecture de *Ki*, lorsqu'il viola pour la piller une ancienne sépulture. Il était entièrement constitué par des fiches de bambou que reliaient des cordons de soie non teinte; si on les mesure avec l'ancien pied dont j'ai précédemment discuté et déterminé la valeur, ces fiches étaient longues de deux pieds et quatre pouces; sur chaque fiche étaient écrits à l'encre quarante mots » (n° XIX) 古文穆天子傳者太康二年汲縣民不準盜發古冢所得書也。皆竹簡素絲編。以臣勗前所考定古尺度其簡長二尺四寸。以墨書一簡四十字。Nous ne songeons pas à mettre en doute l'authenticité du manuscrit du *Mou t'ien tseu tchouan* qui nous paraît bien établie; mais nous remarquerons que *Siun Hiu* n'évalue la longueur des fiches de ce manuscrit qu'en se servant d'un ancien pied dont il a au préalable déterminé la valeur par conjecture; son témoignage est donc peu sûr puisque rien ne nous prouve que la valeur de l'ancien pied ait été estimée par lui avec exactitude; peut-être n'a-t-il trouvé une longueur de deux pieds et quatre pouces aux fiches de la tombe de *Ki* que parce qu'il était parti de l'idée préconçue que ces fiches devaient avoir des dimensions identiques à celles des fiches des grands classiques.

Deux autres textes sont moins dignes encore de créance parceque les manuscrits mêmes dont ils parlent paraissent, l'un moins ancien qu'on ne dit, l'autre dépourvu d'authenticité. Entre 465 et 471 de notre ère, « à *Siang-yang* il y eut des gens qui vio-

lèrent pour la piller une ancienne sépulture; la tradition disait que c'était la sépulture d'un roi de *Tch'ou*[1]; on y trouva en abondance des objets précieux, des sandales de jade, des paravents de jade, des écrits sur fiches de bambou reliées par des cordons de soie verte; les fiches étaient larges de quelques *fen* et longues de deux pieds; la surface plane et les nœuds (du bambou) étaient comme neufs; les voleurs avaient pris (ces fiches) et les avaient allumées pour s'éclairer. Plus tard, quelqu'un trouva une dizaine de ces fiches et les montra au gouverneur *Wang Seng-k'ien;* celui-ci déclara que c'était la partie (autrefois) manquante du *Tcheou kouan*, le *K'ao kong ki* écrit avec des caractères en forme de têtards[2] » (n° XX) 時襄陽有盜發古塚者。相傳云是楚王塚。大獲寶物玉屐玉

[1] De 505 à 278 avant J.-C., les rois de *Tch'ou* eurent leur capitale à *Jo* 鄀 qui est aujourd'hui la sous-préfecture de *Yi-tch'eng* 宜城, dans la préfecture de *Siang-yang* (province de *Hou-pei*). La tombe qui fut violée à *Siang-yang* au cinquième siècle de notre ère devait donc être attribuée par la tradition à quelqu'un des rois de *Tch'ou* qui régnèrent entre 505 et 278 avant J.-C.

[2] C'est-à-dire en caractères antiques. Lorsque, nous dit *Wei Heng* 衛恆 († 291 ap. J.-C.; *Tsin chou*, chap. XXXVI, p. 3 v°), le roi *Kong*, de *Lou* (129 avant J.-C.), trouva en démolissant la maison de Confucius des textes du *Chou king*, du *Tch'ouen ts'ieou* et du *Louen yu*, « les gens de ce temps qui ne savaient plus qu'il y avait eu des caractères antiques appelèrent (l'écriture de ces textes) écriture en forme de têtards » 時人以不復知有古文謂之科斗書. Ainsi cette expression désigne simplement à l'origine les caractères antiques; mais plus tard la fantaisie des calligraphes s'ingénia à faire des caractères qui eussent tout à fait la forme de têtards.

屏風竹簡書青絲編。簡廣數分長二尺。皮節如新。盜以把火自照。後人有得十餘簡以示撫軍王僧虔。云是科斗書考工記周官所闕文也。(*Nan Ts'i chou*, chap, XXI, p. 1 v°; cf. *Nan-che*, chap. XXII, p. 7 r°). Si la tombe ouverte à *Siang-yang* était celle d'un roi de *Tch'ou*, les écrits qu'elle contenait devraient être assignés à une date comprise entre l'année 505 et l'année 278 avant J.-C., puisque c'est entre ces deux limites extrêmes que les rois de *Tch'ou* eurent leur capitale sur le territoire de la préfecture de *Siang-yang*; mais on observera que l'attribution de cette tombe à un roi de *Tch'ou* n'a d'autre fondement qu'une vague tradition populaire; d'autre part, le fait que les quelques fiches qu'on put sauver de la destruction étaient des fragments du *K'ao kong ki* nous dispose à admettre que cette sépulture doit être en réalité rapportée au temps des *Han*, car le *K'ao kong ki* ne fait son apparition qu'entre 155 et 130 avant J.-C. et tout porte à croire qu'il fut compilé vers cette époque. — D'après le *Nan-che* (chap. IV, p. 3 r°), la deuxième année *cheng-ming* (478 après J.-C.), dans la sous-préfecture de *Wou-tsin* 武進[1], on trouva enfouie non loin du temple consacré à *Ki-tcha* du pays de *Wou* 吳季札 une fiche en bois longue de un pied et large de deux *fen* (n° XXI) 得一木簡長一尺廣二分 sur laquelle se détachaient douze mots dont le sens était : « Le sage de la montagne *Lou*,

[1] Aujourd'hui encore sous préfecture de *Wou-tsin* (préfecture de *Tch'ang-tcheou* 常州, province de *Kiang-sou* 江蘇).

Tchang Ling, salue par deux fois et se rend au palais pour s'informer de la santé du (souverain) » 廬山道人張陵再拜詣闕起居。Cette découverte n'a aucune valeur scientifique parce qu'en réalité elle n'avait d'autre raison d'être que de fournir un prétexte de légimité à celui qui devait, l'année suivante (479), prendre le titre d'empereur et fonder la dynastie des *Ts'i;* on voulait faire croire que quelque sage de l'antiquité annonçait cette grandeur future et c'est pourquoi on écrivit la prédiction sur une fiche de bois analogue à celles dont on se servait autrefois; mais la supercherie est manifeste. Il est probable que le faussaire prit pour modèle de sa fiche quelqu'une de celles qui avaient cours à l'époque des *Han*.

Sur les dimensions des fiches en usage à l'époque des *Han* orientaux, nous avons un témoignage précis de *Ts'ai Yong* 蔡邕 (133-192 après J.-C.); dans son ouvrage intitulé *Tou touan*[1] 獨斷 (chap. I, p. 4 r°), cet auteur parlant des édits impériaux appelés *ts'ö chou*[2] 策書 (litt. : écrits sur fiches), dit : « Les dimen-

[1] Le *Tou touan* se trouve dans le *Han wei ts'ong chou*.

[2] D'après *Ts'ai Yong*, les édits impériaux se divisaient en quatre catégories : 1° les *ts'ö chou* 策書 qui commençaient par la formule 皇帝曰; 2° les *tche chou* 制書 qui commençaient par la formule 制詔三公; 3° les *tchao chou* 詔書 qui commençaient par la formule 告某官; 4° les *kiai chou* 戒書 qui commençaient par la formule 有詔敕某官. — On a conservé gravé sur pierre un *tchao chou* de l'époque des *Han* orientaux; voir dans le *Houai lou ts'ong chou* 槐廬叢書, le *Kin che lou pou* 金石錄補 (chap. II, p. 10 r° et v°) composé en 1680 par *Ye Yi-pao* 葉奕苞; mais le texte de l'édit n'est pas donné.

sions sont de deux pieds pour les (fiches) longues, et moitié moindres pour les courtes; on les range en plaçant alternativement une longue et une courte qui sont réunies deux par deux et se rattachent par le bas. (Ces édits) sont écrits en caractères *tchouan;* ils débutent par la mention de l'année, du mois et du jour, puis énoncent : « L'Empereur dit.... » On s'en sert pour donner des ordres aux rois-vassaux[1] et aux trois ducs du palais. Lorsque quelqu'un des rois-vassaux ou des trois ducs du palais meurt en charge, c'est aussi en lui conférant un édit de l'espèce *ts'ö chou* qu'on fait un éloge funèbre et qu'on décerne un nom posthume en rapport avec sa conduite. Ce *ts'ö chou* est identique aux *ts'ö chou* qu'on adresse aux vassaux (pendant leur vie). Quand un des trois ducs du palais est dégradé pour quelque faute, on lui remet aussi un écrit sur fiches analogue aux fiches dont il a été parlé plus haut; mais il est rédigé en caractères *li* et les (fiches en) bois qui ont un pied et un pouce portent deux lignes (d'écriture). C'est par là seulement qu'il se distingue (des *ts'ö chou* ordinaires) » (n° XXII) 其制長二尺。短者半之。其

[1] Sur les rois-vassaux 諸侯王, cf. *Sseu-ma Ts'ien*, trad. fr., t. II, p.530. — On trouvera le mot 策, avec ce sens particulier d'édits impériaux de la première catégorie, dans le *Heou Han chou* (chap. I, *a*, p. 8 r°) où un édit conférant en l'an 26 après J.-C. des fiefs à des seigneurs est introduit par la formule 策曰; de même l'expression 策勳 (*Heou Han chou*, chap. I, *b*, p. 4 v°) est expliquée par *Yen Che-kou* de la manière suivante : « Ceux qui avaient eu du mérite, on énuméra leurs actions dans des édits *ts'ö-chou* » 其有功者以策書紀其勳也。

次一長一短。兩編下附。篆書。起年月日。稱皇帝曰。以命諸侯王三公。其諸侯王三公之薨于位者亦以策書誄謚其行而賜之。如諸侯之策。三公以罪免亦賜策文。體如上策。而隸書。以尺一木兩行。唯此爲異者也。

Ainsi, d'après *Ts'ai Yong*, les édits de l'espèce *ts'ö chou* 策書 étaient écrits sur des fiches alternativement de deux pieds et de un pied, chaque groupe d'une fiche de deux pieds et d'une fiche de un pied formant un couple indivisible. Dans le cas particulier où ces édits *ts'ö chou* avaient pour objet de décréter la dégradation d'un des trois plus hauts fonctionnaires de l'empire, les fiches avaient un pied et un pouce de long. La mesure de un pied et un pouce[1]

[1] Cette mesure de un pied et un pouce se retrouve lorsqu'il est question des lettres officielles de l'empereur à l'époque des premiers *Han*. *Sseu-ma Ts'ien* (chap. cx, p. 6 v°) nous apprend en effet que l'empereur *Wen* (179-157 avant J.-C.) « envoya au *chan-yu* (chef suprême des *Hiong-nou*) une lettre écrite sur une tablette de un pied et un pouce » (n° XXIII) 遺單于書牘以尺一寸. Par arrogance, le *chan-yu* répondit en « envoyant à (l'empereur de la dynastie) *Han*, une lettre écrite sur une tablette de un pied et deux pouces » 遺漢書以尺二寸牘。— Je traduis le mot 牘 par « tablette » pour distinguer ce terme de la planchette 版 et de la fiche 簡. Le *Chouo wen* définit le mot *tou* 牘 comme désignant une planchette écrite 書版也. Cependant *Yen Che-kou* (579-645) dit que le *tou* était une fiche en bois 牘木簡也 (*Ts'ien Han chou*, chap. LXIII, p. 8 v°; biogr. du roi *Ngai*, de *Tch'ang-yi*). Ailleurs, *Yen Che-kou* dit que la forme du *tou* 牘 était comme celle du *hou* 笏 en bois qu'on employait de son temps, à cette différence près que les angles n'étaient pas rognés (n° XXIV) 顏師古曰。形若今之木笏。但不挫其角耳 (cité par *Touan Yu-ts'ai*, dans son édition du *Chouo wen*, chap. VII, *a*, p. 34 r°, au mot 牘). On trouvera un

paraît, quoique *Ts'ai Yong* n'en dise rien, avoir été aussi celle des trois autres espèces d'édits impériaux, à savoir les *tche chou* 制書, les *tchao chou* 詔書 et

dessin de la tablette *hou* 笏 dans le *Dictionnaire chinois-français* du P. Couvreur (s. v.), mais il n'est pas sûr que le *hou* de l'époque des *T'ang* fût conforme à ce dessin. Quoi qu'il en soit, il semble bien que le 牘, dont on se servait pour les lettres, n'était exactement ni la planchette 版, ni la fiche 簡, et qu'elle avait une largeur moindre que celle de la première et supérieure à celle de la seconde. C'est pour cette raison que je rejette en note tout ce qui a trait aux *tou* 牘, car il importe de ne pas les confondre avec les fiches proprement dites. — Si les missives de l'empereur étaient écrites sur des *tou* ou tablettes de un pied et un pouce de long, les tablettes dont se servaient les simples particuliers n'avaient que un pied de long; de là l'expression 尺牘 qui se trouve déjà chez *Sseu-ma Ts'ien* (chap. IV, p. 11 r°) et dans le *Ts'ien Han-chou* (chap. XCII, p. 5 r°) et qui désigne aujourd'hui la correspondance épistolaire en général. — Enfin, il convient de remarquer que lorsque le mot 牘 ne désigne pas spécialement la tablette destinée aux missives, il devient un terme assez vague qui peut s'appliquer à toutes les fiches et planchettes sur lesquelles on écrivait. C'est ainsi que *Yen Che-kou* (579-645), commentant l'expression 契券 (*Ts'ien Han-chou*, chap. I, *a*, p. 1 v°), dit : (n° XXV) 以簡牘爲契券 «on se servait de fiches pour faire les contrats». Dans le *Ts'ien Han chou* (chap. XCVII, *b*, p. 5 v°), à la date de l'an 12 avant J.-C., nous relevons un texte où il est difficile de savoir si le mot 牘 désigne une lettre écrite sur une tablette de bois ou un édit écrit sur fiches de bambou; il y est question en effet d'une note écrite émanant de l'empereur 詔記; cette note est remise à un certain *Tsi Wou* 籍武 qui reçoit l'ordre d'écrire de sa propre main la réponse sur le dos de la tablette 手書對牘背. *Yen Che-kou* commente cette phrase en disant : «Le *tou* était une fiche de bois; on s'était alors servi (d'un *tou*) pour y mettre une note écrite émanant de l'empereur qui interrogeait (*Tsi Wou*); c'est pourquoi (*Tsi Wou*) reçoit l'ordre d'écrire la réponse sur le dos (du *tou*)» (n° XXVI) 牘木簡也。時以爲詔記問之。故令於背上書封辭。 Enfin, dans la préface du *Tso tchouan* par *Tou Yu* (222-284),

les *kiai chou* 戒書[1]; c'est du moins la conclusion que nous tirons du fait que l'expression 尺一 « un pied et un pouce » désigne communément les édits impériaux. Exemples : (*Heou Han chou*, chap. CIX, *a*, p. 3 r°) « Alors un édit impérial fit sortir (de prison) (*Fan*) *Cheng* » (n° XXVII) 卽尺一出升。— (*Heou Han chou*, chap. LXXXVII, p. 5 v°) : « Les édits impériaux qui nomment aux fonctions publiques ne sont plus soumis à l'examen du souverain » (n° XXVIII) 尺一拜用不經御省。(Commentaire de 676[2]) : « Les planchettes[3] de un pied et un pouce, cela veut dire les fiches des édits impériaux » (n° XXIX) 尺一之板謂詔策也。

Pour les ordres et proclamations militaires désignés par le nom de *hi* 檄, la longueur de la fiche est indiquée par le *Chouo wen* (100 après J.-C.) comme étant de un pied et deux pouces[4]. Il est probable que

quand il est dit que les grandes affaires étaient enregistrées sur des *ts'ö* 策, tandis que les petites affaires étaient écrites sur des 簡 ou sur des 牘, le mot 牘 est l'équivalent de 版 « planchette ».

[1] Cf. p. 24, n. 2.

[2] Le commentaire de *Heou Han chou* fut publié en 676 par une commission de lettrés que présidait le prince *Li Hien* 李賢, connu aussi sous le nom de *Hien*, l'héritier présomptif (dont le nom posthume est) *Tchang-houai* 章懷太子賢. Voir la préface de l'édition de 1035 du *Heou Han chou* reproduite à la fin de l'édition lithographique de ce livre publiée à *Chang-hai* en 1888.

[3] Le mot 板 est ici employé dans un sens vague et ne désigne pas la planchette en tant qu'opposée à la fiche. Elle est toute lamelle de bois sur laquelle on peut écrire, et, dans le cas particulier qui nous occupe, elle se trouve être une fiche.

[4] Les éditions anciennes du *Chouo wen* sur lesquelles sont fondées les éditions modernes de ce livre, donnent toutes la leçon 二尺書 « un écrit de deux pieds de long ». Mais *Touan Yu-ts'ai*

cette dimension, qui coïncide avec celle des anciennes fiches sur lesquelles était écrit le *Hiao king* (texte n° XVI), était une survivance de l'antiquité[1]; tout ce qui avait trait à la guerre en effet était réglé par des rites immuables, et c'est pourquoi les modifications apportées à l'époque des *Han* dans les dimensions des fiches sur lesquelles on écrivait ont pu ne pas atteindre les fiches destinées à appeler aux armes les soldats ou à envoyer des instructions aux officiers des armées.

(chap. VI, *a*, p. 55 r° de son édition du *Chouo wen*) a fait remarquer qu'il faut rétablir la leçon 尺二書 «un écrit de un pied et deux pouces de long». En effet, le commentaire du *Heou Han chou* publié en 676 sous la direction du prince *Li Hien* 李賢 nous apprend (*Heou Han chou*, chap. I, *a*, p. 4 r°) que : «Le *Chouo wen* dit : Le *hi* est un écrit pour lequel on se sert de fiches en bois; il est long de un pied et deux pouces» (n° XXX) 說文曰。檄以木簡爲書。長尺二寸。 Le commentateur *Yen Che-kou* (579-645) nous fournit la même indication (*Ts'ien Han chou*, chap. I, *b*, p. 6 v°), mais sans dire qu'il l'emprunte au *Chouo wen*.

[1] Je serais disposé à voir une confirmation de cette hypothèse dans le fait que les tablettes funéraires des empereurs *Han* présentaient, elles aussi, cette dimension archaïque de un pied et deux pouces; le commentaire du *Heou Han chou* publié en 676 dit en effet, à propos d'un fait daté de l'année 26 après J.-C. (*Heou Han chou*, chap. I, *a*, p. 8 v°) : «Les tablettes des âmes étaient faites en bois; elles avaient la forme d'un carré d'un pied et deux pouces de côté; un trou était percé au centre pour permettre de communiquer avec les quatre directions de l'espace. Les tablettes des Fils du Ciel étaient longues de un pied et deux pouces; les tablettes des seigneurs étaient longues de un pied» (n° XXXI) 神主以木爲之。方尺二寸。穿中央達四方。天子主長尺二寸。諸侯主長一尺。 Ainsi, les rites funéraires, de même que les rites guerriers, avaient maintenu la dimension de un pied et deux pouces, à une époque où cette dimension était tombée en désuétude pour les usages ordinaires.

C'est par une survivance analogue que les textes classiques et les règles rituelles continuèrent jusque sous la dynastie des *Han* orientaux à être écrits sur les fiches de deux pieds et quatre pouces semblables aux fiches des grands classiques à l'époque des *Ts'in* : Le *Heou Han chou* (chap. LXV, p. 4 v°) nous apprend que, la première année *tchang-ho* (87 après J.-C.), un certain *Ts'ao Pao* 曹褒 fut chargé de faire une refonte de l'ouvrage en douze liasses sur les règles rituelles des *Han* qui avait été écrit par *Chou-souen T'ong* et qui avait été récemment présenté au trône par *Pan Kou* 班固所上叔孫通漢儀十二篇; *Ts'ao Pao* développa le travail de son prédécesseur et en fit un ouvrage en 150 liasses qui était écrit sur des fiches de deux pieds et quatre pouces (n° XXXII) 以爲百五十篇。寫以二尺四寸簡。D'autre part, en 121 après J.-C., un personnage appelé *Tcheou P'an* 周磐, sentant qu'il allait bientôt mourir, donna ses dernières instructions au sujet de ses funérailles et dit : « Formez une liasse de fiches de deux pieds et quatre pouces sur lesquelles vous aurez écrit le chapitre *Yao tien*, et placez-les, en même temps qu'un couteau et un style en avant de mon cercueil, afin de montrer que la sainte doctrine n'a pas été négligée (par moi) » (n° XXXIII) 編二尺四寸簡。寫堯典一篇并刀筆各一置棺前。示不忘聖道。(*Heou Han chou*, chap. LXIX, p. 7 r°).

Les fiches du code pénal des *Han* paraissent au premier abord former une catégorie à part; en effet, dans le *Ts'ien Han chou* (chap. LX, p. 1 r°), un cer-

tain *Tou Tcheou* 杜周, qui vivait au temps de l'empereur *Wou* (140-87 avant J.-C.), parle des lois pénales en les appelant les lois de trois pieds 三尺法, et le commentateur *Mong K'ang* 孟康 (IIIe siècle de notre ère) explique ce terme en disant : « C'était sur des fiches en bambou[1] de trois pieds qu'on écrivait les lois du code pénal » (nº XXXIV) 以三尺竹簡書法律也。De même, au temps de l'empereur *Tch'eng* (32-7 avant J.-C), un nommé *Tchou Po* 朱博 dit (*Ts'ien Han chou*, chap. LXXXIII, p. 5 vº) : « Si on se conforme, comme le font les gouverneurs et les officiers des *Han* aux lois et ordonnances de trois pieds pour régler les affaires, à quoi peut servir la doctrine de l'Homme Saint dont parlent les lettrés? » (nº XXXV) 如太守漢吏奉三尺律令以從事耳。亡奈生所言聖人道何也。Faut-il prendre

[1] Déjà à l'époque des *Tcheou* le code pénal avait déjà été parfois écrit sur des fiches de bambou; à la date de 501 avant J.-C. (9e année du duc *Ting*), le *Tso tchouan* nous parle en effet des lois pénales de *Teng Si* 鄧析 qui étaient écrites sur bambou 竹刑, mais nous ne savons pas quelles étaient les dimensions des fiches de ce code pénal de *Teng Si*. Dans deux autres occasions, en 536 et en 513 avant J.-C. (6e et 29e année du duc *Tchao*), le *Tso tchouan* nous parle de lois pénales qui avaient été reproduites sur les flancs de trépieds grâce à des moules dans lesquels on avait coulé le métal en fusion; c'est le procédé qu'impliquent les expressions dont se sert le *Tso tchouan* : 鄭人鑄刑書 « Les gens de *Tcheng* firent en métal fondu le texte des lois pénales »; 遂賦晉國一鼓鐵以鑄刑鼎。著范宣子所爲刑書焉。« Alors ils levèrent dans le pays de *Tsin* une contribution de un *kou* (mesure de 480 livres) de fer afin de fondre les trépieds des lois pénales sur lesquels fut exposé le texte des lois pénales rédigé par *Fan Siuan-tseu*. »

ces témoignages au pied de la lettre et fixer à trois pieds exactement la longueur des fiches du code pénal à l'époque des *Han*? L'érudit *Wang Ying-lin* 王應麟 (1223-1296) soutient[1], avec raison me semble-t-il, que le chiffre de trois pieds est une évaluation en nombre rond et que la vraie dimension des fiches du code pénal était de deux pieds et quatre pouces. En effet, *Houan K'ouan* 桓寬, qui écrivit sous le règne de l'empereur *Siuan* (73-49 avant J.-C.) ses discussions sur le sel et le fer 鹽鐵論[2], nous dit (chap. XII, section 詔聖) : « Les lois (écrites sur des fiches) de deux pieds et quatre pouces ont été identiques[3] dans l'antiquité et les temps présents » (n° XXXVI) 二尺四寸之律古今一也。 Et plus loin, il ajoute : « Ce n'est pas que les lois (écrites sur des fiches) de deux pieds et quatre pouces eussent changé... » (n° XXXVII) 非二尺四寸之律異。 Ainsi, un auteur du premier siècle avant notre ère, nous atteste que, de son temps, les lois étaient écrites sur des fiches de deux pieds et quatre pouces, ce qui prouve que la mesure de trois pieds communément citée n'est qu'approximative. Pour les lois pénales, comme pour les règlements rituels (cf. texte n° XXXII), les *Han* avaient donc conservé

[1] Voir le *K'ouen hio ki wen* 困學紀聞 de *Wang Ying-lin*, chap. VI, p. 38 r° de la petite édition lithographique publiée à *Chang-hai* en 1889 avec le commentaire de *Wong Yuan-k'i* 翁元圻 (1825).

[2] Cet ouvrage est incorporé dans le *Han Wei ts'ong chou*.

[3] Il s'agit ici de l'identité du contenu des lois, et non de l'identité de la longueur des fiches.

la mesure de deux pieds et quatre pouces qui était celle des anciennes fiches sur lesquelles étaient écrits les grands classiques (cf. texte n° XVI).

Voici les conclusions auxquelles nous arrivons après cette discussion sur les longueurs des fiches : au sujet des longueurs des fiches à l'époque des *Tcheou*, nous n'avons qu'un seul texte; c'est celui (n° XIX) où *Sian Hiu* dit que les fiches du *Mou t'ien tseu tchouan*, qui furent enterrées dans la tombe de *Ki* en 299 avant J.-C., mesuraient deux pieds et quatre pouces; mais nous avons montré que cette évaluation était toute conjecturale. En réalité, le premier témoignage certain relatif aux longueurs des fiches est celui où *Tcheng Hiuan* nous parle des fiches qui avaient respectivement deux pieds et quatre pouces pour les grands classiques, un pied et deux pouces pour le *Hiao king*, huit pouces pour le *Louen yu;* l'origine des ces fiches remonte au règne de *Ts'in Che-houang-ti;* c'est en effet lors de l'édit de proscription des livres, en 213 avant J.-C., que les principaux ouvrages de la littérature furent cachés; lorsqu'on les retrouva sous les *Han*, on les recopia en conservant minutieusement pour chacun d'eux la disposition matérielle des fiches et des lignes sur les fiches; c'est ainsi que tous les copistes de ces ouvrages se servirent de fiches identiques à celles qu'on employait en 213 avant J.-C. D'ailleurs les longueurs mêmes attribuées à ces fiches suffiraient à révéler la date à laquelle il convient de les rapporter; en effet, nous savons que *Ts'in Che-houang-ti* fit

du nombre 6 l'étalon de toutes les dimensions[1]; or les grandes fiches avaient deux pieds et quatre pouces, soit 24 pouces ($=4 \times 6$); les fiches moyennes avaient un pied et deux pouces, soit douze pouces ($=2 \times 6$); les petites fiches avaient huit pouces, c'est-à-dire qu'elles étaient de deux sixièmes plus courtes que les fiches moyennes. Ne remarquons-nous pas là cette prédominance du nombre 6 qui est caractéristique du temps de *Ts'in Che-houang-ti*? A l'époque des *Han* on continua à se servir des dimensions fixées par les *Ts'in* lorsqu'il s'agissait soit d'ouvrages classiques (texte n° XXXIII), soit de règlements rituels (texte n° XXXII), soit de lois pénales (textes n° XXXVI et n° XXXVII), soit de proclamations militaires (texte n° XXX), soit de tablettes funéraires (texte n° XXXI). Mais, pour toutes les matières qui n'étaient pas régies par une tradition immuable, on eut recours à des fiches qui étaient de un pied pour les simples particuliers, tandis que l'empereur, afin de marquer sa supériorité, employait dans ses édits soit des fiches de deux pieds et de un pied alternantes (texte n° XXII), soit des fiches de un pied et un pouce (textes n°s XXVII, XXVIII, XXIX).

Après avoir déterminé la longueur des fiches, essayons d'en fixer la largeur. Nous avons déjà dit (p. 14, l. 9-13), que la fiche de bambou, à cause de la matière même dont elle était constituée, devait être étroite. Deux des textes que nous avons cités

[1] Cf. *Sseu-ma Ts'ien*, trad. fr., t. II, p. 130, l. 2.

confirment cette présomption; dans l'un (n° XX), il est question de fiches dont la largeur était de quelques *fen* 分; dans l'autre (n° XXI), d'une fiche dont la largeur était de 2 *fen*. Le *fen* est la centième partie du pied; sa valeur est donc d'environ deux à trois millimètres; ainsi une fiche de 2 *fen* n'avait guère qu'un demi-centimètre de largeur, et une fiche de quelques *fen*, c'est-à-dire de moins d'un pouce, devait être large de un à deux centimètres. Il en résulte que, comme le dit *K'ong Ying-ta*[1] 孔穎達 (574-648), « chaque fiche ne pouvait recevoir qu'une seule ligne d'écriture » (n° XXXVIII) 簡之所容一行字耳。

Des témoignages précis corroborent l'exactitude de cette affirmation de *K'ong Ying-ta*. *Kia Kong-yen* (milieu du VIIe siècle) rappelle[2] que *Tcheng Hiuan* (127-200), dans son commentaire au *Chang chou* ou *Chou king*, disait : « Trente mots forment le texte d'une fiche » 三十字一簡之文, tandis que *Fou K'ien* 服虔 (IIIe siècle ap. J.-C.), dans son commentaire au *Tso tchouan*, disait : « Pour les caractères *tchouan* de l'écriture antique il y en a huit par fiche » (n° XXXIX) 古文篆書一簡八字[3]. Voici enfin un texte du *Ts'ien Han chou* (chap. XXX, p. 3 r°),

[1] Commentaire à la préface du *Tch'ouen ts'ieou* par *Tou Yu* (*Song pen che san king tchou sou fou kiao k'an ki, Tso tchouan*, chap. I, p. 2 v°).

[2] *Song pen che san king tchou sou fou kiao k'an ki, Yi-li*, section *P'ing-li*, chap. XXIV, p. 20 v°.

[3] Dans le commentaire de *Kia Kong-yen*, cette citation de *Fou K'ien* est modifiée par l'adjonction du mot 分 entre le mot 八 et

qui est difficile à comprendre, mais qui a été fort bien expliqué par *Yen Jo-kiu* 閻若璩 (1636-1704), à la suite des discussions qu'il eut au sujet de ce passage en 1683 et 1684 avec son ami *Hou K'ou-ming* 胡朏明[1]. Il s'agit de la revision du *Chou king* que fit, dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère, *Lieou Hiang* 劉向 en comparant le texte moderne avec le texte antique : « *Lieou Hiang* se servit du texte antique conservé dans le palais impérial[2] pour vérifier le texte du livre classique dans les trois éditions de *Ngeou-yang*, de *Hia-heou* l'aîné, et de *Hia-heou* le cadet; il constata (ainsi) que, dans ces trois éditions, il manquait une fiche du chapitre *Tsieou kao* et deux fiches du chapitre *Chao kao*. Dans le chapitre où les fiches avaient 25 mots, il man-

le mot 字; cette superfétation ne s'explique que par une inadvertance de copiste à qui les mots 八字 auront rappelé l'expression usuelle 八分字 qui désigne les caractères intermédiaires entre les petits caractères *tchouan* 小篆 et les caractères *li* 隸; l'invention des caractères *pa fen* est attribuée à un certain *Wang Ts'eu-tchong* 王次仲 que les uns placent à l'époque de *Ts'in Che-houang-ti*, tandis que d'autres le font vivre sous les Han orientaux (*Kou kin t'ou chou tsi tch'eng, Tse hio tien*, chap. II, p. 9 r°-v° et p. 18 r°). — Le texte original du *Fou K'ien* ne devait pas comporter le mot 分, et c'est en effet sans ce mot qu'il est cité par *Yen Jo-kiu* (*SHTKK*, chap. XXXV, p. 38 v°).

[1] Voir le *Chang chou kou wen sou tcheng* 尚書古文疏證 de *Yen Jo-kiu*, § 111 (*SHTKK*, chap. XXXV, p. 36 v°-39 r°). — *Hou K'ou-ming* n'est autre que *Hou Wei* (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 823).

[2] L'expression 中古文 se retrouve à propos du du *Yi king* dans ce même chapitre du *Ts'ien Han chou* (chap. XXX, p. 2 r°), et *Yen Che-kou* explique le mot 中 en disant que ce terme spécifie qu'il s'agit des livres appartenant au Fils du Ciel 中者天子之書也。

quait effectivement 25 mots; dans le chapitre où les fiches avaient 22 mots, il manquait effectivement 22 mots. Les différences de graphie des caractères étaient au nombre de plus de 700; les mots omis étaient au nombre de quelques dizaines » (n° XL) 劉向以中古文校歐陽大小夏侯三家經文。酒誥脫簡一。召誥脫簡二。率簡二十五字者脫亦二十五字。簡二十二字者脫亦二十二字。文字異者七百有餘。脫字數十。 Voici ce que signifie ce texte, d'après les explications de *Hou K'ou-ming* que nous a conservées *Yen Jo-kiu :* lorsque *Fou Cheng* 伏勝 avait fait la copie du *Chou king* qu'il cacha au moment de l'édit de proscription promulgué par *Ts'in Che-houang-ti* en 213 avant J.-C., il s'était servi de fiches qui ne comportaient pas toutes le même nombre de mots; c'est ainsi que, lorsqu'il écrivit le chapitre *Tsieou kao*, il mit 25 mots à la fiche, tandis qu'en écrivant le chapitre *Chao-kao* il mit 22 mots à la fiche. Les trois éditeurs *Ngeou-yang Kao* 歐陽高, *Hia-heou Cheng* 夏侯勝 et *Hia-heou Kien* 夏侯建, qui prirent le texte moderne de *Fou Cheng* pour base de leurs travaux, se conformèrent rigoureusement à cette disposition matérielle de l'écriture sur les fiches. Or, quand *Lieou Hiang* compara ces trois éditions au texte antique qui était resté conservé dans le palais depuis l'époque où *K'ong Ngan-kouo* 孔安國 († 91 avant J.-C.) l'avait étudié, il constata que, dans le chapitre *Tsieou kao* où les fiches étaient de 25 mots, il manquait précisément 25 mots, et que, dans le chapitre *Chao kao*

où les fiches étaient de 22 mots, il manquait précisément 44 mots, c'est-à-dire deux fiches de 22 mots; il en conclut que le texte moderne avait perdu une fiche du *Tsieou kao* et deux fiches du *Chao kao;* il put en même temps trouver là une preuve de l'authenticité du texte antique puisque celui-ci permettait de constater avec une absolue exactitude les lacunes du texte moderne. Poursuivant la confrontation des deux textes, *Lieou Hiang* constata que 700 caractères étaient écrits autrement dans le texte moderne que dans le texte antique; enfin il remarqua que, en dehors des lacunes produites par la disparition de trois fiches, l'inadvertance du copiste avait omis ici et là dans le texte moderne un mot ou deux, ces omissions formant un total de quelques dizaines de mots.

Comme on le voit, le nombre de mots que nous trouvons inscrits sur chaque fiche, à savoir 8, ou 22, ou 25, ou 30 (textes nos XXXIX et XL), s'accordent avec la théorie que chaque fiche ne comportait qu'une seule ligne d'écriture. Dans quelques cas cependant, on écrivait deux lignes sur la même fiche; c'est vraisemblablement ce qui eut lieu pour les fiches du *Mou t'ien tseu tchouan* qui, d'après *Siun Hiu*, avaient quarante mots par fiche (texte n° XIX). Un autre texte est d'ailleurs tout à fait explicite sur ce point; dans la biographie de *Chou Si* 束晳 (*Tsin chou*, chap. LI, p. 11 r°), lequel dut mourir vers l'an 300 de notre ère, nous lisons : « En ce temps, il y eut des gens qui trouvèrent au pied de la montagne

Song-kao 嵩高[1] une fiche en bambou sur laquelle il y avait deux lignes d'écriture en caractères *k'o-teou;* on la fit circuler pour la montrer aux uns et aux autres, mais il n'y eut personne qui sût ce que c'était. Le *sseu-k'ong Tchang Houa* 司空張華 interrogea (*Chou*) *Si* à ce sujet; (*Chou*) *Si* lui dit : « C'est « là un texte des fiches qui se trouvaient dans la tombe « *Hien-tsie*[2] de l'empereur *Ming* (58-75 après J.-C.) de « la dynastie *Han* ». Après vérification, il se trouva que cela était exact » (n° XLI) 時有人於嵩高山下得竹簡一枚。上兩行科斗書。傳以相示。莫有知者。司空張華以問晳。晳曰。此漢明帝顯節陵中策文也。檢驗果然。Nous avons vu d'ailleurs plus haut (n° XXII) que, sous les *Han* orientaux, les édits impériaux d'une certaine catégorie étaient aussi écrits à raison de deux lignes par fiche.

Quoique l'existence des fiches comportant deux lignes d'écriture soit ainsi certaine, il n'en reste pas moins bien établi que la très grande majorité des fiches ne comportaient qu'une seule ligne. Il en résulte qu'elles n'étaient écrites que d'un côté et que le dos de la fiche restait vierge. Il est vraisemblable d'ailleurs que, même dans les cas exceptionnels où les fiches recevaient deux lignes, ces deux lignes se trouvaient côte à côte sur une même face de la fiche.

[1] Le *Song-kao* est le pic du centre dans la série des cinq montagnes sacrées. Il est au S. E. de *Ho-nan fou.*

[2] Le commentaire du *Heou Han chou* publié en 676 cite (*Heou Han chou*, chap. III, p. 1 r°) le *Ti wang ki* 帝王記 qui dit que la tombe *Hien-tsie* était à 37 *li* au S. E. de *Lo-yang* (*Ho-nan fou*), qu'elle avait 300 pas de côté et qu'elle était haute de 80 pieds.

Puisqu'une fiche ne pouvait recevoir en moyenne que de vingt à trente mots, il est évident que presque tous les écrits s'étendaient sur une suite de plusieurs fiches. D'après certains érudits, le mot 策 désignerait en effet plusieurs fiches réunies[1], tandis que le mot 簡 serait réservé à la fiche isolée. Voici les arguments qu'ils proposent à l'appui de leur thèse : en premier lieu, dans le texte du *Yi li* (n° XII) qui nous apprend que, lorsqu'un texte comptait plus de cent mots on l'écrivait sur un *ts'ö* 策, tandis que s'il comptait moins de cent mots, on l'écrivait sur un *fang* 方 ou planchette, le *ts'ö* 策 doit nécessairement désigner un ensemble de plusieurs fiches, car on n'aurait pu écrire un texte de plus de cent mots sur une fiche isolée; c'est ce qui justifie le commentaire de *Kia Kong-yen* que nous avons cité plus haut (n° XIII). En second lieu, *Tou Yu* 杜預 (222-284), dans sa préface du *Tch'ouen-ts'ieou*, dit : « Les grandes affaires, on les écrivait sur des *ts'ö;* les petites affaires, on les écrivait sur des *kien* et des *tou* » (n° XLII) 大事書之於策。小事簡牘。Une variante donne d'ailleurs la leçon 冊 au lieu de 策. *K'ong Ying-ta* explique ce passage de *Tou Yu* en disant que le mot *kien* 簡 désigne une fiche isolée 單執一札謂之爲簡 sur laquelle on ne pouvait écrire qu'une seule ligne et que le mot *tou* 牘 désigne la planchette rectangulaire plus large que la fiche 牘乃方版。版廣

[1] Il s'agit ici du sens du mot 策 à l'époque des *Tcheou*, et non de celui qu'on lui attribua quand on appliqua ce terme à certains édits impériaux de l'époque des *Han* orientaux (cf. p. 24, n. 2).

於簡; quant au *ts'ö* 策, c'était un ensemble de plusieurs fiches réunies 連編諸簡乃名爲策; la variante 冊 confirme cette explication car ce caractère n'est que la représentation figurée de plusieurs fiches réunies par un lien 象其編簡之形。En conclusion donc, dit *K'ong Ying-ta*, « ce qu'on pouvait écrire entièrement en une ligne, on l'écrivait sur une fiche (*kien*); ce qu'on pouvait écrire entièrement en quelques lignes, on l'écrivait sur une planchette (*fang*); ce qu'une planchette était insuffisante à contenir, on l'écrivait sur un paquet de fiches (*ts'ö*) » (n° XLIII) 一行可盡者書之於簡。數行乃盡者書之於方。方所不容者乃書於策。 Enfin le *Tso tchouan* (25e année du duc *Siang* = 548 avant J.-C.) nous raconte que deux historiographes du pays de *Ts'i* ayant été successivement mis à mort pour avoir osé écrire que *Ts'ouei Tchou* avait assassiné son prince, un certain *Nan-che* s'exposa à son tour au dernier supplice en se présentant avec une fiche sur laquelle étaient écrits les mêmes cinq mots accusateurs. « *Nan-che*, apprenant que les grands historiographes étaient tous deux morts, se présenta en tenant en main la fiche » (n° XLIV) 南史氏聞大史盡死執簡以往。On voit que, dans ce passage où il est question d'une fiche isolée qui ne contenait que cinq mots, le *Tso tchouan* se sert du terme 簡, et non du mot 策, ce qui confirme la théorie de *Kia Kong-yen* et de *K'ong Ying-ta*.

Cette théorie est séduisante par sa simplicité; elle est cependant contredite par certains textes du *Tso*

tchouan qui emploient le mot 策 pour désigner une fiche isolée. En 632 avant J.-C. (28e année du duc *Hi*), le roi de la dynastie *Tcheou* conféra par écrit 策命 au marquis de *Tsin*, le titre de chef des seigneurs; le texte de ce document comprend seize mots; il devait donc être tout entier écrit sur une seule fiche et c'est cette fiche isolée que vise le *Tso tchouan* quand il dit que le marquis « accepta la fiche, puis se retira » (n° XLV) 受策以出. De même, en 614 avant J.-C. (13e année du duc *Wen*), il est question d'une fiche que *Jao Tchao* remet à *Che Houei* pour lui communiquer un message qui tient en douze mots; ici encore cette fiche unique est désignée par le caractère 策[1] : (n° XLVI) 繞朝贈之以策曰。« *Jao Tchao* lui remit une fiche ainsi conçue : . . . » Enfin, dans un texte fameux, Mencius dit (VII, *b*. 3) : « Mieux vaudrait ne pas avoir le *Chou* (*king*) que d'ajouter foi à tout ce qui s'y trouve; pour moi, dans le (chapitre du *Chou king* intitulé) *Wou tch'eng*, je n'accepte que deux ou trois courts passages » (n° XLVII) 孟子曰。盡信書。則不如無書。吾於武成取二三策而已矣。Ici, le mot 策 signifie « un court passage » parce qu'il désigne la ligne d'écriture qui se trouve sur une seule fiche. Ainsi, la distinction absolue qu'on a voulu établir entre le 簡 qui serait une fiche unique et le 策 qui serait une série de fiches paraît arbi-

[1] Ne pas traduire, comme le fait Legge (*Chinese Classics*, vol. V, p. 264, *a*) : « Jaou Chaou presented to him a whip, saying : . . . » — *Yen Jo-kiu* (*SHTKK*, chap. XXXV, p. 38 r°) comprend bien qu'il s'agit ici d'une fiche écrite.

traire, car le mot 策 peut aussi bien désigner une fiche unique qu'un ensemble de fiches[1].

Chaque fiche ne contenant qu'une seule ligne d'écriture, il en fallait un nombre considérable pour constituer un livre. A moins donc que le livre ne fût fort court, il était nécessaire de faire, dans un même ouvrage, plusieurs liasses distinctes qu'on appelait des *pien* 篇 parce qu'elles formaient un faisceau réuni 編; comme la répartition des fiches en liasses se conformait autant que possible aux divisions naturelles des livres, le mot *pien* 篇 a pris le sens de « chapitre »[2].

Avec quoi attachait-on les fiches pour former des liasses? Avec de la soie, avons-nous vu lorsqu'il s'est agi des fiches trouvées dans la tombe de *Ki* (n° XIX) et de celles qui furent découvertes dans une sépulture à *Siang-yang* (n° XX). Mais on se servait aussi pour le même objet de fines lanières de cuir et c'est ce qui explique la phrase où *Sseu-ma Ts'ien* (chap. XLVII, p. 10 r°) dit que, lorsque Confucius étudiait le *Yi king*, il lut et relut si souvent le livre que les lanières de cuir se rompirent à trois reprises (n° XLXI) 讀易韋編三絕。

[1] C'est la conclusion à laquelle arrive *Yen Jo-kiu* (*SHTKK*, chap. XXXV, p. 38 r°).

[2] Cf. *Lieou Pao-nan* (*SHTKK*, chap. MLI, p. 1 r°) : « Les anciens écrivaient avec du vernis sur des fiches en bambou; quand il y avait un nombre approximativement suffisant (de ces fiches) pour former un chapitre, on en faisait une liasse distincte qu'on liait avec du cuir » (n° XLVIII) 古人以漆書竹簡。約當一篇卽爲編列。以韋束之。

Il semble bien que les deux caractères 弟 « frère cadet », et 第 « ordre, rang » aient tous deux représenté primitivement des fiches à écrire autour desquelles s'enroulait une lanière. En effet, au mot 弟, le *Chouo wen* (radical 202) dit : (n° L) 韋束之次弟也 « L'ordre établi par le lien de cuir, c'est (ce qu'on appelle) *ti* 弟. » D'autre part, *K'ong Ying-Ta* (574-648), dans son commentaire du *Che king*[1], cite un passage, aujourd'hui perdu, du *Chouo wen*, où il était dit : (n° LI) 第次也。字從竹弟。« Le mot *ti* 第 signifie « ordre de succession »; ce caractère est formé de 竹 et de 弟[2]. » Cette double définition justifie la conclusion d'un critique moderne, *Lieou Pao-nan* 劉寶楠 (mort en 1855) : « D'après la forme des caractères antiques, il est à supposer que 弟 était un mot désignant l'ordre de succession établi par les liens de cuir, tandis que le caractère 第 était un mot désignant les fiches de bambou » (n° LII) 從古字之象。疑弟指韋束之次言。第則指竹簡言。En d'autres termes, les caractères 第 et 弟 ont primitivement un sens identique; ils représentent les fiches entourées d'un lien, et le caractère 第 ne se distingue du caractère 弟 qu'en ce qu'il indique expressément que les fiches étaient en

[1] *Song pen che san king tchou sou, Che king*, chap. 1, p. 1 r°, col. 10.

[2] Dans la citation que fait *Lieou Pao-nan* (*S H T K K*, chap. MLI, p. 1 r°) de ce passage de *K'ong Ying-ta*, il écrit le mot 弟 sans les deux traits du haut, ce qui rend l'étymologie du mot 第 encore plus rigoureuse. Cependant on peut admettre aussi la leçon 弟 et dire que 第 est formé de 竹 et de 弟 abrégé.

bambou; l'image des fiches entourées d'un lien était un symbole destiné à exprimer l'idée d'« ordre de succession »; c'est ce sens qui est resté attribué au caractère 第, tandis que le caractère 弟 a pris le sens plus spécial de « frère cadet », sens qui n'est d'ailleurs qu'une application particulière de l'idée d'« ordre de succession ».

Des livres écrits sur des fiches de bambou, reliées entre elles avec du cuir ou de la soie, étaient exposés à des causes nombreuses de destruction; les insectes rongent le bois et l'humidité le pourrit; aussi les fiches de l'antiquité ont-elles presque toutes disparu; parmi celles qui nous sont parvenues, il faut citer celles que les sables du Turkestan oriental ont préservées depuis la fin du troisième siècle de notre ère jusqu'à l'époque toute récente où elles furent exhumées, les unes par M. A. Stein[1], les autres par Sven Hedin[2].

D'autre part, les fiches étant fort étroites, il devait arriver aisément que quelqu'une d'entre elles s'égarât; c'est ainsi, comme le *Ts'ien Han chou* nous l'a appris (n° XL), que le texte moderne du *Chou king* avait perdu une fiche d'un chapitre et deux fiches d'un autre. A supposer même que les fiches fussent au complet, si le lien qui en maintenait le classement s'était rompu et si elles étaient pêle-mêle,

[1] Cf. M. A. STEIN, *Archaeological exploration in Chinese Turkestan*, planche VI, et *Sand-buried ruins of Khotan*, p. 404-405.

[2] Cf. Karl HIMLY, *Sven Hedins Ausgrabungen am alten Lop-nor* (Petermann's Mittheilungen, vol. XLVIII, 1902, p. 288-290).

c'était une tâche laborieuse et difficile que d'en rétablir l'ordre, vu la brièveté de la portion de texte que contenait chaque fiche. Dans les questions de critique de texte qui peuvent être soulevées à propos des livres anciens, la possibilité d'une interversion des fiches ne doit jamais être perdue de vue. Pour ne citer qu'un exemple, *Sseu-ma Ts'ien* (chap. XLVII, p. 10 r°), *Mo tseu*, le *Han che wai tchouan* et le *Chouo wen* citent tous, en les faisant se suivre immédiatement, les deux phrases parallèles 割不正不食。席不正不坐。« Quand sa nourriture n'était pas coupée régulièrement, il ne mangeait pas; quand sa natte n'était pas disposée régulièrement, il ne s'asseyait pas. » Dans le *Louen yu* actuel (x, 8 et 9), ces deux phrases sont séparées l'une de l'autre par 70 mots. Un critique moderne, *P'an Wei-tch'eng* 潘維城, conjecture avec raison qu'il a dû y avoir quelque interversion entre les fiches du *Louen yu* 疑錯簡也 (*SHTKK*, chap. 918, p. 32 r°).

Un autre inconvénient des livres écrits sur fiches de bambou était leur pesanteur; le *Heou Han chou* nous l'a déjà fait remarquer en parlant de l'invention du papier par *Ts'ai Louen* (n° I). A ce propos, un détail signalé par *Sseu-ma Ts'ien* (chap. VI, p. 11 r°) est significatif; en 212 avant J.-C., deux hommes, énumérant leurs griefs contre l'empereur *Ts'in Che-houang-ti*, disent qu'il pousse l'amour du pouvoir personnel jusqu'à s'être fixé comme tâche journalière d'examiner lui-même un *che* (c'est-à-dire un

poids de cent-vingt livres) d'écrits (n° LIII) 上至以衡石量書。C'est parce que ces écrits étaient rédigés sur des fiches de bambou qu'ils étaient si lourds.

§ 4. Les contrats à coches.

Comment écrivait-on sur les fiches de bambou et sur les tablettes de bois? Avant de répondre à cette question, il est nécessaire de distinguer nettement l'écriture proprement dite de certains autres modes de notation plus rudimentaires et plus anciens.

L'appendice *Hi ts'eu* 繫辭 du *Yi king* 易經 dit: « Dans la haute antiquité, le gouvernement se faisait au moyen de cordes nouées; les générations postérieures substituèrent (à ces cordes nouées) les contrats écrits[1] » (n° LIV) 上古結繩而治。後世易之以書契。La Grande préface 大序 du *Chou king* 書經 attribue cette innovation au mythique souverain *Fou-hi* 伏犧 qui « inventa les contrats écrits pour remplacer les cordes nouées dont on se servait pour gouverner[2] » (n° LV) 造書契以代結繩之政。A vrai dire, aucun de ces deux témoignages n'est bien daté, car il est fort improbable que Confucius (551-479 av. J.-C.) soit l'auteur du *Hi ts'eu* et que *K'ong Ngan-kouo* 孔安國 († 92 av. J.-C.) ait écrit la Grande préface; on peut dire seulement que la Grande préface existait au commencement du

[1] Cf. Legge, *SBE*, vol. XVI, p. 385.

[2] Voir la première ligne de la Grande préface, en tête des éditions du *Chou king*.

quatrième siècle de notre ère et que le *Hi ts'eu* était considéré par *Sseu-ma Ts'ien* (chap. XLVII, p. 10 r°) vers l'an 100 avant notre ère comme un ouvrage déjà vieux de quatre cents ans[1]. Rien cependant ne saurait nous faire douter de l'authenticité de la tradition relative aux cordes nouées; comme on l'a remarqué depuis longtemps, ce mode de notation est identique à celui qui fut pratiqué par les Péruviens dont les *quippos* sont bien connus[2]. Le dire du *Hi ts'eu* et de la Grande préface est d'ailleurs confirmé par un passage du *Tao tö king* 道德經 (§ 80) où *Lao tseu* 老子, l'auteur présumé de ce livre, exprime le désir de « faire revenir le peuple à l'usage des cordes nouées » (n° LVI) 使民復結繩而用之。Dans le sud de la Chine, chez certaines tribus aborigènes, l'emploi des cordes nouées se perpétua jusqu'au douzième siècle de notre ère : *Tchou Hi* 朱熹 (1130-1200) nous apprend que « pour ce qui est des cordes nouées, les diverses tribus barbares *K'i-tong* ont encore aujourd'hui cet usage; il en est aussi qui font des entailles sur des planchettes; tout ce qui concerne les dates en années, mois et jours, ainsi que les quantités numériques d'hommes, de chevaux, de grains et de fourrage, on le note entièrement par des entailles sur des planchettes et il n'y a

[1] La substitution des contrats écrits aux cordes nouées est aussi mentionnée dans une dissertation de *Wei Heng* 衛恆 († 291 après J.-C.), dissertation qui nous a été conservée par le *Tsin chou* (chap. XXXVI, p. 3 v°).

[2] Cf. BERGER, *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, p. 5-7.

absolument aucune confusion[1] » (n° LVII) 結繩。今溪洞諸蠻猶有此俗。又有刻板者。凡年月日時以至人馬糧草之數皆刻板爲記。都不相亂。Les barbares *K'i-tong* 溪同 occupaient le territoire des préfectures actuelles de *Tch'en-tcheou* 辰州, *Yuan-tcheou* 沅州 et *Yong-chouen* 永順, dans le nord-ouest de la province de *Hou-nan;* ils se soumirent à la dynastie *Song* 宋 vers l'an 960 de notre ère[2]. Le texte de *Tchou Hi* qui concerne ces peuplades est important parce qu'il éclaire au moyen de coutumes qu'on pouvait encore observer au douzième siècle une tradition que son antiquité rendait fort obscure. Il résulte avec évidence de ce passage que les deux systèmes de notation en vigueur chez les barbares *K'i-tong,* à savoir les cordes nouées et les morceaux de bois entaillés, servaient exclusivement aux comptes et ne constituaient donc pas à proprement parler une écriture; ils exprimaient simplement des quantités numériques de durée, d'êtres ou d'objets. On peut dès lors se demander si, dans le témoignage du *Hi ts'eu* et de la Grande préface où il est question des contrats écrits 書契 qui se substituèrent aux cordes nouées, il n'y a pas eu omission d'un terme intermédiaire qui serait le contrat représenté, comme chez les barbares *K'i-tong,* par des coches faites sur un morceau de bois; en d'autres termes, il convient de rechercher si, anté-

[1] Ce texte est cité dans la section *Tseu hio tien* de l'encyclopédie *T'ou chou tsi tch'eng,* chap. VIII, p. 1 r°.

[2] Cf. *BEFEO,* t. III. p. 233, n. 2.

rieurement aux contrats écrits 書契, il n'y a pas eu des contrats non écrits 契.

L'étymologie même du caractère 契 nous révèle que les contrats primitifs étaient faits avec des morceaux de bois portant des coches. *Tchou Yun-ts'ien* 朱允倩, qui publia en 1833 son édition du « *Chouo wen* expliqué en détail et arrangé suivant l'ordre des rimes[1] » 說文通訓定聲, dit (chap. XIII, p. 18 r°) : Le signe 丯 représente « les lignes qu'on trace sur le bambou ou sur le bois en guise de notation; quand on grave les lignes, (ce signe) devient 㓞 (par l'adjonction du couteau 刀 à droite). Dans la haute antiquité, on n'avait pas encore les contrats écrits; on gravait des dents (ou coches) sur le bambou ou sur le bois pour rappeler les choses; (le trait vertical) 丨 représente le bambou ou le bois; (les traits obliques) 彡 représentent les dents (ou coches) » (n° LVIII) 按介畫竹木爲識也。刻之爲㓞。上古未有書契。刻齒於竹木以記事。丨象竹木。彡象齒形。Le caractère 契 fut formé par l'adjonction au caractère 㓞 du caractère 大 qui ici représente l'homme; le 契 était donc un contrat conclu entre des hommes 大 et constitué par des coches gravées sur un morceau de bois 丯 au moyen d'un couteau 刀.

Un synonyme du caractère 契 est le caractère 券, formé aussi avec le couteau 刀; mais il com-

[1] Dans le volume XII de la *China Review* (p. 63-76), J. H. Stewart-Lockhart a publié un index fort utile de l'ouvrage de *Tchou Yun-ts'ien* en disposant les caractères de ce dictionnaire suivant l'ordre des 214 clefs.

porte une partie supérieure qui joue un rôle phonétique. Dans les textes qui vont suivre, nous trouverons employés indifféremment tantôt le caractère 契, tantôt le caractère 券, qui peuvent d'ailleurs être réunis pour former l'expression 券契 désignant elle aussi un contrat.

Même après que l'écriture fut devenue depuis longtemps usuelle, on conserva les contrats à coches pour certaines transactions simples. *Kouan tseu* 管子, parlant au duc *Houan* 桓 (685-643 avant J.-C.), de *Ts'i*, lui disait[1] : « Parmi vos grands officiers, il en est qui possèdent des céréales des cinq sortes, des haricots et du millet et qui n'osent en disposer d'une manière ou d'une autre; je demande qu'on leur prenne cela à un prix équitable; de concert avec eux, *vous déterminerez les dents des contrats* et les nombres des mesures de grain, de manière à ce qu'il ne puisse y avoir aucun excès et aucune obscurité » (n° LIX) 子大夫有五穀菽粟者。勿敢左右。請以平賈取之。子與之定其券契之齒釜鏂[2]之數。不得爲侈弇焉。De même on lit dans *Lie tseu* 列子 (chap. VIII, p. 15 r°-v°) : « Un homme de *Song* qui se promenait sur la route trouva un contrat abandonné par quelqu'un; il rentra chez lui

[1] *Kouan tseu*, chap. XXIII, p. 15 r°. On sait que le livre qui porte le nom de *Kouan tseu* est certainement bien postérieur à l'époque où vivait cet homme d'État.

[2] Le *Tso tchouan* (3e année du duc *Tchao*) nous apprend que, dans le pays de *Ts'i*, on se servait de quatre anciennes mesures de capacité qui étaient le 豆, le 區, le 釜 et le 鍾. C'est le mot 區 qui est ici écrit 鏂.

et le cacha; *il en compta secrètement les dents* et dit à ses voisins : « Je serai bientôt riche » (n° LX) 宋人有游於道。得人遺契者。歸而藏之。密數其齒。告鄰人曰。吾富可待矣。

Tout contrat suppose deux parties en présence; aussi le 契 et le 券 étaient-ils divisés en deux moitiés, chacune des deux parties contractantes gardant par devers elle une de ces moitiés. Celui qui donnait, le créancier, avait la moitié de gauche, celui qui recevait, le débiteur, avait la moitié de droite. Dans le *Tao tö king* 道德經 (§ 79), le sage qui distribue libéralement ses bienfaits aux hommes sans rien leur demander en retour, est comparé à un créancier qui « tient la moitié de gauche du contrat et qui ne réclame rien aux autres »[1] (n° LXI) 是以聖人執左契而不責於人。La même métaphore se retrouve dans un discours de l'époque des royaumes combattants rapporté par *Sseu-ma Ts'ien* (chap. XLVI, p. 6 v°) à l'année 312 av. J.-C.[2]; le royaume de *Ts'i* rendant service à *Ts'in* et à *Han* grâce à une combinaison machiavélique, *Sou Tai* 蘇代 dit au conseiller de *Ts'i, T'ien Tchen* 田軫 : « Vous tiendrez toujours la moitié de gauche du contrat au moyen de laquelle vous adresserez des réclamations à *Ts'in* et à *Han* » (n° LXII) 公常執左

[1] Les explications que Stanislas Julien donne au sujet de ce texte (*Le livre de la voie et de la vertu*, p. 290-291) sont très exactes.

[2] Les commentaires de *Sseu-ma Tcheng* et de *Tchang Cheou-Tsie* sont ici fort embrouillés et ne peuvent qu'obscurcir le texte qui est parfaitement clair par lui-même.

券以責於秦韓。Le *Li ki* (chap. *K'iu li*, 1re partie, article 4, § 8) dit que « celui qui offre du grain non décortiqué tient en main la partie droite du contrat » 獻粟者執右契。Ce dernier texte paraît au premier abord en contradiction avec les deux précédents; il n'en est rien cependant, car celui qui offre du grain ne tient la partie droite du contrat que pour la remettre à celui qui va recevoir ce grain, tandis que lui-même gardera la partie de gauche[1].

Quand on invoquait le contrat pour faire foi, on rapprochait l'une de l'autre les deux moitiés du contrat et on vérifiait si les coches de l'une coïncidaient exactement avec les coches de l'autre. Cet instrument primitif des contrats était donc de tous points semblable à la taille des boulangers, des bouchers et des marchands de vin que le Dictionnaire de l'Académie française définit de la manière suivante : « Un petit bâton fendu en deux parties égales, sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches, c'est-à-dire de petites entailles, pour marquer les quantités de pain, de viande, de vin, etc., que l'un fournit à l'autre. »

Pour annuler une dette, le créancier n'avait qu'à briser le morceau de bois qui lui appartenait : c'était ce qu'on appelle briser le contrat 折券. On raconte

[1] Le P. Couvreur (*Li Ki*, t. I, p. 42) traduit donc correctement : « Quand on offre du grain qui est encore dans sa balle, (on va à la salle) en tenant à la main la partie droite du billet et on la présente. » Cependant le mot « billet », qui suppose l'existence du papier, est un anachronisme.

au sujet du fondateur de la dynastie des *Han* occidentaux, que deux marchandes lui livraient du vin à crédit lorsqu'il n'était encore qu'un fort mince personnage; ayant vu les prodiges qui présageaient la grandeur du futur *Kan Hao-tsou*, « à la fin de l'année, ces deux femmes brisèrent toujours leur compte et renoncèrent à leur créance » (n° LXIII) 歲竟此兩家常折劵棄責 (*Sseu-ma Ts'ien*, chap. VIII, p. 1 v°). Le livre attribué à *Kouan tseu* 管子 (chap. XXII, p. 13 r°) expose un système de prêts aux artisans qui fabriquent les vêtements du duc : quand les vêtements du duc sont terminés et ont été livrés, on brise la créance qui attestait le prêt 折劵.

Il est manifeste que les contrats qu'on peut faire en se servant de la taille des boulangers sont de nature très simple. Dès que l'objet de la convention offre quelque complexité et ne porte plus sur des unités rigoureusement homogènes, il faut avoir recours à l'écriture. C'est ce qui arriva pour les 契 et les 劵 qui devinrent les 劵書 et les 書契 lorsqu'on y introduisit l'écriture. Ces deux termes désignant des contrats écrits apparaissent très fréquemment dans la littérature; nous nous bornerons à donner un exemple de chacun d'eux. D'après le *Tcheou li* (article *Siao tsai* 小宰; trad. Biot, t. I, p. 52), « on statue sur (les contestations relatives à) ce qui a été reçu et donné au moyen des contrats écrits » (n° LXIV) 聽取予以書契。 *Sseu-ma Ts'ien* (chap. LXXV, p. 4 r°), racontant l'histoire des débiteurs du prince de *Mong-tch'ang* 孟嘗君, dit que « ceux qui pou-

vaient payer les intérêts vinrent tous; ceux qui ne pouvaient pas payer les intérêts vinrent aussi; tous avaient pris les contrats écrits attestant leurs emprunts d'argent afin de les confronter » (n° LXV). 能與息者皆來。不能與息者亦來。皆持取錢之券書合之。

Ce dernier texte prouve que les contrats, même après qu'ils furent écrits, continuèrent à être formés de deux parties qu'on pouvait confronter pour faire la preuve. En effet, dans les contrats écrits on conserva les coches des contrats non écrits; à vrai dire elles ne servaient plus à stipuler les objets de la transaction, puisque ces objets étaient déterminés par écrit; mais elles étaient un moyen de contrôler que les deux moitiés du contrat se rapportaient exactement l'une à l'autre, comme un chèque à son talon. Dans le *Tso tchouan* (10e année du duc *Siang* = 563 avant J.-C.), il est question d'une contestation qui s'éleva entre deux personnages appelés *Wang-chou* et *Po Yu* au sujet d'une ancienne convention qui, n'étant pas un simple compte numérique, devait nécessairement être écrite; pour trancher le débat, « on invita *Wang-chou* et *Po Yu* à confronter leurs pactes, mais *Wang-chou* ne put pas présenter son contrat » (n° LXVI) 使王叔氏與伯輿合要。王叔氏不能舉其契。

Nous comprenons dès lors la définition que le *Chouo wen* (radical 137, avant-dernier mot) donne du caractère 券 : « Les écrits servant de contrats et divisés en deux parties, on y faisait des entailles sur

le côté au moyen d'un couteau; c'est pourquoi on dit *chou k'i* » (n° LXVII) 券別之書以刀判契其旁。故曰書契。En d'autres termes, l'expression 書契 se justifie par le fait que les contrats écrits comportaient, d'une part, un texte écrit 書, et, d'autre part, des entailles faites sur le côté des deux morceaux de bois 契 qui recevaient l'écriture. *Touan Yu-ts'ai* 段玉裁 (1735-1815), dans son édition du *Chouo wen* (chap IV, p. 50 v°), commente cette définition en disant : « Les tablettes écrites dont chacune des deux parties contractantes possédait une, on y faisait des entailles sur le côté, afin qu'en rapprochant les deux pièces on pût faire foi » (n° LXVIII) 兩家各一之書牘。分刻其旁。俾可兩合以爲信。*Tcheng Hiuan* 鄭玄 (127-200), dans son commentaire au *Tcheou li* (*Che san king tchou sou*, *Tcheou li*, chap. XV, p. 12 v°; article *tche jen* 質人), avait déjà expliqué l'expression 書契 de la manière suivante : « La forme de ces contrats était telle : on écrivait sur deux fiches et on faisait des entailles sur le côté de ces fiches » (n° LXIX) 其券之象書兩札刻其側。*Kia Kong-yen* 賈公彥 (vers 650) ajoute ici la glose : « Les entailles faites sur le côté de ces fiches, c'est comme aujourd'hui les empreintes du doigt » (n° LXX) 刻其側若今畫指也。On sait que les empreintes de doigt, dont notre service anthropométrique fait usage depuis peu, sont utilisées depuis fort longtemps en Chine comme un principe d'identification certain, car les lignes de la peau à l'extrémité des doigts sont différentes chez chaque personne; dire que les entailles

faites sur le côté des fiches sont comparables aux empreintes de doigt, c'est dire qu'elles étaient, comme les empreintes de doigt, un moyen de vérification.

En conclusion donc, dans les contrats appelés 書契, le couteau servait à inciser des marques distinctives en forme d'entailles sur le côté des deux morceaux de bois du contrat; ces entailles étaient une réminiscence des anciennes coches qui constituaient autrefois le contrat lui-même. Mais rien n'indique que, dans les contrats écrits, le couteau ait servi à tracer les caractères qui énonçaient les stipulations de la convention. L'écriture et les entailles sont deux choses nettement distinctes. On comprend cependant que, lorsque l'usage d'écrire sur bois eut été entièrement abandonné, et lorsqu'on n'eut plus que des notions assez vagues sur la manière dont étaient faits les anciens contrats, le souvenir du rôle que jouait le couteau dans la confection des contrats en bois ait pu suggérer l'opinion inexacte qu'on employait le couteau pour graver les caractères de l'écriture. On fut d'ailleurs confirmé dans cette erreur par une glose du commentateur *Tcheng Hiu'an* 鄭玄 (127-200), qu'on interpréta mal; c'est ce que nous allons maintenant établir.

§ 5. Le couteau des écrivains.

Dans le *Tcheou li* (édition du *Che san king tchou sou*, chap. XL, p. 9 v°; section *K'ao kong ki;* trad. Biot, t. II, p. 492), il est question du fonctionnaire

appelé « le *tchou-che* qui fabrique les (couteaux appelés) *siao;* ceux-ci sont longs de un pied et larges de un pouce; en en réunissant six on forme un cercle » (n° LXXI) 築氏爲削。長尺。博寸。合六而成規。Ces couteaux avaient une forme recourbée, de sorte que si l'on en mettait six bout à bout, ils décrivaient une circonférence complète. *Tcheng Hiuan* 鄭玄 (127-200) explique le mot 削 en disant : « C'est aujourd'hui le couteau pour les écrits » (n° LXXII) 今之書刀也。*Tcheng Hiuan* n'a pas jugé nécessaire de préciser sa définition, puisqu'il assimilait le *siao* 削 à un instrument qui était encore en usage de son temps et que tout le monde devait connaître. Mais, quelque cinq cents ans plus tard, quand le couteau pour les livres eut depuis longtemps cessé d'exister parce qu'on n'écrivait plus sur des fiches de bois, l'explication de *Tcheng Hiuan* n'offrit plus une image claire à l'esprit et on en donna une interprétation arbitraire que nous trouvons pour la première fois chez *Kia Kong-yen* 賈公彥 (vers 650 après J.-C.) : « Voici ce que signifie la parole de *Tcheng* (*Hiuan*) : « C'est aujourd'hui le couteau pour les écrits ». A l'époque des *Han*, *Ts'ai Louen* inventa le papier et *Mong T'ien* inventa le pinceau[1]. Dans l'antiquité, comme on n'avait alors ni le papier ni le pinceau, on se servait du (couteau appelé) *siao* pour graver les caractères; puis, au temps des *Han*, quoiqu'on connût le papier et le pinceau, on avait encore

[1] Il y a d'ailleurs ici une inexactitude, car *Mong T'ien* vivait à l'époque de *Ts'in Che-houang-ti*.

les couteaux à écrire; c'était un usage légué par l'antiquité » (n° LXXIII) 鄭云今之書刀者。漢時蔡倫造紙蒙恬造筆。古者未有紙筆。則以削刻字。至漢雖有紙筆。仍有書刀。是古之遺法也。Ainsi *Kia Kong-yen* attribue à l'expression 書刀 « couteau pour les écrits » le sens plus précis de « couteau à écrire ». Un célèbre lettré de l'époque des *Song*, *Wang Ying-lin* 王應麟 (1223-1296) énonce la même thèse dans son *K'ouen hio ki wen* 困學紀聞 (chap. IV, p. 23 v° de la petite édition lithographique publiée à *Chang-hai* en 1889) : « Dans l'antiquité on n'avait pas encore le pinceau. On se servait du couteau à écrire pour graver les caractères sur les planchettes et sur les fiches; cet instrument était ce qu'on appelait le *siao*. Le pays de *Lou* étant celui où furent rédigés le *Che* (*king*) et le *Chou* (*king*), c'est pour cette raison que le *K'ao kong ki* déclare excellents les *siao* de *Lou*[1] » (n° LXXIV) 古未有筆。以書刀刻字於方策。謂之削。魯爲詩書之國。故考工記以魯之削爲良。

La théorie que nous venons de voir soutenue par *Kia Kong-yen* et par *Wang Ying-lin* a si bien pris droit de cité en Chine que l'expression 削牘 a le sens de « écrire une lettre », ainsi qu'on peut le voir dans une missive du célèbre épistolier *Wang Tao-kouen* 汪道昆 (docteur en 1547)[2].

[1] Allusion à un passage du *K'ao kong ki*, où il est dit que les meilleurs *siao* proviennent du pays de *Lou* (*Song pen che san king tchou sou fou kiao k'an ki*. *Tcheou li*, chap. XXXIX, p. 2 r°; trad. Biot, t. II, p. 460.

[2] Voir cette missive dans le *Cursus litteraturae sinicae*, vol. IV,

Cependant, comme nous allons le constater par d'autres témoignages, le couteau appelé *siao* 削 servait en réalité à effacer les caractères fautifs. Pour concilier les deux manières de voir, certains érudits chinois ont supposé que ce couteau était conformé de façon à tenir lieu de grattoir pour effacer si on employait le tranchant, et en même temps de poinçon pour graver si on employait la pointe; telle est l'opinion qui a été adoptée par Biot (voir la planche à la fin du deuxième volume de sa traduction du *Tcheou li*) et par le P. Couvreur (*Dictionnaire chinois-français*, au mot 削). Nous croyons pouvoir prouver au contraire que le couteau servait uniquement à effacer, et que l'instrument qui servait à écrire était en réalité le *pi* 筆, lequel n'est pas nécessairement dès l'origine identique au pinceau de nos jours.

Wong Yuan-k'i 翁元圻 qui, à l'âge de soixante-quinze ans, publia en 1825 une édition du *K'ouen hio ki wen* en y joignant un commentaire, a rappelé, à propos du passage de ce livre cité plus haut (n° LXXIV), une remarque de son ami *Wang Hiu* 王煦, qui condamne la thèse soutenue par *Wang Ying-lin* : « Les anciens se servaient pour écrire du *pi* qu'ils trempaient dans le vernis; quand ils avaient fait une erreur, ils se servaient du couteau pour l'enlever en

p. 515, du P. Zottoli; dans les Prolégomènes de ce même volume (p. XVII, n° 50), le P. Zottoli dit que *Wang Tao-kouen* fut reçu docteur en la même année que *Wang Che-tcheng* 王世貞; or *Wang Che-tcheng* obtint ce titre en 1547 (*Ming che*, chap. CCLXXXVII, p. 8 v°).

la grattant; mais ce n'est pas à dire que le *pi* fût la même chose que le *siao* » (n° LXXV) 古人以筆點桼而書。誤則以刀削去之。非謂筆即削也。 On peut en effet confirmer par divers textes cette valeur propre du mot 削 qui signifie « le couteau à effacer », et par suite « effacer » : dans le *Tso tchouan* (27[e] année du duc *Siang* = 546 avant J.-C.), il est question d'une donation de soixante villes qui fut faite par le duc de *Song* 宋 à un certain *Hiang Siu* 向戌; celui-ci montra l'acte de donation à *Tseu-han* 子罕 qui, trouvant cette récompense imméritée, « effaça l'acte en le grattant et le jeta loin »[1] (n° LXXVI) 削而投之。 *Sseu-ma Ts'ien* (chap. XLVII, p. 11 v°), parlant de la manière parfaite dont Confucius composa le *Tch'ouen ts'ieou*, dit : « Ce qui était à écrire, il l'écrivit; ce qui était à effacer, il l'effaça » (n° LXXVII) 筆則筆。削則削。 Cette phrase se retrouve sous la forme 削則削。筆則筆。 dans le chapitre *Li yo tche* du *Ts'ien Han chou* (chap. XXII, p. 3 r°); le commentateur *Yen Che-kou* 顏師古 (579-645) en donne l'explication suivante : « Le mot *siao* signifie que lorsqu'il y avait quelque chose à supprimer en le grattant, on se servait du couteau pour gratter les fiches en bambou ou les planchettes en bois; le mot *pi* signifie que lorsqu'il y avait un passage à ajouter,

[1] LEGGE (*Chinese Classics*, vol. V, p. 534 *b*) traduit : « With this he cut (to pieces the document) and cast it away. » Mais *Wong Yuan-k'i* (commentaire du *K'ouen hio ki wen*, chap. IV, p. 23 v°) cite ce texte du *Tso tchouan* comme une preuve que le mot 削 a le sens de « effacer en grattant ».

on se servait du *pi* pour l'y mettre en l'écrivant » (n° LXXVIII) 削者謂有所刪去以刀削簡牘也。筆者謂有所增益以筆就而書也。On remarquera d'ailleurs que le caractère 刪 dont se sert *Yen Che-kou* pour gloser le mot 削 est un caractère purement figuratif qui représente une liasse de fiches 冊 et le couteau 刀; ce caractère a donc le sens d'« effacer », puisque le couteau n'avait d'autre rôle que de gratter les mots fautifs sur les fiches en bois.

Nous avons vu plus haut (texte n° XXXIII) que, en 121 après J.-C., un certain *Tcheou P'an* demandait qu'on plaçât devant son cercueil un couteau et un *pi* 刀筆各一. Ces deux instruments étaient en effet indispensables à toute personne qui voulait écrire. Ceci nous révèle l'origine de l'expression 刀筆吏 « l'officier du couteau et du *pi* », qui, à l'époque des *Han*, désigne un scribe. Dans la biographie de *Siao Ho* 蕭何 († 193 avant J.-C.), *Sseu-ma Ts'ien* (chap. LIII, p. 3 r°) dit : « Le conseiller d'état *Siao Ho* avait été au temps des *Ts'in* un simple scribe » (n° LXXIX) 蕭相國何於秦時爲刀筆吏。De même en 115 avant J.-C., le *yu-ché-ta-fou Tchang T'ang* 張湯, au moment de se suicider, laisse une lettre adressée à l'empereur et commençant par ces mots : « Moi, *T'ang*, je n'avais pas le moindre mérite; je sortais du rang des scribes » (n° LXXX) 湯無尺寸之功。起刀筆吏。(*Sseu-ma Ts'ien*, chap. CXXII, p. 5 r°). Nous lisons dans une requête de *Kia Yi* 賈誼 (193-161 avant J.-C.) à l'empereur (*Ts'ien Han chou*, chap. XLVIII, p. 7 v°) : « Ce à quoi les officiers ordi-

naires attachent de l'importance, ce sont les couteaux et les *pi*, les étuis et les boîtes » (n° LXXXI) 俗吏之所務在於刀筆筐篋。« Les couteaux, dit le commentaire de *Yen Che-kou* (579-645), sont ce qui sert à gratter les fiches écrites; les étuis et les boîtes étaient ce dans quoi on plaçait les écrits[1] »

[1] Ces boîtes étaient indispensables pour garder les fiches. Cf. *Ts'ien Han chou* (chap. LIX, p. 3 v°) : dans les dernières années du règne de l'empereur *Wou* (140-87 avant J.-C.), « on égara trois boîtes d'écrits » 亡書三篋; un certain *Tchang Ngan-che* 張安世, fils du célèbre *Tchang T'ang* 張湯, put reconstituer de mémoire tous les documents, et, quand on retrouva les originaux, on constata qu'il n'avait commis aucune erreur. — Dans le *Heou Han tchou* (chap. XLI, p. 5 v°), il est question d'un tirage au sort qui se fit de la manière suivante : sur une fiche on écrivit les mots « général en chef » qui en faisaient un insigne d'autorité; puis, outre cette fiche, on en mit deux autres sur lesquelles il n'y avait rien d'écrit dans une boîte; trois hommes furent alors invités à tirer chacun une de ces fiches, et celui qui prit la fiche portant la mention « général en chef » fut investi de l'autorité suprême. (N° LXXXIV) 乃書札爲符曰上將軍。又以兩空札置笥中。(commentaire de l'année 676 : le mot 札 est l'équivalent du mot 簡 « fiche de bambou »; le mot 笥 est l'équivalent du mot 篋 « boîte [pour les fiches] »). — Outre les boîtes, on se servait aussi de sacs pour mettre les fiches. L'encyclopédie *Yuan kien lei han* (chap. CCIX, p. 1 r°) cite à ce propos un texte qui provient, dit-elle, du *Han chou*, mais nous ne l'avons pas retrouvé dans le chapitre LIX du *Ts'ien Han chou* : « *Tchang Ngan-che*, portant le sac et ayant le *pi* passé dans les cheveux, servit l'empereur *Hiao-wou* pendant plusieurs dizaines d'années; il se vit renommé pour son loyalisme et son zèle » (n° LXXXV) 漢書。張安世持橐簪筆事孝武帝數十年。見謂忠謹。Commentaire : « Le sac est le sac pour les écrits; les officiers attachés à la personne de l'empereur, portant sur le dos le sac (à fiches) et ayant le *pi* passé dans les cheveux, se tenaient à la suite du souverain, prêts et attentifs pour les cas où dans les interrogatoires il y avait

(n° LXXXII) 刀所以削書札。筐篋所以盛書。 D'après le *Heou Han chou* (chap. XLI, p. 6 r°), lors d'un banquet qui eut lieu en l'an 25 après J.-C., « du milieu de l'assemblée un homme sortit un couteau et un *pi* et se mit à écrire une adresse pour féliciter; parmi les autres, ceux qui ne savaient pas écrire se levèrent pour aller lui demander (de mettre leurs noms sur l'adresse) » (n° LXXXIII) 其中一人出刀筆書謁欲賀。其餘不知書者起往請之。 Le commentaire du *Heou Han chou* publié en 676[1] ajoute ici la glose suivante : « Quand les anciens notaient quelque chose, ils l'écrivaient sur des fiches en bambou; lorsqu'ils avaient commis une erreur, ils se servaient du couteau pour la gratter et l'enlever; c'est pourquoi on dit : le couteau et le *pi* » (n° LXXXVII) 古者記事書於簡冊。謬誤者以刀削而除之。故曰刀筆。 Enfin, lorsque *Wang Tch'ong* 王充 (27-97 ap. J.-C.) composait son grand ouvrage intitulé le *Louen heng* 論衡, le *Heou Han chou* (chap. LXXIX, p. 1 r°) nous apprend qu'« il avait placé contre chaque porte, chaque fenêtre et chaque muraille des couteaux et des *pi* »[2], pour être prêt à quelque chose à noter par écrit » (n° LXXXVI) 橐契橐也。近臣負橐簪筆從備顧問或有所記。

[1] Cf. p. 28, n. 2.

[2] Le *Yuan kien lei han* (chap. CCIX, p. 1 r°) cite le *Heou Han chou* 後漢書 de *Sie Tch'eng* 謝承 (ce dernier ayant été gouverneur de *Wou-ling* 武陵太守 à l'époque de la dynastie de *Wou* 吳, 222-277 après J.-C.), où le même fait est rapporté d'une manière un peu différente : « A l'intérieur de sa maison, *Wang Tch'ong* avait disposé auprès de chaque porte grande ou petite,

noter le moindre fait dès qu'il se présentait à son esprit (n° LXXXVIII) 戶牖牆壁各置刀筆。

§ 6. Le style en bois.

Puisque le couteau servait seulement à effacer et puisque l'instrument avec lequel on écrivait sur bois était le *pi* 筆, qu'était-ce au juste que le *pi*? Actuellement ce mot désigne le pinceau dont l'invention est attribuée au fameux général *Mong T'ien* 蒙恬, qui périt aussitôt après la mort de *Ts'in Che-houang-ti* en 210 avant J.-C. A supposer que la paternité de *Mong T'ien* ne soit pas incontestable, il n'en reste pas moins vrai que la tradition paraît avoir raison en reportant l'invention du pinceau au règne de *Ts'in Che-houang-ti*. Mais, si le mot 筆, depuis l'époque des *Ts'in* jusqu'à nos jours, s'est appliqué exclusivement au pinceau, il semble bien qu'il ait existé avant l'invention du pinceau et que, par conséquent, il ait à l'origine désigné un instrument tout différent. On s'accorde en effet à considérer comme antérieur à la dynastie *Ts'in* le chapitre *K'iu li* du *Li ki* dans lequel nous relevons la phrase suivante (*Che san king tchou sou*, *Li ki*, chap. III, p. 16 r°; traduct. Couvreur, t. I, p. 54) : (Quand un prince se

de chaque mur et de chaque colonne des *pi* et des encriers, des fiches et des tablettes, et dès qu'il voyait quelque chose il écrivait : il composa ainsi le *Louen heng* en 85 chapitres » (n° LXXXIX) 王充於宅內門戶牆柱各置筆硯簡牘。見事而作。著論衡八十五篇。

déplace,) « le clerc emporte avec lui le *pi;* ses subordonnés emportent (le texte des) paroles » (c'est-à-dire le texte des conventions jurées et autres documents officiels) (n° XC) 史載筆。士載言。 — Le dictionnaire *Eul ya* 爾雅 (section 釋器), dont la première rédaction est peut-être antérieure à Confucius (551-479 av. J.-C.), mentionne aussi le *pi* en disant : « Le *pou-lu*, c'est ce qu'on appelle le *pi* » (n° XCI) 不律謂之筆. — Le *Tchan kouo ts'ö* 戰國策 (section de *Ts'i* 齊, vers la fin; chap. XIII, p. 4 v°, de l'édition lithographique de *Chang-hai*, 1896) raconte que, en 249 avant J.-C., au moment où la reine douairière de *Ts'i* allait mourir, son fils « prit un *pi* et une tablette pour recueillir ses paroles » (n° XCII) 取筆牘受言。 — Enfin le *Han che wai tchouan* 韓詩外傳 de *Han Ying* 韓嬰 (2ᵉ siècle av. J.-C.) nous parle (chap. VII, p. 5 v°) d'un certain *Tcheou Cho* 周舍 qui était l'intègre conseiller de *Tchao Kien-tseu* 趙簡子 († 458 av. J.-C.) et qui ne lui ménageait pas les remontrances; il disait à son maître : « Avec mon *pi* trempé dans l'encre et ma tablette tenue en main, je surveillerai les fautes de Votre Seigneurie » (n° XCIII) 墨筆操牘從君之過。

Ces quatre textes justifient la thèse de certains érudits chinois qui soutiennent que, antérieurement au pinceau, le *pi* 筆 était une sorte de style en bois dont on trempait la pointe dans le vernis ou dans l'encre pour écrire.

Voici quelques-uns des passages où est exposée cette thèse : Un auteur de l'époque des *Yuan*, *Wou-*

k'ieou Yen 吾邱衍, qui composa au XIVe siècle un ouvrage intitulé *Hio kou pien* 學古編, dit : « Les caractères *k'o-teou* (têtards) sont les ancêtres des caractères; ils ressemblent à la forme des petits de grenouilles; dans la haute antiquité, on n'avait ni pinceau ni encre; on se servait d'une baguette de bambou qu'on trempait dans le vernis pour écrire sur le bambou. Le bambou était dur et le vernis était épais; le tracé (des caractères) ne pouvait se bien faire; c'est pourquoi (les traits) avaient la tête grosse et la queue fine, ce qui leur donnait cette apparence (de têtards) » (n° XCIV) 科斗書乃字之祖。像蝦蟆子形。上古無筆墨。以竹挺點漆書竹上。竹硬漆膩。畫不能行。故頭粗尾細。似其形耳。 — Dans l'édition du *Tcheou li* publiée sous le titre de *K'in ting tcheou kouan yi sou* 欽定周官義疏 avec une préface de l'empereur *K'ien long* datée de l'année 1748, les décisions (案) des éditeurs présentent la glose suivante (chap. XLI, p. 3 r°, à propos de la phrase 築氏爲削; cf. plus haut, texte n° LXXI) : « Le *K'iu li* dit : Le clerc emporte avec lui le *pi*. Le *Eul ya* dit : Le *pou-lu* est ce qu'on appelle le *pi*. (Ainsi) le nom de *pi* a une origine fort ancienne : ce n'est pas *Mong T'ien* qui le premier a inventé cet instrument. Dans l'antiquité, ce qu'on écrivait sur la soie, comme les bannières portant les noms ou les titres des défunts, ou comme les peintures, ne pouvait pas être gravé au couteau et devait nécessairement être fait avec le *pi*. Il est probable que, dans l'antiquité, on se servait simplement d'un (morceau de)

bambou; c'est pourquoi le caractère *pi* 筆 est formé avec le bambou 竹; lorsqu'arriva *Mong T'ien*, il se servit de poils d'animaux » (n° XCV) 曲禮史載筆。爾雅不律謂之筆。筆之名由來巳久。非蒙恬始造也。古帛書銘旌之類。及繢畫之事。非可刀刻。必有筆爲之。疑古但用竹。故筆字從竹。至蒙恬乃用獸毛耳。Ainsi les éditeurs du *Tcheou li* à l'époque *K'ien-long* admettent que, antérieurement à l'invention du pinceau fait de poils d'animaux, on se servait pour écrire sur la soie d'un instrument appelé *pi* 筆, qui était une sorte de style fait d'un morceau de bambou, comme l'indique l'étymologie même du caractère 筆; il est vrai que, aussitôt après, ces mêmes éditeurs, induits en erreur par le fameux commentaire de *Tcheng K'ang-tch'eng* où il est parlé des couteaux à écrire 書刀 (texte n° LXXII), soutiennent que, en même temps qu'on se servait du style en bambou pour tracer les caractères sur la soie, on employait le couteau pour les graver sur bois. Mais nous avons vu que le couteau n'avait jamais été affecté à cet usage; il semble donc que, puisque ces éditeurs admettent l'existence du style en bambou antérieur au pinceau pour écrire sur la soie, ils auraient dû aller plus loin et soutenir que le style en bambou était apte à écrire aussi bien sur les fiches en bambou ou les planchettes en bois que sur les pièces de soie. Cette dernière opinion me paraît être celle de *Touan Yu-ts'ai* (1735-1815) dans son commentaire au *Chouo wen* (chap. XIII, *b*, p. 38 v°, au mot 墨) : « Au-dessous du caractère 聿,

(le *Chouo wen*) dit : « C'est ce dont on se sert pour « écrire; dans le pays de *Tch'ou* on appelle (cet in- « strument *yu* 聿; dans le pays de *Wou*, on l'appelle « *pou-lu* 不律; dans le pays de *Yen*, on l'appelle *fou* « 弗; dans le pays de *Ts'in*, on l'appelle *pi* 筆. » Ici (c'est-à-dire au mot 墨), (le *Chouo wen*) dit : « *Mo* « 墨, c'est l'encre pour écrire. » C'est la preuve que le *pi* 筆 et l'encre 墨 existaient dès l'antiquité et qu'ils n'apparurent pas pour la première fois avec *Mong T'ien*. Ce qu'on manifestait sur le bambou et sur la soie, c'est ce qu'on appelait les écrits 書[1]. Sur (les fiches en) bambou et sur (les tablettes en) bois, (on écrivait) avec du vernis; sur la soie, ce devait être certainement avec de l'encre. D'ailleurs l'usage de la soie (comme matière sur laquelle on écrivait) n'a certainement pas commencé à l'époque des *Ts'in* et des *Han;* (déjà) à l'époque des *Tcheou* on se servait des écrits scellés; or les empreintes de sceaux devaient être nécessairement apposées sur de la soie et n'auraient pu être apposées sur le bambou et sur le bois. Ainsi il est évident que les anciens ne se servaient pas uniquement du bambou et du bois (comme matière sur laquelle écrire) » (n° XCVI) 聿下曰。所以書也。楚謂之聿。吳謂之不律。燕謂之弗。秦謂之筆。此云。墨書墨也。蓋筆墨自古有之。不始於蒙恬也。箸於竹帛謂之書。竹木以桼。帛必以墨。用帛亦必不起於秦漢也。周人用璽書。印章必施於帛而不可施於竹木。

[1] Cette phrase est tirée de la préface de *Hiu Chen* au *Chouo wen* (cf. édition de *Touan Yu-ts'ai*, chap. xv, *a*, p. 2 v°).

然則古不專用竹木信矣。Comme on le voit, *Toüan Yu-ts'ai* se propose de démontrer que, dès l'époque des *Tcheou*, on écrivait sur soie et que par conséquent on possédait l'instrument appelé *pi* 筆 et l'encre; incidemment, il indique que, pour écrire sur bambou et sur bois, on se servait de vernis, au lieu d'encre; cela prouve que, aux yeux de *Touan Yu-ts'ai*; les anciens ne gravaient pas les caractères quand ils écrivaient sur les fiches et les tablettes; ils les traçaient au vernis. Nous en concluons que, d'après *Touan Yu-ts'ai*, les anciens trempaient leur style en bois appelé *pi* 筆 dans le vernis quand ils écrivaient sur bois, et dans l'encre quand ils écrivaient sur soie.

Mon opinion personnelle est que les écrits sur soie ne firent vraisemblablement leur apparition qu'à l'époque de *Ts'in Che-houang-ti* et que c'est en réalité l'invention du pinceau qui en rendit l'existence possible. Mais ce qui me paraît démontré, c'est que, antérieurement aux *Ts'in*, on se servait pour écrire sur les fiches en bambou ou sur les planchettes en bois d'une tige en bambou qu'on commença par tremper dans une sorte de vernis ou de laque de couleur foncée; plus tard, on substitua l'encre au vernis.

L'existence de livres écrits sur bois avec du vernis nous est attestée par ailleurs : dans la biographie de *Chou Si* 束晳, le *Tsin chou* (chap. LI, p. 11 r°), décrit en détail les ouvrages écrits sur des fiches de bambou qui furent trouvés en 279 ou 281 après J.-C. dans une tombe de la sous-préfecture de *Ki* 汲 (préf. de

Wei-houei, prov. de *Ho-nan*); il ajoute qu'« ils étaient écrits au vernis et tous en caractères *k'o-teou* (c'est-à-dire antiques) » (n° XCVII) 漆書皆科斗字。Ces ouvrages avaient été placés dans la tombe en 299 avant J.-C.; ils sont par conséquent antérieurs à l'invention du pinceau par *Mong T'ien*. Il est possible d'ailleurs que le témoignage du *Tsin chou* ne s'applique pas à tous ces livres sans exception, car *Siun Hiu* 荀勗 (fin du IIIe siècle de notre ère), dans sa préface au *Mou t'ien tseu tchouan* 穆天子傳, qui est un des livres découverts dans la tombe de *Ki*, nous apprend, comme nous l'avons vu plus haut (texte n° XIX), que cette relation était écrite à l'encre 以墨書。En réalité donc, il semble que la théorie de *Touan Yu-ts'ai* soit trop rigide en attribuant le vernis aux écrits sur bois et l'encre uniquement aux écrits sur soie; quand on écrivait sur bois, on dut d'abord se servir de vernis; plus tard, on employa l'encre, et les deux procédés restèrent alors concurremment en usage. Ce qui est du moins certain, c'est que ces fiches de bambou de la tombe de *Ki*, qui sont d'une authenticité peu contestable et qui sont antérieures à l'invention du pinceau, n'étaient pas gravées, mais qu'elles portaient des caractères écrits, les uns au vernis, les autres à l'encre, avec un instrument qui ne pouvait être qu'une sorte de plume ou de style en bambou. Je rappellerai encore que, vers l'an 30 ap. J.-C., *Tou Lin* 杜林 († 47 après J.-C.) montra à quelques savants lettrés « un volume du *Chang chou* (*Chou king*) en caractères

antiques, écrit au vernis[1], qu'il avait trouvé auparavant dans l'arrondissement de *Si* » (n° XCVIII) 林前於西州得漆書古文尙書一卷 (*Heou Han chou*, chap. LVII, p. 4 v°). Je ne me porte point garant de l'authenticité de ce texte antique du *Chou king*, mais, à supposer qu'il soit l'œuvre d'un faussaire, on dut tout au moins s'efforcer de lui donner l'apparence d'un livre ancien, et c'est pourquoi il se trouva être écrit au vernis.

La proposition que, antérieurement à l'invention du pinceau, les caractères chinois étaient, non gravés au couteau, mais écrits à l'encre ou au vernis avec un style en bois, est confirmée par la simple inspection du tracé des caractères anciens[2]. En effet, les

[1] Il ne faut pas traduire 漆書 par « lacquered tablets » comme le fait LEGGE (*Chinese Classics*, vol. III, prolégomènes, p. 28), ou par « livres laqués », comme je l'ai fait moi-même (*Se-ma Ts'ien*, trad. fr., t. I, Introduction, p. CXIV, n. 3).

[2] La plupart des caractères étudiés par le dictionnaire *Chouo wen* (100 après J.-C.) sont des caractères *siao tchouan* 小篆, qui sont ceux qu'on employa à l'époque de *Ts'in Che-houang-ti* après les travaux sur l'écriture auxquels s'étaient livrés *Li Sseu* 李斯, *Tchao Kao* 趙高 et *Hou Wou-king* 胡毋敬 (préface de *Hiu Chen*, édition du *Chouo wen* par *Touan Yu-ts'ai*, chap. XV, *a*, p. 10 r°-v°; ailleurs, p. 16 v°, *Hiu Chen* semble attribuer l'invention des caractères *siao-tchouan* à *Tch'eng Mao* 程邈, mais, comme l'a montré *Touan Yu-ts'ai*, il y a là une interversion dans l'ordre des phrases de la préface de *Hiu Chen*; *Tch'eng Mao* est en réalité l'inventeur de l'écriture *li* 隸書). Les caractères *siao tchouan* sont antérieurs à la diffusion de l'usage du pinceau, qui n'avait pas encore été inventé ou qui venait à peine de l'être. Plus anciens encore sont les caractères antiques 古文 et les caractères *tcheou* 籀 que *Hiu Chen* admit en assez grand nombre dans son ouvrage à côté des caractères *siao tchouan*. On peut donc considérer

traits qu'on aurait pu marquer sur du bois avec la pointe d'un couteau auraient dû être soit horizontaux, soit verticaux, c'est-à-dire suivre les fibres du bois ou les couper à angle droit; l'ancienne écriture devrait donc, si elle avait été gravée, offrir un aspect plus rectangulaire et plus rigide que l'écriture au pinceau; or il n'en est rien, et les caractères anciens se distinguent au contraire des caractères modernes par leurs contours plus arrondis. La seule explication plausible de la forme de ces caractères est celle même que nous avons indiquée : ils ont dû être tracés avec un petit bâton pointu qu'on trempait dans une substance colorante.

Si nous faisons abstraction des écrits sur soie et des écrits sur tablettes de bois, les premiers peu répandus à cause de leur cherté et relativement récents, les seconds réservés à certains actes du gouvernement, nous voyons que les anciens livres chinois étaient pour la plupart écrits avec un style en bambou sur des fiches étroites également en bambou, qui ne contenaient le plus souvent qu'une seule ligne d'écriture. Cette conclusion, à laquelle nous sommes arrivé par l'examen des textes, se trouve en parfait accord avec les faits que nous ont révélés les fouilles récentes de M. A. Stein dans le Turkestan

les caractères étudiés par le *Chouo wen* comme n'ayant pas été tracés avec le pinceau; or il suffit de jeter les yeux sur ces caractères arrondis pour voir qu'ils n'ont pu être gravés au couteau; il reste donc seulement qu'ils aient été écrits avec une tige de bois trempée dans l'encre.

oriental : au nord de Niya, ce célèbre explorateur a découvert toute une série de fiches en bois qui font partie des archives d'une administration chinoise; ces fiches sont longues de 21 à 22 centimètres et ne présentent qu'une seule ligne d'écriture[1]; dans le tas de débris où elles étaient enfouies gisait une plume en bois de tamarix surmontée d'un bouton en os[2]; c'est avec cet instrument qu'on a dû écrire sur ces fiches, où les caractères chinois prennent un aspect différent de celui auquel nous a habitués le pinceau moderne. Nous sommes donc ici en présence d'écrits identiques à ceux qu'a connus l'antiquité chinoise; la seule différence provient de ce que, dans la Chine propre, on se servait du bambou, tandis que, dans le Turkestan oriental, on dut nécessairement recourir à un bois d'une autre espèce. L'une des fiches de Niya porte la date de 269 après J.-C.[3]; nous apprenons ainsi que, malgré l'invention du papier en l'an 105 de notre ère, l'usage des fiches en bois se perpétua pendant plus d'un siècle et demi après cette date; il n'y a pas lieu d'en être surpris, puisque *Tcheng Hiuan*, mort en

[1] Cf. M. A. Stein, *Archæological exploration in Chinese Turkestan*, planche VI.

[2] Cf. *ibid.*, planche VII. L'usage des styles en bois subsista dans le Turkestan oriental au moins jusqu'au VIIe siècle de notre ère, car le *T'ang chou* (chap. CCXXI, *a*, p. 10 r°) nous dit que les gens de Khoten se servent de (tiges de) bois en guise de pinceaux 以木爲筆; cf. mes *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 125 et p. 311.

[3] Cf. M. A. Stein, *Sand-buried ruins of Khotan*, p. 405.

200 après J.-C., nous dit que de son temps les scribes se servaient encore du couteau à effacer (texte n° LXXII), ce qui prouve qu'ils continuaient à écrire sur les fiches en bois. Les fiches de Niya sont un des spécimens tardifs de ce que furent pendant plus de mille ans les livres chinois[1].

[1] Le texte le plus ancien où soient mentionnés les écrits sur fiches paraît se trouver dans le *Che king* (section *Siao ya*, décade I, ode 8, strophe 4); «nous redoutons ces écrits sur fiches» 畏此簡書, disent des soldats qui se plaignent des fatigues endurées dans une expédition militaire, mais qui n'osent enfreindre les ordres écrits de leurs chefs.

RECHERCHES
SUR LE POINT DE DÉPART
DES
NOMS DES RIŠIS VÉDIQUES,

PAR

M. P. REGNAUD.

Une des principales questions que soulève l'interprétation méthodique des Védas est celle de la valeur qu'il convient d'attacher à leur égard à la tradition indigène. Tout d'abord, il est évident qu'on ne saurait l'accepter sans contrôle. D'une manière générale, les données brâhmaniques pour tout ce qui ressort de la philologie sont d'un caractère si visiblement fautif qu'elles nécessitent un sérieux examen, comme gage indispensable de la confiance qu'on pourrait leur accorder. Avant de s'en servir pour expliquer les Védas, il s'agit de savoir si l'exégèse védique sous ses différentes formes — lexicographie, grammaire, théologie, mythologie, etc. — avait l'intelligence réelle du sens exact et primitif des textes qu'elle prétendait éclairer; ce qui revient à demander si le brâhmanisme est bien la suite du védisme, et non pas seulement sa déformation au gré d'interprètes pour

qui la signification véritable des hymnes du sacrifice était plus ou moins lettre morte.

L'étude complète de cette grave question implique un travail qu'il ne saurait s'agir en ce moment d'entreprendre dans son ensemble. Je voudrais simplement appliquer la méthode qu'il requiert à une partie bien déterminée du domaine qu'il peut embrasser, et poursuivre par là des premiers résultats qui serviraient de point d'attache à ceux qu'y ajouteraient des recherches ultérieures.

Pour bien préciser donc mon but actuel, mon intention est d'essayer de montrer l'origine du nom des chantres védiques, ou des rišis, qui auraient été les auteurs des hymnes d'après les indications fournies par l'index brâhmanique intitulé *Sarvānukramaṇī*[1].

Pour l'auteur de ce document, comme pour tous les détenteurs indigènes de la tradition brâhmanique, la question est claire et n'admet aucun doute : la liste dont il s'agit est conforme à la réalité et répond à ce qu'elle annonce, à savoir la désignation authentique de personnages ayant vécu et se rattachant à de vastes familles sacerdotales, telles que les Aṅgirasas, les Kāṇvas, les Atreyas, etc., dont l'appellation patronymique (*cognomen*) est le plus souvent ajoutée au nom proprement dit.

Ces attributions sont d'autant plus vraisemblables et spécieuses à première vue, qu'elles se rattachent

[1] J'en ai suivi le texte tel qu'il est donné à la fin du 2e volume (p. 463-513) de la 2e édition des Hymnes du Rig-Veda, de Th. Aufrecht.

ainsi à de nombreux détails de couleur historique et à des traditions dont les parties mythiques, l'évhémérisme aidant, peuvent se rattacher à l'histoire. Les hymnes védiques étant la propriété des brâhmanes, quoi d'étonnant d'ailleurs à ce qu'ils aient eu pour auteurs des familles brâhmaniques dont le nom, la race et les œuvres se seraient perpétués jusqu'à l'époque où des données positives sont entrées en scène?

Malheureusement, il n'y a là que des vraisemblances, et la tâche de l'interprétation critique et sans parti pris est justement de contrôler les vraisemblances et de s'assurer de leur bon aloi. Or quels doutes ne surgissent-ils pas sur l'historicité du personnage quand l'on voit, par exemple, que le riši Urucakri Âtreya est donné comme l'auteur de l'hymne du Rig-véda V, 67, dans lequel le mot *urucakri* (au pluriel *urucakrayaḥ*) figure au vers 4 et le mot *atri* (au datif-ablatif pluriel *atribbyaḥ*) au vers 5? Ces doutes deviendront une certitude si l'on constate, à la suite de l'examen du tableau ci-dessous, que le cas d'une identité ou d'une ressemblance frappante entre le nom des chantres védiques et un ou plusieurs mots du texte des hymnes correspondants à chacun d'eux, se présente au moins 350 fois sur environ 400 dénominations de rišis. Seulement 45 (soit le dixième de ces dénominations) ne se prêtent pas au rapprochement dont les neuf dixièmes des autres cas sont susceptibles. Rien ne saurait être, ce semble, d'une éloquence plus probante. Il importe d'ailleurs

de remarquer, en ce qui concerne l'exemple cité, qu'il n'y a aucun rapport de sens entre *urucakri* prétendu nom d'un riši et notre *urucakrayaḥ* du texte qui est un adjectif signifiant « qui écarte, — donne du large, — met en liberté ». De son côté, le patronymique *ātreya* a vraisemblablement été suggéré par le mot apparenté *atri* du vers 5. Dans les deux cas, le rapport quoique certain n'est qu'extérieur ou verbal, ou plutôt il repose sur une interprétation fautive du texte de l'hymne qui s'est traduite par l'attribution à son auteur d'une appellation suggérée par les mots *urucakrayaḥ* et *atribhyaḥ* considérés à tort, et quoiqu'au pluriel, comme noms d'une seule et même personne. Cette grossière confusion s'est reproduite, on le verra, dans la grande majorité des cas. On peut d'ailleurs en résumer le caractère en disant que les écoles brâhmaniques au sein desquelles le procédé a pris naissance, ont *personnifié* l'objet fictif d'attributs tels que *urucakri* « celui qui délivre », *atri* « celui qui dévore », etc., et ont fait jouer à ces *personnages* imaginaires un rôle en rapport avec l'idée préconçue que chaque hymne devait, pour ainsi dire, porter la signature de son auteur. Inutile d'insister de nouveau sur l'oubli profond du sens réel des textes védiques qu'implique une pareille méthode. Elle n'a d'égale que celle de ce marguillier de village qui s'étonnait de voir célébrer dans les chants d'église ce Clément, son voisin, auquel rien de particulier à lui connu ne semblait mériter une pareille distinction. Mais c'est dans le brâhmanisme même que les fictions

mythiques analogues s'accusent à chaque pas. Un exemple des plus curieux nous en est fourni par l'interprétation brâhmanique (*Çatapatha-Brâhmaṇa*) de l'hymne du Rig-Veda X, 95, aboutissant à la création de toutes pièces de la légende de Purūravas et Urvaçī.

Il serait facile d'ailleurs de montrer que les mêmes équivoques expliquent le développement initial des fables relatives à Agastya, à Manu, à Vasišṭha, à Viçvāmitra et, en général, de toutes celles qui servent de base à l'édifice brâhmanique; de sorte qu'on peut conclure en disant que la mythologie des brâhmanes est la perversion du védisme et qu'il faut l'étudier en conséquence pour en avoir le mot.

NOMS DES CHANTRES (RIŠIS) PRÉSUMÉS des HYMNES DU RIG-VÉDA.	MOTS CORRESPONDANTS dans LE TEXTE DES HYMNES.
aṅhomuc vāmadevya; X, 126.	muñcata vy aṅhaḥ; X, 126, 8.
akṛšṭā māšā ṛšigaṇāḥ; IX, 86.	ṛšayaḥ; IX, 86, 4.
akša maujavat; X, 34.	maujavatasya; X, 34, 1. akšasya; X, 34, 2.
agastya maitrāvaruṇi; I, 180; etc.	agastyaḥ; I, 180, 8.
agastya çišya, ,179.	agastyaḥ; I, 179, 6.

agastyasya svasā, X, 60.	agastyasya; X, 60, 6.
agnayo dhišṇyā aiçvarayaḥ; IX, 109.	
agni; X, 124.	agne; X, 124, 1.
agni gṛhapati sahasaḥ sūnu; VIII, 102.	agne . . . . . gṛhapatiḥ; VIII, 102, 1.
agni cākšuša; IX, 106.	
agni tāpasa; X, 141.	agne; X, 141, 1.
agni pāvaka; X, 140.	agne; X, 140, 1. pāvakavarcāḥ; X, 140, 2.
agni pāvaka bārhaspatya; VIII, 102.	agne; VIII, 102, 1. pāvakaçocišam; VIII, 102, 11.
agni yavišṭha sahasaḥ sūnu; VIII, 102.	agne; VIII, 102, 1. yavišṭhya; VIII, 102, 3.
agni vaiçvānara; X, 79 et 80.	agne viçvataḥ pratyan; X, 79, 5.
agni saucīkā; X, 51.	agne; X, 51, 1, etc.
agniyuta sthaura, agniyūpa sthaura; X, 116.	sthirā; X, 116, 5 et 6.
aghamaršaṇa mādhuchandasa; X, 190.	
aṅga aurava; X, 138.	
ajamīlha sauhotra; IV, 43 et 44.	ājamīlhāsaḥ; IV, 44, 6.
atrayaḥ; IX, 86, 31-40.	atṛṇaḥ; IX, 86, 48.
atri bhauma; V, 27, 37-43.	atriḥ; V, 40, 5.
atri sāṃkhya; X, 143.	atrim; X, 143, 2. atraye; X, 143, 3.

aditi; IV, 18.	
aditi dākšāyaṇi; X, 72.	aditer dakšo ajāyata; X, 72, 4. aditir hy ajanišṭa dakša; X, 72, 5.
anānata pārucchepi; IX, 111.	anapacyuta (synonyme de anānata); IX, 111, 3.
anila vātāyana; X, 168.	vātasya; X, 168, 1:
andhigu çyāvāçvi; IX, 101.	
apāla ātreyī; VIII, 91.	apālam; VIII, 91, 7.
apratiratha aindra; X, 103.	indra ratham ā tišṭha; X, 103, 5.
abhitapas saurya; X, 37.	sūryaḥ; X, 37, 2.
abhīvarta āṅgirasa; X, 172.	vartanim; X, 172, 1. saṃ vartayati vartanim; X, 172, 4.
amahīyu āṅgirasa; IX, 61.	
ambarīša vāršāgira; I, 100.	vāršāgirāḥ; I, 100, 17. ambarīšaḥ; I, 100, 17.
ayāsya āṅgirasa; IX, 44.	ayāsyaḥ; IX, 44, 1.
arišṭanemi tārksya; X, 178.	arišṭanemim...tārkšyam; X, 178, 1.
aruṇa vaitahavya; X, 91.	āhutāḥ; X, 91, 14.
arcat hairaṇyastūpa; X, 149.	hiraṇyastūpaḥ ...arcan; X, 149, 5.
arcanānas ātreya; V, 63 et 64.	arcanānasam; V, 64, 7.
arbuda kādraveya sarpa; X, 94.	

avatsāra kāçyapa; V, 44.	avatsārasya; V, 44, 10.
avasyu ātreya; V, 31.	avasyuḥ; V, 31, 10.
açvamedha bhārata; V, 27.	açvamedhāya; V, 27, 4. açvamedhasya; V, 27, 5. açvamedhe; V, 27, 6.
açvasūktin kāṇvāyana; VIII, 14, 15.	açvam; VIII, 14, 3.
aštaka vaiçvāmitra; X, 104.	saptāpo devīḥ . . . deva ekaḥ; X, 104, 8 et 9[1].
aštradaṃštra vairūpa; X, 111.	
asita kāçyapa; IX, 5-24.	
ātman; III, 26, 7.	
āyu kāṅva; VIII, 52.	āyau; VIII, 52, 1.
āsaṅga plāyogi; VIII, 1.	plāyogiḥ . . . āsaṅgaḥ; VIII, 1, 33.
iṭa bhārgava; X, 171.	iṭataḥ; X, 171, 1.
idhmavāha dārḍhacyuta; IX, 26.	
indra; I, 165.	indra; I, 165, 10.
indra muškavat; X, 38.	indra... muškayoḥ; X, 38, 5.
indra vaikuṅṭha; X, 48-50.	indraḥ; X, 48, 2.
indrapramati vāsišṭha; IX, 97.	indram; IX, 97, 5.
indramātaro devajāmayaḥ; X, 153.	iṅkhayantīr apasyuva indraṃ jātam upāsate; X, 153, 1.
indrāṇī; X, 86.	indrāṇīm; X, 86, 11.

Au total, huit entités mythiques (cf. aštaka).

irimbiṭhi kāṅva; VIII, 16-18.	Cf. çirimbiṭhasya; X, 155, 1.
iša ātreya; V, 7 et 8.	išaḥ; V, 7, 10. atrivat; V, 7, 8.
ucathya āṅgirasa; IX, 50-52.	
utkila kātya; III, 15 et 16.	
upamanyu vāsišṭha; IX, 97.	
upastuta vāršṭihavya; X, 115.	vršṭihavyasya... upastutāsaḥ; X, 115, 9.
urukšaya āmahīyava; X, 118.	urukšayešu; X, 118, 8.
urucakri ātreya; V, 69 et 70.	urucakrayaḥ; V, 67, 4. atribhyaḥ; V, 67, 5.
urvaçī; X, 95.	urvaçīm; X, 95, 17.
ula vātāyana; X, 186.	uta vāta ā vātu; X, 186, 1, etc.
uçanas kāvya; IX, 87-89.	uçanā kāvyena; IX, 87, 3.
ūru āṅgirasa; IX, 108.	navagva (= aṅgiras); IX, 108, 4.
ūrdhvakṛçana yāmāyana; X, 144.	ūrdhvakṛçanam; X, 144, 2.
ūrdhvagrāvan ārbudi; X, 175.	grāvāṇaḥ; X, 175, 1-4.
ūrdhvanābhan brāhma; X, 109.	brahmajāyām; X, 109, 2.
ūrdhvasadman āṅgirasa; IX, 108.	
ṛjiçvan bhāradvāja; VI, 49-52.	bhāradvājaḥ; VI, 51, 12.
ṛjrāçva vāršāgira; I, 100.	ṛjrāçvaḥ; I, 100, 17.

ṛṇaṃcaya; IX, 108.	
ṛšabha vairāja *ou* çākvara; X, 166.	ṛšabham... virājam; X, 166, 1.
ṛšabha vaiçvāmitra; III, 13 et 14.	mitraḥ... viçve; III, 14, 4.
ṛçyaçṛṅga vātaraçana; X, 136.	vātaraçanāḥ; X, 136, 2.
ekadyū naudhasa; VIII, 80.	ekadyūḥ; VIII, 80, 10.
etaça vātaraçana; X, 136.	vātaraçanāḥ; X, 136, 2.
evayāmarut ātreya; V, 87.	evayāmarut; V, 87, 1.
kakšīvat dairghatamasa; I, 116-125.	kakšīvate; I, 116, 7.
kaṇva ghaura; I, 36-43.	kaṇve; I, 36, 8. kaṇva; I, 36, 11 et 19.
kata vaiçvāmitra; III, 17 et 18.	viçvamitrešu; III, 17, 4.
kapota nairṛta; X, 165.	kapota nirṛtyā; X, 165, 1.
karikrata vātaraçana; X, 136.	vātaraçanāḥ; X, 136, 2.
karṇaçrut vāsišṭha; IX, 97.	
kali prāgātha; VIII, 66.	kalayaḥ; VIII, 66, 15.
kavasa ailūša; X, 30-34.	
kavi bhārgava; IX, 47-49.	kaviḥ; IX, 47, 4.
kaçyapa mārīca; IX, 113 et 114.	kaçyapa; IX, 114, 2.
kutsa āṅgirasa; I, 94-98, 101-115.	kutsam; I, 112, 9 et 23.
kumāra āgneya; VII, 101 et 102.	sa vatsaṃ kṛṇvan garbham; VII, 101, 1 (interprétation?).

kumāra ātreya; V, 2.	kumāram; V, 2, 2.
kumāra yāmāyana; X, 135.	yamaḥ; X, 135, 1. yaṃ kumāra; X, 135, 3.
kurusuti kāṇva; VIII, 76-78.	sutam; VIII, 76, 9 et 10.
kulmala barhiša çailūši *ou* aṅhomuc vāmadevya; X, 126.	aṅhaḥ; X, 126, 1.
kuçika aišīrathi *ou* viçvāmitra; III, 31.	rathiraḥ; III, 31, 20.
kuçika saubhara, *ou* rātri bhāradvāji; X, 127.	rātrī; X, 127, 1.
kusīdin kāṇva; VIII, 81-83.	
kūrma gārtsamada; II, 27-29.	
kṛtayaças āṅgirasa; IX, 108.	yaçaḥ; IX, 108, 9.
kṛtnu bhārgava; VIII, 79.	kṛtnuḥ; VIII, 79, 1.
kṛça kāṇva; VIII, 55.	kāṇvāyanā; VIII, 55, 4.
kṛšṇa āṅgirasa; VIII, 85-87.	kṛšṇaḥ; VIII, 85, 3.
ketu āgneya; X, 156.	agne ketuḥ; X, 156, 5.
gaya ātreya; V, 9.	gayaḥ; V, 10, 3.
gaya plāta; X, 63 et 64.	plateḥ; X, 63, 17. gayaḥ; X, 64, 16. plateḥ; X, 64, 17.
garga bhāradvāja; VI, 47.	bhāradvājānt; VI, 47, 25.
gavišṭhira ātreya; V, 1.	gavišṭhiraḥ; V, 1, 12.
gātu ātreya; V, 32.	gātuḥ; V, 32, 10. atram; V, 32, 8.
gāthin; III, 19-22.	

gṛtsamada āṅgirasa çaunahotra, gṛtsamada bhārgava çaunaka; II, 1-3, 8-43.	gṛtsamadāsaḥ; II, 39, 8. gṛtsamadāḥ; II, 19, 8; II, 41, 18.
gotama rāhūgaṇa; I, 74-93.	ḥ; I, 78, 2. rāhūgaṇāḥ; I, 78, 5.
godhā; X, 134.	
gopavana ātreya; VIII, 73 et 74.	gopavanaḥ; VIII, 74, 11.
gošūktin kāṅvāyana *ou* açvasūktin; VIII, 14 et 15.	gām açvam...duhe; VIII, 14, 3.
gaurivīti çāktya; V, 29.	gaurivīteḥ; V, 29, 11.
gharma tāpasa; X, 114.	gharmāḥ; X, 114, 1.
gharma saurya; X, 181.	sūryāt...gharmam; X, 181, 3.
ghora āṅgirasa; III, 36.	
ghošā kākšīvatī; X, 39 et 40.	ghošā; X, 40, 5.
cakšus mānava; IX, 106.	
cakšus saurya; X, 158.	sūryaḥ; X, 158, 1. cakšuḥ; X, 158, 3-4.
citramahas vāsišṭha; X, 122.	citramahasam; X, 122, 1.
cyavana bhārgava; X, 19.	Cf. cyavanam acyutānām; VIII, 96, 4.
jamadagni bhārgava; III, 62.	jamadagninā; III, 62, 18.
jaya aindri; X, 180.	indra ajāyathā; X, 180, 3.
jaratkarṇa airāvata sarpa; X, 76.	arvataḥ; X, 76, 2.
jaritṛ çārṅga; X, 142.	jaritā; X, 142, 1.

juhū brahmajāyā; X, 109.	jāyām; X, 109, 3. jāyā brāhmaṇasya; X, 109, 4. juhvam; X, 109, 5.
jūti vātaraçana; X, 136.	vātaraçanaḥ; X, 136, 2.
jetṛ mādhuchandasa; I, 11.	jetāram; I, 11, 2.
tapur mūrdhan bārhaspatya; X, 182.	tapur mūrdhā; X, 182, 3.
tānva pārtha; X, 93.	tānvaḥ...pārthyaḥ; X, 93, 15.
tiraçcī āṅgirasa; VIII, 95 et 96.	tiraçcyā; VIII, 95, 4.
trasadasyu paurukutsya; IV, 42.	trasadasyum; IV, 42, 7. purukutsānī; IV, 42, 9.
trita āptya; I, 105.	tritaḥ...āptyaḥ; I, 105, 9.
triçiras tvāṣṭra; X, 8 et 9.	triçīrṣāṇam; X, 8, 8. tvaṣṭrasya; X, 8, 8. trīṇi çīrṣā; X, 8, 9.
triçoka kāṇva; VIII, 45.	triçokāya; VIII, 45, 30.
tryaruṇa traivṛṣṇa; V, 27.	traivṛṣṇaḥ ... tryaruṇaḥ, V, 27, 1.
tvaṣṭṛ garbhakartṛ; X, 184.	tvaṣṭā; X, 184, 1. garbham; X, 184, 1-3.
dakṣiṇā prājāpatyā; X, 107.	dakṣiṇāyā; X, 107, 1, etc.
damana yāmāyana; X, 16.	yamarājñaḥ; X; 16, 9.
divya āṅgirasa; X, 107.	daivī; X, 107, 3.
dīrghatamas aucathya; I, 140-164.	aucathyaḥ; I, 158, 1. aucathyam; I, 158, 4. dīrghatamāḥ; I, 158, 6.

durmitra khautsa; X, 105.	durmitraḥ... kutsaputram; X, 105, 11.
duvasyu vāndana; X, 100.	duvasyuḥ; X, 100, 12.
dṛḷhacyuta āgastya; IX, 25.	
devamuni airammada; X, 146.	araṇyāṇiḥ; X, 146, 1, etc. [allusion aux ascètes (*muni*) qui se retirent dans la forêt].
devarāta *ou* çunaḥçepa; I, 24-30.	çunaḥçepaḥ; I, 24, 12.
devala kāçyapa; IX, 5-24.	
devavāta bhārata; III, 23.	bhāratā; III, 23, 2. devavātaḥ; III, 23, 2. devaçravaḥ; III, 23, 2, etc.
devaçravas yāmāyana; X, 17.	yamasya; X, 17, 1.
devāḥ; X, 51.	devaḥ; X, 51, 1-2.
devātithi kāṇva; VIII, 4.	kaṇvešu; VIII, 4, 2. kaṇvasya; VIII, 4, 20.
devāpi ārštišeṇa; X, 98.	ārštišenena... devāpinā; X, 98, 6.
dyutāna māruti; VIII, 96.	marudbhiḥ; VIII, 96, 7. marutām; VIII, 96, 9.
dyumna viçvacaršaṇi ātreya; V, 23.	dyumnasya; V, 23, 1. viçvacaršaṇiḥ; V, 23, 4.
dyumnīka vāsišṭha; VIII, 87.	dyumnī; VIII, 87, 1.
droṇa çārṅga *ou* jaritṛ; X, 142.	jaritā; X, 142, 1.

dvita āptya; IX, 103.	dvitā; IX, 102, 1[1].
dharuṇa āṅgirasa; V, 15.	dharuṇaḥ; V, 15, 1.
dhruva āṅgirasa; X, 173.	dhruvaḥ; X, 173, 1-6.
nadyaḥ; III, 33.	nadyaḥ; III, 33, 4. nadīnām; III, 33, 6 et 12.
nabhaḥprabhedana vairūpa; X, 112.	rūpaiḥ; X, 112, 3.
nara bhāradvāja; VI, 35 et 36.	nṛbhiḥ, nṝn; VI, 35, 2. bhāradvāješu; VI, 35, 4.
nahuša mānava; IX, 101.	bhṛgavaḥ (= mānava); IX, 101, 13.
nābhāka kāṇva; VIII, 39-42.	nābhākasya; VIII, 41, 2.
nābhānedišṭha mānava; X, 61 et 62.	nābhānedišṭhaḥ; X, 61, 18.
nārada kāṇva; VIII, 13; IX, 104-105.	
nārāyaṇa; X, 90.	purušaḥ (synonyme de nārāyaṇa); X, 90, 1.
nidhruvi kāçyapa; IX, 63.	dhāraya; IX, 63, 1, etc.
nīpātithi kāṇva ou vasurocis āṅgirasa; VIII, 34.	kaṇvasya; VIII, 34, 1. vasurocišaḥ; VIII, 34, 16.
nṛmedha āṅgirasa; IX, 27.	nṛbhiḥ; IX, 27, 3.
nemabhārgava; VIII, 100.	nema; VIII, 100, 3.
nodhas gautama; I, 58-64.	nodhāḥ; I, 61, 14; I, 62, 13. nodhaḥ; I, 64, 1.
paṇayo surāḥ; X, 108.	paṇayaḥ; X, 108, 4, etc.

[1] Dans quelques cas, comme ici, la comparaison porte sur le texte de deux hymnes différents, mais très voisins l'un de l'autre.

patamga prājāpatya; X, 177.	patamgam; X, 177, 1. patamgaḥ; X, 177, 2.
parāçara çāktya; I, 65-73.	çakema; I, 73, 10 (?).
parucchepa daivodāsi; I, 127-139.	; I, 130, 7. divodāsabhiḥ; I, 130, 10.
parvata kāṇva; VIII, 12; IX, 104, 105.	parāvataḥ; VIII, 12, 6.
pavitra āṅgirasa; IX, 67.	pavitram; IX, 67, 7.
pāyu bhāradvāja; VI, 75; X, 87.	pātu; VI, 75, 14.
punarvatsa kāṇva; VIII, 7.	kaṇvam; VIII, 7, 18. kaṇvasya; VIII, 7, 19. kaṇvāsaḥ; VIII, 7, 32.
purumīḷha āṅgirasa; VIII, 71.	purumīḷha; VIII, 71, 14.
purumīḷha sauhotra; IV, 43 et 44.	mīḷhāsaḥ; IV, 44, 6.
purumedha āṅgirasa; VIII, 89 et 90.	
puruhanman āṅgirasa; VIII, 70.	puruhanman; VIII, 70, 2.
purūravas aiḷa; X, 95.	purūravaḥ; X, 95, 2, etc. aiḷa; X, 95, 18.
puṣṭigu kāṇva; VIII, 50.	kaṇve; VIII, 50, 10. puṣṭigau; VIII, 51, 1.
pūtadakṣa āṅgirasa; VIII, 94.	pūtadakṣasaḥ; VIII, 94, 7.
pūraṇa vaiçvāmitra; X, 160.	viçvasya; X, 160, 2.
pūru ātreya; V, 16 et 17.	pūruḥ; V, 17, 1.

pṛthu vainya; X, 148.	pṛthyā; X, 148, 5. venyasya; X, 148, 5.
pṛšṇayo 'jā ṛšigaṇāḥ *ou* atrayaḥ *ou* atri bhauma; IX, 86.	atṛṇaḥ; IX, 86, 48.
pṛšadhra kāṇva; VIII, 56.	pṛšadhre; VIII, 52, 2.
paura ātreya; V, 73 et 74.	atriḥ; V, 74, 1. pauram; V, 74, 4.
pragātha kāṇva; VIII, 1.	pra gāyatrā; VIII, 1, 7.
pracetas āṅgirasa; X, 164.	pracetāḥ; X, 164, 4.
prajāpati; IX, 101.	patir viçvasya bhūmanaḥ; IX, 101, 7.
prajāpati paramešṭhin; X, 129.	parame; X, 129, 7.
prajāpati vācya; III, 54-56.	satyavācaḥ; III, 54, 4. vācam; IX, 84, 4.
prajāpati vaiçvāmitra; III, 38, 54-56.	viçvamitrāya; III, 53, 7, etc.
prajāvat prājāpatya; X, 183.	pra jāyasva prajayā putrakāma; X, 183, 1.
pratardana daivodāsi kaçirāja; IX, 96; X, 179, 2.	
pratikšatra ātreya; V, 46.	svakšatrāya; V, 48, 1.
pratiprabha ātreya; V, 49.	prati; V, 49, 2.
pratibhānu ātreya; V, 48.	prati; V, 48, 4.
pratiratha ātreya; V, 47.	
pratha vāsišṭha; X, 181.	prathaç ca yasya saprathaḥ; X, 181, 1.

prabhūvasu āṅgirasa; V, 35 et 36.	puru vasuḥ; V, 36, 3.
prayasvanta ātreyāḥ; V, 20.	prayasvantaḥ; V, 20, 3.
prayoga bhārgava *ou* agni gṛhapati; VIII, 102.	agne . . . gṛhapateḥ; VIII, 102, 1.
praskaṇva kāṇva; I, 44-50.	praskaṇvasya; I, 44, 6; I, 45, 3.
priyamedha āṅgirasa; VIII, 2.	priyamedhāḥ; VIII, 2, 37.
bandhu gaupāyana; X, 57-60.	subhandave; X, 59, 8. subhando; X, 60, 7.
babhru ātreya; V, 30.	babhruḥ; V, 30, 14.
baru āṅgirasa *ou* sarvahari aindra; X, 96.	harī; X, 96, 1, etc.
bākuvṛkta ātreya; V, 71 et 72.	atrivat; V, 72, 1 (?).
bindu āṅgirasa; VIII, 94; IX, 30.	dhārā; IX, 30, 1.
budha ātreya; V, 1.	abodhi; V, 1, 1-2.
budha saumya; X, 101.	budhyadhvam; X, 101, 1. somapītaye; X, 101, 12.
bṛhaduktha vāmadevya; X, 54-56.	bṛhadukthāt; X, 54, 6.
bṛhaddiva ātharvaṇa; X, 120.	bṛhaddivaḥ; X, 120, 8 et 9.
bṛhanmati āṅgirasa; IX, 39 et 40.	bṛhanmate; IX, 39, 1.
bṛhaspati āṅgirasa; X, 71-72.	bṛhaspate; X, 71, 1.
bṛhaspati laukya; X, 72.	brahmaṇas patiḥ; X, 72, 2.

brahmātithi kāṇva; VIII, 5.	kanvāsaḥ; VIII, 5, 4. brahma; VIII, 5, 13. kaṇvāya; VIII, 5, 23.
bhayamāna vāršāgira; I, 100.	bhayamānaḥ; I, 100, 17.
bharadvāja bhārhaspatya; VI, 1-30.	bharadvājāya; VI, 15, 3.
bharga prāgātha[1]; VIII, 60 et 61.	venati; VIII, 60, 7.
bhāvayavya; I, 126.	bhāvyasya; I, 126, 1.
bhikšu āṅgirasa; X, 117.	yo gṛhave dadāty annakāmāya; X, 117, 3.
bhišaj ātharvaṇa; X, 97.	bhisaj; X, 97, 6.
bhuvana āptya; X, 157.	bhuvanā; X, 157, 1.
bhūtāṃca kāçyapa; X, 106.	bhūtāṃçaḥ; X, 106, 11.
bhṛgu vāruṇi ou jamadagni bhārgava; IX, 65.	varuṇāya; IX, 65, 20. jamadagninā; IX, 65, 25.
matsyasāmmada ou mānya maitrāvaruṇi; VIII, 67.	mitraḥ ...varuṇaḥ; VIII, 67, 2.
matsyāḥ; VIII, 67.	
mathita yāmāyana; X, 19.	āvartanaṃ nivartanam, cf. le synonyme mathita; X, 19, 5.
madhuchandas vaiçvāmitra; I, 1-10; IX, 1.	madhu[2]; IX, 1, 8.
manu āpsava; IX, 106.	drapsāḥ; IX, 106, 8.

[1] Fils de Veṇuhotra.

[2] Cf. madhuchandaḥ; VI, 11, 3.

manu vaivasvata; VIII, 27-31.	manusvat; VIII, 27, 7.
manu sāṃvaraṇa; IX, 101.	
manyu tāpasa; X, 83.	manyo tapasā; X, 83, 2.
manyu vāsiṣṭha; IX, 97.	manyum; IX, 97, 8.
marutaḥ; I, 165.	marutaḥ; I, 165, 1, etc.
mātariçvan kāṇva; VIII, 54.	mātariçvani; VIII, 52, 2.
māndhātṛ yauvanāçva; X, 134.	mantumaḥ; X, 134, 6.
mānya maitrāvaruṇi; VIII, 67.	mitraḥ...varuṇaḥ; VIII, 67, 2.
mugdala bhārmyaçva; X, 102.	mugdalānī; X, 102, 2.
mūrdhanvat āṅgirasa; X, 88.	mūrdhan; X, 88, 5.
mṛktavāhas dvita ātreya; V, 18.	dvitāya mṛktavāhase; V, 18, 2.
mṛḷīka vāsiṣṭha; X, 150; *ou* manyuvāsiṣṭha; IX, 97, 8.	mṛḷīkāya; X, 150, 3, etc. manyum; IX, 97, 8.
medhātithi kāṇva; VIII, 1.	medhyātithi; VIII, 1, 30.
medhya kāṇva; VIII, 53, 57.	mitamedhābhiḥ; VIII, 53, 5.
medhyātithi kāṇva; IX, 43.	medhyātitheḥ; IX, 43, 3.
yakšmanāçana prājāpatya; X, 161.	ajñātayakšmāt; X, 161, 1.
yajata ātreya; V, 67 et 68.	yajatam; V, 67, 1.
yajña prājāpatya; X, 130.	yajñam ayajanta; X, 130, 6.
yama vaivasvata; X, 10.	yamasya; X, 10, 7.
yamī; X, 154.	yama; X, 154, 4-5.

yamī vaivasvatī; X, 10.	yamyam; X, 10, 7.
yayāti nāhuša; IX, 101.	
rakšohan brāhma; X, 162.	rakšohā; X, 162, 1.
rahūgaṇa āṅgirasa; IX, 37 et 38.	
ratahavya ātreya; V, 65 et 66.	rātahavyasya; V, 66, 3.
rātrī bhāradvājī; X, 127.	rātrī; X, 127, 1.
rāma jāmadagnya; X, 110.	
reṇu vaiçvāmitra; IX, 70; X, 89.	viçvāmitrāḥ; X, 89, 17.
rebha kāçyapa; VIII, 97.	rebhāsaḥ; VIII, 97, 11.
rebhasūnū kāçyapau; IX, 99 et 100.	taṃ gāthayā purāṇyā punānam abhy anūšata (= rebha); IX, 99, 4.
romaçā; I, 126.	romaçā; I, 126, 7.
laba aindra; X, 119.	Apologie d'Indra par lui-même.
luša dhānākā; X, 35 et 36.	revat; X, 35, 4(?).
lopāmudrā; I, 179.	lopāmudrā; I, 179, 4.
vatsa āgneya; X, 187.	agnaye vṛšabhāya; X, 187, 1. agnir ajāyata; X, 187, 5.
vatsa kāṇva; VIII, 6.	vatsasya; VIII, 6, 1. kaṇvāḥ; VIII, 6, 3, etc.
vatsaprī bhālandana; IX, 68; X, 45 et 46.	apṛṇāt; X, 45, 6.
vamra vaikhānasa; X, 99.	vamrakaḥ; X, 99, 12.

varuṇa; X, 124.	varuṇaḥ; X, 124, 4.
vavri ātreya; V, 19.	vavrer vavriḥ; V, 19, 1.
vaça açvya; VIII, 46.	vaçam açvyam; VIII, 46, 33.
vasiṣṭha maitrāvaruṇi; VII, 1-32.	vasiṣṭha; VII, 1, 8.
vasiṣṭhaputrāḥ; VII, 33.	vasiṣṭhāḥ; VII, 33, 1.
vasu bhāradvāja; IX, 80-82.	vasu; IX, 81, 3.
vasukarṇa vāsukra; X, 65 et 66.	vasubhiḥ; X, 66, 3. vasūn; X, 66, 4.
vasukṛt vāsukra; X, 20-26.	vasu; X, 23, 2.
vasukra aindra; X, 27-29.	indra; X, 29, 3.
vasukra vāsiṣṭha[1]; IX, 97.	indram; IX, 97, 6.
vasukrapatnī *ou* indra; X, 28.	indra; X, 28, 3.
vasumanas rauhidaçva; X, 179.	manye; X, 179, 3(?).
vasurôciṣa āṅgirasāḥ; VIII, 34.	vasurociṣaḥ; VIII, 34, 16.
vasuçruta ātreya; V, 3-6.	vasūyavaḥ; V, 3, 6. vasupatiṃ vasūnām; V, 4, 1.
vasūyava ātreyāḥ; V, 25 et 26.	vasūyavaḥ; V, 25, 9.
vāc āmbhṛṇī; X, 125.	Cf. vāc . . .rāṣṭrī devānām; VIII, 100, 10, et ahaṃ rāṣṭrī; X, 125, 3.
vātajūti vātaraçana; X, 136.	vātaraçanāḥ; X, 136, 2.
vāmadeva gautama; IV, 1-41, 45-58.	'vamaḥ; IV, 1, 5. gotamāt; IV, 4, 11.

[1] Cf. vasukra aindra.

viprajūti vātaraçana; X, 136.	vātaraçanaḥ; X, 136, 2.
viprabandhu gaupāyana; V, 24; X, 57-60.	subandhave; X, 59, 8. subandhoḥ; X, 60, 10.
vibhrāj saurya; X, 170.	bhrājo mahi sūryaḥ; X, 170, 3. vibhrājan; X, 170, 4.
vimada aindra; X, 20-26.	vimadaḥ; X, 20, 10.
virūpa āṅgirasa; VIII, 43, 44, 75.	aṅgirasvat; VIII, 43, 13.
vivasvat āditya; X, 13.	vaivasvatam; X, 14, 1.
vivṛhan kāçyapa; X, 163.	vivṛhāmi; X, 163, 1, etc.
viçvaka kāršṇi; VIII, 86.	viçvakaḥ; VIII, 86, 1, etc.
viçvakarman bhauvana; X, 81 et 82.	viçvakarman; X, 81, 5, etc.
viçvamanas vaiyaçva; VIII, 23-26.	viçvamanaḥ; VIII, 23, 2.
viçvavārā ātreyi; V, 28.	viçvavārā; V, 28, 1.
viçvasāman ātreya; V, 22.	viçvasāman; V, 22, 1.
viçvāmitra gāthina; III, 1-12.	viçvāmitrebhiḥ; III, 1, 21.
viçvāvasu devagandharva; X, 139.	viçvāvasum; X, 139, 4. gandharvaḥ; X, 139, 6.
višṇu prājāpatya; X, 184.	višṇuḥ; X, 184, 1. prajāpatih; X, 184, 1.
vihavya āṅgirasa; X, 128.	vihavešu; X, 128, 1.
vītahavya āṅgirasa; VI, 15.	vītahavyāya; VI, 15, 3.
vṛša jāna; V, 2.	mahiši jajāna; V, 2, 2.
vṛšagaṇa vāsišṭha; IX, 97.	vṛšagaṇāḥ; IX, 97, 8.

vṛšākapi aindra; X, 86.	vṛšākapiḥ; X, 86, 1.
vṛšāṇaka vātaraçana; X, 136.	vātaraçanāḥ; X, 136, 2.
vena bhārgava; IX, 85; X, 123.	venāḥ; IX, 85, 10. venānām; IX, 85, 11.
vaikhānasāḥ [1] çatam; IX, 66.	ṛšivat; X, 66, 14 (?).
vyaçva āṅgirasa; VIII, 26.	vyaçvavat; VIII, 26, 9.
vyāghrapād vāssišṭha; IX, 97.	
çaṃyu bārhaspatya; VI, 44-46, 48.	çam; VI, 45, 22.
çakapūta nārmedha; X, 132.	çakapūtaḥ; X, 132, 5.
çakti vāsišṭha; VII, 32; IX, 97, 108.	kratum; VII, 32, 26 (?).
çaṅkha yāmāyana; X, 15.	yamaḥ; X, 15, 8.
çacī paulomī; X, 159.	
çataprabhedana vairūpa; X, 113.	
çabara kākšīvata; X, 169.	sarūpā, virūpā (=çabara); X, 169, 2.
çaçakarṇa kāṇva; VIII, 9.	kāṇvsya; VIII, 9, 9.
çaçvatī āṅgirasī; VIII, 1.	çaçvatī; VIII, 1, 34.
çāryāta mānava; X, 92.	bhṛgavaḥ [2]; X, 92, 10.
çāsa bhāradvāja; X, 92.	
çikhaṇḍinyāv apsarasau kāçyapyau; IX, 104.	devapsarāḥ; IX, 104, 5.

[1] Sorte de rišis.

[2] Cf. Bhṛgu mānava, *Dict. St-P.* à ces mots.

çibi ausīnara; X, 179.	
çirimbiṭha bhāradvāja; X, 155.	çirimbhiṭhasya; X, 155, 1.
çiçu āṅgirasa; IX, 112.	
çunaḥçepa ājīgarti; I, 24-30; IX, 3.	çunaḥçepaḥ; I, 24, 12, etc.
çunahotra bhāradvāja; VI, 33 et 34.	bharadvāješu; VI, 35, 4.
çyāvāçva ātreya; V, 52-61; 81, 82; VIII, 35-38; VI, 32.	çyāvācva; V, 52, 1.
çyena āgneya; X, 188.	jātavedasam (= agni); X, 188, 1.
çraddhā kāmāyanī; X, 151.	çraddhayā; X, 151, 1.
çrutakakša āṅgirasa; VIII, 92.	çrutakakšaḥ; VIII, 92, 25.
çrutabandhu gaupāyana; V, 24, 3; X, 57-60.	çrudhī; V, 24, 3.
çrutavid ātreya; V, 62.	çrutam; V, 62, 5.
çrušṭigu kāṅva; VIII, 51.	çrušṭigau; VIII, 51, 1.
ṣaṃvanana āṅgirasa; X, 191.	saṃjānānā[1]; X, 191, 2.
saṃvaraṇa prājāpatya; V, 33 et 34.	saṃvaraṇasya; V, 33, 10.
saṃvarta āṅgirasa; X, 172.	saha...vartanim; X, 172, 1, etc.
saṃkusuka yāmāyana; X, 18.	yamaḥ; X, 18, 13.
satyadhṛti vāruṇi; X, 185.	varuṇasya; X, 185, 1.

[1] Cf. *saṃjanana*, faute pour *saṃvanana*, v. *Dict. St-P.* au mot *saṃjanana*.

satyaçravas ātreya; V, 79 et 80.	satyaçravasi; V, 79, 1.
sadāpṛṇa ātreya; V, 45.	sadāpṛṇaḥ; V, 44, 12.
sadhri vairūpa; X, 114.	sadhrīcīnaḥ; X, 112, 3 (?).
sadhvaṃsa kāṇva; VIII, 8.	kāṇvānām; VIII, 8, 3, etc.
saptaṛšayaḥ; IX, 107 (cf. X, 37).	ṛšiḥ; IX, 107, 7.
saptagu āṅgirasa; X, 47.	gonām; X, 47, 1. saptagum; X, 47, 6.
saptavadhri ātreya; V, 78; VIII, 73.	saptavadhriḥ; VIII, 73, 9. saptavadhrim; V, 78, 5.
sapti vājambhara; X, 79.	saptiṃ vājambharam; X, 80, 1.
sapratha bhāradvāja; X, 181.	saprathaḥ; X, 181, 1. bharadvājaḥ; X, 181, 2.
saramā devaçunī; X, 108.	saramā; X, 108, 1.
sarvahari aindra; X, 96.	harim; X, 96, 2, etc.
savya āṅgirasa; I, 51-57.	aṅgirobhyaḥ; I, 51, 3.
sasa ātreya; V, 21.	sasasya; V, 21, 4.
sahadeva vāršāgira; I, 100.	sahadevaḥ; I, 100, 17.
sādhana bhauvana; X, 157.	bhuvanā; X, 157, 1.
sārišṛkva çārṅga *ou* jaritṛ; X, 142.	jaritā; X, 142, 1.
sārparājñī; X, 189.	rājati; X, 189, 3.
sikatā nivāvarī ṛšigaṇāḥ; IX, 86.	
sindhukšit praiyamedha; X, 75.	sindhuḥ; X, 75, 1.

sindhudvīpa āmbharīša; X, 9.	
sukakša āṅgirasa; VIII, 92 et 93.	kukšaya; VIII, 92, 24.
sukīrti kākšīvata; X, 131.	çravaḥ; X, 131, 3 (?).
sutambhara ātreya; V, 11-14.	bharatebhyaḥ; V, 11, 1. havyavāhanaḥ; V, 11, 4 (?); cf. V, 12, 1.
sudās paijavana; X, 133.	sahasradhārā [1]; X, 133, 7.
sudīti āṅgirasa; VIII, 71.	sudītaye; VIII, 71, 14.
suparṇa kāṇva; VIII, 59.	
suparṇa tārkšyaputra; X, 144.	suparṇaḥ; X, 144, 4.
subandhu gaupāyana; V, 24; X, 57-60.	subandhoḥ; X, 60, 10.
sumitra kautsa; X, 105.	sumitra; X, 105, 11. kutsavatsam; X, 105, 11.
sumitra badhryaçva; X, 69 et 70.	sumitrāḥ; X, 69, 1. vadhryaçvasya; X, 69, 1.
surādhas vāršāgira; I, 100.	surādhāḥ... vāršāgirā; I, 100, 17.
suvedas çairīši; X, 147.	
suhastya ghaušeya; X, 41.	suhastyam; X, 41, 3.
suhotra bhāradvāja; VI, 31 et 32.	bharadvājāya; VI, 31, 4.
sūnu ārbhava; X, 176.	sūnava ṛbhūṇām; X, 176, 1.

[1] Çūdraḥ paijavano nāma sahasrāṇāṃ çataṃ dadau, *Mahābh.* 12, 2306.

sūryā sāvitrī; X, 85.	sūryāya; X, 85, 6, etc. savitā; X, 85, 24, etc.
sobhari kāṇva; VIII, 19-22.	sobhare; VIII, 19, 2. sobharīyavaḥ; VIII, 20, 2.
soma; X, 124.	somaḥ; X, 124, 4, etc.
somāhuti bhārgava; II, 4-7.	bhṛgavaḥ; II, 4, 2. āhutaḥ; II, 7, 4 et 5.
stambamitra[1] çārṅga; X, 142.	jaritā; X, 142, 1.
syūmaraçmi bhārgava; X, 77 et 78.	raçmibhiḥ; X, 77, 5.
svastyātreya ātreya; V, 50, 51.	svasti; V, 51, 11, etc. svastayaḥ; V, 50, 5.
harimanta āṅgirasa; IX, 72.	harim; IX, 72, 1, etc.
haryata prāgātha; VIII, 72.	haryatasya; VIII, 72, 18.
havirdhāna āṅgi; X, 11-13.	iṣaṃ dadhānaḥ; X, 11, 7.
hiraṇyagarbha prājāpatya; X, 121.	hiraṇyagarbhaḥ; X, 121, 1.
hiraṇyastūpa āṅgirasa; I, 31-35; IX, 4 et 69.	hiraṇyavat; IX, 69, 8. hiraṇyena; I, 33, 8. hiraṇya; I, 35, 2, 4, 8, 10.

[1] Fils de Jaritṛ.

ÉTUDES SUMÉRIENNES,

PAR

M. C. FOSSEY.

I

DU REDOUBLEMENT SYNONYMIQUE EN SUMÉRIEN.

Amiaud a exprimé autrefois[1] l'hypothèse que les monosyllabes du sumérien pouvaient, comme ceux du chinois, être affectés d'intonations différentes, suivant leurs différentes acceptions. Le fait ne peut naturellement se vérifier, mais il reste très vraisemblable, vu la multiplicité des idées exprimées par une seule et même syllabe. Une autre particularité de la langue chinoise trouverait aussi son pendant en sumérien. On sait qu'en chinois deux vocables, qui expriment chacun plusieurs concepts différents, sont fréquemment réunis pour rendre une idée, qui serait exprimée par chacun d'eux d'une manière complète, mais sans la précision nécessaire : ils se déterminent alors l'un l'autre, le sens de la locution étant forcément celui qui est commun à chacun de ses éléments. « C'est ainsi que la forme *tao* signifie indistinctement ravir, atteindre, couvrir, drapeau, fro-

[1] *Revue d'Assyriologie*, t. II, p. 17.

ment, mener, chemin », sans compter deux ou trois autres acceptions; la forme *lu* « détourner, véhicule; pierre précieuse, rosée, forger, chemin », plus encore trois ou quatre autres sens. Ce fut un procédé un peu naïf, mais très exact, que de faire se succéder deux termes capables d'être synonymes en l'une quelconque de leurs acceptions, par exemple *tao* et *lu*, qui répondent l'un et l'autre à l'idée de « chemin »; *tao* laisse le choix entre neuf ou dix sens, mais *tao lu* ne peut dire que « chemin »[1]. » De même, on trouve en sumérien :

zikaru (1326)[2]. Cf. (1237) et (9857), même sens.

pitû (2258). Cf. (2248) et (1416), même sens.

pânu (3654). Cf. (3644) et (9281), même sens.

šakânu (5442). Cf. (5421) et (5820), même sens.

emûḳu (6596). Cf. (6547) et (6195), même sens.

palâḫu (8464). Cf. (8365) et (7700), même sens.

lêrtu (8547). Cf. (8541) et (1539), même sens.

[1] A. Hovelacque, *La linguistique*; Paris, 1876, p. 42.

[2] Les numéros entre parenthèses renvoient à Brünnow, *A classified List*, 1889.

kiššû (10898). Cf. (10887) et (4320), même sens.

ašâbu (10612). Cf. (10523) et (5812), même sens.

Je suis convaincu qu'une analyse complète des polysyllabes sumériens, le jour où elle sera possible, nous révélera un grand nombre de ces juxtapositions de synonymes.

II

DE LA LECTURE DE QUELQUES SIGNES SUMÉRIENS.

La plupart des signes cunéiformes du système babylonien expriment indifféremment plusieurs sons : ils sont polyphones. La polyphonie a été un des principaux obstacles au déchiffrement des inscriptions de la troisième colonne de Persépolis et constitue encore une difficulté souvent sérieuse dans la lecture des textes assyriens. Pourtant la comparaison des langues sémitiques a permis, dès le début, et la connaissance déjà fort étendue de la morphologie et du lexique assyriens permet aujourd'hui de déterminer la vraie lecture dans la plupart des cas. Il en est tout autrement pour les textes sumériens : nous ne connaissons pas de langue dont la parenté avec le sumérien soit assez étroite, ni même assez sûre, pour qu'on puisse en tirer des raisons de choisir entre plusieurs lectures possibles, et la grammaire sumérienne, pour se constituer d'une manière définitive, aurait besoin que cette indétermination cessât, bien loin qu'elle puisse encore nous aider à résoudre les pro-

blèmes de la polyphonie. J'ai donc pensé qu'aucun progrès dans cette voie ne serait trop chèrement payé, et c'est ce qui m'a déterminé à entreprendre de longues et fastidieuses recherches dont j'expose ici le résultat, pour le soumettre à l'épreuve de la critique, avant d'en faire état dans la *Grammaire sumérienne* que je prépare[1].

Nous avons heureusement, dans un certain nombre de cas, un moyen absolument sûr de déterminer la lecture d'un signe. Les philologues de la Chaldée nous ont laissé des ouvrages appelés « Syllabaires » et dont les assyriologues ont classé les fragments en plusieurs catégories. Ceux de la deuxième espèce, S^b, disposés sur trois colonnes, portent au milieu le signe à expliquer, à gauche la lecture sumérienne, à droite le sens en assyrien. Ainsi on lit (CT, XI, 15 *a* 50) :

Soit :

U-KU-UŠ	X	*kiš-šu-u*
ḪU-UL	X	*ḫi-du-tum*
BI-IB-RA	X	*bi-ib-ru-u*

C'est-à-dire que :

Le signe , avec le sens de
- *kiššû* se prononce UKUŠ.
- *ḫidutum* se prononce ḪUL.
- *bibrû* se prononce BIBRA.

[1] Première partie du tome II de mon *Manuel d'assyriologie*,

Les syllabaires de la troisième espèce, S^c, contiennent en outre le nom du signe.

En dehors de ces recueils spéciaux, il arrive que, dans un texte quelconque, la prononciation exacte d'un signe est indiquée au lecteur par une glose en caractères plus petits. Ainsi l'on trouve au-dessus des signes [cuneiform] l'épellation [cuneiform], qui nous avertit que nous devons lire A-ZA-AG et non ID-PA, ou A-SIG, ou tout autre chose (A S K T, p. 75, l. 4).

Enfin on voit assez fréquemment, après un mot sumérien, une espèce de terminaison ou de prolongement, qui ne paraît pas avoir de fonction grammaticale, mais semble n'être là que pour préciser la lecture du signe. Il est bien évident, par exemple, qu'avant les compléments phonétiques LA, LI, RA, RI, GA, MA, etc., nous devrons, parmi les valeurs d'un signe, choisir celle qui est terminée par L, R, G ou M.

Les indications de lecture tirées des « Syllabaires » et autres textes, ou déduites des compléments phonétiques, ont été soigneusement recueillies dans l'ouvrage bien connu de R. Brünnow : *A classified List of all simple and compound cuneiform Ideographs* (1889). Si nous possédions en entier les travaux des philologues chaldéens, il est probable que la lecture d'un texte sumérien, dont le sens serait établi, pourrait être déterminée en FONCTION DU SENS, et ne présenterait pour nous aucune incertitude. Mais il ne nous est parvenu des gloses antiques qu'une infime partie, qui elle-même n'est pas entièrement publiée.

Peut-on, des éléments réunis par Brünnow, déduire quelques lectures nouvelles? Je le crois, et voici comment.

La polyphonie des signes a eu pour conséquence l'homophonie, c'est-à-dire qu'une même valeur, KU par exemple, peut être exprimée par plusieurs signes, et que le scribe sumérien ayant à exprimer le mot « poisson », en sumérien KU, ne le rendra pas forcément par le signe 𒄩, qui en était primitivement l'image, mais pourra aussi employer un des quatre autres signes qui admettent également une lecture KU. La graphie, au lieu d'être tout à la fois idéographique et phonétique, sera alors exclusivement phonétique. On conçoit que, dans ce cas, la lecture KU devra être choisie, à l'exclusion de celles que possèdent en outre les homophones de 𒄩. Or le dépouillement des textes bilingues et des « Syllabaires » fait par Brünnow permet de se rendre compte qu'en fait ces permutations de signes, fondées sur l'homophonie, se sont produites. J'ai groupé en trois séries les exemples que j'en ai réunis. La première série comprend les cas d'homophonie attestés par des gloses ou des compléments phonétiques : elle n'établit aucune lecture nouvelle, mais simplement le fait des permutations entre signes homophones. La seconde réunit les cas dans lesquels la lecture d'un seul des homophones est attestée par une glose ou un complément phonétique : la lecture du second, et quelquefois du troisième homophone, sans être absolument certaine, devient du moins très vraisemblable. Enfin

dans la troisième série j'ai rangé les signes homophones, de même sens; l'homophonie est ici le seul élément déterminant : entre toutes les valeurs phonétiques que possèdent deux signes qui ont le même sens, je choisis, pour ce sens commun, la valeur phonétique commune. Il est bien évident que la lecture ainsi déterminée reste dans une certaine mesure hypothétique, mais il semble du moins qu'elle doit être préférée jusqu'à preuve du contraire, et je dois même ajouter qu'une glose établissant une autre lecture ne détruirait pas absolument mes déductions, puisqu'il est constant qu'un signe peut avoir plusieurs lectures pour un seul sens (ex. : DU, RU, *banû*), c'est-à-dire tout simplement que la langue sumérienne possède des synonymes.

Les trois grandes sections de ce travail ont été elles-mêmes subdivisées en sous-sections, suivant que l'homophonie est parfaite ou imparfaite. On pourra ainsi se rendre compte des permutations de consonnes et de voyelles et constater que celles de la troisième section sont, pour la plupart, confirmées par celles de la première et de la seconde.

J'ai étendu mes recherches aux signes pour lesquels Brünnow donne une seule valeur; car l'absence d'autres valeurs, provenant peut-être d'une connaissance assurément incomplète du syllabaire, peut bien supprimer l'hésitation, mais non l'incertitude de la lecture.

I. Lectures homophones attestées par des gloses ou des compléments phonétiques.

A. Homophonie parfaite.

1. et , glose GIR, *zukakipu* (312-346).
2. et , glose DU, *dabâbu* (337-525).
3. et SIG (compl. phon. GA), *šapâku* (3408-4425).
4. et , glose ŠEG, *šurbu, surubbû* (11398-11685).
5. et E-SIR (compl. phon. RA), *sulû* (5881-5883).

B. Homophonie imparfaite.

Permutation entre D et N.

6. , glose ÈDIM, *šamû* (1535); , glose ÈNIM, même sens (9017).

Permutation entre G et B.

7. SIG (compl. phon. GA) *zurbu* (5594); SI-IB (compl. phon. BA) *zurbu* (4214).

Permutation entre G et D.

8. , glose GIN, *šapâru, šipru* (4899-4900); , glose GIN, *šipru* (10753); , glose DIM(MU), même sens (735). En outre permutation entre N et M.
9. , glose GEŠ, *šamû* (5705); , glose DEŠŠU, même sens (6753).

10. IM-GUB (compl. phon. BA) *nîḫtu* (8423); IM-DUB-DUB (compl. phon. BA), même sens (8458).

Permutation entre G et M.

11. KA-NAG (compl. phon. GA), *mâtu* (596); , glose KALAM, même sens (5914).

12. , glose GAL, *bašu, labânu., nâru, pitû, šakânu* (2238, 2241, 2244, 2248, 2253); MA-AL (compl. phon. LA), mêmes sens (6811, 6813, 6815, 6816, 6818).

13. , glose GA, *alâdu* (5415); , glose MA, même sens (6770).

14. DAGAL (compl. phon. LA), *rapšu* (5452); DA-MA-AL (compl. phon. LA), même sens (6680).

15. , glose GIŠ, *idlu* (5702); , glose MIŠ, même sens (5967).

Permutation entre L et R.

16. , glose GAL, *kânu* (2240); GAR (compl. phon. RI), même sens (11962).

17. MA-AL (compl. phon. LI), *labânu* (6813); MAR (compl. phon. RA), même sens (5813).

Permutation entre N et Š.

18. , glose NIR, *êtilla* (6282); , glose ŠER, même sens (4306).

Permutation entre s et š.

19. , glose SU, *zarâḳu* (7608); *zirḳu*, glose ŠU (10296).

Permutation entre la douce et la forte.

20. , glose ZIG, *ziḳḳu* (4690); SIG (compl. phon. GA), *zaḳiḳu* (5592).

21. , glose DU, TA, *itti* (6657); , glose DI, même sens (4883).

Chute de la consonne finale.

22. , glose GAL, *kânu* (2240); , glose GA, même sens (5417).

23. MUL (compl. phon. LA), *nabâṭu* (3856); , glose MU, même sens (4361).

24. SIG (compl. phon. GA), *enšu* (11870); , glose SI, même sens (9463).

Permutation et chute de voyelles.

25. , glose AŠ, *edišu* (17); , glose UŠU, même sens (338).

26. AN (compl. phon. NA), *êlû* (429); EN (compl. phon. NA), même sens (2812).

27. , glose ANA, *šamû* (437); , glose ÊNU, même sens (2815).

28. , glose GÛ, *apâlu* (519); GI (compl. phon. E), même sens (6308).

29. , glose DAR, *šutturu* (3493); , glose DIRI, *atru* (3728).

30. , glose BI, *napâḫu* (4592); , glose BU, même sens (7527).

31. , glose GURIN, *enbu* (5903-5907); , glose GURUN, même sens (10179). Cf. en outre GI-RIN, même sens (2525).

32. , glose NI, *emûḳu* (8362); , glose NÊ, même sens (9184).

33. , glose ŠEŠ, *pašâšu* (10814); , glose SUŠ, *puššušu* (7547). En outre, permutation entre š et s.

34. GAR (compl. phon. RA), *turru* (11984); , glose GUR, *târu* (3367).

2. La lecture d'un des signes est attestée par une glose ou un complément phonétique.

A. Homophonie parfaite.

35. TAL, *ikkillu* (20); cf. , glose TAL, même sens (10069).

36. DU, *banû* (1071); cf. , glose DU, même sens (5248); la lecture TU pour (Brünnow) ne me paraît pas justifiée.

37. NA-AM, *šimtu* (1609); cf. , glose NAM, même sens (2103).

38. MAŠ, *biru, bâlu* (2025-2026); cf. , glose MAŠ, mêmes sens (1740-1749).

39. ŠE, *pašâḫu* (3062); cf. , glose ŠE, même sens (11757). V R, 22 *d*, 25 *pašari* () est certainement une faute pour *pašâḫu* (). Malgré la différence entre et , il est bien difficile de ne pas considérer le premier signe comme formé par une interversion des éléments du second.

40. GU, *šisitu* (3225); cf. , glose GU, *šasû* (546).

41. SI, *lamû* (3391), *naspantu* (3400); cf. , glose SI, *lamû* (4413), *sapânu* (4420).

42. AB-SIN, *širû* (3832); cf. , glose ABSIN, même sens (9642).

43. IZI, *išâtu* (4584); cf. , glose IZI, même sens (9700).

44. GA, *kalû* (6313); cf. , glose GA, même sens (5418).

45. et GA, *našû* (6321-11970); cf. , glose GA, même sens (6148).

46. SI, *babâlu* (6722); cf. , glose SI, *ba*[-*ba-lu*] (4409).

47. GIR, *zuḳaḳipu* (6956); cf. , glose GIR, même sens (346). Une lecture MIR serait aussi possible pour le signe . Ce cas rentrerait alors dans la série des permutations entre G et M. V. plus bas.

48. E, *pašâḫu* (7883); cf. , glose È, même sens (11350).

49. MUḪ, *muḫḫu* (8842); cf. , glose MUḪ, même sens (3667).

50. GIR, *padânu* (9191); cf. , glose GIR, même sens (308).

51. et DU, *našû* (9145-6651); cf. , glose DU, même sens (4484).

52. ŠU, *katâmu* (10831); cf. , glose ŠU, même sens (8700).

53. MIN, *kilallû* (11213); cf. *kilallan*, glose MIN et MAN, même sens (9958).

54. ID, *ibbu* (11335); cf. , glose ID, même sens (7804).

55. ZA, *abnu* (11721); cf. , glose ZA, même sens (5229).

B. HOMOPHONIE IMPARFAITE.

Permutation entre G et D.

56. A-DA-AR, *ugaru* (11557); , glose A-GAR, même sens (11551).

Permutation entre G et M.

57. MU-UN, *biltu* (1288); , glose GUN, même sens (3335).

58. MA, *kâlu* (6830); , glose GA, même sens (5418).

59. MAR-ZA, *parṣu* (5836); , glose GARZA, même sens (5647).

60. IGI, *irṣitu* (9274); , glose IMI, même sens (8363).

61. A-MAR, *ugaru* (6595); , glose A-GAR, même sens (11551).

62. E-ME (MA ?)-A, *agû* (11677); , glose E-GA-A, même sens (11593).

63. MAR, *šaḫâtu* (5819); GAR, complément phonétique RA, même sens (11977).

Permutation entre S et Š.

64. SIG, *šaḳummatu* (5625); , glose ŠEG, même sens (899).

65. ŠA, *nabû* (2785); , glose SA, même sens (2290).

Permutation entre la douce et la forte.

S, Z.

66. ZI, *napâḫu* (2321); , glose SI, *nappaḫu* (6726).

D, T.

67. DIB, *tamâḫu* (10699); , glose TAB, même sens (3774). En outre, permutation de voyelles.

Chute de la consonne finale.

68. UŠUM, *bašmu* (334); , glose U-ŠU, même sens (98).

69. KU, *tamû* (10555); KUD [compl. phon. DA] (390).

70. DU, *malû* (5259); DUG (compl. phon. GA), même sens (535 corrigé).

71. TIL, *ašâbu* (1696); TIL (compl. phon. LA), même sens (1492).

72. BA, *pitû* (110?); , glose BAD, même sens (1529).

73. TI-ID-NU-UM, *aḫarrû* (1716); , glose TIDNU, même sens (9221).

74. SI(G), *ašâru* (4422); SIG (compl. phon. GA), même sens (3377).

75. DU, *tabâku* (6733); , glose DUB, même sens (3933).

76. A-RI, *aibu* (11447); ERIM (compl. phon. MA), même sens (4607).

77. GIN, *šaṭâru* (4879 corr.); , glose GE, même sens (8756).

78. GI(N), *šapâru* (2404); , glose GIN, même sens (4899).

79. SI, *šukammumu* (3432); SIG (compl. phon. GA), même sens (5591).

80. MA-DA et MAD, *mâtu* (6825-9275); , glose MA, même sens (6774).

81. PI, *rapâšu* (7968); , glose PEŠ, même sens (6936).

82. GI, *ṣabâtu* (2397); GID (compl. phon. DA), même sens (7533).

83. DI, *alâku* (9522); DIM (compl. phon. MA), même sens (9111).

Permutation de voyelles.

84. GU-DA, *šasû* (694); GU-DE, glose GU (702) et compl. phon. E, même sens.

85. GI, *malû* (2396); , glose GA (6317), même sens.

86. SAR, SIR, *ṭamû* (4343); SUR (compl. phon. RI), même sens (IV R, 8 *b*, 28-29).

87. MAL, *nabâṭu* (3187); MUL (compl. phon. LA), même sens 3856).

88. GU, *bîtu* (3209); , glose GA, même sens (5416).

89. SI et SU ou SI, *sâmu* (3403-5759); , glose SA, même sens (3745).

90. I-LU-DI, *ṣariḫu* (4028); , glose DU, même sens (4024).

91. E, *mû* (5844); , glose A, même sens (11347).

92. E-LUM, *kabtu* (5888); , glose ÊLIM, même sens (8882).

93. SU, *supânu* (7605); , glose SI, même sens (4420).

94. TE, *likû* (7695); , glose TI, même sens (1700).

95. TE, *summatu* (7713); , glose TU, même sens (1078).

96. GE, *šakânu* (8744); , glose GA, même sens (5421).

97. IGI-SI, *igišû* (9382); , glose IGISA, même sens (9384).

98. DI, *dabâbu* (9524); , glose DU, même sens (525).

99. DIB, *lamû* (10687); , glose DUB, même sens (3927).

3: Lectures fondées sur l'homophonie seule.

A. Homophonie parfaite.

100. *labâšu* (1073) et , même sens (10533); valeur commune TU.

101. *napḫariš* (1145) et *paḫâru* (10198); valeur commune KUR. L'emploi de dans ce sens paraît exclusivement assyrien.

102. *adâru* (1491) et , même sens (4385); valeur commune BAD. Pour le second signe, le complément phonétique BA rend probable l'existence d'une seconde lecture . . . B.

103. *mâtu* (1517) et , même sens (4388); valeur commune BAD. Toutefois, pour le second signe, la lecture DIG, attestée par la forme dialectale DIB (10688) et le complément phonétique GA, paraît plus fréquente.

104. *nûru* (1650) et , même sens (7530); valeur commune SIR.

105. *massû* (1828) et , même sens (1928); valeur commune MAS-SU.

106. *kapâṣu* (2393) et , même sens (8698); valeur commune GE.

107. *kênu* (2470 *a*) et , même sens (4885); valeur commune GIN.

108. *šalâlu* (2576) et , même sens (4498); valeur commune ŠA. La lecture DI, également commune aux deux signes, est encore possible.

109. *laḳû* (2562) et *liḳtu* (2783); valeur commune ŠA.

110. *saḫâru* (3366) et , même sens (10752); valeur commune GUR.

111. *malû* (3393) et , *mullû* (4415); valeur commune SI.

112. *sâmu* (3403) et , même sens (5759); valeur commune SI. Cf. n° 89.

113. *pûtu* (3511) et , même sens (6488); valeur commune SAG.

114. *uru* (4014) et , même sens (5362); valeur commune I-LIB.

115. *banû* (4304) et , même sens (6771); valeur commune MA; cf. en outre le complément phonétique A, dans IV R 15 *b* 52.

116. *mahâru*, *šaninu* (4500-4505) et mêmes sens (6688-6689); valeur commune DU-ŠA.

117. *idlu* (4767) et, même sens (12126); valeur commune AG-U; toutefois, la valeur AG pour n'est pas absolument sûre.

118. *imtu* (4771) et, même sens (12155); valeur commune AG-GI-TAB-BA.

119. *išu* (?) (4882) et, même sens (11237); valeur commune DU.

120. *alâku* (4871) et, même sens (6738); valeurs communes DU, DI. Cf. en outre DI, *alâku* (9522). Les lectures GIN, RA, TUM sont déjà attestées pour, avec le sens de *alâku*.

121. *šadâdu* (4895) et, même sens (9135); valeur commune DU.

122. *muttatu* (5039) et, même sens (9861); valeur commune GIŠ(I).

123. *rahâṣu* (5434) et, même sens (11973); valeur commune GA.

124. *idu* (6548) et, même sens (11336); valeur commune A.

125. *liblibbu* (6940) et, même sens (8104); valeur commune PEŠ.

126. *lamhuššû* (7055) et, même sens (12061); valeur commune ŠA-LAM-MA.

127. *ubânu* (7140) et, même sens (7154); valeur commune ŠU-SI.

128. *nâhu* (7698) et, même sens (10540); valeur commune TE.

129. *šarâṭu* (8095) et *šurruṭu* (8512); valeur commune BIR.

130. *diḳaru* (8339) et , même sens (9136); valeur commune DU.

131. *têrtu* (8541) et , même sens (10756); valeur commune GUR. Cf. pourtant Br. 8547.

132. *puḫḫuru* (9161) et *paḫâru* (9585); valeur commune DU.

133. *namâru* (9277) et , même sens (10543); valeur commune ŠI.

134. *naḫbalu* (10007) et , même sens (10008); valeur commune EŠ-SA-DU.

135. *bušû* (12104) et , même sens (12173); valeur commune ŠA (?)-ŠU.

B. Homophonie imparfaite.

Permutation entre B et N.

136. A-BA, *malu* (11369); A-NA, même sens (11433).

Permutation entre G et B.

137. LAGAR, *kalû* (9573); LA-BAR, même sens (992).

138. A-GA, *arku, arkatu* (11524-11525); , mêmes sens (11367-68).

Permutation entre G et D.

139. GI-NA, *kiâm* (2425); DE-EN, même sens (4613).

140. GU, *paḫru* (3222); DU, *paḫâru* (9585).

141. SAG-NIGIN, *ṣidanu* (3656); SA-AD-NIGIN, même sens (3113).

142. GIRI, *ḫalâpu* (4812); DIRI, même sens (3732).

Permutation entre G et M.

143. SI-GAR, *šigaru* (3469); SI-MAR, même sens (3453).

144. GA-GA, *raḫâṣu* (5434); MA-MA, même sens (6831).

145. GIŠ dans uznu (5721), *magâru* (5725), *šemû* (5727); MU-UŠ dans *uznu* (1279), *magâru* (1281), *šemû* (5727). Dans ces exemples, nous avons en outre une permutation entre les voyelles I et U.

146. GULU, *amêlu* (6399); *nakru* (6404); MU-LU, mêmes sens (1333-1338).

147. A-GAL, *lê'u* (6567); A-MA-AL, même sens (6604).

148. ŠA-MAR, *bubûtu* (8041); ŠA-GAR, même sens (8085). Cf. en outre Br. 8042-43 et 8089-90.

149. GIR, *kibsu* (9185) et *šêpu* (9192); ME-RI, mêmes sens (10394-96).

150. A-MAR-RA, *mê raḫâṣu* (11521); même sens (11707).

151. GAR, *nasâḫu* (11968); MAR, même sens (5816).

Permutation entre N et Š.

152. A-NIR, *ittu*, *tanîḫu* (11540-41); A-ŠE-IR, mêmes sens (11573-74).

Permutation entre S et Š.

153. SUR, *bašâmu* (2962); ŠAR, même sens (6876). Dans cet exemple, il y a en outre permutation des voyelles A, U.

154. SU, *nikilpû* (7616); ŠU, même sens (10836).

Permutation entre Š et Z.

155. SU-ŠI, *šalummatu* (235); SU-ZI, même sens (187).

156. ZI, *napištu* (2322); ŠI, même sens (9279).

Permutation entre la douce et la forte.

D, T.

157. DU, *patâku* (5264); TU, même sens (8364).

158. DAM, *kima* (11112); TAM (3970). TU-MA, même sens (1093).

G, K.

159. GU-DA, *maksâtu* (693); NIG-KUD-DA, *miksu* (370).

160. GU-LA, *rabû* (11143); KUL, même sens (1665).

Chute de la consonne finale.

G.

161. GUG, *šaḳû* (545); GU, même sens (872).

N.

162. MU-TIN, *kasusu* (1325); MU-U-TI, même sens (1308).

163. DU-UN, *alâku* (4923); DU, même sens (4871). Cf. en outre n° 120.

164. AŠ-TIN, *ḫašâḫu* (6766); AŠ-DI, même sens (6765).

165. KI-IŠ-TIN, *kussû* (9732); KI-IŠ-DI, même sens (9731). Dans cet exemple et le suivant, il y a en outre permutation entre T et D.

R.

166. MU-UN-GAR, *makkuru* (1293); MU-UN-GA, même sens (1292).

167. IGI-SIG, *igisû* (9401); IGI-SI, même sens (9382).

Permutation et chute de voyelles.

168. AŠ-BAR, *purussû* (48); EŠ-BAR, même sens (10003).

169. SU; SA; sens commun *êli* (165-3730).

170. SU-BUR-RA; SU-BAR; sens commun *elâtu* (176-184).

171. GU, *šunnû* (548); GI, *šanû* (2403).

172. DIM-MU-KUR-RA (cf. Br. 735); DIM-MA-KUR-RA; sens commun *dubbubu* (737-9129).

173. URU, *ardu* (956); E-RI, même sens (5858).

174. MU; MA; sens commun *šumu*, *zikru* (1235-38, 6781-2).

175. MU-SIR; ME-SI-IR; sens commun *rušu* (1300-10413).

176. IDIM; DIM; sens commun *šumma* (1538-9125).

177. NA; NU; sens commun *zikaru* (1586-1964).

178. TI; TE; sens commun *maḫâru* (1701-7696).

179. TI; TE; sens commun *nâḫu* (1702-7698).

180. GI; GA; sens commun *maḫâru* (2395-6316). Cf. en outre GU, *maḫru* (3217).

181. GI (2394); GU (3216) et GA (5419); sens commun *mâ[tu]*.

182. GI; GE; sens commun *šapâru* (2404-6330).

183. RI, *laḳû* (2562); RA, *liḳû* (4888).

184 ŠA; ŠU; sens commun *našâḫu* (2569-10835).

185. RI; RA; sens commun *ramû* (2573-6362).

186. SUR; SAR, SIR; sens commun *ṣaraḫu* (2986-4333).

187. SI, *malû* (3393-4415); SA, même sens (3739).

188. DIR, DIRIG, *igru* (3731); DUR, DURU(G), *agâru* (10521); cf. DURUG-GA, même sens (10605).

189. SA; SU; sens commun *nikilpû* (3744-7616, corr.).

190. TAB; TUB; sens commun *ṭibu* (3760-3924).

191. DE; DA, DU; sens commun *lû* (4590-6650).

192. I-ZU; A-ZU; sens commun *asû* (5538-11377).

193. *mên*; MIN; sens commun *šarru* (5513-9961). L'emploi de dans le sens de *šarru* est particulier à l'idéographie assyrienne, et l'origine en était, je crois, inconnue.

194. SAG; SUG; sens commun *ṣêru* (6492-10308).

195. GAL; GIL; cf. n° 160, GU-LA; sens commun *rabû* (6845-10200-11143).

196. LU; LA; sens commun *adâru* (6914-10083).

197. GUR; GAR; sens commun *kanâšu* (7322-11964).

198. ŠE-E; ŠI; ŠI-E (IN); ŠI-I; sens commun *amâru* (7473-9267-9354-9365).

199. TU, *palâḫu* (8365); TE, même sens (7700).

200. LAM; cf. n° 92, LUM; sens commun *uššubu* (9046-11187).

201. DIM; DAM; sens commun *kima* (9122-11112).

202. DIM-ŠAḪ; DAM-ŠAḪ; sens commun *dabû* (9127-11115).

203. KI-TA; KI-TE; sens commun *šapliš* (9674-9784).

204. KI-IN-DAR; KI-IN-DIR; sens commun *nigiṣṣu* (9682-9683).

205. MÊ; MÛ; sens commun *nâḳu* (11348-11967).

ERRATUM.

Les n°s 44, 70 et 150 auraient dû être classés dans la première section, les n°s 129 et 170 dans la seconde.

IMPRIMERIE NATIONALE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1905.

La séance est ouverte à 4 heures et demie sous la présidence de M. BARBIER DE MEYNARD.

Étaient présents :

MM. SENART, *vice-président;* ALLOTTE DE LA FUŸE, BASMADJIAN, BOUVAT, CABATON, l'abbé CHABOT, DE CHARENCEY, CORDIER, DECOURDEMANCHE, GAUDEFROY-DEMOMBYNES, DUSSAUD, Rubens DUVAL, FARJENEL, FOSSEY, FOUCHER, HALÉVY, Victor HENRY, Clément HUART, l'abbé LABOURT, Sylvain LÉVI, Isidore LÉVY, LORGEOU, MAYER-LAMBERT, MEILLET, MERSIER, MONDON-VIDAILHET, NICOLAS, OPPERT, REVILLOUT, SCHWAB, TAMAMCHEF, VINSON, *membres;* CHAVANNES, *secrétaire.*

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 9 décembre; la rédaction en est adoptée.

Sont reçus membres de la Société :

MM. POPESCU-CIOCANEL (Gheorghe), 3, rue des Écoles, à Paris, présenté par MM. Barbier de Meynard et Cl. Huart.

FERRIEU (Th.), commissaire de la marine à bord du *Calédonien*, en rade des Salins-d'Hyères, à Toulon (Var), présenté par MM. Chavannes et Bouvat.

COUR (Auguste), répétiteur au lycée d'Alger (Mustapha), présenté par MM. Barbier de Meynard et R. Basset.

M. Duroiselle (C.), professeur de pâli, High School, à Rangoon (Birmanie), présenté par MM. Finot et Huber.

M. Cl. Huart présente un exemplaire du tirage à part de ses deux articles intitulés : *Le rationalisme musulman au* IV*e siècle de l'hégire*, et *Wahb ben Monabbih et la tradition judéo-chrétienne au Yémen.*

M. Fossey présente le premier volume de son *Manuel d'assyriologie.*

M. Barbier de Meynard soumet à l'examen de la Société une liste provisoire de membres honoraires étrangers.

M. Senart demande que le nombre de ces membres soit fixé à 25.

Après quelques observations de M. Decourdemanche, la question est renvoyée à une séance ultérieure.

M. Chavannes montre comment les livres chinois étaient constitués avant l'invention du papier en l'an 105 de notre ère; il établit que les livres étaient écrits avec un style en bois trempé dans le vernis ou dans l'encre sur des fiches de bambou longues et étroites qui ne pouvaient recevoir qu'une seule ligne d'écriture.

M. Senart rappelle que, au témoignage de l'histoire des *T'ang*, l'usage du style en bois s'est perpétué dans le Turkestan oriental jusque vers le VIIe siècle de notre ère.

M. Oppert étudie les principales idées juridiques du code de Hammourabi et en fait voir l'originalité.

La séance est levée à 6 heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par les Auteurs :

C. F. Seybold, *Otobesa = Abîxa = Oropesa y Anîxa = El Puig de Cebolla = Onusa* (?) (extrait). — S. l. n. d.; in-8°.

Gabriel COLIN, *Eléments du langage arabe.* — Alger, 1903; in-18.

Auguste COUR, *L'établissement des Chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la Régence d'Alger, 1509-1830.* — Paris, 1904; in-8°.

William WOODVILLE ROCKHILL, *Inquiry into the population of China* (extrait). — City of Washington, 1904; in-8°.

Cl. HUART, *Wahb ben Monabbih et la tradition judéo-chrétienne au Yémen* (extrait). — Paris, 1904; in-8°.

— *Le rationalisme musulman au IVe siècle de l'hégire* (extrait). — Paris, 1904; in-8°.

Raoul PONTUS, *Inauguration de la Section des langues orientales au cours polyglotte. Cours de chinois.* — Bruxelles, 1904; in-8°.

Ch. FOSSEY, *Manuel d'assyriologie.* Tome Ier : *Explorations et fouilles.* — Paris, 1904; in-8°.

K.-J. BASMADJIAN, *Souvenir d'Ani.* — Paris, s. d.; in-18 (fig.).

PAR LES ÉDITEURS :

Revue critique, nos 50-52 (38e année); nos 1 et 2 (39e année). — Paris, 1904-1905; in-8°.

The Korea Review, vol. 4, n° 10. — Seoul, 1904; in-8°.

Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sept.-oct. 1904. — Paris, 1904; in-8°.

Polybiblion : partie littéraire, 2e série, tome 60e, 6e livr.; partie technique, 2e série, tome 30e, 12e livr. — Paris, 1904; in-8°.

La Géorgie, n° 7 (19). — Paris, 1904; in-4°.

Le Muséon. Nouvelle série, vol. V, nos 3-4. — Louvain, 1904; in-8°.

Le Turc, journal politique, scientifique et littéraire. nos 58, 60 et 61. — Le Caire, 1904; in-fol.

Wilhelm RIEDEL and W. E. CRUM, *The Canons of Athanasius of Alexandria.* The Arabic and Coptic version edited and translated with Introductions, Notes and Appendices. — London and Oxford, 1904; in-8°.

PAR LA SOCIÉTÉ :

Transactions and Proceedings of the Japan Society, London, vol. VI, 12th session, 1902-1903, part II. — London, 1904; in-8°.

Journal of the American Oriental Society, 25th vol., 2d half. — New Haven, 1904; in-8°.

The Geographical Journal, vol. XXV, n° 1. — London, 1904; in-8°.

La Géographie, t. X, n° 5. — Paris, 1904; in-8°.

PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS :

Mission scientifique en Perse, par J. de MORGAN. Tome V. *Études linguistiques*, deuxième partie : *Textes mandaïtes*, publiés par J. de Morgan, avec une notice sur les Mandéens par Cl. Huart. — Paris, 1904; in-4°.

Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Fasc. 84 : Auguste AUDOLLENT, *Carthage romaine* (146 avant J.-C. — 698 après J.-C.). — Paris, 1901; in-8°.

— Fasc. 92 : Henri LECHAT, *La sculpture antique avant Phidias*. — Paris, 1904; in-8°.

Journal des Savants, déc. 1904. — Paris, 1904; in-4°.

PAR LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDO-CHINE :

Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient, tome IV, n° 3. — Hanoï, 1904; gr. in-8°.

PAR L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE :

Comité de conservation des monuments de l'art arabe, exercice 1903, fasc. 20. — Le Caire, 1903; in-8°.

PAR L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE :

Bulletin de littérature ecclésiastique, nos 9-10, nov.-déc. 1904. — Paris, 1904; in-8°.

Par l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg :

Recueil des travaux de l'expédition de l'Orkhond. VI : Édouard Chavannes, *Documents sur les Tou-Kiue (Turcs) occidentaux, recueillis et commentés.* — Saint-Pétersbourg, 1903; gr. in-8°.

Oscar von Lemm, *Der Alexanderroman bei den Kopten. Ein Beitrag zur Geschichte der Alexandersage im Orient.* — Saint Pétersbourg, 1903; gr. in-8°.

Dr W. Radloff, *Versuch eines Wörterbuches der Türk-Dialecte,* Siebzehnte Lieferung. — Saint-Pétersbourg, 1903; gr. in-8°.

— *Proben der Volksliteratur der türkischen Stämme.* X Theil, *Mundarten der Bessarabischen Gagausen, gesammelt und übersetzt.* — Saint-Pétersbourg, 1904; 2 vol. in-8°.

Oscar von Lemm, *Das Triadon, ein sahidisches Gedicht mit arabischer Übersetzung.* I. Text. — Saint-Pétersbourg, 1903; in-8°.

Bibliotheca Buddhica : III. *Avadānaçataka, a Century of edifying Tales, belonging to the Hīnayāna,* edited by Dr J. S. Speyer, fasc. II-III; — IV. *Mūlamadhyamakakārikās (Mādhyamikasūtras) de Nāgārjuna, avec la Prasannapadā, commentaire de Candrakirti,* publié par Louis de La Vallée-Poussin, fasc. I; — V. *Sbornik izobrajenie 300 bourkhanoff, po albomon aziatskago Mouzeia, s primetchaniami izdal,* S. F. Oldenbourg, fasc. I; — VIII. *Nyayabindu...* (texte tibétain publié par M. F. J. Stcherbatskoï), fasc. I. — Saint-Pétersbourg, 1903-1904; in-8°.

Par le Gouvernement indien :

District Gazetteers of the United Provinces. Vol. IV (Meerut), by H. R. Nevill. Vol. XXXVII (Lucknow), by H. R. Nevill. — Allahabad, 1904; in-8°.

Annual Progress Report of the Superintendent of the Archæological Survey : Panjab and United Provinces Circle, for the year ending 31st March 1904. — S. l. n. d.; gr. in-8°.

Judicial and administrative Statistics of British India for 1902-1903 and preceding years. — Calcutta, 1904; gr. in-8°.

Departmental Publications issued from the Government Book Depot. Supplementary List for September 1904. — Calcutta, 1904; in-8°.

PAR «THE BOARD OF EDUCATION» DE LONDRES :

S. W. BUSHELL, *Chinese Art,* vol. I. — London, 1904; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ D'OXFORD :

Rev. G. U. POPE, *A Handbook of the ordinary dialect of the Tamil language,* 7th edition. Part II. — Oxford, 1904; in-8°.

PAR L'«ACCADEMIA DEI LINCEI», À ROME :

Rendiconti. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Serie quinta, vol. XIII, fasc. 7°-8°. — Roma, 1904; in-8°.

PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE CENTRALE DE FLORENCE :

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa. Num. 48. — Firenze, 1904; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ D'UPSAL :

Sphinx, vol. VIII, fasc. IV. — Upsal, 1904; in-8°.

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DU BENGALE :

Bibliotheca indica, fasc. 1095-1098. — Calcutta, 1904;

PAR LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET ARTS DE BATAVIA :

J. A. VAN DER CHIJS, *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia,* anno 1677. — Batavia, 1904; in-8°.

M. JOUSTRA, *Karo-Bataksche Vertellingen* (Verhandelingen, LVI, 1). — Batavia, 1904; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, À BEYROUTH :

Al-Machriq : année 1904, n°s 23 et 24; année 1905, n° 1. — Beyrouth, 1904-1905; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ HARVARD DE CAMBRIDGE (MASSACHUSETTS) :

A. A. MACDONELL, *The Bṛhad-Devatā attributed to Saunaka*, critically edited and translated. — Cambridge (Massachusetts), 1904; 2 vol. gr. in-8°.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1905.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. BARBIER DE MEYNARD.

Étaient présents :

MM. SENART, *vice-président;* ALLOTE DE LA FUŸE, AYMONIER, BASMADJIAN, BOUVAT, CABATON, l'abbé CHABOT, DE CHARENCEY, DUSSAUD, Rubens DUVAL, FOSSEY, FOUCHER, Mgr GRAFFIN, GUIMET, HALÉVY, Clément HUART, Sylvain LÉVI, Isidore LÉVY, MACLER, MAYER-LAMBERT, MERSIER, MONDON-VIDAILHET, NICOLAS, OPPERT, REVILLOUT, SCHWAB, THUREAU-DANGIN, VINSON, *membres;* CHAVANNES, *secrétaire.*

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 13 janvier; la rédaction en est adoptée.

Sont reçus membres de la Société :

MM. BEAUVAIS (Jean-Joseph), vice-consul de France à Ho-k'eou (Yun-nan, Chine), présenté par MM. Ed. Chavannes et Henri Cordier.

LANGDON (Stephen), 76, rue d'Assas, à Paris, présenté par MM. Fossey et Isidore Lévy.

COMBE (Étienne), 3, rue Casimir-Delavigne, à Paris, présenté par MM. Fossey et Isidore Lévy.

M. Clément Huart donne communication d'une lettre dans laquelle M. Becker, privat-docent à Heidelberg, le renseigne sur des papyrus récemment acquis par la bibliothèque d'Heidelberg et contenant, au milieu de divers documents historiques du Ier siècle de l'hégire, un ouvrage dû à l'inspiration de *Wahb ben Monabbih.*

Lecture est faite d'une lettre par laquelle M. Victor Henry fait hommage à la Société de son volume sur le *Parsisme.*

Les ouvrages suivants sont présentés à la Société :

1° Par M. de Charencey, trois brochures intitulées : *Étymologies françaises et patoises; Les origines du mythe d'Orphée; De l'origine américaine du « Phaseolus vulgaris »*;

2° Par Mgr Graffin, le fascicule 3 du tome Ier de la *Patrologia orientalis* comprenant les mois de Tout et de Babeh du Synaxaire arabe jacobite traduit par M. Basset;

3° Par M. Guimet, le fascicule de nov.-déc. 1904 de la *Revue de l'Histoire des religions*, le *Recueil des conférences faites au Musée Guimet en 1903-1904* par MM. Lafaye, Ph. Berger, Sylvain Lévi et Mlle D. Ménant; enfin le volume de M. Charles Vellay, intitulé *Le culte et les fêtes d'Adônis-Thammouz dans l'Orient antique.*

M. Sylvain Lévi remet à la Société une liasse de lettres écrites par divers orientalistes à M. Hauvette-Besnault et lit une petite introduction à l'étude de cette correspondance scientifique.

Sur la proposition de M. Senart, appuyée par M. Chavannes, une subvention de 1,200 francs est accordée à M. Édouard Huber, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient pour lui permettre de publier sa traduction française de la version chinoise du *Sûtrâlaṅkâra*, important recueil de contes de la littérature bouddhique.

M. de Charencey fait une communication sur deux mots basques qu'il rattache à une origine indienne.

M. Vinson étudie un monument gravé au ixe siècle de notre ère en tamoul et en sanscrit sur cinq plaques de bronze et rappelant la fondation d'un collège de savants près de Pondichéry.

M. Senart présente quelques observations à ce propos.

M. Sylvain Lévi résume une note que lui et M. Chavannes ont rédigée pour signaler des ressemblances entre un sûtra du *Tripiṭaka* chinois et un texte sanscrit de l'Asie centrale récemment publié par M. Stönner.

M. Halévy montre que la légende sur la destruction de Sodome chez le poète Omayya doit provenir de sources juives, et il examine comment les légendes bibliques ont pénétré chez les Musulmans.

M. Barbier de Meynard ayant fait allusion à la question des membres honoraires étrangers, M. Revillout lit une lettre de M. Maspero qui a trait à ce sujet.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par les auteurs :

Ch. Virolleaud, *L'Astrologie chaldéenne*, fasc. 6. — Paris, 1905; in-8°.

Comte de Charencey, *De l'origine américaine du « Phaseolus vulgaris »* (extrait). — Paris, s. d.; in-8°.

— *Les Origines du mythe d'Orphée* (extrait). — S. l. n. d.; in-8°.

— *Étymologies françaises et patoises*. — Caen, 1905; in-8°.

Victor Henry, *Le Parsisme*. — Paris, 1905; in-18.

Par les éditeurs :

Bulletin de correspondance hellénique, 29e année, janv.-févr. 1905. — Paris, 1905; in-8°.

Revue biblique internationale. Nouvelle série, 2e année, no 1. — Paris, 1905; in-8°.

Revue critique, 39e année, nos 3-4-5-6. — Paris, 1905; in-8°.

Polybiblion : partie littéraire, 2e série, t. 61e, 1re livr.; partie technique, 2e série. t. 31e, 1re livr. — Paris, 1905; in-8°.

Zeitschrift für hebræische Bibliographie, VIII Jahrgang, no 6. — Frankfurt a. M., 1904; in-8°.

The Korea Review, vol. 4, no 11. — Seoul, 1904; in-8°.

Annales de physicothérapie, 5e année, no 1. — Paris, 1905; in-8°.

The American Journal of philology, XXV, 3. — Baltimore, 1904; in-8°.

Ch. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, VI, livr. 20-21. — Paris, 1904; in-8°.

Herm. Jos. HEYES, *Bibel und Aegypten. Abraham und seine Nachkommen in Aegypten.* I Teil. — Münster i. W., 1904; in-8°.

BEHA-ULLAH, *Les Paroles cachées en persan.* Traduction française par Hippolyte DREYFUS et MIRZA HABIB-ULLAH CHIRAZI. — Paris, 1905; in-18.

Revue archéologique, nov.-déc. 1904. — Paris, 1904; in-8°.

Pietro T. D. BRONZI, *Babilonia e Grecia.* — La Spezia, 1905; in-8°.

Le Turc, journal politique, scientifique et littéraire, nos 62-65. — Le Caire, 1905; in-fol.

Patrologia orientalis, t. I, fasc. 3. *Le Synaxaire arabe jacobite* publié, traduit et annoté par René BASSET. — Paris, s. d.; in-8°.

Bessarione, serie II, vol. VII, fasc. 81. — Roma, 1904; in-8°.

The American Journal of Semitic languages and literatures, vol. XXI, no 2. — Chicago, 1905; in-8°.

PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS :

Journal des Savants, janv. 1905. — Paris, 1905; in-4°.

Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Année 1904 (Rapport de M. S. Reinach.) — Paris, 1904; in-8°.

Revue de l'histoire des Religions, t. L, n° 3. — Paris, 1904; in-8°.

Conférences faites au Musée Guimet en 1903-1904, 2e partie. — Paris, 1904; in-18.

Charles VELLAY, *Le Culte et les fêtes d'Adônis-Thammouz dans l'Orient antique.* — Paris, 1904; in-8°.

PAR LA «BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE» DE FLORENCE :

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa. Num. 49. — Firenze, 1905; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, À BEYROUT :

Al-Machriq, VIIIe année, n° 2. — Beyrouth, 1905; in-8°.

ANNEXES AUX PROCÈS-VERBAUX.

(Séances des 11 novembre et 9 décembre 1904.)

LE *TANNOUR* DU DÉLUGE.

M. Clément Huart a dernièrement attiré l'attention des folkloristes sur le récit coranique du Déluge qui se rencontre encore sous une forme sommaire chez un poète contemporain, Omayya ibn Abi' Ṣalt, de sorte qu'il est difficile d'élucider la question de l'antériorité réciproque des deux documents. Les lignes suivantes pourront peut-être faire pencher la balance en faveur de Mahomet, bien qu'il fût, paraît-il, moins âgé que son rival inconciliable Omayya.

Le Coran dit ceci : « Lorsque vint notre ordre et que *le four* (تنّور) *se mit à bouillonner,* nous dîmes à Noé : Emporte dans ce vaisseau un couple de chaque espèce. . . — Aussitôt que l'ordre viendra et que *le four se mettra à bouillonner,* fais entrer dans l'arche un couple. . . » Le commentateur Beiḍâwî dit : « L'eau sourd de ce four et s'y élève comme dans une marmite qui bout. C'est un four à pain où l'eau commence à sourdre, contrairement à l'habitude. Ce four était à Koûfa, sur l'emplacement de la mosquée de cette ville, ou dans l'Inde, ou à ʿAïn-Warda en Mésopotamie.

L'expression bizarre *tannour* (تنّور) qui a fort embarrassé les commentateurs, se retrouve dans les poèmes qu'Omayya a consacrés à la description du Déluge : « Lorsque Dieu enflamma *le four de sa terre* (la terre de Noé), il se mit à *bouillonner,* tandis que les pluies abondantes la balayaient. » Et : « *Son four bouillonna* et déborda, la masse d'eau couvrit les montagnes et dépassa leurs sommets. »

Comme il s'agit d'un sujet biblique, on est sûr d'avance que le fond de la légende vient d'une source juive. Pour les chrétiens ces anciennes histoires n'avaient qu'une valeur symbolique. Le mot hébreu *tannûr* תַּנּוּר (as. *tenûru*) désigne d'abord le « four à pain », récipient qu'on chauffe à rouge et aux parois duquel on applique les gâteaux de pain pour les faire cuire des deux côtés. Par extension, ce mot désigne tout enfoncement plein de charbons ardents et, au figuré, le lieu marqué par la destruction totale de l'armée ennemie, ou la multitude des impies. Yahwé a préparé pour Sennachérib un feu (אוּר) à Sion, un four (תַּנּוּר) à Jérusalem (*Isaie,* XXXI, 9); le jour de Yahwé brûlera comme un four (בֹּעֵר כַּתַּנּוּר) et consumera comme la paille tous les impies incorrigibles (*Malachias,* III, 19). Les légendes rabbiniques admettent l'existence sur terre de plusieurs orifices servant d'issues au feu souterrain qu'elles appellent « ouvertures ou portes de la géhenne » (פתחה של גיהנם); l'assemblée impie de Coré fut engloutie et consumée en tombant dans l'un de ces orifices flamboyants qui se trouvent dans le désert. L'eau du Déluge

en sortant de dessous terre par les mêmes ouvertures bouillonnait naturellement comme l'eau qui bout et déborde de la marmite. De telle sorte, les hommes périrent par l'eau chaude, conformément au principe qui veut que la punition ait de l'analogie avec le crime, et le crime principal des antédiluviens est censé consister dans l'ardeur débordante des passions sexuelles (חטאו ברותחין ונדונו ברותחין). Toutefois la chaleur de l'eau disparut bientôt après, grâce aux pluies torrentielles qui tombèrent du ciel, à telles enseignes que les poissons et les autres animaux aquatiques ont pu être préservés. D'après une légende, l'eau qui entourait l'arche était restée froide par exception, ce qui fournit l'occasion au géant Og, roi de Basan, d'échapper au Déluge en se tenant près de l'arche.

Sous la perspective de ces éléments bibliques et rabbiniques, les récits que nous étudions se passent de commentaire. Mahomet en retient seulement le trait du four et passe sous silence la chaleur de l'eau qui comporte trop de complication. Mais le retrait de l'action du feu souterrain enlève la raison d'être du *tannour* et en efface le caractère primitif, ce qui a causé l'embarras des commentateurs, car l'expression «le four (froid) se mit à bouillonner» est insensée. Ce non-sens est corrigé par Omayya qui fait *enflammer* le four pour faire déborder l'eau souterraine qui s'y engouffre, mais n'explique pas comment le four fut enflammé. Enfin, il suppose que la température ordinaire de l'eau a été rétablie bientôt, surtout par l'intervention de la pluie. Omayya corrige les défauts du récit de Mahomet; il n'a pas une seule notion originale.

LES *ḤANIFS*.

Le Coran n'est pas doux envers ceux qui refusent de se rallier à l'islamisme et cependant il accueille avec un égal respect les traditions juives et chrétiennes. Une pareille tolérance semble étonnante surtout à une époque où le judaïsme rabbinique était combattu sans ménagement par toutes les Églises d'Orient, et Mahomet lui-même s'est montré impla-

cable à l'égard des tribus juives. On peut supposer sans hésitation que les communautés chrétiennes auraient été traitées avec la même rigueur s'il y en avait eu dans la région, car le principe du *Gihâd* ou la guerre sacrée contre les infidèles englobait indifféremment tous les peuples non musulmans du monde y compris les Chrétiens, qui étaient par la force des choses des adversaires bien autrement redoutables que les Juifs. Le respect des deux religions destinées à disparaître devant la nouvelle révélation islamique doit donc avoir été tellement enraciné dans la haute société arabe qu'il aurait été dangereux de l'entamer. Cette opinon publique s'annonce elle-même comme le résultat d'une influence exercée lentement mais efficacement par un parti qui, ayant renoncé au culte des idoles, hésitait à se déclarer ouvertement pour l'une des religions rivales et préférait tirer un profit moral des deux à la fois. Il me paraît que c'est ce parti qu'on doit entendre par la dénomination de *Ḥanifs* sous laquelle ils sont mentionnés dans le Coran. Les partisans de cette secte éclectique sont cités par les rabbins sous le nom de *Mînîm* ou *Minâî* (מינים, מינאי); ils admettaient les principes évangéliques sans renoncer aux pratiques du judaïsme. Ils étaient mal vus et traités avec horreur dans les camps juif et chrétien; saint Jérôme les déclare pires que les païens, ce qui se comprend parfaitement, car en voulant pactiser avec les deux religions rivales, leur culte avait l'air d'une abominable hypocrisie. Cette flétrissure se reflète selon moi dans le sobriquet *Ḥanif* qui est purement l'hébréo-araméen *ḥanêph, ḥanêfâ* (חנף, חנפא) «hypocrite» Naturellement les sectaires eux-mêmes justifiaient leur façon d'agir en remontant à l'âge des Patriarches, où Abraham et ses enfants reçurent les bénédictions de Dieu sans avoir été ni juifs ni chrétiens. Cette conception religieuse est précisément celle que le Coran transmet sur leur compte, et Mahomet se déclare lui-même Ḥanif et proclame ne faire que rétablir l'ancienne religion patriarcale. Il va sans dire que, par suite de ce puissant appui, le terme *Ḥanif* a pris une signification tout opposée à celle qu'il avait tout d'abord;

désormais il signifie : «homme d'une piété parfaite, orthodoxe».

Juges, v, 30.

Dans une réunion précédente, j'ai communiqué à la Société la cause qui selon moi a déterminé l'auteur de la Pešitta syriaque à rendre les mots hébreux רַחַם רַחֲמָתַיִם par ܟܘܕܢܐ qui signifie ordinairement «mulet». J'ai montré qu'au lieu d'en tirer la conséquence que la leçon massorétique רחם est une corruption de פֶּרֶד, le mot hébreu pour «mulet» (Rothstein), il faut simplement attribuer à כודניא le sens de «serfs» en vertu de sa dérivation de la racine כדן qui signifie en langage araméo-rabbinique «employer au service, faire servir». Il est plus difficile d'expliquer comment s'est produite la notable différence qui se fait remarquer dans la version arabe comparativement à la Pešitta qui en est cependant l'archétype.

Le Syrien offre :

ܘܦܠܓ ܟܘܕܢܐ ܒܪܝܫ ܓܒܪܐ ܘܒܙܬܐ ܣܓܝܐܬܐ

Il fit la distribution d'un mulet par tête d'homme ainsi que beaucoup de butin.

L'Arabe dit tout autre chose :

فقسّم لكلّ آمرء حِمل عسل وزيت كثير

Il distribua à chaque homme un chargement de miel et d'huile en quantité.

M. Rothstein s'efforce d'expliquer ces singularités par une combinaison de conjectures qu'il déclare lui-même très précaires. Le manuscrit syriaque que l'Arabe avait sous les yeux aurait eu ou paraissait avoir ܘܕܒܫܐ «et miel» au lieu de ܒܪܝܫ «par tête»; le mot ܓܒܪܐ «homme» ne s'y trouvait pas, et au lieu de ܘܒܙܬܐ «et butin» on y lisait ܘܡܫܚܐ «et de l'huile». De son côté le texte arabe porterait à tort حمل «chargement» au lieu de بغل «mulet». Passons.

En réalité, l'Arabe opérait sur le texte traditionnel qu'on

a vu ci-dessus; il a seulement lu ܡ̈ܐܢܐ «récipients» au lieu de ܟܘܕ̈ܝܢܐ «mulets». L'araméen talmudique emploie le mot כווינתא pour désigner une grande cruche où l'on conserve l'huile et naturellement le miel; au pluriel כוונין, état construit כוונֵי; dans l'orthographe syriaque כוונֵא. L'idée du pluriel est marquée par l'adjectif كثير «beaucoup, nombreux», mais au lieu du nom du vase le traducteur arabe a employé le terme général حمل «chargement» tout en n'ignorant pas que le miel et l'huile sont conservés dans des vases. Quant à ܐܝܟ ܕܦܩܕܗ, il est régulièrement rendu par ككلّ آمره.

Le prophète *Ṣâliḥ*.

D'après la légende coranique, Dieu envoya le prophète Ṣâliḥ chez les Thamoud pour leur prêcher la vraie religion. Comme le nom de Ṣâliḥ ne figure nulle part dans les traditions juives ou chrétiennes, on inclinait à penser que Mahomet l'a inventé de toutes pièces : mais M. Clément Huart vient de démontrer que le poète thaqifite Omayya ibn Abi' Ṣalt, plus âgé que Mahomet et adversaire implacable de ce dernier, avait composé sur la mission de Ṣâliḥ un poème qui a été conservé dans le *Livre de la Création et de l'Histoire*, de Moṭahhar ben Ṭâhir el-Maqdisi, écrit en l'an 353 de l'hégire (966 de J.-C.). Le poème d'Omayya semble donc être la source cherchée du récit de Mahomet, à moins qu'il ne soit fabriqué après coup avec les versets du Coran. Cette dernière alternative se heurte cependant à cette considération justement accentuée par M. Huart, que les deux versions diffèrent grandement sur un grand nombre de détails, ce qui serait impossible dans une contrefaçon ultérieure.

Le Coran fait trois fois allusion à l'histoire de Ṣâliḥ; elle peut être résumée en quelques mots : Le peuple de Thamoud habitait dans la région appelée aujourd'hui *Madaïn-Ṣâliḥ* (anciennement חגר, *el-Ḥigr*, Egra), où se trouvent de magnifiques tombeaux nabatéens. Les Thamoudites tombés dans le péché, Dieu envoya un des leurs, le prophète Ṣâliḥ, pour

les prêcher. Comme preuve de sa mission, il leur présenta une «chamelle de Dieu» qui partagerait pendant trois jours avec eux l'eau de leurs citernes; les Thamoudites tuèrent la chamelle (avec un sabre) et, en se moquant des châtiments dont il les avait menacés, ils complotèrent contre la vie du prophète. «Alors nous déchaînâmes contre eux un seul cri; ils devinrent comme des brins de paille sèche qu'on mêle à l'argile.» (*Var.* : «Alors la grande commotion les saisit, et au matin ils se trouvèrent étendus à terre dans leurs maisons, et sans vie.»)

Omayya est en accord avec le récit du Coran, mais il a des traits nouveaux. Les Thamoudites et l'homme qui a tué la chamelle avaient la peau rouge; la chamelle était accompagnée d'un petit chameau qui après la mort de sa mère se dresse sur un rocher et pousse le cri : «Soyez détruits!» Alors tous furent atteints, sauf une servante qui s'échappa, ayant à la main la cosse d'un fruit (?), et alla annoncer aux gens de Qorḥ (une ville au sud d'El-Ḥigr) les nouvelles de la destruction des Thamoudites. Ils lui donnèrent à boire après son récit, et elle mourut.

D'après la tradition postérieure, les Thamoudites tuèrent la chamelle parce qu'elle avait bu toute l'eau; la chamelle fut tuée par une flèche tirée par un nommé Qodar, et le petit chameau pousse le cri néfaste. La légende récente ignore la servante échappée, tandis que la personne de Qodar lui appartient en propre; il y a une sorte d'équilibre.

L'authenticité du récit coranique étant incontestable, il se pose la question de savoir si celui du poème d'Omayya en fait le fond, car, M. Huart le remarque avec raison, Mahomet parle de Ṣâliḥ comme d'un personnage déjà connu avant lui et cependant il n'y en a aucune trace par ailleurs. Toutefois cet appoint n'apporte qu'une présomption : le souvenir des Thamoudites s'était encore conservé dans la région et Mahomet n'avait qu'à donner un nom au prophète de sa création. Cette voie nouvelle nous approchera peut-être plus directement du but. Omayya était plus âgé que Mahomet : mais qui

nous dit qu'il n'a pas composé la plus grande partie de ses poésies religieuses lorsque les récits de Mahomet étaient déjà parvenus à la connaissance du grand public ? La forme aussi incohérente qu'obscure donnée à la légende de Ṣâliḥ par Mahomet était précisément de nature à décider un poète de talent à en fournir une version plus unie et plus riche par des détails qui ne se trouvent pas chez le prédécesseur. Omayya y était même poussé par son ambition notoire de se substituer à Mahomet comme prophète de la gentilité arabe. L'esprit de rivalité suffit à expliquer le lyrisme coulant d'Omayya et à la fois la défense de Mahomet de lire les poésies de son rival, qui lui était supérieur au point de vue littéraire. La forme saccadée et inculte du récit coranique semble plaider plutôt en faveur de son originalité. C'est un argument psychologique, mais pas davantage. Passons aux faits miraculeux communs aux deux versions; la lumière viendra peut-être de ce côté du poème : Ṣâliḥ fait sortir du rocher une chamelle comme signe de sa mission, chamelle sacrée qu'il était interdit de molester en quoi que ce fût. Cette création étonnante me paraît due au nom de la localité *al-Ḥigr* الحجر qui signifie « ce qui est interdit »; synonymes : حجر « chose interdite » et محجور « interdit, mis en tutelle, sacré ». Les animaux sacrés et intangibles existaient chez tous les peuples sémitiques, à l'époque du paganisme. En Arabie l'animal rituel appartenait à la race cameline, surtout la femelle à cause de la tendresse de sa chair. Cette « chamelle de Dieu ناقة الله épuisait l'eau des citernes ou de la source des Thamoudites ». Comment le savait-on ? On le savait par induction du nom ethnique ثمود tiré de la racine ثَمَدَ « puiser, épuiser », d'où ثمد « flaque d'eau » et مثمود « épuisé ». Bref, la légende fondamentale émane de l'étymologie consciente des noms propres inséparables *Al-Ḥigr* et *Thamoud*. Les Thamoudites sont anéantis parce qu'ils ont contrevenu à l'interdiction et ont attaqué par surcroît le prophète Ṣâliḥ « le pieux, le vertueux » par excellence. L'ensemble est enraciné dans le sol arabe; voilà pourquoi on n'en trouve pas trace dans les légendes du dehors.

Sous cette forme simple elle est particulière à Mahomet : on fera bien de la lui laisser. Avec Omayya nous voyons s'ouvrir devant nous un horizon plus large. L'information se précise d'une façon inattendue : Ṣâliḥ et ses compatriotes ne sont plus comme les autres Arabes, mais une race à peau rouge, en d'autres termes des Iduméens dont le nom hébreu Édom אֱדֹם signifie « rouge », écho du fait exact pour l'époque que Madâïn Ṣâliḥ ou El-Ḥigr faisait partie du territoire nabatéen dont la capitale était Pétra (anciennement סֶלַע), en Arabie Pétrée, mais faux au fond, parce que les Nabatéens n'étaient que des conquérants étrangers qui se sont substitués aux anciens Iduméens. Pour attirer l'intérêt sur la chamelle sacrée, Omayya la gratifie d'un petit chameau et confie à ce dernier le rôle de pousser le cri fatal que le Coran attribue à l'ange. De plus, la nouvelle scène étant localisée en Idumée, Ṣâliḥ devient par cela même un personnage biblique, et forcément Job le Juste (=Ṣâliḥ), le seul héros moral dont l'Écriture fasse mention comme étant de race iduméenne. Puis, étant donné que la catastrophe qui détruit toute la famille de Job n'épargne que le seul personnage qui doit porter la mauvaise nouvelle aux voisins, notre auteur laisse également échapper une servante pour donner aux gens de Qorḥ les nouvelles de la destruction des Thamoudites. Il la laisse toutefois mourir après avoir bu, parce qu'il faut que la race perverse soit détruite jusqu'au dernier individu. Ce trait est négligé dans la légende postérieure qui, en revanche, ajoute un détail plus précis au sujet de la mort de la chamelle : au lieu du sabre, c'est la flèche d'un nommé Qodar qui lui donne la mort. Dans la Bible les enfants de Qêdar (בני קדר), frères des Nabatéens, ont la renommée d'être bons tireurs de flèches (*Isaïe*, XXI, 17); le dernier conteur a fait du nom de tribu *Qêdar* (= Pline *Cedreni*) un nom d'homme, ce qui se passe fréquemment dans les légendes. Le cycle de l'historiette est clos; sa marche a été régulière et son développement n'est devenu possible que grâce à l'ingérence d'éléments bibliques admis par Omayya et absolument étrangers à la forme coranique qui reflète à

ce propos le pur génie arabe, marque incontestable d'originalité.

Le signe cunéiforme 𒀊.

Le signe 𒀊 se lit à la fois *éš* et *ab*; dans le premier cas il signifie *bîtu* « maison » (sém. בַּיִת de בַּת = « lieu où l'on passe la nuit »; pour *éšu*, cf. عشا « soir »). Dans le second cas, il a la valeur *ab*, *ap* et signifie tantôt « père, grand-père » (de *abu*, אָב), tantôt « creux, cavité, maison (troglodytique) » de *apu*, *aptu* (pl. *apâti*), aram. אפתא. Le caractère de noms conventionnels des syllabes *éš* et *ab* se montre ainsi d'une manière incontestable. Plus important est encore le cas où l'idéogramme 𒀊 recevant dans l'intérieur le signe 𒉽 *kùr*, 𒀜 devenu en écriture moderne 𒀜, se lit *at*, *ad* et représente à la fois les trois mots si différents : *abu* « père », *ummu* « mère » et *ahu* « frère ». L'idéographisme est ici manifeste et tangible, car dans aucune langue réelle les trois membres principaux de la famille ne sont exprimés par le même mot qui les amènerait à être perpétuellement confondus. Comme idéogramme le fait s'explique très naturellement. Le signe 𒉽 ayant le sens de *naṣâru* « garder » (נצר), la composition 𒉽 + 𒀊 *kùr* + *ab* « garde-maison », offre une désignation générale des principaux gardiens et soutiens de la maison, c'est-à-dire de la famille. Au début des études assyriologiques, on s'imaginait que *ad*, *at* signifiait uniquement « père », et, étant donné qu'en turc et en hongrois « père » se dit *ata*, *atya*, on a cru pouvoir conclure que le « sumérien » était une langue ouralo-altaïque ou touranienne. Devant l'état réel des choses que nous venons d'exposer, le rapprochement tenté disparaît comme une fantaisie sans consistance. Un seul point restait obscur et résistait longtemps à tous mes efforts pour en trouver la raison, c'est l'origine du phonème *at*, *ad*. Je viens de trouver enfin le mot de cette énigme et je m'empresse de le communiquer à la Société asiatique. *At*, *ad* est tiré du nom *âtû* (= *ši-gab* « qui a l'œil ouvert ») « qui regarde,

qui veille » et synonyme de *maṣṣaru* « garde, gardien ». Ajoutons que Delitzsch tient avec raison מצר pour une forme secondaire de la racine sémitique générale נצר (*A. H. W. B*, p. 423 *a*).

J. Halévy.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 13 janvier 1905.)

LA LOI DE HAMMOURABI[1].

M. Oppert rend compte d'un travail qu'il a entrepris sur les lois de Hammourabi trouvées dans les fouilles de Suse et qu'il explique dans ses cours au Collège de France. C'est dans cette grande institution qu'il a interprété de nombreux contrats de cette antique époque et qui forment l'application des principes de législation employés dans les articles du Code de Hammourabi, dont les caractères ont été déchiffrés dès les premiers essais de la science assyriologique et dont les termes ont été presque tous interprétés dans les travaux qui se sont succédé depuis quarante ans. Dans le Code de Hammourabi tel qu'il se présente aujourd'hui, il y a fort peu d'expressions qui soient inconnues aux premiers travailleurs des textes juridiques de cette époque et qui ont facilité la tâche de ceux qui ont les premiers publié ce monument important. Les expressions, peu nombreuses d'ailleurs, qui se lisent seulement dans les lois de Hammourabi, ont été généralement très mal expliquées, et dans presque toutes les œuvres qui composent cette littérature déjà volumineuse, manquent essentiellement les considérations nécessaires du

[1] La Commission du *Journal asiatique* n'a pas cru pouvoir refuser l'insertion de l'article ci-joint qui a été l'objet d'une communication dans une séance récente de la Société, mais elle en laisse à l'auteur la responsabilité.

(*Note de la Rédaction.*)

droit antique. Les milliers de textes juridiques de l'époque récente, les institutions juridiques de l'Inde, de l'Égypte, de la Perse, de la Grèce et de l'Italie ont été insuffisamment comparées et utilisées pour l'intelligence des articles du Code de Hammourabi.

Seules les lois de Moïse ont été quelques fois examinées, et cela avec une préoccupation préconçue, absolument inadmissible. On a cru reconnaître dans le code chaldéen le prototype des lois mosaïques, et des commentateurs trop pressés ont voulu voir dans les lois juives une imitation, même un plagiat des institutions babyloniennes. Un examen, même superficiel, peut convaincre tout homme impartial que rien n'est plus faux. Dans toutes les législations, le droit des obligations est absolument identique : quand on achète, on paye; quand on emprunte, on doit rendre; quand on a une dette, on satisfait le créancier. Mais le droit des personnes, les institutions concernant la famille, l'esclavage sont tout à fait différents dans les deux législations en question. Il n'y a aucune similitude quant aux dispositions sur la famille et sur la situation de la femme; à Babylone les droits de l'epouse et de la mère sont plus développés qu'en Palestine. Il y a dans les lois de Moïse un souffle d'humanité qu'on chercherait en vain dans le code chaldéen où les personnes sont divisées en classes distinctes au sujet de l'exercice de leurs droits. La différence entre les hommes libres et les esclaves, entre les personnages nobles et les roturiers, entre les femmes honnêtes et les catégories des femmes consacrées au culte des divinités et celles qui mènent une vie répréhensible, ainsi que celles qui ont une existence régulière; beaucoup d'autres distinctions apparaissent dans les lois babyloniennes. La seule analogie qu'on puisse signaler, c'est la loi du talion. Les lois de Babylone, en dehors de cela, sont plus sévères, plus cruelles, et les dispositions légales au point de vue criminel manquent souvent de sens commun.

Dans l'interprétation des textes, il y a beaucoup à reprendre, beaucoup à corriger. Les traductions sont souvent

très fautives et prêtent à Hammourabi des contre-sens qu'on ne saurait imputer à l'auteur. Les premiers interprètes ont mal compris ou n'ont pas compris du tout ce que le législateur a voulu dire. Prenons, par exemple, le commencement de l'inscription, les quatre premiers paragraphes, qu'il faut traduire ainsi que suit :

§ I. « Si quelqu'un par un sortilège jeté accuse un autre et cause sa mort et ne prouve pas ce qu'il avance, l'accusateur sera tué.

§ II. « Si quelqu'un accuse un autre par un sortilège et lui cause un dommage corporel (*kispu*) et ne prouve pas ce qu'il avance, l'accusé (non pas l'accusateur) ira au fleuve, s'y plongera; si le fleuve l'emporte, il est coupable. S'il s'en retire sain et sauf, l'accusateur sera tué. » (Les lois de Moïse défendent la sorcellerie.)

§ III. « Si quelqu'un, dans un témoignage, émet des mensonges et ne prouve pas ce qu'il avance, s'il s'agit d'une affaire capitale, il sera tué.

§ IV. « S'il s'agit d'une affaire d'argent ou de blé, le menteur supportera les frais du procès. »

Ainsi s'accumulent les erreurs de traduction. Nous voulons insister ici seulement sur les termes concernant le régime matrimonial et qui ont été mal compris ou mal rendus dans leur forme assyrienne.

On distingue entre les cas où le beau-père a reçu ou n'a pas reçu la *tirḥatu* qui équivaut au *mohar* hébreu, c'est-à-dire au prix d'achat de la femme, ce qui, absolument, ne désigne pas la dot, laquelle est reçue par le gendre devant acheter sa femme au prix d'argent. Il y a des interprètes mal informés du droit antique et oriental qui demandent au lecteur de se contenter du mot *tirḥatou* comme du mot *biblu*, symbole d'acceptation et non pas mobilier, que le gendre devrait fournir pour les besoins du ménage. Ce qu'on appelle *nudunu* sont les biens paraphernaux donnés par le mari durant le mariage, et est différent de l'emploi du mot *nedunia* dans le Talmud, et

qui est la dot donnée par le beau-père. Quant au mot *seriktu*, ce n'est nullement le trousseau, mais les biens de la femme qu'elle apporte, les *invecta* et les *illata* de l'épouse.

Ces contre-sens des traductions et beaucoup d'erreurs de détails rendent nécessaire une revision plus conforme à l'histoire, à la philologie, à la jurisprudence et au bon sens.

Nous avons le droit d'insister une seconde fois sur l'importance des travaux faits sur les textes juridiques depuis quarante ans, et sans lesquels la traduction du Code de Hammourabi en gros et en détail ne se serait jamais effectuée.

Le fait d'avoir sciemment ignoré les résultats de tant d'années de travail fructueux sur les inscriptions de Hammourabi et de l'époque elamite, ainsi que les recherches faites sur les inscriptions plus récentes, pourrait être apprécié sévèrement.

J. OPPERT.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 10 février 1905.)

La famille de M. Hauvette-Besnault a bien voulu m'autoriser à disposer en faveur de la Société asiatique d'une petite collection de lettres adressées autrefois à notre savant confrère, et retrouvées récemment dans les papiers de sa veuve. Je manquerais à un devoir de piété si je négligeais cette occasion de rappeler aux anciens de notre Société, et d'apprendre aux nouveaux venus, ce que l'étude du sanscrit en France doit à M. Hauvette-Besnault. On connaît ses travaux, et surtout sa traduction partielle du *Bhâgavata-Purâṇa* qu'il reprit quand la mort de Burnouf l'avait depuis longtemps laissée en déshérence, mais qu'il n'eut pas la joie d'achever. On sait moins qu'il fut le seul maître de Bergaigne, et que par Bergaigne tout ce que notre enseignement supérieur a produit d'indianistes se rattache et remonte à lui. Après la mort de Burnouf, la science que son génie avait définitivement fondée semblait, par un concours désastreux de circonstances, condamnée à une longue éclipse. Hauvette-Besnault,

par la dignité de son caractère autant que par la solidité de son intelligence, sauva le sanscrit; il fut philologue à force d'honnêteté. Attiré par goût vers les ouvrages de philosophie, il les soumit à une analyse minutieuse; il appliquait loyalement son amour-propre à reconnaître les difficultés plus encore qu'à les vaincre; rien ne lui répugnait plus que de les esquiver ou de les tourner. Dévoué à ses élèves par attachement à ses études, il mettait à leur service un zèle ardent, dégagé de tout calcul personnel. A peine pourvu à l'École des hautes études d'un enseignement qu'il avait longtemps souhaité, il multipliait les démarches et les sollicitations pour y installer à ses côtés un débutant qu'il avait distingué. M. Bergaigne aimait à me raconter par quels procédés d'obsession puérils presque, et si touchants! Hauvette-Besnault avait arraché à Victor Duruy la nomination d'un répétiteur de sanscrit. Le moi est haïssable : je laisserai à mes élèves le soin de dire publiquement un jour que j'ai dû mon premier poste à son désintéressement affectueux.

Les trente-deux lettres que j'ai l'honneur de remettre à la Société s'espacent entre 1859 et 1887; elles couvrent ainsi presque toute la carrière scientifique de Hauvette-Besnault depuis ses premiers essais sous la direction de Théodore Pavie jusqu'à la veille de sa mort († 1888). Elles n'éclairent pas seulement les menus détails de cette existence laborieuse, vouée avec une fidélité obstinée à l'éclaircissement des doctrines purâniques : elles nous laissent entrevoir dans leurs relations d'aimable confraternité plusieurs des savants éminents qui, comme Hauvette-Besnault, consacrèrent modestement leur vie à l'étude de la pensée hindoue, et que l'avenir voudra sans doute ressusciter, comme nous nous plaisons aujourd'hui à évoquer les humanistes de la Renaissance. Voici l'inventaire de ces lettres, en suivant dans l'ordre alphabétique le nom des correspondants :

BERGAIGNE (1) : du 20 février 1886, sur un projet de traduction en collaboration (du *Mahā-Bhārata* sans doute).

Bühler (4) : du 7 juin 185(?)9, en français, signée : *Dr. phil.;* du 12 mai 1879, en français; du 27 mai 1884; du 11 juin 1886.

Goldstücker (1) : du 11 janvier 1869, en français.

F.-E. Hall (5) : du 16 septembre 1868; de Pâques 1877; du 30 avril 1878; du 13 août 1878; une sans date.

J.-W. Lyra (4) : du 18 juin 1859; du 24 juin 1859; du 14 janvier 1860; du 26 avril 1860 (sur la doctrine védântique comparée à la doctrine chrétienne).

J. Muir (5) : du 24 mars 1859; du 27 juillet 1859; du 1er septembre 1860; de juillet 1868; du 12 mai 1870.

Th. Pavie (5) : du 19 décembre 1865; du 13 janvier 1866; du 12 février 1866 (au sujet de la *Pantchâdhyâyî* publiée par Hauvette-Besnault; un projet de compte rendu développé est joint en manuscrit à cette lettre); du 21 juin 1884; du 27 juin 1884.

Ad. Regnier (2) : du 16 novembre 1876; du 16 juillet 1882.

Rost (5) : du 23 septembre 1872 (à propos du *Bhāminīvilāsa* publié par Bergaigne); du 5 octobre 1880; du 15 janvier 1885; du 22 mai 1885; du 17 février 1887 (à propos des hostilités qui semblaient à la veille d'éclater entre la France et l'Allemagne).

Nous sommes encore trop près des hommes et des événements pour que je me permette d'insister sur les traits les plus intéressants de cette correspondance; je ne puis m'empêcher pourtant de manifester ma surprise à constater que ces documents, vieux les uns de vingt ans, les autres d'un demi-siècle, semblent déjà si éloignés de nous par les préoccupations qui s'y expriment et les questions qui s'y posent. C'est l'honneur et l'intérêt de nos études, comme aussi du

temps où nous vivons, que le passé de la veille y semble si tôt suranné.

SYLVAIN LÉVI.

BIBLIOGRAPHIE.

Die «Hāšimijjāt» des Kumait, herausgegeben, übersetzt und erläutert von Josef Horovitz, mit Unterstützung der Kgl. Akademie der Wissenschaften in Berlin. Leiden, Brill, 1904.

Komait était un chaud partisan des Alides, et considérait les Qoraish, les Omayades, comme des usurpateurs. On ne peut l'appeler fanatique, car il respectait les premiers khalifes, auxquels il reprochait seulement de n'avoir pas donné à Fâtima ce qui lui était dû, et il se gardait bien d'appuyer la cause des Alides autrement que par des vers. Les poèmes dans lesquels il exprima ces sentiments ont eu une grande influence sur l'opinion publique des provinces orientales du khalifat. C'est principalement à cause de cela qu'ils méritent d'être lus, et, en nous en donnant une bonne édition accompagnée d'une traduction également bonne, M. Horovitz a bien mérité de la science. La valeur poétique de ces poèmes pris ensemble est inférieure à leur valeur politique ou historique. On peut dire de plusieurs vers que les bons ne sont pas originaux et que les originaux ne sont pas bons. Komait était un plagiaire fameux et avait en outre le défaut de ne jamais en finir, de sorte qu'on disait proverbialement : «plus long qu'un poème de Komait». Il est bien curieux que les meilleurs vers du poète ne se trouvent pas dans ce recueil, dans lequel on croirait qu'il eût donné toute son âme, mais au contraire dans les poèmes qu'il a composés en l'honneur des Omayades qu'il détestait. Ibn Qotaiba, dans son *Livre des poètes* (p. ١٨ de mon édition),

dit qu'on ne peut s'en rendre compte qu'en admettant que, pour les poètes, le désir d'obtenir les biens de ce monde est un stimulant beaucoup plus puissant que l'espoir des récompenses de la vie éternelle. Mais on n'a pas besoin de ces arguments. Les *Hâshimîyât* sont les premiers poèmes qu'il a faits (*Aghâni*, xv, ١٢٤, l. 3 *a f.* et suiv.), et sa propre réponse, lorsqu'on lui disait : « Tes vers en l'honneur des Banou Hâshim sont beaux, mais ceux que tu as adressés aux Banou Omaya sont meilleurs », était : « Quand je fais des vers, je tâche de les faire aussi bons que possible » (*Agh.*, p. ١٢٨, 8 et suiv.). En accord avec ceci est la circonstance que le quatrième poème, qui est le plus récent des grandes pièces du recueil, est aussi le meilleur de tous. Celui-ci date probablement de l'an 118, le second du règne de Solaimân (cf. plus bas ma note sur le vers ٣١). En somme, Komait n'appartient pas aux poètes du premier rang, mais il avait du talent; il ne possédait pas la spontanéité des premiers, mais ses vers ont un caractère propre par lequel on les reconnaissait (*Agh.*, p. ١١٩, l. dern.). Ibn Qotaiba le nomme *motakallif*, c'est-à-dire que ses vers ne sont pas coulants et qu'ils paraissent avoir été faits avec effort. Ce jugement me semble être la généralisation de ce qui, en réalité, n'est applicable qu'à quelques vers, il est partant injuste.

M. Horovitz donne dans son introduction tout ce que nous savons sur la vie du poète et met un peu d'ordre dans la chronologie. Ensuite il y décrit les manuscrits qu'il a eus à sa disposition. Il a fait précéder la traduction de chaque poème d'une liste des vers qu'il a trouvés cités chez d'autres auteurs et d'un sommaire du contenu. Son édition appartient à la catégorie de celles qui méritent notre confiance, car elle a été faite consciencieusement et judicieusement. Mais le texte des poèmes est moins correct que l'éditeur ne l'a cru, et le scoliaste n'a pas toujours bien compris le sens. Il y a encore un certain nombre de passages dans la traduction où M. Horovitz a mis un signe d'interrogation, ou a dit, dans la note, qu'il ne comprenait pas ce que le poète voulait

dire. J'ai tâché, dans les notes suivantes, d'élucider quelques-unes de ces difficultés.

1, vers ١٢. لكثيرين signifie probablement le grand nombre des descendants d'Ali qui n'appartenaient pas aux familles principales, opposés aux chefs, vers ١٤; à cause de cela, ces adjectifs n'ont pas d'article.

١٥. راجح est proprement *prépondérant*, comme aussi la forme d'intensité مُرْجاح, vers ١٨, où il faut traduire : « généreux, prépondérants (par leur valeur) dans l'armée ».

١٩. متاريك a bien ici le sens de « laissant, ne faisant pas de cas de ».

٢٥. « An deren Spitze » est impossible. Mais مكسورة n'a pas ici le sens de *brisé*, il veut dire *souple*. Il faut donc traduire : « avec (des flèches) garnies de plumes souples, bien arrangées ».

٢٨. « Furchtsam » serait la traduction de محاذير. Le مهاذير du texte veut dire « babillards, loquaces », comme le dit très bien le commentateur. Toutes ces épithètes sont à l'accusatif علي المدح. Le génitif سادة ذادة du vers ٢٩ doit être une faute de copiste. Dans ce dernier vers, الخُرَّد sont « les jeunes filles timides », et les mots اذا كان اليوم كالايام doivent être interprétés avec le scoliaste par « quand un seul jour semble avoir la durée de plusieurs jours ».

٣٤, ٣٧. Le suffixe de رايه (vers ٣٧) doit avoir pour antécédent مَنْ dans كمن du vers ٣٥. Cela prouve que le vers ٣٤, dont l'authenticité est en soi-même fort suspecte, aura été intercalé plus tard. Le traducteur a sauté par-dessus la difficulté. Il aurait dû écrire, vers 35 : « nicht *wie* diejenigen welche ». Le prédicat de ce رايه est ce qui se lit au vers ٣٨, M. Horovitz l'a bien compris, mais il eût pu le faire mieux ressortir.

٤٧. Lire خَيْر, et probablement aussi (avec l'édition du

Caire) vers ۴۹, comme prédicat de كان, et, vers ٥٠, comme appositif de كهلا. Mais le vers ۴۹ est une simple tautologie du vers ۴۸ et semble devoir être éliminé.

٥٩, ٥٧. Le premier de ces vers me semble défiguré. Il n'y a pas de variante sur من, mais l'édition du Caire a الى, et M. Horovitz le traduit par « zu ». Si nous lisons هجرة حَوَّلَتْ الى et considérons غير دنيا عاجلا et اسم صدق comme les objets de ce حوّلت, nous aurons un sens satisfaisant, quoique l'expression غير دنيا عاجلا, pour désigner le Prophète, reste sujette à caution. Mais il me semble bien certain, surtout par la comparaison de III, vers ٥۴, ٥٥ (p. ٨٩), que ces deux objets sont ce que l'émigration procura aux Aus et aux Khazradj, c'est-à-dire d'avoir le Prophète chez eux et d'obtenir un renom de gloire éternelle, celui d'*Ançar*.

٦٢. Il semble préférable de mettre toutes ces épithètes à l'accusatif, comme prédicats de كان (vers ٦١). On peut dire également bien مُغْنَم et مُغْنِم.

٦۴. Le premier hémistiche signifie : « combien de combats a-t-il engagés ? » (comp. le Gloss. Tab., sous لقّ). Dans le second, حواه est « s'emparer de ».

٦٥ me semble bien être à sa place ici. La leçon وعيد متوّج est la seule qui soit acceptable.

٧۴ Ce passage n'a pas été bien compris par le traducteur. Le sens est que les vêtements qui couvraient le cadavre étaient tachés de sang, comme s'ils fussent teints au safran, et couverts de poussière.

٧٩. Il faut lire مُغْبَرَّة, selon l'édition du Caire (car تعرّف ne peut pas gouverner deux accusatifs) et traduire : « tâchant de reconnaître le noble visage sur lequel le cachet de noblesse et de beauté était visible ».

٨١. Je crois, avec M. Horovitz, que ce vers ne peut pas être à sa place ici, car on ne peut séparer le vers ٨٢ du vers ٨٠.

Le seul mérite d'Abbâs à la journée de Honain était d'avoir rallié les Musulmans par son appel retentissant (Tab., I, ١٦٦٤). Mais, comme M. Horovitz l'a fait observer, p. XVII de l'introduction, le vers ٧٩ a été ajouté plus tard sous le règne des Abbassides.

٨٣. ورايتُ n'est pas « da sah ich erniedrigt », mais « je le considérais comme humble et le traitais comme tel ». Le poète vante son courage d'avoir osé contredire les plus haut placés.

٨٤. دُحّض est adjectif ici, comme, par exemple, chez Hamdâni, éd. Müller, p. ٢٤٨, 23. Les mots signifient «sans chanceler».

٨٦. « Si seulement je tiens en eux (par mon attachement à eux) ma foi à Abou'l-Qâsim (le Prophète), je ne me soucie pas des reproches qu'on me fait ».

٨٧. رَغام doit être ici un infinitif absolu (voir Gloss. Tab., sous عقّ). Le sens est : « et jamais je ne me soucierai du courroux furieux des gens fâchés ».

٩٤. هل ثم هل. L'auteur paraît aimer ces répétitions oiseuses : nous en avons eu une vers ٦٣ : كم له ثم كم له; une troisième et une quatrième se trouvent, II, vers ١٢: اين لا اين et vers ١٧ : ومَنْ — لا من. Un peu autrement, II, vers ٧٣, فى اين او انّي وكيف et, III, vers ١, انّي ومن اين. Du même genre sont les expressions, après une comparaison: اذلك لا بل تيك, II, vers ١٣٧; فتلك لا ذاك, III, vers ١١٩; اولاك لا هؤلا, III, vers ١٢٩.

٩٥. تُشَيِّعُ doit être une faute ancienne pour تُشَنِّعُ ou تَشَنَّعُ qui ont toutes les deux la signification de *courir*, que n'ont ni شيّع ni تشيّع. — بلغام ne peut pas être « mit meinem Geifer », car لغام se dit seulement de la salive écumante du chameau. Traduisez, selon l'explication de l'éditeur du Caire : « qui pousse la salive par une autre salive ».

٩٨. La leçon de CE et de l'édition du Caire : وَجِدّ me semble excellente « et les efforts causés par les collines ». Si, on place le vers ٩٩ avant ٩٨ le pronom de دَهْقٍ aura son antécédent.

١٠٣. Je crois avec M. Horovitz qu'il faut lire اهل et traduire اهل السلام par « ceux qui ont droit au salut ».

II, vers ٨. La traduction ne rend pas الي. Le sens est « vers un asile où un cordial bienvenu m'attend ». Dans le vers d'Al-Marrâr اسمر signifie « une lance ».

٩. مُعْمَل dans le vers d'Al-A'shâ n'a pas été bien traduit p. 27 par « abgenutzt ». اعمل آلة الطرب signifie « jouer d'un instrument de musique ».

١١. يجتديني semble être une faute ancienne pour يبتديني « qui commence à m'adresser des paroles inconvenantes à cause de mon attachement pour eux ». Car la combinaison de mendier et d'insulter à la fois est étrange.

١٨. Dans la note sur la traduction منهم et فيهم doivent changer de place. Mais اراب signifie non pas « verdächtigen », mais « inspirer des soupçons, donner de l'ombrage ». Trad. : « Moi je donne de l'ombrage à des gens à cause d'eux (à cause de mon amour pour les Hâshimites), mais ce qui me scandalise moi, ce sont les manières d'agir qu'ils ont introduites et qui sont bien plus suspectes ».

٣١. Il me semble probable que par الفذّ — والرديفين le poète veut désigner Abd-al-melik et ses deux successeurs Al-Walîd et Solaimân. Dans ce cas le poème a dû être composé entre 96 et 99.

٣٤. فتنة بعد فتنة est une faute ancienne pour فِئَنَةً بعد فِئْنَةٍ. Le suffixe de لينتجوها se rapporte à la رعيّة « le bétail ». Le verbe انتج a la même signification que نتج. « Pour leur faire mettre bas chaque année des petits, que depuis ils sèvrent et élèvent. »

٣٩. La traduction « der uns (knorrige) Wurzeln ausgraben lässt » n'est pas bonne ; الجراثم sont des monceaux de sable et, par métaphore, des difficultés. Un poète donne à l'homme qui sait les surmonter l'épithète de وثّاب الجراثم Mobarrad, p. ٢٠, 13.

٤٠. Le موروث est le Prophète, comme le commentateur le remarque justement. La traduction est : « Pour toi je donnerais comme rançon mon père, mon grand-père, moi-même, et mon âme est encore plus disposée à donner (à leur place) tous les hommes ».

٤٩. وله n'est pas = ولهو. Le sens est : « Yathrib est heureuse par lui et à cause de lui ».

٥٧. Il me semble que la leçon des manuscrits رزيّا peut se défendre.

٥٩. La leçon de EG تنقرب me semble préférable.

٦٤. Le mot فتنة me semble être une substitution pour شِرْعَة (Qor., 5, vers 52), qui dans le ms. C a été remplacé par بدعة. Les ennemis des Omayades considéraient chaque loi établie par eux comme une innovation, voire même une séduction.

٧٠. La traduction du texte ne fait pas assez ressortir l'antithèse « Si l'on dit : Voici la vérité dont on ne saurait dévier, alors leurs bêtes harassées sont poussées dans l'erreur, fatiguées et épuisées ». M. Horovitz a donné la bonne traduction dans une note, comme alternative.

٧٢. Je ne partage pas l'opinion de l'éditeur que ce vers n'est pas à sa place ici. Les Omayades étudient le Qoran à leur manière et s'en servent pour appuyer leur cause ; « mais comment, dit-il au vers suivant, leur erreur peut-elle être regardée comme la bonne voie ? »

٨٩. La traduction « der Leu der Heerscharen » saute la difficulté du duel en ليث الغيلقين. Sont-ce l'armée de Bedr

et celle d'Ohod? ou bien les deux armées opposées, comme III, vers ٩٩ (p. ٩٩)? Ou bien l'emploi du duel est-il une licence poétique? car le duel de صدغيه vers ٩٩ ne semble pas mieux motivé.

٩١. Je ne vois pas d'autre moyen d'expliquer ce vers qu'en lisant selon la variante يساق بها et en entendant par là les محاسن, vers ٩٢, *vertus* qui sont représentées comme des chameaux effarouchés par le meurtre d'Ali et qui s'enfuient poussés fortement au loin comme si, etc.

٩٨. La traduction : « (Ali) gebrauchte zwei Schilde die er vor sich hielt, und eine Hand» prouve que le texte a été altéré. Il faut lire سيرتا au lieu de شترتا et traduire : « Ali avait deux manières d'étendre la main ».

١٠٥, ١٠٦. Je crois avec M. Horovitz (Introd., p. XVII) que ces vers ont été intercalés après la mort du poète du temps des Abbassides. Mais dans ce cas il est nécessaire d'éliminer aussi le vers ١٠٧ qui est intimement lié aux précédents, et qui paraît être fait d'après le vers I, ٧٨.

١٠٨. Traduisez : « l'un les rejoint au matin, l'autre au soir ».

١٢٢. Le suffixe de كأنّها a rapport à la chamelle du poète, non pas aux ارحبيات. L'adjectif شُبوب signifie ici *adulte, plein de vigueur* et قَرْهَب *grand.*

١٢٦. Dans le texte de Yaqout II, p. ١٧٧, 19, il faut lire الخُمُر (pl. de خِمار *voile*) au lieu de الخمر. Le ثياب حمر ذ بياض n'est pas « sinnlos ». Il signifie « des étoffes rayées de rouge et de blanc ».

١٢٩. Je ne comprends pas quel sens M. Horovitz a attaché à « das hohle Rohr (das hin und her geschüttelt wird) ». Je ne vois dans les mots que le sifflement de la flûte auquel le poète compare celui de la tempête.

١٣٥. Il n'y a rien dans le texte qui réponde aux mots de la traduction « aber nicht schwitzt ». Ils sont d'ailleurs superflus, eu égard à la nature du chien.

١٣٨. المصعد المتصوب ne se rapporte pas, comme dit le scoliaste, aux deux pierres entre lesquelles on écrase les noyaux de datte, mais aux petits cailloux sautant sous les pieds de la chamelle et descendant, qui se rencontrent. La note sur la traduction doit être biffée.

١٣٩. Même, si l'on veut accepter avec l'éditeur que خلف تيك واركب serait = وخلف تيك اركب, il est difficile de se figurer ce que le poète a voulu dire.

III, vers ١. Je ne crois pas qu'il faille interpréter رِيَب, comme l'a fait le traducteur, par « vicissitudes du temps » (رِيَب الزمان); je traduirais par « pensées licencieuses ».

٨. La traduction serait bonne s'il y avait المطايا المضمنات. Lisez : « Reittiere der mit den Mitteln versorgten (Kessel) ».

٩. Les mots لا ناكح ولا عزب ne donnent un sens que si l'on traduit شجيج verbalement : « ni un homme à la tête brisée, mais pas de ceux qui peuvent être mariés ou célibataires ». La comparaison du piquet avec un homme est poursuivie dans le vers suivant : « un homme à la chevelure négligée — qui n'a besoin de rien, quoiqu'il n'ait pas de propriétés ».

١١. جالٍ = جائل est la bonne leçon, non pas جالَ.

١٢. Traduisez : « ni (des objets) comme un peigne de femme qu'on a jeté parce qu'il ne pouvait plus servir ». Dans le commentaire il faut lire يُحَكّ pour يُجَلّ et الحكاك au lieu de الجلال.

١٣. ما جرّروا وما كحبوا est pour جرهم وكحبهم (تجريرهم) : « ni les lieux où les enfants ont joué leur tire-laisse, et où, en se tirant et traînant les uns les autres, ils ont mis le sol à découvert ». Il ne fait pas de différence qu'on lise أُذِلّ ou bien أَذَلّ.

١٩. Les أهلان sont les habitants partis et les bêtes fauves qui ont pris leurs places (vers ١٧). M. Horovitz a eu tort de suivre le scoliaste qui n'a pas compris. Comp. aussi vers ١٨.

٢٠. Si on lit avec l'éditeur selon E أَبْرِحْ بِمَنْ, il faut traduire «combien sont admirables ceux qui!» Si nous gardons avec les autres manuscrits مَنْ, nous devons lire أَبْرَحْ et traduire : «j'admire ceux qui s'intéressent aux demeures et à ce que désirent les corbeaux croassants, et aux gazelles qui se montrent», etc. Vers ٢١ je lis encore avec M. Horovitz, d'après Al-Omawî, الأَقْرُن; comp. II, vers ٤ (p. ٢٨).

٢٢. هذا ثَنائي est en rapport avec vers ٢٩ : «C'est ainsi que je chantais les demeures.....lorsque ma chevelure était encore abondante et que les jeunes filles me regardaient avec admiration». Tout ce qui suit ce vers ٢٢ et les trois vers suivants est une description de ce qu'il faisait alors.

٤٧. ضِباءٌ que la grammaire exige n'est pas en désaccord avec le mètre.

٥٢. Il faut lire dans le commentaire أَوْ مَرَتْا, أَوْ تَرَى et أَوْ تَجِيءُ. Comp. Abou Zaid, *Nawâdir*, p. ٨٣ et l'*Asâs*. Le texte du vers doit se construire ainsi : ذى مرن ينتهي انصرافا عنه الى مرن.

٥٣. Il manque non pas – ᴗ, mais ᴗ –. Je crois qu'il faut lire ذى طَلَقٍ مَمَجُّ الغَبِّ, les mots مَمَجُّ الغَبِّ signifiant la même chose que وِرْدُ الغِبِّ.

٥٩. لقربك est sans doute l'objet de الأَوَدُّ «que je suis un de ceux qui aiment ta famille».

٧١. اهلها doit être «les gens qui se trouvent dans ces graves circonstances» (المفظعات المهمات).

٧٧. Lire تَجاهِلِهِ (de parts inconnues).

٧٨. Ce vers (lire خيارُ) est une allusion au vers connu, cité autrefois par Ali (voir *Lisân*, XVIII, p. ١٩١) :

هذا جناتي وخيارُه فيه اذ كلُّ جانٍ يدُه الى فيه

Les derniers mots du vers de Komait signifient que les autres gardent ce qu'ils cueillent pour eux-mêmes.

٧٩. زلّة se rapporte aux Hâshemites qui ne font pas de faux pas, de sorte qu'on ne puisse jamais leur dire : « Faites vos excuses ».

٨٧. Il ne me semble pas improbable que le poète ait employé ici صعّدهم au sens de (صُعَداءهم) صعّد انفاسَهم « faire pousser des soupirs ». Sinon صعّد doit avoir la signification de تصعّد en تصعّدنى الامرُ comme l'explique le scoliaste شقّ عليهم. Les derniers mots : « les coureurs, non pas les sauteurs (arrivent les premiers) » semblent être une locution proverbiale.

٩٢. لا تحجّزَه, que M. Horovitz traduit par : « die nicht weil sie schön wäre, sich entblösst », me semble altéré. Il faut lire probablement تحجّزُ, dénominatif de حُجْزٌ qui est aussi un vêtement de femme comme إِتْبٌ. « Elle ne se drape de sa beauté, ni ne s'enveloppe de sa pudeur » poétiquement pour « elle ne possède ni beauté ni pudeur ».

١١٩. Il faut lire, d'après la variante, كذاك ما تيك « comme celui-ci est celle qui porte le pèlerin épuisé au milieu d'autres pèlerins également épuisés ».

١١٨ l. فقوّق أرْحُلها c'est en selle qu'ils doivent prendre leur somme de midi. La variante de l'*Addhdâd* où on lit اظهرها au lieu de ارحلها prouve la justesse de la conjecture.

١٢٠. Les mots في حيث تنكأ الجُلَب signifient : sur un sol pierreux qui enlève la croûte de la plaie avant sa guérison.

١٢٥. لم يطعن الخ « dont les plumes ne sont pas encore fortement implantées. »

١٢٦. متّخذات est le prédicat de السموط والحقب. Traduisez : « ornementés de fragments de coques d'œufs qui leur servent de colliers et de ceintures. »

١٢٧. Je crois qu'il faudra bien admettre ici une comparaison des petits oiseaux avec les rognons (الكُلَى); l'alternative الكَلَاَ (pour الكلأ) est encore moins acceptable.

١٢٨. جفاء n'est pas « stolz », mais le manque de politesse qui, même s'ils ont faim, ne se corrige pas.

١٣٠. Je ne crois pas qu'on puisse admettre que le poète ait employé, à cause de la rime, عُتبوا pour عُتّبْنَ. Il faudra lire عَتَبوا sc. les cavaliers : « si on les gronde, ils obéissent sans qu'on ait besoin d'employer le fouet ».

١٣٢. M. Horovitz me semble construire à tort le الي مزوربين du vers ١٣٣ avec رسبوا. C'est, comme dit le scoliaste, le complément de يوغلن, vers ١٣٠. Le second hémistiche du vers ١٣٢ signifie : « quand ils ont flotté sur la vapeur, ils s'y enfoncent », c'est-à-dire tantôt ils émergent de la vapeur, tantôt ils s'y perdent. On a la même image II, vers ١٣٢ (p. ٧١). Le scoliaste dit que la vapeur du soir s'appelle آل. Au contraire, c'est la vapeur du matin.

IV, vers ٢. Je préfère le subjonctif فيكشفَ et de même vers ٢١ فيحكمَ « de sorte que ».

٣. La leçon المَيلُ اذ semble préférable. Une allusion directe au khalife ne serait pas convenable ici, car dans les vers suivants le poète parle de tout le peuple.

١٤. Il faut lire dans le commentaire لَقليلٌ au lieu de القليل.

٢٣. « Und sie muss zu Grunde gehen ». Plutôt « la hyène attaque un troupeau négligé et sans berger ».

٢٥. Les mots الثوائج et المترخّل semblent prouver qu'il est question ici de brebis, non pas de chameaux. Il n'y a pas de raison étymologique pour que l'épithète de هُوجٌ ne s'applique pas aussi bien aux brebis qu'aux chamelles, mais je n'en ai pas d'exemple.

٣٣. L'éditeur a changé à tort le لكلبتها de tous les manuscrits (comp. aussi Freytag, *Prov.*, I, p. 330) en بكلبتها. La préposition ل se rapporte au verbe رضيت qui a pour objet

بخلا وسوءة ولاية (non pas «in ihrem Geiz»). La variante que Maidâni donne جوعًا وسوءة رعاية en est la preuve décisive.

۴۴. Le prédicat de خيلهم est يجلّين vers ۴۷. Tout ce qui les sépare est une description des chevaux. Il faut donc corriger «dass ihre Rosse denen» pour «dass ihren Rossen».

۴۹. Tab. II, p. ۳۵۵, 15, ۳۵۹, 4, et Belâdhori dans son *Ansâb al-ashrâf* appellent الشعثاء : ابو يزيد بن زياد بن المهاصر Dans le commentaire sur vers ۵۰ il faut lire المرقّع pour الموقّع ; voir Tab. II, p. ۳۹۸, 8.

۵۲. Au lieu de منهم il faut lire avec A منه «de ce sang».

۵۵. به Je crois qu'il faut lire avec D بها se rapportant à مصيبة vers ۵۴, car ce que le scoliaste écrit qu'on peut dire aussi bien اصاب به que اصابه ne me semble être qu'un mauvais expédient pour lever la difficulté. Il n'est pas impossible que par أزّل le poète entende «le diable qui a ourdi (سدّي) l'erreur». Le آخر ne peut pas être ici Hishâm.

۵۹. Il faut construire حوله avec تهافت. Les فريقان sont les ennemis dont ceux qui sont sans armes ne sont venus que pour piller. Le second hémistiche prouve que la leçon des manuscrits ذبّان est la bonne, non pas ذئبان, car ceux-là seulement peuvent être armés, munis d'un aiguillon, (abeilles, guêpes) et sans armes (mouches).

۷۳. المهتدي بهم signifie : ceux par lesquels on trouve le droit chemin dans l'obscurité de la nuit. Comp. p. ۷, 15. Dans le commentaire, ligne 7, بهم et به doivent changer de place, et ligne 8 les mots التي فيهم doivent suivre immédiatement après النجوم.

۸۸. Il faut lire dans le commentaire من علّة اي معلّل. Puisque l'idée : «j'attends parce qu'eux-mêmes (les Hâshimites) le font» (كما صبروا) se trouve vers ۹۳ et vers ۹۹, il ne serait pas improbable que le scoliaste eût raison en expliquant برضاهم ici par كما رضوا هم بذلك. Mais il me semble préfé-

rable de considérer مقامي comme l'objet de برضاهم et de traduire : « mais pour une raison, celle qu'ils approuvent que je me tienne coi, je suis jusqu'ici (حتّى الآن) parcimonieux de ma vie ».

٩٣. مُعِدٌّ. La leçon de l'édition du Caire مُقَدٍّ est sans doute préférable, aussi à cause de la construction : « compte toi-même attendant patiemment, comme eux (les Hâshimites) attendent ».

٩٤. Je ne vois pas ce que على حقّ pourrait signifier (Abou Dja'far n'a pas souffert la mort pour la vérité). Peut-être faut-il lire على خَفًا *secrètement, obscurément.*

٩٥. الغاية القصوى est, comme il résulte clairement du vers ١٠١, la lutte décisive entre les Hâshimites et les Omayades, car le poète dit que, s'il vit encore alors, il se plongera dans les dangers. Le sens de notre vers est donc : « si tu atteins le jour de la décision, tu seras alors ce que tu es », c'est-à-dire « tu seras en état d'y participer ».

٩٧. Lire لِجَبّارٍ اسوا « le tyran ne combine pas ses mauvaises paroles avec des invectives contre eux, sans que », etc.

١٠٩. La traduction de مُجْمِل par « celui qui ne donne qu'un aperçu » est la seule qui soit acceptable. Il n'est pas impossible qu'il faille rendre مقلّل vers ١٠٨ par « bref, succinct ».

V, vers ١. Lire (non pas مُطرِب, mais) مُطَّرَب le nom de lieu de اطرب, ou مَطْرَب de طرب : « y a-t-il donc en toi quelque place (occasion) pour émotion ? »

٣. Je ne vois pas moyen d'expliquer آلا. Le sens doit être « tu ne désires pas ». Il nous faut donc un participe à l'accusatif (après ما) gouvernant رسومَ et ظعنَ (c'est ainsi qu'il faut lire vers ٤). Le manuscrit A a امّا. Peut-être آمًّا = قاصدًا ?

٦. « Et qui n'a rien à faire avec ce qui te préoccupe. »

٢٣. Je préfère lire أُجْزَلُ : «(chez eux) je recevais une large portion».

VI, vers ٧. حطوطا في مسرّته «complaisant»; comp. le Gloss. Tab., sous عند.

٨. La leçon de l'édition du Caire الرُّفوض me semble préférable. La traduction de اعيي par «müde macht» (fatigue) ne rend pas toute la force du mot. C'est : «réduisit à l'impuissance».

١٠. Je ne crois pas que ce vers puisse être entendu autrement que de l'élection des trois premiers khalifes.

١٦. Entre ce vers et le suivant un ou deux vers manquent dans lesquels le poète parlait d'un prince omayade (Hishâm) et qui contenaient le vœu que Dieu le remplacerait par un prince hâshimite (vers ١٨). Car non seulement la proposition ب par laquelle le vers ١٨ commence exige un verbe comme ابدل, mais ويلعن vers ١٧, doit être la continuation d'une description de la conduite criminelle de ce prince. Cette continuation est qu'il fait maudire publiquement l'unique élu du peuple de Dieu, c'est-à-dire Ali. والطليعا «et le renoncé» doit être le second objet du verbe supposé ابدل. Le poète ne peut désigner par ce nom qu'Al-Walîd II. Il s'ensuit que le poème doit avoir été composé peu de temps avant la mort du poète.

VII, vers ٥. Je crois qu'il faut lire, avec l'édition du Caire, قَلَّ له «ma vie serait un bien petit sacrifice pour lui». Dans les mots suivants le suffixe هم n'a pas d'antécédent; il ne me semble pas acceptable de lire ومَنْ بَعْدُ هُمْ de sorte que هم se rapporte à مَن. La solution la plus probable me semble de corriger d'après p. ٤٣, 8, où ce vers est cité, ومَنْ بَعْدَهُ et de regarder ce مَنْ comme pronom interrogatif : «et qui, après lui, est plus propre à ce qu'on trouve petit (le sacrifice de sa vie pour lui)?»

٩. وتقليل doit être une faute de copiste, comme l'éditeur le fait observer. Peut-être faut-il lire وتعليل (l'action d'alléguer des prétextes).

VIII, vers ٢. Les mots ولا ميراثه ont été négligés dans la traduction : « quoiqu'ils n'aient pas donné Fadak à la fille du Prophète, ni son héritage ».

Introduction p. VII. Les mots « indessen Kumait nach einem Aufenthalte in Kunās bei den Banū Tamīm, den Banū ʿAlqama und in Quṭquṭāna nach Syrien entkam » ne rendent pas assez exactement le texte. *Al-Konâs* ou *al-Konâsa* signifie proprement la « décharge publique où l'on transporte les ordures », mais est devenu à Koufa, comme plus tard à Bagdad, le nom d'un quartier de la ville. On ne saurait l'écrire sans l'article. Komait n'y a pas été caché, mais il passa par la ruelle de Shabîb, du côté du Konâs, où un homme des Banou Tamîm faillit le reconnaître sous son déguisement de femme, pour gagner la maison de son protecteur Abou'l-Waddhâh Habîb. De là il se rendit après quelque temps chez les Banou ʿAlqama, puis il prit la route de Syrie sur Al-Qotqotâna par le désert (voir Ibn Khordâdbeh, p. ٩٩).

XV. Dans la traduction « und um Wasser bat » la pointe de l'épigramme manque. Il n'y a rien de honteux ni de ridicule dans la prière : « Donnez-moi à boire ». Mais on raconte que Khâlid dans son angoisse cria : « Donnez-moi de l'eau à manger » au lieu de « à boire ».

Je ne veux pas terminer cette notice sans constater encore une fois que le travail de M. Horovitz a de grands mérites. Nous lui serons très reconnaissants s'il fait suivre cette publication par un nouveau document qui contienne tout ce qui nous reste des autres poésies de Komait.

M. J. de Goeje.

Le Christianisme dans l'Empire perse sous la dynastie sassanide (224-632), par J. Labourt. (*Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. Paris, Victor Lecoffre, 1904, in-12, xix et 368 pages.)

De Timotheo I, Nestorianorum patriarcha (728-823) *et condicione sub Chaliphis Abbasidis*. Thesim Facultati litterarum parisiensi proponebat Hieronymus Labourt. Paris, Victor Lecoffre, 1904, in-8°, xi et 86 pages.

Ces deux livres ont été présentés comme thèses de doctorat par M. Labourt à la Faculté des Lettres de Paris et ont valu à leur auteur le titre de docteur ès lettres avec la mention honorable.

La thèse française a été acceptée par l'éditeur, M. Victor Lecoffre, pour sa *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, dont le succès s'affirme chaque jour par de nouvelles éditions des volumes qui la composent. Elle avait sa place marquée dans cette *Bibliothèque;* le sujet dont elle traite, l'*Histoire de l'Église nestorienne sous les Sassanides*, n'avait pas encore été exposé d'une manière complète et critique. La longue dissertation d'Assémani sur les Nestoriens, qui forme le dernier volume de la *Bibliotheca Orientalis*, remonte à deux siècles; c'était, pour son temps, une étude très méritoire. Depuis, les publications de documents syriaques concernant l'histoire de l'Église orientale se sont considérablement accrues, comme l'indique la *Bibliographie* que M. Labourt a mise en tête de son livre. Cette histoire est devenue un sujet neuf; pour l'écrire, il fallait un théologien doué d'un esprit critique et ayant une connaissance suffisante de la littérature syriaque, qualités que M. Labourt possède à un haut degré. Son *Christianisme dans l'Empire perse* deviendra un livre classique.

L'histoire de l'Église nestorienne ne remonte pas plus haut que le ive siècle de notre ère. Tout ce qui a été écrit sur les origines de cette Église est pure légende et procède de la prétention, commune à toutes les communautés chré-

tiennes, de remonter jusqu'aux Apôtres. Au IV[e] siècle, le christianisme est répandu dans toute la Perse et les églises sont constituées hiérarchiquement comme dans la Syrie occidentale. Mais par quel lien ces églises étaient-elles réunies soit entre elles, soit avec les églises de la Syrie? La question a complètement changé de face, depuis qu'on a reconnu comme apocryphe la lettre des Pères occidentaux qui, pour des raisons politiques, autorisaient la séparation entre les églises de Perse et le patriarchat d'Antioche, et consacraient la suprématie de l'Église de Séleucie et Ctésiphon. Cette lettre reconnue fausse, on fut porté à croire que les communautés chrétiennes de la Perse étaient primitivement indépendantes les unes des autres et ne se rattachaient par aucun lien à l'Église d'Antioche. C'est l'opinion vers laquelle M. Labourt incline. Mais il surgit alors de graves difficultés qui ne se présentent pas dans l'hypothèse contraire. Si la suprématie d'Antioche n'existait pas à l'origine en Perse, comment expliquer que Papa, évêque de Séleucie, qui avait été destitué dans un synode, fut maintenu sur son siège par les Pères occidentaux, c'est-à-dire par le patriarche d'Antioche et ses évêques suffragants? Comment expliquer que les conciles d'Isaac en 410 et de Iabalaha en 420 aient été convoqués à Séleucie à l'instigation du patriarche d'Antioche? L'Église d'Édesse se rattacha à l'Église apostolique d'Antioche lorsque Palout, évêque d'Édesse, fut consacré par Sérapion d'Antioche au commencement du III[e] siècle, et il est vraisemblable que l'Église de Séleucie suivit le même mouvement. En fait, la suprématie d'Antioche sur les églises de la Perse ne cessa définitivement qu'en 424, lors du concile de Dadišʿo qui sanctionna la primauté du siège épiscopal de Séleucie et conféra au catholicos le titre de patriarche[1].

En méconnaissant la suprématie d'Antioche, M. Labourt

[1] J'ai exposé ces idées dans ma recension du *Synodicon orientale* publiée dans le *Journal des Savants*, févr. et mars 1904. M. Labourt, lorsqu'il écrivit sa thèse, ne connaissait pas encore mon article.

est amené, p. 124 et 125, à émettre des doutes sur le caractère du concile de Dadišʿo et sur l'authenticité de sa teneur actuelle. En réalité, ce n'est pas Dadišʿo, mais les évêques dissidents qui voulaient se soustraire à l'autorité d'Antioche. Dadišʿo céda aux exigences de ces évêques, à la condition que la primauté du siège de Séleucie serait sanctionnée d'une manière définitive et que le chef de ce siège aurait le titre de patriarche.

Après avoir exposé les commencements de cette histoire, M. Labourt en suit les développements à travers les persécutions de Sapor II, de Iezdegerd Ier et de Bahram V, puis, dans les temps moins agités, lorsque l'introduction du nestorianisme en Perse eut creusé un fossé infranchissable entre les chrétiens occidentaux et les chrétiens orientaux. On contemple avec une attention soutenue ces tableaux instructifs, tracés avec un style élégant. Peut-être sont-ils poussés un peu trop au clair et M. Labourt n'insiste-t-il pas suffisamment sur les ombres de cette malheureuse Église dont le clergé, en présence du pouvoir civil indifférent ou malveillant, se livre à ses basses ambitions et tombe dans une funeste dépravation, comme en témoignent les synodes nestoriens récemment publiés par M. Chabot.

Très instructifs sont aussi les derniers chapitres relatifs au développement de la théologie nestorienne, aux écoles de Séleucie et de Nisibe, à l'institution monastique et au droit canonique. Signalons la savante dissertation sur l'origine du monachisme en Perse et sur la légende de saint Eugène dont M. Labourt abaisse considérablement la date de sa formation.

Le nouveau volume de la Bibliothèque de M. Lecoffre aura l'accueil qu'ont reçu ses aînés. Une seconde édition s'imposera bientôt. Dans cet espoir, nous soumettons à l'auteur quelques observations [1].

[1] P. XVI, § 1, après la mention du *Martyrius-Sahdona* de M. Goussen, on devait citer l'édition des œuvres de Sahdona par

M. Labourt ne croit pas p. 78, n. 2, que le martyre des soldats Gèles en 351 prouve l'évangélisation du Gilan avant cette date. Selon lui, les noms grecs Halpid (Elpidios) et Phœbé indiqueraient que la conversion de ces soldats s'était opérée pendant leurs excursions en pays romain. On objectera que, à côté de ces noms grecs, il y a des noms chrétiens d'origine araméenne : Berikišʿo, ʿAbdišʿo et Aitalaha. L'évangélisation du Gilan remontait haut suivant une tradition rapportée par Barhébræus : elle était rattachée à la mission d'Addai.

M. Labourt estime, p. 141, § 2, que les contestations suscitées par la primauté du siège épiscopal de Séleucie furent la principale cause de l'inimitié de Bar-Çauma envers le catholicos Babowai Il me semble plus probable que Babowai était resté catholique et s'opposait à la propagande nestorienne de Bar-Çauma. Acace, le successeur de Babowai, était d'accord avec Bar-Çauma parce qu'il était nestorien; c'était un ancien condisciple de Bar-Çauma à l'École des Perses d'Édesse. Dans ce cas, les hypothèses de la note 3 de la page 144 deviennent inutiles.

Il y avait intérêt à remarquer, p. 148, que les moines dont il est question dans le canon II du concile d'Acace étaient les Messaliens qui venaient de se répandre dans le nord de la Perse. Ces Messaliens ne portent pas encore ce nom parce qu'ils étaient peu connus; mais la description qui en est faite ne laisse aucun doute sur leur personnalité quand on se reporte au chapitre Ier du concile d'Ezéchiel. Les Messaliens, au surplus, ne représentaient pas la doctrine monophysite, comme on pourrait le croire en lisant les pages 198 et 223; les questions de dogme les laissaient indifférents. Le concile d'Acace signale la présence des Messaliens en Perse dès le ve siècle; ce n'est qu'au siècle suivant que la propagande monophysite se manifesta dans ce pays.

M. Bedjan. — La dernière ligne de la page 18 a été transposée à la fin de la page 19.

Selon le biographe du patriarche Mar Aba, ce patriarche recouvra sa complète liberté à la fin de ses jours, voir p. 190. Au contraire, d'après le synode de Joseph, le successeur de de Mar Aba, celui-ci mourut dans les liens. Si l'on ajoute foi au synode qui parle d'un fait contemporain, l'erreur des Actes de Mar Aba prouverait que la rédaction de ces Actes n'est pas aussi ancienne que M. Labourt le pense, p. 164, n. 4.

Sahdona qui se convertit au catholicisme était-il étranger à la doctrine des Ḥenaniens? M. Labourt l'affirme contre M. Goussen, en s'appuyant sur le fait que la doctrine de Sahdona ne révèle aucun ferment d'origénisme. Cependant nous ne connaissons la théologie de Sahdona que par son traité sur la vie religieuse, dont le premier livre a été supprimé à la demande d'Išoʿyahb III. Pour que le patriarche ait exigé la suppression de ce livre, il devait y voir des idées hérétiques dont, il est vrai, nous ignorons la nature.

Le volume est terminé par : 1° une table synchronique des Rois de Perse et des Patriarches nestoriens; 2° un index très complet des noms propres; 3° une carte des provinces occidentales de l'Empire perse extraite de la *Littérature syriaque* publiée dans la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique;* et 4° une table des matières.

La thèse latine de M. Labourt a pour sujet la vie et les œuvres de Timothée Ier qui fut patriarche des Nestoriens de 780 à 823 et dont l'administration active et vigilante jeta un lustre particulier sur l'Église nestorienne à cette époque. La thèse française, comme nous l'avons rappelé plus haut, suit l'histoire de cette Église jusqu'à la conquête arabe; la thèse latine nous fait connaître une période, courte mais intéressante, de cette histoire au temps des califes Abbasides.

Le livre comprend trois chapitres, qui portent sur la biographie du patriarche, sur son administration intérieure et sur ses missions à l'extérieur. Assémani, dans sa *Bibliotheca Orientalis,* avait déjà parlé abondamment de ce personnage; mais ce qui donne un cachet original à l'étude de M. La-

bourt, c'est que l'auteur a utilisé des documents syriaques récemment publiés ou encore inédits. Les lettres de Timothée notamment ont permis de constater que les missions nestoriennes de cette époque avaient pénétré jusque dans le Thibet appelé *Beit Tuptayé*, p. 46. Les œuvres de Timothée sont brièvement analysées au commencement du livre, p. XIII-XV. A la fin, M. Labourt a donné la traduction de quatre-vingt-neuf canons de Timothée qu'il importait de connaître pour l'administration de l'Église. On regrettera que le texte syriaque, encore inédit, n'ait pas été publié avec la traduction.

L'auteur expose avec un grand sens critique comment la substitution de la dynastie des Abbasides de Bagdad à la dynastie des Omiyades de Damas facilita l'extension du nestorianisme dans la Mésopotamie et la Syrie. Puis, il expose les difficultés que le christianisme, qui proclame l'égalité des hommes, éprouva pour se propager dans l'Inde divisée en castes. Plus facile fut la propagande au nord, chez les Turcs et les Huns.

Les éloges que mérite cette thèse sont sans réserve de notre part, car les quelques critiques que nous devons ajouter sont tout à fait secondaires.

Les hérésies des Messaliens et des Henaniens, au lieu d'être confondues ensemble, p. 20, devaient être distinguées, comme M. Labourt l'a fait dans sa thèse française, p. 213 et 214. Leur caractère distinctif apparaît manifestement dans la profession de foi du moine Nestorius rapportée p. 22 et 23.

L'affirmation que Timothée ne savait pas le grec : « ipse græce non novit », p. 26, l. antép., est trop absolue, car Timothée, dans ses lettres, emploie nombre de mots grecs et discute fort bien sur le sens de αὐλητρίς; M. Labourt le reconnaît lui-même dans la note 4 de la page 5. A la fin de cette note, on lit que Timothée ne savait parler ni grec, ni arabe. Pour le grec, l'observation est juste, mais elle est bien peu probable pour l'arabe qui était la langue vulgaire au temps du patriarche, tandis que le syriaque n'était plus

que la langue littéraire des Syriens. C'était bien en arabe que Timothée soutint devant le calife Al-Mahdi la controverse sur la religion chrétienne. M. Labourt nie, p. XIII, la réalité de cette controverse que Timothée a reproduite dans une lettre évidemment trop longuement développée; mais est-ce une raison suffisante pour attribuer à ce patriarche un pieux mensonge?

Parmi les auteurs grecs cités dans les œuvres de Timothée figurent, p. 28 : «Marutæ, *ὑπομνήματα* martyrum; Narsetis [illegible], *πάνυ μοσ7ικόν* vel *πανονομασ7ικόν*?» Marouta et Narsès ne sont pas des auteurs grecs, mais des auteurs syriaques. Les Actes des Martyrs écrits en syriaque par Marouta portaient le titre d'*hypomnemata*, mot grec qui avait passé dans le syriaque littéraire. Quant à l'article sur Narsès, le mot grec en question est «*ὑπομνησ7ικόν*, id est : index operum Narsetis», comme M. Labourt l'a corrigé dans les *Addenda et emendanda* ajoutés à la fin.

L'ambassade d'Išoʿyahb II, député à Héraclius, eut lieu en 630, et non en 628, p. 37; 628 est la date de l'élection d'Išoʿyahb au patriarcat.

Comme nous l'avons dit plus haut, M. Labourt a fait ressortir les avantages que l'Église nestorienne avait retirés du transfert du gouvernement arabe de Damas à Bagdad. On peut faire une critique à sa conclusion, p. 39 : «Certum igitur est *longe* ante Timothei tempus in magnis urbibus nestoriam ecclesiam vel saltem parocchiam exstitisse.» La fondation de Bagdad est de 762, l'élection de Timothée au patriarcat est de 780 : entre ces deux dates il n'y a pas un *longum tempus*.

RUBENS DUVAL.

RECHERCHES SUR LES RUBAʿIYAT DE ʿOMAR ḤAYYAM, par Arthur CHRISTENSEN, docteur ès lettres de l'Université de Copenhague (*Materialien* de Martin Hartmann, Heft 3). Un vol. in-8°, I et 174 pages. Heidelberg, C. Winter, 1905.

Dans ce volume, M. A. Christensen a refondu son étude sur ʿOmar Khayyâm en danois (*Omar Khajjâms Rubâʿijât, en*

litterærhistorisk Undersögelse) publiée à Copenhague en 1903. Ce travail est destiné à répondre à la vogue extraordinaire obtenue en Angleterre et en Amérique par la traduction de Edward Fitzgerald, qui est de 1859, en étudiant critiquement les quatrains persans du fameux mathématicien. Il est certain que ces quatrains ont beaucoup voyagé, et M. Joukovski a eu raison d'en nommer un certain nombre *quatrains ambulants*, car on les retrouve dans une foule d'autres poètes. La question d'authenticité se pose, et elle est très difficile à résoudre. M. Christensen me paraît avoir épuisé la question (p. 24-37), en faisant remarquer que les seuls dont l'attribution à Khayyâm paraisse à peu près certaine sont ceux où figure le nom du poète.

La thèse de M. Christensen est régulièrement divisée en plusieurs parties. La première est consacrée à l'histoire et à la critique, la seconde au caractère national et à la vie littéraire, la troisième à l'œuvre elle-même, et celle-ci renferme plusieurs sous-divisions : 1° la forme des *rubâ'îs;* 2° un essai de groupement des quatrains d'après les idées qu'ils contiennent, accompagné de parallèles tirés des littératures arabe et persane et de quelques notes explicatives (appréciation des hommes, jouissance de la vie, réflexions sur la vie et la destinée, piété, résipiscence et morale). Enfin un premier appendice renferme une concordance des principales éditions et de quelques manuscrits (Bodléienne, Paris, Berlin), un second contient un nombre minuscule d'additions.

L'auteur a parfaitement fait ressortir le splendide isolement où se maintient le philosophe, sa présomption et son orgueil en comparaison du *profanum vulgus*, ses railleries à l'égard des sots, des *snobs*, des hypocrites, y compris, bien entendu, les faux dévots, les ascètes à l'âme sèche, les pharisiens qui s'enorgueillissent de leur dévotion.

La frugalité et l'indépendance sont chantées comme les seules bases d'un plaisir pur (p. 99); mais si le poète se contente de ce qui est nécessaire pour vivre, et puis encore de la moitié d'un pain, il n'a pas oublié de rappeler qu'il

désirait une outre de vin couleur de rubis, et il faut avouer que s'il la boit en entier, cette outre, il a beau jeu de parler de frugalité! Le *fanâ*, l'anéantissement dans le grand Tout où il arrivera par ce procédé ne sera pas celui des çoûfis; il sera ivre mort, voilà tout. Aussi les deux tiers des quatrains, comme le constate M. Christensen, sont des poésies bachiques. Pourquoi le vendredi est-il appelé (p. 104) «jour du sabbat»? Ce dernier mot serait-il pris dans le sens de «grand tapage avec désordre, sabbat des sorciers»?

L'amour tient peu de place sur la lyre du poète (p. 109); ses meilleures notes sont consacrées à célébrer le printemps, le renouveau de la nature, la rose épanouie, le clair ruisseau coulant au milieu du jardin; en cela, Khayyâm ne fait que suivre le courant qui entraîne tous les poètes persans. On doit jouir du présent et ne se soucier ni du passé, ni de l'avenir; inutile de se préoccuper de savoir si le monde a eu un commencement ou aura une fin; c'est bon pour les théologiens. Khayyâm ne croit pas à l'immortalité de l'âme, encore moins à la résurrection : «La tulipe fanée ne peut refleurir de nouveau» (p. 115). La vie n'est qu'une illusion, l'homme est un néant, et de sa cendre on fera de la terre à poterie, qui servira à mouler des cruches, des amphores où d'autres générations verseront le vin nouveau. Cependant Khayyâm admet l'existence de Dieu, mais d'un Dieu tellement mystérieux, tellement inaccessible, qu'il semble qu'il n'y ait que l'amour mystique qui puisse espérer atteindre les hauteurs transcendantes où se tient la Divinité.

M. Christensen a eu l'occasion de comparer fréquemment les idées de Khayyâm avec celles de Bâbâ Tâhir, en se servant de mon édition des quatrains (dans le *Journal asiatique* de 1885). Je viens de retrouver par le plus grand hasard, dans mes papiers, une feuille volante où j'avais noté les corrections à faire à quelques fautes typographiques échappées à mon attention; je les indique brièvement ici : p. 516, l. 4, لنگر; p. 517, l. 6, goûrânî; p 526, l. 4, ودستيم (M. Christensen a reconnu la faute d'impression, p. 69, n. 1); l. 5, وُمُسْلِمون;

l. 16, فامان, et de même p. 527, l. 4; p. 531, l. 11, كحومه; p. 532, dernière ligne, جز (remarque très juste de M. Christensen, p. 77, n. 1); p. 538, l. 17, ىى; p. 545, l. 4, rétablir بغير tombé au tirage. Toutes ces corrections, sauf l'avant-dernière, figurent déjà dans le tirage à part.

On pourrait signaler quelques légers changements à faire dans le détail. *Passim*, Malikšāh, lire Malak-châh «le roi ange» et cf. Ibn-Khallikân, trad. de Slane, t. III, p. 440; P. Horn, *Geschichte Irans in islamitischer Zeit*, dans le *Grundriss der iran. Philologie*, t. II, p. 568. — P. 50, Mahsatî, femme poète, lire Mihistî, comme l'a d'ailleurs M. P. Horn à l'endroit cité (*Geschichte der pers. Litterat.*, p. 134). La transcription Mehsety est dans Schefer, *Chrest. persane*, t. I, p. 161; elle repose sur des étymologies populaires dont le *Djèwâhir el-'adjâïb* de Fakhrî Hérèwî et le *Medjma' oul-Fousèḥâ* de Riẓâ-Qouly-Khan se sont faits l'écho. Comparer Salemann dans le *Grundriss*, t. I, 1re partie, p. 286; et sur les débris du superlatif en *išta*, *ιστος*, voir J. Darmesteter, *Études iraniennes*, t. I, p. 136. — P. 112, n. 2, *Déïr* est «monastère chrétien», et n'a pris un sens analogue à celui de taverne, chez les poètes arabes, que parce qu'ils nous font connaître que les bons musulmans de Bagdad, quand ils voulaient s'amuser à enfreindre la sévère loi coranique sur les boissons fermentées, allaient tirer une bordée chez les moines de la vallée du Tigre où l'on trouvait, en le payant, de fort bon vin, d'autant plus apprécié que c'était un fruit défendu. Voir les vers d'Ibn-el-Mo'tazz cités dans ma *Littérature arabe*, p. 86. Quant à *ribâṭ*, c'est une hôtellerie où l'on ne reste que peu de jours; on lui a comparé le monde d'ici-bas, où la vie n'est que d'un nombre mesuré de jours, cinq, comme disent les Persans. — «Tapis de prie-Dieu» (p. 124 et *passim*), pour dire «tapis de prière», *sedjdjâdè*, est une traduction inexacte, car le prie-Dieu est un meuble connu en Europe et profondément ignoré des Orientaux, musulmans ou chrétiens.

Il me reste à ajouter que l'auteur manie notre langue avec

une pureté qui n'exclut pas l'élégance, et son mémoire se lit agréablement; je l'en félicite bien vivement.

Cl. HUART.

I. F. CRAWFORD BURKITT. *EVANGELION DA-MEPHARRESHE. The Curetonian Version of the four Gospels with the readings of the Sinai Palimpsest and the early Syriac Patristic Evidence edited, collected and arranged.* Cambridge, University Press, 1904, in-4°; vol. I, Text, xx et 556 pages; vol. II, Introduction and Notes, VIII et 332 pages. Reliure anglaise; prix : 42 sh.

II. W. EMERY BARNES. *THE PESHITTA PSALTER according to the West Syrian Text with an Apparatus criticus.* Cambridge, University Press, 1904, in-4°, LXI et 227 pages. Reliure anglaise; prix : 12 sh.

I. L'ancienne version syriaque des Évangiles intitulée : *Evangelion da-Mepharreshē* ou Évangile des (textes) séparés, par opposition au *Diatessaron* ou Évangile des (textes) mêlés, est représentée par deux manuscrits : le manuscrit publié par Cureton à Londres en 1858 et le palimpseste du Sinaï publié à Cambridge en 1894. M. Burkitt, qui fut l'un des éditeurs du palimpseste, réédite cette ancienne version avec un soin minutieux et une connaissance du sujet si parfaite, que son édition, contenue dans le premier volume, demeurera définitive.

Il était tout indiqué que le texte sinaïtique (S), qui se rapproche le plus de l'original, devait former la base de la nouvelle édition, les variantes du texte de Cureton (C) qui a subi une revision d'après le grec étant rejetées en notes. Cependant, après mûre réflexion, M. Burkitt a suivi la méthode contraire. Il a préféré rééditer, dans le texte, la version Curetonienne depuis longtemps épuisée et qui, du reste, ne contient pas les feuillets de Berlin, et donner dans les notes les variantes de la Sinaïtique dont l'*editio princeps* peut être facilement consultée. Il est vrai que celle-ci ne comprend ni

les nouvelles leçons publiées par Mrs. Lewis en 1896, ni les corrections que M. Burkitt a notées pendant un examen ultérieur du palimpseste, lesquelles s'élèvent à près de trois cents. S ne prend place dans le texte que lorsque C a une lacune, comme c'est le cas pour l'Évangile de S. Marc. Fondre ensemble les deux textes dans l'espoir de reconstituer le texte primitif aurait été une entreprise déplorable; M. Burkitt en fait la remarque, il s'est seulement proposé de réunir tous les matériaux possibles. On lui saura gré d'avoir ajouté dans les notes les leçons du Diatessaron qu'il était si difficile de débrouiller dans les textes où elles sont citées. Grâce à ses précédents travaux et à ceux de MM. Rendel Harris et Goussen, M. Burkitt a pu réaliser cette tâche difficile.

L'intelligence du texte est mise à la portée de tous par une version anglaise très littérale. Ce premier volume est terminé par trois appendices qui forment une utile contribution.

Le second volume renferme une étude critique très développée de l'*Evangelion da-Mepharreshē*. Il est divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre contient la description et l'historique des manuscrits C et S. Le second est consacré à la grammaire et à la lexicographie du texte de ces deux documents. M. Burkitt relève des phénomènes fort intéressants de phonétique, de morphologie et de syntaxe. Il signale notamment l'écriture ܡܚܘ̈ܬܐ indiquant une prononciation *mᵉḥawātʰā* « coups » au lieu de *maḥwātʰā*; ܣܘܟܬܐ « branche », pl. ܣܘܟ̈ܐ, des deux genres. Le vocabulaire est à la hauteur de la grammaire et mérite les mêmes éloges[1].

Certaines expressions rappellent le syro-palestinien et le judéo-araméen : ܝܗܒ « donné » pour ܝܗܝܒ; ܐܒܐ « mon père »; ܫܘܒܥܐ « sept »; ܦܘܡܝ « ma bouche »; ܡܠܟܐ ܡܫܝܚܐ « le Roi Messie ». Ces expressions indiquent que le traducteur de cette version était un judéo-chrétien et elles confirment les argu-

[1] Sur ܢܢܝܐ « menthe », p. 81, cf. Immanuel Löw, *Aramæische Pflanzennamen*, p. 182 et 259.

ments qu'on avait déjà proposés en faveur de cette thèse : comparer ܬܦ̈ܠܐ = תְּפִלִּין traduisant *φυλακτήρια* dans Matth., XXIII, 5.

Dans les chapitres suivants, M. Burkitt recherche l'origine des anciennes versions syriaques de l'Évangile et les rapports de ces versions entre elles, questions qui ont déjà suscité tant de thèses contradictoires. Il arrive à de nouvelles conclusions qu'il formule ainsi, p. 5 de l'Introduction :

« (1) La Peshitta est une revision de l'*Evangelion da-Mepharreshē*, qui avait surtout pour but de conformer davantage la traduction au texte grec lu à Antioche au commencement du v[e] siècle. Elle a été préparée par Rabboula, évêque d'Édesse de 411 à 435, et elle a été publiée par son autorité comme substitut du Diatessaron.

« (2) Le Diatessaron est la forme la plus ancienne de l'Évangile syriaque. Il a été fait primitivement en grec, probablement à Rome par Tatien, le disciple de Justin le Martyr, et traduit en syriaque pendant la vie de Tatien, vers 170 de notre ère. Comme on peut l'attendre d'un document qui est géographiquement d'origine occidentale, le texte évangéliaire du Diatessaron est très proche parent du Codex Bezae (D) et des différentes formes de l'ancienne Version latine.

« (3) L'*Evangelion da-Mepharreshē* date environ de l'année 200 de notre ère. C'était la première version syriaque des quatre Évangiles séparés. Le traducteur était familiarisé avec le Diatessaron dont il adopta souvent la phraséologie. Il est très probable que l'*Evangelion da-Mepharreshē* fut préparé sous les auspices de Sérapion, l'évêque d'Antioche qui est mentionné dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe comme ayant supprimé l'Évangile apocryphe de Pierre, et il y a quelque raison d'identifier le traducteur avec Palout le troisième évêque d'Édesse.

« (4) Le texte de l'*Evangelion da-Mepharreshē*, en tant que traduction directe du grec, reproduit pour nous le texte qui

était en usage à Antioche à la fin du second siècle, un texte d'une grande valeur critique, très médiocrement représenté dans les manuscrits grecs existants. L'emploi du Diatessaron par le traducteur a introduit des leçons qui, en réalité, appartiennent aux textes ayant cours dans les pays occidentaux. S et C, les deux manuscrits de l'*Evangelion da-Mepharreshē*, contiennent tous deux des leçons qui ont été conformées au Diatessaron par des copistes; C représente, en outre, un texte qui a été en partie revisé sur des manuscrits grecs postérieurs. »

Ces conclusions, déduites par M. Burkitt des longues et minutieuses recherches qu'il a exposées dans les chapitres 3-5, forment un historique très séduisant. Cependant, aussi longtemps que de nouvelles découvertes n'auront pas complété nos connaissances actuelles, elles conserveront un caractère hypothétique, comme M. Burkitt le reconnaît très loyalement à la fin du chapitre IV. On n'acceptera peut-être pas sans réserve que Palout ait été l'auteur de l'*Evangelion da-Mepharreshē* qu'il aurait traduit à l'instigation de Sérapion sur le texte grec en usage à Antioche à la fin du second siècle. Comme nous l'avons rappelé plus haut, cette version dénote, comme auteur, un judéo-chrétien de la Palestine et non pas un chrétien hellénisant d'Antioche. Pour répondre à cette objection, il faudrait prouver que toutes les locutions juives et palestiniennes que renferme l'*Evangelion da-Mepharreshē* sont des corrections postérieures tirées du Diatessaron.

D'autre part, l'évangélisation d'Édesse est d'origine palestinienne et elle remonte vers le milieu du second siècle. Est-il probable que le premier texte syriaque de l'Évangile soit une traduction de l'Harmonie grecque de Tatien faite vers 170, et que jusque-là les chrétiens d'Édesse aient dû se contenter de la Loi et des Prophètes, comme M. Burkitt le pense, p. 212? M. Burkitt ajoute : «C'est justement cette absence d'un texte convenable des quatre Évangiles qui explique le succès immense et continu du Diatessaron en

Mésopotamie, succès qui contraste avec la déconfiture du Diatessaron dans tout le reste du monde chrétien.» Mais, si c'était là la raison du succès du Diatessaron en Mésopotamie, sa déconfiture dans cette contrée n'aurait-elle pas dû suivre la publication de l'*Evangelion da-Mepharreshē* faite vers l'an 200 selon M. Burkitt? On sait que le Diatessaron continua d'être en vogue jusqu'au IVᵉ siècle. Une harmonie évangéliaire a pu paraître aux Syriens d'un usage plus commode que les Évangiles séparés, jusqu'à ce que ces derniers fussent devenus indispensables pour les controverses christologiques.

Quoi qu'il en soit de ces questions obscures, on acceptera plus volontiers la thèse de M. Burkitt suivant laquelle Rabboula est l'auteur de la revision de l'*Evangelion da-Mepharreshē* devenue la *Peshitta*, la Vulgate syriaque du Nouveau Testament. Cette thèse, M. Burkitt l'avait déjà soutenue en 1901 dans son mémoire intitulé : *S. Ephraim's Quotations from the Gospel*, où il montrait que S. Éphrem ne connaissait pas la Peshitta[1]. Il la complète ici dans le troisième chapitre en examinant les citations des Évangiles dans la littérature syriaque antérieure à Rabboula. Voici les résultats auxquels il est arrivé :

1° Les citations des *Actes de Thomas* écrits en syriaque viennent de l'*Evangelion da-Mepharreshē* et sont contraires au Diatessaron et à la Peshitta.

2° La *Doctrine des Apôtres* syriaque se servait probablement du Diatessaron.

3° Les coïncidences des citations dans Aphraate avec S et C sont nombreuses et ne sont pas balancées par les rapprochements de peu de poids d'Aphraate avec la Peshitta.

4° Quant à S. Éphrem, la conclusion de M. Burkitt est la suivante, p. 147 : «Sur les 50 (ou 53) passages cités et discutés dans les pages précédentes doit être basée la décision à prendre au sujet du texte de l'Évangile que S. Éphrem

[1] Voir notre recension dans ce *Journal*, nov.-déc. 1901, p. 562.

utilisa. Pour ma part, je ne puis croire que les coïncidences occasionnelles que S. Éphrem présente avec la Peshitta contre la Sinaïtique et la Curetonienne, s'élevant en tout à huit, soient de nature à suggérer qu'il se soit servi de la Vulgate syriaque. La plupart de ces coïncidences se trouvent dans des passages qui, en dehors de là, se rapprochent de la Sinaïtique et de la Curetonienne, ou du moins diffèrent beaucoup des textes syriaques connus de l'Évangile. »

Les fragments du commentaire d'Abba, le disciple de S. Éphrem, les poésies de Cyrillona, la *Doctrine d'Addai*, les *Actes de Habib*, les *Actes des Martyrs* de Maroutha ne permettent pas de supposer l'existence de la Peshitta avant Rabboula. Au contraire, Rabboula, à en juger par son biographe, citait d'après la Peshitta.

M. Burkitt prévoit deux objections qu'on peut faire à sa thèse. Le canon de la Peshitta ne renfermait ni l'Apocalypse ni quatre des Épitres catholiques; donc il remontait à une époque éloignée. La réponse à cette objection est que ces documents sont également inconnus aux auteurs syriaques antérieurs à Rabboula. La seconde objection est que les Nestoriens qui ont accepté la Peshitta, ne l'auraient pas reçue des mains de Rabboula, leur ennemi déclaré. M. Burkitt répond par de bons arguments. Il aurait pu, semble-t-il, insister sur ce fait, que le nestorianisme ne s'implanta chez les Syriens qu'après la mort de Rabboula, l'évêque d'Édesse, sous l'influence de son successeur Ibas. De son vivant Rabboula avait toute l'autorité nécessaire pour faire prévaloir sa revision comme la Vulgate des Syriens; après lui, les Nestoriens n'avaient aucune raison de rejeter cette version.

Dans un appendice au chapitre III, M. Burkitt traite des citations du N. T. qui se rencontrent dans la traduction syriaque de la Théophanie d'Eusèbe. Il y a peu à en tirer pour l'histoire de l'*Evangelion da-Mepharreshē*, parce que, sauf dans de rares cas, le traducteur transcrivait ces citations d'après le grec. Un de ces rares cas est le commandement de baptiser au nom de la Trinité, commandement qui ne se

trouvait pas dans Eusèbe, mais qui est reproduit dans la traduction syriaque d'après l'*Evangelion da-Mepharreshē.*

Dans le chapitre IV, M. Burkitt recherche les dates respectives du Diatessaron et de l'*Evangelion da-Mepharreshē.* Les investigations dans l'ancienne littérature syriaque ont abouti à un résultat négatif. Aussi loin que l'on puisse remonter, ces deux documents étaient déjà connus. Pour la question de priorité, il faut donc s'en rapporter aux preuves intrinsèques. Mais l'examen minutieux des différences nombreuses qui existent entre les deux textes ne fournit pas sous ce rapport un ensemble suffisant de preuves. « Au commencement de ce chapitre, observe M. Burkitt, p. 206, je confessai que l'histoire de l'*Evangelion da-Mepharreshē* appartient au domaine de l'incertitude et de la conjecture. En offrant maintenant une hypothèse sur les circonstances historiques qui donnèrent naissance à la version des Évangiles, je suis bien convaincu de la nature précaire de cette hypothèse dans l'état présent de nos connaissances. » Un critique aussi sincère appelle toute la confiance du lecteur.

Après ces observations préliminaires, M. Burkitt expose les faits historiques qui l'ont conduit aux conclusions résumées à la fin de l'Introduction et que nous avons rappelées plus haut.

Le chapitre V nous ramène à S et C, les deux branches de l'*Evangelion da-Mepharreshē.* On discutait autrefois sur la priorité de S ou C quand on considérait ces deux manuscrits comme représentant deux versions différentes. Aujourd'hui la question se pose autrement : En présence des nombreuses variantes de ces deux textes, il importe de rechercher jusqu'à quel point ils représentent l'ancienne version syriaque des Évangiles séparés. Tous deux, remarque M. Burkitt, ont subi une revision d'après le Diatessaron, mais on ne doit pas conclure que, là où ils s'écartent du Diatessaron, ils ont conservé le texte primitif. La divergence peut provenir d'une revision postérieure faite sur les manuscrits grecs. C'est le cas pour C qui renferme des leçons ou interpolations occi-

dentales. Le texte de S est, au contraire, presque toujours le texte de l'*Evangelion da-Mepharreshē* ou celui du Diatessaron. Cet exposé est suivi d'un examen détaillé du texte de S et de C comparés entre eux et avec les manuscrits grecs.

Dans notre analyse nous avons cherché à mettre en lumière les principaux points qui font l'intérêt de ce second volume qu'on doit lire d'un bout à l'autre.

II. Une édition critique de la Peshitta ou Vulgate syriaque est un desideratum auquel il sera bientôt donné pleine satisfaction. D'excellents critiques parmi les théologiens syriacisants sont préparés pour cette œuvre par des travaux particuliers. En 1901, M. Gwilliam a publié à Oxford les Évangiles sous le titre de *Tetraeuangelium sanctum*, et son édition est considérée comme définitive[1]. Aujourd'hui M. Emery Barnes nous donne le Psautier auquel il a travaillé pendant sept années.

Il ne fait plus de doute que, lorsque au ve siècle les Syriens orientaux, devenus nestoriens, se séparèrent des Syriens occidentaux, la Peshitta était définitivement constituée; elle était reçue comme la Vulgate aussi bien dans l'Eglise jacobite que dans l'Eglise nestorienne. La méthode rationnelle pour une édition critique était donc de s'en tenir, comme M. Gwilliam l'a fait pour l'Évangile, aux plus anciens manuscrits, nestoriens ou jacobites, que l'on possède. En se mettant à l'œuvre, M. Barnes songeait à remonter jusqu'au texte primitif de cette version en discutant les variantes que présentent les manuscrits nestoriens collationnés avec les manuscrits jacobites. Il a renoncé ensuite à cette tâche ingrate. Il reproduit l'ancien texte occidental du Psautier syriaque et il rejette en notes les leçons orientales dans l'*Apparatus criticus*. Les éditions parues précédemment ont été utilisées; M. Barnes a ajouté les collations complètes d'un manuscrit de Cambridge et de quinze manuscrits du

[1] Voir notre recension dans ce *Journal*, nov.-déc. 1901, p. 563.

British Museum, ainsi que des citations partielles tirées de quatre autres manuscrits de cette bibliothèque. Les manuscrits collationnés remontent au xe siècle, sauf quelques-uns d'une époque plus basse (les manuscrits nestoriens et les deux manuscrits notés B et S).

La publication de M. Barnes renferme une masse considérable de matériaux concernant un des livres les plus importants de la Bible. Elle inaugure de la manière la plus heureuse la grande édition critique de la Vulgate syriaque de l'Ancien Testament.

Les deux ouvrages dont nous rendons compte ici font honneur à l'Université de Cambridge. Les Syndics de l'Imprimerie de cette Université, en se chargeant de les publier, ont continué la série des belles éditions qu'ils font paraître chaque année. RUBENS DUVAL.

O ORIENTE PORTUGUEZ (*Revue officielle de la Commission archéologique de l'Inde portugaise*). Tome Ier, 1er numéro; janvier 1904. *Nova Goa*, Impr. nac., 1904; in-8°, 88 pages.

Ce numéro contient, après une courte introduction, les documents relatifs à la fondation des musées archéologiques et à la création de la Commission permanente d'archéologie dans l'Inde portugaise; puis viennent : 1° une demande de la Commission au Gouverneur tendant à faire placer au Musée d'artillerie du royaume une vieille pièce, un canon pris aux Maures en 1512 par Albuquerque; 2° des notes d'histoire et de géographie (I. Les Chrétiens de saint Thomas), par Albert Osorio de Castro; 3° la Miséricorde, établissement de bienfaisance de Diu, par J. Herculano de Moura; 4° le Portugal et le monde moderne, étude philosophico-historique, par le capitaine José Augusto Alves Roçadas; 5° Veritas super omnia, recherches sur le tombeau de saint François-Xavier, par G. A. Ismael Gracias; et 6° Galerie lapidaire du Musée royal de Goa (inscriptions tumulaires), par J. M. do Carmo Nazareth. J. V.

RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ PAR M. CLERMONT-GANNEAU.

(PARIS, E. LEROUX.)

TOME VI, LIVRAISONS 20-23.

SOMMAIRE.

§ 33. *Fiches et Notules :* Inscription d'El-Maqsoura; Αὐξόνι; Martha; Phaena de la Trachonite; Le nom phénicien Gerhekal; Inscription bilingue de Qal'at Ezraq; Χάρη Βόσ7ρα!; Saint Épiphane et l'alchimie. — § 34. Le roi de « tous les Arabes ». — § 35. Leucas et Balanée. — § 36. Vente de sépulcres. — § 37. Nouvelles découvertes archéologiques dans le Haurân. — § 38. La province d'Arabie. — § 39. Les nouvelles dédicaces phéniciennes de Bodachtoret. — § 40. Albert le Grand et l'ère chaldéenne. — § 41. Sépulcres ἀσάλευτα. — § 42. Un monogramme attribué à l'empereur Nicéphore Phocas. — § 43. Une *zemzémiyé* médiévale avec inscription et armoiries arabes. — Un texte arabe inédit pour servir à l'histoire des chrétiens d'Égypte. (*A suivre.*)

Le gérant :

RUBENS DUVAL.

JOURNAL ASIATIQUE.

MARS-AVRIL 1905.

LE
PAPYRUS MORAL DE LEIDE,

PAR

M. E. REVILLOUT.

Le dernier papyrus dont mon ami le regretté Pleyte ait donné le texte dans la magnifique publication des monuments égyptiens de Leide, commencée par ses prédécesseurs Reuvens et Leemans, est un document démotique de la plus haute importance. Malheureusement, tout en paraissant en avoir deviné le caractère général, il n'a rien pu en traduire convenablement. Les quelques rares fragments qu'il cite ne sont pas compris. Aussitôt que j'ai eu entre les mains ce nouveau fascicule, je me suis occupé de son étude, et au bout de trois mois elle était achevée. Je me suis donc hâté d'en livrer les résultats à l'Académie des sciences morales et politiques, dans une série de lectures intitulées « les drames de la conscience », qui ont été publiées dans les *Comptes rendus*. A mon cours à l'école du Louvre, j'ai aussi, depuis trois ans, commencé l'explication du texte, ce que je continue encore de faire.

Dans cette explication, je livre en même temps la lecture en lettres latines, les équivalences coptes et hiéroglyphiques, enfin la transcription signe à signe en caractères hiéroglyphiques, — sans compter les dissertations nécessaires sur la grammaire, la genèse des signes démotiques avec leurs origines hiératiques, etc. Tout ceci ne pourrait prendre place dans le *Journal asiatique;* mais il me semble bon d'en réserver au moins une partie pour cet organe d'une société qui m'est chère et à laquelle j'appartiens depuis 1867, c'est-à-dire depuis près de quarante ans.

Je commencerai naturellement par ce que j'ai déjà expliqué à mon cours, et je me bornerai à peu près à une simple transcription et à une traduction.

Avant d'aborder l'une et l'autre, je dois faire remarquer qu'en démotique beaucoup de signes simples sont d'anciens doubles caractères. Les ligatures sont, en effet, très fréquentes et ont donné naissance à des compositions nouvelles. D'une autre part, on a des signes cassés ou dédoublés; on a aussi des *compendia scribendi*, de véritables notes tironiennes comme /. = *pef*, *tef*, *nef;* </. = *pu*, *tu*, *nu*, etc. Enfin, outre les déterminatifs spéciaux, on a des déterminatifs non pas seulement génériques, mais généraux, tels que : , qui traduira non seulement , mais tous les personnages assis ou accroupis; , qui traduira non seulement le syllabique *se* ou *χrat* ( ), mais tous les personnages debout. J'ai restitué partout le déterminatif approprié dans la transcription.

Notons aussi que le déterminatif du livre ressemble

beaucoup à l'une des formes de celui de l'homme quand — ne précède pas . Enfin il ne faut pas oublier que des signes primitivement très différents sont devenus semblables en démotique et que, d'une autre part, le même signe primitif prend (par suite de cursives différentes) plusieurs formes en démotique (formes dont chacune a fini par être réservée pour certains mots).

CHAPITRE VI.

COLONNE 2.

(1.)

(2.)

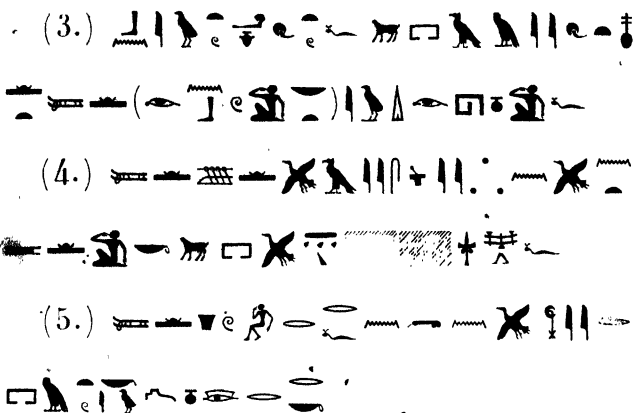
CHAPITRE VI.

COLONNE 2.

(1.) Faire bonne nourriture[1] en son temps, à l'heure de la faim;

(2.) Un bon sommeil au temps de fatigue[2], pour prendre force par là;

[1] ϧⲣⲉ. — [2] ϭⲃⲃⲉ.



(3.) Mais ne point placer son cœur dans une bonne aisance[1]; ne pas consacrer (tous ses efforts[2]) pour la faire venir.

(4.) Ne point prendre le rassasiement de ce que tu aimes dans le monde (comme terme de) tes désirs.

(5.) Ne point te glorifier de cela publiquement dans la rue, pour qu'un autre te voie.

[1] Cf. [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], etc.; *ami* déterminé par le signe de la goutte de sang ou des membres désigne tout ce qui est à l'intérieur (┼) soit de l'homme lui-même, soit de sa maison. Dans ce dernier sens, *ami nefert* sert de doublon à [hiéroglyphes] (cf. vi, 8). Le mot *ami* est très fréquent dans notre document. — [2] Cf. [démotique] = ΦΡΟΝΤΙΖΩΝ, Rosette, *Chrest.*, 19.

(6.) ...

(7.)

(8.)

(9.)

(6.) Ne point passer... le cœur content[1], alors qu'un compagnon (a besoin) de cela.

(7.) Ne t'en prive pas pendant tes temps de vie, afin qu'on ait pitié[2] de toi en tes temps de mort.

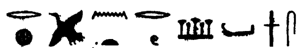
(8.) Belle est la bonne fortune de celui qui voit ce qui est à lui, en fait d'or, par devant et par derrière;

(9.) (Mais) ne point oublier[3] le tombeau; ne point

[1] ϯⲙⲁϯ. La formule « tu m'as donné, content mon cœur » (*mati heti*) se retrouve dans tous les actes de vente, etc. — [2] Dans notre document, ⲛⲁ « avoir pitié » s'écrit comme ⲛⲁ « venir » (); on avait déjà relevé la forme , ou (voir Lévi). Ici nous avons le passif en . — [3] ϣⲃϣ.



(10.)



(11.)



(12.)



gonfler ton cœur (t'enorgueillir) dans tes paroles, de façon à exciter[1] Dieu (contre toi).

(10.) La tombe, on en fait la demeure de Dieu; l'homme sage est celui qui s'occupe[2] de cela;

(11.) C'est la visite[3] de Dieu à l'homme de Dieu que son ensevelissement et son changement en Osiris;

(12.) C'est le renouvellement de la vie du cœur; celui qui meurt établit son âme[4] en sa demeure (d'éternité).

[1] ⲁ ⲧⲱⲟⲩⲛ. — [2] ⲣⲟⲟⲩϣ. — [3] ϣⲓⲛⲉ ⲁ? — [4] intervient souvent dans notre document pour désigner l'âme. Il équivaut à = dans le papyrus

(13.) [hieroglyphic text]

(14.) [hieroglyphic text]

(13.) Point l'âme est avec la tombe; et le temps de misère c'est le trésor[1] du sage,

(14.) de celui qui reçoit (ou prend) sa durée de vie comme (pour)[2] le grandissement (et la prolongation) de son père et de sa mère,

bilingue Rhind (n° 375). On sait que, dans les textes démotiques ou hiéroglyphiques, le mot [hieroglyph] intervient sans cesse pour désigner l'esprit ou l'âme. Par exemple, l'esprit qui anime une statue divine (ROSETTE, *Chr.*, 187) ou le génie d'une localité dans les serments décisoires; l'esprit, le *ka* de Manun, c'est le dieu Mont, le dieu de la nécropole Manun. Le mot «double» ne conviendrait pas plus ici que dans notre papyrus. Il est vrai que [hieroglyph] est dans les serments écrit avec [hieroglyph] (*Rev.*, IV, 143 et suiv., pl. I et suiv.), tandis que dans le papyrus Rhind et dans le nôtre (II, 12, 13; III, 15; IX, 2; XIX, 8; XX, 1, 5; XXIII, 11; XXIV, 9; XXXIV, 3; XXXV, 3), l'orthographe est différente. Elle est d'ailleurs basée sur une autre variante du signe hiératique du taureau (cf. Rhind, 371, 375 et 127), homophone de [hieroglyph].

[1] [hieroglyph] ϣϭⲩⲛⲓ, — [2] ⲉⲧⲃⲉ.

(15.)

(16.)

(17.)

(18.)

(15.) de celui qui reçoit pour lui le mal comme faisant partie de la malédiction[1] de sa nature.

(16.) Ce n'est pas celui dont on a fait miséricorde que celui qui n'est généreux que pour ses fils;

(17.) N'en est pas privé, non plus, seulement, celui qui fait avoir faim (à son prochain; mais celui qui ne le fait pas) vivre.

(18.) La rétribution[2] atteint l'acte mauvais de l'homme sans vergogne[3], de celui qui prend pour lui-même ce qui vient à lui.

[1] ⲥⲁϩⲟⲩ. — [2] ⲧⲱⲱⲃⲉ (). — [3] ⲗⲁϫⲓ, ⲗⲁϭ.

(19.)

(20.)

CHAPITRE VII.

(21.)

(19.) La bonne destinée est réservée à l'homme bon, à celui qui lui donne (au pauvre) son cœur à lui-même.

(20.) La bonne destinée[1] ou la fortune[2], c'est Dieu qui les fait venir.

(Ce chapitre a) 52 vers.

CHAPITRE VII.

(21.) *Septième enseignement*[3] (*les paroles ou les fréquentations*).

[1] — [2] ϣⲁϣⲛⲓ. — [3] ⲥⲃⲱ

(22, I.) ....

(23, II.)

(24, III.)

(25, IV.)

(22, I.) (Ne point repousser) l'expérience[1] de toute parole; ne point faire de parole derrière[2] celui qui...

(23, II.) (Ne point repousser) la parole de l'homme sage en son intérieur, qui n'a pas de part[3] (d'intérêt) (dans ses paroles).

(24, III.) Ne point faire au cœur de la créature de violence ou de crainte par tes paroles.

(25, IV.) (Ne point faire beaucoup de paroles); écoute sans interruption[4] (celui qui parle avec toi).

[1] ϫⲟⲛⲧ. — [2] ⲙⲛⲛⲥⲁ, ⲛⲥⲁ ⲓ. — [3] ⲧⲟ . — [4] ϭⲱⲣϥ.

COLONNE 3.

(1, v.)

(2, vi.)

(3, vii.) ......

COLONNE 3.

(1, v.) Ne point repousser[1] celui qui te reprend[2] par des observations sur tes actes.

(2, vi.) Ne point faire dire à toi « homme sensuel[3] », à cause de ton défaut (consistant) dans l'action de ne pas avoir pitié.

(3, vii.) Ne point faire dire à toi « fort[4] de visage (effronté) », à cause de ton dégoût[5] (ton air méprisant) quand on ne reconnaît pas (ton mérite).

[1] ⲥⲁϣ. — [2] ⲥⲟϩⲉ. Le mot se rattache en démotique à « faire tenir debout ». — [3] ϫⲏⲛ. — [4] ϫⲣⲟ, ϫⲱⲱⲣⲉ ϩⲟ-ϩⲣⲁ. — [5] ϣⲓⲛⲉ.

(4, VIII.)

(5, IX.)

(6, X.)

(7, XI.)

(4, VIII.) Ne point faire dire à toi « impudent », à cause de ta dureté de flanc quand on ne tient pas compte de toi.

(5, IX.) Ne point faire dire à toi « celui qui récolte (rassemble[1]) dans la lutte[2] », à cause de ta violence de main.

(6, X.) Ne point faire dire à toi « bavard » à cause de ta langue[3] en tout lieu.

(7, XI.) Ne point faire dire sur toi « méchant[4] », à cause de ta dureté[5] de paroles.

[1] ⲑⲟⲩⲱⲧ ⲧⲟⲩⲱⲧ. — [2] ϩⲃⲁ. — [3] ⲗⲁⲥ. — [4] ⲃⲱⲱⲛⲉ. Ici le mot a, de plus, le déterminatif abusif de. — [5] ⲧⲱⲥ.

(8, XII.)

(9, XIII.)

(10, XIV.)

(11, XV.)

(8, XII.) Ne point faire dire à toi « sourd[1] », à cause de ta peine[2] à faire (*sic*) tes paroles.

(9, XIII.) Ne point parler de celle que tu aimes avec une femme pour l'exciter[3].

(10, XIV.) Ne point dire « grand est ton cœur en connaissance[4] parmi les créatures ».

(11, XV.) Ne pas dire une parole tranchante[5] alors qu'il y a des gens de la maison[6] à l'entendre.

[1] . — [2] ϧⲓⲥⲓ. — [3] ϭⲱⲣⲉⲙ. — [4] Le mot en question, orthographié *sani* dans notre papyrus, s'écrit aussi *sun* (cf. ⲥⲟⲟⲩⲛ). — [5] ⲟⲩⲱⲧⲉⲛ « perforare ». — [6]

(12, XVI.)

(13, XVII.)

(14, XVIII.)

(15, XIX.)

(12, XVI.) Ne point donner le signal (prendre le chemin[1]) de faire des signes d'approbation[2] devant celui qui[3] est plus âgé que toi.

(13, XVII.) Ne pas faire des éclats de voix (ne rugis pas) devant qui est triste et renfrogné[5].

(14, XVIII.) Ne point t'attacher[6] de femme de façon à ce que sa vie soit en perdition[7].

(15, XIX.) Ne point multiplier (les occasions) d'aller avec le diable[8], à cause de ton âme[9].

[1] ϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ. — [2] ϭⲱⲣⲙ. — [3] ⲡⲉⲧ. — [4] ⲉⲗϩⲏⲙ. — [5] ⲥⲉⲕϩⲟ. — [6] ⲙⲟⲩⲣ ϭ. — [7] ⲁⲕⲱ. — [8-9] Le mot en question désigne partout « le diable », ce que

(16, XX.)

(17, XXI.)

(18, XXII.)

(16, XX.) Ne pas être avec une femme alors qu'elle est avec un plus grand que toi.

(17, XXI.) Elle se plaît[1] à... ton nom pour[2] se grandir.

(18, XXII.) Ne pas oublier[3] celui qui est brisé[4] et celui qui est fort et violent[5] en sa manière d'être[6];

le koufi appelle *apap* (ἀποφις). Dans tout ce roman, il a le même déterminatif que , mais se rapporte à la racine ⲥⲱϣ «mépriser». Le Coran nomme le diable «le lapidé». — [9] Ici le mot *ka* (=) prend le déterminatif de l'aile comme le mot *bi* (BAI ψⲩⲭⲏ) le prend d'ordinaire en démotique.

[1] ⲣⲁⲛⲁⲕ. — [2] ⲙⲙⲟⲥ. — [3] ϣⲱⲃϣ. — [4] ⲑⲛⲛⲟ. — [5] ϫⲱⲱⲣⲉ. — [6] ⲙⲓⲛⲉ.

(19, XXIII.) [hieroglyphs]

(20, XXIV.) [hieroglyphs]

(21, XXV.) [hieroglyphs]

(22, XXVI.) [hieroglyphs] (sic) [hieroglyphs]

(19, XXIII.) (Pour lui) la récompense[1] et pour l'autre le bâton[2] se présentent[3] en la main de l'homme sage.

(20, XXIV.) Ne pas remplir le pauvre (le denué[4]) pour mieux vexer[5] ceux qui sont près de toi et que je t'ai donnés.

(21, XXV.) Mieux[6] vaut un peu[7] à celui qui s'approche que beaucoup à celui qui tarde de venir[8].

(22, XXVI.) Ne point rendre dur ton ordre pour les inférieurs[9] misérables.

[1] ϣⲗⲡ. Voir les deux versions de Rosette. — [2] ϣⲃⲱⲧ. — [3] ϫⲱⲛϥ. — [4] [hieroglyphs]. — [5] ⲕⲱⲱⲃⲉ. — [6] ⲛⲁⲛⲟⲩ. — [7] ϣⲏⲙ. — [8] Ce mot se trouve dans Setna, etc., avec deux [hieroglyph] complémentaires. Il se rattache à ϩⲣⲟⲩⲣ. — [9] J'ai pensé à [hieroglyphs]

(23, XXVII.)

(24, XXVIII.)

COLONNE 4.

(1, XXIX.)

(23, XXVII.) Quand l'homme sans vergogne est vexé par la douleur qui est tombée[1] dans sa maison . . . .

(24, XXVIII.) on ne porte pas à cette maison les produits végétaux[2] dont l'utilité[3] est la plus estimée[4].

COLONNE 4.

(1, XXIX.) Pour lui il y a vexation de cœur, vent et tempête, naufrage[5] et orage[6].

, mais la ligature démotique est assez difficile. Le mot suivant est ϭⲃⲃⲉ, qu'il faut bien se garder de confondre avec ⲕⲱⲱⲃⲉ.

[1] ϩⲉⲓ. — [2] […] — [3] ϣⲁⲩ. — [4] ϣⲁⲁⲣ. — [5] ⲃⲓϫⲓ. — [6] ϭⲟⲥⲙ.

IMPRIMERIE NATIONALE.



(2, XXX.) Qu'un esclave[1] n'aille pas importuner le maître[2] du pouvoir[3] dans l'exercice de la puissance[4].

(3, XXXI.) Celui qui produit (jette) son mécontentement à la vue, celui-là, la punition[5] (ou l'extermination) arrive à lui.

(4, XXXII.) Ne point dire parole du roi, parole du Dieu dans les malheurs[6] dont tu es frappé[7].

[1] ⲃⲱⲕ. — [2] ⲛⲏⲃ. — [3] «puissance», cf. «javeline». Dans le groupe le signe = ← ou (↑ ou ↓) soit dans la valeur *sun* soit dans la valeur *seχem*. Les exemples en sont nombreux dans notre papyrus. La valeur *sun* «connaître» (on a voulu lire *reχ*) est dans les autres documents la plus connue pour. Les deux signes n'en font qu'un pour ce groupe et ses variantes graphiques, voir mon poème satyrique, vers 69 et 82, et p. 169, 173, 211, et Konf., IX, 13-14. — [4] Dans CANOPE (*Chrest. dem.*, 131) *arseχi* ainsi écrit traduit δυνάστευω. Cf. . — [5] . — [6] 261. — [7] ϣⲁⲁⲣ.

(5, XXXIII.)

(6, XXXIV.)

(7, XXXV.)

(8, XXXVI.)

(5, XXXIII.) La langue méchante de l'homme insensé [1] son glaive [2] coupe [3] sa vie [4].

(6, XXXIV.) Ne point vendanger [5] dans ton clos [6], sans que le gardien de ta maison n'y ait part.

(7, XXXV.) Ne point prendre [7] le surplus [8] (l'excédent) des produits qui n'ont pas [9] d'utilité.

(8, XXXVI.) Ne point faire acte [10] d'avidité dans les

[1] ⲥⲟϭ. — [2] ⲥⲏϥⲉ. — [3] ⲟⲩⲱⲙ. — [4] ⲗϩⲉ. — [5] ϫⲱⲱϫⲉ, ϭⲟⲗⲉⲥ. — [6] ϣⲟⲙ. — [7] ϣⲱⲡ. — [8] ⲡϩⲟⲩⲟ. — [9] devient en démotique au pluriel, comme devient souvent en démotique au pluriel. On a aussi la forme. — [10]

(9, XXXVII.)

(10, XXXVIII.)

(11, XXXIX.)

(12, XL.)

---

approvisionnements[1] d'une vie que tu ne connais pas (dont tu ignores le terme),

(9, XXXVII.) de sorte que l'impie laisse[2] ses reliquats[3] à la mort et qu'un autre les prenne[4].

(10, XXXVIII.) Ne point faire une faute[5], alors même qu'elle apporterait[6] le monde en ta main.

(11, XXXIX.) Celui qui est fou[7] par son acte, le mal ne lui arriverait-il pas ?

(12, XL.) Ne point dire « bon est le péché » en sorte que tu oublies la destinée qui t'attend.

[1] Le déterminatif s'échange avec , et (Lévi, *Syll.*, 1033 et 1492) même dans le sens d'idéogr. des mesures = . — [2] -ϫⲱ ⲕⲱ. — [3] ⲥⲟϫⲛ. — [4] ⲕⲉ ⲟⲩⲁ ϫⲓⲧⲥ. — [5] . — [6] . — [7] ⲗⲓⲃⲉ.

(13, XLI.)

(14, XLII.)

(15, XLIII.)

(16, XLIV.)

(13, XLI.) L'impie[1] qui exalte son cœur à lui-même, qu'on fasse que son cœur paie l'amende[2].

(14, XLII.) Le riche qui exalte sa chance[3], qu'on le prive[4] de son surplus.

(15, XLIII.) Le marin[5] qui exalte sa chance, qu'il fasse naufrage en ses navires[6].

(16, XLIV.) Lorsque toutes sortes de bonnes choses

[1] . — [2] ⲟⲥⲉ . Pour ce mot dans le sens d'amende, comme en copte, voir les contrats démotiques. — [3] ϫⲱⲛϥ. — [4] . — [5] ⲡⲛⲉⲉϥ. — [6] ϫⲟⲓ cf.

(17, XLV.)

(18, XLVI.)

(19, XLVII.)

(20, XLVIII.)

(de bonnes paroles[1]) se présentent (se produisent), est-ce que leur maître n'est pas en péril[2].

(17, XLV.) Quand le Dieu grand place sa balançe[3] pour faire d'après elle la destinée,

(18, XLVI.) le cœur va se cacher[4] dans les chairs[5] à cause de la destinée de son maître.

(19, XLVII.) L'homme sage et savant, s'il ne sait pas, si ses connaissances n'arrivent[6] pas à cela,

(20, XLVIII.) l'impudent sans vergogne qui ne peut savoir, n'éloignera[7] pas la douleur.

[1] ϣⲁϫⲉ a aussi le double sens. — [2] ϩⲱϣ. — [3] ⲙⲁϣⲉ ⲙⲁϣⲓ. — [4] ϩⲱⲡ. — [5] ⲁϥ. — [6] ⲡⲱϩ. — [7] ⲟⲩⲉⲓ.

(21, XLIX.)

(22, L.)

(23, LI.)

COLONNE 5.

(1, LII.)

(21, XLIX.) Est-ce que le méchant ne le sait pas? Est-ce qu'il ne vit pas dans la main d'un autre?

(22, L.) L'élévation[1] de la face, l'élévation du cœur fait le chagrin[2] du maître qui fait cela.

(23, LI.) Celui qui connaît[3] son cœur à lui-même, que la destinée le fasse connaître.

COLONNE 5.

(1, LII.) Celui qui est doux[4] (délicat) et dont la nature est bonne, qu'il fasse sa destinée lui-même.

[1] , ϣωι. — [2] ϯϩce. — [3] cooyn. — ϭnon.

(2, LIII.)

(3, LIV.)

(4, LV.)

(5, LVI.)

(2, LIII.) Celui qui grandit son âme[1] (qui s'irrite) pour une interruption[2], pour celui-là la mort sera bien dure[3].

(3, LIV.) Il y a tel homme sage en son cœur dont la vie est dure[4].

(4, LV.) Il y a tel homme qui est satisfait[5] de sa destinée et tel homme qui est satisfait de ses connaissances.

(5, LVI.) Ce n'est pas un sage dans sa nature propre, celui qui n'en vit pas (de sa sagesse);

[1] = BAI = ψυχη. — [2] ϭⲱⲣϥ. — [3] Le mot *naχt* « force, forte » a souvent dans notre papyrus le sens de « dur », cf. ⲛⲁϣⲧ. — [4] ϭⲓⲛⲱⲛϩ. — [5] ⲙⲁϯ.

(6, LVII.)

(7, LVIII.)

(8, LIX.)

(6, LVII.) Et ce n'est pas un impudent de face, celui dont la vie est dure (et forte).

(7, LVIII.) Que Dieu applique son cœur à la vallée[1], aussi bien qu'à la montagne,

(8, LIX.) en sorte qu'il connaisse l'impie et l'homme de Dieu dans son cœur,

[1] C'est un peu d'après le contexte que j'ai traduit ici « la vallée » et « la montagne ». Dans le premier de ces mots l'élément principal est un signe correspondant à et à avec les valeurs *ment* et *tu*. Il s'emploie souvent pour la nécropole parfois pour les pays étrangers. Ici nous avons le déterminatif du bois (des arbres?) convenant plus aux vallées qu'aux sommets. Le mot qui lui est opposé a le déterminatif de la pierre, comme *tu* « montagne ». Le phonétique *fua* ou *wua* m'est inconnu dans cette acception.

(9, LX.)

(10, LXI.)

(11, LXII.)

CHAPITRE VIII.

(12, I.)

(9, LX.) pour faire malédiction[1] ou bénédiction[2] pour les qualités naturelles (les propres) qu'il a données (à l'impie et à l'homme de Dieu);

(10, LXI.) Les gens relevés (ou ressuscités) que relève (ou ressuscite) Dieu sont ceux qui sont bons dans leurs qualités naturelles (dans leurs propres).

(11, LXII.) La destinée et la fortune qui viennent, c'est Dieu qui les fait arriver.

(Total des) vers : 62.

CHAPITRE VIII.

(12.) *Huitième enseignement (la gloutonnerie).*

[1] ⲥⲁϩⲟⲩ. — [2] ⲥⲙⲟⲩ.

(13, II.)

(14, III.)

I. (Titre) *Ne point grossir le ventre*[1] (*lui donner la prééminence*) *de peur que tu ne fasses compagnie*[2] *avec la gloutonnerie*[3] (*de peur que tu ne t'habitues à la gloutonnerie*).

(13, II.) L'homme sans vergogne qui ne se possède[4] pas, celui-là va (ou se laisse aller) en ce qui concerne le grossissement du ventre.

(14, III.) Ce libertin là, lors de la lutte[5], est faible[6] et sans force pour qui le rencontre (ou pour ce qu'il rencontre[7]).

1 ϧⲎⲦ. — 2 Pour *χebari* composé d'où est venu le copte ϢⲂⲎⲢ, voir Koufi, XII, 6; Rev., IV, 82. L'origine paraît en être « prendre compagnon », cf. ϢⲂ-ϪⲰ = ϢⲠϪⲰ. *arχebari* = ⲢϢⲂⲎⲢ. — 3 . — 4 ⲐⲞⲨⲰⲦ ⲦⲰⲞⲨⲰⲦ congregare, « se recueillir ». — 5 ⲤⲞϢ. — 6 ϪⲎⲚ ϪⲀⲚⲈ ϪⲀⲚⲎ. — 7 ϢⲀϢⲚⲒ .

(15, IV.)

(16, V.)

(17, VI.)

(18, VII.)

(15, IV.) Dieu est celui qui donne des approvisionnements; l'homme sage celui qui les garde [1].

(16, V.) La bonne pratique de l'homme sage est de laisser (quelque chose), sans (montrer de) l'avidité.

(17, VI.) La grande gloire [2] de l'homme sage est de se recueillir de quoi vivre.

(18, VII.) L'homme sans vergogne est dans la pourriture [3], en pleine rue [4], pour grossir son ventre.

[1] *hareh* ϩⲁⲣⲉϩ prend d'ordinaire le déterminatif du bras armé; dans notre papyrus il a celui de la vision de celui qui *veille* sur une chose. — [2] ϩⲱⲥ, voir CANOPE. — [3] ϣⲛⲟϣ. — [4] ϩⲓⲣ.

(19, VIII.) [hieroglyphs]

(20, IX.) [hieroglyphs]

(21, X.) [hieroglyphs]

(19, VIII.) Ce n'est pas une route[1] que celle qui conduit ainsi à la gloutonnerie (mot à mot : dans laquelle il fait gloutonnerie).

(20, IX.) Il y a tel homme qui ne mange[2] pas et qui aime une nourriture grande en son cœur.

(21, X.) Il y a tel homme dont la vie est misérable en fait de vivres[3] et qui se délecte[4] avec le vin[5].

[1] Voir dans RHIND le même mot démotique dont la transcription est [hieroglyphs] et l'équivalence [hieroglyphs] (copte ⲙⲱⲓⲧ). Ici le déterminatif de la barrière est remplacé par le déterminatif du bois servant à la faire. — [2] [hieroglyphs] ⲟⲩⲱⲙ. — [3] [hieroglyphs]. — [4] Le mot *skik* «amour, passion, se délecter», etc., se retrouve dans le Koufi (VIII, 8; XIX, 8; XXII, 3) sous la forme [hieroglyphs] et dans la chronique démotique (*Rev.* I, II, pl. 2) sous la forme [hieroglyphs]. — [5] ⲏⲣⲡ.

(22, XI.)

(23, XII.)

sic

COLONNE 6.

(1, XIII.)

(22, XI.) Il y a tel homme qui méprise [1] la fornication [2] et qui dépense son surplus avec des femmes.

(23, XII.) Il y a tel homme qui fait son séjour [3] dans la honte [4] pour grossir son ventre.

COLONNE 6.

(1, XIII.) La faiblesse (ou l'infirmité) qui vient à l'homme sans vergogne, c'est sa voracité (mot à mot : son ventre) et son dévergondage (mot à mot : *membrum virile ejus* [5]) qui l'amènent [6].

[1] ⲙⲟⲥⲧⲉ. — [2] ⲛⲟⲉⲓⲕ. — [3] ⲙⲏⲏⲛ. — [4] ϫⲁⲓϣⲟⲩ. Le mot est ici avec le déterminatif abusif de l'argent à cause de = ϫⲟⲟϭⲉ « dépense », cf. . — [5] . — [6] En démotique (cela est prouvé par les papyrus démotiques archaïques)

(2, XIV.)

(3, XV.)

(4, XVI.)

(2, XIV.) Quand l'inondation[1] du fleuve[2] se remplit[3], c'est Dieu qui l'élève[4];

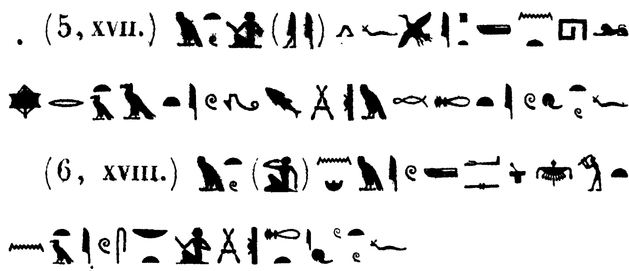
(3, XV.) En sorte que le serpent ait le nécessaire[5] dans son amour pour sa proie[6];

(4, XVI.) En sorte que le premier[7] qui est ras-

---

a peu à peu remplacé (son homophone) pour le verbe ϬΙΝⲈ «amener».

[1] Encore ici pour le mot *baba* «inondation» () le déterminatif abusif de «converser» s'est substitué au déterminatif approprié. — [2] ΙⲀΡⲞ . — [3] ⲘⲈϨ. — [4] ϢⲰⲞⲒ . Le verbe est privé ici de déterminatif. — [5] . — [6] ⲠⲀϨⲤ ⲚⲦⲀϤ. Le génitif du pronom personnel de la deuxième personne s'écrit en démotique comme le nominatif. En copte, l'un est ⲚⲦⲀϤ, l'autre ⲚⲦⲞϤ. — [7] ⲚϢⲞⲢⲠ.



sasié[1] (gras à point) parmi les bœufs[2] devienne digne[3] d'être sacrifié[4];

(5, XVII.) En sorte que l'oiseau[5] qui vole[6] arrive au poisson *at*[7] pour remplir son ventre;

(6, XVIII.) En sorte que l'oiseau *nehem* (un oiseau de basse-cour très vorace) fasse tort à son maître à cause de son ventre;

[1] ⲥⲉⲓ. — [2] Voir pour ce mot la stèle 117 du Sérapium publiée *Rev. Égypt.* VI, II, pl. 2. Le signe démotique répondant à *men* et qui accompagne d'ordinaire ⲙⲏⲛ «rester» etc. est le correspondant, dans cette stèle, comme dans le bilingue Rhind, de et il y est lu plusieurs fois en hiéroglyphes pour le bœuf. Cf. le palpel dans le bilingue de Pamont. Le même signe démotique, suivi du déterminatif de la peau de bête, a également l'équivalent (p. 24-25 de mon édition et *passim*). — [3] ϣⲟⲩ. — [4] . — [5] . — [6] ϩⲱⲗ. — [7] Variante de . Voir Koufi.

(7, XIX.)

(8, XX.)

(9, XXI.)

(10, XXII.)

(7, XIX.) En sorte que le méchant parvienne à la honte[1], à cause de la nourriture[2] ou même un peu[3] d'elle;

(8, XX.) — (Mais aussi) en sorte que la vie rassemblant (réservant) le surplus soit la vie (adoptée par le) cœur de l'homme sage;

(9, XXI.) En sorte que manger[4] le pain et les salaisons constituent sa bonne nourriture afin de ne pas mourir;

(10, XXII.) En sorte que des approvisionnements

[1] ⲃⲱⲧⲉ. — [2] ϧⲣⲉ. — [3] ⲥⲃⲟⲕ. — [4] signifie la grande action de manger (ⲟⲩⲱⲙⲟⲩⲏⲣ ?).

(11, XXIII.)

(12, XXIV.)

---

soient laissés pour le don[1] de l'apport[2] à tous les hommes;

(11, XXIII.) Et en sorte que la fin[3] arrive à l'homme à cause de la corruption[4] de sa nourriture.

(12, XXIV.) Celui qui se rassasie de beaucoup de viande celui-là finit (meurt) dans un état[5] de transgression;

[1] . — [2] ⲁ ⲱⲗ. ⲘⲚⲦ est une préformante abstractive dont j'ai souvent parlé et qui comme mot isolé représente ⲘⲒⲚⲈ (voir Rosette). — [3] ou répond en démotique soit à ⲞⲨⲀⲂ ⲞⲨⲎⲂ, soit à ⲞⲨⲰ dans les diverses acceptions de ce dernier mot (voir *Poème*, 237 et suiv., 248 et suiv., Berger, thèse, note 37 ⲈϤ ⲞⲨⲰ est traduit ΠΥΝΘΑΝΟΜΕΝΟΣ dans Rosette, *Chrest. dém.*, p. 37; voir ⲞⲨⲰ « interroger » ou « répondre » dans *Setna*, p. 83, 120. Dans le sens de ⲞⲨⲰ « finir » ou « mourir » ΜΕΤΑΛΛΑΞΕΝ ΤΟΝ ΒΙΟΝ pour ; voir Canope, p. 163, ΑΠΟΛΥΣΙΣ Canope; voir aussi notre papyrus VI, 14, 16, 11, 12; XXIV, 2, 3; XVII, 11; XIX, 7, etc. — [4] ⲔⲚⲞⲞⲤ . — [5] ⲁ.

(13, XXV.)

(14, XXVI.)

(15, XXVII.)

(16, XXVIII.)

(13, XXV.) Celui qui se remplit de beaucoup de vin celui-là s'endort[1] (meurt) dans un état de honte[2];

(14, XXVI.) La fin arrive aux dix parties du corps[3] à cause du rassasiement fait à l'excès.

(15, XXVII.) Celui qui obtient sa vie (sa nourriture nécessaire à la vie), ses chairs[4] ne s'en vont[5] pas;

(16, XXVIII.) La fin n'est pas proche[6] de celui qui trouve sa nourriture;

[1] ⲚⲔⲞⲦ. — [2] ⲥⲱϣ. — [3] , . — [4] ⲁϥ. — [5] ⲤⲒⲚⲈ ⲁ. — [6] Cf. ϣⲁϩϣⲱϩ «festinare».

(17, XXIX.)

(18, XXX.)

(19, XXXI.)

(20, XXXII.)

(17, XXIX.) Le vice de gloutonnerie ne domine pas celui qui la recueille seulement (la nourriture);

(18, XXX.) Son ventre (de l'homme sobre) ne le fait pas trébucher[1] dans la rue[2] à cause de sa trop grande nourriture.

(19, XXXI.) Mais le dégoût[3] ne prend pas puissance[4] sur l'homme sans vergogne, en ce qui touche le grossissement (et la prépondérance) de son ventre.

(20, XXXII.) Celui qui est aussi dur de face[5] (impudent) parmi les hommes (mot à mot : les mâles[6]) s'établit au milieu des femmes.

[1] ϣⲱϥⲧ. — [2] ϧⲓⲣ. — [3] ϣⲓⲡⲉ. — [4] ϫⲓϩⲧⲟⲣ. — [5] Voir l'expression similaire ϫⲁⲣⲃⲁⲗ qui a le même sens. — [6] ϩⲟⲟⲩⲧ.

(21, XXXIII.)

(22, XXXIV.)

(23, XXXV.)

(21, XXXIII.) Celui qui se vautre (ou se commet [1]) pour son ventre, ses compagnons le font se livrer à la luxure.

(22, XXXIV.) Celui qui grossit son ventre (donne la prééminence à son ventre) sans se dégoûter (dans le non se dégoûter), celui-là toute honte [2] est en lui.

(23, XXXV.) Celui qui mange sans payer [3], celui-là dort alors que la mort est devant lui.

Il faut noter que devient ordinairement en démotique comme dans *utt* etc., en hiéroglyphes.

[1] Cf. ⲧⲱϩ *misceri*. — [2] ϣⲱⲥϥ. — [3] Le mot *ut'a* écrit ainsi et correspondant à s'emploie souvent dans les contrats démotiques pour signifier le payement d'une dette (*Chrest.*, 143 et *passim*). Cf. «peser» et «payer».

.(24, XXXVI.)

COLONNE 7.

(1, XXXVII.)

(2, XXXVIII.)

(24, XXXVI.) Celui qui fait dépense[1] sans rendre[2], celui-là fait se produire des usures[3];

COLONNE 7.

(1, XXXVII.) Ceux qui . . . . . sans payement[4], qu'ils parviennent à la mort par là;

(2, XXXVIII.) Car (c'est) la (dépense) sans ce qui doit la suivre (ou la garantir), en sorte qu'il fait perte (ou préjudice) par elle.

[1] Ce mot *he* est traduit par δαπανη dans le trilingue de Rosette (*Chrest.*, p. 11, 22, 26 et 115). Voir plus loin XVI, 5 et XXVI, 18 de notre papyrus. — [2] « retourner ». — [3] MAC N MHCG. Le même mot signifie en démotique « enfants » et « intérêts »; mais ce dernier prend le déterminatif de l'argent. On le trouve souvent pour les contrats de créances. — [4] Pour *ut'a* voir plus haut. Ici on a le déterminatif de l'argent.

(3, XXXIX.)

(4, XL.)

(5, XLI.)

(6, XLII.)

(3, XXXIX.) Celui qui élève des enfants, alors qu'il n'y a pas de nourriture, les aime[1] sans qu'ils l'aiment.

(4, XL.) C'est la guerre, alors qu'il y a un plus fort, de façon à ce que celui-ci vainque[2] ce qui est devant[3] lui.

(5, XLI.) Il n'y a pas de payement avec Dieu, qui fait la venue[4] de rétribution quelconque.

(6, XLII.) L'homme sans vergogne qui oublie le lendemain[5] devient sans[6] nourriture en lui.

[1] voir *Poème*, p. 247 et suiv. — [2] ϫⲣⲟ. — [3] ⲟⲩⲃⲉ. — [4] ⲉⲓ est précédé de la formante abstractive ⲘⲚⲦ voir plus haut. — [5] ⲣⲁⲥⲧⲉ. Le déterminatif de l'œil se rapporte à la racine voisine ⲣⲟⲉⲓⲥ. — [6] ⲟⲩⲉϣ.

(7, XLIII.) [hieroglyphs]

(8, XLIV.) [hieroglyphs]

(9, XLV.) [hieroglyphs]

(7, XLIII.) Bonne (cependant) est la misère[1] de celui qui est satisfait[2] de rassasier (les autres) de la nourriture qui est le surplus de lui.

(8, XLIV.) Bonne est la faim[3] de celui qui sait rassasier, en sorte que la honte ne lui parvienne pas;

(9, XLV.) Et que parvienne le glaive[4] du jugement à l'homme sourd[5] (ou insensé) à cause de son ventre[6].

[1] [hieroglyphs] ϩωμι. — [2] ΜΑϮ. — [3] ϩΚΟ [hieroglyphs] ϩΗΚΕ. — [4] ϭΟΡΤΕ. — [5] [hieroglyphs]? ΣΟϭ? — [6] Le groupe démotique en question [demotic] pl. 7, l. 9, est traduit dans Rhind, n° 341, par [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] soit dans le sens de corps, soit dans le sens de ventre (ϩΗΤ). J'ai longtemps hésité pour la transcription. Mais je crois que le premier signe représente une ligature de [hieroglyphs] ou [hieroglyphs]. La prononciation en est d'ailleurs fixée par les transcriptions grecques.

(10, XLVI.)

(11, XLVII.)

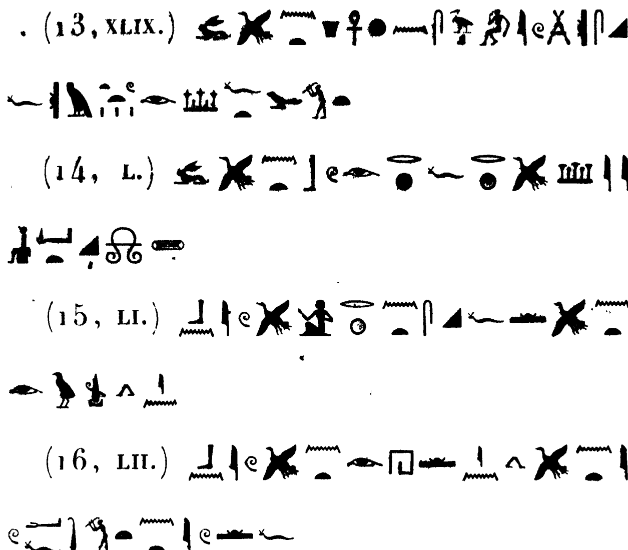
(12, XLVIII.)

(10, XLVI.) Remplir son ventre et ne point en rougir, voilà le propre de celui sur lequel domine toute ignominie.

(11, XLVII.) Qu'on fasse honte à l'homme instruit au sujet de la rétribution[1] qu'il aime; on ne lui fait pas honte en rien

(12, XLVIII.) de l'action de mesurer (d'économiser)[2] en ce qui concerne son ventre, afin de garder pour sa luxure (mot à mot : *propter membrum virile ejus*).

[1] ⲁⲥⲟⲩ. — [2] « mesurer » signifie ici « économiser » et non « payer ».



(13, XLIX.) Tel vit petitement, pour laisser (à ses fils) afin qu'ils pèchent[1].

(14, L.) Tel ne sait pas connaître l'utilité[2] de donner des approvisionnements.

(15, LI.) Ce n'est point l'homme sage qui laisse (à ses fils) que celui qui ne fait pas de payements;

(16, LII.) Et il n'a pas à faire d'autre dépense encore[3] celui que la gloutonnerie accompagne;

[1] ϱⲱϣⲁⲙⲧⲉ. — [2] En démotique [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] répond tantôt à [hiéroglyphes] ϣⲁⲩ « utile », tantôt à [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] « sort » ou « destinée »; on pourrait donc traduire à la rigueur : « tel ne sait pas connaître la destinée qui attend le don des approvisionnements ». — [3] [hiéroglyphe] ON.

(17, LIII.)

(18, LIV.)

(19, LV.)

CHAPITRE IX.

(20, I.)

(17, LIII.) En sorte que Dieu doit donner des approvisionnements avec excès[1], sans qu'il y ait à rien rendre;

(18, LIV.) Afin qu'ainsi cet homme puisse s'adonner à la goinfrerie (faire goinfrerie encore) avec promptitude[2] et sans frais.

(19, LV.) La destinée ou la fortune qui vient, c'est Dieu qui la fait venir.

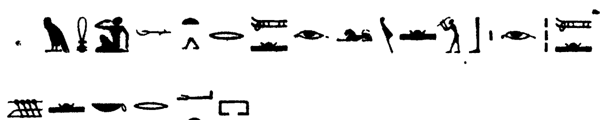
(Ce chapitre a) 55 vers.

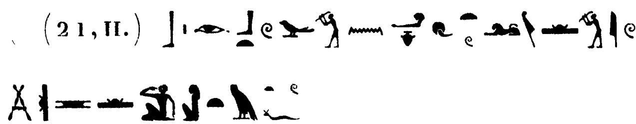
CHAPITRE IX.

(LES FEMMES ET LA LUXURE.)

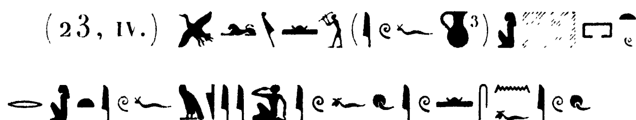
(20, I.) *Neuvième enseignement.*

[1] ⲞⲨⲰⲦⲂ. — [2] ⲒⲰⲤ.









1. (Titre.) *Chemin (moyen) pour ne pas être homme sans vergogne, de peur qu'on ne te reçoive plus à la maison (ou dans les maisons).*

(21, II.) Il n'y a point de honte de cœur pour l'homme sans vergogne à cause de l'amour d'une femme à lui (lui appartenant);

(22, III.) Et il compte[1] pour rien de déshonorer[2] la femme d'autrui.

(23, IV.) L'homme sans vergogne, quand il s'approche[3] d'une femme, tourne[4] autour de la chair et du sang[5];

[1] ωπ . — [2] . — [3-5] Le mot s'emploie souvent en démotique avec les déterminatifs de la femme et du lien

(24, v.)

COLONNE 8.

(1, VI.)

(2, VII.)

(24, v.) De sorte que son cœur parvient à faire adultère, sans que sa main y soit parvenue;

COLONNE 8.

(1, VI.) De sorte que l'homme sans vergogne vient troubler toutes les femmes par son impudicité (mot à mot : *propter exaltationem phalli*[1] *sui*);

(2, VII.) De sorte que celui qui aime l'adultère[2] fait son expiation (sa peine[3]) avec sa vie.

(=). Ici entre les deux déterminatifs il y a une intercalation dont je ne me rends pas compte. — [4] Le verbe ⲕⲱⲧⲉ « tourner » donne naissance à une particule qu'on trouve dans *Setna* et en copte (ⲙⲛⲕⲱⲧⲉ). — [5] ⲥⲛⲟϥ .

[1] . — [2] ⲛⲟⲉⲓⲕ. — [3] ⲁⲥⲟⲩ ⲟⲥⲉ .

(3, VIII.)

(4, IX.)

(5, X.)

(6, XI.)

(3, VIII.) Celui qui sait posséder[1] son propre cœur saura accomplir tout enseignement (tous les préceptes).

(4, IX.) Quand une femme te plaît[2], c'est un maître[3] qui s'est révélé[4] en elle.

(5, X.) Une femme belle qui n'aime pas un autre par une liaison amoureuse (par une cousinerie masculine[5] de femme) est une personne sage.

(6, XI.) Elles ne sont pas nombreuses[6] les femmes indifférentes à l'amour coupable (mot à mot : molles dans ce chemin en leur âme).

[1] ⲁⲙⲁϩⲧⲉ. — [2] ⲣ̄ⲁⲛⲁⲓ. — [3] ⲫⲣⲓ. — [4] ϭⲟⲗⲡ. — [5] . — [6] ⲛⲁϣⲉ ⲛⲁϣⲱⲟⲩ, adjectif formé de ⲛⲁ et de ⲁϣⲁⲓ.

(7, XII.)

(8, XIII.)

(9, XIV.)

(7, XII.) Que pour elles soit un bon ordre[1] venant de Dieu.

(8, XIII.) Il y a telle femme qui remplit sa maison d'approvisionnements sans payer.

(9, XIV.) Il y a telle autre qui rend Dieu maître de son intérieur (de tout ce qui la regarde).

[1] ou = «ordonner» dans Pamont, 17, et *passim* dans le Koufi, XI, 19; *Rev. Eg.*, IV, I-II, p. 79, note; III, p. 175; II-III, pl. 19, col. 1; voir *aś ut* dans Rosette, *Chrest.*, 20 et 34; *Corpus*, t. II, pl. III, l. 14, etc. Ici, est déterminé par . Je l'ai considéré comme un déterminatif abusif tiré de , et j'ai aussi regardé = comme doublon de (voir Rhind); sinon il faudrait traduire : «Qu'il y ait un bon *départ* vers la *parole* de Dieu en elles.»

(10, XV.)

(11, XVI.)

(12, XVII.)

(10, XV.) Il y a telle autre que je ferai connaître pour le déshonneur[1], en qualité de femme molle et sensuelle.

(11, XVI.) Je la crains[2], celle-là, à cause de la crainte que j'ai de la ruine[3].

(12, XVII.) L'homme sans vergogne qui fait (commet) tous les excès, sa part[4] sera la malédiction[5] qui l'accompagne.

1 ϣⲱⲥϥ ⲥⲱϣϥ. — 2 ⲥⲛⲁⲧ. — 3 Ce mot composé veut certainement dire «ruine» d'après tous les contextes. Je le tire (après bien des hésitations) de *tser* (ⲥⲱⲣ) et de *neter* ou ⲁⲛⲑⲏⲣ, signifiant la hache ou l'herminette : «le frappement de la hache». — 4 ⲧⲟ. — 5 ⲥⲁϩⲟⲩ ⲥϩⲟⲩⲣ.

(13, XVIII.) [hieroglyphs]

(14, XIX.) [hieroglyphs]

(15, XX.) [hieroglyphs]

(13, XVIII.) Celui qui rend digne[1] son cœur de Dieu est incapable[2] de faire ces choses.

(14, XIX.) Tel oublie sa femme étant jeune[3] pour en aimer une autre.

(15, XX.) Ce n'est certes pas une bonne[4] femme celle qui enchante[5] le cœur d'autrui.

[1] ϣⲟⲩ. — [2] ⲁⲧϣⲁⲩ [hieroglyphs]. On fait ordinairement venir la particule négative nominale ⲁⲧ de [hieroglyphs], dont on n'a pas, dans ce sens, trouvé d'exemple. Notre texte lui donne plutôt pour équivalent [hieroglyphs], signifiant « couper, tailler » : ⲁⲧϣⲁⲩ = « celui qui est privé d'utilité »; Cf. v, 18. — [3] ϧⲉⲗϣⲏⲣⲓ. — [4] ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲥ [hieroglyphs]; « beau » a passé au sens de « bon » dans les dernières périodes. — [5] [hieroglyphs].

IMPRIMERIE NATIONALE.

(16, XXI.)

(17, XXII.)

(18, XXIII.)

(19, XXIV.)

(16, XXI.) Ce n'est pas non plus l'effrontée de la rue, celui qui fait diminution[1] de lui (qui l'annihile).

(17, XXII.) Il n'appartient pas à un homme sage de se rencontrer[2] avec de telles femmes (avec elles).

(18, XXIII.) Le meilleur moyen d'opérer la ruine, c'est celle qu'on trouve (qui est) parmi[3] les femmes.

(19, XXIV.) Il est incapable de faire fortune, celui pour qui le monde consiste dans les femmes.

[1] . — [2] ϣⲁϣⲛⲓ. — [3] ⲟⲩⲧⲉ.

(20, XXV.) [hieroglyphic text]

CHAPITRE X.

(21.) [hieroglyphic text]

(1.) [hieroglyphic text]

(22, II.) [hieroglyphic text]

(20, XXV.) Quand le destin ou la fortune vient, c'est elle (la femme) qui la fait se lever.

Total[1] des vers (du chapitre :) 27.

CHAPITRE X.

Dixième enseignement (: *L'éducation*).

(1.) (Titre :) *Chemin pour ne jamais te lasser*[2] *à rendre juste*[3] *ton fils.*

(22, II.) C'est une statue[4] de pierre[5] que l'homme sans vergogne que son père n'a pas rendu juste.

1 [hieroglyphs] « compléter » = [hieroglyphs] « total ». — 2 ϩⲓⲥⲓ. — 3 [hieroglyphs]. — 4 ⲑⲟⲩⲱⲧ. — 5 ⲱⲛⲉ [hieroglyphs].

(23, III.)

(24, IV.)

COLONNE 9.

(1, V.)

(2, VI.)

(23, III.) C'est une bonne part dans la bénédiction du fils que de recevoir (ou d'avoir reçu) un enseignement pur.

(24, IV.) Mais aucun enseignement ne peut faire être (comme il doit être) un être mauvais.

COLONNE 9.

(1, V.) Le jeune homme qui ne sera pas perdu[1] à cause de son ventre ne sera pas déshonoré.

(2, VI.) Mais celui qui économise[2] pour se mal conduire (*propter phallum suum*), son âme ne lui pue[3] donc pas?

[1] λκω. — [2] . Pour ce sens particulier, voir col. VII, l. 12. — [3] ϣνοϣ .

(3, VII.)

(4, VIII.)

(5, IX.)

(6, X.)

(3, VII.) C'est un homme qui s'est alourdi[1], bien qu'ayant[2] un cœur, que celui qui se laisse diriger (mot à mot : qu'on jette[3]) dans ses actes.

(4, VIII.) Mais il n'en est pas ainsi de celui qui écoute les réprimandes[4] de celui qui fait protection[5] du cœur d'autrui.

(5, IX.) La honte et la perdition, dans tout ce qui fait l'homme, consistent dans l'action de ne pas entendre.

(6, X.) Thot (le dieu de la sagesse) a établi la verge[6] par laquelle le monde corrige le méchant.

[1] ϩⲟⲣϣ. — [2] ⲉⲟⲩⲛⲧⲉϥ ϩⲏⲧ. — [3] ⲥⲓϯ. — [4] ⲥⲟϩⲉ, voir plus haut. — [5] = . — [6] ϣⲃⲟⲧ.

(7, xi.)

(8, xii.)

(9, xiii.)

(10, xiv.)

(7, xi.) Il fait être aussi le dégoût[1] (plus précisément : *verecundia, pudor*) pour l'homme sage, dans le but de l'écarter de toute honte.

(8, xii.) Le jeune homme qui devient respectueux (ou craignant Dieu) par dégoût, on ne le fera pas recommencer[2] (de tomber) dans la honte.

(9, xiii.) Un fils ne mourra pas de la honte (qui lui vient) de la main de son père.

(10, xiv.) Celui qui aime (trop) un fils perdu se fera perdre lui-même avec lui.

[1] ϣιπε . — [2] .

(11, XV.) [hieroglyphes]

(12, XVI.) [hieroglyphes]

(13, XVII.) [hieroglyphes]

(14, XVIII.) [hieroglyphes]

(11, XV.) Que la verge et le dégoût soient la protection de son (leur) maître devant le tentateur (le diable).

(12, XVI.) Le fils qu'on n'a pas rendu juste, qu'on le fasse naviguer[1].

(13, XVII.) Le cœur de son père n'aime (ne désire pas) une longue durée de vie[2] (après cela).

(14, XVIII.) L'homme sage (qui est) parmi les dieux[3], c'est celui qu'on a rendu digne de vivre.

[1] ϣⲟⲛⲣ. — [2] [hiéroglyphe] ⲁϩⲉ. — [3] Ce [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] final indique qu'on prononçait ⲚⲞⲨⲦⲈ et que le [hiéroglyphe] était tombé dans la prononciation. Il en est de même pour *atef*, muni d'un semblable [hiéroglyphe] final qui est placé (comme ici) après les déterminatifs.

(15, xix.)

(16, xx.)

(17, xxi.)

(18, xxii.)

(15, xix.) Et qui est bon pour le fils d'autrui devenu sans vergogne, dans l'état de malédiction.

(16, xx.) Il y a tel individu qu'on n'a pas rendu juste en sorte qu'il connut l'enseignement d'autrui.

(17, xxi.) Il y a tel autre qui reçut l'enseignement et qui ne sut pas vivre en conformité (mot à mot : de ces choses).

(18, xxii.) Ce n'est pas seulement pour le fils, le juste (l'homme de vérité[1]) qui donne l'enseignement pour le rendre juste.

[1] ⲣⲙⲙⲏⲉ.

(19, XXIII.)

(20, XXIV.)

(19, XXIII.) C'est Dieu qui a donné le cœur, qui a donné le fils et qui rend bonne la nature.

(20, XXIV.) La destinée et la fortune qui viennent, c'est Dieu qui les fait venir.

(Total des) vers : 25.

(La suite au prochain cahier.)

LA
PRÉTENDUE CHRONIQUE
DE MARIBAS LE CHALDÉEN,

PAR J.-B. CHABOT[1].

Au moment où je rédigeai ma *Notice sur les mss. syriaques de la Bibl. Nat.*[2], je me proposai de publier le petit texte, contenu dans le ms. 306, intitulé : *Extraits de la Chronique de Maribas le Chaldéen.* Peu de temps après, M. Carrière me demanda de lui laisser ce texte (qu'il supposait alors être l'œuvre de l'Arménien Mar Abas Katina) pour en faire l'objet d'une communication au Congrès des Orientalistes de Paris, en 1897. Au moment du Congrès, M. Carrière me montra une transcription arabe du texte caršouni divisée par paragraphes, accompagnée d'une traduction, et comparée d'une façon continue avec les deux éditions de l'abrégé arménien de la Chronique de Michel le Syrien. Il était alors arrivé à constater de si étroits rapports entre Maribas et Michel, qu'il paraissait prématuré, disait-il, de publier le premier sans avoir le texte authentique du second

[1] Communication faite à la Société asiatique le 13 mai 1904.

[2] Cf. *Journ. as.*, sept.-oct. 1896, p. 253.

entre les mains. Enfin, après la publication du texte de Michel, il me déclara à plusieurs reprises qu'il croyait inutile d'éditer celui de Maribas. M. Carrière avait raison.

Quiconque a examiné rapidement le texte publié ici-même [1] par M. Macler a pu juger de l'étroite parenté des deux documents. Mais l'introduction que l'éditeur nous a donnée n'a pas éclairci l'origine de la prétendue chronique de Maribas. Un examen très attentif de ce texte, comparé avec celui de Michel le Syrien, m'a permis d'arriver à une conclusion que je crois pouvoir, sans témérité, proposer comme définitive. C'est celle-ci : La prétendue chronique de Maribas le Chaldéen [2] est une compilation récente et maladroite, uniquement composée d'extraits de la version caršouni de la Chronique de Michel le Syrien, tirés du ms. même qui est aujourd'hui au British Museum (*Orient.* 4402) [3]. L'attribution de ces extraits à un certain Maribas est purement fantaisiste.

Un fait qui frappe tout d'abord, c'est qu'il n'y a aucun passage de la Chronique qui n'ait son paral-

[1] *Journ. as.*, mai-juin 1903, p. 491 et suiv.

[2] L'expression de ܟܠܕܝܐ « chaldéen » était déjà faite pour inspirer des doutes; dans son sens antique, le mot ne pouvait désigner qu'un très ancien auteur païen originaire de la Chaldée; dans son sens moderne, il est adopté par les nestoriens convertis au catholicisme pour se distinguer des autres confessions chrétiennes qui se servent de la liturgie syriaque (jacobites, maronites, syriens, nestoriens), et son usage ne remonte pas au delà du XVI[e] siècle.

[3] Voir une description sommaire de ce ms. dans le *Journ. as.*, nov.-déc. 1896, p. 523 et suiv.

lèle dans celle de Michel, au moins quant au sens, et souvent textuellement. M. Macler a indiqué la correspondance pour la plupart des cas; on peut donc facilement rapprocher les deux textes. Mais les passages mêmes qui n'ont pas été notés par M. Macler se retrouvent aussi dans Michel. Ainsi, pour le § 8, voir p. 20 de mon édition (traduction); pour le § 17, comp. p. 78; § 24, comp. p. 86; § 44 et 45, comp. p. 115 et 118; § 75, comp. p. 156; § 77, comp. p. 188 (et non pas 192); § 79, comp. p. 205.

Si l'on prend la peine de rapprocher quelques passages, on s'aperçoit facilement que les phrases de Maribas sont souvent un résumé du texte de Michel, et il devient dès lors évident que le texte de Michel a servi de base au compilateur. Au reste, l'hypothèse contraire devait être écartée par le fait que Michel, qui cite habituellement ses sources avec soin, ne nomme pas une seule fois Maribas dans toute sa Chronique.

Ce premier point admis, on peut se demander si Maribas a résumé le texte syriaque de Michel ou bien la traduction arabe. *A priori*, la première hypothèse semble admissible, car une forme comme ܟܢܫܘܗܝ pour ܢܫܘܗܝ (§ 9) paraît bien provenir d'une construction syriaque primitive; des erreurs de date comme ١٨٠١ pour ١٠٨١ (§ 5), ٢٠٩٣ pour ٥٩٣ (§ 78) ne peuvent s'expliquer que si l'on suppose que le compilateur avait sous les yeux les lettres syriaques ܐܦܐ, ܒܨܓ (lu ܬܨܓ). Cependant, c'est la seconde hypothèse qui est la vraie : Maribas a résumé la traduction

arabe de Michel, et il l'a résumée sur le ms. caršouni qui est actuellement au British Museum. D'abord, en ce qui concerne les dates, il n'y a aucune difficulté à l'admettre, car dans le ms. de Londres toutes les dates sont écrites en lettres syriaques et ne sont pas habituellement accompagnées de leur équivalent en chiffres arabes. Ensuite, un certain nombre d'anomalies et d'erreurs qui se trouvent dans le texte de Maribas sont exactement les mêmes dans les passages correspondants du ms. de Londres. Je ne les citerai pas toutes, mais j'en rapporterai des exemples suffisamment nombreux pour permettre au lecteur le plus scrupuleux de se former une conviction sur ce point. Je suivrai l'ordre des paragraphes établis par M. Macler.

§ 4. « Du Déluge à Abraham, 1,081 ans (ms. ١٨٠١ pour ١٠٨١), et d'Adam à Abraham, 3,000 ans. » La date 1081 (au lieu de 1082) est particulière à Michel, qui cite Andronicus. Quant au chiffre 3,000 au lieu de 3,337 (du texte syr. de Michel), il s'explique par le fait que, dans la version caršouni, le nombre est écrit « trois mille 337 ». L'abréviateur maladroit a négligé la partie écrite en chiffres.

Au § 9, la forme que j'ai déjà citée ܟܢܝܘܣ (avec le ܟ conservé du syriaque) pour « Ninive » est également dans la version caršouni de Michel.

Le § 11, sur lequel il n'y a rien à dire, est un de ceux qui montrent bien le procédé d'abréviation employé par le compilateur. A ce point de vue, il mérite d'être comparé au texte syriaque.

Au § 13, les mots « à la suite de son père », qui n'ont pas de sens, s'expliquent facilement si l'on admet que l'auteur avait sous les yeux le texte caršouni qui porte ܠܐܪܐܟܘܫ « en Arabie », et qu'il a lu ܐܟܘܫ ܐܠܐ.

§ 25. Le nom du roi des Mèdes, Cyaxare, est étrangement défiguré : « Ṭoukntos » ܛܘܩܢܛܘܣ ; on lit dans la version caršouni de Michel ܛܘܩܣܢܛܘܣ. Le compilateur a omis simplement une lettre.

Aux §§ 26 et 27, au lieu de ܢܒܘܟܕܢܨܪ, Neboukatnaṣar, on a simplement ܒܘܟܕܢܨܪ, Boukatnaṣar. On trouve la même orthographe aux mêmes passages de la version caršouni de Michel.

La singulière méprise du § 30, « Darius qui se nomme Assuérus », s'explique facilement si l'on admet que le copiste abrégeait maladroitement le texte de Michel, qui porte (p. 105) : « Xerxès, fils de *Darius, c'est-à-dire Assuérus.* »

Au § 35, la leçon ܠܣܘܢܝܛܘ, avec le ܠ préposition, présente la même anomalie que ܠܢܘܣ (au § 9). Elle est aussi dans le caršouni[1].

Au § 39, on lit fautivement ܐܘܪ[ܘܣ] au lieu de *Epiros*, et ܡܘܪܝܐ pour Médie ; ܚܒܫ (Abyssinie) répond ici au syriaque ܫܒܐ, *Saba*. Ces trois particularités se trouvent dans la version caršouni de Michel.

Au § 41, on se demande ce que M. Macler a pu

[1] Cette forme n'est pas susceptible de la correction que propose M. Macler, en ܣܘܢܝܛܘ = Σαυνῖται. Il s'agit des Saunites dont s'emparèrent les Romains (Σαυνιτῶν Ἀρίβων ἐκράτησαν ; EUSEBII *Chron.*, ann. 1697).

entendre par ces mots : « la prophétie de Daniel sur le Kîš à dix cornes »; le texte du ms. porte distinctement ܟܒܫ « *le bélier* à dix cornes ».

§ 42. Au lieu de « Balous », le texte syr. de Michel a ܦܠܠܘܣ (Pella), mais la traduction caršouni a ܒܠܠܘܣ, comme Maribas. Dans ce même paragraphe, chez Maribas, le nom d'Apamée est incomplet; on lit ܐܦܐ suivi d'un petit espace blanc. Ceci s'explique par le fait que dans la traduction caršouni de Michel le mot est estropié; il est écrit : ܐܦܐܘܡܝܐ.

La double mention de la traduction des Septante, §§ 28 et 45, se trouve également à deux endroits différents chez Michel (p. 123 et 118).

Le résumé des doctrines de Platon, au § 44, est identique, à quelques mots près, dans le ms. caršouni et dans Maribas. Une telle concordance dans la version d'un texte difficile ne peut guère s'expliquer autrement que par un emprunt direct.

Les § 46 à 54 sont presque incompréhensibles, si on ne les examine pas avec le contexte d'où ils ont été tirés (Michel, trad., p. 118-120).

Il est à noter que le texte résumé dans ces paragraphes est un chapitre de la *Chronique de Jacques d'Édesse* (écrite en 706) qui n'est conservé que dans Michel, car l'unique ms. connu de la chronique est en partie mutilé pour ce chapitre[1].

Il est impossible de s'arrêter à l'hypothèse que le

[1] Voir la nouvelle édition de la *Chronique de Jacques d'Édesse*, par M. Brooks, dans les *Chronica minora* (p. 279); t. IV, 3e sér., des écrivains syriens dans le *Corpus Script. Christ. oriental.*

prétendu Maribas ait puisé directement à l'œuvre de Jacques d'Édesse, si l'on considère l'orthographe *fautive* des noms propres, qui est la même que dans la version caršouni de Michel. Ainsi, au § 53, nous trouvons ܚܠܐܘܣ, orthographe qui est celle du ms. caršouni de Michel, au lieu de ܗܠܐܘܣ; après ܡܠܐܪ, il y a dans Maribas un petit espace blanc, et dans la version de Michel on lit ܡܠܐܪܓܝܢ (Margiane)[1].

Au § 64, la mention de l'an 8 d'Auguste est une inexactitude pour l'an 10. La même faute se trouve dans le texte et la traduction de Michel. Dans ce même paragraphe, la mention de *l'an 186 des Grecs* est une faute, mais qui ne tombe pas sur le chiffre, et elle s'explique par le fait que l'abréviateur copiait le texte caršouni de Michel qui porte : ܡܠܠܠ ܩ̄ܦ̄ܘ̄ « la 186e Olympiade »[2].

Au § 69, dans l'énumération des sectes juives, la sixième commence par l'espace blanc d'un mot : c'est qu'à cet endroit le caršouni porte : ܐܠܣܡܠܕܣ

[1] Le texte du § 60 est presque inintelligible en dehors de son contexte; on voit par celui-ci que le « Temple » dont il s'agit en ce passage n'est pas celui de Jérusalem, mais bien celui qu'Onias avait établi à Héliopolis, en Égypte.

[2] La note ajoutée par M. Macler au § 67 nous paraît hors de propos. Il s'agit des hérétiques appelés *Nicolaïtes*. « Étymologie fantaisiste, dit-il, Νικόλαος est la transcription de בלעם ». Quel que soit le sens du mot Νικόλαος, cela n'empêche qu'il soit parfaitement exact que les Nicolaïtes furent ainsi appelés du diacre Nicolas. En outre, Νικόλαος n'est nullement la transcription de *Bile'am;* en supposant qu'ils aient un sens analogue, ce qui est loin d'être prouvé, il n'y aurait pas plus de rapport étymologique entre ces deux mots qu'entre *démocratique* et *populaire*, par exemple.

[illegible]; ce mot, qui répond au syr. [illegible] « les Naziréens », n'a pas été compris du traducteur, et celui-ci l'a laissé en blanc.

Au § 75, au lieu des *stèles* de la reine Hélène d'Adiabène ([illegible] est le mot employé dans la traduction syriaque d'Eusèbe et dans le texte de Michel), Maribas nous parle des *tours* ([illegible]); c'est précisément le mot employé mal à propos par la traduction caršouni. La note que ces stèles se trouvaient « en particulier » à Jérusalem ne se rencontre que dans la traduction de Michel (le texte dit : « aussi à Jérusalem »).

Au § 77, dont le texte doit être comparé à Michel, p. 188 (et non pas 192), l'abréviateur a substitué « l'empire des *Turcs* » ([illegible]) à celui des *Arabes*, qui est mentionné dans le texte syriaque et caršouni. Nous voilà donc ramenés, par des arguments de critique interne, au XIe siècle au plus tôt, pour l'époque de la rédaction de la Chronique de Maribas le Chaldéen, si l'on n'admet pas qu'elle est une compilation.

Le § 82 est particulièrement à noter pour le sujet qui nous occupe, quoique l'abréviateur n'ait pas compris le texte qu'il avait sous les yeux. Le nom des dieux sidéraux y est accompagné de sa traduction arabe : « Ariès *qui est Mirîkh*, Hermès *qui est ʿOutarîd*, Zeus *qui est Mouštari*, Belti *qui est Zaharat*, Chronos *qui est Zaḥal*. » Or cette interprétation, qui ne se trouve pas dans le texte syriaque de Michel, se lit précisément dans le ms. caršouni. — Il en est de même des formes [illegible], [illegible].

Le § 83 est ainsi conçu : « Les Latins (ܠܛܝܢܐ) commencèrent à faire des tableaux et des sculptures sur les murs pour les faire voir; ensuite, ils se mirent à les adorer »; si on l'envisage dans son contexte, entre les §§ 84 et 86, il est de toute évidence que nous avons ici une déformation intentionnelle d'un texte de Théodoret, cité par Michel à la même place. Pour ma part, je ne puis m'expliquer cette déformation d'un passage très clair, sans supposer chez l'auteur l'intention de faire allusion aux querelles des Iconoclastes.

A ces arguments qui paraissent assez convaincants, je puis ajouter encore les observations suivantes :

Le ms. qui contient la prétendue Chronique de Maribas a été écrit en 1889, par un moine jacobite nommé ʿAbd al-Aziz, à Mossoul (cf. la clausule du ms. syr. n° 312). Or, le ms. de Londres contenant la version en caršouni de la Chronique de Michel a été acheté à Mossoul, en 1890, par M. Budge[1]. ʿAbd al-Aziz a donc pu facilement l'avoir, et, de fait, l'a eu entre les mains. Lui-même nous en fournit les preuves. Dans le ms. 306 de Paris, immédiatement avant le texte attribué à Maribas, au folio 70 v°, il donne un extrait de 15 lignes qui débute ainsi : ܐܠܘܝ ܡܢ ܡܟܬܒܢܘܬ ܐܒܗ̈ܬܐ ܕܠܒܝܬ ܟܟܠܕܝܝ

[1] M. Nau a imprimé dans le *Journ. as.*, 1896, II, p. 527, n. 2, que M. Bruno Meissner avait publié une liste des patriarches jacobites d'après le ms. de Londres, dans la *Wiener Zeitschr. für die Kunde des Morg.*, de *1884*; mais c'est inexact, il faut lire *1894*.

ܡܫܬܠܡܢܐ ܠܝ ܕܝܢ ܡܫܪܐ ܐ ܒ ܓ ، ܐܬܚܒܪ ܗܘ ܕܝܢ
ܠܐܬܚܫܒܘܬܐ. ܫܢܬ ܕܝܢ ܡܫܪܐ ܫܬܝܢܐ ܗ ܦܢܝܬܐ ܐܦ ١١٠٤
ܘܗܢܝܘܬܐ...

Ce passage se trouve dans la Chronique de Michel, au livre XII, chap. v [1]. Comme on ne connaît à Mossoul aucun ms. du texte syriaque, et qu'on n'y possède plus de traduction arabe de Michel depuis que le ms. Orient. 4402 a été apporté au British Museum [2], c'est ce dernier, selon toute vraisemblance, que notre copiste a eu entre les mains.

Cette assertion est confirmée par l'examen du ms. de Londres lui-même. Le premier feuillet a été perdu; le texte commence au même point que dans notre ms. syriaque [3]; mais ce feuillet perdu a été

[1] Dans mon ms., p. 488-489; dans la trad., t. III, p. 20.

[2] C'est du moins ce qui m'a été assuré par divers correspondants intelligents et instruits, et notamment par feu Mgr Khayyath, patriarche des Chaldéens, qui a bien voulu faire rechercher pour moi, pendant plusieurs années, soit le texte, soit la traduction de Michel, à partir du moment où Mgr Rahmani s'abstint de répondre aux lettres qui lui furent adressées par la Société asiatique pour lui rappeler ses engagements relativement à la publication de la Chronique. Comme j'avais été l'intermédiaire des négociations entre ce prélat et la Société, je me crus quelque peu obligé de réparer la déception causée par le manque de parole d'un évêque dont j'avais fait les plus grands éloges; et, lorsque je fus enfin en possession d'une copie de la Chronique de Michel, je m'empressai de l'offrir à la Société qui n'a pas cru à ce moment pouvoir se charger de sa publication.

[3] Exactement au mot ܐܫܬܡܫ (l. 2), le traducteur ayant négligé les trois mots de la première ligne, qui ne donnaient pas de sens

suppléé par un nouveau feuillet en papier très moderne, portant au verso 22 lignes d'écriture dont les douze premières, en syriaque[1], forment le titre ainsi libellé[2] :

ܐܒܠܐ ܐܒܠܐ ܠܐܡܗ ܗܢܐ ܐܝܬ. ܒܝ ܡܥܕܪܢܐ ܐܝܬ ܠܡܟܬܒܘ
ܟܬܒܐ ܕܡܟܬܒܢܘܬܐ ܙܒܢ̈ܐ ܕܥܒܝܕ ܘܡܫܬܡܠܝܢ ܠܡܥܕܪ.
ܡܒܬܠܝܬܐ ܪܒܐ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܡܘܨܠܐ. ܕܒܥܘܢܗ ܘܡܫܒܚܘ
ܡܢ ܟܬܒ̈ܐ ܕܡܕܒܪܢܘܬܐ ܡܟܝܢܐ[3]. ܘܡܫܘܡܫܪܛܝܣ
ܘܐܠܐܘܪܘܣܛܘܣ[4] ܘܡܘܣܐ ܐܦܣܩܘܦܐ ܕܐܡܝܕ. ܘܐܒܪܝܐ
ܡܕܒܪܐ ܘܐܢܕܪܘܢܝܩܘܣ. ܘܐܘܣܒܝܘܣ ܐܦܣܩܘܦܐ
ܕܩܣܪܝܐ ܘܕܝܘܢܘܣܝܘܣ ܕܬܠܡܚܪܝܐ. ܘܝܥܩܘܒ
ܐܘܪܗܝܐ. ܘܒܪܕܝܨܢ. ܘܐܦܪܝܩܢܘܣ[4]. ܘܐܢܝܢܘܣ ܘܡܪܒܐ
ܘܐܚܪ̈ܢܐ ܡܡܠܠ̈ܐ ܣܒܝܪ̈ܐ. ܦܟܠ ܚܕ ܡܢܗܘܢ ܟܬܒ ܗܘ
ܡܕܡ ܕܗܘܐ ܒܙܒܢܗ ܘܒܐܬܪܗ ܘܫܠܡ܀

par eux-mêmes. J'ai suppléé le début, dans mon édition, d'après la version arménienne qui a conservé assez fidèlement le texte de Michel dans les premières pages, la concision du récit ne permettant guère de l'abréger dans cette partie.

[1] Pour les dix lignes suivantes, écrites en caršouni, ʿAbd al-Aziz s'est inspiré du début de la Chronique de Bar Hébréus.

[2] Je garantis l'exactitude du texte suivant que j'établis avec une photographie du ms. sous les yeux. Dans les quatre lignes publiées par M. Nau dans le *Journ. as.* (nov.-déc. 1896, p. 524), il y a cinq fautes de copiste.

[3] Dans le ms. 306 : ܕܡܕܒܪ̈ܟܘ ܟܬܒ̈ܐ.

[4] *Sic* ms.

Si l'on compare l'énumération des auteurs donnée ici avec celle de la version arménienne abrégée[1] qui paraît avoir conservé le titre complet, ou même avec celle de la préface de la Chronique syriaque de Bar Hébréus, qui est empruntée à Michel, on est frappé de l'arbitraire avec lequel cette notice est rédigée, et en particulier de l'omission du nom d'Eusèbe, qui est cité à chaque instant par Michel, et de l'addition de celui de Maribas, qui n'est pas cité une seule fois. Mais toutes les difficultés disparaissent si l'on compare l'écriture de ce feuillet additionnel avec celle des différents manuscrits copiés par ʿAbd al-Aziz. Certaines particularités graphiques, notamment dans la forme des lettres [illegible] et ز, montrent que ʿAbd al-Aziz est l'écrivain de ce feuillet et par conséquent l'inventeur du prétendu Maribas, nom sous lequel il a mis une compilation maladroite dont il est lui-même l'auteur, ou tout au moins le copiste; car l'on peut, à la grande rigueur, admettre que ʿAbd al-Aziz a seulement recopié un résumé fait par un autre scribe, mais toujours dans les conditions que j'ai indiquées, c'est-à-dire sur le ms. caršouni de Michel, qui est aujourd'hui au British Museum[2].

Il n'y a donc plus d'hypothèse à établir pour l'identification de Maribas le Chaldéen : ce person-

[1] Voir ce texte en tête de ma traduction de Michel, t. I, p. 1; dans la traduction de Langlois, ou dans celle de Dulaurier (*Journ. as.*, 1848).

[2] Ce scribe avait un goût spécial pour les résumés; le même ms. 306 débute (fol. 3-62) par un Abrégé, en caršouni, des deux Chroniques de Bar Hébréus.

nage n'a existé que dans l'imagination du compilateur de sa prétendue Chronique. Pourquoi celui-ci a-t-il choisi ce nom inconnu pour placer sous son autorité son indigeste compilation? Lui seul pourrait nous l'apprendre.

Dans le ms. 306, immédiatement après la prétendue Chronique de Maribas, on trouve (fol. 77 r°-82 v°) des Extraits de la *Chronique de Jacques d'Édesse* (ܡܢ ܟܬܐܒ ܐܠܙܡܐܢ ܠܝܥܩܘܒ ܐܠܪܗܐܘܝ). Ces extraits sont, comme les précédents, de purs emprunts faits au ms. caršouni de Michel. Ils commencent par l'énumération des rois persans (Michel, trad., t. I, p. 256) et se terminent par la mention de l'invasion des Turcs qui fait suite à celle de l'avènement de Haroun ar-Rašid :

....ܘܡܠܟ ܗܪܘܢ ܐܠܪܫܝܕ ܐܒܢܗ. ܣܢܗ ܐܫܣܐ (١٣٦١) : ܣܢܗ
ܐܠܐ (١٠٣١) ܡܣܝܚܝܗ : ܣܢܗ ܩܥ (١٧٠) ܘܐܠܬܪܟ ܚܪܓܘܐ ܡܢ ܒܠܐܕ
ܐܠܡܫܪܩ ܐܠܐܘܠ ܕܦܥܗ....

La concordance (inexacte) entre ces différentes dates est précisément celle qui est indiquée par Michel. Le XVe livre de sa Chronique, consacré à l'invasion des Turcs, débute ainsi (p. 571 de mon ms.) :

ܦܠܢܒܕܐ ܒܕܟܪ ܟܡܐܢ ܡܢ ܣܢܗ ܐܫܣܐ ܠܠܝܘܢܐܢ
ܠܠܡܣܝܚ ܣܢܗ ܐܠܐ ܘܣܢܗ ܩܥ[1] ܠܠܗܓܪܗ
ܠܠܥܪܒ.

[1] Le compilateur a lu ܥܩ au lieu de ܩܥ.

Nous avons de nouveau la preuve que notre compilateur se sert de Michel. Nous avons aussi celle de son ignorance, puisqu'il nous présente comme extraits de la Chronique de Jacques d'Édesse, mort en 708, des fragments qui vont jusqu'à l'an 1031. J'ajouterai que, au cours de ces fragments, il témoigne de son peu d'habitude de la chronologie; c'est ainsi qu'il traduit les chiffres ܐܣܓ, ܐܥܓ, ܐܦ, ܐܦܚ par ١٦٠٣, ١٧٠٣, ١٨٠٠, ١٨٠٨, au lieu de ١٠٦٣, ١٠٧٣, ١٠٨٠, ١٠٨٨[1]. On comprendra d'après cela que cette seconde compilation n'a pas plus de valeur que la première; ce serait vraiment abuser de la patience des lecteurs et de l'hospitalité du *Journal asiatique* que d'en donner ici le texte et la traduction, comme j'en avais eu d'abord l'intention.

[1] C'est sans doute pour cela que, dans la Chronique de Maribas, au § 50, il a laissé en blanc la date 560 écrite exactement dans le ms. ܢ̇ܣ; il n'a pas su traduire ces deux chiffres qui, pour lui, devaient signifier 50 + 60. Nous avons ici encore un indice de l'époque récente de la compilation. De nos jours, les Syriens évitent l'emploi des lettres ܢ, ܣ, ܥ, ܦ, ܨ pour 500, 600, 700, 800, 900; ils leur substituent des combinaisons ܬܩ, ܬܪ, etc.

DIX DIALECTES INDOCHINOIS

RECUEILLIS

PAR PROSPER ODEND'HAL,

ADMINISTRATEUR DES SERVICES CIVILS DE L'INDOCHINE.

ÉTUDE LINGUISTIQUE,

PAR

ANTOINE CABATON.

Des voix plus autorisées que la nôtre[1] ont dit ce qu'était P. Odend'hal, assassiné le 7 avril 1904, au cours d'une mission scientifique, par les sauvages Jarai. Nous n'essayerons donc pas de faire revivre l'ami si regretté de tous ceux qui l'ont connu, l'administrateur énergique et habile : mais nous voudrions, à titre de cordial hommage à cette mémoire qui nous reste chère, montrer la perte que nos études ont faites en lui et, par ce qu'elles ont obtenu, ce qu'elles en pouvaient attendre.

En 1890, M. Odend'hal avait été chargé de chercher une voie de pénétration entre le Laos et l'Annam, à travers la chaîne annamitique. Son voyage, rempli de fatigues et de périls, est retracé dans un Rapport

[1] Foucher (A.), *M. P. Odend'hal* (*J. A.*, mai-juin, 1904, p. 527-534). — Finot (L.), *Prosper Odend'hal* (*B. E. F. E.-O.*, t. IV, n°s 1-2, janvier-juin 1904, p. 529), etc.

au Gouverneur général de l'Indochine que publia la *Revue indo-chinoise*[1]. L'explorateur ne s'était pas seulement borné à remplir sa mission avec un plein succès : sa curiosité scientifique toujours en éveil et son esprit averti s'enrichissent, chemin faisant, des plus intéressantes données sur la géologie, l'histoire naturelle, l'ethnographie des pays traversés ainsi que d'une collection des dialectes qui s'y parlaient.

Si l'œuvre du jeune lieutenant de 25 ans, récemment sorti de Saint-Cyr, ne peut égaler les estimables travaux des PP. Dourisboure et Azémar, de MM. Chéon et Mougeot, elle est digne de figurer en bonne place parmi les vocabulaires étendus de MM. Lavallée, de Belakowicz et du Dr Morice, et de ceux plus restreints de F. Garnier, Moura, Gautier, Taupin et quelques autres.

M. Odend'hal nous avait promis en 1903, lors de son dernier séjour en France, de corriger et de compléter ce premier essai dès son retour en Extrême-Orient; la mort l'en a empêché. Son rapport était autographié à un très petit nombre d'exemplaires dont, apparemment, bien peu subsistent encore. Nous voudrions au moins en sauver de l'oubli la partie linguistique : elle nous paraît faire grand honneur à son auteur et apporter une estimable contribution à l'enquête philologique qui se poursuit en Indochine et qui vient de prendre une vigoureuse extension grâce à l'École française d'Extrême-Orient.

[1] *Revue indo-chinoise*, 1894, 2e semestre, sous le titre : *Les routes de l'Annam au Mékong*, p. 131-161.

Nous publions les dix vocabulaires de P. Odend'hal après les avoir complétés des dialectes alak, lăvé et niahơn dus à l'obligeance de M. A. Lavallée, ancien attaché à l'École française d'Extrême-Orient, qui les a notés dans les régions déjà parcourues par notre ami[1] et de ceux que nous avons recueillis nous-même en Indochine.

Les additions au texte d'Odend'hal ont été placées entre crochets [ ]. Sa transcription a subi quelques modifications, les fautes matérielles du copiste annamite ont été corrigées avec soin et, pour mieux mettre en lumière, outre l'intérêt spécial de ces vocabulaires, leur intérêt général et leur rôle dans l'ensemble des dialectes indo-chinois, nous avons fait suivre chaque mot de ses équivalents en annamite, čam, črău, khmèr, laotien, malais, stieṅ et talaiṅ ou mōn : les affinités et les emprunts sont ainsi saisissables au premier coup d'œil.

Dans le même ordre d'idées, il nous a semblé utile d'ajouter quelques notes destinées à montrer leur parenté avec les dialectes aborigènes de la péninsule malaise, ce que nous a grandement facilité l'amabilité de M. C. Otto Blagden, qui a bien voulu nous communiquer les épreuves d'un vocabulaire

[1] Le vocabulaire très méthodique de M. A. Lavallée constituerait une heureuse addition à celui d'Odend'hal et nous exprimons l'espoir qu'il soit bientôt publié. Les dialectes qui y sont recueillis, en même temps qu'ils établissent une sorte de trait d'union entre le khmèr et le talaiṅ, font encore apercevoir nombre de rapports phonétiques entre les diverses langues «civilisées» de l'Indochine.

comparatif de ces langues qui sera bientôt imprimé, et nous autoriser à nous en servir[1].

I

Il serait prématuré de tirer aucune conclusion concernant la philologie indochinoise avant que l'enquête linguistique de l'École française d'Extrême-Orient, à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure, soit close. C'est le cas de répéter ce que disait naguère le Dr Kern pour les langues malayo-polynésiennes : « Le temps de les classer généalogiquement, ou, ce qui revient au même, de déterminer de façon exacte le degré de parenté naturelle qui existe entre elles n'est pas encore venu[2]. » Néanmoins, les matériaux que nous possédons déjà[3] permettent de poser nettement le problème en le circonscrivant.

On a longtemps cru que les dialectes des peuplades demi-sauvages qui végètent encore dans l'Indochine se multipliaient à l'infini et différaient totalement entre eux. D'ores et déjà, il semble possible d'affirmer que ces dialectes sont moins nombreux

[1] C. Otto Blagden, *Comparative Vocabulary of Aboriginal dialects.* — Cet excellent et consciencieux travail, répertoire aussi complet que possible des vocabulaires recueillis dans la péninsule malaise, rendra les plus grands services aux études de philologie indochinoise. Tous les mots indigènes ont été groupés autour d'un mot-souche anglais qui porte un numéro. C'est ce numéro, précédé du sigle Bl. et de l'initiale du mot-souche anglais, que nous donnons dans nos références en vue des comparaisons.

[2] *De Fidjitaal*, p. 2.

[3] Voir à la fin une Bibliographie détaillée.

que ne le faisait supposer la multiplicité des tribus, qu'ils sont fréquemment apparentés, et qu'on peut déjà les sérier en quelques grandes familles que les découvertes ultérieures ne viendront guère modifier.

Un premier essai de classement nous est fourni par ce fait que tous les dialectes sauvages indochinois se rattachent plus ou moins, suivant leur situation géographique, à l'une quelconque des langues propres aux populations plus civilisées, soit khmère, annamite[1] ou čam, etc., par des emprunts ou des mots apparentés.

On peut ainsi observer : 1° Que les peuplades qui habitent l'ancien Champa (Kančos, Jarais, Radês, Piaks, Raglais, Khãs Bī ou Pī, etc.) parlent des dialectes apparentés au čam et chargés d'un grand nombre d'éléments malayo-polynésiens ;

2° Que celles qui sont cantonnées dans le Cambodge et les régions adjacentes (Stieṅs, Pnoṅs, Čoṅs, Pors, Samrès, Črăus, etc.) ont un lexique largement imprégné de mots khmèrs ou d'origine khmère ;

3° Que les tribus resserrées dans les montagnes de l'Annam et entre la rive gauche du Mékong, le plateau du Lang-Biang et celui des Bolovens (Tareṅs, Kaseṅs, Kon-Tus, Sués, Alaks, Lăvés, Bolovens, Čurus, etc.) s'expriment en des langages dont le bahnar pourrait être pris pour type, offrant une parenté évidente avec ceux des tribus établies au nord jusqu'au-dessus de Luang-Prabang (To, Nañaṅ, Mi,

[1] Cf. pour l'annamite le vocabulaire qui fait suite à l'article : « Les Moïs de Ta-my » (*Revue indo-chinoise*, juin 1894, n° 11).

Khmus, etc.) et dont la structure et le lexique les rapprochent sensiblement de ceux du groupe précédent (Stiens, Pnons, etc.);

4° Que les sauvages de l'extrême-nord du Laos et du Tonkin (Man, Thổ, Méos, Khās-Thổs, etc.) usent de dialectes nettement distincts des précédents, plus ou moins tibéto-birmans, taïs ou chinois;

5° Qu'enfin la présence de mots d'origine came ou plutôt malayo-polynésienne, si nombreux dans les dialectes du Sud qu'ils y forment parfois presque la moitié du lexique et vont diminuant à mesure que l'on s'avance vers le Nord, s'explique par l'existence en Indochine, dans les temps anciens, d'une population de pêcheurs arrivés à un certain degré de civilisation, puisqu'elle connaissait l'usage du fer, et parlant une langue malayo-polynésienne. Cette population maritime, dont l'habitat était probablement le Champa et la côte jusqu'au Tonkin, fut sans doute absorbée dans le cours des siècles par les races aborigènes de l'intérieur ayant leur langue propre et il en est résulté les langues mixtes encore en usage aujourd'hui[1].

[1] Voir : C. Otto Blagden, *A Malayan element in some of the languages of Southern Indo-China*, et H. Kern, *Taalkundige gegevens ter bepaling van het stamland der Maleisch-Polynesische volken*. — Dans cet intéressant article, le Dr Kern montre comment il entend déterminer, à l'aide de données surtout linguistiques, le pays qui peut être considéré comme l'habitat primitif des peuples connus sous l'appellation de Malayo-Polynésiens. Les plus importantes sont les noms de plantes et d'animaux dont le domaine ne dépasse pas ou ne dépasse guère certaines limites déterminées par le climat. Après avoir passé en revue les noms donnés au riz, à quelques ani-

Ces grandes divisions ainsi posées, on en peut déduire le classement suivant :

I

1re FAMILLE. Dialectes dont le lexique est le plus largement pourvu de mots malayo-polynésiens : čam, raglai, raḍè, jarai, piak, kančo, khā bī, etc.

II

2e FAMILLE qu'on peut arbitrairement diviser en trois groupes : *a*. Dialectes de l'ouest où l'on constate le plus grand nombre de mots apparentés

maux marins et au crocodile, le Dr Kèrn en déduit qu'il faut placer l'habitat primitif des Malayo-Polynésiens sous les tropiques et sur le bord de la mer, grand courant des émigrations. Diverses raisons lui font écarter les îles de l'archipel indien et établir que les Malais et les Atchinois ne sont pas des aborigènes de Sumatra : si les Malayo-Polynésiens étaient originaires d'une grande île, comme Bornéo par exemple, ils auraient cherché à la mettre en valeur au lieu de se répandre sur l'immense espace qu'ils occupent actuellement. Il est donc plus simple de placer par hypothèse l'habitat primitif de ces peuples en Indochine, d'où ils auraient été repoussés dans une lutte contre des peuples étrangers plus forts qu'eux qui se seraient emparés de leur domaine.

Si l'on considère en outre que des langues étrangères de l'Indochine comme le cambodgien, l'annamite et le siamois renferment un bien plus grand nombre de mots malayo-polynésiens que ne l'explique l'état actuel des tribus malayo-polynésiennes de cette presqu'île, on arrive à ce résultat que le pays d'origine de la race qui s'est répandue plus tard sur de si vastes domaines était probablement situé dans le Champa, la Cochinchine, le Cambodge et autres régions avoisinantes le long de la mer.

aŋ khmèr (stieṅ, črău, kouy, pnoṅ, por, prou, samrè, etc.); *b.* Dialectes de l'est où l'élément khmèr est moins considérable (bahnar, boloven, kon-tu, seḍaṅ, halaṅ, alak, sué, etc.); *c.* Dialectes du nord, intermédiaires en quelque sorte entre ceux de la 2e et de la 3e famille (khmus, lemet, mi, etc.).

III

3e FAMILLE, pouvant se subdiviser en : *a.* tibéto-birmane, et *b.* taï, comprenant tous les dialectes plus ou moins apparentés au taï et au chinois parlés dans l'extrême-nord de l'Indochine jusqu'au Yunnan (hoñi, kato [khā thổ?], khos, lolo, miao-tse, etc.).

Les exemples donnés plus loin, destinés à dégager le principe général de classement des dialectes indo-chinois que nous proposons, ne sont qu'une indication qui pourra être complétée par l'examen des vocabulaires d'Odend'hal et de Moura. Les noms de nombre ont été groupés autant que possible par rang d'affinité; on s'est borné pour les autres mots à ranger les dialectes, dans chaque famille, par ordre alphabétique. Les noms en petites capitales sont ceux des dialectes qui peuvent servir de point de départ aux comparaisons.

I. Première famille.

	CIEL.	SOLEIL.	FORÊT.	FER.	FEUILLE.	MAISON.
ČAM	*lañit.*	*iā harĕi.*	*glai.*	*basĕi.*	*hala.*	*sañ.*
MALAIS	*lañit.*	*mata hari.*	*utan.*	*besi.*	*leṿ.*	*ruma.*
jarai	ro·ñit.	ia ri, harĕi.	glai.	bo·soi, doñ.	hola.	sañ.
kančo	thun.	orei.	dłai.	pesei.	čełok.	čhañ.
khā bĭ	lañit.	ruĕi.	dlei.	do·ñ.	ula.	sañ.
raḍê	eñit.	ruĕi, haroi.	dlē.	doñ.	illa.	sañ.

II. Deuxième famille.

	CIEL.	SOLEIL.	FORÊT.	FER.	FEUILLE.	MAISON.
a. KHMÈR	*mékh.*	*thñei.*	*préi.*	*dèh.*	*slĕh.*	*phtáḥ.*
VIEUX KHMÈR	—	—	*bri.*	—	—	*toñ.*
črău	trôk.	nar.	bri.	tek.	la.	ñi.
kuy	prā.	tañai.	ka.	tak.	slă.	doñ.
pnoñ	truk.	nar.	bri.	kau.	loha.	ñis.
por, samrè	phliñ.	thñi.	pri.	dek.	slaa.	tañ.
prou	krè.	tañai.	bri.	mam.	čha.	nam.
stieñ	trok.	nar.	bri.	tek.	la.	ñi.
b. alak	braḥ.	măt braḥ.	bri.	mam.	ahla.	ñi.
bahnar	pleñ.	măt nao.	bri.	măm.	hla.	hnam.
boloven	pra, kro·m.	khày.	prei.	to·.	hla.	no·m.
čuru	plo·.	ma dñai.	klam.	čè.	laha.	hīu.
halañ	phèñ.	ñin plu·ñ.	to·dro·n.	mam.	la.	nià.
seḍañ	pliñ.	ma hĕi.	go·ñ.	meam.	—	hei, hi.

IMPRIMERIE NATIONALE.

	CIEL.	SOLEIL.	FORÊT.	FER.	FEUILLE.	MAISON.
kahov	—	—	brei.	—	—	iu.
kaseṅ	prà.	muk.	kalŏ.	màm.	là.	ñi.
kon-tu	pràḥ.	—	čuru'n.	hatsok.	—	doṅ.
lăvé	kre.	thă ṅai:	bri.	mem.	lȧ.	ṅam.
niaho'n	kro'm.	nu'ei.	bri.	mam.	la.	ihram.
sué	prà.	mat manaṅ.	kŏḥ.	tà.	hlà.	no'm.
tareṅ	pro'baṅ.	—	mut.	hèṅ.	là.	duṅ.
c. khmus	put.	mat pri.	mpri.	tientro.	la sohoṅ.	gaṅ.
lemet	mpliñ.	ṅai pri.	pri, ntiré.	rnaṅ.	la ke.	ña.
mi	pri.?	mat pri.	—	—	—	—
nañaṅ	—	—	èrun.	—	—	doṅ.

III. Troisième famille.

CANTONNAIS	*tùn ha.*	*ñit, nŭt thân.*	*san, lâm.*	*thit.*	*jip.*	*ôk, sì, phòṅ*
LAOTIEN	*fa.*	*tareu.*	*pa.*	*leh.*	*bai.*	*hu'o'n.*
SIAMOIS	*fa.*	*thàvăn.*	*pă.*	*lek.*	*băi.*	*ru'en.*
LYSSOU	—	*mimi.*	*dzely.*	*ho.*	—	*hé.*
ho-ñi	untuṅ.	numa.	—	—	pala.	oku.
kato	neki.	nimo.	čemo.	thoṅ.	tale.	heko.
kho	untuṅ na.	noma.	toma.	čien.	apo apa.	yuṅ.
khuy	ona.	moni.	—	—	—	ye.
lolo	ano.	atšo.	lamo.	thoṅ.	sipe.	hé.
man tse	to.	nieso'.	najimo.	—	sipa.	hé.
miao tse	—	èan to.	na le.	—	—	čué.
mu tse	mo.	moni.	apo'ko.	èu.	sopa.	ye.

NOMS DE NOMBRE.

I. Première famille.

	UN.	DEUX.	TROIS.	QUATRE.	CINQ.	SIX.	SEPT.	HUIT.	NEUF.	DIX.
ČAM..........	*sa.*	*dua.*	*klău.*	*pak.*	*limö·.*	*nam.*	*tijuḥ.*	*dalapan.*	*salapan.*	*sa pluḥ.*
MALAIS.......	*sa, satu.*	*dua.*	*tiga.*	*ampat.*	*lima.*	*anam.*	*tujuh.*	*dalapan.*	*sambilan.*	*sapuloh.*
jarai (Moura)..	sa.	toa.	klou.	pak.	léma.	nam.	tuču.	repan.	toapan.	plu.
jarai (Lavallée).	ça.	dua.	klău.	paḥ.	rŏ·ma.	nam.	to·juḥ.	čŏ·pan.	do·rpan.	'pluḥ.
kančo........	sa.	doa.	klou.	pak.	lema.	nam.	tuču.	salapan.	doalapan.	plu.
khā bī.......	sa.	dua.	tlao.	pă.	mă.	nam.	juḥ.	pan.	duapan.	pluḥ.
radè.........	sa.	doa.	to.	pak.	ema.	nam.	kaču.	sapan.	doapan.	plu.

II. Deuxième famille.

	UN.	DEUX.	TROIS.	QUATRE.	CINQ.	SIX.	SEPT.	HUIT.	NEUF.	DIX.
VIEUX KHMÈR..	*muay.*	*bar.*	*peh.*	*pon.*	*pram.*	*kroṅ.*	*grul.*	*kati.*	*kansar.*	*uai.*
MŌN (TALAING).	*muoā.*	*bà.*	*pi.*	*pan.*	*măsōn.*	*tarău.*	*tăpah.*	*tăčam.*	*dăčit.*	*čăh.*
por..........	moi.	por.	phék.	phoon.	pram.	kadaṅ.	kanuol.	kratey.	kensa.	ra.

	UN.	DEUX.	TROIS.	QUATRE.	CINQ.	SIX.	SEPT.	HUIT.	NEUF.	DIX.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
samrè........	mooi.	paar.	phéé.	phoon.	pram.	kadaṅ.	kanul.	kenteỵ.	kensaor.	rai.
nañaṅ........	muei.	bar.	pei.	puȯn.	čuṅ.	thpak.	thpol.	thkol.	thke.	mučit.
so...........	muei.	bar.	pei.	puōn.	suṅ.	thpat.	thpuol.	thkol.	thke.	mečit.
kuoi.........	mui.	par.	pai.	poṇ.	soṅ.	péat.	thpol.	thkol.	thkē.	khčot.
k. tu........	moi.	bar.	bē	puan.	son.	tapat.	tapol.	takōl.	takhie.	mičet.
tareṅ........	moi.	bar.	bè.	puan.	son.	pat.	pōl.	kōl.	khiè.	mičet.
sué..........	moi.	bar.	pāy.	pon.	so·n.	tapat.	tapọl.	tagol.	tagè.	mui jit.
bahnar.......	miṅ.	bar.	peṅ.	pūo·n.	po·dam.	to·drou.	to·po·ḥ.	to·h ṅam.	to·çin.	miṅ jit.
seḍaṅ........	moi.	baḥ.	pe.	puo·n.	po·dam.	to·dru.	to·pe.	to·hikam.	to·čin.	moi jĭt.
alak.........	moei.	bar.	pei.	pōn.	dăm.	taḥrău.	poḥ.	ham.	čin.	jit.
kaseṅ........	moi.	bar.	bè.	pòn.	po·dam.	tarau.	poḥ.	ham.	točen.	ṃo·jit.
niaho·n......	muei.	ban.	pĕ.	puon.	so·ṅ.	trŏu.	paḥ.	tham.	čin.	čit.
prou.........	mui.	baar.	pē.	puon.	čheṅ.	trau.	pos.	tham.	čen.	čet.
boloven......	moi.	bar.	pè.	puan.	sōn.	tarau.	pŏḥ.	tham.	čin.	čĕt.
čuru.........	dul.	bar.	pè.	puan.	pram.	prao.	poḥ.	tham.	sin.	jat.
halaṅ........	moi.	bat.	pe.	puan.	dam.	tarau.	tape.	pham.	čin.	ajiat.
phnoṅ........	muoi.	bar.	pē.	puon.	pram.	prau.	pos.	pham.	čhen.	jet.
črău.........	mŭĕy.	bar.	pe.	puŏn.	pram.	prau.	pŏḥ.	pham.	çu·n.	mot.

stieñ.........	muòi.	bar.	pèi.	puòn.	prăm.	prou.	poḥ.	pham.	sên.	jè măt
khmus........	mui.	bar.	pe.	puòn.	phuoñ.	tol.	kul.	ti.	kaç.	kan.
lemet.........	mus,mos.	ar.	lohe.	pun, pon.	pan.	tal.	pul.	ta.	tim.	kel.
mi...........	mue.	bar.	pe.	si.	ha.	ok.	čet.	pet.	kao.	sip.

III. TROISIÈME FAMILLE.

LAOTIEN......	*nuñ.*	*soñ.*	*sȧm.*	*si.*	*ha.*	*hók.*	*tièt.*	*pèt.*	*kau.*	*sip.*
SIAMOIS.......	*nŭṅ.*	*sóñ.*	*sám.*	*si.*	*hà.*	*hŏk.*	*čĕt.*	*pĕt.*	*kăo.*	*sĭb.*
CANTONNAIS....	*a, jat.*	*ñì, lwo'n.*	*s̠àm.*	*s̠i.*	*wñ.*	*lòk.*	*s̠ăt.*	*bát.*	*kâu.*	*s̠âp.*
AMOY.........	*tsit.*	*nūg, jī.*	*saⁿ.*	*si.*	*gō͘.*	*lák.*	*chhit.*	*poeh.*	*káu.*	*tsáp.*
LYSSOU.......	*ty.*	*ñi.*	*sa.*	*le.*	*gva.*	*čo.*	*še.*	*heñ.*	*ku.*	*tse ty.*
y-kia.........	amo.	ni mo.	sole.	lilo'.	ñu mo.	ču mo.	so' mo,	ba mo.	ku lo'.	tso' m
ho-ñi.........	ki ma.	ki ma.	su ma.	li ma.	ño ma.	ko ma.	če ma.	he ma.	ku ma.	tse ma
man-tse......	tsi ma.	me ma.	so ma.	bre ma.	no' ma.	kho ma.	so' ma.	khe ma.	bru ma.	či ma.
mu-tse.......	te ma.	ni ma.	če le.	ho le.	ña ma.	ko ma.	so' ma.	hi ma.	ho ma.	te či.
kuy..........	te.	ña.	se le.	ho le.	ña.	ko.	so.	bieñ.	ko le.	te či.
kho..........	ti.	ñi.	suñ.	he.	ña.	ko.	si.	hie.	huo'.	če.
lolo..........	ti lo'.	ñi lo',	sa lo'.	fe lo'.	ño lo'.	ču lo'.	se lo'.	he lo'.	ku lo'.	tso' lo'
miao-tse......	i.	au.	pié.	plau.	čui.	teu.	hian čet.	ilo.	kia.	keu.
ka to........	to' ko.	to'ko.	se ko.	liko.	ño ko.	čo ko.	če ko.	ke ko.	ki ko.	tse ko.
min kia......	a pe.	o pe.	sa pe.	sa pe.	hu pe.	yu pe.	če pe.	pia pe.	kiu pe.	čo' pe.

ÉCRITURE.

Les systèmes graphiques du khmèr, du čam et du mōn ou talaiṅ sont d'origine indienne. Le malais possédait sûrement à l'origine un alphabet indien, dont les écritures de l'intérieur de Sumatra (lampoṅ, réjaṅ, rĕnčoṅ, etc.) peuvent donner une idée; il a adopté depuis l'introduction de l'islamisme l'alphabet arabe, un peu modifié, qui le transcrit fort mal.

Les Bahnars, les Crăus, les Stieṅs et les autres « sauvages » n'ont pas d'écriture alphabétique, mais certains d'entre eux se servent de moyens plus ou moins ingénieux pour conserver le souvenir de faits élémentaires. Parmi ces moyens, l'écriture en coches notamment est employée par certaines tribus. Le P. Azémar l'a rencontrée chez les Stieṅs et donne quelques détails intéressants sur la « lettre ou billet sauvage » qui a cours parmi eux. « Cette lettre, dit-il, n'est autre chose qu'un petit éclat de bambou semblable à une règle, sur lequel on fait diverses coches indiquant la valeur de la dette, le débiteur, sa propre signature. On obtient celle-ci en mettant la fiche entre le doigt du milieu et l'annulaire et marquant par divers gradins la longueur de la phalange, de la phalangine et de la phalangette et les signes personnels, s'il y en a, à la hauteur relative. Pour cette opération, le débiteur, simplement patient, étend son bras droit, le coude appuyé sur le genou, présentant ainsi sa main au créancier dessinateur; le billet fini, on en

fait un double que prend le débiteur, de peur que le créancier n'augmente la dette en faisant quelque coche de plus. Outre la mémoire et le témoignage des témoins, on confronte au besoin la signature de la lettre avec la main du débiteur, si toutefois il n'est pas mort. Lorsque la dette est soldée entièrement, le créancier remet le titre au débiteur [1]. »

Le docteur Harmand a vu chez les Bolovens « une petite planchette portant sur chacun de ses bords une série d'encoches régulières, mais les unes grandes, les autres plus petites » et il ajoute : « Quoi qu'en ait prétendu F. Garnier, je n'ai jamais constaté d'autre écriture que ce système enfantin [2]. »

« Les Lolos dans leurs contrats, d'après le P. Crabouillet, font usage de planchettes sur le bord desquelles ils pratiquent diverses échancrures [3]. »

D'où qu'elle vienne, cette écriture symbolique a été constatée chez les anciens Chinois, les Lois d'Haïnan, les Yang-tung du nord du Tibet et les Li-so de la Chine tibétaine [4]. Pour les Lois, M. Moura nous apprend qu'ils « comptent de mémoire, ou en pratiquant des entailles sur un morceau de bois, ou bien

[1] AZÉMAR (Le P. H.), *Dictionnaire stieng*, Saïgon, 1887; in-8°; s. v. *kak*, p. 55.

[2] Dr HARMAND, *Le Laos et les populations sauvages de l'Indo-Chine* (*Tour du Monde*, 1879, 2e sem., p. 46). — Voir aussi : P. LEFÈVRE-PONTALIS, *Note sur l'écriture des Khas indo-chinois* (*Anthropologie*, 1892, p. 157-160).

[3] CRABOUILLET (Le P.), *Les Lolos* (*Missions Catholiques*, n° 195, 28 févr. 1873, p. 105).

[4] TERRIEN DE LACOUPERIE, *Beginnings of writing in Central and Eastern India*, Londres, 1894; in-8°, p. 15.

en faisant des nœuds à une corde[1] », et nous avons enfin par Marco Polo connaissance d'une pareille coutume au pays de Zardandan (région de Yong-tch'ang au Yunnan S.-O.), d'où elle s'est peut-être répandue chez les sauvages de l'Indochine : « Et quant ces gens ont a faire lun auec lautre il prennent ·i pou de fust reont ou q̃rre et le fendent. Et en chascune moitié si font ·ij· oches ou ·iij· Et quant il se paient il prennent leur buche que celui aura[2]. »

Les cordelettes à nœuds, analogues aux *Quippos* des anciens Péruviens, constituent un autre procédé primitif de figurer la parole par des signes convenus. Mentionnées dans les Annales chinoises et autrefois employées au Tibet, elles étaient encore d'un usage courant vers le milieu du siècle dernier dans l'Archipel indien et la Polynésie propre[3]. Nous-même en avons vu chez les Raglai de l'Annam[4]; nous ne doutons pas d'ailleurs que l'enquête linguistique à laquelle nous faisions allusion plus haut[5] n'en révèle la présence, ainsi que celle des planchettes à encochés, chez bien d'autres peuplades de l'Indo chine.

[1] MOURA (J.), *Le Royaume du Cambodge*, t. I[er], p. 512.

[2] Bibliothèque nationale, ms. fr. 5631, fol. 51 b r°. Zardandan est le pers. زر دندان et répond au nom chinois 金齒 *kin tch'e* « dents d'or ». — Cf. *The Book of ser Marco Polo*, éd. YULE et CORDIER, Londres, 1903, t. II, p. 86.

[3] TERRIEN DE LACOUPERIE, *loc. cit.*, p. 14.

[4] Voir nos *Nouvelles recherches sur les Chams*, p. 52.

[5] P. 266.

SYSTÈMES PHONÉTIQUES.

ČAM.

VOYELLES.

a ā i ī u ū e ē o ō ơ ơ̄ ö ȫ

DIPHTONGUES.

ai ău au ĕi i̯a i̯ī i̯ïa i̯ơ i̯ö u̯ơ u̯ö

CONSONNES.

ka kha ga gha ṅa *ča čha ja jha ña ṇa*
ta tha da ḏa dha na *pa pha ba ḇa bha ma*
ya ra la va *ça sa s̱a ha ḥ*

KHMÈR[1].

VOYELLES.

Série A. *a à ĕ ĕi ŏ ó uo ò' ie wơ e ai o au*
Série O. *a ã ĭ i ŭ u ûo ơ îe íơ é ê ei ô ou*

[1] Dans une étude de linguistique comparative, la transcription littérale usitée pour le sanscrit (donnée en interligne) ne peut guère être appliquée au khmèr, car, outre que les sonores sanscrites sont des sourdes en cette langue et les sourdes des sonores, la prononciation des voyelles sanscrites est différente suivant la consonne sourde ou sonore en sanscrit auxquelles elles sont jointes. (Tout ceci — soit dit en passant — se remarque encore en mōn ou talaiṅ.) Pour éviter toute méprise et ne pas écrire, par exemple, *bhnam* un mot qui se prononce *phnom* «montagne», nous avons adopté ici l'orthographe phonétique de M. Finot (voir *B. E. F. E.-O.*, t. II, n° 1, 1902).

CONSONNES.

ka kha ko kho ṅo *ča čha čo čho ño*
ka kha ga gha ṅa *ca cha ja jha ña*

da ṭha do ṭho ṇa *ta tha to tho no*
ḍa ṭha ḍa ḍha ṇa *ta tha d dha na*

ba (pa) pha po pho mo *yo ro lo vo*
pa pha ba bha ma *ya ra la va*

sa ha la *ḥ*
sa ha ḷa

MALAIS[1].

VOYELLES.

a ā e ē i ī o ō u ū

CONSONNES.

ka ga ṅa ča ja ña ta da na pa ba ma
ra la wa sa ha

BAHNAR.

VOYELLES.

a ā e ē i ī o ō ơ ơ̄ u ū ư ư̄

CONSONNES.

k kh g ṅ č j ñ t th d n
p ph (f) b bh m y r l w ç h ḥ

[1] D'après A. A. Fokker, *Malay phonetics*, p. 6-8, voici les sons du malais parlé à Java : Consonnes : *ʻ* (hamza), *h* (= fr. *h*), *g*, *k*, *ṅ*, *ρ* (= *r* guttural), *y*, *j*, *č*, *ñ*, *l*, *ç*, *ž* (= fr. *j*), *s*, *d*, *t*, *n*, *l*, *z*, *w*, *b*, *p*, *m*. Voyelles : *a-â* (clairs), *a* (sourd), *ă-ẵ*, *i-î* (clairs), *i* (sourd), *e é* (clairs), *e* (sourd), *u-û* (clairs), *u* (sourd), *o-ô* (clairs), *o* (sourd).

ČRĂU.

VOYELLES.

a ā e ē i ī o ō ơ ơ̄ u ū ư ư̄

CONSONNES.

k kh g ṅ   č j ñ   t th d dh n
p ph (f) b bh m   y r l v ç s h   ḥ .

STIEṄ.

VOYELLES.

a â ĕ e ê (= *i* sourd) *i o ơ u ư*

CONSONNES.

k kh g ṅ   č čh j ñ   t th d ḏ dh n
p ph (f) b ḇ bh m   y r l v s h   ḥ

PRONONCIATION.

VOYELLES.

kh. *ã* entre *ié* et *ié*[a]; kh. *ĭ*, stg. *ê* = son bref d'*i* sourd (cf. angl. *but*); stg. *â* = *å* (*o* de bord); dans tous les dialectes, *ơ* = *ö* ouvert, *ö* (čam) et *ư* (annamite, bahnar, črău, etc.) se prononcent entre *ŏ* et *ü*.

CONSONNES.

ṅ nasale gutturale = *ng* (cf. all. *Engel*);

č prépalatale très mouillée dont le son est entre *tia* et *kia* (= *ć*, ħ);

gi = *y*;

j sonore de *č*, se prononce entre *dia* et *guia* (ђ);

j même élément que le précédent, mais dont le son est plus voisin de *zia* très adouci;

ñ = *gn* dans *agneau;*

ṇ nasale dentale mouillée voisine de *ñ;*

ḏ et *ḇ* sont un *d* et un *b* dépourvus de leurs vibrations glottales, se prononçant, l'un entre *t* et *d*, l'autre entre *b* et *p;*

ph est un *p* suivi d'une aspiration, mais dont la prononciation est assez voisine de *f* dans quelques dialectes;

r guttural chez les Čams du Cambodge, vibrant chez les Čams de l'Annam. Dans les dialectes « sauvages », l'*r* est ordinairement très roulé;

ç est une spirante palatale sourde assez bien rendue par le son français *ch*, précédé d'un léger son d'*s* (= *ˢch*);

s̱ = *th* anglais dur (= Þ);

hi en stg. = *ç;*

ḥ est un arrêt brusque de la voix après l'émission de la voyelle.

ż = fr. *j* dans *je*, *jamais*.

Phonétique. — L'exposé, donné plus haut, de quelques alphabets (čam, malais, khmèr, bahnar, črău, stieṅ) offre un tableau à peu près complet des

sons que renferment les langues indochinoises. Le khmèr et le čam surtout présentent une grande variété d'articulations dont l'étude peut être mise à profit pour mieux saisir l'évolution phonétique des divers autres dialectes et en éclairer nombre de particularités. La série des voyelles, très développée en khmèr, encore considérable en čam, l'est moins ailleurs. Tous les dialectes possèdent une nasalisation comparable à l'anusvāra. Le khmèr et le čam ont toutes les aspirées; le stieṅ en a moins, le bahnar et le čräu moins encore. Le čam a trois sifflantes, le čräu deux, le khmèr, le bahnar et le stieṅ une seulement. Si le čam possède une dentale et une labiale prononcées sans sonorité glottale (ḏ et ḇ), il partage ce privilège avec le stieṅ, où l'on retrouverait peut-être aussi la nasale dentale mouillée ṇ̃, qui existe de même en annamite Enfin une articulation commune à toutes les langues étudiées ici est une ḥ sourde, rappelant le visarga ou « pause » du sanscrit (ḥ), et qui est le résultat d'un arrêt brusque dans la prononciation de la voyelle précédente.

ABREVIATIONS.

al.	alak.	*jar.*	jarai (chreai).
ann.	annamite.	*kas.*	kaseṅ.
bahn.	bahnar.	*kčo*	kančo.
bol.	boloven.	*kh.*	khmèr.
čam	čam (cham, tjam).	*k. tu*	kon-tu.
čr.	čräu.	*kuoi*	kuoi (kuy, cuoi).
čuru	čuru.	*laot.*	laotien.
hal.	halaṅ (selaṅ).	*lavé*	lăvé.

mal.	malais.	*sam.*	samrè.
niah.	niahơn.	*sed.*	sedaṅ.
phn.	phnoṅ (pnoṅ).	*stg.*	stieṅ.
por	por (pãr).	*sué*	sué.
pr.	prou (braou).	*tal.*	talaiṅ (mōn).
raḍ.	raḍè.	*tar.*	tareṅ.

Nota. Les mots *talaiṅ* ou *mōn* ont été empruntés au vocabulaire de Haswell, mais nous avons fait suivre d'un astérisque (*) ceux dont nous n'avons pu que donner la transcription littérale, laquelle s'éloigne beaucoup en général de la prononciation. Pour les mots dont la prononciation est indiquée, les notes de M. C. Otto Blagden et l'article du Rév. F. Mason nous ont été fort utiles.

VOCABULAIRE COMPARÉ.

Abandonner. [al. *poh;* niah. *thăk*]; tar. *uet;* sué *pataḥ;* sed. *loi;* bahn. *ačăṅ, tŭk;* jar. *loi* [ann. *bỏ, tơbỏ;* čam *luič;* kh. *lêṅ;* laot. *lôṅ;* mal. *meniṅgal*][1].

Abattre. tar. *mokoḥ;* sué *dơm;* sed. *kaò;* bahn. *kal;* jar. *dròm* [ann. *đốn;* čam *kauḥ;* črău *păč;* kh. *phduol;* mal.

Abeille. tar. *taneṅ;* kas. *sùt;* sué *khiàl;* hal. *sơt;* bol. *kan;* sed. *sut* [al., lavé, *niah*], bahn. *çut;* čuru *luē;* jar. *honi* [ann. *con ong;* čam *hani;* črău *çuĕt;* kh. *khmŏm;* laot. *mĕphöṅ;* mal. *lebah;* stg. *sùt*][2].

Aboyer. tar. *kroḥ;* kas. *kô;* sué *rō;* sed. *hơdruṅ;* bahn *hơdrŏṅ, kuơl;* čuru, jar. *groḥ* [ann. *sủa;* čam *grauḥ, grauk;* kh. *koḥ;* laot. *hău;* mal. *meñalak*].

Abri (cabane, hutte). tar. *lia;* sué *bù;* sed. *poa;* jar. *rơnơḥ* [ann. *trại;* čam *dai;* črău *gơnoṅ;* kh. *khtom;* laot. *ñaü, thiăṅ na;* stg. *nam*].

[1] Bl. A 2. — [2] Bl. B 138.

ACCEPTER. tar. *hedòn*; sué *oa*; bahn. *iôk* [čuru *nât*]; jar. *kian* [ann. *chịu*; čam *kiơn*; kh. *totûol yok*; laot. *hâp aó*].

ACCOMPAGNER. sué *lưn*; sed *jèn*; bahn. *ba* [, *rơnao*] *jên*; čuru *jơlot*; jar. *manan* [ann. *đưa đi*; čam *pamơyok*; kh. *čun*; laot. *pâi nằm kân*; mal. *antar*].

ACCOUCHER. [al. *rob*; lavé *jè*; niah. *bit*]; tar. *ate ui*; sué *lòḥ*; sed. *twmbà*; bahn. *pŭ*; čuru *gien*; jar. *tơbak* [ann. *sanh đẻ*; čam *diḥ apuei*; črău, stg. *dĕh*; kh. *saṃral*; laot. *ok luk*; mal. *beranaḳ*].

ACCROCHER. tar. *sò*; sué *tegion*; bahn. *atol*, *gle*, *gơleh*, *kơtol*; čuru *bia*; jar. *atol* [ann. *móc vô*; čam *atuơl*; kh. *thpŏk*; laot. *khĕn*, *phŭk*; mal. *meṅait*].

ACCUSER. tar. *kŏjơ*; bahn. *hñâm*; jar. *tsal* [ann. *cáo*; čam *yak*; črău *ja*; kh. *smar pràp*; laot. *fón*; mal. *tudoh*].

ACHETER. [al. *rot*]; tar. *pơlei*; [lavé,] kas. *ruot*; k. tu *čwrmé*; sué *tual*; hal. *ruot*; [niah.,] bol. *ruat*; sed. *roi*; bahn. *ruŏt*; čuru *lơ-ruat*; jar. *bloi* [ann. *mua chác*; čam *blĕi*; črău, stg. *gol*; kh. *tiñ*; laot. *su*; mal. *beli*; tal. *rân**][1].

ACIDE. tar. *aiơ*; sed. *jô*; bahn. *ĭŭ*, *jô*, *tçik*; čuru *sạrat*; jar. *bosam* [ann. *chua*; čam *mơsam*; kh. *čuv*; laot. *sŭm*; mal. *masam*; stg. *sơrat*; tal. *phyăḥ*].

ADORER. tar. *adaḥ*; sed., jar. *kup* [ann. *thờ phượng*; čam *saṃbaḥ yaṅ*; kh. *saṃpăḥ*, *thvày bằṅkom*; laot. *vai baṅkom*; mal. *sembah*; stg. *thoaigum*].

AIDER. [al., lavé *por*; niah. *pom*]; tar. *apòr*; sed. *hoaṅni* [bahn. *gum*, *hoăṅ*]; čuru *lot*; jar. *hơgŭm* [ann. *giúp*; čam *hadai*; kh. *čŭoy*; laot. *thậi khân*; mal. *tuloṅ*; stg. *jơrahi*; tal. *ruiṃ jaow**].

AIGUILLE. [al. *jĕli*; lavé, niah. *kè*]; tar. *arom*; kas. *kegiơ*; sué *jirơm*; sed., bahn., jar. *jơrum* [ann. *cây kim*; čam *jaruṃ*; kh. *mčŭl*; laot. *khêm*; mal. *jarum*; tal. *taṃiṅ**].

[1] Phn. *ravat*; pr. *ruot*; Bl. B 485.

Aimer. [al. *blè; lavé*, niah. *mo'tt*]; tar. *mây lañ;* sed. *kăh, băt* [bahn. *kah, bat*] čuru *çenait;* jar. *bat* [ann. *yêu mến;* čam *anit;* čr., stg. *ič;* kh. *sralàñ;* laot. *mak;* mal. *kasih;* tal. *čān**][1].

Air. tar. *prabañ;* sed. *ho'ioḥ* [bahn. *ho'juḥ, ho'iuḥ*]; čuru *ho'io'ḥ;* jar. *po'čaḥ* [ann. *gió, ho'i;* čam *akas, añin;* kh. *àkàs;* laot. *ăkàt;* mal. *hawa;* tal. *kyā**].

Aller. [niah. *jrŏ'k*]; tar., sué *proḥ;* [al.,] kas. *dàñ;* k. tu *gio';* hal. *čêu* [niah.,] bol. *rè;* sed. *lam;* bahn. *bôk, brŏk;* čuru *lot;* jar. *ñao* [ann. *đi;* čam *nau;* čr., stg. *hàn;* kh. *tou;* laot. *păi;* mal. *berjalan;* tal. *ā**].

Allumer (le feu). [al., lavé, niah. *čoḥ*]; tar. *bep;* kas. *gè;* sué *bit;* hal. *ñui;* sed. *tĭk;* bahn. *tŏk, tuk;* čuru *sìk;* jar. *po'kē* [ann. *đốt;* čam *buḥ apuĕi;* čr. *rôp uñ;* kh. *đŏt;* laot. *dăñ;* mal. *pasañ;* stg. *duk uiñ;* tal. *pden**].

Ananas. tar. *čwa;* kas. *čen kok;* k. tu *biet lao;* sué *bĭt;* hal., sed. *sik;* bol. *hanăt;* bahn. *ačĭk* [, *ačēk;* čuru *ina*]; jar. *čik* [ann. *trái tho'm;* čam *bauh manē;* čr. *mnač;* kh. *mnāṣ;* laot. *năt;* mal. *nānas;* stg. *lo'po'h*][2].

Annamite. tar. *ha bâu;* kas., k. tu, hal., čuru *iuan* [al., lavé, niah.], sué, bol., sed. *kèo;* sed., jar. *iuo'n;* bahn. *juo'n* [ann. *ngwò'i An nam;* čam *yuo'n;* čr. *ñuŏn;* kh. *yûon;* laot. *këo;* stg. *juôn*].

Anneau. tar. *remiet;* sué *pok mw;* bol. *čamet* [al. *sabiet;* lavé *krwvien;* niah. *vien;* hal. *haḥ nañ;* ann. *nhẫn;* čam *karaḥ;* čr. *nbâu, nieñ;* kh. *ančien;* mal. *činčin;* stg. *kruâñ*][3].

Année. [al. *čnam;* lavé *kaḥ mō;* niah. *mo*]; kas., bahn. *çanam;* čuru *nam;* jar. *tūn* [ann. *năm;* čam *thun;* čr., stg. *so'nam;* kh. *čhñam;* laot. *pi;* mal. *tahun;* tal. *snāṃ*].

Apercevoir. tar. *ko'lai;* sed. *hlò;* čuru *golet;* jar. *lañ boḥ* [ann. *ngó thấy;* čam *bidañ;* kh. *kho'ñ;* mal. *lihat.*

[1] Pr. *moot.* — [2] Bl. P 110. — [3] Bl. R 133.

Appeler (héler). [al. *gloṅ*; lavé *kaḥ lau*; niah. *klo*]; tar. *koi*; kas. *goṅ*; sué *kêu*; hal. *krao*; sed. *doi*; bahn. *khan*; čuru *hoi*; jar. *iao* [ann. *kêu ten*, *gọi*; čam *ēv*; čr. *hu*; kh. *hou*; laot. *hoñ*; mal. *berdeham*; tal. *kow**][1].

Après (ensuite). tar. *atòn*; sué *mamproi*; hal. *kejwoi* [bahn. *hoti*, *honi*]; čuru *tanw*; jar. *todoi* [ann. *sau*; čam *blauḥ*; kh. *rûoč*; laot. *năm lằṅ*; mal. *kamudian*; stg. *akoi*].

Arbalète. [al. *ak*; lavé *çrao*; niah. *nighra*]; tar. *tumieṅ*; kas. *soro*; k. tu *paneṅ*; sué, bol. *sanà*; hal. *meneṅ*; sed. *moneṅ*, *poneṅ*; bahn. *çară*; čuru, jar. *hra* [ann. *cái ná*; čam *hanō̈*; čr. *a*; kh. *snà*; laot. *nà*; mal. *panah*; stg. *sona*; tal. *tpa**].

Arbre. [al., lavé *tom loṅ*; niah. *tam loṅ*]; tar. *asoṅ*; kas., bol. *lòṅ*; sué, sed., bahn. *loṅ*; hal. *loaṅ*; čuru *si*; jar. *koiâu* [ann. *cây*; čam *phun kayău*; čr., stg. *tom čhw*; kh. *dòm cho*; laot. *kōk măï*; mal. *pohon kayu*; tal. *čhu*][2].

Arc. tar. *abē*; sué *kalamak*; bol. *čamak*; sed. *lok*; čuru *panan* [jar. *ṅà*; ann. *cái cung*; čam *hanō*; kh. *thnŏ*; laot. *na*; mal. *būsar*, *busur*][3].

Arc-en-ciel. tar. *aluăt*; kas. *betiṅ*; sed. *bodriu*; bahn. *bodrẹṅ*; čuru *tu oal*; jar. *oniu* [ann. *cái móng*; čam *tača-rauv*; kh. *ĕinthanur*; laot. *hóṅ kin năm*; mal. *palāṅi*; stg. *bŏtbom*; tal. *kamaṅ daow*].

Argent. tar., k. tu, bol. *pră*; kas. *prak* [al., lavé, niah.], sẹd. *prăk*; bahn., jar. *hu*; čuru *pria* [jar. *prak*; ann. *bạc*; čam *pariak*; čr. *bak*, *prak*; kh. *pràk*; laot. *ṅon*; mal. *perak*; stg. *prak*; tal. *sran* (*sân*)].

Arracher. tar. *ro*; bahn. *toh*; čuru *tha*; jar. *rō* [ann. *nhổ*; čam *čaboḥ*; kh. *dàk*; laot. *lok*; mal. *menčabut*; stg. *dok*].

Arrêter. tar. *klon*; bahn. *dŏt*; jar. *kha* [ann. *thôi*; čam *thauv*; čr. *kîp*; kh. *chăp*; laot. *thiap*; mal. *tegah*; stg. *màk*].

[1] Sam. *khé*; por *kheu*, pr. *klou*; kčo *krau*. — [2] Kuoi *loṅ*; pr. *laṅ*. Bl. T 207 et suiv. — [3] Bl. B 254.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ARRIÈRE. tar. *tatōn;* kas. *alon;* k. tu *nakol;* sué *nam kròi;* bahn. *horoṅ, honi* [ann. *phía sau;* čam *hadĕi;* kh. *kròi;** laot. *nắm lắṅ;* mal. *dibālik;* tal. *lak karaw**].

ATTACHER. [lavé, niah. *bŭk*]; tar. *kotoṅ;* [al.,] kas. *tom;* k. tu *hāk* (*kāk?*); sué *sat;* hal. *lĕh ra;* bol. *set;* sed. *kot;* bahn. *hô, kŏt, kât;* čuru *çēt;* jar. *akă* [ann. *cột;* čam *akak;* kh. *čaṅ;* laot. *phûk;* mal. *ikat;* stg. *kot;* tal. *dak*].

ATTISER. tar. *atut;* sué *kačuk;* bahn. *su;* [čuru *tut*]; jar. *trŭt* [ann. *chụm lwa;* kh. *rŭñ;* mal. *meṅupak api;* stg. *duk uiñ*][1].

AUJOURD'HUI. [al. *thṅai nĕ;* lavé, niah. *thṅai ĭn*]; tar. *baki;* kas. *taṅai ki;* k. tu *bwkĕ;* sué *taṅ hanē;* hal. *moṅ udrao;* bol. *taṅai nē;* sed. *hei kō;* bahn. *nar ô;* čuru *ṅai do;* jar. *honi noi* [ann. *hôm nay;* čam *harĕi nī;* čr. *ôi;* kh. *thṅai nĕh;* laot. *mu ni;* mal. *hari ini*].

AVALER. tar., jar. *lon;* sué *lwu;* sed. *nonò;* bahn. *luon* [ann. *nuốt;* čam *luon;* kh. *lép;* laot. *khĕh;* mal. *telan;* stg. *luon*].

AVANT. tar. *ui;* kas. *lam;* k. tu *narē;* sué *ñuoṅ;* hal. *roat;* sed. *adroi;* bahn. *adrōi;* čuru *loi;* jar. *hlu* [ann. *trước;* čam *dahlău;* kh. *min;* mal. *dahulu*].

AVARE. sué *et;* sed. *kē, roduh;* bahn. *neh;* jar. *potō* [ann. *hà tiện;* čam *kālih;* kh. *kŏmnàñ;* laot. *khẻ thí;* mal. *kikir;* stg. *kēñ*].

AVEUGLE. tar. *tōt;* [al., lavé, niah.,] sué *mat sōl;* hal. *mat lot;* sed. *mă lo;* bahn. *mat tōl;* čuru *bo mat;* jar. *bōm pota* [ann. *mù, đui;* čam *taglauh;* čr. *plŏm măt;* kh. *khvăk;* laot. *tã bŏt;* mal. *buta;* stg. *tia*].

AVOIR. [al. *jèṅ;* lavé *mĭan;* niah. *wun;*] tar. *dŏ kŏ boi;* sué *kai;* hal. *ao hē;* bol. *io;* sed. *ei, i;* bahn. *dây, dei;* jar. *hmu* [ann. *có;* čam *hū;* kh. *mān;* laot. *mi;* mal. *ada*].

[1] Bl. B 467.

Babiller. tar. *hoi ton.*

Baigner (se). [al. *uam*]; tar. *hōm;* kas. *nam;* sué *puoi;* hal. *lo hum;* bol. [, lavé, niah.] *hòm;* sed. *hùm;* bahn., čuru *hum;* jar. *mo'noi* [ann. *tắm;* čam *mo'nĕi;* čr. *um;* kh. *ṅut;* laot. *ắp năm;* mal. *mandi;* tal. *hum*] [1].

Balayer. tar. *prèḥ;* sué *kašič;* bahn. *ço'puih;* čuru *pro'mu;* jar. *to'pu'ḥ* [ann. *quét;* čam *ḅuoṅ;* čr. *bōč;* kh. *bòs;* laot. *pắt;* mal. *meñapu;* stg. *puĭh;* tal. *tuaṃ**].

Bambou. tar. *lăt;* kas. *ka nal;* k. tu *saraṅ;* sué *soṅ;* hal. *un;* bol. *là;* bahn. *krām;* čuru *glĕ* [ann. *cây tre;* čam *krŏ̄m;* čr. *glao, ko'la;* kh. *rosĕi;* laot. *măi phắi;* mal. *buluh;* stg. *glêi;* tal. *dun**].

Bambou femelle. tar. *abuṅ;* sué *la*, hal. *glai*, bol. *so'roṅ;* sed. *ko'dri;* bahn. *ana;* čuru *glē*].

Banane. [lavé *pru't;* niah. *prïvŏ't*]; tar. *pè;* kas., bahn., [al.,] čuru *prit;* k. tu *pret;* sué, hal., bol., sed. *priat;* jar. *po'toi* [ann. *trai chuối;* čam *patĕi;* čr., stg. *prit;* kh. *ček;* laot. *kuè;* mal. *pisaṅ;* tal. *brāt*] [2].

Barbe. tar. *alon;* kas. *bim, sok lim;* sué *bhu, sok ḅhu;* hal. *an kaṅ;* bol. *sok;* sed. *sok kiaṅ;* bahn. *çŏk kāṅ;* čuru *natep;* jar. *bo'lâu kaṅ* [ann. *râu;* čam *balău kaṅ;* čr. *tro'mo;* kh. *pŭk;* laot. *nuĕ̄t;* mal. *jaṅgut;* stg. *tiêp*].

Bas (en). [al. *u'o'p;* lavé *krom;* niaḥ. *twa dap*]; tar. *točan* [bahn. *ço'roi*]; čuru *dē;* jar. *po'io* [ann. *dưới;* čam *di alā;* kh. *kròm;* laot. *tăm;* mal. *dibawah;* tal. *a-hman*].

Battre. tar. *čăt;* sué *taṅ;* hal. *maṅ;* bol. *pu'at;* sed. *bo'm;* [bahn. *măṅ;* čuru *pu;*] jar. *teḥ* [ann. *đánh;* čam *atauṅ;* čr., stg. *pom;* kh. *vāy;* laot. *ti;* mal. *pukul;* tal. *tok, buṅ*].

Beau. [lavé *nièm;* niah. *ṅio'ṅ*]; tar. *ṅiop;* kas., [al.,] sed. *lēm;* k. tu *iam;* sué *sam;* hal. *liem;* bol. *hio'm;* bahn.

[1] Bl. B, 81, 82. — [2] kuoi *priét;* phn. *prit;* pr. *prot;* kèo *potei.*

liĕm, *rô*, *lơ̆ṅ*. *prăl*; čuru *lan*; jar. *hiam* [ann. *tốt*; čam *siam*; kh. *loa*; laot. *ṅâm di*; mal. *bagus*; stg. *klêñ*; tal. *kiev**][1].

Beau-fils. tar. *amon?*; bahn. *oṅ*.

Beau-frère. tar. *ačai*; bahn. *mi*.

Beau-père (de la femme). tar. *pogia*; sué *čua*; bahn. *bōk kra*; jar. *nà* [ann. *cha vợ*; kh. *àpuk kmek*; laot. *phỏ mia*; mal. *mentuwaḳ laki-laki*].

Beau-père (du mari). tar. *añi*; sué *kagia koñ*; bahn. *kơdra*; jar. *toḥ mà* [ann. *cha chồng*; čam *damaḥ*; kh., laot., mal., voir le mot précédent].

Bêche. tar. *avin?*; sué *ṙiam* [ann. *cái cuốc*; čam *jalaṅ*; kh. *čap kàp*; laot. *sìm*; mal. *čaṅkul*].

Belle-fille. tar. *kōi*; bahn. *mai* [ann. *con dâu*; čam *mơtău*; kh. *kón prasà srĕi*; laot. *lûk pở*; mal. *menantu perampuan*].

Bétel. [al. *balu*; lavé *mĕlu*]; tar. *laba*; [niah.,] kas. *blu*; sué *malua*; hal. *lam lu*; bahn. *bơlâu*; čuru *laha* [ann. *trầu*; čam *halā*; stg., čr., kh. *mlu*; laot. *phū*; mal. *sirih*; tal. *jablu**].

Bientôt. [al. *miaḥ*; lavé *bèt bèt*; niah. *naṅ ṅè*]; tar. *hedư*; sué *bet biò*; sed. *oḥ*; bahn. *găp*[2] [, *kơñ*]; jar. *kơñ* [ann. *ít lâu*; čam *çit tra*; kh. *bàn tĕč*; laot. *bo hư̆ṅ*; mal. *lekas*].

Blanc. tar. *blai*; kas., k. tu [al., lavé, niah.], bol. *bok*; sué *bò*; hal. *tabok*; sed. *rơboṅ*; bahn. *bơlaṅ*, *ko*, *tār*; čuru *rơda*; jar. *potiḥ* [ann. *trắng*; čam *patiḥ*; čr., stg. *bōk*; kh. *sa*; laot. *khao*; mal. *putih*; tal. *bu*][3].

Bleu. [al. *muk*; lavé *oiuṅ*; niah. *ṅiao*]; tar. *sèn*; kas. *trum*; k. tu *tia*; sué *kiao*; bol. *ča*; bahn. *jŏk*, *gam*; čuru *mek*; jar. *jơk* [ann. *xanh*; čam *maik*; čr. *çun*; kh. *khîev*; laot. *sî lē*; mal. *biru*; tal. *ptaiṅ*].

[1] samrè, por *čhoom*. — [2] *găp* = «convenable, assez, suffisant», d'après le P. Dourisboure. — [3] phn. *laṅ*; pr. *baak*; kčo *sa*; rad. *kok*. Bl. W 98 et suiv.

Boeuf. [al. *kaḥ sŏk;* lavé, niah. *krŏk*]; kas. *korok;* k. tu *ien trui;* sué *takeṅ;* hal. *ho'rok;* sed. *orŏk, o'rò;* bahn. *ro'mō, lo'mō;* čuru *ra o'ru;* jar. *ro'mo'* [ann. *con bò;* čam *lamauv;* čr. *gō;* kh. *kô;* laot. *ṅúa;* mal. *lembu;* tal. *glaw knak**][1].

Boire. [lavé *niet;* niah. *ok*], tar., k. tu *ṅoi;* [al.,] kas. *iok;* sué *ṅoai;* hal. *hōt;* bol. *hòt;* sed. *ō, aō;* bahn. *et;* čuru *ñu;* jar. *ñum* [ann. *uống;* čam *mo'ñum;* čr. *(h)uč;* kh. *phĕte;* laot. *kin;* mal. *minum;* stg. *uon;* tal. *suṅ**][2].

Bois. [al., lavé, niah.,] tar., kas., sué, hal., bol., sed., bahn. *lòṅ;* čuru *talu;* jar. *ko'iău* [ann. *cây, gỗ;* čam *kayău;* kh. *čho';* laot. *may;* mal. *kayu;* tal. *čhu*].

Bois à brûler. [al. *mèḥ*]; tar., k. tu *ni;* kas. *mē;* sué *hù;* hal. *lòṅ;* bol. *ka meṅ;* sed. *lòṅ ko' lō';* bahn. *ko'mak;* jar. *juḥ* [ann. *củi;* čam *ñuḥ;* čr., stg. *loṅ;* kh. *ŏḥ;* laot. *fuñ;* mal. *kayu api*[3]].

Boiteux. tar. *lei;* bahn. *jō;* jar. *jò'* [ann. *què, giẹo*].

Bol. tar. *peṅan;* sed. *doi* [bahn. *jo'lu;* čuru *čvan;* jar. *po'niam;* ann. *chén, bát;* čam *jaluk, pāṅin, čavan;* čr. *paṅan;* kh. *čàn, hêṅ;* laot, *tui, čon;* mal. *čawan, piṅgan;* stg. *taṇan;* tal. *paṅan*].

Borgne. tar. *malam;* sué *mat sot;* sed. *lo' moi mă;* čuru *duga;* jar. *bom po'ta hă mo'nah* [ann. *đui một con mắt;* čam *sa gaḥ mo'ta;* čr. *du ma măt;* kh. *khvăk phnêk mûoi;* laot. *ta bot bŏṅ nuṅ;* mal. *mata sa-belah*].

Bossu. tar. *riboi;* sué *tw khè;* bahn. *go'thôn* [čuru *tahak*]; jar. *to'koi* [ann. *co bướn;* čam *duṅ kaïṅ;* kh. *mãn kom;* laot. *laṅ kom;* mal. *buṅkuḳ;* stg. *kêṅ*].

Bouche. [al. *kaṅ;* lavé *maṅ;* niah. *mrueñ*]; tar. *amkam;* kas. *dadw'm;* k. tu *muḥ;* sué *tanoḥ;* hal. *tanam;* bol. *tamaṅ;* sed. *hōkuṅ pio';* bahn. *bo'r;* čuru *kan;* jar. *po'baḥ* [ann.

[1] Bl. B. 457. — [2] kuoi *ṅoč;* phn., pr. *ñiêt;* kčo *mohau;* rad. *minom.* Bl. D 165. — [3] phn. *loṅ;* pr. *kramê;* kčo *iu;* rad. *jus.*

miệng; čam *pabaḥ*; kh. *mât*; laot. *pak*; mal. *mulut*; stg. *uiêm*; tal. *paiṅ*][1].

Bouclier. [al. *gaḥ hè*; lavé, niah. *khèu*]; tar., bahn. *khel*; kas. *gè*; sué *khĕl*; hal., bol. *khèl*; sed. *khio'*; čuru *kiel*; jar. *čio'l* [ann. *khiên*; čam *khịo'l*; kh. *khêl*; laot. *khen*; mal. *prisey*].

Bouger. tar. *aviet*; bahn. *çen* [ann. *động*; čam *dai*; kh. *ré*; laot. *tiṅ*; mal. *grak*].

Bouillotte (marmite). tar. *bù*; kas. *luṅ*; sué *dē*; bahn., [čuru] *gŏ* [ann. *cái siêu*; kh. *khtaḥ*; laot. *mō tom*, *mo thŏṅ*; mal. *priuk*].

Bout. tar. *mbai*; bahn. *to'drâl*, *to'dro'l*; jar. *phun*, *ho'jun* [ann. *chót*; čam *phun*, *hujuṅ*; kh. *čoṅ*; laot. *pai*; mal. *hujuṅ*, *panču̇ṅ*; stg. *čuṅ*].

Bouton. tar. *nuat*; bahn. *lŭt*, *nŭt*; jar. *nŭt* [ann. *mụt*; čam *kaciṅ saloṅ*; kh. *lev*; laot. *mak*; mal. *kančin*; stg. *liu*].

Bracelet. [al. *koṅ lèḥ*; lavé *khoṅ bĕlu*; niah. *lèmora*]; tar. *ateṅ*; kas. *kuti*; k. tu, čuru *kon*; sué *kŏn*; hal. *koṅ*; sed. *mă nēṅ* [bahn. *kōṅ*]; jar. *ho'pàl* [ann. *chiếc vòng*; čam *kauṅ*; kh. *kaṅ*; laot. *tum phuk khèn*; mal. *gelaṅ*].

Branche. [lavé *taḥ bo'*; niah. *dèṅ*]; tar. *abè*; [al.,] kas. *mak*; sué *ṅà*; bahn. *to'ko'ṅ*; čuru *tan*; jar. *to'ḅaṅ* [ann. *nhánh*; čam *dhan*; kh. *mêk*; laot. *ṅa*; mal. *dahan*; stg. *blùṅ*; tal. *knaṅ*].

Bras. [al. *kaḥ ti*; lavé *koṅ ti*]; tar. *a ti*; kas., [niah.,] čuru *ti*; sué *hbleṅ*; hal. *sua*; jar. *ho'pal to'ṅàn* [ann. *cánh tay*; čam *bauḥ pal*; kh. *dai*; laot. *khèn*; tal., stg. *ti*][2].

Briquet. tar. *bet*; kas. *go'neḥ*; sué *dèk*; sed. *ble*; bahn. *blek*, *to'neh*; čuru *blek?*; jar. *to'neh* [ann. *dao lửa*; čam *tano'ḥ*; laot. *lèk fai*; mal. *besi api*; stg. *trênap*].

Briser. tar. *pĕ*; sué *io'*; sed. *dāu*, *pèk*; bahn. *tia*; čuru

kčo *taban*; Bl. M 199. — [2] Bl. A 135.

go'; jar. *joḥ* [ann. *bẻ*; čam *čok*, *bačaḥ*; kh. *kàč*; laot. *hak*; mal. *pečah*; stg. *bêk*; tal. *puit**] [1].

Buffle. [al. *kaḥ piu*; lavé *krapo'*; niah. *trŏu*]; tar., sué *ria*; kas. *oṅ*; k. tu *tri*; hal., čuru *pua*; bol. *uin*; sed. *kapô*; bahn. *kapô*, *ko'pô*; jar. *ko'bau* [ann. *con trâu*; čam *kubău*; čr. *kro'pu*; kh. *krabĕi*; laot. *khwai*; mal. *karbaw*; stg. *kro'pu*; tal. *pieṅ**] [2].

Calebasse. [al. *kaduṅ*; niah. *jiwoṅ*]; tar. *atuàl*; hal. *dak daṅ*; bol. *čak non*; sed., [lavé] *plui*; bahn. *to'lop* [ann. *trái bầu*; čam *kadauḥ*; kh. *tralok*; mal. *labu*].

Canard. [al., niah. *da*]; tar. *ata*; kas. *hda*; k. tu *trak*; sué *hdrà*; bol. *trà*; bahn. *adā*, *ara*; čuru [lavé] *ada*; jar. *ara* [ann. *con vịt*; čam *adă*; čr. *uit*; kh. *tã*; laot. *pèt*; mal. *itiḳ*; stg. *da*; tal. *aḍā**].

Cardamome. kas. *prù*; sué *prua*; hal. *pro'a* [ann. *bạch dầu khấu*; čam *kabian*, *samroh*; kh. *kravàñ*; laot. *mak nèṅ*; mal. *kapulaga*].

Ceci. tar. *no'*; kas. *anĕ*; [al. lavé, niah.,] bol., sué *nè*; hal. *lan*; bahn. *ây*, *ô*; čuru *diao*; jar. *po'num* [ann. *cây náy*; čaṃ *nī*; kh. *nêḥ*; laot. *ani*; mal. *ini*; stg. *nêi*; tal. *yuaṃ**].

Cela. [al. *è*; lavé *ntoḥ*; niah. *toḥè*]; tar. *trê*; kas. *hè*; sué *khi*; hal. *hi*; bol. *hè*; bahn. *ĕ*, *ei*, *ây*, *nŏ*; čuru *nao'*; jar. *po'noi* [ann. *cáy ấy*; čam *no'ṅ*; kh. *nôḥ*; laot. *anan*; mal. *itu*; tal. *gah**].

Cendre. tar. *abŏḥ*; sué *bŏḥ*; sed. *to'noḥ*; bahn. *to'nuḥ*; čuru *bua*; jar. *to'pur* [ann. *tro*; čam *habău*; čr. *buh*; kh. *phèḥ*; laot. *khi thao*; mal. *habu*; stg. *bŭh*; tal. *pteṅ**].

Cerf. [lavé *jui*; niah. *jüe*]; tar. *konè*; kas. *jo'roṅ*; k. tu *čui*; sué *giò't*; hal., bol. *giuo'i*; sed. *jòi*; [lavé,] bahn. *juey*;

[1] pr. *pak*; Bl. B 375. — [2] sam., por *krebau*; phn. *ropou*; pr. *kapo*; kčo *krebau*; rad. *kapau*; Bl. B 452.

[čuru *juṅ*]; jar. *rơsa* [ann. *con nai; čam rāsa; čr. juṅ;* kh. *kđàn;* laot. *kuaṅ;* mal. *rusa;* stg. *jun*][1].

Champignon. tar. *thia;* kas. *hanon;* sué *two;* bahn., jar. *mơmâu* [ann. *nấm; čam bumau;* čr. *nçet;* kh. *phsĕt;* laot. *hét;* mal. *čendawan;* stg. *čêt;* tal. *ptiuṅ**][2].

Chanter. [al. *maḥ mōò;* lavé *mưn muon;* niah. *maṅ rơṅ*]; tar. *taboi;* bol. *manraṅ;* bahn. *añôṅ;* čuru *adoḥ* [ann. *hát; čam adanḥ;* čr. *dơbun lơo;* kh. *črieṅ;* laot. *lăm;* mal. *meñañi*].

Chat. tar. *amè;* [al., lavé, niah.,] kas., k. tu, sué, hal., bol., sed., bahn. *meo;* čuru, jar. *meơ* [ann. *con mèo; čam moyau;* kh. *chmàr;* čr., laot., stg. *mêo;* mal. *kučiṅ;* tal. *pkoa*][3].

Chaud (soleil). [al. *pui;* lavé, niah. *doḥ*]; tar. *pua;* kas. *puiḥ;* bol. *tien;* čuru, jar. *pia* [ann. *nực; čam padiak;* čr. *dukh, duç;* kh. *kdau;* laot. *hồn;* mal. *panas*][4].

Chaud (feu). tar. *atoh;* k. tu *toḥ;* sué, bol. *katào;* hal. *so;* sed., bahn. *tô* [ann. *nóng*].

Chauve-souris. kas. *kăt;* bahn. *çamĕt* [ann. *con dơi; čam thū;* kh. *pračiev;* mal. *lawar;* stg. *rơpôṅ*].

Chef (de village). [al. *toḥ koṅ;* lavé *meḥ kra;* niah. *kraḥ isai*]; tar. *sasai;* kas. *kơrē;* k. tu *taṅ kon;* sué *kuan ča;* hal. *mơṅe;* bol. *nai panam;* sed. *bluḥ;* bahn. *tơnul;* [čuru *yŏ;*] jar. *tơnul, bluḥ* [ann. *đàn; čam pō ganuơr;* kh. *mé srok;* laot. *kamnan ban;* mal. *kapala nagri*].

Cheval. [al. *sēḥ;* lavé *çèḥ;* niah. *çèh*]; kas., sué, bol. *sè;* sed. *ơsè;* bahn. *ơçeḥ;* čuru *çè;* jar. *ơseh* [ann. *ngựa; čam asaiḥ;* čr. *ăçĕh;* kh. *sèḥ;* laot. *wa;* mal. *kuda;* stg. *sèh;* tal. *čeh*][5].

Cheveu. kas., bol. *sok;* sué *sŏḥ;* sed. *sŏk;* [lavé, niah.,]

[1] pr. *jui;* kčo *juria;* Bl. D 68. — [2] Bl. F 292. — [3] pr. *mêo;* kčo *meo.* Bl C 46. — [4] kčo *pediak.* — [5] sam., por, kuoi, kčo, rad. *sé;* phn., pr. *čhé*...

bahn. *çŏk;* čuru *sŏ'ḥ;* jar. *buk* [ann. *tók;* čam *ḅuk;* čr. *săk;* kh. *săk;* laot. *phom;* mal. *rambut;* stg. *sok;* tal. *sōk*].

Chèvre. kas. *morŏk;* sué, hal., čuru *bè;* bol. *bo'bei, bubi;* sed. *bobe;* bahn., jar. *bo'be* [ann. *con dê cái;* čam *pabaiy;* čr. *go, dbe;* kh. *popé ñi;* laot. *bê tó mè;* mal. *kambiṅ;* stg. *bêih;* tal. *paḅe'**][1].

Chevreuil. tar. *priè;* kas. *kroè;* hal. *ño;* bol. *ji;* sed., bahn. *jil, ko'tŏṅ;* čuru *io'u;* jar. *jurnaḥ;* [ann. *con hwo'u;* čam *tro'ḥ;* kh. *kdăn;* laot. *fân;* mal. *kijaṅ;* stg. *dan, drai*].

Chien. tar, *ačò;* kas. *čò;* k. tu *čwkè;* sué, bok, sed. *čó;* [al., lavé, niah.,] hal. *čo;* bahn. *kŏ;* čuru *çŏ;* jar. *asaò* [ann. *con chó;* čam *asău;* čr. *so;* kh. *čhkè;* laot. *må;* mal. *anjiṅ;* stg. *sou;* tal. *klur*][2].

Chouette. kas. *klaṅ;* sué *kamen;* jar. *tok to'ri* [ann. *chim cú;* čam *čịịm mo'yău;* čr. *uič;* kh. *čhmà bà;* laot. *nok khău ñay;* mal. *buruṅ puṅgeḳ*].

Ciel (firmament). [al. *braḥ;* lavé *kre;* niah. *kro'm*]; tar. *pro'baṅ;* kas., sué, bol. *prà;* k. tu *praḥ;* hal. *pheṅ;* sed. *pliṅ;* bahn. *pleñ;* čuru *plo';* jar. *ro'ngit* [ann. *trò'i;* čam, mal. *laṅit;* čr. *trōk;* kh. *mékh;* laot. *fá;* stg. *truk;* tal. *akas*].

Cigale. tar. *ater;* kas. *ateh;* sué *tèr;* sed. *ho'dro';* bahn. *hadro* [, *ho'dro*], *ço'dro;* čuru *nioi;* jar. *ho'dra* [ann. *con ve;* čam *ado'r;* kh. *rei;* mal. *čaṅkriḳ*].

Cire. [al. *jereṅ;* lavé, niah. *jĭrĭṅ*]; tar. *troṅ;* kas. *jabṅ;* sué *kehièv;* hal. *jaliṅ;* bol. *sŭt;* ςed. *jo'reṅ;* bahn. *jo'reṅ, jo'riṅ;* čuru *jo'riṅ;* jar. *ro'lin* [ann. *sáp;* čam *ralin;* čr. *jĭrêṅ;* kh. *kramûon;* laot. *khi pho'ṅ;* mal. *lilin;* stg. *jiriṅ;* tal. *plai u**][3].

[1] Bl. G 54. — [2] pr. *ča;* kčo *asou;* rad. *so;* Bl. D 143. — [3] phn *čreṅ;* pr. *jiriṅ;* kčo *jirieṅ;* rad. *halin;* Bl. W 51.

.Citron. tar. *čēn*; [bahn. *krŏi*]; čuru *kroḥ* [ann. *trái chanh*; čam *kruơč*; kh. *króč*; laot. *ma nau*; mal. *jeruk*; tal. *mak krut**].

Cochon. [al., niah. *čun*; lavé *čuru*]; tar. *alưi*; kas., bol. *čur*; k. tu *hik*; sué *li*; hal. *čưr*; sed. *čư*; bahn. *ñuṅ*; čuru *čuḥ*; jar. *pabui* [ann. *con heo*; čam *pabuĕi*; kh. *čruk*; laot. *mu*; mal. *babi*; stg. *sur*; tal. *klik**][1].

Colonne (de hutte). tar. *kơnol*; kas. *tanơr*; sué *tanòl*; hal. *jarơṅ*; sed. *jơrơṅ*; bahn. *dơnŏl*, *tơnŏl*, *jơrăṅ*; čuru *gơm*; jar. *tơmeḥ* [ann. *cột*, *trụ*; čam *tamaiḥ*; čr. *ñjoṅ*; kh. *tasa*, *sasar*; laot. *sau huhơn*; mal. *tiaṅ*; stg. *jơrôṅ*; tal. *tŏṅću*].

Combien. [al. *toṅte*; lavé *aḥ man*; niah. *mū*, *çirā*]; tar. *hē*; kas. *hrēté*; k. tu *mannư*; sué *mana*; hal. *tamoi*; sed. *tolei*; bahn. *dŏm*, *domjơ*, *toiơ*; čuru *dưmaḥ*; jar. *hơdam ñun* [ann. *bao nhiêu*; čam *hadoṃ*; čr. *goh*; kh. *ponmăn*; laot. *thao day*; mal. *berapa*; tal. *galuiṅ luj**].

Commercer. tar. *polei čơn*; sed., jar. *bơdrơ*; bahn. *bơdro*, *mơdro*, *plih* [ann. *buôn bán*; čam *blĕi*; kh. *čûoñ*; laot. *hèt klây*; mal. *berdagaṅ*].

Comprendre. tar. *čom*; kas. *ṅho*; k. tu *kaučol*; sué *dîeṅ*; hal. *lò*; sed. *nei*; jar. *rơluḥ* [ann. *hiểu*; čam *thău*; kh. *yol*; laot. *kao čaï*; mal. *meṅarti*; tal. *kmiuṅ čāt**][2].

Compter. [al. *keh*; lavé, niah. *kao*]; tar. *ṅiē*; k. tu *ṅiĕ*; hal. *rin*; sed. *ren*; bahn. *iāp*; čuru *jan*; jar. *jo* [ann. *đếm*; čam *yău*; kh. *rāp*; laot. *nap*; mal. *bilaṅ*; tal. *to*].

Conduire. [al. *rŭk*; lavé *juṅ*; niah. *juơn*]; tar. *iưk*; sed. *dōi*; [bahn.,] jar. *dui* [ann. *dắc*; čam *duĕi*; kh. *nâm*; laot. *pa*; mal. *meṅapalakan*].

Consentir. tar. *hìn*.

Content. [al. *lem klơm*; lavé *niem klơm*; niah. *ṅhrŭn*]; tar. *lòm*; kas. *čok sa*; k. tu *proña*; sué *čưn hơp*; hal. *ñep*;

[1] kuoi *lik*; phn. *čhur*; pr. *čhor*. — [2] Bl. B 160.

bahn. *čo't;* jar. *tuo'bič* [ann. *bằng lòng;* čam *gho'ḥ;* kh. *sok sàbài;* laot. *him thiay;* mal. *suka;* stg. *jajou;* tal. *sduik**].

Coolie. tar. *mo'nien;* sué *poginan;* hal. *mono'gion;* čuru *boil.*

Corbeau. [al., lavé, niah. *kaḥ ăk*]; tar. *hă hă;* kas. *hăk;* k. tu *trak,* sué *klà;* hal. *hàk;* bol., bahn. *āk;* jar. *ak* [ann. *con quạ;* čam *ak;* čr. *kna;* kl. *kàèk;* laot. *ka;* mal. *gagaḳ;* stg. *kănat;* tal. *kaḍaṅ**].

Corbeille. tar. *čat;* sed. *neṅ;* jar. *ro'i* [ann. *giỏ;* čam *čiet;* čr. *krŭh, duṅ, lo'i;* kl. *kàñ čo';* mal. *bakul*].

Corde. [al. *khasè;* lavé *khaçen;* niah. *khiè*]; tar. *amw;* kas. *kasēy;* k. tu *kasé;* sué *sai;* hal. *sè;* bol. *čanrwṅ;* sed. *ko'sei;* bahn. *go'çe, to'ley;* jar. *here* [ann. *dây nhợ;* čam *talĕi;* čr. *čĕ;* kh. *khsê;* laot. *suok;* mal. *tali;* stg. *buor;* tal. *juk (jög)*][1].

Corne. [al. *takai;* lavé *takuei;* niah. *doè*]; tar. *khoē;* kas. *kai;* k. tu *taṅoi;* sué *to'goi;* hal. *hakhè;* bol. *tapuè;* sed. *okei;* bahn. *ake;* čuru *kē;* jar. *to'ke* [ann. *sừng;* čam *dakē;* čr. *hen ke, ro'jat;* kh. *snèṅ;* laot. *kau;* mal. *tanduḳ;* stg. *kèi;* tal. *graṅ (greaṅ)*][2].

Côte (os). tar., sué *han;* sed. *siwo'ṅ mer;* jar. *to'laṅ ro'lao* [ann. *xương sườn;* čam *talaṅ rasuk;* kh. *čhaĕṅ čaṃni;* mal. *tulaṅ rusuḳ*].

Côté. tar. *tunoḥ;* kas. *katiṅ;* sué *mui ben;* sed. *pà;* jar. *mo'naḥ* [ann. *bên;* čam *gaḥ;* čr. *daṅ;* kh. *khàṅ;* laot. *[illegible]k;* mal. *belaḥ*].

Coton. [al., lavé, niah. *brai*]; kas. *mă;* sué *tapà;* sed. *ko'pè;* bahn. *klōṅ;* čuru *suo'aḥ;* jar. *ko'pal* [ann. *bông;* čam, mal. *kapaḥ;* čr. *paç, baç;* kh. *krabàs;* laot. *fây;* mal. *kapas;* stg. *pahi;* tal. *tov**][3].

Cou. [al. *lok;* lavé *doṅ;* niah. *loṅ*]; tar. *kon;* kas.

[1] Bl. R 183. — [2] Bl. H 126. — [3] sam. *kuas;* por *koas;* kuoi *kabas;* phn. *katés;* kčo *kopas;* rad. *kapas.*

halòn; k. tu, sué *takòn*; hal. *takuè*; sed. *ro'noṅ*; bahn. *ako*; čuru *kŏ*; jar. *to'koi* [ann. *cỏ*; čam *takuai*; čr. *kō*; kh. *ka*; mal. *leher*; stg. *kou*; tal. *kaa**][1].

Coucher (se). [al. *bič*; lavé *ki*; niah. *kui*;] tar. *bi*; kas. *čàp*; k. tu *pi*; sué *bĭt*; hal. *khoè*; sed. *or*; bahn. *bit* [, *bich*], *kuy*, *uōm*; jar. *diḥ* [ann. *nằm*; čam *diḥ*; čr. *bih*; kh. *phdek*; laot. *non*; mal. *berbariṅ*; stg. *bič*].

Coudre. [al., lavé *jiṅ*; mal. *jiñ*]; tar. *hĕ*; kas. *jin*; sué *jĕi*; sed. *jĭp*; bahn. *çit*; jar. *sit* [ann. *may*; čam *jhik*; čr., st. *jin*; kh. *de*; laot. *ñip pha*; mal. *jahit*; tal. *jiṅ*].

Couler. tar. *hăḥ*.

Couper. [al. *grĕč*; lavé *jial*; niah. *tiet*]; tar. *tepai*; kas. *tič*; sué, hal. *kŏh*; sed. *puŏi*; bahn. *čaḥ* [, *ho'reč*], *ho'rek*; [čuru *tveḥ*]; jar. *si* [ann. *cắt*; čam *kauḥ*; *thik*, *sik*; čr. stg. *kăt*; kh. *kằp*; laot. *tat*, *fan*; mal. *kerat*; tal. *rek**][2].

Courir. [al. *tavieṅ*; lavé *ariao*; niah. *ru*]; tar. *lŭ*; kas. *dŭ*; k. tu *tro'lù*; sué *so'luḥ*; hal. *kedao*; bol. *theō*; sed. *ho'ruḥ*; bahn. *ko'dū*, *ko'dâu*; [čuru *tuăt*]; jar. *duòi* [ann *chạy*; čam *duoč*; čr., stg. *praṅ*; kh. *rŏt*; laot. *lèn*, *lĭn*; mal. *lari*; tal. *krap*].

Courroie. tar. *mo'taḥ*; kas. *motaḥ*; sué *sai braṅ*; sed. *ko'sey kià*; [bahn. *go'çe akar*]; jar. *here ko'lit* [ann. *dây da*; čam *brak*; kh. *prăt*; mal. *jaṅgat*].

Couteau. [al., niah. *piēt*; lavé *pĭt*]; tar. *hatiēn*; kas. *piăt*; k. tu *piè*; sué *prà*; hal. *čaṅ*; sed. *so'ke*; bahn. *çăṅ* [, *hanao*], *ho'nao*; [čuru *piḥ*]; jar. *thoṅ* [ann. *dao*; čam *sauṅ*; čr. *pĭḥ*, *pĭč*; kh. *kombĕt*; laot. *mit*; mal. *pisaw*; stg. *pĕḥ*; tal. *ḅun*][3].

Couver. tar. *panam*; sué *pràk*; hal. *lam* [bahn. *ko'nâm*]; jar. *krŏm boḥ* [ann. *ấp*; čam *kraum bauḥ*; čr. *o'p*; kh. *kràp*; laot. *fak*; mal. *meṅgeram*; stg. *pŏn*][4].

[1] Bl. N 26. — [2] Bl. C 295 et suiv. — [3] Bl. C 124. — [4] Bl.? H 37.

Couverture. [al. *kakop;* lavé *praten;* niah. *mpha*]; tar. *nai;* kas. *mo'pē;* sué *sanop;* çed. *to'go;* jar. *khan* [ann. *mèn;* čam *palidu;* kh. *krap;* laot. *pha hom;* mal. *salimut;* čr. *bel, çu;* tal. *dakuip**].

Couvrir. [al. *kop;* lavé *avar;* niah. *isăp*]; tar. *puon;* sué *so'luh;* sed. *io'l;* bahn. *dâp, dŏ'p, ko'lup;* jar. *klù* [ann. *che;* čam *thap;* kh. *krop;* laot. *at hom;* mal. *tudoṅ;* stg. *ko'toh, to'toh.*

Crier. [al. *teh, paao;* lavé *brau;* niah. *kmo*]; tar *tom, halo';* kas. *èr;* sué *rò';* jar *hian, kraiḥ* [ann. *la lói;* čam *ço'p;* čr. *kul;* kh. *srèk;* laot. *hồn;* mal. *teriak;* stg. *go'mu'ṅ;* tal. *kamrau**].

Crocodile. kas. *kro'bo';* sué *karo'bo';* bahn. *bia, hoṅ;* [čuru *hvā, buā*]; [ann. *con sấu;* čam *buyā;* čr., stg. *kro'bu';* kh. *krapo';* laot. *khè;* mal. *buaya;* tal. *kyāṃ**][1].

Cuire. [lavé *čĕn*]; tar. *takŏh* [al., niah., kas. *čin;* k.tu *dom;* sué, hal., bol. *čèn;* sed. *pé;* bahn. *pai;* čuru *čeah;* jar. *ho'boi* [, *kăna;* ann. *nấu;* čam *habai, tano'ḥ;* čr. *gom;* kh. *dàm;* laot. *kathom, nun;* mal. *tanak;* stg. *čan;* tal. *tum*][2].

Cuisse. tar. *pelau;* kas. *blu';* sué *lù;* hal., sed. *blù;* bol. *plù;* bahn. *blu;* jar. *phà* [ann. *trái vế;* čam *phā;* čr., stg. *blu;* kh. *phlou;* laot. *khâ;* mal. *paha;* tal. *dī**].

Cuivre. [al. *sabăṅ;* lavé *lieṅ gau;* mah. *jieṅ*]; tar. *rlé;* kas. *koṅ;* k.tu *kon;* sué *čà păn;* kal. *ho'băn;* bol. *čaphàn;* bahn. *kōṅ, maih;* čuru *saban;* jar. *koṅ* [, *pan;* ann. *đồng;* čam *pan;* kh. *spån;* laot. *thon dèṅ;* mal. *tembaga;* stg. *sbăṅ;* tal. *lau**].

Cultiver. tar. *čăt;* bahn. *bo';* jar. *po'la, to'diŭḥ* [ann. *làm ruộng làm đất;* čam *lauā hamū;* kh. *thvo' srê;* laot. *hèt nâ;* mal. *perusah tanaḥ*].

[1] Bl. C 267-309. — [2] Bl. B 331.

Debout. [al. *dajrŭk;* lavé *joṅ*]; tar., sué, bol. *taiwn;* [niah.,] kas. *dŭ̆k;* hal. *juaṅ;* sed. *séoṅ;* bahn. *hơiuṅ;* čuru *ñă;* jar. *tơgu* [ann. *đứng;* čam *daṅ; tugauk;* kh. *čho;* laot. *yun;* mal. *berdiri;* stg. *tajâṅ;* tal. *t-tou*].

Déchirer. [al. *asăt;* lavé *phačaḥ;* niah. *ntăt*]; tar. *rotē;* kas. *iaṅ;* sué *hè;* sed. *pơruṅ;* bahn. *hak hek;* [čuru *blaloṅ*]; jar. *toi* [ann. *xé;* čam *tek, tahak;* čr. *hekh;* kh. *hèk;* laot. *tik;* mal. *suyak;* stg. *čat;* tal. *sraṅ, srã**][1].

Dedans. [al. *taroṅ;* lavé *khnuṅ;* niah. *hot di*]; tar. *kuhaṅ;* k.tu *akalun;* sué *nơ;* hal., čuru *dalam;* bol. *vĕ;* sed. *dơlam;* [bahn. *lơm*]; jar. *tơlâm* [ann. *ở trong;* čam *dalaṃ;* kh. *knoṅ;* laot. *hů;* mal. *dalam;* stg. *kơnuṅ*].

Dehors. [al. *laṅ bri;* lavé *tĕmir;* niah. *ho nok*]; tar. *tantia;* sué *thùa;* hal. *haw;* bol. *thé;* [bahn. *riṅ*]; čuru *mơdiḥ* [ann. *ngoài;* čam *truḥ;* čr. *aliñ;* kh. *kràv;* laot. *hok nok;* mal. *luar;* stg. *agahi*].

Demain. [al. *trwp;* lavé *bơrnao;* niah. *thṅe*]; tar. *brơno;* kas. *kuki;* k.tu *pran tano;* sué *gwp nè;* hal. *sơròḥ;* bol. *tam čŏrò;* sed. *sơroč;* bahn. *dơniṅ;* [čuru *ṅaïn*]; jar. *jơlà* [ann. *mai;* čam *harĕi hadĕi;* čr. *tău;* kh. *sàèk;* laot. *möhun;* mal. *besuk;* stg. *âuy;* tal. *haḥ gata**][2].

Demander (solliciter). [al. *kĕč;* lavé *laḥ;* niaḥ. *mieṅ*]; tar. *sé;* kas. *sanơù;* k.tu *tamè;* sué *mó;* hal. *hon;* sed. *phiṅ;* bahn. *apiñ;* čuru [, stg.] *dan;* jar. *tơñà* [ann. *xin;* čam *lakău;* kh. *som;* laot. *thắm;* mal. *minta;* tal *samăn**][3].

Demeurer (rester). tar., k.tu *ăt;* kas. *rop;* sué *kua;* sed. *oi;* [bahn. *oai, oâi, oei*]; jar. *do* [ann. *ở lai;* čam *dauk;* kh. *nou;* laot. *ñaṅ jū;* mal. *tiṅgal;* tal. *'dnăṅ**].

Dent. [al. *čaneñ;* lavé, niah. *pwṅ*]; kas. *čaneṅ;* sué *kaneṅ;* bol. *kaṅieṅ;* sed. *haneṅ;* bahn. *samiṅ;* čuru *sè;*

[1] Bl. T 33. — [2] kuoi *tranor;* pr. *bronou.* — [3] kčo *boañ;* rad. *ko.*

jar. *to'go'i* [ann. *răng; čam tagĕi;* čr. *çiĕ, çĕt;* kh. *thmẹñ;* laot. *khayo;* mal. *gigi;* stg. *čik;* tal. *ṅĕk, ṅiĕk*][1].

Devin. bahn. *bo'jâu;* čuru *iat gru* [ann. *thầy bói;* čam *grū; pajau* «devineresse»; kh. *năk tāy;* laot. *mho hula;* mal. *petenuṅ*].

Diable. tar. *hrma;* kas. *ka soĕ;* k. tu *prao;* sué *ka mùt;* hal. *bèt;* bol. *soĕ;* sed. *so'mà;* bahn. *çamăt;* jar. *so'ma* [ann. *ma qui;* čam *ibaliḥ;* čr., stg. *brăh;* kh. *arah;* laot. *alak;* mal. *iblis;* tal. *mā*][2].

Difficile. [al. *ña;* lavé *ndwiñ;* niah. *ñak*]; tar. *ria;* k. tu *pet;* sué, bol. *ià;* sed. *paa;* bahn. *anat, paā, harăt, haiḥ, ñăk;* čuru *khan;* jar. *to'nap* [ann., čr. *khó;* čam *kan;* kh. *kra;* laot. *ñak;* mal. *sukar;* tal. *vāt**].

Doigt. [al. *ntop;* lavé *tapuĕč;* niah. *puĕč*]; tar. *ret;* kas. *rati;* k. tu *rai tē;* sué *ka doi;* hal. *hur tè;* bol. *ta kom;* sed. *ho'raṅ, ho'deṅ;* bahn. *ço'drăṅ;* čuru *tai čo'n;* jar. *čo'deṅ* [ann. *ngón tay;* čam *čadiêṅ, čanău;* čr. *kamra;* kh. *mrām;* laot. *ñu;* mal. *jari;* tal. *lapuh tai**].

Donner. [niah. *ŏ'm*]; tar. *edòṅ;* k. tu *dòṅ;* sué *hòn;* hal. *hàn;* bol. *hăm;* [al., lavé,] sed. *ăm;* bahn. *ĭo'ḥ;* čuru *rŏt;* jar. *bròi* [ann. *cho, ban;* čam *brĕi;* kh. *oi;* laot. *hay;* mal. *bri, kasih;* stg. *bah;* tal. *ka*][3].

Dormir. [al. *ṅè;* niah. *ṅen*]; tar. *hè;* kas. *nien toṅ;* k. tu *ri;* sué *lañèt;* hal. *lak;* [lavé,] bol. *ṅan;* sed. *koi;* bahn. *tēp;* čuru *bit;* jar. *pit* [ann. *ngủ;* čam *diḥ;* čr. *bĭh;* kh. *dek;* laot. *non lap;* mal. *tidor;* stg. *biĕ;* tal. *buiṅ**][4].

Dos. [al. *tanū;* lavé *kanoṅ;* niah *koŭ*]; tar., sué *kroṅ;* kas. *lòn;* k. tu *taṅao;* hal. *ho'ròṅ;* bol. *kŭ;* sed. *boṅroṅ;* bahn. *ko'dŭ, rŏṅ;* čuru *but;* jar. *rŏṅ* [ann. *lưng;* čam *iṅ, rauṅ;* kh. *khmaṅ;* laot. *laṅ;* mal. *blakaṅ;* tal. *čaḥ*][5].

[1] Bl. T. 170 — [2] Bl.? D 101. — [3] kuoi *(h)on;* phn. *(b)an;* pr. *(h)am;* kčo *brei;* rad. *broi.* — [4] kuoi *beč;* phn. *peč;* pr. *koi;* kčo *di(h);* rad. *pi(h).*Bl. S 248. — [5] Bl. A 4, B 4.

Doux. tar. *ñam;* sué *ṅam;* sed. *ṅām* [bahn. *ṅām*]; čuru *lơṅot* [, *nām*]; jar. *mơnuḥ* [ann. *ngọt;* čam *em;* čr. *ṅŏt;* kh. *čhnaṅ;* laot. *van;* mal. *manis;* stg. *loṅuot;* tal. *dāt**].

Dur. [al. *gaṅ;* lavé *gè;* niah. *klaṅ*]; tar. *kleṅ;* k. tu *tabư;* sué *khè;* sed. *kơdŏ;* bahn. *khăṅ;* čuru *kadaṅ;* jar. *khaṅ* [ann. *cứng;* čam *khaṅ;* kh. *rưṅ;* laot. *khèṅ;* mal. *kras;* tal. *krān**].

Eau. tar., čuru *dà;* [al., niah.,] kas. *dăk;* k. tu, sué *dă;* hal. *dăt;* bol. *tiàk;* sed. *deà;* [lavé,] bahn. *dăk;* jar. *la* [, *iā;* ann. *nước;* čam *iā;* čr., stg. *dăk;* kh. *tĭk;* laot. *nam;* mal. *ayer;* tal. *daik*] [1].

Écorce. tar. *alo;* kas. *mok;* sué *ṅoḥ;* sed. *kơdo*[*ḥ*]; bahn. *kơdoḥ;* čuru *rŏt;* jar. *kơduḥ* [ann. *vỏ;* čam *kaduḥ;* kh. *sambak;* laot. *pơk;* mal. *kulit;* tal. *kī**].

Efforcer (s'). tar. *trơ;* jar. *adrin* [ann. *ra sức;* kh. *khaṃ;* laot. *taṅ čay;* mal. *berusaha*].

Éléphant. [al. *rueh;* lavé *ruah;* niah. *roeh*]; tar. *hačom;* kas. *ròiḥ;* k. tu, sué *tieṅ;* hal., bol., bahn., čuru *ruiḥ;* jar. *rơman* [, *laman;* ann. *con voi;* čam *lamơn;* čr., stg. *rueč;* kh. *daṃrĕi;* laot. *sāṅ;* mal. *gajah;* tal. *čiṅ* (*čōṅ*)] [2].

Élever (hausser). tar. *arơ;* jar. *yoṅ poṅo* [ann. *đem lèm;* čam *yō, pōk;* kh. *lơk lơṅ;* mal. *meniṅgi;* tal. *săluṅ* (*helơṅ*)].

Emprunter. [al., lavé *yưm;* niah. *čơ*]; tar. *mài;* sué *mañ;* [bahn. *hmar*]; jar. *di* [ann. *vay;* čam *anị;* kh. *khčĕi;* laot. *yưm;* mal. *pinjam*.

Encore. [lavé, niah. *nao*]; tar. *ṅè;* sué *naṅ;* hal. *hà;* bol. *nưṅ* [bahn. *hamăṅ*]; čuru *hum;* jar. *do* [ann. *còn;* čam *trā;* kh. *tiet;* laot. *ñan;* mal. *lagi;* tal. *ṇiṃ**].

[1] sam. *toak;* por. *teak;* kuoi, phn. *dak;* stg. *andak;* pr. *doak;* kčo, rad. *ịa;* Bl. W 30. — [2] kuoi *čiéṅ;* stg. *ruos;* kčo *leman;* rad. *leman;* Bl. E 49.

ENFANT. [al. *ndoi;* lavé *me kuan;* niah. *me ken kê*]; tar. *pro' niam;* kas. *ko'ko;* k. tu *ko thiĕ;* sué *kanèn;* hal. *mun tĕrt;* sed. *neṅ* [bahn. *ioḥ, kon*]; čuru *dit;* jar. *moi* [ann. *con cái;* čam *anök;* kh. *kmèṅ;* čr. *kon;* laot. *luk;* mal *anak;* stg. *kōn;* tal. *knon*] [1].

ENFUIR (s'). [al., niah. *du;* lavé *trö'du*]; tar. *ĕlŭ;* sed. *ko'ruḥ* [bahn. *ho'roḥ*]; čuru *dao;* jar. *ko'jăp doi* [ann. *trốn;* čam *bruḥ, duo'č;* čr., stg. *kon;* kh. *rot tou;* laot. *ñi;* mal. *lari;* tal. *dau**].

ENSEMBLE. [al. *bloi mrē;* lavé *arĕṅ;* niah. *rèṅ*]; tar. *mbò;* sed. *adriṅ;* bahn. *hamăṅ, po'jum, ajum, bu;* jar. *atŭm, ho'rum* [ann. *vó'i nhau;* čam *go'p;* kh. *knã;* laot. *nam kan;* mal. *sama sama;* stg. *u;* tal *muai čwaṃ**].

ENTERRER. tar. *ketw'p;* kas. *tw'p;* sué *ăt;* sed. *mŭ, thuo'* [bahn. *bŭ*]; čuru *ço't;* jar. *mu, to'to'naḥ* [ann. *chôn xác;* čam *dar;* čr. *top;* kh. *kăp;* laot. *faṅ phi;* mal. *tanam;* tal. *tuip* (*tāp*)].

ENTRER. [lavé *mö't*]; tar. *hemòt;* sué *mŭt;* sed. *mŏt;* [al., niah.,] bahn., čuru, jar. *mut* [ann. *vô, vào;* čam *tamö';* čr. *lap;* kh. *čól;* laot. *khao pay;* mal. *masuḳ;* tal. *lup**] [2].

ENVELOPPER. [al. *kasôp;* lavé *kaçôp;* niah. *kčóp*]; tar. *hetòm;* sué *tuom;* sed. *lòm;* [bahn. *lõm*]; čuru *ho'nla;* jar. *blŭt* [ann. *gòi lại;* čam *papauk;* kh. *rŭṃ;* laot. *hỏ;* mal. *membabat;* stg. *sum*].

ENVOYER. tar. *kö'do;* sed. *athe;* [bahn. *po'ka*]; čuru *pejua;* jar. *phai* [ann. *gó'i;* čam *pajuā;* kh. *pro';* laot. *fak;* mal. *kirim;* tal. *čakā**].

ÉPAULE. kas. *so'ma;* bahn. *ço'ṅlieṅ, go'çai;* čuru *pam* [ann. *vai;* čam *barā;* čr. *p'hal;* kh. *små;* laot. *hoủa fay;* mal. *bahu;* tal. *pnah**] [3].

[1] kuoi *kraneṅ;* Bl. C 101. — [2] kui *mót;* pr., kčo *mut;* Bl. E 76.
[3] Bl. S 169.

ÉPINE. [bahn. *jo'lā;*] tar. *asom;* sué *harà;* [ann. *gai;* čam *daruai;* čr., stg. *lok;* kh. *banla;* mal. *duri;* tal. *jălă* (*hăléa*)][1].

ÉPOUSE. kas. *kra;* sué *kăn deh;* bol. *tria;* sed. *nei;* bahn. *ko'dri*, *mai;* čuru *bao;* jar. *mo'nei* [ann. *vo';* čam *hadiap;* kh. *prapŭn;* laot. *mia;* mal. *istri;* stg. *sâur;* tal. *praou*][2].

ÉPOUX. tar. *kaio';* sué *gia;* hal., sed., bahn. *oñ;* bol. *klo';* bahn. *klo;* čuru *brao* [, *klao*]; jar. *ro'koi*, *mo'nei* [ann. *chông;* čam *pasañ;* kh. *phdĕi;* laot. *phŭa;* mal. *laki;* stg. *sarlâu*][3].

ESCLAVE. tar., bol. *sol;* kas., bahn. *dik;* k. tu, sué *sòl;* hal. *dek;* sed. *dĕk;* čuru *dĕ;* jar. *ho'lun* [ann. *mọi;* čam *hulun;* čr., stg. *dič;* kh. *khñom;* laot. *kói;* mal. *sahaya;* tal. *deik*].

ESSUYER. tar. *sŭaḥ;* [bahn. *çut*, *çut*]; jar. *sò't* [ann. *lau*, *chùi;* čam *uak;* čr. *gut;* kh. *čut;* laot. *sèt;* mal. *meñapu;* stg. *hai;* tal. *pačuit* (*pačāt*)].

ÉTEINDRE. [al. *apăt*]; tar. *hebèt;* kas. *ko'mpăt;* k. tu *sampat;* [lavé, niah.], sué *păt;* hal. *tŏḥ;* bol. *pasĕt;* sed. *tik un;* bahn. *to'pat;* čuru *săt;* jar. *bo'dan phi*, *b. o'pui* [ann. *tắt di;* čam *padaṃ;* čr. *tañot;* kh. *lŏt;* laot. *mŏt;* mal. *padam;* tal. *pluit**].

ÉTOILE [al. *bluñ;* lavé *patuar;* niah. *tuan*]; tar. *tòḥ;* kas. *meñ;* k. tu *pontòr;* sué *mo'ntòl;* hal. *tŏḥ;* sed. *ho'loñ;* bahn. *ço'ñlŏñ;* čuru *salamèñ;* jar. *po'tu* [ann. *sao;* čam *batuk;* čr. *bia*, *çmêñ;* kh. *phkài;* laot. *dau;* mal. *bintañ;* tal. *snoñ*].

FACE. tar. *mat;* has. *klèñ;* k. tu *mam;* sué *um măt;* hal. *henkao;* sed., bahn. *ñir* [čuru *muk*, *bok*]; jar. *po'ta haduñ* [ann. *mặt;* čam *ḅauk;* kh. *mŭk;* laot. *na;* mal. *muka;* tal. *muk**].

[1] Bl. T 96. — [2] pr. *tri;* kĕo *pelei;* Bl. H 180. — [3] kuoi *kayak;* pr. *tri kla;* rad. *uñ ñus*.

Facile. [al. *bañoi; lavé hăt;* niah. *çŭk*]; tar. *ien;* k. tu *tak dw;* sué *dwḥ;* hal. *taleḥ;* bol. *iăt;* sed. *klu;* bahn. *bôñ;* bahn., jar. [, hagu] *hiŏk;* [čuru *neam;* ann. *dễ;* čem *ḅon;* kh. *ṅãi;* laot. *ñãy;* mal. *mudah;* tal. *boai**].

Faim (avoir). tar. *ṅot;* kas. *pasaḥ;* k. t. *hatien ko;* sué *pagia;* hal. *pañot;* bol. *heñ klea;* [bahn. *poṅŏt*]; jar. *ropà* [ann. *đói bụng;* čam *lapā tian;* kh. *khlãn;* laot. *ya khău;* mal. *lapar;* stg. *ji čâṅ;* tal. *klo*].

Faire. [al. *joḥ;* lav., niah. *bom*]; tar., k. tu *ta;* kas., hal. *čè;* sué *tă;* bol. *pwm;* sed. *brŏ;* [bahn. *bo*]; jar. *mă* [ann. *làm;* čam *ṅap;* čr. *maṅ;* kh. *thvo;* laot. *hèt;* mal. *jàdi, ada;* stg. *lŏḥ;* tal. *pa*].

Femme. [al. *kan;* lavé *mo kĕtri;* niah. *me triei*]; tar. *akai;* kas. *arŏ;* k. tu *akan;* sué *kan;* hal. *monrãy;* bol. *tria;* sed. *kodri;* bahn. *kodri, drakăn, adruḥ, akăn;* [čuru *hur*]; jar. *komoi* [ann. *nữ;* čam *kumĕi;* čr., stg. *du ur;* kh. *srĕi;* laot. *mià;* mal. *perampuan;* tal. *mnih prau*][1].

Fer. [al., lavé, niah *mam*]; tar. *hèṅ;* kas., hal. *màm;* k. tu *katsok;* sué *tà;* bol. *to;* sed. *meam;* bahn. *mãm* [čuru *čè*]; jar. *bosoi* [ann. *sắt;* čam *basĕi;* kh. *ḋèk;* laot. *lek;* mal. *besi;* stg. *têk,* tal. *pasi* (*psoã*)][2].

Fesse. tar. *[illegible]hè;* bahn. *krel, potâu;* [čuru *lŭr*]; jar. *codui* [ann. *b[illegible]trôn;* čam *kaduk;* čr. *molur;* kh. *kdĕt;* laot. *kaphŏt;* mal. *pantat*].

Feu. tar. *čĕ;* [al., lavé, niah.,] kas. *uiñ;* k. tu [, čuru] *ui;* sué *hŭ;* hal. *hŭl;* bol. *hùñ;* sed. *tŏn* [*un*]; bahn. *uñ;* jar. *opui* [ann. *lửa;* čam *apuĕi;* kh. *phloṅ;* laot. *fay;* mal. *api;* stg. *uiñ;* tal. *ōh, kĕmot*][3].

Feuille. [al. *ala;* lavé, niah.], tar., kas., hal. *là;* sué,

[1] sam. *čhu khun;* por *čho khoon;* stg. *tauor;* prou *ka tri;* kčo *penai* (cf. čam *binai*); Bl. F 62. — [2] sam. *por dek;* pr. *mam;* kčo *pesey;* kuoi *tak;* Bl. ? I 36. — [3] phn., pr. *uñ;* stg. *oñ;* kčo *apui;* rad. *pui;* Bl. F 124.

bol., bahn. *hla;* [čuru *laha*]; jar. *hơlà* [ann. *lá;* čam *halaḥ;* čr., stg. *la;* kh. *slơk;* laot. *bai;* mal. *daun;* tal. *sta, hla*][1].

Fièvre. tar. *koḥ;* sué *hĭ;* bol. *či;* sed. *tơñe;* bahn. *bơlŏ ji;* [čuru *noăt*]; jar. *duăm* [ann. *rét;* čam *ligaḥ laan;* čr. *roñ;* kh. *krŭn;* laot. *khāy;* mal. *demam;* tal. *faw*].

Fils. kas., sué, hal., bahn., [čuru] *kon;* bol. *kuon;* sed. *kuan, du;* bahn. *uō, ney;* jar. *kơna* [ann. *con trai;* čam *anŏk;* čr., stg. *kon;* kh. *kón pros;* laot. *luk say;* mal. *anaḳ laki-laki;* tal. *kon-tru*][2].

Fini (achevé, terminé). tar. *beñ;* kas. *sa;* k. tu *toḥ;* hal. *sèt;* bol. *toč;* sed. *hiañ kle;* bahn. *ji, klaiḥ, çăñ* [čuru *jo'ḥ*]; jar. *klaiḥ boiḥ* [ann. *rồi;* čam *jŏ';* čr. *(d)én;* kh. *hò'i;* laot. *hây;* mal. *sudah;* tal. *knat (kĕnot)*].

Fini (cessé). tar. *ñē;* kas. *ăt;* sué *jèm;* sed. *oḥ či* [bahn. *di*]; jar. *hơbiḥ boiḥ* [ann. *hết;* čam *abiḥ;* kh. *as;* laot. *čep leau;* mal. *habis*].

Flèche. [lavé *drañ;* niah. *toñ*]; tar. *taraḥ;* [alak,] kas., hal., *plà;* k. tu *ponoḥ;* sué *sănă;* sed., bahn *arăñ;* bahn. *mrơm;* [čuru *baram*]; jar. *mrơ̆m* [*buŏm;* ann. *tên;* čam *braṃ;* kh. *prñoñ;* laot. *luk na;* mal. *anaḳ panaḥ;* stg. *ḳŏna;* tal. *leau*].

Fleur. [al. *pakao;* lavé *pwr;* niah. *pwon*]; tar. *pior;* kas. *pakao;* k. tu *padom;* sué *piar;* hal. *rañ;* bol. *pwar;* bahn. *arāñ;* jar. *mơñà* [ann. *hoa, bông;* čam *bañū;* čr., stg. *kao;* kh. *phka;* laot. *dok may;* mal. *buña;* tal. *kau*][3].

Fleuve. tar. *čar;* sué *talè;* hal., bahn. *kroñ;* [čuru *leḥ*]; jar. *ia kroñ* [ann. *sông;* čam *krauñ;* čr. *dan nlé;* kh. *tonlè;* laot. *huay;* mal. *sungey;* tal. *ḅī*][4].

[1] sam., por. *slaa;* kuoî *sla;* phn. *loha;* stg. *la;* rad. *hala.* — [2] sam., por. *khen;* kuoi *kan;* phn., pr. *kuon;* kčo *anak.* — [3] sam. por. *pañ;* kuoi *piér;* phn., stg. *kau;* kčo *peña;* rad. *ka;* Bl. F 190. — [4] sam., por., kuoi *tonli;* kčo *tele.*

Forêt. tar. *mŭt;* kas. *kalŏ;* k. tu *čwrwn;* sué *kŏḥ;* hal. *tơdron;* bol. *prei;* sed. *goṅ;* [al., lavé, niah.,] bahn. *bri* [čuru *klap*]; jar. *glai* [ann. *rừng;* čam *glai;* čr., stg. *bri;* kh. *prêi;* laot. *pa;* mal. *hutan;* tal. *gruip* (*graup*)][1].

Fort. [al. *ganăṅ;* lavé *breñ;* niah. *khlăṅ*]; tar. *abĕn;* sué *rĕṅ;* sed. *horŏ;* bahn. *jôk;* [čuru *huèḥ, ketaṅ*]; jar. *sua pran* [ann. *mạnh;* čam *khaṅ;* čr., stg. *bŏl;* kh. *khlãṅ;* laot. *mi kamlaṅ;* mal. *kuwat;* tal. *that**].

Foudre. [al. *braḥ krwm;* lavé *krwm kre;* niah. *lư krwm*]; kas. *blai;* sué *talu;* sed. *torò;* bahn. *glaiḥ;* [čuru *tarnai, troḥ*]; jar. *kơtal* [ann. *sét;* čam *katal;* kh. *rontãḥ;* laot. *fà hoṅ;* mal. *kilat;* tal. *dhaghiw**].

Fourmi. [al. *samŏč;* lavé, niah. *mŏč*]; tar. *amui;* kas. *mŏč;* k. tu *lē;* sué *samùiḥ;* sed. *hmōi;* čam *hmōč;* [čuru *çam*]; jar. *hodòm* [ann. *con kiến;* čam *hadaṃ;* čr. *çam;* kh. *sramŏč;* laot. *mot;* mal. *semut;* tal. *khamot**].

Foyer. tar. *tapĕ;* k. tu *tapé;* sué *ubu hŭ;* sed. *tonoḥ un;* bahn. *tonuḥ uñ;* jar. *topur* [ann. *bếp;* čam *agiṅ;* čr. *năk;* kh. *kràn;* laot. *tao fay;* mal. *dapur;* stg. *anăk;* tal. *phāū*].

Frère aîné. [al. *nău;* lavé *ŭ;* niah. *sae*]; tar. *dehai;* k. tu *krolai;* sué *uà;* hal. *mi;* bol. *ñao;* bahn. *ñŏṅ;* [čuru *omi*]; jaṛ. *oroṅ* [ann. *aṅ;* čam *baṅ;* kh. *bòṅ;* laot. *hơi ai;* mal. *abaṅ;* tal. *kou*][2].

Frère cadet. [al., lavé, niah. *oh*]; kas. *a èm;* sué *ĕm;* bahn. *oḥ;* jar. *odoi* [ann. *em;* čam *adĕi;* kh. *phàón;* laot. *noṅ la;* mal. *adiḳ;* tal. *tă*].

Froid. [al. *takăč;* lavé *adehi;* niah. *ndèh*]; tar. *ṅeat;* kas. *takĕt;* k. tu *ṅiai;* sué *čaṅhet;* hal. *tanoăt;* bol. *adrĕḥ;* bahn. *toṅiet, çaṅieo;* [čuru *mĕt*]; jar. *orot* [ann. *lanh;* čam *laan;* čr. *ndkat, tkat;* kh. *rōñă;* laot. *naú;* mal. *diṅin;* stg. *lik;* tal. *ḅòh*].

[1] por *pri;* phn., pr. *bri;* kčo *dlai;* rad. *dlé;* Bl. F 231, 234. —
[2] Bl. B 428.

FRONT. tar. *maṅ;* kas., hal. *klèṅ;* sué *talia;* bahn. *klieṅ;* [čuru *thĕi*]; jar. *hoʼthoi* [ann. *tran;* čam *thĕi, sĕi;* kh. *thṅas;* laot. *na phak;* mal. *dahi*].

FRUIT. [niah. *phle*]; tar. *kolai;* [al., lavé,]kas., sué, hal., bol. *plĕi;* k. tu *koʼlai;* sed. *pli lōṅ;* bahn. *pley;* [čuru *boḥ, phlè*]; jar. *boḥ* [ann. *trái;* čam *bauḥ;* čr., stg. *plĕi;* kh. *phlè;* laot. *luk măi;* mal. *buah;* tal. *sat**][1].

FUMÉE. tar. *kuioʼ;* kas. *uiñ;* k. tu *ui;* sué *hŭ;* hal. *hŭl;* bol. *hùñ;* sed. *ŏn;* bahn. *ñui;* [čuru *ñu hu*]; jar. *oʼsap* [ann. *khói;* čam *asak, athak;* čr. *ñŭ;* kh. *phsèṅ;* laot. *khoän;* mal. *asap;* stg. *ñiêm;* tal. *yak**].

FUMER. [al. *jŏk;* lavé *niet;* niah. *jŏk*]; tar. *čòt;* kas. *iot;* k. tu *ṅot;* sué *hŭt;* hal. *hŭt;* sed. *ōhăt boʼgiaṅ;* [bahn. *et hoʼt, hòt;* čuru *ñu bakau*]; jar. *hoʼt* [ann. *hút thuôc;* čam *čuk, ṇuk;* čr. *jok;* kh. *čok;* laot. *dud;* mal. *meṅhisap;* stg. *čok*].

GALE. tar. *čo;* sué *pè;* sed., jar. *brōn* [ann. *ghẻ, chóc;* čam *kalauṅ;* kh. *čomṅi kam;* laot, *khi pöè;* mal. *gatal*].

GARÇON. tar. *kon;* sué *knen;* hal. *mantek;* sed., bahn., jar. *toʼdam;* [čuru *oklau;* ann. *con trai;* čam *anaiḥ, lakĕi;* čr. *kon klo;* kh. *pros;* laot. *phu sai;* mal. *budak;* stg. *kon klou*].

GARDER. tar. *poḥ lei;* bahn. *gô;* jar. *oai* [ann. *giw;* čam *khik;* kh. *răksa;* laot. *kêp vai;* mal. *jaga;* stg. *dom*].

GENOU. tar. *mantot;* kas. *toʼkò;* k. tu *troʼkòl;* sué *takòl;* bol. *mhraṅ;* sed. *kruṅ kroʼṅ;* bahn. *tāṅ, kŭl taṅ;* jar. *toʼŭt* [ann. *dàu gói;* čam *tāuk;* čr. *keñ;* kh. *čoṅ kŭṅ;* laot. *hŭa khāů;* mal. *lutut;* tal. *kḅāṅ*].

GONG. tar. *hoʼlé;* kas. *goṅ, čin;* sué *paṅrat;* hal. *tièn;* sed. *gōṅ;* bahn. *čĕṅ, goṅ;* jar. *čen, čiṅ* [ann. *cái chiêng;*

[1] Bl. F 282.

čam *gauṅ*, *čeṅ*; čr., stg. *goṅ*; kh. *koṅ*; laot. *khoṅ*; mạl. *guṅ*; tal. *mãṅ**].

GORGE. [al. *kamih*; lavé, niah. *tĭh*]; tar. *akoi*; kas. *kloṅ*; sué *porṅoṅ*; sed. *krōk*; bahn. *halŏṅ*; [čuru,] jar. *dŏk* [ann. *cổ*; čam *takụai*; čr. *topuon*; kh. *ampoṅ ka*; laot. *hu khổ*; mal. *roṅkoṅ*].

GRAND. tar. *pư*; kas., hal., bol. *tĕ*; k. tu *kri*; sué *pưt*; sed. *kon*; bahn. *tiḥ* [čuru *doṅ*]; jar. *proṅ*, *gloṅ* [ann. *lớn*; čam *prauṅ*; čr., stg. *măh*; kh. *thoṃ*; laot. *ñay*; mal. *besar*; tal. *jenok* (*jĕnơ*)].

GRAND'MÈRE. sué *ia pưt*; bahn. *ia* [ann. *bà nội*, *b. ngoại*; čam *čok*; čr. *iai*; kh. *či dón*, *jãi*; laot. *ña*; mal. *nenek perampuan*; stg. *ji*].

GRAND-PÈRE. sué *čopu't*; bahn. *bok* [ann. *ông nội*; *ô. ngoại*; čam *mukkĕi*; čr. *kỏ*; kh. *čida*; laot. *pho tao*; mal. *dato'*] [1].

GRAS. [al. *bĕñ*; lavé *rĭk*; niah. *riĕk*]; tar. *pưlư*; sué *plưm*; sed. *bi*; bahn. *romā*, *loma*, *bēk* [čuru *rgai tiyŏṅ*]; jar. *plēn* [ann. *mập*; čam *lamoḥ*; kh. *thắt*; laot. *phỉ*; mal. *gumuḳ*, *lemaḳ*; stg. *lomôṅ*; tal. *krōṃ**] [2].

GRENIER À RIZ. tar. *sù*; kas. *jaron*; k. tu *kanam huān*; sué *čarăp*; bol. *modai*; bol. *trom*; sed. *pò* [bahn. *çum*]; jar. *jòṅ* [ann, *vựa*; čam *khloṅ padai*; kh. *khlãṅ*, *tĕk*; laot. *hin khau*; mal. *lotiṅ*; stg. *nâm*].

GUÉRIR. [al. *ñam ăji*; lavé, niah. *niem ji*]; tar. *pư*; sué *hohi*; bahn. *ronao* [ann. *chữa bệnh*; čam *tujru*; kh. *čã*; laot. *di lèo*; mal. *sembuh*; stg. *bàh.*].

HABILLER. tar. *tru*; sué *juat*; bahn. *çarŏp*, *çorŏp*; jar. *eo horōp* [ann. *mặc*; čam *čaik av*; čr. *tăçăk*; kh. *sliek*; laot. *nuṅ*, *biṅ*; mal. *pakey*, *memakey*; stg. *sòk*].

[1] Bl. G 86. — [2] Bl. B 202.

Haricot. tar. *atòn*; kas., hal. *tak*; k. tu *hày toṅ*; sué *se toṅ*; bahn. *pră tơḥ*; jar. *toḥ*, *rơbai* [ann. *đậu*; čam *ratap*; kh. *sandêk*; laot. *mak tuả*; mal. *kačaṅ*; tal. *sat juk**].

Hier. [al. *thṅai do*; lavé *dơmaṅ*; niah. *çe*]; tar. *rinơ*; kas. *tañē nŏḥ*; k. tu *asai dè*; sué *ṅai vai*; hal. *ṅè nŏ*; bol. *taṅai sei*; sed. *hneḥ* [bahn. *iŏṅ bri*]; jar. *tom bră* [ann. *hôm qua*; čam *kabroy*; čr. *naŭ*; kh. *msĭl*; laot. *van ni*; mal. *kelamariṇ*][1].

Homme. [lavé *bĕnư*; niah. *nuih*]; tar. *meina*; [al.], kas. *bơṅai*; k. tu *koĭn*; sué *mơna*, *nơi*; hal. *mơño*; bol. *pauni*; sed. *mơmĭč*, *bơṅè*; bahn. *kơdraṅ*, *draṅlo* [, *drơṅlo*], *bơṅai*; [čuru *črau*]; jar. *areṅ* [, *do kwoi*; ann. *ngwòi*; čam *uraṅ*; kh. *mnis*; laot. *khon*; mal. *oraṅ*; stg. *bĭnĭh*; tal. *mnih*][2].

Hotte. tar. *hatè*; kas. *čơ nơ*; k. tu *pŏḥ*; sué *kamùi*; hal. *harom*; bol. *kapum*; sed. *ơčơṅ*; bahn. *broṅ*; *jŏṅ*, *tuaiḥ*; [čuru *tròḥ*]; jar. *ereñ*; [*geó*; ann. *cái gùi*; čam *guuy*; čr. *çăḥ*; mal. *amboṅ*; stg. *sah*].

Içi. [al., lavé *hanè*; niah. *hoinè*]; tar. *tranơ*; kas., sué *nè*; k. tu·*dè*; hal. *ăn*; sed. *tơkō*; bahn. *tó*, *tơô*, *tou*, *tâu*; [čuru *hamdòḥ*]; jar. *tơnoi*; [ann. *dây*; čam *nī*, *pak nī*; kh. *ṇèḥ*; laot. *ni*; mal. *sini*].

Indigo. bahn. *trum* [ann. *chàm*; čam *mauv*, *taruṃ*; mal. *tarum*; čr. *he*; kh. *trồm*; laot. *si kham*; tal. *mai**].

Injurier. [al. *jŭ*; lavé *amaṅ*; niah. *bik*]; tar. *pē*; jar. *pơjai mĕ*, *kơ araṅ* [ann. *chưởi rủa*; čam *pakay*, *kiơṅ inŏ*; kh. *čé*; laot. *da*; mal. *memaki*; stg. *lơk*].

Inonder. tar. *prin*; sué *sŏḥ*; sed. *dea rơla*; bahn. *halat*, *lâp* [, *lŏp*], *rơlat* [ann. *tràn ra*; čam *çuă*; kh. *lĭč*; laot. *hèt nam thuom*; mal. *meṅampuh*; tal. *haḥ**].

Ivoire. [al., lavé, niah. *blok*]; tar. *talò*; kas. *blòk*;

[1] kuoi *tabai*; kčo *abrey*; rad. *tambrai*. — [2] Bl. M 29.

k. tu *palò;* sué *bơlò;* hal. *milà;* sed. *bơlà;* bahn., jar. *bơla* [ann. *ngà voi;* čam *bala;* čr. *bla;* kh. *phlŭk;* laot. *ṅa sāṅ;* mal. *gadiṅ;* stg. *blŭk*].

Jambe. [niah. *jiṅ*]; tar. *uin;* [al., lăvé], kas. *jwṅ;* k. tu, bol. *plau;* sué *lù;* hal. *gioaṅ* (= *yoaṅ?*); sed. *più;* bahn. *blu* [čuru *joṅ*]; jar. *lè* [ann. *ông chơn;* čam *laiy;* čr. *jaṅ;* kh. *čơṅ;* laot. *tin, kha;* mal. *kaki, betis;* stg. *jâṅ, joṅ*][1].

Jarre. [al. *loṅ;* lavé *drèn;* niah. *tçrok*]; tar. *prơlu;* sué *sơrei;* hal. *hiert;* sed. *nò;* bahn. *dram, jơ, ge, ye, lu;* [čuru *yaṅ jơrŏ*]; jar. *čơro* [, *čē;* ann. *cái hu;* čam *jơk;* čr. *b'nieṅ;* kh. *pāṅ;* laot. *eṅ;* mal. *tempayan, buyuṅ;* stg. *tu;* tal. *bī**].

Jaune. [al. *saơ;* lavé *ar;* niah. *mèt*]; tar. *ra;* kas. *ơḥ;* k. tu *rak;* hal., jar. *dreṅ;* sed. *driu;* [bahn. *drĕṅ*]; čuru *mapuṅ;* ann. *vàṅ;* čam *kañik;* čr. *rơmit;* kh. *lươṅ;* laot. *lơaṅ;* mal. *kuniṅ;* tal. *daṅ măt**][2].

Jour. [al. *thaṅai;* lavé *thṅăi;* niah. *ṅwĕi;*] tar. *meiṅai;* kas., k. tu, sué, bol. *taṅai;* hal. *maṅ;* sed. *hei;* bahn. *kơnar* [; čuru *dṅai*]; jar. *roi* [, *yan ṅuŏi;* ann. *ngày;* čam *harĕi;* kh. *thṅei;* laot. *mư,văn;* mal. *hari;* stg. *năr;* tal. *tṅai* (*ṅéa*)][3].

Lance. tar., k. tu *khoi;* [al.,] kas. *tàk;* sué *hò;* [lavé, niah.], hal. *hok;* sed. *tea;* bahn. *tāk;* jar. *tơbak* [ann. *đéng;* čam *dhauṅ, phaṅ, çraup;* kh. *laṃpêṅ;* laot. *hōk;* mal. *lembiṅ;* stg. *tak;* tal. *bnuh**].

Lancer. [al. *kuaṅ;* lavé *čơt;* niah. *un*]; tar. *tapăr;* sué *čăt;* bahn. *čaraṅ* [, *çaraṅ*], *glom;* jar. *glŏm* [ann. *quăng;* čam *paraḥ;* kh. *bôḥ, čól;* laot. *khuaṅ;* mal. *melampar;* stg. *jaṅ*].

[1] sam. *siṅ;* por *siñ;* kuoi, pr., kĕo *yuṅ;* phn., rad. *joṅ.* — [2] sam., por, kuoi *luoṅ;* rad. *kañik.* — [3] Bl. D 43.

Langue. [al. *kapet; lavé apiĕt;* niah. *piĕt*]; kas. *apiat;* sué *dà* [bahn. *lơpiet, rơpiet;* čuru *biat, lampiet;* ann. *lưỡi;* čam *dalaḥ;* čr., stg. *lơpiet;* kh. *andat;* laot. *lin;* mal. *lidah;* tal. *lătaik*] [1].

Laver (linge). [al. *roh;* lavé *tưroh;* niah. *rah*]; tar. *aro, rao;* kas. *kalaṅ;* k. tu, sué, bol., bahn., jar. *rao;* hal. *mơrao;* sed. *ơnjèò;* bahn. *halaṅ, ñao* [ann. *rửa rựy;* čam. *tathat;* čr., stg. *plŭh;* kh. *lāṅ;* laot. *laṅ;* mal. *me-[illegible];* tal. *kaāṅ**].

Léger. [al. *ajŏ'č;* lavé *ka yoč;* niah. *iôč*]; tar. *hiăl;* sué *hàl;* sed. *hio;* bahn. *ha-iơč* [, *hajơč*]; bahn. [, rơṅao], *hel;* jar. *hơjol* [ann. *nhẹ;* čam *haṇol;* čr. *ṅuč;* kh. *sràl;* laot. *baó;* mal. *riṅan;* tal. *sā**].

Lent. [al. *la-vai;* lavé *adơn;* niah. *dadĕi*]; tar. *añè;* sué *ia;* sed. *adea;* bahn. *guơ;* [čuru *bak*]; jar. *adà dà* [ann. *chậm chạp;* čam *çuai;* kh. *iu;* laot. *sà;* mal. *lambat, lena;* stg. *lơnw;* tal. *gliṅ* (*glōiṅ*)].

Lièvre. sué *tin;* sed. *tơpè* [čuru *tơrbai*]; jar. *tơpai* [ann. *con thỏ;* čam *tapay* [2]; kh. *tonsày;* laot. *ka tāy;* mal. *kowelu* [3]; stg. *dan sai*].

Livre. kas. *seseñ;* sué *tanò;* bahn. *çơ hây* [ann. *ṣách;* čam *tapuk;* čr. *păpo;* kh. *krāṅ;* laot. *saphau;* mal. *kitab;* stg. *sombot;* tal. *lik*].

Loin. [al., lavé *čaṅai;* niah. *ṅiei*]; tar. *giơṅ;* kas., sué *čơṅai;* k. tu *autrui;* hal. *aṅai;* bol. *taṅai;* sed. *sơṅè;* bahn., jar. *ataiḥ;* bahn. [rơṅao] *xơṅai* [ann. *xa;* čam *čalaḥ, bal;* kh. *čṅài;* laot. *te kāy;* mal. *jauh;* tal. *ṅoā, jaṅai* (*hoa*)] [4].

Lourd. [al. *kajŏ'k;* lavé *ka-yŭ'k;* niah. *jŭ'k*]; kas. *kejưt* [bahn. *ṅṅam*]; bahn. [, rơṅao] *tràp;* [jar. *trăḥ;* ann. *nặng;*

[1] Bl. T 163 et suiv. — [2] Cf. mal. *tupey* «écureuil». — [3] = port. *coelho.* — [4] sam., pr. *čeṅai;* por *sṅai;* kuoi *čhṅai,* phn. *ṅai;* stg. *ṅeai;* kčo *ata;* red. *atas.* Cf. mal. *atas* «sur, au-dessus»; Bl. F 29.

čam *traḥ; čr. njŏk;* kh. *thn̄om;* laot. *nàk;* mal. *brat;* tal. *sjiuṅ* *].

Lune. [al. *kahai;* lavé *khei;* niah. *khè*]; tar. *mat praban lai;* kas. *kot;* k. tu *krana plwṅ;* [hal. *khăy*]; bol. *khāy;* sed. *khé;* bahn. *khey* [čuru *de kanai*]; jar. *bơlan* [ann. *mặt trăng;* čam *bulan;* čr. *khĕi;* kh. *khè;* laot. *dwơn;* mal. *bulan;* stg. *khĕi;* tal. *kăto*] [1].

Mâcher. tar. *nơpokàn;* sué *tanhiă;* sed. *lăm, hia;* jar. *boṅ* [ann. *nhai;* čam *mơmơḥ;* kh. *biem;* laot. *ñan pay;* mal. *mamah;* stg. *tamba.*] [2].

Maigre. [al. *ba-yar;* lavé *tçra tçro;* niah. *tçra*]; tar. *hoi;* sué *prom;* sed. *rơgi;* bahn. *gre,* [*hake*]; bahn. [rơn̄ao] *rơgi;* [čuru *rŏgai*]; jar. *ruàṅ* [ann. *óm o;* čam *livaṅ;* kh. *skom;* laot. *phom;* mal. *kurus;* tal. *jrăi* *].

Main. kas. *kam bo;* sué *tĭ;* sed. *hơdeṅ,* [al., lavé, niah.], bahn. *ti* [čuru *te, ti*]; jar. *tơn̄an* [ann. *tay;* čam *taṅin;* čr., stg. *ti;* kh. *dai;* laot. *mu;* mal. *taṅan;* tal. *toà*] [3].

Maintenant. [al. *čĕki nè;* lavé *pĕnĕ;* niah. *motṅè*]; tar. *hedừ;* sué *či nò;* hal. *manao;* sed. *nŏ kō;* [bahn. *harey*]; jar. *ṛơnoi* [ann. *bây giờ;* čam *arak nī;* čr. *ă brĕ;* kh. *ĕilu;* laot. *dio ṇi;* mal. *sakaraṅ, s. ini;* stg. *tama;* tal. *mač-čupan* *] [4].

Maire. tar. *sasai;* hal. *padroṅ;* [bahn.], jar. *tơnul pơley* [ann. *thôn trưởng;* čam *lik-klauṅ;* kh. *mé srok;* laot. *kamnan ban;* mal. *kapala nagri*].

Maïs. [al. *hăbo;* lavé *haua;* niah. *khli*]; tar. *ahơm;* k. tu *apoḥ;* sué *čali;* hal., bol., *hali;* sed. *hilui, pho;* bahn. *habō kur;* jar. *kơtơr* [ann. *băp;* čam *taṅuy;* kh. *pôt;* laot. *khān phŏt;* mal. *jaguṅ;* stg. *mbuôt*].

[1] Bl. M 161. — [2] Bl. M 61. — [3] sam. *té;* por, phn., pr. *ti;* kuoi *dei;* stg. *kanti;* kčo *taṅam;* rad. *kaṅan;* Bl. H 14. — [4] kčo *renei.*

Maison. [lavé *ihram; niah. ṅam*]; tar., sué *dùṅ;* [al.], kas. *ñi;* hal. *nià;* bol. *nom;* sed. *hei, hi, sopoṅ;* bahn. *hnam;* [čuru *hīu*]; jar. *sàṅ* [ann. *nhà;* čam *saṅ;* čr., stg. *ñi;* kh. *phtaḥ;* laot. *hwon;* mal. *rumah;* tal. *sṅi*] [1].

Malade. [niah. *doh*]; tar., k. tu *ai;* kas., hal. *gĭ;* sué *hi;* bol. *čĭ;* sed. *jĕi;* [al., lavé], bahn. *ji;* [čuru *nuot*]; jar. *rŭa(k)* [ann. *đau;* čam *paḍik, vak;* kh. *čhi;* laot. *čêp, puŏt;* mal. *sakit;* stg. *ji;* tal. *yi**].

Manger. tar., kas., k. tu, sué *čà;* [al., lavé, niah.], hal., bol. *čŏṅ;* sed. *kà;* bahn. *ça* [čuru *kàṅ, çău*]; jar. *boṅ* [ann. *ăn;* čam *ḅoṅ, vaṅ, hụak;* čr., stg. *sa;* kh. *si;* laot. *kin;* mal. *makan;* tal. *ča*] [2].

Manguier. kas. *suè;* sué *ñŏ;* bahn. *hŏăk;* [čuru *hak*]; jar. *pĕŏ* [ann. *cây xoai;* čam *phun paauk;* čr. *tom jĭt, t. pŏok;* kh. *svày;* laot. *kok mak muaṅ;* mal. *pohon maṅga;* stg. *tom soai;* tal. *tnam krut**].

Matin. [al. *guk;* lavé *ṅwp;* niah. *črŏh*]; tar. *akan;* kas. *trwp;* k. tu *praṅ;* sué *jwp;* hal. *sehoṅ nieḥ;* bol. *tam čoro;* sed. *soro mà;* bahn. *poge, çoroiḥ;* [čuru *budrum*]; **jar.** *poge, guaḥ* [ann. *buổi sớm mai;* čam *pagē, paguḥ;* kh. *prik;* laot. *sau;* mal. *pagi;* stg. *ui;* tal. *nū ga yĭch*].

Mentir. [al. *baho;* lavé *pago;* niah. *inuo*]; tar. *na nei;* sué *sua;* hal. *lèḥ;* bahn. *bodar, podar;* [čuru *dam kačara*]; jar. *bodar, bloi* [ann. *nói láo;* čam *laur ḍoṃ;* čr. *d'mor;* kh. *krahăk;* laot. *tua lay;* mal. *membohoṅ;* stg. *mor;* tal. *kuim musā**].

Mer. [čuru *troḥ*]; jar. *rathi* [ann. *biển;* čam *tasik;* čr *dak lêñ;* kh. *sramŭt;* laot. *sămut;* mal. *laut;* tal. *mla smit**].

Mère. [al., lavé, niah.], kas., bahn. *mĕ;* sué *mbè;* hal. *ŭ;* bol. *mò;* sed. *me;* [čuru *mè*]; jar. *onei* [*mi;* ann.

[1] sam., por *taṅ;* kuoi *doṅ;* phn. *ñiḥ;* stg. *ñi;* pr. *nam;* kčo, rad. *saṅ;* Bl. H 153. — [2] sam., phn. *čha;* kuoi, pron. *ča;* kčo *boṅ* (cf. čam *ḅoṅ*); rad. *hoak* (cf. čam *hụak*); Bl. E 27.

mẹ; čam inö; čr. mé; kh. mdãi; laot. *mè;* mal. *ibu;* stg. *mêi;* tal. *me, yai*][1].

Mettre. [al., lavé *čē;* niah.], tar. *dŏ;* hal. *mo›nai dw›ṅ* [bahn. *măn*]; jar. *kioḥ* [ann. *đề;* čam *čaik;* čr. *rap;* kh. *dăk;* laot. *sāy;* mal. *menaruh*].

Midi. tar. *paṅai;* kas. *čw›n;* k. tu *katieṅ;* hal., bol. *dak sw›i;* sed. *hei dè;* bahn. *nar dŏ›ṅ;* [čuru *taṅai deṅ debò*]; jar. *ho›i oi do›ṅ* [ann. *trw›a;* čam *dī kröh padịak;* kh. *thṅei traṅ;* laot. *taven thieṅ;* mal. *teṅah hari*].

Miel. tar. *da taneṅ;* sué *dak hir;* sed. *dea sŏt* [bahn. *dak çut;* čuru *dà go›mra*]; jar. *ya hui* [, *y-ni;* ann. *mật ong;* čam *ịa haniṅ;* kh. *tĭk khmŭm;* laot. *nam phuṅ;* mal. *ayer madu;* stg. *dăk khmŭm;* tal. *daṅ sai*].

Milieu. [al. *peroṅ;* lavé *kha di;* bol. *kha dei;* niah. *di*]; tar. *konkin;* k. tu *tro›la;* bahn. *ani;* jar. *kraḥ* [ann. *giữa;* čam *kröḥ;* čr. *ko›nal;* kh. *kandãl;* laot. *yu kaṅ;* mal. *teṅah;* stg. *khin;* tal. *adov**].

Minuit. tar. *konkin kedàn;* k. tu *matw› ṅai;* hal. *ro›na maṅ;* bahn. *ani maṅ;* jar. *do› krah bo›lam* [ann. *khuya;* čam *dī krö›ḥ mo›lam;* kh. *kandãl àtrăt;* laot. *do›k duk;* mal. *teṅah malam;* stg. *ṅo›l maṅ;* tal. *sgā tṅai**].

Moisson. [al. *ka hăi;* lavé *khei;* niah. *khè;* bol. *khăi*]; sué *kavieṅ;* bahn. *ho›rĕč, ho›rek, go›;* [jar. *pua, ty;* ann. *mùa gặt;* čam *yụak padai ;* kh. *čamrŭt;* laot. *la du kio khāu;* mal. *perhumaan;* stg. *so›rut;* tal. *rat**].

Montagne. [al. *gor;* lavé *čwndu;* niah. *nruoh;* bol. *bru*]; tar. *mbùt;* kas. *gòr;* k. tu *kŏḥ;* sué *brŭ;* hal. *ṅok;* sed. *ṅŏ;* bahn. *kŏṅ;* [čuru *binom*]; jar. *čw›* [ann. *nui;* čam *čo›k;* čr. *guṅ, ṅuṅ;* kh. *phnom;* laot. *phu;* mal. *gunuṅ;* stg. *bo›nam;* tal. *tu*][2].

Mouche. tar. *kro›mai;* kas., sué, hal., bol., bahn., jar.

[1] kuoi *mik;* phn. *mé;* Bl. M 189. — [2] kuoi *barou;* phn. *juk;* kčo *čot,* rad. *čuk.* Bl. H 90-91.

roi; sed. siok main; [čuru *ruai;* ann. *con ruồi;* čam *ruĕi;* kh. *rŭi;* laot. *méṅ van;* mal. *lalat;* stg. *ruêi;* tal. *rui**][1].

Mourir. [al. *çit;* lavé *kek;* niah. *kèt*]; tar., k. tu, sué *čèt;* kas. *sit;* hal. *hoʼt;* bol. *khēt;* bahn. *koʼčĭt, lôet;* [čuru *çĕt*]; jar. *jai* [ann. *chét;* čam *moʼtai;* čr. *čĕt;* kh. *slăp;* laot. *tai;* mal. *mati;* stg. *čoʼt;* tal. *čot*][2].

Moustache. tar. *habouh;* kas. *sok bim;* k. tu *sieṅ;* sué *so bŭ;* hal. *so mwṅ;* bol. *sok;* sed. *hlà;* bahn. *çŏk nâm;* [čuru *çok bŏn*]; jar. *blò nŏm* [ann. *râu mép;* čam *balău čabuai;* čr. *troʼno têp;* kh. *pŭk măt;* laot. *nūōt;* mal. *misey*].

Mur. tar. *čĕn;* sué *lan doʼṅ;* bahn. *pŏnŏʼt;* [čuru *hu*]; jar. *joʼnaṅ* [ann. *vách twòng;* čam *daniṅ;* kh. *ančăṅ;* laot. *fá;* mal. *dindiṅ*].

Nager. [al. *juh.;* lavé *re;* bol., niah. *jŭ*]; tar. *paṅ;* sué, bol. *loi;* hal., jar. *jalai;* [jar. *'loi;* bahn. *gloʼi;* ann. *lội;* čr. *re dak;* čam *luai, čaluĕi;* kh. *hèl;* laot. *loi;* mal. *renaṅ;* stg. *toʼlốt;* tal. *bâiṅ*][3].

Natte. [bol. *biĕl;* lavé *ka deo;* niah. *ṅwoʼt;* tar. *alo;* [al.,] kas. *bè;* k. tu *mber;* sué *kabiar;* hal. *moʼgroṅ;* sed. *koʼkuo. soʼkin;* bahn. *toʼlĕp, çakok;* jar. *kiao* [ann. *chiếu;* čam *čiov;* kh. *kantél;* laot. *săt;* mal. *tikar;* stg. *koʼndel;* tal. *takav**][4].

Nez. tar., k. tu, sed. *mŏh;* [al., lavé, niah., bol.], kas., sué, hal., bahn. *muh;* bol. *tapit;* [čuru *muk*]; jar. *hoʼduṅ* [, *duṅ;* ann. *mũi;* čam *iduṅ;* čr., stg. *mŭh;* kh. *čramŭh;* laot. *hudaṅ;* mal. *hiduṅ;* tal. *muh*][5].

Nid. tar. *ka trù;* sué, hal. *sanŏh;* bol. *sanah;* jar. *hoʼruh* [ann. *tổ;* čam *thruh;* čr. *dji;* kh. *sambok;* laot. *haṅ;* mal. *saraṅ;* stg. *čuôm;* tal. *gapaw sapai**][6].

[1] Bl. F 199. — [2] sam., por *hoč;* kuoi *kačet;* phn. *kot;* stg. *ločit;* pr. *kêt;* kčo *jay;* rad. *je.* — [3] Bl. S 544. — [4] kuoi, pr. *mus;* phn. *mo;* stg. *tramu;* rad. *duṅ;* Bl. N 98. — [5] Bl. ? M 62 et suiv. — [6] Bl. N 42.

NOEUD. [al., lavé, niah. *kuot*]; tar., bol., *kuat;* sué, bol. *săt;* sed. *to'go;* bahn. *kŏl, to'guo't;* jar. *kŏl* [ann. *gút;* čam *kuo'l;* kh. *kamnuoč;* laot. *suek phuk;* mal. *simpul*].

NOIR. [al. *ṅăm;* lavé *ayuṅ;* niah. *ṅèo*]; tar. *kòm;* kas. *ṅam;* k. tu *mo'kot;* sué *taveṅ;* hal. *ñoṅ;* bol. *yoṅ;* sed. *ñuṅ;* bahn. *brăṅ, jŭ;* [čuru *juᶜ*]; jar. *ho'tăm* [ann. *den;* čam *juk, hatam;* kh. *khmou;* laot. *dam;* mal. *hitam;* stg. *suič;* tal. *lačăk**][1].

NON. [al. *ñw;* lav. *té;* niah. *ŏ'n*]; tar. *kă;* kas. *ñŏ;* k. tu *ṅiĕ;* sué *lw;* hal. *bŏ;* bol. *hon;* sed. *oḥ;* bahn., jar. [, ro'ṅao] *bi;* bahn. *uḥ, uḥ ko';* [čuru *gòḥ, òḥ;* ann. *không;* čam *oḥ;* kh. *té;* laot. *bo;* mal. *tidak;* stg. *pŭ;* tal. *hrom seṅ**][2].

NOUVEAU. [al. *tamăi;* lavé *ndo'm;* bol. *nŏu*]; tar. *mè;* sué *tamĕi;* sed. *neo;* [niah.], bahn. *nao;* jar. *bo'hru* [ann. *mó'i;* čam *barău;* kh. *thmĕi;* laot. *măy;* mal. *baharu;* stg. *mêi;* tal. *lami**].

NUIT. tar. *hedau;* kas., bol., sed., [al., lavé, niah., čuru] *maṅ;* k. tu *mui tabw;* sué *tabw;* hal. *menam;* bahn. *ko'maṅ, maṅ;* jar. *bo'lam, mo'lam* [ann. *đêm;* čam *mo'lam;* kh. *yŭp;* laot. *kaṅ khun;* mal. *malam;* stg. *maṅ;* tal. *glu*][3].

ŒIL. tar., kas., k. tu, sué, hal., bol., sed., bahn. [, al., lavé, niah., čuru] *măt;* jar. *po'ta* [ann. *con mắt;* čam *mo'ta;* čr., stg. *măt;* kh. *phnêk;* laot. *ta;* mal. *mata;* tal. *mot*][4].

ŒUF. [al. *katăp;* lavé *kăk*]; tar. *kerial;* kas. *ko'tap;* k. tu *mùl;* sué *drèl;* hal. *takat;* bol., [niah.] *klè;* sed. *ko'ta;* bahn. *ko'tăp;* [čuru *tap*]; jar. *boḥ mo'nu* [ann. *trứng;* čam *bauḥ;* čr. *čăp;* kh. *poṅ;* laot. *khay;* mal. *telor;* stg. *tap;* tal. *khamlai**][5].

[1] sam., por *čaṅ;* pr. *juṅ;* kčo *komau;* rad. *juk;* Bl. B 233, C 17. — [2] sam. *hamko;* por *hako;* rad. *bo;* Bl. N 66. — [3] Bl. D 30. — [4] sam *mot;* kuoi, phn., pr. *mat;* kčo *mo'ta;* Bl. D 83 *c*. — [5] sam., por *an-trel;* phn. *khtap;* kčo *bo;* rad. *boh.* Bl. E 36.

Oiseau. kas. [, lavé, niah.], hal., sed. *čèm; sué hèm;* bahn. *çem;* [čuru *çim?*]; jar. [, al.] *čim* [ann. *čim;* čam *čiim;* čr. *çem;* kh. *sắt hòr;* laot. *nok;* mal. *buruṅ;* stg. *čum;* tal. *kă-čēm*][1].

Or (métal). [niah. *yeṅ*]; kas. [, al., lavé] *jieṅ;* sué, bol. *hieṅ;* hal. *mŏ;* sed. *meo;* bahn., jar. *maḥ;* [čuru *mŏḥ;* ann. *vàng, kim;* čam *mo'ḥ;* čr. *maç;* kh. *mās;* laot. *khām;* mal. *amas;* stg. *mahi;* tal. *thăw* (*thỏ*)][2].

Orage. tar. *siaṅ;* sué *pră;* sed. *lim;* ann. *dông mwa;* čam *rabuk;* kh. *piŭḥ;* laot. *lom pha yuk;* mal. *rib...;* tal. *kyamī lāṅ* *].

Oreille. [al. *ntoh;* lavé *trŏ'pĭt;* niah. *phĭt*]; tar. *portòn;* kas. *tòḥ;* k. tu *po'tòn;* sué *ko'tòl;* hal. *păt;* bol. *pwn;* sed. *doan;* bahn. *don;* [čuru *thor*]; jar. *to'nia* [ann. *tai;* čam *taṅi;* čr. *tor;* kh. *tračiek;* laot. *hú;* mal. *teliṅa;* stg. *tur;* tal. *k-tō*][3].

Os. [al. *katiṅ;* lavé *kadwṅ;* niah. *grwo'ṅ*]; tar. *ṅan;* sué, bol. *hăṅ;* hal. *loṅ;* sed., [bahn.,] *sio'ṅ;* [čuru *antiñ*]; jar. *to'laṅ* [ann. *xwo'ng, côt;* čam *talaṅ;* čr., stg. *tiṅ;* kh. *čhaĕṅ;* laot. *kaduk;* mal. *tulaṅ;* tal. *jūt*][4].

Où. tar. *mŏ;* sué *bono';* hal. *po'mai;* bol. *koē;* sed. *tulĕi;* bahn. *hô, hajo', tajo';* jar. *ho'pw* [ann. *đâu;* čam *kō, hagait;* kh. *ṇà, èṇà;* laot. *sāy;* mal. *mana;* stg. *iĕ*].

Oublier. [al. *va bwṅ;* lavé *uŏiṅ;* niah. *uiñ*]; tar. *loi;* sué *klo';* bol. *čo'* [, *bil*]; bahn. *hñâp;* jar. *uo'r* [ann. *quên;* čam *var;* čr. *huĕ;* kh. *phléč;* laot. *lum;* mal. *lupa;* stg. *auiĕ;* tal. *vuit* *].

Oui. [al., niah. *o', tro;* lavé *o', pe*]; tar. *w;* kas., bol. *trŏ;* k. tu *krau;* k. tu, sué *mai;* hal. *lam;* sed., jar. *hōm;* bahn. *jŏ, juē, hâm;* [čuru *dehlà, hèḥ, pō;* ann. *có;* čam

[1] kuoi *semtu;* phn. *sum;* pr. *čêm;* kĕo *çim;* rad. *čim;* Bl. B 216. — [2] Bl. G 61. — [3] kuoi *khtor;* phn. *tuor;* kĕo *moṅai;* rad. *kaṅa;* Bl. E 6. — [4] Bl. B 336.

haiy, *pō;* kh., laot. *mén;* mal. *iya*, *ya;* stg. *ơh;* tal. *yuā* (*yöh*)][1].

Ouvrir. [al., bol., kas., lav., niah. *pơk;* sed. *lō*]; tar. *tseṅ;* sué *bơ* [bahn. *ploḥ;* čuru *pö*]; jar. [, hal.] *toḥ;* [jar. *pih;* ann. *mở ra;* čam *pơḥ;* kh. *bơk;* laot. *pöt;* mal. *buka;* stg. *uak;* tal. *hā*].

Paddy (riz en épis). tar. *tro;* kas. *mba;* k. tu *mdoḥ;* sué *buḥ;* hal. *mơkhè;* [lavé, niah.], bol. *čè;* sed. *bau*, *mau;* bahn. [, al.] *ba;* [čuru *koè*]; jar. *bơdai* [ann. *lúa;* čam *padai;* kh. *sróv*; laot. *khāu puek;* mal. *padi;* stg. *ba;* tal. *sroṃ*].

Paille [al. *hĭriṅ;* lavé *hărleñ;* niah. *kleñ*]; tar. *anso;* sué *labăt;* [bol. *aleñ;* hal. *ja jao*]; sed. *hơdraṅ;* bahn. *hơnōṅ bā;* jar. *ơdraṅ* [ann. *rơm;* čam *apoṅ;* kh. *čambơṅ;* laot. *fuoṅ;* mal. *meraṅ;* stg. *čơmưṅ;* tal. *čhāk* *].

Paître (actif). tar. *čū;* jar. *bơṅ rơk* [ann. *chăn;* čam *bơṅ rơk;* kh. *si smau;* laot. *kin ña;* mal. *makan rumput;* stg. *kat sơmâu*].

Palissade. tar. *krjòṅ;* sué *lamboṅ;* sed., bahn. *dur;* bahn. *jāṅ;* [čuru *paṅgar*]; jar. *maṅ jăṅ* [ann. *hàng rào;* čam *pagā;* čr., stg. *pơndai;* kh. *roban;* mal. *pagar*].

Paon. [al., lavé, niah. *brāk*]; tar. *amraḥ;* kas. *hràk;* k. tu *rak;* hal., bahn., jar. *amra;* bol. *ṅòk* [, *brāk*]; [čuru *braḥ*; ann. *con công;* čam *amrak;* čr. *brak;* kh. *kāṅok;* laot. *nok ñun;* mal. *meraḳ;* stg. *brăk;* tal. *mrā* *][2].

Paquet. [al., *ka sôp;* lavé, bol. *ka çop*]; tar. *nơt;* bahn. *nuṅ*, *anuṅ;* jar. *ơnuṅ* [ann. *gói;* čam *pok;* kh. *baṅvéč;* laot. *hō;* mal. *buṅkus;* stg. *kul*].

Paresseux. [al. *jāno;* lavé *kayo;* niah. *jro*]; tar. *krơdok;* sué *kan giaḥ* (*kaṅiaḥ?*); sed. *klé;* bahn. *hơi;* [hal.,

[1] rad. *oi*. — [2] Bl. P 46.

IMPRIMERIE NATIONALE.

čuru *halaḥ*]; jar. *alaḥ* [ann. *làm biêng*; čam *alaḥ*; kh. *khčil*; laot. *khi khan*; mal. *malas*, tal. *lanut**][1].

Pas (marche). tar. *hesa*; sué *rơ*; sed. *dơhia*; bahn. *diak*, *haiak*; jar. *ià* [ann. *bước*; čam *talibak*; kh. *čaṃhãn*; mal. *lankah*].

Passer. tar. *ñoṅ*.

Patate. tar. *dok*; kas., hal., bol. *buom*; k. tu, sué *poṅ*; sed. *bom*; bahn. [, lavé, niah., čuru] *bum*; jar. *hơboi* [ann. *khoai lang*; čam *habʳi*; kh. *daṃlóṅ*; laot. *mǎn*; mal. *ubi*; stg. *bum jua*; tal. *kduip kuai**][2].

Pauvre. [al. *lŏč*; lavé *ĭlĭ lĭč*; niah. *tuk ñak*]; tar. *amot*; k. tu *mot*; sué *ñàk*; hal. *tanap*; bahn. *hĭn*, *dơnuh*; [čuru *romă*]; jar. *hin* [ann. *nghèo khổ*; čam *kathaut*; čr. *lơơi*; kh. *kra*; laot. *čŏn*; mal. *miskin*; stg. *kro*; tal. *duik sā**].

Payer. [al. *nbrơ*; lavé *thèn*; niah. *doi*, *pien*; bol. *doi*; hal. *čirro*]; tar. *mkwlia*; sué *dò*; bahn. *apaḥ*; jar. *čil* [ann. *trả*; čam *bayar*; čr. *doṅ*; kh. *saṅ*; laot. *say*; mal. *bayar*; stg. *sôṅ*; tal. *kuiv**.][3]

Peau. [al. *nkar*; lavé *mbok*; niah. *sruat*]; tar., kas., k. tu *aṅkàr*; sué *sơnkal*; hal. *păḥ*; sed. *ơkiă*; bahn. *akar*; jar. *kơlit* [ann. *da*, *bì*; čam *kulit*; čr. *kup*; kh. *sbèk*; laot. *naṅ*; mal. *kulit*; stg. *pìk*, *sơbek*; tal. *snā**][4].

Père. [lavé *bŏ*; niah. *bi*; al.], kas. *bòp*; sué *bù*; hal., bahn. *bă*; bol. *mbàp*; sed. *pà* [čuru *bāp*]; jar. *amà* [ann. *cha*; čam *amö*; kh. *àpŭk*; laot. *pho*; mal. *bapa*, *pa*; stg. *mom*; tal. *ma*, *mauk*][5].

Perle. [al., bol., lavé, niah. *jŭk*]; tar. *ateṅ*; kas. *juk*; k. tu *kaduṅ*; hal. *an hut*; sed. *bri*, *paneṅ*; bahn. *panāṅ*, *anam*, *dreṅ*, *jơmai*; jar. *ơñŭ* [ann. *hột*, *trai*; čam *mutiarak*; kh. *aṅkām kèv*; laot. *wèn*; mal. *mutiara*; tal. *bli**].

[1] Bl. W 60. — [2] Bl. Y 4 et suiv. — [3] Bl. P 43. — [4] sam. *toloo*; por *tholoko*; phn. *antor*; kuoi *sbek*; Bl. S 335. — [5] phn. *ambok*; pr. *bok*; kčo *ama*; rad. *ma*; Bl. F 38.

Petit. [al. *ka ko;* lavé, niah. *ke kè*]; tar., sué *kĕt;* •kas. *kŏ;* k. tu *kơn;* hal. *khen;* bol. *khèt;* sed. *neṅ;* bahn. *hajĕ, ha-iĕ, ha-ioḥ, ĭĕ;* [čuru *dit*]; jar. *neḥ* [ann. *nhỏ;* čam *asit, anaiḥ;* čr. *deč;* kh. *tóč;* laot. *noē;* mal. *kečil;* stg. *ndrin, kik;* tal. *dot*[1]].

Peu. [al. *ñư jơ;* bol. *kĕč;* niah. *ke kè*]; tar. *ñia;* sué *biă;* hal. *tơsĕ;* bahn. *gia, toçiet, biŏ;* jar. *ơset* [ann. *ít;* čam *dakik;* kh. *tĕč;* laot. *čăk noè;* mal. *dikit, sadikiṭ;* stg. *diĕh;* tal. *ñiñ**].

Peur. [al. *koč;* lavé *aduōṅ;* niah. *moh*]; tar. *hădă;* kas. *kòč;* k. tu *ñu;* sué *tùàṅ;* hal. *iŏ;* bol. *mŏ;* sed. *ơsiau;* [hagu], bahn. *hli;* bahn. *iu;* [čuru *yō*]; jar. *huĕ* [ann. *sư sợ;* čam *hueč;* čr. *phuṅ;* kh. *khlăč;* laot. *ian;* mal. *takut*].

Pied. [niah. *jiṅ*]; kas., sué, bol.; [al., lavé] *iwṅ;* hal. *joṅ;* sed. *jen;* bahn. [, čuru] *joṅ;* jar. *lē* [ann. *chơn;* čam *takai;* čr., stg. *čoṅ;* kh. *čơṅ;* laot. *tīn;* mal. *kaki;* tal. *čuṅ*][2].

• Piège. tar. *viat;* sué *vet;* sed. *dà;* bahn. *dăk, năk;* jar. *toho* [ann. *bẩy;* čam *rijuak;* kh. *khnà;* laot. *heo;* mal. *jerat;* stg. *dăk*].

Pierre. [niah. *nuo*]; tar., kas., k. tu, bol.; [al., lavé] *tamŏ;* sué *tamao;* hal. *mò;* sed. *hum;* bahn. *tơmō* [čuru *banat, luk*]; jar. *patau* [ann. *đá;* čam *batău;* čr. *thmô;* kh. *thma;* laot. *hin;* mal. *batu;* stg. *tơmâu;* tal. *tma*][3].

Pigeon. tar. *katrù;* bahn. *kơtōp, čam, tru;* [čuru *tŏp*]; jar. *katru* [ann. *bò câu nhà;* čam *katrău;* čr. *brat;* kh. *prāp;* laot. *nok khau;* mal. *perapati;* stg. *brap;* tal. *čarav čaguiṃ**].

Piment. tar. *prek;* sué *čañoai;* hal. *hpek;* hal., sed.,

[1] sam., por. *keč;* kuoi, pr. *kek;* phn. *dek;* kčo *anc;* rad. *det.* — [2] Bl. F 200. — [3] sam. *thmo;* por *thmoko;* kuoi *tamau;* phn. *luk* pr. *tama;* kčo *petou;* rad. *batu;* Bl. S 463 et suiv.

bahn. *bahaṅ;* bol. *twṅai;* bahn. *amrè* |, *amprê* |; bahn., jar. *mahaṅ* [ann. *ớt;* čam *amraik;* čr. *mreč;* kh. *mtés;* laot. *mak phik;* mal. *čabe, čili;* stg. *mbrêč*].

Pioche. tar. *anen;* sué *kačok;* bahn. *ñik;* jar. *ơčoṅ* [ann. *cái cuốc;* čam *jaleṅ;* čr. *kuôk;* kh. *čap čaṅ;* laot. *thiek;* mal. *čaṅkul;* stg. *čop*].

Pipe. tar., sué *bŏk;* kas., k. tu *kŏk;* sué, hal. *kòk;* sed. *kọ̀;* bahn., jar. *tăṅ* [čuru *diṅ;* ann. *ống điếu;* čam *ḍiṅ;* čr. *gṛiêr;* kh. *khsie;* laot. *kok dud yá;* mal. *udutan;* stg. *pal*].

Pirogue. [al., lavé,] kas. *dŭk*; [niah. *duok*]; k. tu *roṅ;* sué *tua;* hal., sed. *ploṅ;* bahn. *pluṅ;* [čuru *pluk*]; jar. *bơian* [ann. *ghe lườn;* čam *barịan;* čr., stg. *duk;* kh. *tuk ŏm;* laot. *hwå;* mal. *prahu;* tal. *glŏṅ*].

Pluie. [lavé *mw;* niah. *mŏa*]; tar. *bŏ;* kas. *nù;* k. tu *mop ra;* sué *mà;* hal., bol. *mwă;* sed. *me;* bahn. [, al.] *mi* [čuru *mīu*]; jar. *hojan* [ann. *mwa;* čam *hajan;* čr., stg. *mi;* kh. *phlieṅ;* laot. *nām fon;* mal. *hujan;* tal. *brai**][1].

Plume. [al. *prwk;* lavé *çŏk;* niah. *lap*]; tar. *sok;* sed. *siơk;* bahn. *çŏk;* jar. *bơlāu* [ann. *lông;* čam *balău;* kh. *momis, slap;* laot. *khon;* mal. *bulu;* tal. *sneṅ**].

Plusieurs. tar. *hè;* sed. *hĕn;* bahn. *lơ;* jar. *lō* [ann. *nhièu;* čam *lō;* kh. *čròn;* laot. *lay;* mal. *bañaḳ*].

Poisson. [lavé *trw;* niah. *blak*]; tar. *truoi;* kas., sué, bol., sed., bahn. [, al., čuru] *ka;* k. tu *plaḥ;* jar. *akàn* [ann. *cá;* čam *ikan;* čr., stg., tal. *ka;* kh. *trĕi;* laot. *pa;* mal. *ikan*][2].

Poitrine. tar. *tromlàm;* sué *bahòm;* hal. *giom;* bol. *kròm;* sed. *noiḥ;* bahn. *kơtơḥ;* jar. *dơda* [ann. *ngực;* čam *tada;* kh. *dòm truṅ;* laot. *huå, ok, ơk;* mal. *dada;* tal. *tah**][3].

[1] kuoi *ma;* phn. *mis;* pr. *mo;* kèo; kèo *ujan;* rad. *hayan;* Bl. R 12. — [2] kuoi, phn. *ka;* pr. *tro;* kèo, rad. *kan;* Bl. F 139. — [3] Bl. B 380, 385, 387.

PONT. bahn. *to·tuo·* [, *bōr; č*uru *rebaṅ;* ann. *cầu; č*am *ribaṅ;* čr. *ntuṅ;* kh. *spàn;* laot. *khu;* mal. *titi, titian, jambatan;* stg. *so·ban;* tal. *kadan**].

PORC-ÉPIC. kas. *giala;* sué *kanièm;* bahn. *go·çor;* jar. *ko·sua* [ann. *con nhím;* čam *gāthur, gāsur;* čr. *ç'ma;* kh. *pồmà;* laot. *mén;* mal. *landak;* stg. *so·ma;* tal. *bălāṅ*].

PORTE. [al. *po·loh*]; tar. *kolen;* kas. [, lavé, niah.] *mòṅ;* k. tu *pralòh;* sué *paloṅ;* hal. *plŏh;* bol. *kanàp;* sed., bahn., jar. *maṅ;* [čuru *baṅ;* ann. *cửa;* čam *bo·ṅ;* čr. *lo·poṅ;* kh. *thvà;* laot. *pak tu;* mal. *pintu;* tal. *taraṅ**][1].

POULET (femelle). tar. *mo·rui;* kas., bol. *hiād;* k. tu, sué *mo·rui kan;* hal. *hiāat;* sed. *i nēṅ;* bahn. *ir akăn* [čuru *yer dra remèt*]; jar. *mo·nu neh* [ann. *gà mái;* čam *mo·nuk binai;* kh. *màn ñi;* laot. *luk khay;* mal. *hayam betina*][2].

POULET (coq). [al. *er;* niah. *iern*]; kas. *go·luṅ;* k. tu *kaleṅ;* sué *mo·rui mo·dom;* sed. *i hmaṅ;* bahn. *ir to·maṅ* [čuru, lavé, bol. *yer kuaṅ*]; jar. *mo·nu oṅ* [ann. *gà trống;* čam *mo·nuk tanauv;* kh. *màn čhmôl;* laot. *luk khay;* mal. *anak hayam;* stg. *ier;* tal. *saiṅ-k-mok*].

QUARANTAINE (interdit qui frappe les lieux, les choses, les personnes). tar. *ko·;* kas. *deṅ;* k. tu, sed., bahn. *dieṅ;* sué *tan;* hal. *mān;* bol. *raṅ;* jar. *ko·m* [ann. *cách chức đi?;* laot. *khalam*].

QUARTZ. tar. *asè* [bahn. *to·mō to·neh* «briquet»].

QUEUE. [al. *tèṅ;* lavé *çue;* niah. *sue*]; tar., sué, bol. *soi;* kas., hal. *dèṅ;* sed. *tiw;* bahn. *tieṅ;* [čuru *lur*]; jar. *o·kw* [ann. *đuôi;* čam *iku;* kh. *kantŭy;* laot. *haṅ;* mal. *ekor;* stg. *tiêṅ;* tal. *bătă* (*hătă*)][3].

RACINE. [al. *doh;* niah. *'doh;* lavé *riah*]; tar. *riĕ;* sué, hal., bol., sed. *rĕ;* bahn. *o·ro·h, ro·h, rio·h;* jar. *akhà*

[1] sam. *thvar;* por *thva;* kuoi *tavor;* stg. *kor;* kčo *baṅ;* rad. *babañ.* — [2] phn. *iar;* pr. *ier;* kčo, rad. *menuk;* Bl. F 257. — [3] Bl. T 5.

[ann. *rễ; čam agha, ugha;* kh. *ros;* laot. *hak;* mal. *akar;* stg. *rieh;* tal. *ruih**][1].

Radeau. tar. *rehò;* hal. *tepòḥ;* bahn., jar. *roki* [ann. *bè; čam rakit;* kh. *kabun;* laot. *phè;* mal. *rakit*].

Rapide (de rivière). [al. *taro;* lavé *juar;* niah. *tarah*]; tar. *čăr;* sué *čuàḥ;* hal. *ko'drol;* sed. *do'na deà;* bahn. *adrôl* [, *ho'buḥ;* čuru *kanru*]; jar. *čo'drol* [ann. *thác nước;* čam *iā har;* čr. *ho'p;* kl. *stěiṅ;* laot. *kèṅ, hat;* mal. *ayer dras*].

Rat. [al. *čamaṅ;* lavé *khanē;* niah. *kihieṅ*]; tar. *abei;* kas. *čamàṅ;* k. tu *bo'l;* sué *kenai;* hal. *kan-hè;* bol. *kàm;* sed. *ko'nei;* bahn. *ko'nē;* [čuru *dè*]; jar. *to'kuiḥ* [ann. *con chuột;* čam *tikuḥ;* čr. *k'nê, ko'nê;* kh. *kandŏr;* laot. *nū;* mal. *tikus;* stg. *ko'nêi;* tal. *kni (kenaui)*][2].

Rây (rizière d'essartage). kas. *guṅ;* sué *so'rāy;* hal. *trom;* bol. *pwṅ;* bahn. *nur* [ann. *rẫy;* čr. *re*].

Récolter. [al. *çot;* bol. *çruòt;* hal. *nsot;* lavé *çuot;* niah. *çuat*]; tar. *kasòt;* jar. *roč bo'dai* [ann. *gặt;* čam *yuak padai;* kl. *čròt sròv;* laot. *kieu;* mal. *memutuṅ padi;* stg. *so'rup*].

Retourner. [bol., lavé, niah. *uiñ;* al. *palo'h*]; sué *ču;* sed. *preu, čei* [bahn. *preu, çīt, çwt, uiḥ*]; jar. *go'lai* [ann. *về;* čam. *vo'k mo'rai;* čr. *çĭh;* kh. *tralap;* laot. *khun ma;* mal. *pulaṅ*].

Rhinocéros. tar., kas., hal., bahn. *ro'mai;* sué *lamà;* bol. *ramà;* sed. *ro'me;* bahn. *hamai;* [čuru *jirkău*]; jar. *ro'maiḥ* [ann. *con tây;* čam *lumiç;* čr. *ro'mič, ro'miç;* kh. *romās;* laot. *hèt;* mal. *badaḳ;* stg. *ro'mahi;* tal. *srit**].

[1] Bl. R 175. — [2] sam. *kham;* por *khaam;* kuoi *phnai;* phn., pr. *kanê;* kčo *tekui;* rad. *kui.* En bahn. et en čr. *konē* signifie à la fois «rat, souris» et «muscle». Cf. *μῦς*; lat. *musculus;* r. *мышь, мыши-а, мыш-ецъ*, etc. Les langues sémitiques présentent aussi cette curieuse particularité. — Bl. R 33-35.

Riz (blanc). tár. *apòn;* kas. *pai dik;* sué *doi;* hal. *pē* [bol., lavé, niah. *phe*]; sed. *phei;* bahn. *ba broi;* jar. *braiḥ* [ann. *gạo;* čam *braḥ;* čr. *proko;* kh. *aṅka;* laot. *khan;* mal. *bras;* stg. *brêhi*][1].

Riz (cuit). [al. *pai;* lavé *ǒ;* niah. *puan*]; tar. *ana;* kas. *pai čin;* k. tu *poi;* sué *doi sai;* bol. *op mat;* sed. *hme, pua;* bahn. *ba pai, por;* bahn. [*rơṅas*] *pūi;* jar. *ơsơi* [ann. *cơm;* čam *lasĕi;* čr., stg. *piêṅ;* kh. *bài;* laot. *khau hun;* mal. *nasi;* tal. *puṅ*].

Riz glutineux. kas. *pai tơmbar;* sué *doi dip;* hal. *ta kè;* bol. *op noṅ;* sed. *bau, ñien;* bahn. *bā ñān, tơiôṅ;* jar. *bơdai blit* [ann. *nếp;* čam *ṇịơp, ḍịơp;* kh. *srów damnơp;* laot. *khau niu;* mal. *pulut*].

Riz rouge. tar. *kosò;* k. tu *sŏ;* bol. *op ioṅ;* bahn. *bā broi;* jar. *bre* (= *braiḥ?*).

Rouge. [al. *broṅ;* lavé, niah. *dŭm dŭm*]; kas. *hoḥ;* sué *kasao;* bahn. *dum, goḥ, çut;* [čuru *phuṅ;* jar. *miyăḥ;* ann. *đỏ;* čam *bhoṅ, moṛịaḥ;* kh. *krahàm;* laot. *dèṅ;* mal. *abaṅ, merah;* tal. *bket**][2].

Route. [al. *ntuoṅ*]; tar. *rḍơno;* kas. *hathùṅ;* sué *kanà;* hal. *troṅ* [lavé, niah.,] bol. *thruoṅ;* sed. *troa;* bahn. *gluṅ, çơla, çạlạḥ, hala;* jar. *jơla* [ann. *đàng;* čam *jalan;* kh. *phlów;* laot. *hon thăṅ;* mal. *jalan;* tal. *glāṅ* (*glauṅ*)].

Sable. [al. *bă dĕ;* lavé *ta kao;* bol., niah. *phaĕ*]; tar. *pàl;* sué *sakat;* hal. *tu mè čok;* bol. *trom;* sed. *bre;* bahn. *čuơḥ čoâḥ* [čuru *čua*]; jar. *čuaḥ* [ann. *cát;* čam *čụaḥ;* kh. *khsàč;* laot. *sāy;* mal. *pasir;* tal. *btī**].

Sabre. [al., bol., lavé, niah. *tao;* hal. *lao*]; sué, hal., bahn., jar. *dao;* bol. *piăt;* sed. *čaṅ* [ann. *gươm;* čam *ḍau;* čr., stg. *dao;* kh. *dàv;* laot. *ṅaú, dāp;* mal. *golok*].

[1] phn., pr. *phê;* kčo *brea;* rad. *brai;* Bl. R 106-21. — [2] Bl. R 51.

Sala (caravansérail). [lavé *roṅ;* niah. *ċot;* bol. *čămnăk*]; kas. *gio'nar;* sué *duṅ;* sed. *kot;* bahn. *jōṅ*, *rôṅ* [, *tual*]; jar. *rōṅ* [ann. *rộng;* čam *ruṅ;* kh., laot. *sàlà;* mal. *balei*].

Sang. [al. *baham;* bol. *pho'm;* lavé, niah. *pham*]; tar. *aham;* sué *ham;* sed. *mehiam;* bahn. [, ċuru, ro'ṅao] *mahām;* baḥn. *phām;* jar. *do'raḥ* [ann. *máu;* čam *daraḥ;* čr. *m'ham;* kh. *čhām;* laot. *lŭŏt;* mal. *darah;* stg. *mẵham;* tal. *čhim*][1].

Sanglier. tar. *ruisol;* kas. *tană;* k. tu *rimol;* sué *li;* hal. *trao;* bol. *čuruok;* sed. *jăm;* bahn. *çakē;* jar. *kuaṅ* [ann. *con heo rừng;* čam *pabuĕi glai;* čr. *ç'ke č'ke;* kh. *čruk prei;* laot. *mu pá;* mal. *babi utan*, *čeleṅ;* stg. *čérkei*, *ro'kĕi;* tal. *klik kmak**].

Sangsue (de terre). tar., bol., jar. *plom;* kas., sué *plo'm;* k. tu, hal., sed. *plem;* bahn. [, al., lavé, niah.] *plo'm* [ann. *đỉa;* čam *plom;* kh. *tāk;* laot. *tua thāk;* mal. *pačat*, *ačeh;* stg. *plo'm*].

Sangsue (d'eau). [al. *pliṅ;* bol. *plo'm dak;* hal., lavé *klan;* niah. *gliau;* bahn., [jar. *ro'taḥ;* ann. *đỉa nước;* čam *lataḥ;* čr., stg. *glu;* kh. *čhlo'ṅ;* laot. *piṅ;* mal. *lintah;* tal. *pakot**].

Sec. tar. *kho';* sué *čaràm;* bahn. *kho*, *krō*, *ço'reṅ;* [jar. *thō;* ann. *khô;* čam (*mo'*)*ghaṅ;* kh. *sŭôt;* laot. *hẹṅ;* mal. *kriṅ;* tal. *jah**].

Sel. tar. *bŏi;* [al., lavé, niah.], kas., k. tu, bol. *bŏ̆ḥ;* sué *buòḥ;* hal. *mobŏḥ;* sed. *bò;* bahn. *boḥ;* jar. *harà* [ann. *muối;* čam *sārā;* čr., stg. *bŏh;* kh. *aṃbĕl;* laot. *kuà;* mal. *garam;* tal. *po*][2].

Semblable. al. *mre kin;* [bol., niah. *muei khnie;* hal. *moi neo*] lavé *pătư;* tar. *pro'nia* [ann. *bằng;* čam *dro'ḥ;* kh. *dóč;* mal. *sama*].

[1] Bl. B 249, ?R 50. — [2] ⁴kuoi *pos;* phn. *am'baṅ-ba;* pr. *bos;* kčo *čhora;* rad. *hara;* Bl. S 13.

SEMER. [al. *broh;* bol., niah. *brah;* lavé *mbrah*]; tar. *to'čŏ't;* sué *sač;* sed. *čui;* bahn. *čoi, erey, jāi;* bahn. [, hagu] *jo'mul;* jar. *to'ju, jai* [ann. *gieo giông;* čam *drak;* kh. *prôḥ;* mal. *menabur*].

SENTIR. tar. *kro'na;* sed. *sin;* [bahn. *bōu, mōu;* čuru *bouḥ*]; jar. *bu* [ann. *ngửi;* čam *hamač;* čr. *brŏ'h;* kh. *hŏt;* laot. *dom kin;* mal. *berbau*].

SERPE. tar. *akŏ;* sué *pra;* sed. *o'ndrei;* bahn. *to'găk;* jar. *to'gà* [ann. *cai rựa;* čam *amrā;* kh. *kandĭev;* mal. *tajak*].

SERPENT. [lavé *bĭ*]; tar. *poha;* kas., sed. *bĕḥ;* k. tu *seṅ;* sué *sāñ;* bol. *pi;* bahn. [, al., niah., bol.], *biḥ* [čuru *buè*]; jar. *alà* [ann. *con rắn;* čam *ulā;* čr. *bĭh;* kh. *pos;* laot. *ṅu;* mal. *ular;* stg. *bĕh;* tal. *jrāu**][1].

SINGE. [al. *mao;* lavé, niah. *nui*]; tar. *kasit;* kas. *hbók;* k. tu *amar;* sué *kanut;* hal. *mo'dok;* bol. *ṅòk;* sed. *dò;* bahn. *dŏk;* [čuru], jar. *krā* [ann. *con khỉ;* čam *krā;* kh. *svà;* laot. *liṅ;* mal. *kera;* stg. *duk;* tal. *kenoe*][2].

SOIE. sué *dai;* [bol. *bèt črueñ;* niah. *pha munn srweñ;* al., stg. *sut;* lavé *brai kali;* hal. *brei mai;* bahn. *brai ço'droṅ;* jar. *mrai halăt;* mal. *sutra;* stg., tal. *sut*].

SOIF. [al. *ṅon jok dak;* bol. *muiñ ŏk dak;* lavé *ṅoiñ niet dăk;* niah. *ṅuiñ ŏk dăk*]; tar. *hŏ;* sué *he ṅot;* bol. *paṅol dak;* sed. *ro'hieṅ ō dea* [bahn. *ro'hīṅ ko' dak;* čam *mo'hū ia;* čr. *to'ñil dak;* kh. *srek tĭk;* laot. *yak nam;* mal. *berdahaga;* tal. *litau*].

SOIR. [al. *tave;* bol. *ṅbŭ'h;* lavé *nbŭ'h;* niah. *bŭ'h*]; tar. *hedau;* sué *tabw;* hal. *taṅai ṅiòm;* sed. *doṅ se;* bahn. *ko'ço';* [čuru *çau*]; jar. *phie klam* [ann. *chiều;* čam *bio'r harĕi;* kh. *thṅai rosĭel;* laot. *taven tok;* mal. *petaṅ;* tal. *smaṅ tṅai**].

[1] kuoi *khsañ;* phn. *bés;* pr. *bis;* kčo *ular;* rad. *la;* Bl. S 310 et suiv. — [2] Bl. M 134.

SOLEIL. [al. *măt brah;* bol. *thanai;* lavé *thănai;* niah. *nwēi*]; kas. *muk;* sué *mat manan;* hal. *ñin phwn;* bol. *khāy;* sed. *mohei;* bahn. *măt-nar;* [čuru *ma dnai*]; jar. *harĕi* [ann. *mặt trời;* čam *iā harĕi;* čr., stg. *nar;* kh. *thnai;* laot. *taven;* mal. *mata hari;* tal. *tnoà*][1].

SORGHO. bahn. *tuâ, tuơ.*

SORTIR. [al. *blok;* bol., niah. *nyie;* lavé *niw*]; tar. *čo;* kas. *blŏḥ;* sué, bol. *lŏḥ;* hal. *čēu;* sed. *lò* [bahn. *leč, lĕk;* čuru *luḥ*]; jar. *tobia* [ann. *ra, xuất;* čam *tabiak;* kh. *čeñ;* laot. *ok;* mal. *kaluar*].

SOURCIL. tar. *kwn mat;* kas., hal. *sok măt;* sué *kin;* sed. *siŏk mà;* bahn. *goduḥ mat;* jar. *gin potà* [ann. *lông mày;* čam *puk mota;* kh. *čeñčom;* laot. *khiú;* mal. *kenin*].

SOURD. [al. *adwn;* bol., lavé, niah. *tŭn*]; tar. *thun mien;* sué *tol tun* [bahn. *don klik;* čuru *titur;* ann. *điếc tai;* čam *tanoḥ;* kh. *thlon;* laot. *hu nuok;* mal. *tuli;* tal. *sdiun* *].

SUCRE. [al., bol., niah. *tan*]; tar. *pèn;* kas. *katao;* hal. *dak rao;* bol. *tiak dao;* bahn. *dak kotāo;* [čuru *čerdan*]; jar. *tobàu* [, *ia kepao;* ann. *đường, đàng;* čam *ṣaradan;* čr. *čkor, çkor;* kh. *skar;* laot. *nam tan;* mal. *gula;* stg. *sŏkor;* tal. *ḅoa, dhagrā* *][2].

TABAC. [lavé, niah. *ya;* bol.,] tar. *hwt;* kas., k. tu, sué, hal., bol. *hut;* sed. *bogian;* sed., bahn., jar. *hot* [čuru *bakao;* ann. *thuốc hút;* čam *bakău;* čr. *čhnam, t'nam;* kh. *thnàm;* laot. *yā;* mal. *tembakau;* stg. *bôkâu*][3].

TEMPÊTE. tar. *sien;* sed., bahn. *rolim;* bahn. [*holim,*] *hobut;* jar. *robu* [ann. *trần băo;* čam *rabuk;* kh. *phiŭḥ;* laot. *lom pha yuk;* mal. *ribut*][4].

[1] sam., pr. *thni;* kuoi, pr. *tanai;* phn. *nar;* kčo *orei;* rad. *haroi.* — [2] Bl. S 515. — [3] kuoi *mokau;* phn., rad. *het;* pr. *kot;* sam. *por thnam;* kčo *čhnam.* — [4] Bl. S 480.

TENIR. [al. *kaḥ bot;* bol. *kaḥ buot;* hal. *kaḥ duk;* lavé *kuot;* niah. *ṅoàt;*] tar. *kagẹ̀;* çed. *ro'ṅ* [bahn. *čĕp;* čuru *hat*]; jar. *ña, mă* [ann. *câm;* čam *apan;* čr. *bat;* kh. *kằn;* laot. *thiap;* mal. *pegaṅ*].

TERRE. [al. *tanèh;* bol. *phatèh;* lavé *brĕ;* niah. *breh*]; tar. *kotheak;* kas. *taneḥ;* k. tu *thiak;* sué *kathẻ;* hal. *tano'ḥ;* bol. *thĕ;* sed. *to'nĕ;* bahn. *teḥ;* jar. *to'naḥ* [ann. *đất;* čam *tano'ḥ;* čr. *utĕh;* kh. *dĕy;* laot. *din;* mal. *tanah;* stg. *tĕh;* tal. *ti*][1].

TÊTE. [al. *gw;* lavé *tu*]; tar. *kato'n;* kas. *gò';* k. tu *sŏt;* sué *plò';* hal. *ko;* [niah.], bol. *tuèh;* sed. *gŏ';* bahn. *ko'l;* [čuru *bo*]; jar. *o'kŏ* [ann. *đầu;* čam *akauk;* čr., stg. *buk;* kh. *kabàl;* laot. *huà;* mal. *kapala;* tal. *kdi**][2].

TIGRE. [al. *čakăra;* bol. *khlwa;* lavé *khlw;* niah. *khlo'*]; tar. *rhok;* kas. *klì, klà;* k. tu *rai;* sué *kalà;* hal. *kliă;* bol. *klo'a;* sed., bahn. *kla;* sed. *monom;* [čuru *pam*]; jar. *ro'moṅ* [, *lo'muṅ;* ann. *con cọp;* čam *rimauṅ;* čr. *jau;* kh. *khlà;* laot. *sua khōṅ;* mal. *harimaw;* stg. *klăh;* tal. *kla kmak**][3].

TOILE. bahn., jar. *khăn* [ann. *vải sồ;* čam *khan, kaïn;* kh. *saṃpŏt;* laot. *pha;* mal. *kaïn;* stg. *diên, ndiêṅ;* tal. *yat**].

TOMBEAU. tar. *ko'mui;* kas. *tabòṅ;* k. tu *traṅ;* sué *ròṅ;* bol. *tabroṅ;* sed. *ho'maṅ;* bahn. *ço'năṅ;* [čuru *tap*]; jar. *bo'sàt* [ann. *mả;* čam *tanuṅ;* kh. *phnòr;* mal. *kubur*].

TONNERRE. kas. *krwm;* bahn. [, ro'ṅao], *to'rŏk;* bahn. *grâm;* [čuru *trōḥ;* ann. *lồi đình;* čam *gro'm;* kh. *phka;* laot. *fà hoṅ;* mal. *guruh;* stg. *torh;* tal. *dhapuiv**][4].

TORCHE. tar. *arom;* kas. *hapoiḥ;* sué *ram;* bol. *rom;*

[1] Bl. E 13. — [2] kuoi *plor;* phn. *bok;* pr. *toi;* kčo *plou;* rad. *la;* Bl. H 46. — [3] kuoi *kola;* pr. *klo;* kčo *remoṅ;* rad. *imoṅ.* Bl. B 118-120, T 129. — [4] kuoi *kram;* phn. *rato;* pr. *krum;* kčo, rad. *gram;* Bl. T 118 et suiv.

sed. *hondra;* bahn. *hopoiḥ;* jar. *orok* [ann. *đuôc;* kh. *čanlŏḥ;* laot. *kabon;* mal. *suluh;* stg. *čońluh;* tal. *tarḅãń**][1].

Tourterelle. kas. *ańwm;* bahn. *tru* [ann. *bò câu đất;* čam *kātauk;* kh. *lolok;* laot. *nok khau;* mal. *kukur*].

Trou. [al., bol., lavé, niah. *trom*]; tar. *hŏn;* sué *proń;* sed. *čo;* bahn. *ruaḥ;* [čuru *trum*]; jar. *bolōḥ, lŭḥ* [ann. *lỗ;* čam *labań, galauń;* čr., stg. *trum;* kh. *prahòń;* laot. *hu;* mal. *lobań;* tal. *katuiw* (*kĕtā*), *thoń**].

Tube. tar. *ño;* sué *čuń;* sed. *kloń;* bahn., jar. *diń* [čuru *ṇur;* ann. *ống;* čam *awak;* čr., stg. *diñ;* kh. *aṃpŏń;* laot. *ka ban;* mal. *tropoń*].

Tuer. [al. *kasit;* bol. *kačĕt;* lavé *ko;* niah. *guiĕt*]; tar. *lŭ;* sué *mobrù;* sed. *toḥ là;* bahn. *it;* jar. *podai* [ann. *giết;* čam *pamotai* (homme), *ṅap motai* (animal); kh. *saṃlăp;* laot. *khā;* mal. *membunuh, membantey;* stg. *pončot;* tal. *găčuit* (*hačöt*)].

Vendre. [al. *plań;* bol., niah. *teič;* lavé *tĕč*]; tar. *čòn;* sué *tăč;* hal., bahn. *tĕk;* bol. *tèč;* sed. *tĕ;* bahn. *teč;* [čuru *tăt*]; jar. *poblei* [ann. *bán;* čam *pablĕi;* čr. *têt;* kh. *lŏk;* laot. *khay;* mal. *menjual;* stg. *tagol;* tal. *suā**][2].

Venir (arriver). [al. *boh;* bol., niah. *bwh;* lavé *lĕč*]; tar. *tro;* kas. *dań;* k. tu *čoi;* sué *tŏ;* hal. *la;* bol. *pič;* sed. *lăm;* bahn. *nam;* [čuru *duḥ*]; jar. *harai;* ann. *đến, tới;* čam *mai;* kh. *mok;* laot. *ma;* mal. *mari;* stg. *luh;* tal. *kluń*][3].

Vent. [bol. *khaywok;* lavé *khayun;* niah. *kiū*]; tar. *sień;* kas. *kegia;* k. tu *nin;* sué *gial;* hal., [al.], *kayal;* sed. *khia;* bahn. *khial;* [čuru *čal*]; jar. *oñiñ* [ann. *gió;*

[1] Bl. C 21. — [2] sam., por. *tak;* kuoi *loń;* phn. *tato;* kčo, rad. *čik, ček.* — [3] kuoi *čo;* phn. *čet;* rad. *re.* Cf. čam *morai;* Bl. C 221.

čam *añin;* čr., stg. *čal;* kh. *khiàl;* laot. *lom;* mal. *añin;* tal. *kyā**] [1].

VENTRE. sué *puñ;* hal. *bo› dok;* [al., lavé, niah.], bol., bahn. *klak;* sed. *klea;* [čuru *kon dul*]; jar. *kluñ* [ann. *bung, da;* čam *tian;* kh. *pôḥ;* laot. *thoñ;* mal. *prut;* stg. *ko›ndul;* tal. *knaou*] [2].

VILLAGE. tar. *vo›l, tel;* kas. *kei;* k. tu *vil;* sué *ço›ru, so›ru;* hal. *po› bi;* bol. *panam;* sed. *po›le;* bahn. *kon;* [bahn.], jar. *po›ley* [ann. *làng, xã;* čr. *bŏḥ, lañ;* čam *paléi;* kh. *srok;* laot. *ban;* mal. *kampoñ;* stg. *uañ, pŏḥ;* tal. *raḥ (réĕ)*].

VIN (de riz). [al., bol. *tapè;* lavé *tavè;* niah. *doè*]; kas. *tapai;* hal. *sem;* bahn. *çik;* [čuru *diŭ*]; jar. *tapai* [ann. *rwọu;* čam *tapay;* čr., stg. *bĭh;* kh. *srà čĕn;* mal. *tapey*].

VITE. [al. *mĕñ mĕn;* bol. *bèñ bèñ;* lavé *o›t o›t;* niah. *bīñ bīñ;* hal. *reñ reñ;* sed. *mreñ*]; tar. *ñiă;* k. tu *băt;* sué *diĕ;* hal. *plan;* sed. *mo›niañ;* bahn. *habeč* [, *ho›beč*], *mĕñ, daḥ, deḥ;* [čuru *vua, veḥ*]; jar. *hmar* [ann. *lẹ làng;* čam *pāça-mar, draḥ;* čr. *guĕi;* kh. *čhăp;* laot. *vay;* mal. *tañkas, drasͅ;* stg. *uĕi*] [3].

VOLER (s'envoler). tar. *ketroi;* sué *pal;* sed. *pà;* bahn. *păr, apăr;* [čuru *par*]; jar. *po›r* [ann. *bay;* čam *po›r;* čr. *bărr;* kh. *ho›r;* laot. *hỏ;* mal. *terbañ;* stg., tal. *par*].

VOULOIR. [al., lavé *ñoiñ;* bol. *muiñ;* niah. *ñuiñ;* hal. *uah*]; tar. *in;* sed. [, bahn.] *oa;* jar. *kiañ* [ann. *muốn;* čam *kio›ñ;* laot. *yak;* mal. *mau, hendaḳ*] [4].

VRAI. tar. *alo›;* sué *čamat;* hal. *dek;* bol. *hè;* sed. *no›ñ* [bahn. *to›pa;* čuru *biak*]; jar. *mabrĕ, majuĕ* [ann. *sư*

[1] sam., por. *khial;* kuoi *kayal;* phn. *sal;* pr. *kajou;* kčo *añin;* rad. *ñin.* — [2] sam., por *kuñ;* kuoi *puñ;* phn. *andur;* pr. *podeu;* kčo, rad. *tean;* Bl. ? B 159. — [3] Bl. Q 5. — [4] sam., por. *čañ;* kčo *kiañ;* rad. *čoñ.*

thật; čam *biak*; čr. *ňan*; kh. *čăk*; laot. *thiň*; mal. *benar*; stg. *gĕh*; tal. *smat**].

NUMÉRATION.

UN. [al. *mōei*; lavé *mui*; niah. *muei*]; tar., kas., k. tu, sué, hal., bol., sed. *moi*; bahn. *môñ*, *miň*; čuru *dul*; jar. *sa* [ann. *một*; čam *sa*; kh. *mŭy*; laot. *nwň*; mal. *satu*, *sa*].

DEUX. [niah. *ban*; al., lavé,] tar., kas., k. tu, sué. bol., bahn., čuru *bar*; hal. *bat*; sed. *baḥ*; jar. *dua* [ann. *hai*; čam *duā*; kh. *pi(r)*; laot. *soň*; mal. *dua*].

TROIS. [al. *pĕi*]; tar., kas., k. tu *bē*; sué *pāy*; [lavé, niah.,] hal., bol., sed., čuru *pè*; bahn. *peň*; jar. *klau* [ann. *ba*; čam *klău*; kh. *bĕi*; laot. *sam*; mal. *tiga*].

QUATRE. [lavé, niah. *puon*]; tar., k. tu, hal., bol., čuru *puan*; [al.,] kas. *pòn*; sué *pŏn*; sed. *pūơn*; jar. *pa* [ann. *bon*; čam *pak*; kh. *buon*; laot. *si*; mal. *ampat*].

CINQ. [lavé, niah. *soň*]; tar., k. tu, bol., *sŏn*; kas., sed., bahn. *pơdăm*; [al.,] hal. *dam*; čuru *pram*; jar. *rơma* [ann. *năm*; čam *limō*; kh. *pràm*; laot. *ha*; mal. *lima*].

SIX. [lavé, niah. *trŏu*]; tar. *pat*; kas., al., hal., bol. *tarau*; k. tu, sué *tapat*; sed., bahn. *tơdrou*; čuru *prao*; jar. *nam* [ann. *sáu*; čam *nam*; kh. *pràm mŭy*; laot. *hók*; mal. *anam*].

SEPT. [al. *poh*; lavé *poh*; niah. *pah*]; tar. *pòl*; kas., čuru *poḥ*; k. tu, sué *tapòl*; hal. *tape*; bol. *pŏḥ*; sed. *tơpe*; bahn. *tơpoḥ*; jar. *tơjuḥ* [ann. *bảy*; čam *tijuḥ*; kh. *pràmpil*; laot. *čet*; mal. *tujuh*].

HUIT. [lavé *tam*; niah. *tham*]; tar. *kōl*; [al.,] kas. *ham*; k. tu *takōl*; sué *tagòl*; hal. *taham*; bol., čuru *thàm*; sed. *tơhikam*; bahn. *tohňam*; jar. *dơpan* [ann. *tám*; čam *dalapan*; kh. *pràmbĕi*; laot. *pêt*; mal. *dalapan*].

NEUF. tar. *khiè*; kas. *točen*; k. tu *takhie*; sué *tagè*; hal.,

al., lavé, niah., bol. *čin; sed. tơčin; bahn. tơçin; čuru sin;* jar. *dhơpan* [ann. *chín;* čam *salapan, samilan;* kh. *pràmbuon;* laot. *kăo;* mal. *sambilan*].

Dix. [al. *jit;* lavé, niah. *čit*]; tar., k. tu *mičet;* kas. *mơjit;* sué *muijit;* hal. *ajiat;* bol. *čet;* sed. *moi jĭt, moi jă;* bahn. *miṅ jit;* čuru *jat;* jar. *sơpluḥ* [ann. *mười;* čam *să pluḥ;* kh. *dåp;* laot. *sip;* mal. *sapuloh*].

Onze. [al. *jit mõei;* bol. *čet muei;* lavé *čit mui;* niah. *čit muei*]; tar. [, k. tu] *mičet moi;* kas. *mơjit moi;* sué *muijit moi;* sed. *moi jĕt moi;* bahn. *miṅ jit môñ;* čuru *sơ pluḥ sơ* [ann. *mười một;* čam *să pluḥ să;* kh. *mŭy tandåp;* laot. *sip et;* mal. *sabelas*].

Douze. tar. *mičet bar;* kas. *mơjit bar;* sué *muijit bar;* sed. *moijet bak;* bahn. *miṅ jit bar;* jar. *sơ pluḥ duaḥ* [ann. *mười hai;* čam *sa pluḥ dụā;* kh. *pi tandåp;* laot. *sip sơṅ;* mal. *dua belas*].

Vingt. [al. *jit mõei;* bol. *bơr čet;* lavé *čit mui;* niah. *čit muei*]; tar. *bar čet;* kas., sué, bahn. *barjit;* [čuru *bariet*]; jar. *duaḥ pluḥ* [ann. *hai-mươi;* čam *dụā pluḥ;* kh. *mophĕi;* laot. *sao;* mal. *dua puloh*].

Cent. [al. *mõei klam;* bol., niah. *muei klam;* lavé *mui klam*]; tar., kas. *mokolam;* sué *mơkĕsĕ;* sed. *moi hereṅ;* bahn. *miṅ hŏrĭĕṅ;* jar. *rơtuḥ* [ann. *một trăm;* čam *ratuḥ;* kh. *roy;* laot. *loi nưṅ, hoi nưṅ;* mal. *saratus*].

Mille. [al., bol. *bhăn;* lavé *phăn;* niah. *'lik*]; tar. *soutien;* sed. *moi rơbau;* bahn. *miṅ robâu;* jar. *rơbau* [ann. *một ngàn;* čam *ribău;* kh. *mŭy pĕn;* laot. *phăn nưṅ;* mal. *saribu*].

Il ne faudrait pas inférer de la lecture du tableau précédent que la numération indéfinie soit employée par la plupart des peuplades sauvages. En pratique, en s'aidant de ses dix doigts, le Khā compte jusqu'à dix, les malins

continuent l'opération sur leurs doigts de pied et arrivent ainsi à vingt, mais leur faculté d'abstraction ne va pas au delà et pour parler à leurs yeux il faut alors faire usage de bouts de bois que l'on ajoute ou que l'on retranche suivant les opérations à effectuer, bien que la plupart des sauvages connaissent les termes de «mokalam» et de «rôbau», mais ces nombres sont vides de sens pour eux. La race qui a inventé cette numération était certainement supérieure à la race actuelle; j'ai même trouvé, dans la famille Ta Hoi, des tribus si bornées que leurs représentants ne pouvaient imaginer un nombre supérieur à trois. [P. O.]

PRONOMS.

Je. [al. *al*; bol., lavé *ai*]; tar. *mim*; kas. *ho*; k. tu *tri*; sué *kơ*; hal. *aơ*; bol. *sot*; sed., niah. *ă*; bahn. *iñ*; čuru *lơ piat*; jar. *kāu* [ann. *tôi*; čam *kău*; kh. *khñŏm*; laot. *khoy*; mal. *aku*; stg. *hêi*; tal. *ai*].

Tu. [al. *mei*; lavé *hăi*; niah. *ça*]; tar., k. tu, sué *mai*; kas., hal. *ai*; bol. *sau*; sed. *no*; bahn. *ē*, *iḥ*; čuru *mi*; jar. *hà* [ann. *mày*, *mi*; čam *hö*; kh. *êṅ*; laot. *muṅ*; mal. *aṅkaw*; stg. *bêi*, *mëi* (hommes), *êi* (femmes); tal. *mnaḥ*, *ḥlai*, *peḥ*].

Il. tar. *danoḥ*; kas. *mai*; k. tu *pon*; sué *aï*; sed. *gă*, *gơḥ*; bahn. *çơ*, *hăp*, *di*, *gar*; čuru *khai*; jar. *ñān* [ann. *nó*; čam *ñu*; laot. *man*, *thiau*, *than*; mal. *ña*, *ia*; stg. *paṅ*; tal. *ñaḥ*].

Nous (vous et moi). sué *hei*; bol. *ṅai*; sed. *bĕn*; bahn. *bơn*; jar. *atà* [ann. *chúng ta*; čam *gita*, *ita*; kh. *yơṅ khñom*; laot. *hau*; mal. *kita*; stg. *nañ*, *ju*; tal. *pui*].

Nous (eux et moi). [al. *jŭm ơ*; lavé *nbau ai*; bol. *bơn ṅae*; niah. *bơn ă*]; sed. *ñĕn*; bahn. *ñon*; jar. *kơmoi* [ann. *với qua*; čam *gita uraṅ*; mal. *kita oraṅ*, *kami*].

Vous. [al. *jŭm mei; bol. bon pe;* niah. *bon uè*]; sué *mon; bol. pĕ;* sed. *čŏp, bŏ;* bahn. *iĕm;* jar. *jiḥ* [ann. *các anh;* čam *hŏ;* kh. *thiau;* mal. *kamu*].

Ils. sué *bai rei;* sed. *poi;* bahn. *kan ço, kan hăp, de ço, de hăp;* jar. *gomāu* [ann. *chúng nó;* čam *ñu;* mal. *dia oraṅ;* tal. *ñaḥ tam*].

Nous deux (lui et moi). sed. *mă;* bahn. *ñi;* jar. *dua komoi* [ann. *chúng ta;* čam *duā uraṅ gita;* mal. *aku kadua*].

Nous deux (toi et moi). sed. *eḥ paṅ ă;* bahn. *ba;* jar. *dua ta.*

Vous deux. bahn. *miḥ;* jar. *dua jiḥ.*

Eux deux. bahn. *man ço, man hăp;* jar. *dua gomāu.*

BIBLIOGRAPHIE[1].

Annamite.

Bonet (J.). Dictionnaire annamite-français. — Paris, 1901. 2 vol. in-8°.

Cadière (Le P.). Phonétique annamite (dialecte du Haut-Annam). — Paris, 1902. In-8°.

Tru'o'ng Vĩnh Ký (P. J. B.). Grammaire annamite. — Saïgon, 1883. In-8°.

Bahnar.

Dourisboure (Le P. P.-X.). Dictionnaire bahnar-français. — Hongkong, 1889. In-16. [Env. 3,600 mots.]

Hla mar mă botho todrong Bă Iăng pang todrong khop. Catéchisme et prières [en bahnar]. — Hongkong (s. d.). In-16.

Navelle (E.). De Thi-nai au Bla... Chap. XVII. La

[1] Elle ne renferme que les principaux ouvrages, et nous nous excusons d'avance pour les omissions importantes.

IMPRIMERIE NATIONALE

langue. [Aperçus ingénieux sur le bahnar.] («Excursions et Reconnaissances», n° 30, 1887, p. 309-315.)

BRAOU.

TAUPIN (J.). Huit jours au pays des Braous. Vocabulaire braou. (Bulletin de la Soc. des Ét. Indo-chin. de Saïgon, 1888, 2ᵉ sem., 2ᵉ fasc., p. 49.) [280 mots.]

ČAM.

AYMONIER (E.). Grammaire de la langue chame. — Saïgon, 1889. In-8°. (Extrait des «Excursions et Reconnaissances», n° 31, 1889.)

AYMONIER (E.) et CABATON (A.). Dictionnaire čam-français — Paris, Impr. nationale (sous presse). [Env. 10,000 mots.]

HIMLY (K.). Sprachvergleichende Untersuchung des Wörterschatzes der Tscham-Sprache (Aus den Stiz. d. philos.-philol. u. hist. Cl. d. k. bayer. Ak. der Wiss. 1890. Heft III. München, 1890. In-8°).

HUMANN (R.). Vocabulaire tjame-français. — Saïgon (1886?). Autogr.

LANDES (A.). Contes tjames. Texte en caractères tjames... et... lexique. — Saïgon, 1886. In-8°. Autogr. [Env. 1500 mots.]

MORICE (Dʳ A.). Étude sur deux dialectes de l'Indo-Chine. (Vocabulaire cham ou tiam, p. 14-28 [env. 810 mots]. Vocabulaire stieng (moï), p. 25-32 [env. 550 mots].) — Paris, 1875. In-8°.

NIEMANN (G. K.). Bijdrage tot de kennis der verhouding van het Tjam tot de talen van Indonesië. (Bijd. tot de taal-land- en volk. v. Ned.-Indië, 1891, p. 27-44.)

ČRAU.

CHÉON et MOUGEOT. Essai de dictionnaire de la langue chrău (dialecte moï), comprenant 1,400 mots. — Saïgon, 1890. In-8°.

Néïss (Dr Paul). Rapport sur une excursion scientifique faite chez les Moïs de l'arrondissement de Baria... [Liste de 80 mots trâo (= črău).] (« Excursions et Reconnaissances », n° 6, 1880.)

Čuru.

Cabaton (A.). Vocabulaire čuru recueilli à Bà Láp (Annam). Ms. [Env. 500 mots.]

Indochine
(Dialectes du nord et du sud de l').

Doudart de Lagrée et Francis Garnier. Vocabulaires indo-chinois. Tableau n° 1. Vocabulaire du sud de l'Indo-Chine : cambodgien (moderne, ancien), samre, xong, stiong, banar, cedang, huei (Attopeu), Cat (Attopeu), Souc (Attopeu), Soué (Saravan-Phong), hin (Saravan), proons, annamite. — Tableau n° 2. Vocabulaires du nord de l'Indo-Chine : so (Lakon), nanhang (Sang Kon, près Kemarat), mi (Xieng Cang), khmous (Luang Prabang), lemet (Xieng Khong, Pak Ta), mou-tse (Muong Lim), khos (Paleo), kouys (Siem Lap), lolos (Yuen-Kiang), Kato (Yuen-Kiang), ho-nhi (Yuen-Kieng), y-kia (Ma-Chang), min-kia (Ta-Ly), mantse (Jen-O-Kay), mia-tse (Long-Ki, nord du Yunnan). Dans : — Voyage d'exploration en Indo-Chine... T. II, p. 495-517. Paris, 1873. In-4°. [Env. 200 mots.]

Lefèvre-Pontalis (Pierre). Notes sur quelques populations du nord de l'Indo-Chine. (Vocabulaires Khàs Quang Lime, Khong, Yang, Asong, Phana, Lolos blancs, Yao, Ounhi, Konkeu, Kem Dègne, Minkia, Kouïs, Khas Li, Lami [J. A., mars-avr. 1892].) [Env. 100 mots].

Rivière. Vocabulaire Hang-Tchek, Khas Xos, Harème, recueilli par M. Rivière dans son voyage de Lakhône à Vinh (Mission Pavie. Géogr. et Voy., IV, 1902, p. 285-290). [Env. 200 mots.]

INDOCHINOISES (Langues).

BASTIAN (A.). Sprachvergleichende Studien mit besonderer Berücksichtigung der indochinesischen Sprachen — Leipzig, 1870. In-8°.

FORBES (C. J. F. S.). Comparative Grammar of the language of further India. — Londres, 1881. In-8°.

KEANE (A.-H.). On the relations of the Indo-Chinese and Inter-Oceanic races and languages (The Journ. of the anthr. Institute of Great Britain and Ireland, 1880, vol. IX, p. 254-289). — Trad. par GRÉMIAUX (Ch.), Annales de l'Ext.-Or., nos 56-57, 1883.

KUHN (E.). Beiträge zur Sprachenkunde Hinterindiens... (K. Bay. Ak. d. Wiss., 1889, Heft II.)

JARAI.

COUSSOT (Alfred) et RUEL (Henri). Petit Vocabulaire de cambodgien, de laotien et de tiaraï. Dans : Douze mois chez les sauvages du Laos. — Paris, 1898. In-8°, p. 339-350. [Env. 230 mots].

KHĀ PĪ et RAḌÈ.

BELAKOWICZ (I. DE). Vocabulaire Khā-pī et raḍè. Ms. [Env. 500 mots.]

KHMÈR.

AYMONIER (E.). Dictionnaire khmêr-français. — Saïgon, 1878. In-fol. Autogr.

— Dictionnaire français-cambodgien. — Saïgon, 1874. In-4°. Autogr.

— Textes khmêrs publiés avec une trad. sommaire. — Saïgon, 1878. In-4°. Autogr.

— Cours de cambodgien. — Saïgon, 1875. In-4°. Autogr.

Bernard (Le P.). Dictionnaire cambodgien-français. — Hong-Kong, 1900. Gr. in-8°.

Jeanneau (G.). Étude de l'alphabet cambodgien. - Saïgon, 1869. In-8°.

— Œuvres, réimprimées à l'Imprimerie du Protectorat (Étude de l'alphabet cambodgien. Manuel pratique : I. Renseignements et mots usuels; II. Dialogues. Supplément : Exercices et traduction). — Phnom-Penh, 1898. In-fol. Autogr.

Moura (J.). Le royaume du Cambodge. Vocabulaires samrè, por, cuoi, phuong, stieng, prou, cancho, rodé, chréai. [Env. 180 mots.] Vocabulaires comparatifs cambodgien, siamois, malais, cham. [Env. 170 mots.] — Paris, 1883. 2 vol. in-8°. T. I, p. 440-447 et 501-505.

Taupin (J.). Cours de cambodgien. - Saïgon, 1885. In-8°. Autogr.

Kuy Dèk.

Cabaton (A.). Vocabulaire kuy dèk recueilli à Kompong-Thom (Cambodge). Ms. [Env. 500 mots.]

Laos (Dialectes du Bas-).

Lavallée (Alfred.). Vocabulaire comparé des dialectes sauvages du Bas-Laos : boloven, niaheun, alak, lăvé, kaseng, halang (ou selang), bahnar, sĕdang, djiarai. Ms. [585 mots].

Laotien.

Cuaz (Mgr M. J.). Lexique français-laocien. — Hong-Kong, 1904. Gr. in-8° obl.

Estrade (Dr). Dictionnaire et guide franco-laotien. — Toulouse, impr. de G. Berthoumieu, 1895. In-8°.

Massie (J.). Dictionnaire français-laotien. — Paris, Leroux. In-4°. (Publication de la Mission Pavie.)

Taupin (J.). Petit vocabulaire laotien. — Saïgon, 1891. In-8°.

Lolo.

Bœll (Le P.). Contribution à l'étude de la langue lolo. – Paris, 1899. In-8°.

Vial (Le P.). Les Lolos. Histoire, religion, langue, mœurs, écriture. – Paris, 1899. In-8°.

Lyssou.

Biet (Le P. A.). Vocabulaire lyssou recueilli à Tsekou (Haut-Mékong)... [Mém. de la Soc. acad. indo-chin. de France. T. I.] – Paris, 1879, p. 22-41. [Env. 215 mots.]

Malais.

Dewall (H. von). De Vormveranderingen der Maleische taal. – Batavia, 1864. In-8°. (Verhand. v. het Batav. Gen. XXXI [1].)

Fokker (Dr A. A.) Malay phonetics. – Leyden, 1895. In-8°.

Gerth van Wijk. Spraakleer der Maleische taal. 2e druk. – Batavia, 1893. In-8°.

Luering (H. L. E.). Notes of the formation of words in Malay and cognate languages. (Journ. Straits Branch R. A. Soc., n° 39, 1903.)

Malaise (Péninsule).

Blagden (C. Otto). The comparative Philology of the Sakai and Semang dialects of the Malay Peninsula. – A Review. (Journ. Straits Branch R. A. Soc., n° 39, 1903.)

— Comparative Vocabulary of Aboriginal dialects. (Extrait de : Skeat (W. W.), Blagden (C. Otto). Wild Tribes of Malay Peninsula. (*Sous presse.*)

BLAGDEN (C. Otto). Early Indo-Chinese influence in the Malay Peninsula. As illustrated by some of the dialects of the aboriginal tribes. (Journ. Straits Branch R. A. Soc., n° 27, 1894.)

— A Malayan element in some of the languages of Southern Indo-China. (Journ. Straits Branch R. A. Soc., n° 38, 1902.)

SCHMIDT (Le P. W.). Die Sprachen der Sakei und Semang auf Malacca und ihr Verhältnis zu den Mon-Khmēr-Sprachen (Bijd. tot de taal- land- en volk. v. Nederlandsch-Indië, vol. VII, sér. 6-8, fasc. 3-4). — La Haye, 1901.

— Grundzüge einer Lautlehre der Mon-Khmēr Sprachen. (Denkschriften d. k. Akad. d. Wiss. in Wien, phil. hist. Kl. Bd. LI.)

MALAYO-POLYNÉSIEN.

BRANDES (D[r] J. L. A.). Bijdrage tot de vergelijkende Klankleer der westersche afdeeling van de Maleisch-Polynesische Taalfamilie. — Utrecht, 1884. In-8°.

KERN (D[r] H.). De Fidjitaal vergeleken met hare verwanten in Indonesië en Polynesië. (Verh. der konikl. Akademie; Letterk., deel XVI, Amsterdam, 1886.)

— Over de verhouding van het Mafoorsch tot de Maleisch-Polynesische talen. (Actes du VI[e] Congrès intern. des Orientalistes. 1883. Sect. 5 [Polynésienne], p. 215.)

— Taalkundige gegevens, ter bepaling van het stamland der Maleisch-Polynesische volken (Versl. en med. der kon. Akad. van Wetenschappen, III R., deel VI, p. 270).

MÕN, TALAIN OU PÉGOUAN.

CAMPBELL (G.). Specimens of languages of India... (Languages of Burmah compared with others, p. 286 à 303). — Calcutta, 1874. In-fol.

HASWELL (J.-M.). Grammatical Notes and Vocabulary of

the Peguan language... 2[d] edition ... by Rev. E. O. Stevens,... — Rangoon, 1901. In-8°.

MASON (Françis). The Talaing language. (Journ. of the American Or. Soc., 4[th] vol.) — New York, 1854.

STEVENS (Edwards O.). A Vocabulary English and Peguan... — Rangoon, 1896. In-8°.

STIEṄ.

AZÉMAR (Le P. H.). Dictionnaire stieng. Recueil de 2,500 mots fait à Bro'lâm en 1865. — Saïgon, 1887. In-8°. (Extrait des «Excursions et Reconnaissances», n[os] 27 et 28, 1886.)

GAUTIER (L[t] A.). Voyage au pays des Moïs. Ch. V. Le langage [vocabulaire de 112 mots]. (Extrait des «Excursions et Reconnaissances», n° 14, 1882.)

[MORICE (D[r] A.). Vocabulaire stieng. Voir à l'article ČAM.]

TAÏ.

DIGUET (E.). Étude de la langue Taï, précédée d'une notice sur les races des hautes régions du Tonkin, comprenant grammaire, méthode d'écriture taï et vocabulaire. — Hanoï, 1895. In-4°, 7 pl.

TA-MY.

Les Moïs de Ta-my [vocabulaire de 150 mots]. (Revue indo-chinoise, juin 1894, n° 11.)

THỔ.

LANDES (A.). Dictionnaire thổ. Dialecte taï du Tonkin Ms.).

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 10 MARS 1905.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. Barbier de Meynard.

Étaient présents :

MM. Senart, *vice-président;* Allotte de la Fuÿe, Basmadjian, Bouvat, Cabaton, l'abbé Chabot, de Charencey, Combe, Decourdemanche, Dussaud, Rubens Duval, Finot, Foucher, Gaudefroy-Demombynes, Halévy, Cl. Huart, Leroux, Sylvain Lévi, Isidore Lévy, Macler, Mayer-Lambert, Meillet, Mondon-Vidailhet, Pelliot, Popescu-Ciocanel, Revillout, Schwab, Thureau-Dangin, Vinson, *membres;* Chavannes, *secrétaire.*

Le procès-verbal de la séance du 10 février est lu et adopté.

Est reçu membre de la Société :

M. Hamet (Ismaël), officier interprète principal à l'état-major de l'armée, 8, rue Bartholdi, Paris; présenté par MM. Barbier de Meynard et Houdas.

M. le Président donne connaissance à la Société de la cinquième circulaire relative au Congrès des Orientalistes à Alger, et d'une circulaire du Ministre de l'instruction publique concernant le Congrès des sociétés savantes qui se tiendra également à Alger.

Sur la demande exprimée dans une lettre de M. Le Chatelier, la Société consent à faire le service du *Journal asiatique* à la Mission scientifique du Maroc.

Une lettre du comte DE CASTRIES, sollicitant une subvention pour sa publication des sources inédites de l'histoire du Maroc, est renvoyée à la commission des fonds qui statuera.

M. SCHWAB présente en son nom un travail sur les *Manuscrits et incunables hébreux de la Bibliothèque de l'Alliance israélite* et un article intitulé : *Haggadahandschriftillustrationen aus Ms. hebr. N° 1388 der Pariser Nationalbibliothek.*

M. BARBIER DE MEYNARD présente *The Book of Paradise of Palladius*, offert par Lady Meux.

M. CHAVANNES signale l'envoi à la Société de l'ouvrage de M. Cecil Clementi intitulé : *Cantonese Love-Songs*, et d'une brochure de M. Ernest Ludvig : *The visit of the Teshoo Lama to Peking.*

M. DUSSAUD fait une communication sur l'origine égéenne des alphabets sémitiques; il cherche à démontrer que les alphabets phénicien, libyque et sabéen sont dérivés du protogrec ou égéen.

MM. HALÉVY et REVILLOUT présentent quelques objections.

M. FOUCHER fait hommage à la Société de ses thèses de doctorat; il annonce son prochain départ pour l'École d'Extrême-Orient qu'il est appelé à diriger, et invite la Société à souhaiter la bienvenue à M. Finot qui revient prendre sa place parmi nous, après avoir passé quelques années à la tête de cette école, devenue, grâce à lui et à ses collaborateurs, un admirable établissement scientifique.

La séance est levée à 5 heures trois quarts.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ :

PAR M. Alfred LE CHATELIER, professeur au Collège de France.

Archives marocaines. Publication de la Mission scientifique du Maroc. T. I, nos 1-3; t. II, nos 1-3. — Paris, 1904; in-8°.

Principes d'arabe vulgaire. Extraits par analyse de la *Grammaire* de M. A. P. Caussin de Perceval, professeur d'arabe vulgaire. Analyse faite pendant le cours de 1828; à la Biblio thèque. — *Excerpta ex Fred. Wilken. Institutiones ad fundamenta linguæ persicæ.* Parisiis, anno 1828. — Exercices arabes. 1828. — Exercices arabes dialogués. 1828. — 20 dialogues ou exercices arabes. Aventure. 1828. *Manuscrit* sans nom d'auteur formant 4 volumes in-16.

PAR LADY MEUX :

The Book of Paradise, being the histories and sayings of the monks ascetics of the Egyptian desert, by Palladius, Hieronymus, and others... (Syriac text and English translation.) – London, 1904; 2 vol. gr. in-8°.

PAR LES AUTEURS :

Ch. RENÉ-LECLERC. *L'Armée marocaine.* – Alger, 1905; in-8°.

Ch. CLERMONT-GANNEAU. *Recueil d'Archéologie orientale,* t. VI, 22e et 23e livr. – Paris, 1905; in-8°.

A. FOUCHER. *L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra.* Tome Ier. – Paris, 1905; in-8°.

— *Étude sur l'iconographie bouddhique de l'Inde d'après des textes inédits.* – Paris, 1905; in-8°.

C. MONDON-VIDAILHET. *Proverbes abyssins traduits.* (Extrait du *Journal asiatique.*) – Paris, 1905; in-8°.

Moïse SCHWAB. *Haggadahandschriftillustrationen aus Ms. hebr. N° 1388 der Pariser Nationalbibliothek.* – S. l. n. d.; in-8°.

— *Les Manuscrits et incunables hébreux de la Bibliothèque de l'Alliance israélite.* – Versailles, s. d.; in-8°.

PAR LES ÉDITEURS :

Keleti Szemle, revue orientale pour les études ouralo-altaïques, V, 3. – Budapest, 1904; in-8°.

The Korea Review, vol. 4, n° 12. — Seoul, 1904; in-8°.

Revue critique, 39e année, nos 7-10. — Paris, 1905; in-8°.

Polybiblion. Partie littéraire, t. LXI, 2e livr.; partie technique, t. XXXI, 2e livr. — Paris, 1905; in-8°.

Revue archéologique, janv.-févr. 1905. — Paris, 1905; in-8°.

Epigraphia indica, VIII, 1. — Calcutta, 1905; in-4°.

The Wise-Man, I, 3. — New York, 1905; in-18.

J. Selden Wilmore. *The Spoken Arabic of Egypt*. Second revised and enlarged edition. — London, 1905; in-8°.

Alfonso Cimino. *Vocabulario italiano-tigrai e tigrai-italiano*. — Roma, 1904; in-8°.

Orientalische Bibliographie, XVII, 3. — Berlin, 1904; in-8°.

Le Turc, journal politique, scientifique et littéraire, nos 65-68. — Le Caire, 1905; in-fol.

Par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts :

Journal des Savants, févr. 1905. — Paris, 1905; in-4°.

Analecta Bollandiana, tomus XXXIV, fasc. 1. — Bruxellis, 1905; in-8°.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, Année 1904. — Constantine, 1905; in-8°.

Par la Société :

Boletin de la Sociedad geográfica de Lima, año xiv, tomo XV, trimestre primero. — Lima 1904; in-8°.

Journal of the Anthropological Society of Bombay, VII, 2. — Bombay, 1904; in-8°.

La Géographie, XI, 1. — Paris, 1905; gr. in-8°.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris, t. XIII, 4. — Paris, 1905; in-8°.

Giornale della Societa asiatica italiana, XVII, 2. — Firenze, 1904; in-8°.

The Geographical Journal, XXV, 3. — London, 1905; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ D'OXFORD :

Cecil CLEMENTI. *Cantonese Love-Songs.* (Text and translation.) — Oxford, 1904; 2 vol. in-8°.

PAR LA « BIBLIOTHECA NAZIONALE CENTRALE » DE FLORENCE :

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, Num. 50. — Firenze, 1905; in-8°.

PAR L'INSTITUT ÉGYPTIEN :

Bulletin de l'Institut égyptien, 4e série, n° 5. — Le Caire, 1904; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, À BEYROUTH :

Al-Machriq, année 1905, nos 3 et 4. — Beyrouth, 1905 in-8°.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1905.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. BARBIER DE MEYNARD.

Étaient présents :

MM. ALLOTTE DE LA FUŸE, l'abbé CHABOT, CLERMONT-GANNEAU, DE CHARENCEY, DUSSAUD, Rubens DUVAL, FOSSEY, Mgr GRAFFIN, GRENARD, HALÉVY, V. HENRY, Cl. HUART, ISMAËL HAMET, l'abbé LABOURT, LANGDON, LEROUX, Isidore LÉVY, MACLER, MANCEAUX-DEMIAU, MAYER-LAMBERT, MERSIER, PONTUS, POPESCU-CIOCANEL, REVILLOUT, SCHWAB, THUREAU-DANGIN, VINSON, *membres;* BOUVAT, *secrétaire-adjoint.*

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 10 mars 1905; la rédaction en est adoptée.

Sont reçus membres de la Société :

MM. Lavallée (Alfred), chef du service du câble à Dakar (Sénégal), présenté par MM. Barbier de Meynard et Cabaton;

Manceaux-Demiau, capitaine au 4e de ligne, à Auxerre (Yonne), présenté par MM. de Charencey et Carra de Vaux.

Les ouvrages suivants sont offerts à la Société :

Par M. Halévy, le tome III de ses *Recherches bibliques* et une étude intitulée : *Les prétendus mots sumériens empruntés en assyrien;*

Par M. Thureau-Dangin, la première partie de son travail *Les Cylindres de Goudéa, transcription, traduction, commentaire, grammaire et lexique;*

Par M. Cl. Huart, un extrait intitulé : *La Classification des consonnes chez les Arabes au VIIIe siècle.*

M. le Président donne lecture d'une lettre du Ministère de l'Instruction publique annonçant l'ordonnancement du premier trimestre de la subvention accordée à la Société pour 1905.

M. Halévy fait une communication sur les plus anciens noms divins du panthéon assyro-babylonien, dont il démontre l'origine sémitique.

M. de Charencey lit une étude sur l'origine du mot latin *soccus*, qui aurait été emprunté aux langues sémitiques par l'intermédiaire du grec.

M. le Président fait quelques remarques à ce sujet.

M. Cl. Huart lit deux notes consacrées, l'une à *Harâmîl* et *Charâhîl*, anges du jour et de la nuit dans la légende musulmane, l'autre aux verbes *'awwara* et *ghawwara* qui, en arabe, signifient tous les deux « combler un puits », et dé-

montre que le premier de ces verbes était seul usité à l'époque classique.

Après quelques observations de MM. Rubens DUVAL et HALÉVY, la séance est levée à 5 heures trois quarts.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

PAR LES AUTEURS :

Joseph HALÉVY. *Recherches bibliques*, t. III. — Paris, 1905; in-8°.

— *Les prétendus mots sumériens empruntés en assyrien.* — Paris, 1905; in-8°.

François THUREAU-DANGIN. *Les Cylindres de Goudéa*, transcription, traduction, commentaire, grammaire et lexique, 1re partie. Paris, 1903; in-8°.

Cl. HUART. *La Classification des consonnes chez les Arabes au VIIIe siècle* (extrait). — S. l. n. d.; in-8°.

PAR LES ÉDITEURS :

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1904 (nov.-déc.). — Paris, 1904; in-8°.

La Géorgie, n°s 21-22. — Paris, 1905; in-8°.

Revue critique, n°s 11 à 14. — Paris, 1905; in-8°.

Polybiblion. Partie littéraire, LXI, 3; partie technique, XXXI, 3. — Paris, 1905; in-8°.

The American Journal of Philology, n°s 94 et 100. — Baltimore, 1903-1905; in-8°.

Avesta, Pahlavi and ancient Persian studies in honour of the late Shams-ul-Ulama Dastur Peshotanji Behramji Sanjara, M. A., Ph. D. First series. — Strassburg und Leipzig, 1904; in-8°.

Revue archéologique, mars-avril 1905. — Paris, 1905; in-8°.

Bulletin de littérature ecclésiastique, févr.-mars 1905. — Paris, 1905; in-8°.

Le Turc, journal politique, scientifique et littéraire, nos 70-73. — Le Caire, 1905; in-fol.

Bessarione, fasc. 82. — Roma, 1905; in-8°.

PAR LA SOCIÉTÉ :

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, LVII, 1. — Leipzig, 1903; in-8°.

The Geographical Journal, XXII, 3. — London, 1903; in-8°.

Dagh-Register gehorden int Casteel Batavia, anno 1656-1657. — 's-Gravenhage, 1904; in-4°.

Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde, XLVII, 6. — Batavia, 1904; in-8°.

Œuvres complètes de Flavius Josèphe, traduites en français sous la direction de Théodore Reinach, t. III. — Paris, 1904; in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, serie quinta, I, 4-6. — Roma, 1904; in-4°.

Le Globe, XLIV, 1. — Genève, 1905; in-8°.

La Géographie, XI, 2. — Paris, 1905; gr. in-8°.

The Indian Antiquary, December 1904, part I, January 1905. — Bombay, 1904-1905; in-4°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, VIIIe série, VI, 6. — *Ein Bruchstück Manichaeischen Schrifttums im Asiatischen Museum* (mit einem Facsimile) von C. Salemann. — Saint-Pétersbourg, 1904; gr. in-8°.

The Geographical Journal, XXV, 4. — London, 1904; in-8°.

PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS :

Journal des Savants, mars 1905. — Paris, 1905; in-4°.

Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 92e fasc. — *Les Lamentations de Matheolus et le Livre de Leesce de Jean Le Fène, de Ressons*, publiés par G. A. Van Hamel, t. III, 2e livr. — Paris, 1905; in-8°.

Annales du Musée Guimet. Bibl. d'études, t. XVII : *Le Népal, étude historique d'un royaume hindou*, par Sylvain Lévi, vol. I. — Paris, 1905; in-8°.

Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale. — T. IX : *Fragments d'apocryphes coptes*, par M. Pierre Lacau. — T. XII, fasc. 1 : *Le Monastère et la Nécropole de Baouît*, par M. Jean Clédat. — Le Caire, 1904; gr. in-4°.

Mission scientifique en Perse, par J. de Morgan. T. III, *Études géologiques*, partie IV : *Paléontologie, Mollusques fossiles*, par H. Douvillé. — Paris, 1904; in-4°.

Par l'Université d'Upsal :

Sphinx, IX, 1. — Upsala, 1905; in-8°.

Par la « Biblioteca Nazionale Centrale » de Florence :

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, Num. 51. — Firenze, 1905; in-8°.

Par le Gouvernement général de l'Indo-Chine :

M. J. Cuaz, évêque d'Hermopolis, vicaire apostolique du Laos. *Lexique français-laocien.* — Hong-Kong, 1904; in-4°.

Par la Société asiatique du Bengale :

Bibliotheca Indica, fasc. 1095-1103. — Calcutta, 1904-1905; in-8°.

Par l'Université Saint-Joseph, à Beyrouth :

Al-Machriq, VIIIe année, nos 5-6. — Beyrouth, 1904; in-8°.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.
(Séance du 10 février 1905.)

DEUX MOTS BASQUES D'ORIGINE INDIENNE.

Certain auteur assez oublié aujourd'hui et d'ailleurs réellement digne de l'être, A. Chaho, conduit plutôt par un sen-

timent de patriotisme Basque que par des considérations d'ordre scientifique, avait prétendu retrouver certaines affinités lexicographiques entre l'Euskara et le Sanscrit. Il voyait même, dans ce prétendu fait, une confirmation de ses théories ethnologiques. D'après lui, en effet, les ancêtres de la race Euskarienne et ceux de la race des Aryas auraient jadis vécu côte à côte dans les régions de l'Asie tropicale.

Personne, du reste, ne songerait aujourd'hui à prendre au sérieux de pareilles élucubrations.

Pott, dans ses *Etymologische Forschungen*, estimait avoir rencontré dans le lexique des montagnards Pyrénéens un terme pris à la vieille langue de l'Inde, à savoir : *erdi,a* « moitié », où il voit sans hésiter le Sanscrit अर्ध *ardha*, अर्द्ध *arddha* (même sens). Cela nous semble plus séduisant, à première vue, que réellement soutenable. Sans doute, il existe entre les deux mots une ressemblance incontestable, tant au point de vue phonétique qu'à celui de la sémantique. Rappelons toutefois que ce substantif *arddha* semble bien spécial à l'idiome des rives de l'Hindus. Il ne se retrouve, que nous sachions, dans aucun dialecte Européen. Comment aurait-il pu passer de là jusque dans l'extrême Occident? D'ailleurs *erdi,a* s'explique fort bien sans sortir du domaine Basque. Nous y retrouvons la même désinence adjectivo-substantive que dans *hordi,a* « ivrogne », litt. « canaille », de *hora* « chien »; — *zohardi,a* « état du ciel étoilé », litt. « serotinus », du Français « soir ». Reste, il est vrai, un élément radical *er* dont la forme primitive paraît bien avoir été *ar* et que l'on rencontre dans certains dérivés, tels que *arte,a* « fente, intervalle, espace »; — *artean* « pendant, dans l'intervalle »; — *artetik* « entre, après ». Le *a* de la première syllabe sera devenu *e*, comme il l'a fait, par exemple, dans *gereño,a* « cheval entier, étalon », de l'Espagnol *garañon*. Nous assignerons donc à *erdi,a* la valeur de « provenant d'une fente, d'une division » et, par suite « moitié ».

Nous ne parlerons pas ici de quelques affinités que nous avions cru pouvoir signaler entre l'Euskara, d'une part, et,

de l'autre, le Sanscrit et le Zend (voir *La langue Basque et les idiomes de l'Oural*, 1[er] fascicule, p. 54 et 55, Paris, 1862). Après plus mûr examen, force nous a été de reconnaître que plusieurs méritent de passer pour purement fortuites. Les autres s'expliquent suffisamment par cette considération que le Basque a fait énormément d'emprunts aux divers idiomes de l'Europe occidentale : Latin, Gaulois, dialectes Romans et même Germaniques. On ne saurait voir en tout ceci la moindre preuve d'un emprunt direct.

Ce n'est pas à dire pour cela que le Basque n'ait absolument rien pris aux parlers Indiens, mais cela n'a pu se faire que par l'intermédiaire du *Calo* ou *Gitano*, c'est-à-dire du jargon dont usent entre eux les Bohémiens d'Espagne, et qui est apparenté, on le sait, du moins par son vocabulaire, aux langues modernes du Nord-Ouest de la péninsule Indostanique. En tout cas, le nombre des emprunts de cette nature semble des plus restreints. Bornons-nous aujourd'hui à en citer un couple dont la provenance serait difficilement contestable. Ce sont les suivants :

1. Arrax,a (prononcez Arratch,a) ou Arrats,a « soir, soirée » : a tout lieu d'être tenu pour apparenté au Gitano *aratçhi, ratchi* « nuit ». Voir à ce propos *El Gitanismo*, etc., par Don Francisco de Sales Mayo, complété par D. Francisco Quindalé (Madrid, 1870), ainsi que *A Chipicalli, la lengua Gitana*, par M. J. Tineo Rebolledo (Granada, 1900), et Fr. Miklosich, *Ueber die Mundarten und die Wanderungen der Zigeuner Europa's*, extrait des *Mémoires de l'Académie impériale de Vienne* (Wien, 1875 à 1880). On ne saurait douter que ce ne soit le même mot que nous retrouvons dans le *urati* « nuitamment, pendant la nuit » du Bohémien de Roumanie; *aratti* (même sens), du Bohémien de Grèce; *ratti* « nuit », du Bohémien de Suède; *rati* (même sens), de celui de Hongrie. Rapprochez-en encore le *rateh* « nuit », usité en Pologne; *ratt* (m. s.), chez les Tziganes d'Allemagne et de Turquie; *ret*, chez ceux de Serbie. Miklosich et

M. G. Alexandre Paspati (voir *Études sur les Tchinghianés ou Bohémiens de l'Empire Ottoman*, Constantinople, 1870) sont d'accord pour rapprocher ces termes de l'Hindoustani رات *rat* « nuit »; — Pali *ratti*; — Sanskrit रात्रि *râtri* (m. s.).

En tout cas, que le Gitano *aratchi, ratchi* ait donné *arrax* en Basque, cela n'a rien que de très conforme aux lois phonétiques de ce dernier idiome. Outre qu'il n'admet pas le *r* initial et le transforme normalement en double *r* précédé d'une voyelle (cf. *errege,a* « roi », du Latin *regem*; — *arrathoin,a* « rat », de l'Espagnol *raton*), il accepte volontiers dans bien d'autres cas la réduplication de la gutturale liquide et dit, par exemple, *arrano,a* « aigle », du Vieux Norrain *œrn* (m. s.).

II. NERABE,A que Pouvreau écrit NERHABE,A, et que l'on trouve dans La Vieux-Ville sous la forme NORABE,A, signifie « enfant » et, par extension, « serviteur, garçon ». Lui aussi nous paraît devoir être tenu, du moins en partie, pour un emprunt au Gitano. Reconnaissons-y tout d'abord le suffixe d'infériorité *pe, be* ou *me* qui équivaut au Latin *sub*, mais sert parfois à former des dérivés; exemple : *lupe,a* ou *lurpe,a* « fosse », litt. « *quod sub terra* », de *lur,ra* « terre ». Il devient, dans certains composés, synonyme de « petit, mince »; ex. : *zume,a* « osier », litt. « petit bois, menu bois », de *zur,ra* « *lignum* »; — *hume,a* « petit enfant », de *haur,ra* « puer ». N'est-ce pas d'une façon analogue que nous avons formé nos expressions « sous-préfet, sous-intendant »? Quant à l'élément radical *ner* ou *nor*, reconnaissons-y sans hésiter le *ne're* « mâle, homme » des Tziganes d'Asie Mineure. Ce terme, il est vrai, ne figure pas dans les vocabulaires des Bohémiens d'Espagne que nous avons pu consulter. Cela ne prouve pas qu'il leur soit étranger, ni, au moins, qu'il n'y ait point figuré jadis. Nous ne pensons point, en tout cas, qu'on se refuse à voir dans ce mot des vagabonds d'Anatolie, le Sanskrit नर *nara* « homme », l'Hindoustani نر *nar* « homme, mâle », le Zend *nairya* « d'homme, viril », le نر *ner* « mâle » du Persan, le

Grec Ἀνήρ dont le *a* initial est certainement euphonique. Le Basque *nerabe* se rendra donc littéralement par « petit homme, homme inférieur » et, par extension, « enfant, garçon, serviteur ».

Comte DE CHARENCEY.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 10 mars 1905.)

L'ORIGINE ÉGÉENNE DES ALPHABETS SÉMITIQUES.

On fait valoir en faveur de l'origine phénicienne de l'alphabet grec les arguments suivants : 1° l'identité primitive des caractères; 2° le nom sémitique des lettres de l'alphabet grec; 3° l'ordre alphabétique identique de part et d'autre; 4° la tradition des auteurs classiques.

Nous ne croyons pas que l'origine phénicienne du nom des lettres grecques soit démontrée[1]. Le fait que *delta*, par exemple, n'ait pas de sens en grec, tandis que *dalet* signifie « porte » ne prouve rien, bien au contraire. Ainsi *deḷta* n'a pas de sens; mais la lettre en passant en slave a pris le nom de *ḍobro* qui signifie « chêne ». Quoi qu'il en soit, plaçons-nous dans l'hypothèse la plus favorable à l'origine phénicienne de l'alphabet : admettons que *sigma* dérive de *samek* et *san* de *sin*. Cette dérivation n'a pu se produire qu'à une époque où le *sigma* avait perdu sa valeur primitive de *sin* pour prendre celle de *samek* et où le *san* était passé du son primitif de *ṣadé* à celui de *sin*[2]; donc, certainement, à une époque postérieure à l'emprunt présumé de l'alphabet par les Grecs. Puisque l'em-

[1] La tentative la plus complète se trouve dans NOELDEKE, *Die semitischen Buchstabennamen*, dans *Beiträge zur semitischen Sprachwissenschaft*, Strasbourg, 1904.

[2] Jusqu'en 1882, date de la découverte de l'abécédaire de Formello, on croyait que le *sigma* correspondait au *samek* et le *san* au *sin*. L'abécédaire de Formello a démontré que c'était une erreur;

prunt du nom des lettres n'a pas été concomitant de l'emprunt de l'alphabet, en quoi le premier peut-il décider du second?

Quant à l'ordre alphabétique, il a été fixé par un groupe ethnique qui ne possédait pas les lettres dites *supplémentaires*. Si cette convention est due aux Phéniciens, elle est postérieure à l'emprunt présumé de l'alphabet par les Grecs, puisqu'elle date de l'époque où l'*upsilon*, primitivement identique au *waw*, avait perdu cette valeur et cédé la place au *digamma*.

Il n'y a pas à tenir compte des témoignages anciens, d'ailleurs contradictoires. M. Salomon Reinach a montré que l'origine phénicienne de l'alphabet grec avait été révoquée en doute dès l'antiquité[1].

Des arguments présentés pour appuyer l'opinion traditionnelle, née dans le temps où l'on croyait fermement que les Grecs de l'épopée ignoraient l'écriture, il ne reste qu'un fait certain : l'identité primitive des caractères dans les alphabets grec et phénicien. Or, l'alphabet phénicien ne peut expliquer nombre de lettres grecques, il ne peut expliquer davantage nombre de lettres de l'alphabet sud-sémitique ni nombre de lettres de l'alphabet libyque. Par contre, les alphabets grecs considérés comme des survivances d'alphabets égéens plus anciens, expliquent parfaitement, grâce à leurs variétés, les alphabets phénicien, sabéen et libyque. Si l'on objecte que, par exemple, l'*aleph*-

cf. J. Taylor, *The Alphabet*, 2e éd., t. II, p. 73-74; S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 192. On n'a pas remarqué que l'abécédaire de Caeré a été gravé par un maladroit qui a dessiné le *nu* comme un *mu* et a oublié un trait au *san*, à moins qu'il ait interverti le *mu* et le *san*. En tout cas, on ne doit pas accepter que Ⴗ de l'alphabet de Caeré soit une forme très archaïque du *san* tirée directement du *ṣadé* phénicien. Il se pourrait que M ou T, d'où nous verrons que dérive le sabéen ጸ, soient plus anciens.

[1] S. Reinach, *Témoignages antiques sur l'écriture mycénienne*, dans *L'Anthropologie*, 1900, p. 497-502. Cf. Suidas, *s. v°*. *Φοινικήϊα γράμματα*.

consonne du phénicien ne peut dériver d'un *alpha*-voyelle égéen, on pourrait répondre qu'on ignore si cet *alpha* primitif avait la valeur de voyelle ou de consonne; mais il suffit d'observer que les partisans de l'origine égyptienne ne font pas de difficulté pour admettre que les Phéniciens ont tiré leur *aleph*-consonne d'un signe alphabétique égyptien ayant la valeur d'une voyelle.

Dans tous les cas qui résistent à une explication par l'alphabet phénicien, l'alphabet sabéen trouve cette explication dans le grec. Ainsi le *yod* ? — abstraction faite du petit cercle supérieur, simple signe diacritique[1] — est le *iota* I, tel qu'on le rencontre dans les textes les plus anciens; le *ṣadé* ⫪ est, de même, identique à une vieille forme du *san* T; le *mim* ⧖ n'est peut-être qu'une des formes primitives du *mu*. Le signe ⴷ figure dans l'alphabet carien, malheureusement sans qu'on puisse certifier sa valeur[2]. Enfin, M. Praetorius a signalé que le *waw* Φ et le *ḥa* Ψ sabéens (safaïtique : Ψ), ne pouvaient correspondre qu'au Φ (φ) et au Ψ ou Ψ (χ) primitifs de certains alphabets grecs[3]. On peut signaler encore les formes du *lamed* 1 et du *chin* Σ, Σ sabéens si voisines des formes plus particulièrement grecques.

[1] La valeur diacritique du petit cercle est attestée par la lettre 8 (ث) entièrement d'invention sabéenne.

[2] Cf. KRETSCHMER, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprachen*, p. 380. Le même signe figure dans l'écriture linéaire égéenne; mais nous nous gardons d'en faire état puisque sa valeur est inconnue.

[3] PRAETORIUS, *Z.D.M.G.*, 1902, p. 676-680 et 1904, p. 715-726. Le savant sémitisant ne peut admettre que la concordance de forme et de valeur entre ces deux lettres grecques archaïques et les correspondantes sabéennes soit l'effet du hasard, il penche vers l'emprunt aux Sabéens par les Grecs. Nous opinons pour l'inverse. Du même coup, il est démontré que les lettres grecques dites *supplémentaires* ne sont pas d'invention récente; mais simplement que la branche égéenne d'où est sorti l'alphabet phénicien n'avait pas retenu les sons *phi*, *chi*, etc.

L'alphabet libyque[1] fournit des conclusions semblables. On en peut même déduire que la lettre X à laquelle on attribue la valeur de *ṣadé* était primitivement un *samek* (*xi* : X X), tandis que la lettre dénommée *samek* ⊏, ⊓ dérive, en réalité, du *san* M. Il est frappant que le *mim* ⊐, ⊔ provienne d'une forme identique, le *mu* M.

Si les déductions que nous résumons étaient admises, elles fortifieraient singulièrement la thèse de M. Evans qui a proposé de reconnaître dans le syllabaire égéen l'écriture d'où est sorti l'alphabet. Les théories qui tirent ce dernier des cunéiformes ou des écritures égyptiennes soit hiératique soit hiéroglyphique, n'ont jamais paru décisives. On les a acceptées comme pis aller[2], mais elles ne supportent pas un examen attentif comme celui que leur a fait subir M. Lidzbarski[3]. Il ne faut pas repousser *a priori* la théorie de l'origine égéenne formulée par Diodore de Sicile et mise en valeur par MM. Evans et S. Reinach, bien que cette théorie ne soit encore qu'une hypothèse. Arriverait-on à la vérifier, il restera à délimiter le rôle des Phéniciens. C'est ce point particulier auquel nous avons voulu nous limiter en montrant que les arguments sur lesquels on fonde l'origine phénicienne des alphabets grec, sabéen et libyque ne sont nullement péremptoires et qu'on peut faire valoir de bonnes raisons en faveur de prototypes alphabétiques grecs ou plus vaguement égéens. Si les épigraphistes classiques n'admettent pas d'inscription grecque antérieure au VII[e] siècle avant notre ère, il semble

[1] La question d'origine de cet alphabet a été récemment reprise par M. Enno LITTMANN, *Journal asiatique*, 1904, II, p. 423-440. Contrairement à M. J. Halévy qui tire le libyque du phénicien, M. Littmann croit que cet alphabet dérive de l'écriture sud-sémitique.

[2] En particulier, c'est l'impression qui ressort de l'étude que eur a consacrée M. Philippe BERGER, *Histoire de l'Écriture*, p. 116 et suiv.

[3] LIDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, I, p. 128-136 et 261-271; II, p. 121-122.

que ce soit par une prudence excessive. M. Froehner a nettement protesté contre cette règle arbitraire en s'appuyant sur de sérieuses considérations archéologiques[1]. Nous tenons de M. Michel Bréal que Renan reconnaissait à l'ensemble de l'alphabet grec un aspect plus archaïque qu'à l'alphabet phénicien. Au moment de publier le *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, l'illustre sémitisant exprimait le regret de ne pouvoir débuter par quelques textes grecs très anciens.

Le problème de la transmission de l'alphabet est autrement complexe qu'on ne pouvait le supposer il y a quelques années, et il apparaît nettement que les explications sommaires dont on se contentait jusqu'ici sont tout à fait insuffisantes. L'étude doit en être reprise par la base, avec une vue plus large des possibilités offertes par les civilisations du bassin oriental de la Méditerranée.

René DUSSAUD.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 10 avril 1905.)

UN TERME LATIN D'ORIGINE SÉMITIQUE.

Nous ne sachions pas que l'on ait indiqué une provenance Indo-Européenne au Latin *Soccus* «Brodequin», d'où nos substantifs *Socque* et *Soc*. Rattachez à la même racine le terme *Socle* qui n'est que le diminutif *Socculus*, sans doute par l'intermédiaire de l'Italien *Zoccolo*.

Ainsi que l'établit le savant germaniste M. Fr. Kluge, nous devons certainement tenir pour empruntés, soit au Latin, soit au Français *Socque*, l'allemand *Socke* (même sens), — Vieux-haut-allemand *Soccho*, idem, — Hollandais, *Zock*, — Anglais, *Sock* «Socque» et «Soc». Le Norrain *Sokkr* accuserait même un emprunt assez ancien.

[1] FROEHNER, *Monuments Piot*, II, p. 142.

Dans l'impossibilité de trouver une autre étymologie satisfaisante, nous n'hésiterons pas à reconnaître dans *Soccus* un emprunt au Sémitisme. Le dictionnaire de Buxtorf, p. ex., donne שוק *Shoq* « Armus, crus », peut-être bien de la racine שוק *Shoq* « *excurrit*, *effluxit* ». L'échange entre les idées de « Pied » et celle de « Chaussure » n'est pas, à coup sûr, sans exemple. Citons, à ce propos, l'Espagnol *Zanco* « Échasse », qui ne constitue visiblement qu'une sorte de doublet de *Zanca* « Jambe d'oiseau » et spécialement d'échassier, d'où dérive incontestablement le Basque *Zango, a, Chango, a* « Jambe » et dont la parenté avec le Provençal moderne (dialecte Landais et Béarnais) *Changue, Chanque* « Échasse » n'a pas besoin d'être démontrée. Ajoutons par parenthèse que ces derniers substantifs viennent visiblement du latin *Zanchae* « Bottes » employé par Trebellius Pollion, historien du III[e] siècle. Nous en ignorons d'ailleurs l'origine première, mais sans doute il n'a rien à faire avec notre mot souche. Ce dernier doit se rattacher à un primitif *Ciocca*, dont le *c* initial était à coup sûr primitivement une gutturale.

Ainsi que la plupart, sinon la totalité des mots d'origine phénicienne que nous rencontrons en Latin, *Soccus* a dû être apporté dans le Latium par les habitants de la grande Grèce. Ce qui achèverait de le démontrer, c'est la mutation du ק en *cc* que nous constatons ici comme dans le Latin *Saccus* de l'Hébreu שק *Saq* « saccus, cilicium », par l'intermédiaire du Grec Σάκκος, même sens. Sans doute, Σόκκος ne nous a été conservé par aucun document écrit, mais combien d'autres termes sont dans le même cas? Ce n'est pas là, après tout, ce qui rendrait son ancienne existence inadmissible dans les dialectes de la grande Grèce.

De Charencey.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.
(Séance du 10 avril 1905.)

I

LES ANGES CHARÂHÎL ET HARÂMÎL.

Wahb ben Monabbih raconte, d'après Selmân el-Fârisî (*Livre de la Création et de l'Histoire*, t. II, p. 37), que l'ange de la nuit, nommé Charâhîl, شراهيل, tient dans sa main un petit coquillage noir qu'il fait descendre, au moyen d'un cordon, avant le coucher du soleil; quand cet astre l'aperçoit, il se couche, comme il en a reçu l'ordre. L'ange du jour s'appelle Harâmîl, هراميل; c'est un coquillage blanc qu'il tient dans la main et qu'il suspend avant le lever du soleil; lorsque Charâhîl l'aperçoit, il le joint à son coquillage noir; le soleil regarde le coquillage blanc et se lève, comme il en a reçu l'ordre.

Charâhîl revient dans une autre légende. Dans celle-ci, cet ange est préposé à un voile de ténèbres dans la région voisine de l'Orient. Lorsque le soleil s'est couché, cet ange prend une poignée de ces ténèbres et fait face à l'Occident; il ne cesse de laisser échapper ces ténèbres par les interstices de ses doigts et de les répandre tout en observant la lueur du crépuscule; quand cette lueur disparaît, il ouvre la main, et le monde est plongé dans l'obscurité. Plus tard, il déploie son aile et pousse l'obscurité de la nuit dans la direction de l'Occident, en la faisant couler comme de l'eau, et cela chaque nuit, jusqu'à ce que cette obscurité soit transportée d'Orient en Occident; lorsque l'ange aura fini de la transporter tout entière, le jour de la résurrection arrivera (*ibid.*, p. 36).

Dans les deux légendes, c'est Charâhîl, l'ange de la nuit, qui joue le principal rôle; il est seul dans la seconde et, dans la première, son opposé Harâmîl, l'ange du jour, ne

fait que tenir à la main le coquillage blanc; c'est Charâhîl qui prend ce coquillage et le joint au sien, qui est noir.

Harâmîl figure dans le *Vocabulaire de l'Angélologie* de notre savant confrère M. Moïse Schwab (p. 228); son nom y est écrit הרמל et transcrit *Haram-El;* c'est l'ange de l'élévation, de la racine הרם inusitée en hébreu, mais que l'on a rapprochée du groupe ארם, רום, ראם, רמם, ערם, qui signifie «être élevé». (Je ne sais d'où Gesenius a pris l'arabe هرم dans le sens de «magnifecit, extulit» qu'il cite dans son *Thesaurus.*) Étant l'ange de l'élévation, on comprend aisément que quand il élève son coquillage blanc, le soleil, qui n'attendait que ce signal, se lève à son tour.

Si Harâmîl est l'ange de l'élévation, Charâhîl doit être l'ange de l'abaissement, ou quelque chose d'analogue. שָׁרָה ne se trouve que dans Job, XXXVII, 3, avec le sens de *solvit*, mais ce sens est parfaitement établi pour l'araméen שְׁרָא. Charâhîl est donc שָׁרָה־אֵל «Dieu a dénoué». De là la légende des ténèbres qui s'écoulent par les interstices de ses doigts et couvrent la terre entière.

II

غوّر — عوّر.

On lit, au tome III du *Livre de la Création et de l'Histoire*, p. 147, ligne 1 du texte arabe : خرّب الديار وعوّر الأنهار «Il [Afrâsiyâb] ruina le pays et fit boucher les sources» (p. 151, l. 26 de la traduction). M. Ignaz Goldziher, dans l'article critique qu'il a consacré à ce volume (*Zeitschr. d. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. LVIII, 1904, p. 945 et suiv.) dit simplement ceci (p. 929) : «وعور, lisez وغوّر.» La question de savoir si, dans le passage qui nous occupe, il faut lire le verbe عوّر avec ou sans point diacritique sur la lettre ع, n'est pas aussi simple qu'elle le paraît au savant arabisant de Budapest.

Commençons par عور. Le sens donné à cette 2[e] forme par

le dictionnaire de Freytag, d'après Djauharî, «obruit, opplevit puteum», est confirmé par le *Lisân el-'Arab*, t. VI, p. 292 : عوّرت عيون المياه «tu as aveuglé (litt. : rendu borgne) les sources des eaux», عوّرت الركيّة اذا كبستها بالتراب حتّى تنسدّ عيونها «*'awwar*, en parlant d'un puits, signifie le remplir de terre, de telle sorte que les sources en soient bouchées». Il en est de même dans le dictionnaire de Lane. Ainsi عوّر est transitif et veut dire «combler un puits». Le sens s'est ensuite étendu, et nous trouvons dans le glossaire de Ṭabarî : عوّر «corrupit, inviam reddidit viam». Enfin ce sens a été conservé dans le dialecte actuel de la Syrie : «priver quelqu'un de quelque membre, mutiler quelqu'un; nuire; endommager, faire du mal», et à la 5ᵉ forme : «être privé de quelque membre, être mutilé; être endommagé» (Cuche, *Dict. arabe-fr.*, Beyrouth, 1862, p. 438, ouvrage resté inconnu à Dozy). Le sens d'«endommager, gâter» est déjà dans Maqqari, *Analectes*, t. II, p. 249, ap. Dozy, *Supplément*. Belot, *Vocab. arabe-fr.*, 4ᵉ éd., a supprimé عوّر dans ce sens; il n'a que غوّر p. 564 «faire disparaître (les sources d'eau)», précédé de l'astérisque qui marque le langage vulgaire de Syrie.

Pour غوّر, Freytag ne donne rien, mais ce mot a été expliqué par Dozy dans son *Supplément*, qui renvoie au glossaire des *Fragmenta historicorum arabicorum*, par M. J. de Goeje et P. de Jong, p. 65. Il résulte de la note consacrée à ce sujet par les savants éditeurs que tous les manuscrits et les éditions orientales ont غوّر au lieu de عوّر, de sorte qu'ils concluent en ces termes : «Utraque autem lectio sana videtur..... Omnibus his locis lectionem codicum mutare, temerarium videtur.....» Pourtant, comme le glossaire des *Fragmenta* le fait remarquer, غوّر, dans les dictionnaires indigènes, est intransitif; il ne peut être devenu transitif qu'à une époque relativement récente, et d'ailleurs le sens n'est pas tout à fait le même que celui de عوّر, car il signifie «faire absorber les eaux par la terre» et non pas combler un puits. Le sens intransitif a été conservé par les dialectes

orientaux; ainsi Bocthor (cité par Dozy) traduit par ce mot l'idée d'enfoncer à cause de l'humidité du sol; le sens transitif se retrouve au contraire en dialecte algérien : «faire absorber l'eau, la faire disparaître en terre» (Beaussier).

Du silence des dictionnaires classiques au sujet de غوّر transitif, je tirerai une conclusion un peu différente de celle des éditeurs des *Fragmenta*. La forme عوّر est la seule ancienne; غوّر est post-classique; c'est pour cela que Djauharî et ceux qui l'ont suivi l'ont ignorée. Je crois donc avoir eu raison d'imprimer عوّر dans un texte du ɪvᵉ siècle de l'hégire.

Cl. Huart.

BIBLIOGRAPHIE.

Heinrich Ewald orientalist and theologian, 1803-1903, a centenary appreciation by T. Witton Davies. Londres, Fisher Unwin, 1903, petit in-8°, viii et 145 pages.

La renommée d'Heinrich Ewald comme orientaliste et théologien était universelle et son enseignement à Gœttingue attira dans cette ville des disciples des diverses contrées de l'Europe. La plupart des ouvrages d'Ewald ont été traduits en anglais, mais, chez nous, ils ne sortirent guère du cercle des orientalistes qui les lisaient dans le texte même. A cette époque, les études sémitiques étaient déjà très florissantes en Allemagne, et la connaissance de l'allemand s'imposait à quiconque voulait approfondir ces études. Je ne sache pas qu'aucun livre d'Ewald ait été traduit en français.

L'œuvre scientifique d'Ewald a été le mieux appréciée par un de ses plus brillants élèves qui occupe aujourd'hui sa chaire, Wellhausen[1], mon ancien camarade d'études à

[1] *Heinrich Ewald*, von Julius Wellhausen, Berlin, 1901; tirage à part de la *Festschrift zur Feier des hundertfunfzigjährigen Bestehens der König. Gesell. der Wissenschaften zu Göttingen.*

Gœttingue et un de mes amis actuellement. Wellhausen a fait ressortir l'importance de cette œuvre et son influence sur les études sémitiques et théologiques. Il a mis en lumière le génie d'Ewald d'une envergure exceptionnelle et d'une pénétration si grande. Il a aussi caractérisé d'une manière originale, mais très vraie, l'enseignement du maître, mais il s'est peu appesanti sur la vie d'Ewald dont il n'a retracé que les principaux traits.

C'est peut-être cette dernière raison qui a engagé M. Davies à publier en anglais une nouvelle biographie d'Ewald au lieu de traduire le mémoire de Wellhausen. Son petit volume se lit avec intérêt. L'auteur n'a pas connu Ewald personnellement, mais il a étudié dans les universités allemandes et il a été en relations avec plusieurs disciples d'Ewald, qui lui ont fourni quelques anecdotes déjà connues des initiés, et d'utiles informations. Mlle Ewald, l'unique fille de l'illustre maître, lui a procuré des lettres et des photographies qui forment une contribution importante. Le livre est illustré de reproductions très fidèles de portraits de savants contemporains d'Ewald et de monuments de Gœttingue.

L'*Ausführliches Lehrbuch der hebraïschen Sprache* que je lus au début de mes études orientales me remplit d'enthousiasme et me poussa, moi aussi, vers Gœttingue pour écouter l'enseignement du maître, dont je suivis les leçons du 15 octobre 1867 au 15 août 1869. La lecture du livre de M. Davies a ravivé chez moi d'inoubliables souvenirs, et mon plaisir n'a été troublé en aucun point. J'aurais cependant désiré plus de détails précis sur la fin de la carrière d'Ewald. Le chapitre VIII ferait croire que la destitution d'Ewald comme professeur eut lieu en 1866, aussitôt après l'annexion du Hanovre à la Prusse. En fait, Ewald ne fut révoqué qu'au commencement de 1869, après la publication de la brochure ironique intitulée : *Das Lob des Königs*. La nomination de son successeur à Gœttingue, Paul de Lagarde, est du 6 mars 1869. A partir de ce moment, Ewald cessa ses cours à l'Université, mais il continua à son domicile jusqu'à la fin

du semestre ses leçons particulières ou *privatissima* que je suivais assidûment avec Wellhausen et quelques autres élèves. Le *testimonium* qu'Ewald me remit lors de ma visite d'adieux est daté du 15 août 1869. Ce n'est pas lors de l'apparition de la brochure *Das Lob des Königs* qu'Ewald fut mis en prison, p. 140. Ewald fut alors poursuivi par le gouvernement prussien, mais il fut acquitté par le tribunal de Gœttingue après une brillante plaidoirie de l'avocat Benfey, le frère du célèbre professeur de sanscrit. J'ai assisté à cette plaidoirie avec les autres élèves d'Ewald.

Deux appendices terminent le livre. Le premier reproduit des lettres échangées entre Ewald et divers savants contemporains; plusieurs de ces lettres avaient déjà été publiées par Wellhausen dans sa brochure sur Heinrich Ewald; il renferme aussi des notices sur Gesenius, Schleiermacher et Schultens. Le deuxième appendice donne une liste complète des livres et des brochures d'Ewald.

RUBENS DUVAL.

L'ÉTABLISSEMENT DE LA DYNASTIE DES CHÉRIFS AU MAROC ET LEUR RIVALITÉ AVEC LES TURCS DE LA RÉGENCE D'ALGER (1509-1830); par Aug. COUR. In-8°, XII-254 pages. Paris, 1904. Ernest Leroux (Publications de l'École des lettres d'Alger).

En dépit de son extrême voisinage de l'Europe, la contrée qui porte le nom d'Empire du Maroc est une de celles dont nous connaissons le moins l'histoire et la géographie. Il y a à peine vingt ans on aurait trouvé difficilement quelqu'un qui sût ce qu'avait été la dynastie saadienne et qui fût en état de dire le nom d'un de ses souverains. Aujourd'hui même, les personnes au courant de cette histoire sont assez rares pour que M. Aug Cour ait été obligé d'exposer avec quelques détails les événements relatifs à l'établissement de cette dynastie des Chérifs, alors que son objectif principal était de déterminer les causes de la rivalité des Turcs établis dans la Régence d'Alger avec les souverains du Maroc, et de

retracer les principaux incidents qui en ont été la conséquence.

En pays musulman, l'étranger éprouve des difficultés presque insurmontables à se procurer des notions exactes sur la nature et la portée des faits qui se déroulent sous ses yeux. On cherche volontiers à lui cacher la vérité, et il n'a point, comme en Europe, la ressource des salons où un homme avisé sait profiter du laisser-aller de la conversation pour obtenir, par une série de questions plus ou moins indirectes les renseignements dont il a besoin. Si l'on ajoute à cela la mentalité spéciale aux peuples musulmans, on comprend qu'avant d'écrire leur histoire il soit indispensable de consulter leurs historiens nationaux. Grâce à sa connaissance de la langue arabe, M. Aug. Cour a pu se servir de ceux de ces documents spéciaux qui n'ont pas encore été traduits et qui, d'ailleurs, n'ont été mis au jour que depuis fort peu de temps. Non seulement il a puisé longuement dans les ouvrages déjà publiés et traduits, tels que *Ez-Ziâni* et *El-Oufrâni*, mais encore dans le كتاب الاستقصاء d'Es-Slaoui, compilation assez médiocre, mais qui, en attendant mieux, permet de suivre l'histoire du Maroc jusqu'à nos jours.. Il a également fait usage des dictionnaires biographiques autographiés à Fez et, en particulier, du جذوة الاقتباس et du دوحة الناشر. C'est sans doute à la suite de la lecture de ce dernier ouvrage, en particulier, que M. Aug. Cour s'est laissé entraîner, à mon sens, à attribuer un rôle prépondérant au sentiment religieux dans la révolution qui a mis fin à la dynastie des Mérinides et des Ouattasides pour lui substituer la dynastie saadienne. Le *Dauhet-en-Nâchir* est une sorte de vie des saints, où les miracles accomplis par ces pieux personnages tiennent une large place et peuvent faire croire à une influence générale sur les affaires du pays, alors qu'il s'agit en réalité de simples légendes locales relatives à des faits particuliers. Que les confréries religieuses ou des marabouts isolés aient pris fait et cause pour l'un ou l'autre des partis politiques en présence, cela n'est évidemment pas douteux; dire que la chute ou

MERIE NATIONALE.

l'établissement d'une dynastie aient été provoqués par le sentiment religieux me paraît plus hasardé. Tout porte à croire, au contraire, que ces révolutions sont dues à des causes d'ordre économique. Les périodes d'abondance et de misère symbolisées par les vaches grasses et les vaches maigres ont existé de tout temps au Maroc, et, au cours d'une de ces périodes de disette, les exactions des chefs poussées au delà des limites habituelles suffisent à expliquer ces bouleversements dynastiques, quand un prétendant habile se trouve là pour profiter de la situation. Il est également permis de croire que la rivalité des Turcs et des Chérifs est due, d'une part, au désir humain mais non philanthropique qui porte chacun à empiéter sur le domaine de son voisin, et, d'autre part, à l'absence de frontières naturelles entre l'Algérie et le Maroc. Personne ne songerait à soutenir que c'est une question de religion qui nous a amenés à protéger la Tunisie et à désirer protéger le Maroc. S'il y avait eu une solide barrière naturelle entre l'Algérie et les deux contrées qui l'avoisinent, quelque chose comme les Alpes ou les Pyrénées, les conflits de frontière qu'on aurait alors évités ne seraient pas devenus la cause inévitable d'une intervention aussi directe dans les affaires de nos voisins.

A part cette réserve sur la véritable origine de la rivalité des Turcs d'Alger et des souverains marocains, dont M. Aug. Cour retrace les épisodes, il n'y a que du bien à dire sur la façon dont son ouvrage a été composé. Les faits, bien coordonnés, sont exposés avec une grande clarté, chose fort malaisée quand on traite l'histoire de ces pays aux limites sans cesse changeantes, aux populations divisées par d'interminables luttes intestines. L'auteur a su encore donner à son récit une forme assez attrayante pour que la lecture de son livre intéressât aussi bien le profane que l'érudit, et il est à souhaiter qu'il poursuive ses travaux dans cette voie où il a si heureusement débuté.

O. Houdas.

Patrologia orientalis, tome I, fascicule 3: *Le Synaxaire arabe jacobite* (rédaction copte). I. Les mois de Tout et de Babeh, texte arabe publié, traduit et annoté par René Basset, correspondant de l'Institut, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger. Prix : 10 francs, *franco* 10 fr. 75 (pour les souscripteurs : 6 fr. 30, *franco* 7 francs)[1].

Le synaxaire n'est autre chose que «l'histoire des saints pour chaque jour de l'année». La *Patrologie orientale* doit publier toutes les rédactions officielles dans les Églises orientales, afin de permettre au lecteur de suivre à travers les rédactions arabe, éthiopienne, arménienne les modifications d'une même histoire, d'origine grecque la plupart du temps. Ces publications auront encore l'avantage de nous faire connaître les personnages les plus importants de chaque Église après sa séparation de l'Église romaine, car le synaxaire leur était ouvert pour perpétuer leur mémoire et pour servir à l'instruction et à l'édification des fidèles. Les synaxaires forment donc une collection importante d'histoire religieuse, aussi bien lorsqu'ils nous présentent la rédaction hétérodoxe de la légende de l'un de nos saints que dans les passages, non moins nombreux, où ils nous exposent à leur point de vue la vie des hérésiarques et de leurs fauteurs. Aussi cet ouvrage fut-il l'un des premiers dont M[gr] Graffin songea à préparer la publication. Nous reproduisons — pour que l'on n'en ignore — les premières lignes de l'Avertissement de M. René Basset :

..... Il y a quelques années, M[gr] Graffin m'envoyait la photographie du ms. du synaxaire n° 256 de la Bibliothèque nationale de Paris, et en 1903, celle des mss 4869-4870 de la même collection. Il n'a pas été possible, pour diverses raisons, de donner immédiatement suite à ce projet de publication; mais elle n'en a pas été moins

[1] C'est le cinquième fascicule de la *Patrologie*. Nous avons présenté les deux premiers à la Société asiatique le 11 décembre 1903: cf. x[e] série, t. II, n° 3, p. 521 et 532 à 535. Les deux suivants ont paru durant les grandes vacances de 1904 et ont été annoncés

préparée depuis quatre ans, si c'est aujourd'hui seulement que paraît le premier fascicule, qui sera suivi à bref délai de la suite de l'ouvrage.

Le synaxaire, d'usage constant dans les Églises, était ainsi exposé à de nombreuses altérations ou, du moins, modifications. C'est ce que nous constatons sur la rédaction copte-arabe. Les manuscrits offrent tant de divergences que l'on ne peut songer à les collationner toutes. Pour deux manuscrits seulement, M. René Basset relève une moyenne de quatre à six lignes de variantes pour neuf ou dix lignes de texte. Le grand nombre de ces variantes prouve à lui seul leur peu d'importance, car les possesseurs des synaxaires n'ont pu y modifier la forme de tant de mots qu'en raison de leur insignifiance. En réalité, pour nous comme pour les possesseurs des synaxaires, le fond des récits seul nous importe, et nous nous conformons à leur exemple en ne prenant cure de la forme des mots.

M. René Basset a donc respecté le texte de ses manuscrits, n'adoptant la forme correcte que si l'un des deux exemplaires la présentait. Il annonce d'ailleurs qu'il donnera en appendice les textes que pourront fournir les autres recensions, la bibliographie et un certain nombre de textes arabes inédits se rapportant à diverses parties du synaxaire.

Les jacobites syriens semblent avoir adopté, sans grande modification, la rédaction copte, car le ms. carchouni *Sachau* 97, transcrit à Mossoul, semble conforme à la présente publication. Il omet cependant Mammès, Basilissa, Isaïe, Dioscore, le miracle de Colosse, Théodora (2 fois), Mélitina et Sévère. Il transpose Diomède, Moyse, Théopiste. Il omet Macaire de Tkoou au 24 octobre et avance d'un jour les notices

par nous dans les numéros de juillet et de décembre de la *Revue de l'Orient chrétien* : cf. t. IX, 1904, n[os] 2 et 4, p. 284-285 et 612-614. Ils comprennent l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie*, texte arabe (de Sévère ibn Moqaffa'), traduction anglaise par M. Evetts (1[er] fascicule), et *Les Évangiles des douze Apôtres et de saint Barthélemy;* texte copte, traduction française par M. E. Revillout.

suivantes. Les noms propres ont subi quelques nouvelles déformations. Cf. *Catalogue* Sachau, p. 761-770.

II. Il nous reste à signaler quelques notices de ces deux premiers mois (29 août au 27 octobre) qui ont, à divers titres, attiré notre attention.

Nous trouvons, dès le 29 août, un résumé de la légende de saint Barthélemy. Pour pénétrer dans les oasis, saint Pierre le vendit comme esclave. Il alla de là avec André au pays des Berbères, où un cynocéphale prit leur défense et détruisit les bêtes féroces lancées contre eux. Ces récits figurent au long dans des mss carchounis de Paris (syr. 232 et 234)[1] et dans des mss arabes (75 et 81); ils ont été traduits d'arabe en éthiopien en 1379[2]. Le trait initial d'après lequel saint Barthélemy se fait vendre comme esclave n'est pas unique dans la littérature égyptienne : Sérapion le Sindonite se fait aussi vendre à des histrions pour les convertir[3]. M. Revillout part de ce fait pour rattacher un fragment copte à l'Évangile de saint Barthélemy. D'après ce fragment, Notre-Seigneur se fait reconnaître de ses disciples et vend Thomas à un marchand. Le savant professeur de l'École du Louvre ajoute : « L'attribution *possible* à l'Évangile de saint Barthélemy est basée sur la comparaison d'un fragment inédit, tiré des *Actes* de saint Barthélemy, qui raconte la vente faite par saint Pierre de l'apôtre saint Barthélemy, vente analogue à celle que fait ici le Christ. » Ce raisonnement prête à objection. Les actes de saint Barthélemy sont des légendes, d'origine copte, sans doute récentes, qui existent en arabe tout au

[1] Le texte grec du « martyre de saint Barthélemy » a été publié par Tischendorf, *Acta Apost. apocr.*, Leipzig, 1851, p. 243-260, et Lipsius, *Die apocryphen Apostelgeschisten*, t. I, Brunswick, 1883, p. 617, et t. II, 2e partie, Erlangen, 1884, p. 54 et suiv.

[2] Cf. ms. éth. de Paris, n° 52. Le texte éthiopien a été publié et traduit en anglais par Budge, *The contending of the Apostles*, Londres, 1901, t. I, p. 83 et suiv.; t. II, p. 90 et suiv.

[3] Cf. *Annales du Musée Guimet*, t. XXX, 3e partie, p. 55, n. 2.

long[1], et le fait d'avoir un trait commun avec ces légendes récentes ne peut faire attribuer avec quelque certitude un fragment à l'ancien Évangile de saint Barthélemy[2].

La rédaction copte du synaxaire résume les histoires de tous les patriarches d'Alexandrie. Dès le 29 août, nous trouvons Milyous appelé par Eusèbe Ἀϐίλιος. Cette forme Milios se trouve dans les textes arabes et même dans un manuscrit syriaque du VII[e] siècle[3]. On serait donc tenté de faire remonter la faute à une mauvaise lecture (*m* pour *b*) d'un texte grec prototype des versions syriaque et arabe. On trouve encore dans ce fascicule les histoires des patriarches d'Alexandrie : Démétrius (A. D. 189-232); Théophile (385-412); Dioscore I (446-451); Athanase († 497); Dioscore II (517-520); Agathon (659-667); Simon († 837); Yousab (837-849); Macaire († 1129).

Une similitude de nom suffit à l'auteur pour souder une légende à une histoire: saint Cyprien en fait ici l'expérience. Une légende très ancienne, car l'impératrice Eudoxie la rédigeait déjà en vers de 440 à 460 (cf. Photius, *Bibliotheca*, cod. 184), et en même temps très répandue, dont il existe des recensions grecque, syriaque, arabe, copte et éthiopienne déjà publiées[4], raconte qu'un jeune homme d'Antioche,

[1] Ces actes ont été publiés par M[me] Agnès SMITH LEWIS, *Horæ semiticæ*, t. III et IV, Londres, 1904. Cf. *R.O.C.*, 1904, p. 624.

[2] Nous avons déjà écrit plusieurs fois combien les attributions de fragments à des λόγια Ἰησοῦ, des Évangiles et Apocalypse de Pierre nous semblent problématiques. Cf. *Revue de l'Orient chrétien*, 1904, p. 612-614.

[3] Cf. *Les martyres de saint Léonce de Tripoli et de saint Pierre d'Alexandrie d'après les sources syriaques*, par F. Nau, dans *Analecta Bollandiana*, t. XIX, fasc. I, 1900. Par contre, la traduction syriaque de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe porte ܐܒܠܝܘܣ édition Mac Lean, p. 139 et 144.

[4] Cf. *Acta Sanctorum*, sept. t. VII, p. 242. Theodor ZAHN, *Cyprian von Antiochien und die deutsche Faustsage*, Erlangen, 1882. BEIGSCHLAG, *De Cypriano mago et martyre Calderon, tragœdiæ persona primaria*, Halle, 1866, in-4°. — R. BASSET, *Les prières de saint*

nommé Ἀγλάϊος, ne pouvant obtenir la main d'une chrétienne nommée Justine, alla trouver le mage Cyprien pour lui demander le secours de la magie. Cyprien le lui promit mais ne put réussir. Pour ne pas avouer son impuissance, le démon prit la figure de Justine et alla trouver Ἀγλάϊος; mais il suffit à celui-ci de prononcer le nom de Justine pour voir le démon s'évanouir en fumée. Cyprien convaincu de l'impuissance des démons, se convertit, succéda comme évêque à Anthime (?), fit de Justine une diaconesse et une supérieure de religieuses et fut martyrisé ainsi que Justine dans la ville de Nicomédie sous Dioclétien et Maximin. — On sait d'ailleurs que saint Cyprien, évêque de Carthage, fut martyrisé sous Dèce. L'auteur du synaxaire soude ensemble les deux histoires, cf. p. 285-287.

Ajoutons que le fond de cette légende n'est pas, comme on pourrait le croire, une simple production de l'imagination; il répond malheureusement à des pratiques courantes à certaines époques. Des hommes à l'esprit cultivé, les étudiants en droit de Beyrout, ne reculaient pas devant l'homicide, au ve et au vi^e^ siècle, dans l'espoir d'obtenir de la magie l'assouvissement de leurs frénétiques passions. Cf. *R.O.C.*, 1899, p. 562-565. «Ils résolurent de commettre un meurtre... ils voulaient, par cette action odieuse à Dieu, s'attacher le démon et s'en faire un serviteur pour tout ce qu'ils désiraient; ils voulaient en général tout ce qui est contraire aux lois et, en particulier, amener de force, par le secours du diable, à la passion de l'amour, une femme qui jusque-là avait vécu dans

Cyprien et de Théophile, Apocryphes Éthiopiens, fasc. vi, Paris, 1896, in-8°. *Studia Sinaitica*, t. VIII, Londres, 1901, p. 64-78 (texte grec); p. 68-81 (version arabe); Bedjan, *Acta mart. et sanct.*, t. III, Paris, 1892, p. 322-344 (version syriaque). *Studia Sinaitica*, n°s IX et X, Londres, 1900 (version syriaque et traduction anglaise). E. J. Goodspeed, *The martyrdom of Cyprian and Justa*, dans *American Journal of Semitic Lang.*, janvier 1903 (version éthiop. et trad. anglaise), et O. von Lemm, *Sahidische Bruchstücke der Legende von Cyprian von Antiochien*, Saint-Pétersbourg, 1899, in-4°.

la pureté...[1] » MM. Zahn et Goodspeed et Mme D. Gibson ont rapproché la légende de Cyprien et Justine du thème de Faust, mais notre citation précédente montre que ce thème de Faust a été très répandu et a été « vécu »; c'est d'ailleurs ce qui fait son principal mérite; la légende de Cyprien et de Justine n'en est qu'une pâle manifestation. D'ailleurs le même fascicule, p. 261-265, contient encore une histoire analogue sous le titre de : « Miracle de saint Basile, évêque de Césarée » : un serviteur, épris de la fille de son maître, s'adresse à Satan et lui engage son âme, « alors le démon enflamme le cœur de la jeune fille, la fille de son maître, d'amour pour lui ». Cette jeune fille, après le mariage, découvre que son mari s'est engagé au démon : elle se repent et le convertit. Le thème de ce récit ressemble donc beaucoup plus que le précédent au thème de Faust, puisqu'on y trouve à la fois même procédé, même résultat et même conversion finale.

Une autre histoire, celle de Carius (Καρίων) et Zacharie, p. 335-337, est empruntée aux Apophthegmes des Pères. Nous en avons trouvé le texte grec dans Migne, *Patr. Gr.*, t. LXV. Par contre, le récit consacré à Apollon, p. 366 à 368, diffère absolument des récits que Rufin[2], Pallade[3] et Sozomène[4] consacrent à l'un de ses contemporains avec lequel on serait tenté de l'identifier.

De même la notice consacrée à Jean le Petit, p. 350-355, est peu apparentée aux apophthegmes[5], mais plutôt au panégyrique prononcé au jour anniversaire de sa mort (20 babeh=17 octobre) par Zacharie, évêque de Sekhoou ou Sakhâ

[1] Voir aussi le texte et la traduction du passage entier dans *Patrologie orientale*, t. II, fasc. 1, *Vie de Sévère par Zacharie le Scolastique*, p. 57-71.

[2] Cf. *Palladius und Rufinus*, par E. Preuschen, Giessen, 1897, p. 32-49.

[3] Cf. *The Lausiac History*, par D. C. Butler, Cambridge, 1904, p. 36-37.

[4] *Hist. eccl.*, III, 14; VI, 29.

Cf. *Acta Sanctorum*, oct.; t. VIII.

(VIII[e]-IX[e] siècle)[1]. D'après le synaxaire, il était de Bichâ dans la haute Égypte et s'attacha à un vieillard expérimenté nommé Bamouyah, des gens de Cheïkhâ; d'après le copte (p. 324), il était originaire d'un village du nome de Pemdjé, lequel se nommait Tesi, et (p. 327) il s'attacha à Amoi de Pemdjé; d'après le syriaque, il était d'un village du Saïd supérieur, nommé Behnésa, et en langue égyptienne, Dasna ou Dasa[2]; il s'attacha à Bamoyah le Behnésite. Nous ne savons quel monastère peut être désigné sous le nom de Minâ (p. 355); il semblerait naturel que son corps eût été conservé dans le monastère qui porte son nom et où l'on montre encore l'arbre de l'Obéissance[3], mais nous ne voyons guère comment passer de « Minâ » au monastère de « Jean le Petit ».

Les déformations des noms propres en arabe sont d'ailleurs l'une des croix des traducteurs; heureux encore lorsque les auteurs ne les ont pas modifiés complètement au point de faire Moyse avec Alexis[4]! Il y a déjà cependant quelque difficulté à reconnaître Tkoou[5] dans Qâou, p. 371.

Nous arrêterons ici nos notes sur le Synaxaire : elles suffi-

[1] Le texte copte a été publié avec traduction française par Amélineau; *Annales du Musée Guimet*, t. XXVI, Paris, 1894, p. 316-425. Nous avons transcrit une version syriaque de ce panégyrique qui semble provenir d'un texte arabe; on peut se demander si l'arabe n'est pas le texte original.

[2] ܕܣܢܐ avec la variante ܕܐܣܐ.

[3] Cf. *L'Égypte*, par M. Jullien, Lille, 1889, p. 48-59. On raconte que Bamouyah enfonça en terre un bâton sec depuis longtemps, et ordonna à Jean le Petit de l'arroser jusqu'à ce qu'il portât des fruits. Durant deux ans, Jean alla chercher l'eau à deux milles de là pour l'arroser et Dieu récompensa son obéissance en faisant porter à ce bâton des feuilles et des fruits. C'est l'arbre de l'Obéissance mentionné déjà vers l'an 404 par Sulpice Sévère. Cf. *Ibidem.*

[4] Cf. Histoire de Moyse surnommé «l'homme de Dieu»; ms. ar. 154, fol. 64 v°.

[5] Sur Macaire, cf. *Histoire de Dioscore*, dans le *Journal asiatique*, x[e] série, t. I, 1903, p. 16-19, 258-260, 262, 270, 303-304.

ront à montrer que cet ouvrage, par ses nombreux points d'attache avec l'histoire et les légendes, est une source très riche de notes et de remarques sur toute la littérature ecclésiastique qu'il n'est pas loin de synthétiser.

F. Nau.

Histoire de saint Azazaïl. Texte syriaque inédit, avec introduction et traduction française, précédé des Actes grecs de S. Pancrace, publiés pour la première fois par F. Macler (Biblioth. de l'École des hautes études, Sc. hist. et phil., cxli[e] fasc.). Paris, 1902; in-8°; 64 + 37 pages.

M. Macler a eu la bonne fortune de trouver les *Actes*, jusqu'ici inconnus, de S. Azazaïl, dans un ms. syriaque du couvent jacobite de Jérusalem, et ensuite le mérite de reconnaître l'analogie de ces actes avec ceux du martyr S. Pancrace. La publication des textes et l'étude des rapports entre les deux documents constituent le sujet de sa thèse.

D'après les Actes syriaques, qui sont en réalité une homélie prononcée au jour de sa fête, Azazaïl est un bel enfant d'environ quinze ans, conduit de Samosate à Rome pour y subir le martyre pendant la persécution de Dioclétien et Maximien. Il fut décapité à la pleine lune du mois d'août de l'an 304. D'après les Actes de S. Pancrace, celui-ci était un enfant de quatorze ans qui vint de Phrygie à Rome, où il subit le martyre le 12 mai 304. De l'analogie évidente entre les deux récits, M. Macler conclut à l'identité des personnages. C'est peut-être exagéré. En tout cas ܥܙܙܐܝܠ ne répond pas étymologiquement à Παγκράτιος, et pour ma part, je suis porté à croire que le panégyriste du premier n'a fait qu'adapter à un martyr de Samosate les actes du martyr romain. Ceux-ci sont anciens, le ms. grec de Paris 1470, dont M. Macler nous donne le texte, est du ix[e] siècle, et bien avant cette époque nous avons des monuments du culte de S. Pancrace en Italie et en Gaule. Au contraire, l'homélie syriaque est relativement moderne; on en trouve la preuve dans

le style, l'emploi du mot *vizir*, l'exposé sur la Trinité qui vise manifestement les objections des musulmans dans leurs controverses avec les chrétiens, et non pas, comme le croit M. Macler, les doctrines christologiques du ve siècle, qui roulaient sur l'Incarnation. En outre, il n'y a pas de traces anciennes du culte de S. Azazaïl. L'éditeur ne connaît que la mention du calendrier jacobite de Berlin (ms. syr. n° 156), qui est de 1822; mais nous avons en outre celle du ms. du Bristish Museum, Add. 14709, qui est de 1484, et deux notices des mss. du Vatican, publiées par Assémani (*Bibl. Or.*, III, II, p. 139, et *Cat. Bibl. Vat.*, II, p. 341), qui mentionnent, au xve siècle, la fête et l'image de S. Azazaïl dans le Ṭour 'Abdin. Je ne sais pourquoi M. Macler a négligé ce témoignage dont je lui avais jadis signalé l'existence. Il n'est pas téméraire de supposer que c'est dans l'église où était cette image que le panégyrique fut prononcé.

Le texte syriaque édité par M. Macler, n'est pas entièrement exempt de fautes de copiste, ni de fautes d'impression; mais il est si simple et si facile que ces fautes ne peuvent créer aucune difficulté aux Orientalistes. Malheureusement, ceux qui ne peuvent lire le texte original, ne trouveront dans la version qu'une traduction approximative, qui ne rend pas assez fidèlement l'original et qui parfois s'en écarte totalement. — Ainsi, par exemple :

Page 1, ligne 14: ܢܨܝܚܐ doit se traduire *illustre* ou *vaillant*, et non pas « noble »; — l. 16, ܗܘ ܐܘܕܥ ܫܡܗ, *il fit connaître lui-même son nom*, et non pas « il se fit connaître ».

P. 2, l. 3 : ܡܢܨܚܢܐ, *qui fait triompher* au lieu de « qui honore »; — l. 8 : après ܕܘܒܪܘܗܝ, il n'y a rien qui réponde aux mots « digne de notre respect » de la traduction; — l. 11 : ܢܨܝܚܐ, *vaillant* au lieu de « honorable »; — l. 14 : ܫܪܛܐ, *tortures* (proprement *dilaniatio*) au lieu de « outrages ». Au reste la phrase entière : « A cause de sa foi, des tourments, des supplices, des outrages qu'il a subis pour la vérité », n'a pas

de sens, il faut la rattacher à la précédente : « Je vous exposerai... son martyre pour sa foi, les souffrances, les tourments, les tortures, etc.... »

P. 3, l. 1 : ܒܪ ܫܘܬܦܘܬܗ, *complice*, plutôt que « ami » ; lire ܓܢܘܬܐ, au lieu de ܓܗܘܬܐ ; — l. 3 : ܓܘܥܬܐ, *menaces*, au lieu de « décrets » ; — l. 7 : ܬܪܒܐ ܕܩܕܡ ܡܕܒ̈ܚܐ les mets *souillés* par leur présentation *devant les autels*, au lieu des « mets répugnants des sacrifices » ; — l. 8 : ܥܡ ܢܘܩܐ, qui n'est pas traduit, signifie *avec libations ;* — au lieu de ܕܠܐ (l. 8) ܐܝܩܪܗܘܢ (l. 9), qui signifierait « sans honneur », lire en un seul mot ܕܠܐܝܩܪܗܘܢ « pour l'honneur » ; — l. 14-15 : ܐܓܪ̈ܬܐ ܕܓܘܥܬܐ, *lettres de menaces*, au lieu de « lettres pour exercer la répression » ; — l. 16 : ܩܣܛܘܢܪ̈ܐ, *bourreaux* (*quæstionarii*), et non pas « soldats » ; — l. 17 : lire au pluriel ܟܢ̈ܫܐ, *les assemblées* des fidèles, au lieu de « la foule » ; — l. 18 : ܚܣܢܐ « rigoureux » se rapporte à « hiver » et non à « incrédulité » ; même ligne : ܘܪܘܫܥܐ ܐܪܝܟܐ, *et grande impiété*, au lieu de « et [en causant] de grandes transgressions » ; — l. 19 : ܡܢ ܡܕܒ̈ܚܬܐ signifie ici *des autels*, et non « des holocaustes ».

P. 4, l. 1 et 9 : lire ܓܢܘܬܐ au lieu de ܓܗܘܬܐ ; — l. 5 : lire ܬܐܡܪ au lieu de ܬܐܡܪܘܢ ; — l. 5-6 : ܒܢ̈ܝ ܕܚܠܬܢ, simplement : *nos coreligionnaires*, au lieu de « mes enfants qui partagez ma religion » ; — l. 9 : ܡܢ ܕܫܡܫܬܢ, ils s'écartèrent *de notre culte*, au lieu de « notre crainte » ; — l. 13-14 : ܘܠܐ ܢܬܒܣܐ ܡܢ ܐܫܠܝ̈ܚܐ, *ne soyons pas méprisés par les envoyés ;* au lieu de « que nos envoyés n'oublient pas ».

P. 5, l. 2-3 : ܡܫܡܗܐ ܘܡܝܩܪܐ, *célèbre et glorieux*, au lieu de « bon, pur ».

P. 7, l. 1 : ܚܙܐ ܐܢܐ ܠܟ, *Je vois que tu es* (à peine âgé de quinze ans), au lieu de « Vois, je suis bien disposé pour toi » ; — l. 5 : ܠܟ ܕܩܕܡ (probabl. à transposer ܕܩܕܡ ܠܟ)

ܠܐܠܗܐ ܚܣܝܢܐ « parce qu'ils se sont élevés contre les dieux puissants », au lieu de « les dieux sont puissants ».

P. 8, l. 9 : ܬܬܗܪ, toute la cour sera *étonnée* de ta grandeur, et non « sera ravie » ; — l. 19 : ܡܢܐ ܡܘܬܪܢ ܠܝ « *à quoi me profiteront*, au lieu de « quelle utilité ».

P. 10, ܡܒܗܬܝܢ ܒܗܬܬܐ ܐܦ̈ܐ, *causeront la confusion* (au jugement dernier), au lieu de « rendent confus les visages » ; — l. 13 : ܘܐܦܝܣ ܚܘܡܗ ; ces mots ne sont pas traduits, peut-être parce que l'éditeur n'a pas su corriger ; il faut lire ܐܦܝܣ ܚܘܡܗ, *refrigeravit æstum suum ;* — l. 17 : au lieu de « je t'infligerai des morts cruelles » (ܡܘ̈ܬܐ ܡܪ̈ܝܪܐ), lire : ܡܚ̈ܘܬܐ, *des coups violents ;* — l. 19 : ܚܘܣ ܥܠܝܟ ܕܠܐ ܬܡܘܬ, *aie pitié de toi pour ne pas mourir,* au lieu de « aie pitié de ton âme de peur qu'elle ne meure ».

P. 11, l. 11 : ܟܘܢܝ̈ܐ, les *épithètes* (des dieux), et non pas « leurs prénoms » ; — l. 17 : ܐܝܠܝܢ ܐܠܗ̈ܐ, *quels dieux*, et non pas « quel dieu ».

P. 14, l. 14 : ܘܝܒܫܐ, la mer *et le continent*, au lieu de « et le sec » ; — l. 18 : ܩܣܛܘܢܪ̈ܐ, *bourreaux*, et non pas « gardiens ».

P. 15, l. 6 : ܕܢܬܦܠܓ n'est pas à corriger en ܠܬܦܠܓ « pour être déchiré », mais en ܠܡܬܕܝܢ, *pour être jugé ;* — l. 15 : le mot ܘܠܘ̈ܛܬܗ, *et ses malédictions*, est exact ; il ne doit point être corrigé en « ses jours ».

P. 16, l. 1 : ܘܐܩܝܡ, *il en établit* d'autres, et non pas « d'autres amenèrent » ; — l. 13 ; ܐܫܢܕܢܝ ܒܗ, *nous l'avons torturé*, et non pas « nous sommes fatigués ».

P. 17, l. 2 : ܡܬܢܝܚܐ n'est pas à corriger en ܡܝܬܐ « mourant », mais en ܡܝܬ, « mort » ; — l. 17 : ܡܚܕܐ ܐܚܪ̈ܢܐ ne signifie pas « peu d'autres », mais *bientôt*.

P. 19, l. 2 : ܡܣܡܬܐ, *cicatrice*, plutôt que « plaie »; — l. 7 : ܘܐܣܝܘ ܡܚ̈ܘܬܟܝ, et ont *guéri* tes blessures, et non pas « bandé » qui répugne au contexte; — l. 12 : lire ܒܝ ܐܠܠܚܐ; — l. 16 : ܒܝܬܡܘܬܗ, *dans l'abandon*, la solitude, et non « la tristesse ».

P. 21, l. 13 : ܣܟܠܐ, *insensé*, et non pas « ignorant ».

P. 24, l. 7 : lire ܬܫܡܫܬܗ, au lieu de ܬܫܡܫܗ; — l. 14 : ܕܘܪܢܐ *vertige*, et non pas « bourreaux ».

P. 26, l. 12 : ܗܪ̈ܘܡܛܐ ܓܒ̈ܝܐ, *des aromates choisis*, et non pas « l'encens pur ».

P. 27, l. 18 : ܓܢܒܪܐ *vaillant*, et non pas « modeste ».

P. 28, l. 13 : au lieu de ܕܡܡܬܐ, mot inconnu traduit par « situé », lire ܪܡܡܬܐ, *élevé*; — l. 15 : ܚܘܬܡܗ, *sceau*, et non pas « récompense »; — l. 18 : ܕܙܟ̈ܘܬܗ, *de ses triomphes*, et non pas « glorieux ».

P. 29, l. 6 : ܢܓܝܪ ܪܘܚܐ, *longanime*, et non pas « compatissant »; — l. 10 : ܠܐ ܒܪܕܐ. ܘܠܐ ܫܘܒܐ. ܘܠܐ ܝܪܩܢܐ, *ni grêle, ni sécheresse; ni rouille* (des céréales), au lieu de « ni froid, ni chaud, ni incendies »; — l. 19 : ܒܒܝܬܗ est exact et ne demande aucune correction.

P. 30, l. 5 : ܡܪ̈ܥܝܬܐ, *troupeaux*, au lieu de « meubles ».

P. 31, l. 5 : ܘܒܪܟ ܒܝܬܗ ܘܢܦܩ̈ܬܗ ܗܪܟܐ ܘܒܥܠܡܐ ܕܠܐ ܡܬܡܘܬܝܢ ܛܒ̈ܬܗ, *Bénis sa maison et ses dépenses, ici et dans le monde dont les biens sont impérissables*, au lieu de « Bénis sa maison et ceux qui sortent da sa maison, maintenant et dans les siècles; que leurs biens ne finissent point »; — l. 8 : ܐܘ ܩܘܪܒܢܐ ܡܕܡ ܕܗܘ., *ou un don quelconque*, au lieu de « une messe, quoi que ce soit ».

P. 32, l. 8 : ܪܫܐ ܕܡܫܡ̈ܫܢܐ, « archidiacre » en parlant de S. Étienne est un anachronisme, il faut traduire « le premier, ou le prince des diacres »; — l. 20 : ܡܫܡܫܢܐ ܪܫܝܐ ܕܫܠܝܚܘܬܐ, *les*

sociétés de pieuses femmes (précisément par opposition aux religieuses), et non pas « les couvents des religieuses ».

P. 33, l. 1 : ܡܫܬܒܗܪܘܬܐ (lire ܘܪܘܪܒܘܬܐ) ܘܪܘܪܒܘܬܐ ܢܨܝܚܘܬܐ ܥܡ ...ܘܫܘܦܪܐ, *avec arrogance et orgueil, avec la parure et l'élégance des vêtements...*, au lieu de « en répandant des parfums, en [se fardant] la figure, en s'ornant, en portant des habits... »; — l. 17 : ܘܠܐ ܒܕܝܢܐ ܘܠܐ ܒܟܐܢܘܬܐ, *illégalement et injustement*, au lieu de « et il ne faut pas le faire ».

P. 35, l. 11, l'éditeur fait commencer un alinéa au milieu d'une phrase, ce qui produit ce singulier anachronisme : « A la pleine lune du mois d'août, mois des vignerons (lisez *des vignes*, c.-à-d. des vendanges), l'an 615 de l'ère des Grecs, les saints Pères ont décidé et décrété... »; tandis que la date est celle du martyre et fait partie de la dernière phrase de l'alinéa précédent; — l. 18 : ܒܬܐܘܪܝܐ ܐܠܗܝܬܐ, *dans la contemplation divine*, et non « dans la communion divine »; — l. 19 : ܚܒܪܘܗܝ, *ses compagnons*, et non « ses frères »; — l. 20 : ܡܢ ܒܬܪ ܕ, *après que*, et non pas « au moment ».

P. 36, l. 1 : ܒ ܢܘܗܡܐ, *avec fracas*, au lieu de « dévora »; — l. 11 : l'alinéa commence au milieu d'une phrase incidente; — l. 14 : ܦܫܝ̈ܩܐ, *podagres*, et non pas « indigents »; — l. 20 : ܘܦܫ, *s'exhala*, et non pas « est exaltée ».

P. 37, l. 3 : ܕܒܗ ܥܡܪ, *qui y réside*, et non pas « qui y descend »; — l. 4 : ܘܣܓܝܬ, l'Église *s'est accrue*, et non pas « soit honorée »; l. 5 : ܘܐܙܟܝܬ ܗܝܡܢܘܬܐ ''ܐܪܬܘܕܘܟܣ'' ܕܒܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ, *la foi orthodoxe dans le Christ-Dieu a triomphé*, et non pas « la vraie religion du Messie Dieu (soit) glorifiée ».

J.-B. CHABOT.

ÉPIGRAPHIE PALMYRÉNIENNE.

Palmyre contient, on le sait, un des plus riches filons de l'épigraphie sémitique. La ville de Zénobie nous a déjà fourni une série considérable de textes lapidaires étendus, écrits dans un dialecte et avec un alphabet particuliers con-

stituant une branche propre de l'araméen. Il en reste encore bien d'autres à y découvrir le jour où l'on pourra y entreprendre des fouilles méthodiques. Ce qui augmente encore l'intérêt de ces textes, qui se répartissent sur une période de trois siècles close par la chute tragique de Palmyre en 273 J.-C., c'est que très souvent ils sont bilingues; le grec, en effet, semble avoir été aussi familier aux Palmyréniens que leur langue nationale et, concurremment avec elle, il est chez eux d'un emploi courant.

M. Puchstein, ayant exploré en mai 1902 les ruines de Palmyre, y a recueilli, en copies et en estampages, une cinquantaine d'inscriptions nouvelles, dont la publication a été confiée, pour la partie sémitique, à M. Sobernheim[1], qui s'était déjà fait avantageusement connaître, il y a quelques années, par une publication analogue[2]. M. Puchstein s'est réservé le déchiffrement et le commentaire des textes grecs.

Malgré les efforts réunis de ces deux savants il reste encore à élucider, dans les textes étudiés par eux, nombre de points obscurs au sujet desquels je voudrais présenter quelques observations. Plusieurs des solutions que je propose sont naturellement subordonnées à l'autopsie des estampages, les gravures en simili qui reproduisent ceux-ci n'étant pas toujours suffisantes pour permettre de contrôler certaines lectures qui m'ont paru être matériellement sujettes à caution.

N° 1. — Inscription bilingue, grecque et palmyrénienne. Érection, en vertu d'un décret du sénat et du peuple en date de mars 175 J.-C., de statues honorifiques à plusieurs personnages en récompense de divers services par eux rendus à la patrie et à la religion, entre autres l'exécution, faite à leurs frais, des portes[3] en orichalque du sanctuaire du dieu

[1] *Mitteil. der Vorderasiat. Gesellsch.*, 1905, 2. *Palmyrenische Inschriften*, 57 pages in-8°, XXIV planches.

[2] Dans les *Beiträge zur Assyriologie*, IV, p. 207-219.

[3] Il s'agit des battants, bien entendu.

Bel. On remarquera l'analogie de l'expression ποιήσασι τὰς θύρας etc., avec celle que j'ai déchiffrée [1] sur un ossuaire juif contenant les restes des membres de la famille de Nicanor, constructeur de la fameuse porte du Temple, à Jérusalem, appelée de son nom *Porte de Nicanor* : τοῦ Νικανώρος Ἀλεξανδρέως ποιήσαντος τὰς θύρας.

Texte grec. [L. 2.] Je restituerais ἀνέσΊησαν, plutôt que ἀνέσΊησεν, puisqu'il y a deux sujets en jeu (ἡ βούλη καὶ ὁ δῆμος).

[L. 7-8.] Τὰς ἐν τῃ μεγάλῃ βασιλικῇ | τοῦ Βήλου. L'expression «la grande basilique de Bel» tout court, est quelque peu surprenante dans sa brièveté. En outre, on disait d'ordinaire Βῆλος et non ὁ Βῆλος. Enfin, avant τοῦ commençant la ligne 8, il y a sur la pierre un espace vide pouvant contenir environ 6 lettres, comme le remarque M. Sobernheim lui-même. Cet espace, il est vrai, apparaît sur le fac-similé comme à peu près lisse et ne contenant pas de traces de gravure. J'inclinerais à restituer βασιλικῇ | [τοῦ ναοῦ] [2] τοῦ Βήλου «la basilique du temple de Bel». Le second τοῦ se rapporterait alors à ναός et non pas à Βῆλος qui, ainsi débarrassé de l'article, garderait toute sa valeur de nom spécifique. On remarquera qu'on se rapprocherait, avec cette lecture, du libellé palmyrénien correspondant, qui dit formellement : בסלקא רבתא די בת בל «la grande basilique *du temple* de Bel».

A la l. 4 du texte palmyrénien, M. Sobernheim lit et traduit :

תרעיא אלן שתיהן די פלגא די בסלקא רבתא

diese sechs Türflügel *in der Mitte* der grossen Basilika.

[1] *Recueil d'Arch. Orient.*, t. V, p. 334 et suiv. L'inscription grecque y est accompagnée des noms propres en hébreu. C'est bien à tort que M. Lazare Belléli (*Corriere Israelitico*, année XLIII, n° 9) a cru devoir mettre en doute l'authenticité de ce précieux monument. Nicanor n'est pas Saïtapharnès.

[2] On pourrait penser aussi à [ἱεροῦ], mais le mot serait peut-être un peu long pour l'étendue de la lacune; et d'ailleurs בת = ναός.

Le palmyrénien nous fait connaitre le nombre des portes (six), omis par le grec, lequel se borne à dire : *τὰς θύρας ταύτας τὰς αὐροχαλκείους* « ces portes en orichalque ». En revanche, le grec nous fait connaître la matière de ces portes tandis que le palmyrénien se tait ou paraît se taire à ce sujet. La lecture de M. Sobernheim ne me satisfait guère. Qu'est-ce que seraient ces six portes « au milieu de la basilique » ? L'expression די פלגא די rendrait, du reste, fort mal cette locution en bon araméen. Ce qu'on attendrait ici, prévenu par le grec, c'est plutôt quelque mot indiquant la matière. Dans cet ordre d'idées, je proposerai tout simplement de lire פלזא, au lieu de פלגא. Il est facile de confondre un ז avec un ג dans le déchiffrement d'une inscription palmyrénienne plus ou moins bien bien conservée ou reproduite, comme l'est celle-ci. Si, à ce que je prévois, l'autopsie de l'estampage vérifie cette conjecture, פלזא serait à expliquer par l'araméen talmudique פליזא, que Levy (*Neuhebr. W.*, s. v°) rend par « blankes, schimmerndes Metall, besonders Kupfer » (cf. فلز) et qui, à mon avis, n'est précisément autre chose que l'*orichalque* ou l'*aurichalque* des anciens. Je traduirai donc en conséquence : « ces six portes en orichalque de la grande basilique ». L'accord deviendrait, dès lors, parfait entre le palmyrénien et le grec. Inutile d'ajouter que l'emploi de la particule די « de » pour indiquer la matière est pleinement justifié en araméen et, particulièrement, en palmyrénien : כנונא די נחשא[1] « le *kânoûn* de bronze ».

Un désaccord beaucoup plus grave que celui que je crois avoir réussi à faire disparaître, existe ou semble exister, entre le grec et le palmyrénien, du moins si l'on accepte sans réserve les lectures de M. Sobernheim.

Pour le faire ressortir et, si possible, en avoir raison, il est nécessaire de reproduire et de confronter les parties correspondantes des deux textes qui, telles que les transcrit et traduit l'auteur, sont sujettes à caution :

[1] Vogüé, *Inscr. sém. Palm.*, n° 11.

L. 1 [Ἡ] βούλη καὶ ὁ δῆμος
2 [ἀνέστησαν[1] το]ὺς ἀνδριάντας Ἰαριβωλησεγῦ καὶ Ἀουεῖ-
3 [δῷ τῷ Ἀδδουδάν]ου, ὑωνοῖς Ἰαριβωλέους τοῦ Ἀδδουδά-
4 [νου τοῦ Ζα]βδιβώλου Ἀδδουδάνου Φίρμωνος, etc.

1. בולא ודמס א[קימו] צלמיא אלן תרויהון די ירחבולא
2. ועגא ועוידו וחדודן בני ירחבולא בר חדודן בר זבדבול בר [חדו־
3. דן פרמון etc.

TRADUCTION DU PALMYRÉNIEN.

Der Senat und das Volk haben aufgestellt diese beiden Bildwerke des Jarḥibôla und des ʿAgga und des ʿAwîdû und des Ḥaddûdân, der Söhne des Jarḥibôla, Sohnes des Ḥaddûdân, Sohnes des Zabdibôl, Sohnes des Ḥaddûdân Firmôn.

D'après le palmyrénien, le sénat et le peuple auraient donc, à ce compte, élevé deux statues à quatre personnages différents, quatre frères, dont la généalogie est poussée jusqu'au quatrième ou cinquième degré[2]. Il y a là déjà une première anomalie : deux statues — le chiffre est certain, car ici le texte est intact et formel — pour quatre personnes. Comment concevoir un tel arrangement ? M. Sobernheim se tire d'embarras par un expédient : il traduit צלם par « Bildwerk », et il suppose que chacun des deux « Bildwerke » devait se composer d'une double statue (« Doppelstatue »). Cela n'est guère satisfaisant au point de vue archéologique : צלם est toujours une image individuelle et, en l'espèce, une statue, — le grec dit expressément ici τοὺς ἀνδριάντας, et nous savons

[1] J'introduis pour ce mot, dans la transcription de M. Sobernheim, le léger amendement dont j'ai montré plus haut la nécessité pour répondre aux exigences de la grammaire.

[2] Firmôn peut être, comme paraît l'admettre M. Sobernheim si l'on en juge par sa traduction, le surnom de Ḥaddoûdân Ier; mais ce peut être aussi le nom de son père, au génitif virtuel selon une habitude bien constatée en palmyrénien et due probablement à une influence de l'usage grec. Ce n'est là, du reste, qu'un détail, qui ne touche pas au fond même de la question en litige.

pertinemment, par ailleurs, ce qu'étaient ces innombrables statues honorifiques dressées sur les consoles dont, à Palmyre, les colonnes des portiques étaient munies à cet effet. Mais passons sur cette difficulté, quitte à y revenir, et admettons provisoirement cette distribution du groupe de quatre frères représentés, soit en ronde-bosse soit en bas-relief, deux à deux par paires.

Voyons maintenant ce que nous dit le grec. Il semble nous parler de statues, en nombre indéterminé, élevées à *deux* personnages seulement, qui seraient appelés *Iaribolèsegès* et *Aoueidos*[1]. Le père du premier ne serait pas indiqué; celui du second serait nommé Addoudanès ([τῷ Ἀδδουδάν]ου). A vrai dire, il vaudrait mieux, dans ce cas, restituer [τοῖς Ἀδδουδάν]ου; les deux personnages seraient alors deux frères, fils de Addoudanès III et petits-fils (υ(ἱ)ωνοῖς) d'une série d'ascendants coïncidant exactement, à partir de là, degré par degré, avec la généalogie donnée par le palmyrénien : Iaribôlès II, — Addoudanès II, — Zabdibôlos, — Addoudanès I, — Phirmôn. Seulement, on ne voit pas bien, dans ces conditions, pour quelle raison la généalogie grecque ne rattache pas directement Addoudanès III, père des deux personnages honorés, à son propre père Iaribôlès II, en mettant simplement, selon l'usage, le nom de ce fils et de ce père en relation de génitif. Là aussi il y a quelque chose de peu normal.

Ce ne sont là pourtant encore que des objections secondaires. Ce qui est beaucoup plus sérieux c'est le désaccord portant sur le nombre des personnages honorés : deux selon le grec, quatre selon le palmyrénien. Une telle divergence est absolument inadmissible. De plus, si le nom grec du second personnage honoré, Aoueidos, répond bien au nom palmyrénien du troisième personnage honoré, 'Aouîda, celui du premier, Ιαριϐωλησεγῇ (datif), ne répond pas, ou répond fort mal à celui qui s'en rapproche le plus parmi les trois autres noms disponibles du même groupe : *Yarhibôlè*. En

[1] A prononcer, bien entendu, *Aouîdos*, avec ει = ι long comme d'habitude.

outre, le Ἰαριϐωλησεγῇ de M. Sobernheim est en soi un nom d'une forme monstrueuse et inexplicable.

Comment sortir de toutes ces difficultés accumulées? Voici la solution que je propose. Je m'attaquerai d'abord au nom plus que suspect Ἰαριϐωλησεγῇ. Considérons la graphie IAPI-BWΛHCЄΓH. Je commencerai par couper IAPIBWΛH CЄΓH, et j'y chercherai deux noms propres : le premier au datif, Ἰάριϐωλῇ; le second au génitif, faisant fonction de patronymique. Pour des raisons que je donnerai quand j'en viendrai à la partie palmyrénienne, je corrige paléographiquement CЄΓH en WΓH — de fait, la gravure, bien que médiocre, paraît se prêter à cette lecture, subordonnée naturellement à la vérification de l'estampage. Je vois dans le premier nom la transcription de ירחבולא. Sans doute, on attendrait plutôt comme forme du datif Ἰαριϐωλεῖ, d'après l'analogie du génitif Ἰαριϐωλέους, connu par d'autres inscriptions et apparaissant dans la nôtre même, un peu plus loin, dans la série généalogique. Mais on sait que les Palmyréniens, et les Syriens en général, en prenaient à leur aise avec les désinences appliquées aux transcriptions grecques de leurs noms propres nationaux et qu'ils ne se gênaient guère pour faire passer celles-ci d'une déclinaison à l'autre. A côté de la transcription Ἰαριϐωλῆς (nominatif qui ne s'est pas encore rencontré[1], mais dont la forme est impliquée par

[1] On admet couramment que le nominatif doit-être Ιαριϐωλευς. Mais c'est là une hypothèse toute gratuite. En dehors des considérations que je fais valoir ici, la forme Ιαριϐωλης me semble être, dans une certaine mesure, confirmée par une inscription publiée par M. Chabot (*Notes d'épigr.*, II, n° 27, p. 76) d'après une copie de M. Bertone. Le nom en litige y apparaît au nominatif, comme le montre la construction de la phrase. Malheureusement la pierre a souffert et la copie est incertaine : IAPBWN[illegible]. M. Chabot, suivant l'opinion reçue, restitue IAP[I]BW(Λ)[ЄYC]. Mais on reconnaîtra que la graphie s'explique mieux par une leçon réelle IAP[I]BWΛH[C], le prétendu N fournissant plus facilement les éléments organiques de ΛH que ceux de ΛЄ.

le génitif Ἰαριβωλέους), ils ont pu se servir d'une transcription Ἰαριβωλῆς (ou Ἰαριβώλῆς), gén. Ἰαριβωλοῦ[1], dat. Ἰαριβωλῇ. Quant au patronymique Ὠγῇ, nomin. Ὠγῆς, dont j'indiquerai tout à l'heure la forme palmyrénienne originale, le génitif en ῇ d'un nominatif en ῆς est pleinement justifié par d'abondants exemples dans l'épigraphie palmyrénienne[2]. Cela posé, je lirais ainsi tout le passage controversé :

Ἰαριβωλῇ (Ὠ)γῇ καὶ Ἀουει[δῷ[3] Ἀδδουδάν]ου υ(ἱ)ωνοῖς Ἰαριβωλέους, etc.

ont élevé ces statues à Iaribôlès fils de Ôgès et à Aoueidos fils de Addoudanès, petit-fils (tous deux) de Iaribôlès, etc.

Tout devient ainsi très clair. Les personnages honorés sont au nombre de deux seulement. Le nom de chacun est suivi de celui de son père respectif. On s'explique dès lors l'inter-

[1] Les Palmyréniens ont dû éviter ce génitif Ἰαριβωλοῦ parce qu'il se serait confondu avec celui de Ἰαρίβωλος transcription de ירחבול, nom du dieu *Yarhibôl*. Pour le datif, ils pouvaient sans inconvénient revenir à la forme normale.

[2] Témoin dans les inscriptions de Waddington : τοῦ Νεσῇ (2589); Ζεβείδαν (fils de) Θαιμῇ (2591); τοῦ καὶ Ἰαδῇ (2592); τοῦ Ἀλαινῇ (2594); (fils de) Θαιμῇ (2596); (fils de) Μαλῇ (2603) etc. Ces noms, qui ont le nominatif en ης (Ἰαδῆς ou Ἰαδής? 2610), peuvent faire aussi ῆ à l'accusatif (Νεσῆ...συνοδιάρχην, 2589), ou bien ῆν (Μαλῆν τὸν καί, 2585). Ils répondent tous à des noms palmyréniens terminés en א; ces noms araméens se divisent en deux classes caractérisées, dans les transcriptions grecques, par l'emploi, au nominatif, de la désinence ῆς ou de la désinence ας (génitif ᾶ); il est possible que cette différence dépende de la catégorie à laquelle ces noms appartenaient au regard de la grammaire araméenne. Nous ne sommes pas très renseignés sur la forme du datif de ces noms en ῆς, ce cas n'apparaissant que très rarement dans les inscriptions grecques de Palmyre.

[3] Je supprime ici le τῷ intercalé par M. Sobernheim dans sa transcription. Il est superflu. La lacune n'en est que plus exactement comblée et, en outre, la symétrie est rétablie dans la construction des deux patronymiques respectifs, — simplement au génitif.

vention du mot υἱωνοῖς dans la généalogie. Les deux personnages étaient non pas frères, mais cousins germains issus de deux frères, et ces deux frères étaient l'un et l'autre fils de Iaribôlès — d'où la nécessité de rattacher les deux cousins à la lignée commune par le mot « petits-fils de ».

Reste à voir maintenant si les résultats ainsi obtenus sont conciliables avec le texte palmyrénien. Celui-ci dit expressément que les statues étaient au nombre de deux. Voilà qui cadre déjà bien avec nos deux cousins germains. Mais la suite semble, nous l'avons vu, parler cependant d'un groupe de quatre personnages honorés. Comment sortir de là? Il n'y a qu'un moyen, c'est de séparer ce groupe en deux parties, chaque groupe étant composé de deux éléments dont le premier est le nom du personnage honoré et le second celui de son père respectif. Sur cette base je propose de rectifier la transcription de M. Sobernheim comme suit :

etc. די ירחבולא עגא ועוידא חדודן בני ירחבולא

ces deux statues de Yarhibôlè (fils de) 'Ogè et (de) 'Aouîda (fils) de Ḥaddoûdân, fils[1] de Yarhibôlè etc.

Peut-être faut-il restituer בר devant עגא, au commencement de la ligne 2, et de même, un peu plus loin, entre les noms עוידא et עגא, là où la transcription de M. Sobernheim intercale un ו douteux et isolé. Seul l'examen de l'estampage permettra de trancher cette question subsidiaire; mais le sens sera toujours le même, le palmyrénien ayant la faculté de marquer le patronymique avec ou sans בר. Tout rentre ainsi dans l'ordre, grec et palmyrénien disent exactement la même chose et dans les mêmes termes : deux statues individuelles élevées à deux cousins germains, ayant naturellement, à partir du grand-père une généalogie commune.

Le palmyrénien donnant au premier (ירחבולא), comme père : עגא, la correction paléographique que j'ai proposée plus haut de ΙΑΡΙΒΩΛΗΣΕΓΗ (lu Ἰαριϐωλησεγῇ) en

[1] « Fils » au pluriel; le mot s'applique proprement à 'Ogè et à Ḥaddoûdân, pères respectifs de Yarhibôlè et de 'Aouîda.

IARIBωΛΗ CЄΓΗ et de CЄΓΗ en ωΓΗ = Ὠγῆ, se trouve matériellement confirmée, et cette forme constitue une transcription fidèle et fort intéressante du nom palmyrénien עגא. Ce dernier nom est fréquent à Palmyre; il s'y était même rencontré dans une bilingue [1], où malheureusement le grec mutilé nous faisait défaut sur ce point. On avait cru pouvoir le restituer arbitrairement Ὄγγαν (accusatif) et, partant de là, on transcrit עגא par *'Ogga* ou, comme le fait M. Sobernheim, par *'Agga*. La nouvelle inscription, dûment rectifiée, nous montre que la transcription réelle était Ὠγῆς, et cette transcription, à son tour, nous renseigne sur la prononciation palmyrénienne et la véritable étymologie du nom de עגא, qui vraisemblablement doit être transcrit *'Ogè*. On considérait [2] jusqu'ici עגא comme « l'hypocoristique » d'un nom עגלבולא, tiré du nom du dieu עגלבול (transcrit dans une bilingue Ἀγλιβώλῳ, datif), à l'instar du nom d'homme ירחבולא tiré du nom du dieu ירחבול. La vocalisation en *o* de la première syllabe et la non-réduplication du ג indiquent que c'est plutôt une simple abréviation du nom palmyrénien très répandu עגילו (transcrit dans les bilingues Ὀγήλου, génitif). Il est possible que la transformation de l'o en ô (ο = ω) soit un phénomène phonétique résultant du raccourcissement du nom contracté; ce raccourcissement serait compensé par l'allongement de la voyelle de la première syllabe. Ma façon de voir, en ce qui concerne l'étymologie de עגא, me paraît d'ailleurs être expressément confirmée par une bilingue donnée plus loin (n° 8). Je constate, en effet, que ce nom y a pour équivalent, dans la partie grecque : Ὀγήλου (génit.), c'est-à-dire la transcription ordinaire de la forme primitive non abrégée עגילו, — donc עגא = עגילו, et non pas עגלבולא [3].

[1] Vogüé, *op. cit.*, n° 17 = Wadd. n° 2601.

[2] Cf. Lidzbarski, *N. S. Handb.*, s. v°.

[3] Ce nom, qui ne s'est pas encore rencontré jusqu'ici, serait d'ailleurs régulièrement formé. Il apparaît peut-être plus loin dans l'inscription n° 41.

L. 4.] Comme le remarque avec raison M. Sobernheim, on attend devant le second membre de phrase commençant par עבדו תרעיא («ils ont fait les portes et.....») une copule quelconque («und»[1] ou «weil»), rattachant ce membre au premier. Cette liaison, exigée par la syntaxe, est peut-être à chercher dans le mot אחרנא; ce ne serait plus un adjectif pluriel à rapporter à ce qui précède, comme l'a fait M. Sobernheim : במגדיהון שגיא אחרנא «durch viele *andere* Verdienste», mais peut-être bien une sorte de particule indépendante, ayant la valeur soit de «après que, à la suite de, en conséquence de ce que», soit de «enfin, en dernier lieu». Resterait, il est vrai, à justifier cette hypothèse, prêtant à אחרנא un sens adverbial ou conjonctif, par l'usage de l'araméen, et je n'en ai pas, je l'avoue, le moyen pour le moment.

N° 5. — *Bilingue*, datée de novembre an 8 ou 108 J.-C. Dédicace d'une statue honorifique par les Gaddibôliens. בני גדיבול = *οἱ* Γαδδειβώλιοι; transcription intéressante pour la réduplication du ג, qui vient confirmer définitivement le rapprochement du גד palmyrénien et nabatéen, au sens de Τύχη, avec le جد arabe. Ainsi se trouve aussi complétement justifiée l'existence du nom propre גדיבול que j'avais induite, non sans quelque hardiesse, d'une inscription

[1] L'exemple qu'invoque M. Sobernheim (Vogüé, *op. cit.*, n° 11) en faveur d'un ו omis ou disparu n'est pas probant. Dans cette inscription en effet, copiée par M. Waddington, on remarquera que les lignes 2 et 3 sont sensiblement plus courtes que les autres; je crois, en conséquence, qu'au lieu de ליקרה ועבד il faut restituer quelque chose comme : ליקרה [בדיל די קם] ועבד (pour l'emploi du verbe קם dans ces conditions, voir l'observation que je ferai plus loin à propos du n° 26). Pour la même raison — longueur de justification des lignes — je soupçonne qu'il y avait également quelque chose d'aujourd'hui détruit après שבעא, à la fin de la ligne 3; on pourrait penser, en s'appuyant sur une inscription similaire (Vogüé, *op. cit.*, n° 8), à compléter ici : עמודין שבעא [ושריתהון] ותצביתהון.

connue seulement par de mauvaises copies[1]. J'en avais fourni du même coup l'explication rationnelle que M. Sobernheim paraît attribuer à M. Lidzbarski[2].

[L. 2-5.] Considérants de la mesure honorifique récompensant le personnage :

בדיל די עבד להן בבא ותרעוהי ואף עבד באלגשיא חמנא כלה
הו ואתרה ואף טללא ד דוכא כלה

weil er ihnen gemacht *ein* Tor und seine Torflügel und auch in Ologesias eine Sonnensaüle gemacht hat ganz sie und ihr *Fundament* und auch *die Bedachung des ganzen Ortes.*

בבא, plus exactement « la porte ». אתרה semble désigner le lieu (saint — le מקום) où s'élevait le *hammân*, plutôt que ses fondations.

Je propose de lire et de traduire tout autrement la fin : ואף טלל אדרומא כלה « et (parce qu'il) a aussi couvert tout l'édifice ». La symétrie de la phrase montre qu'ici la conjonction אף doit précéder non pas un substantif, mais un verbe, comme dans la proposition précédente. D'autre part, טללא pour תטלילא, ד pour די (surtout à une date aussi haute) et le mot דוכא, jusqu'ici sans exemple en palmyrénien ou en nabatéen, sont propres à éveiller des inquiétudes. Tout cela réuni m'engage à prendre טלל comme un verbe au *pael* et à lire : אדרומא (le מ est sujet à vérification sur l'estampage); j'y vois une transcription littérale de ἵδρυμα « construction, édifice ». Ce serait un mot de plus à ajouter à la liste déjà nombreuse des termes techniques d'architecture empruntés au grec par le palmyrénien.

N° 7. — Dédicace d'une statue honorifique datée d'avril 118 J.-C. La majeure partie de la lecture admise m'inspire

[1] Cf. mon *Recueil d'Arch. Or.*, t. III, p. 168.

[2] A propos de l'inscription palmyrénienne publiée autrefois par moi (*Études d'arch. or.*, t. I, p. 121 et suiv.). J'hésitais alors sur le sens du mot isolé גד, et à ce moment l'hésitation était permise. Mais depuis, je m'étais prononcé formellement (cf. *Rec. d'Arch. Or.*, t. II, p. 372, n. 4; t. III, p. 81).

les plus grands doutes. La statue, fait sans précédent à Palmyre, aurait été érigée à un père par sa fille (בתה — on attendrait ברתה). De plus, cette fille ne serait pas nommée, ce qui est bien surprenant. Tout le déchiffrement de la l. 3 est sujet à caution. Quant à la l. 4 je n'hésite pas à rejeter entièrement la lecture de M. Sobernheim :

? ? ?
עבדלת ותימרצו ת· . די כמריבל

Abdallath und Taimarsu....... Kamribel.

Sur le vu seul de la gravure, si insuffisante soit-elle, je lis :

?
[ב]רבנות מרזחותה די כמרי בל

ce que je traduirai par :

lors (*ou* à l'occasion) de sa charge de symposiarque des prêtres de Bel.

Je reviendrai plus loin, à propos du n° 43, sur cette question si intéressante des symposiarques de Palmyre et sur la curieuse expression qui les désigne ici. Pour l'instant, je me bornerai à faire remarquer que le prétendu nom d'homme *Kamribel*, bien qu'admis couramment comme tel, n'est rien moins que justifié par les exemples qu'invoque M. Sobernheim (Sachau, *Z.D.M.G.*, 1881, p. 743, n° 9, et Euting, *Epigraph. Miscellen.*, n° 112). Il s'agit de deux petites tessères en terre cuite portant la légende כמריבל. Là aussi, je vois non pas, comme tout le monde l'a fait jusqu'ici, un nom propre *Kamribel*, mais bien les mots : « les prêtres de Bel ». Ces tessères devaient être employées dans un collège sacerdotal. La nature des sujets figurés accompagnant ces légendes n'est pas en désaccord avec cette interprétation. Elle est suceptible d'être étendue à certaines séries de ces nombreuses tessères palmyréniennes qui ont exercé la sagacité des archéologues; bon nombre d'entre elles peuvent être, à mon avis, rapportées à des cultes et pratiques similaires.

N° 8. — *Bilingue.* Dédicace d'une statue honorifique, posthume, en octobre 127 J.-C. — L. 3, corriger la coquille *τεμῆς* en *τειμῆς*.

N° 10. — Corriger דנא en דנה (l. 1), et בניהי en בנוהי (l. 3). Comparer la copie prise indépendamment et publiée par Littmann[1].

N° 11. — *Bilingue.* Comparer également, pour le palmyrénien, la copie de M. Littmann (*op. cit.*, p. 59), qui semble meilleure sur quelques points, moins bonne sur d'autres. [L. 1]. Au lieu de [Παλμυρηνῶν] ἡ [πόλις], il semble préférable de restituer ἡ [βουλή] «le sénat». Ce mot me semble mieux répondre aux traces de caractères montrés par la copie ⊢Γ ∖. Corriger encore ici דנא en דנה (l. 1). A la fin de la l. 2, je propose de restituer : מן בני ז[בדבול] «des Benê Zabdibôl»; le nom de cette tribu est bien connu par ailleurs[2], et je crois que c'est d'elle qu'il s'agit ici plutôt que de celle des Benê Komâra comme l'a pensé Littmann (*op. cit.*, p. 61), ou de Taimi, comme le pense M. Sobernheim.

[L. 3.] La véritable lecture semble être גבל (Littmann = «community») et non גבי (Sobernheim = «Gerichtsdiener»). Le sens précis demeure douteux. Serait-ce un équivalent araméen de *βουλή*, si c'est bien ce mot qu'il faut lire dans le grec, équivalent employé par les Palmyréniens à l'origine, avant qu'ils n'eussent définitivement adopté la transcription pure et simple du terme hellénique בולא? A noter à ce point de vue l'ancienneté de l'inscription, si la date, de lecture douteuse, est bien 51 J.-C.[3].

[1] *Semitic Inscriptions* (American archæol. exped., part IV), p. 58.

[2] Cf. WADDINGTON, n° 2595 et VOGÜÉ, n° 10 et, dans le mémoire même de M. Sobernheim, n° 28.

[3] Dans ce cas il conviendrait de faire remonter l'institution du sénat local de Palmyre beaucoup plus haut que la concession du *jus italicum* à cette ville (130 J.-C). Modifier en conséquence la conjecture que j'avais émise *Rép. d'épigr. sém.*, n° 451, p. 342.

Dans le grec, l. 4-5 la leçon TO.......ΛΛΙΑ ne pourrait-elle pas être restituée το[ρευτὰ φι](ά)λια? Il s'agirait alors de quatre petites tasses ou coupes en or, tournées ou ciselées[1], qui iraient de pair avec les autres objets en or offerts au temple : vase à libation et encensoir.

[L. 6-7.] [κ]αὶ [ἀ]ρ[γὸν] κ[ε]φα[λ]άδιον εἰς τὴν τ[εμενικὴν] κλεῖνην « und ungemünztes Geld fur die Tempelkline ». Bien peu probable; il s'agit plutôt d'objets déterminés, faisant, comme les précédents, partie du mobilier du culte, puisqu'il est dit, immédiatement après, qu'ils ont été achetés (ἠγορασμένα) au prix de tant de deniers d'argent. Ne serait-ce pas le *pulvinar* ou chevet du *lit* divin[2]? J'inclinerais à lire en conséquence : (κ)αὶ (π)ρ[οσ]κ(ε)φα[λ]άδιον; cette forme existe à côté de la forme ordinaire προσκεφάλαιον, au sens de *cervical* (voir *Thesaurus*). La restitution τεμενικὴν ne répond guère à la graphie du mot mutilé; on lirait plutôt τὴν τῆ[ς] Α[illegible]Λ[illegible] κλεῖνην. On pourrait penser à Ἀθηνᾶς[3], cette déesse hellénique semblant avoir été à Palmyre l'équivalent de la déesse Allat.

N° 14. — Fragment très mutilé. — L. 3. J'inclinerais à restituer : [ק]דמיא [ע]תיק[יא]. Il s'agirait peut-être de la réparation ou réfection de quelques parties anciennes d'un édifice.

N° 15. — C'est la bilingue Vogüé n° 16 = Waddington n° 2585, dont je crois avoir autrefois notablement amélioré la lecture sur plusieurs points importants[4]. D'après la nou-

[1] Cf. les coupes richement ciselées que tiennent souvent en main les personnages représentés sur les bas-reliefs funéraires de Palmyre. Ce pourrait être la commémoration d'offrandes de ce genre faites par les défunts, de leur vivant.

[2] Cette *kliné*, ce lit divin, n'est autre que le ערשא de la bilingue du Bristish Museum, qui est offert à Baal-Chamîn identifié à Zeus Keraumios.

[3] Le nom de la déesse Atargatis répondrait moins bien aux éléments graphiques.

[4] Voir mes *Études d'arch. or.*, II, p. 103, et *Rec. d'Arch. Or.*, V, 91.

velle copie figurée de la dernière ligne, je proposerais de lire définitivement, en m'en tenant pour le fond à mes conclusions antérieures :

καὶ τὸν ναὸν τὸν [τοῦ] Διὸς σὺν τῷ (π)[ρο]ναί(ῳ) [καὶ σὺν] ταῖς ἄλλαι(ς) [αὐ]τοῦ [στοαῖς], etc.

et le temple de Zeus avec le pronaos et ses autres portiques.

La restitution de M. Puchstein, *προναίῳ βωμῷ*, ne me paraît pas recevable. Il ne s'agit point, comme il le pense, d'un autel des sacrifices placé devant le temple, mais bien du pronaos ordinaire. La forme *πρόναιον* pour *πρόναος* est garantie par les exemples que j'ai cités en leur temps; elle est, de plus, confirmée en l'espèce par la contre-partie palmyrénienne où j'ai réussi à déchiffrer le mot [ן]פרנאי qui en est la transcription littérale. On n'aurait pas transcrit en palmyrénien un simple adjectif, — on l'aurait traduit. On comprend, au contraire, qu'on ait transcrit un substantif qui était un véritable mot technique, comme on l'a fait à Palmyre pour tant d'autres termes d'architecture.

N° 21. — *Bilingue.* D'après l'aspect même de la gravure, il semble bien qu'on peut lire (l. 2) אבגר, *Abgar,* au lieu du prétendu אברך, *Abrak,* ce qui concorderait beaucoup mieux avec le nom du grand-père dans la partie grecque : *τοῦ Ἀβγάρου*. La restitution [Ὑρκα]νῶν, comme nom de la localité d'où était montée la caravane dirigée par le personnage, est des plus douteuses. Il faut chercher apparemment quelque point situé dans la direction de l'Euphrate et de la Mésopotamie. Peut-être *ἀναβάν[τε]ς [ἀπὸ Χ]ου[μ]άνων* [1], restitution qui correspondrait bien aux éléments graphiques de la copie figurée.

N° 23. — *Bilingue* latine et palmyrénienne. — [L. 1.] Peut-être COH·I·GE(R)AS... *coh(ortis) primæ Geras(enorum)*?

[1] *Χουμάνα* (Ptolémée, édit. Müller, I, p. 1022, l. 5; variante : *Φουμάνα*), en Babylonie, au sud de Vologesias, ville mentionnée comme emporion des caravanes dans les inscriptions de Palmyre.

Gerasa était un centre syrien assez important pour avoir contribué au recrutement des auxiliaires de l'armée romaine.

Ce qu'on attend ensuite c'est l'indication de la légion à laquelle appartenait cette cohorte, quelle qu'elle fût. Je suis bien tenté de la chercher dans cette partie mutilée de la l. 2 d'où M. Puchstein ou M. Sobernheim a cru pouvoir dégager le mot peu vraisemblable de SVPRAVIVVS. Je me demande si l'on ne pourrait pas lire soit *leg. XVI Flaviæ firmæ*, soit *leg. VIII Augustæ*..., avec les mots plus ou moins abrégés. Je restituerais ensuite volontiers : [*qui tendun*]*t* ou [*qui agun*]*t Hierapoli*, expression marquant le lieu de cantonnement des soldats de la cohorte.

M. Sobernheim lit ainsi le palmyrénien :

צלם קלסתקס קטריונא די מן לגיונא די ארבעתא די עבד....
לה.....

et comprend :

Statue des Qlstqus Centurio von der Legion der Vierheit welche gemacht hat...

Le nom propre est évidemment romain, mais, sous cette forme il ne répond à rien de plausible. Ne pourrait-on pas lire, en faisant état du quatrième signe que M. Sobernheim néglige et qui a toutes les allures d'un grand *tet* :

ט קל פלקס = *T. Cl. Felix*? Le palmyrénien reproduirait exactement pour le prénom et le gentilice les abréviations usuelles de l'épigraphie latine. Le fait n'est pas sans exemple, témoin la bilingue Ox. III[a], où nous avons יול אור = Ιούλ(ιος) Αὐρ(ήλιος). Ici, bien entendu, ט = T représenterait le prénom non pas de *T*(*itus*), mais de *Ti*(*berius*), si souvent associé au gentilice *Claudius*; cette abréviation abusive se rencontre fréquemment dans l'épigraphie gréco-romaine de Syrie. Le personnage honoré serait donc un Romain pur sang, portant les *tria nomina*, et ce sont ces noms, probablement au datif, qu'il conviendrait de restituer au début de la ligne 1, entièrement détruite, de la partie latine.

Après le nom du personnage, qui sait si l'on ne pourrait

pas lire קט = ק(נ)ט autre abréviation à la mode romaine = CENT·=*centurio*, suivi de די חילא « appartenant à la troupe » ? חיל serait alors l'équivalent de « cohorte », et on s'expliquerait mieux ainsi l'expression די מן qui vient ensuite et se rapporterait non au centurion, mais à la cohorte : « centurion de la cohorte qui fait partie de la légion, etc. ».

Cette légion est dite לגיונא די ארבעתא. M. Sobernheim traduit « Legion der Vierheit » et suppose qu'il s'agit de la IVe légion (Scythica), qui tenait en effet garnison en Syrie. Il reconnaît cependant combien cette expression ainsi conçue est contraire aux règles de la grammaire araméenne. Je trouve, pour ma part, qu'elle rappelle d'une façon frappante l'inscription Vogüé n° 22 où il est question de « la légion de Bostra » לגיונא די בצרא — il s'agit ici de la IIIe Cyrénaïque. On voit par là que les Palmyréniens, au lieu de donner aux légions les noms officiels qu'elles portaient dans l'organisation de l'armée romaine, préféraient les désigner topographiquement par le lieu où elles tenaient garnison et avaient leur dépôt. Strictement, cela nous inviterait à chercher dans ארבעתא non pas un nom de nombre (très irrégulier, soit dit entre parenthèses), mais un nom de lieu; peut-être l'équivalent de quelque nom grec commençant par Τετρα.....? Faudrait-il comprendre « la légion de Tetrapolis », c'est-à-dire de la Séleucis constituée par les quatre villes Séleucie, Antioche, Apamée et Laodicée ? Resterait à savoir si cette dénomination de la province avait pu se conserver jusqu'à cette époque dans l'usage syrien.

N° 24. — Corriger la coquille Μαλί[κου] pour Μαλί[χου]. Le nom propre nouveau אעבי = Ἀαβεῖ (génit.) est peut-être à rapprocher du nabatéen עביו.

N° 25. — צלם עזיזי « statue de Azizi ». Peut-être une variation casuelle de עזיזו, au génitif. Sur ces indices de flexion possible dans des conditions similaires, cf. mon *Rec. d'Arch. Orient.*, II, 385, et III, 173.

N° 26. — *Bilingue.* A la fin de la ligne 1, on remarquera les signes purement explétifs ◇X. Le X s'est déjà rencontré également à la fin des lignes, dans deux inscriptions : Vogüé n° 76 et Kokowzoff, *Public. de l'Inst. arch. russe de Constantinople,* t. VIII, p. 302-329, n° 3. C'est bien à tort que ces savants ont voulu y reconnaître un symbole chrétien, le monogramme du Christ. — A la fin de la l. 4, la transcription אל|ח omet un dernier caractère qui ressemble à un ש(?). Je doute qu'il faille, comme le croit M. Sobernheim sur l'avis de M. Lidzbarski, comprendre אל = « famille »; le nom de cette famille réduit à une ou deux lettres serait trop court, et, d'autre part, il est difficile d'admettre que nous n'en aurions là que le commencement, avec la fin rejetée au commencement, aujourd'hui détruit, de la l. 5 : le lapicide, en effet, évite visiblement de couper des mots d'une ligne à l'autre; ce parti pris s'affirme justement par l'emploi que j'ai signalé de deux signes explétifs à la fin de la l. 1. De plus, il ne serait pas impossible qu'il y eût une lettre effacée entre לח et אל. — [L. 5.] Je ne partage pas les scrupules de M. Sobernheim concernant l'expression קם ובנא. Les verbes hébreu קם et arabe قام s'emploient très bien dans ces conditions; un exemple topique nous est fourni entre autres par Josué, VI, 26 : יקום ובנה, au sens de « se mettre à bâtir ». — [L 78.] Je propose de lire : [צ]למא דנה ועמורא [1] [דנה בירח. . . .] שנת etc. « [ils ont fait] cette statue et cette colonne [2] au mois de. . . . . de l'an, etc. ».

N° 31. — Grecque. Fragment daté d'avril 163 J.-C. Je doute que ce soit une dédicace à Zeus Hypsistos. Je croirais plutôt que c'était un décret ou arrêté exemptant de tous droits d'entrée les fruits et autres produits apportés du dehors le jour de la grande fête annuelle et destinés aux offrandes religieuses.

[1] Et non עמוריא au pluriel. La gravure ne montre pas trace du *yod.*

[2] La colonne servant de support à la statue.

J'inclinerais à restituer, l. 3 :

...... [ε(ἰ)ς τ[ὴ]ν (θ)[υσία]ν κατ' ἔτος τ[ῇ ἀ]γαθῇ ἡμέρᾳ, διαπ(α)ντὸς ε[ἶναι ἀτελ....]

...pour le sacrifice annuel au jour saint, qu'ils soient entièrement exempts.....

Je rapprocherai l'inscription de Palmyre Wadd. n° 2588 : θυσίαν κατ'ἔτος.

N° 34. — *Bilingue.* Une première dédicace grecque et palmyrénienne, datée d'octobre 132 J.-C., suivie d'une seconde dédicace seulement palmyrénienne. — L. 2, il vaudrait mieux, pour la syntaxe comme pour la longueur de la lacune, supprimer dans la restitution l'article τοῦ introduit entre Ζαϐδίϐωλος et le premier patronymique Ἰαριϐωλέους. — [L. 1.] Peut-être, au lieu de la lecture, matériellement douteuse et bien difficile à expliquer normalement :

[עלתא] | דין | קרב | לבריך |שמה

pourrait-on lire, en s'appuyant sur ce que montre la gravure même :

[עבד[1]] |(מ)ן קד(ם) בריך שמה

a fait (*ou* offert) devant celui dont le nom est béni, etc.

La formule, nouvelle, je crois, en palmyrénien, est fréquente dans les proscynèmes en nabatéen et en araméen plus ancien.

Deuxième dédicace. L. 3, au lieu de רתא...., plutôt ותא...., fin de quelque substantif féminin abstrait, à l'état emphatique; à restituer peut-être [רבנ]ותא ? cf. n°s 7 et 43. — L. 4, le dernier signe n'est peut-être pas la lettre *yod*, mais un signe de ponctuation.

N° 35. — L. 3, ראומא « des Erhabenen » est peut-être bien un nom propre faisant fonction de patronymique; cf. Ῥόμεος, Wadd. n° 2546 *a* ?

[1] Ou די עבד, ou tout autre verbe définissant l'offrande ou le proscynème.

N° 36. — L. 1. Le nom de la dédicante devait être court, vu l'exiguïté de la lacune finale dans laquelle il faut, de plus, loger les trois lettres du mot ברת « fille de ». Un nom tel que עלא, ou עתי, répondrait assez bien à ces conditions.

N° 39. — [L. 1.]

. . . . . . קליס הגמונא עבד וכמרי עגלבול

. . . . Qaleis, Hegemon, Diener und Priester des 'Aglibôl.

Il s'agirait, selon M. Sobernheim, d'un personnage de race palmyrénienne qui aurait la triple qualité de *hegemôn*, de serviteur et de prêtre du dieu 'Aglibôl. Je crois qu'il faut couper עבדו כמרי et comprendre tout autrement :

. . . . [à] l'hégémôn . . . . *qlis*, ont fait les prêtres de 'Aglibôl.

Il s'agit d'une dédicace, peut-être de statue honorifique, faite par le collège des prêtres de 'Aglibôl, collège comparable à celui des prêtres de Bel dont j'ai démontré plus haut l'existence, au n° 7. La dédicace serait analogue à celle du n° 3 de Vogüé (*Journal asiatique*, 1883, extrait n° 5), où je propose de restituer à la l. 2 : [די] עבדו לה כ[מרי בל [(ou עגלבול) « que lui ont faite les prêtres de Bel (*ou* de 'Aglibôl) [1] ».

Le prétendu nom propre קליס n'a rien à voir avec le nom palmyrénien אקליש (transcrit Ακαλεις) qu'invoque M. Sobernheim. Je le considère comme la fin d'un nom mutilé en romain ou gréco-romain, terminé en *κλιος*, *clius*, tel que *Heraclius* ou autre [2]. Cela n'a rien que de naturel, puisqu'il s'agit d'un ἡγεμών, c'est-à-dire d'un commandant de légion [3],

[1] Ou de tout autre dieu du panthéon palmyrénien.

[2] Il peut y avoir aussi, dans la forme originale, une voyelle intervenant entre ק et ל = κ et λ, *c* et *l*. Le nom serait alors du type *Caelius*, *Cæcilius*, *Acilius*, *Lucilius*, etc. De même la désinence pouvait être en *αιος*, *aeus*, ce qui élargit encore le champ des conjectures.

[3] Vogüé n° 15 : קרספינוס היגמונא = Ρουτιλλίου Κρισπεῖνου τοῦ ἡγησαμένου, Wadd. n° 2598. — Tarif II, B, l. 15 : מרינס היגמונא « Marinus l'hégémôn; *ibid.* l. 24 : . . . . קי. . . הינמונא

sinon du gouverneur militaire de la province elle-même, en l'espèce la Syrie. Publicius Marcellus, qui était légat de Syrie vers 134, conviendrait bien pour la date de notre inscription; mais son nom ne répond pas assez exactement au nom mutilé. D'ailleurs je ne sais si, à cette époque, le titre de ἡγεμών était déjà employé au sens de «légat de province». Il est peut-être plus prudent de s'en tenir au sens étroit de «commandant de légion» et de chercher dans cette direction le nom à retrouver[1].

[L. 2.] באפמלטות «sous l'épimélétie de Yarhibôlè». J'ai salué avec un véritable plaisir l'apparition de ce mot, ici incontestable, car il vient confirmer d'une façon inespérée mon explication de Vogüé n° 95. C'est sans doute par inadvertance que M. Sobernheim a l'air de reporter le mérite de cette explication à M. Lidzbarski qui n'a fait que la reproduire (*Ephemeris*, I, p. 210)[2]. Mon rôle (*Rec. d'Arch. Or.*, II, p. 1-3) ne s'est pas borné simplement, en effet, à attribuer à la préposition ב le sens de «während»; mais j'avais réussi à déchiffrer et à identifier exactement le mot énigmatique qui avait jusque-là défié tous les efforts, en en rectifiant d'abord la lecture et en établissant ensuite qu'il fallait y voir une transcription du grec ἐπιμελητεία «charge d'épimélète», avec l'adjonction normale de la désinence araméenne ות, caractéristique des substantifs abstraits. Et encore, ici, la difficulté n'était pas peu aggravée par une erreur du lapicide qui, ainsi que

[1] Il est à présumer, d'après les textes que je cite dans la note ci-dessus, que ce nom devait se réduire au *cognomen* du personnage.

[2] M. Lidzbarski ne s'y est rallié, du reste, que sur le tard, car dans son *Handbuch* (p. 153 n. 7, cf. p. 223) il l'avait écartée sans discussion, en s'en tenant à l'ancienne lecture erronée : אסמלוםן C'est seulement après que M. Isidore Lévy (*Rev. archéol.*, 1899, I, p. 126) se fut avisé de faire un sort à ma conjecture, jusque-là dédaignée, en la faisant sienne, sans y introduire d'ailleurs aucun argument ou élément nouveau (si ce n'est une explication tout à fait malheureuse du groupe initial לגדא), que M. Lidzbarski a cru devoir la prendre en considération.

je l'ai montré, avait écrit אפםלוטן pour אפםלטון, pluriel ou duel de אפםלטות. — [L. 4.] נצריחבי, répété deux fois, est-il réellement un seul nom propre composé? Je préférerais, étant donné surtout que nous avons affaire à une longue énumération généalogique, y voir deux noms distincts, נצרי et חבי, juxtaposés au génitif virtuel, ceux du fils et du père. Ce pourraient être des formes abrégées respectivement des noms נצרלת et חביבו ou חביבי. Pour le premier, cf. la bilingue (Lidzbarski, *N. S. Handb.*, p. 480) où Ναϲράλλαθε (vocatif) correspond à נצרא, forme abrégée similaire de notre נצרי, lequel serait à נצרא comme חבי est à חבא.

N° 41. — Dédicace d'une statue de femme. — [L. 1.] Au lieu de ... עתאם « 'Atham.. [Tochter des] », ne pourrait-on pas lire [רת](ב) עתא « Até fille de ... »? Cf. le nom de femme fréquent עתי, dont עתא pourrait être une variante assez naturelle. — [L. 3.] Le dernier caractère donné comme ו est bien indistinct. Ne serait-ce pas plutôt un débris de א? Nous obtiendrions ainsi le nom d'homme עגלבולא *'Aglibôlé*, régulièrement formé du nom de dieu עגלבול, comme le nom d'homme ירחבולא *Yarhibôlé* l'est du nom de dieu ירחבול *Yarhibôl*.

N° 43. — Dédicace bilingue grecque et palmyrénienne, datée d'avril 203 J.-C., en l'honneur de Septime-Sévère, de ses deux fils Caracalla et Geta, Césars Augustes, et de sa femme Julia Domna.

Grec. [L. 4.] La restitution, dans la généalogie, de [τοῦ Ἄγγα] Ἰ[ά]δους me paraît être des plus douteuses, surtout en ce qui concerne le nom du grand-père, qui pourrait être restitué tout autrement.

Palmyrénien. Fin de la l. 1. Peut-être : ([ou אקים) עבד] [אלן] א[צלמי] « a fait ces statues à ses frais »?

Au début, la lecture ברבנות מרזחות « sous le symposiarchat de Chalmé, fils de Malikou » semble être assurée malgré les hésitations de M. Sobernheim qui, du reste, tout compte

fait, lui accorde avec raison la préférence. Elle est, d'ailleurs expressément confirmée par la partie grecque qui nous présente l'auteur de la dédicace comme étant *ἀρχιερεὺς καὶ συ[μποσί]αρχος* « grand-prêtre et symposiarque ». C'est la confirmation éclatante d'une conjecture que j'avais émise autrefois[1] en établissant l'existence, dans une inscription palmyrénienne où il avait été tout à fait méconnu, d'un mot מרזח devant désigner un *συμπόσιον* ou *θίασος*, c'est-à-dire une confrérie religieuse à l'instar de celles des Grecs. Je me permets d'insister sur ce point, parce que là encore, à la façon dont M. Sobernheim présente les choses, on pourrait croire que cette découverte, qui m'appartient en entier, serait due à M. Littmann et à M. Lidzbarski, tandis que ces savants n'ont fait qu'adopter mes conclusions. J'avais même alors prédit formellement[2], en rectifiant[3] ainsi un passage de Waddington n° 2606 *a* : *συμποσίαρχον τῶν τοῦ θεοῦ Διὸς Βήλου ἱερέων*, qu'un jour apparaîtrait à Palmyre l'équivalent de *συμποσίαρχος* sous la forme רב מרזחא «chef du Marzih». L'inscription de M. Sobernheim vient donc, comme on le voit, me donner raison sur toute la ligne. Il n'était pas sans intérêt de le constater, puisque, tout amour-propre d'auteur à part, c'est une preuve qu'en général nos méthodes

[1] Voir mon *Rec. d'Arch. Or.*, IV, p. 374-381. § 68 : *Un thiase palmyrénien.* Sur les thiases et *symposia* orientaux, cf. mes démonstrations, *ibid.* p. 339 et suiv.; p. 343-345; t. III, p. 28 30; t. II, p. 290, n, 2. L'interprétation que j'ai proposée du mot énigmatique מרזח nous a donné la clef d'une série de passages, jusqu'alors incompris, de diverses inscriptions phéniciennes, puniques et néopuniques. Là encore, on pourrait croire, d'après la référence de M. Sobernheim, que c'est à M. Cooke et non à moi qu'appartient cette découverte.

[2] *Rec. d'Arch. Or.*, IV, p, 381.

[3] *Études d'arch. or.*, II, p. 106. M. Sobernheim, qui cite ce texte ainsi rectifié, aurait pu rappeler à qui était due la rectification, puisqu'il prend la peine de citer M. Mordtmann pour repousser, du reste à juste titre, la lecture que celui-ci avait proposé de substituer à la leçon de Waddington.

inductives, taxées parfois de témérité, ne sont pas déjà si mauvaises. On remarquera, au point de vue grammatical, la façon curieuse dont est rendu le titre de la charge, avec les deux formes d'abstrait en ות, tirées normalement de רב(ן) et de מרזח. L'expression est identique à celle que je pense avoir réussi à dégager plus haut, au n° 7 de M. Sobernheim : ברבנות מרזחותה «dans son symposiarchat». Il se peut qu'ici du moins elle vise à la fois la double qualité du dédicant, qui était (רב (כמריא (ἀρχιερεύς), en même temps que (רב) מרזחא (συμποσίαρχος).

Il est bien fâcheux que le numéro suivant (44) soit aussi mutilé; il ne reste plus que le fragment d'une ligne grecque où il est question de deux *symposia*, ou *marzih*, successifs :

. . . . [συμπ]όσιον καὶ τ(ὸ) πρὸ αὐτῆς ἕτερον συμπόσιον

Notre dédicant répondait au nom de Chalmé, fils de Malikou. Or un peu plus loin, n° 48, M. Sobernheim publie une petite tessère palmyrénienne, où je relève le nom identique de שלמא מלכו. Je ne serais pas étonné que les deux personnages homonymes ne fissent qu'un, et que le buste figuré sur la tessère fût le portrait de notre grand-prêtre et symposiarque, représenté de face, entre les deux palmes symboles peut-être de sa double charge. Depuis longtemps, en effet, j'incline à croire que parmi ces nombreuses tessères palmyréniennes parvenues jusqu'à nous, certaines séries se rapportent aux associations religieuses et aux divers collèges sacerdotaux de Palmyre. Ce seraient des sortes de jetons, soit à titre individuel comme celle-ci, soit à titre collectif, comme les deux tessères dont j'ai parlé plus haut (p. 395) et où j'ai proposé de lire כמרי בל «les prêtres de Bel[1]».

N° 45. — Épitaphe bilingue = Wadd. 2622, Vogüé 71. Relevée à nouveau, avec quelques petites variantes. A la fin,

[1] Sur la tessère Vogüé n° 148, je serais assez tenté de lire : רב ou בני מרזחא «le symposiarque» ou «les membres du symposion».

Waddington avait copié et restitué ΚΑ[τὰ τὸ γεγραμμένον]; M. de Vogüé : κ[ατὰ τὸ πρόσταγμα]. La nouvelle copie porte ΚΑC. . . . . Cette leçon me paraît exclure les restitutions jusqu'ici proposées. Je restituerais plutôt, sur la base paléographique ΚΑC = ΚΑ(Θ) : κα(θ)' [ὁ ἔγραψα (ou ἐγράφθη)], ce qui répondrait beaucoup mieux à la contre-partie palmyrénienne : כרי|כתבת «selon ce que j'ai écrit» ou «selon qu'a été écrite».

N° 46. — Épitaphe bilingue. C'est le n° 2617 de Waddington, beaucoup plus complet pour le grec. La partie palmyrénienne est entièrement inédite. La transcription qu'en donne M. Sobernheim, faite un peu trop rapidement, doit être corrigée sur quelques points. — בת עלמא, et non בית (ταφὴν αἰώνιον). — Entre אסטוא (transcription intéressante et nouvelle de στοά) et קדמוהי, rétablir די, qui a été sauté : «et le portique qui est devant elle». — Au lieu de לה ולבנוהי «für sich und seine Söhne und seine Enkel», lire : להון ולבניהון et traduire en conséquence : «für sie und ihre Söhne und ihre Enkel». Cette lecture, réelle sur la pierre, est d'ailleurs exigée par le contexte, le sépulcre ayant été construit par deux frères.

N° 47. — Épitaphe trilingue — la première trouvée à Palmyre — latine, grecque et palmyrénienne. Malheureusement, le texte palmyrénien est tout à fait illisible.

N° 49. — «Dreimal» est apparemment une inadvertance pour «viermal».

Clermont-Ganneau.

Le gerant :
Rubens Duval.

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI-JUIN 1905.

LA SAGE-FEMME SALOMÉ,

D'APRÈS

UN APOCRYPHE COPTE COMPARÉ AUX FRESQUES DE BAOUIT,

ET

LA PRINCESSE SALOMÉ,

FILLE DU TÉTRARQUE PHILIPPE,

D'APRÈS LE MÊME DOCUMENT,

PAR E. REVILLOUT.

(LECTURE FAITE À L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, DANS LES SÉANCES DES 17 ET 24 FÉVRIER 1905.)

Dans une lecture fort intéressante que mon ancien élève Clédat a faite il y a peu de mois à l'Académie, — lecture qui a été publiée par les *Comptes rendus*, — l'auteur, en exposant ses belles fouilles de Baouit et en décrivant les primitifs découverts par lui, a insisté avec raison sur un tableau relatif à la Nativité :

« Ce sujet, dit-il, offre cette particularité (comme les autres représentations que nous ont données les monuments chrétiens) que l'enfant n'est pas figuré. Devant la Vierge, couchée sur un lit, se tient debout « la sage-femme Salomé », ⲥⲁⲗⲟⲙⲉ ⲧⲙⲉⲥⲓⲟ, étendant les mains vers Marie pour recevoir l'enfant.

Le sujet, tiré d'un apocryphe, est étrange en lui-même, puisqu'il est incomplet. On s'attendrait donc à trouver un cinquième épisode qui nous montrerait l'enfant. Mais le début de la paroi où devrait se trouver cette scène nous fait voir deux cavaliers, dont l'un est Jean, accompagné de ses fils, ⲚⲀϤⲢϨⲞ et Paul. Il faut donc supposer que la scène a été intentionnellement abandonnée au quatrième épisode, ou bien que, la décoration de la paroi étant commencée, l'artiste qui travaillait à la vie de la Vierge s'est trouvé dans la nécessité d'arrêter son sujet à ce point (fig. 4). »

Remarquons d'abord que, si l'apocryphe qui a inspiré ce tableau était le protoévangile de saint Jacques, c'est-à-dire le seul texte original[1] jusqu'ici connu qui donne à Salomé un rôle analogue, l'interprétation de la figuration serait légèrement différente. En effet, si Salomé étend ses mains vers la Vierge, elle se retourne dans un autre sens vers le public avec un air de stupéfaction. Or, d'après le protoévangile (chap. XIX et suiv.), saint Joseph, cherchant une sage-femme, en rencontra effectivement une qui n'était pas Salomé. Mais elle n'eut pas à remplir son métier, et n'eut qu'à s'étonner de la naissance miraculeuse qui laissait intacte la virginité de Marie. Salomé arriva alors, et la sage-femme lui ayant fait part du prodige, elle ne voulut pas y croire sans examen. Cet examen se fit par elle : « Et Salomé, écartant ses mains,

[1] Le pseudo-saint Matthieu n'est, sur ce point, qu'une déformation du protoévangile; voir plus loin.

s'écria : « Malheur à moi, impie et perfide, parce que « j'ai tenté le Dieu vivant, et voilà que ma main brû- « lant de feu, etc. ».

Le geste de Salomé dans le tableau s'expliquerait donc très bien par cette tradition. Mais la légende serait en contradiction flagrante, puisque ce n'est pas Salomé qui serait la sage-femme[1].

Il faut donc probablement avoir recours à un autre apocryphe, et c'est de cet apocryphe que j'ai à parler aujourd'hui.

Mais, avant d'aborder cette question, il faut que je dise quelques mots d'une question parallèle : celle des autres textes coptes formant doublon avec l'évangile de saint Jacques, et cela pour des chapitres très antérieurs à l'incident de Salomé.

Dans le *Journal asiatique*, j'ai déjà parlé de quelques-uns de ces textes, dont le fond est identique avec le protoévangile, mais avec des variantes très importantes, variantes qu'on ne retrouve pas, non plus, dans les autres évangiles de l'enfance, également publiés par Thilo et Tischendorf.

Citons quelques exemples. Dans les chapitres VII

[1] Nous reviendrons sur cette question un peu plus loin. Qu'il nous suffise de dire en ce moment que cette sage-femme est nommée Zelemi dans l'évangile de la nativité de la Vierge attribué à saint Matthieu. Cette Zelemi, que Joseph est allé chercher, est accompagnée de Salomé. Une phrase isolée et, paraît-il, fautive les réunit même sous le titre de « sages-femmes ». Mais, comme dans le protoévangile, c'est la vraie sage-femme Zelemi qui seule se présente pour remplir son office, et Salomé n'intervient que pour les constatations postérieures. Comme dans le protoévangile aussi, cette curiosité *intempestive* lui fait sécher la main, etc.

et suivants, le protoévangile nous raconte la présentation de la Vierge au temple, le séjour édifiant qu'elle y fit plusieurs années; comment ensuite Zacharie eut la révélation qu'il fallait la marier; le moyen choisi pour reconnaître le fiancé qui fut Joseph; enfin le mariage de la Vierge. Le même thème est soigneusement suivi, mais avec des détails nouveaux, et d'autres supprimés, par un de nos fragments apocryphes coptes, ainsi conçu[1] :

[1] ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲣⲡⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

ⲁⲛⲛⲁ ⲧⲉ ϩⲱⲱⲥ ⲧⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲙⲫⲁⲛⲟⲩⲏⲗ ⲁⲥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲧⲉⲥϩⲏ ⲉⲥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲙⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ.

ⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ϫⲓ ⲛ̄ⲧϣⲉⲉⲣⲉ(ϣⲏⲙ) ⲉϫⲛ̄ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲁϣⲉ ⲡⲟⲩⲣⲁⲛ ϩⲛ̄ ⲛⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲛ̄ ⲛⲅⲉⲛⲉⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲕⲁϩ ϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩ(ⲧⲉ ⲟⲩ)ⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉϥⲥⲱⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲓ̈ⲏⲗ.

ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲇⲉ ϣⲏⲙ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲁϩⲉ ⲣⲁⲧⲥ ϩⲙ̄ ⲡⲣⲡⲉ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ϣⲁⲛⲧⲉⲥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲧ... (ⲟ)ⲩⲁⲁⲃ ⲁⲥ... ⲛⲧⲱⲣⲧⲣ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲥϩⲟ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲧⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲭⲁⲣⲓⲥ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲁⲥⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲥ ⲁⲩⲱ (ⲁ) ⲡ̄ⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ (ⲙ̄)ⲡⲓ̈ⲏ̄ⲗ̄ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲥ.

ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ϫⲉ ϣⲏⲙ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲕⲟⲧ̄ⲥ̄ ⲉϣⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁ ⲛⲉⲥ ⲉⲓⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲕⲉⲥⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲛⲉ(ⲥⲣ)ϣⲟⲟ(ⲣ)ⲡ ⲧⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲣ̄ⲡⲉ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲥⲙⲟⲟⲛⲉ (ⲙⲟⲩⲛ) ⲛⲑⲉ ⲛ̄ⲛⲓϭⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉⲥϫⲓ ⲧⲣⲟⲫⲏ ϩⲓⲧⲛ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ϣⲁⲛⲧⲉⲥⲉⲣ ⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ.

ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲓⲙⲉⲉⲩⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡϩⲏⲧ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲏ(ⲏ)ⲃ ⲉⲩ(ϫⲱ) ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ... ⲧϣⲉⲉⲣⲉ... ...ⲙⲏ...ϫⲱ ....ⲛⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϩⲙ̄ ⲡⲣ̄ⲡⲉ ⲛ̄ⲥⲉⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲛ̄ⲧⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ.

ⲉⲧⲓ ⲇⲉ ⲉⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲛⲁï ϩⲙ̄ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲁ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ

« . . . dans le temple du Seigneur.

« Anne aussi, la prophétesse, la fille de Phanuel, vint au-devant d'elle, louant Dieu avec la Vierge.

« Zacharie, le prêtre, prit la petite fille sur ses mains, disant : « Le Seigneur grandira ton nom dans « tes jours et dans toutes les générations de la terre; « car Dieu a manifesté son salut dans Israël. »

« La petite fille ne se tenait pas encore debout dans le temple, que, jusqu'à ce qu'elle vînt au lieu saint et gravît l'escalier, tous ceux qui étaient debout autour d'elle, voyant son visage, contemplaient la grâce de Dieu qui y était répandue. Toute la maison d'Israël la bénit!

« La petite fille ne se retourna pas pour chercher

ⲙ̇ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̇ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲡⲟⲩⲏⲏⲃ. ⲁϥⲧⲁⲙⲟϥ ϫⲉ ⲉⲣⲥ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛⲁⲧⲁϩⲉ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲓ ⲛ̄ⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϥⲏⲓ ⲉⲧⲣⲉϥϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲥ ⲛⲉϥ(ⲣ ⲥ)ϩⲓⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙⲛⲧⲁϥ.

ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ ⲛⲉ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲉϥⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ̄ ⲙ̇ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲣ̄ϩⲱⲃ ⲉⲧⲉϥⲧⲉⲭⲛⲏ ⲉⲧⲉ ⲧⲙⲛ̄ⲧ ϩⲁⲙϣⲉ.... ⲛⲉϩⲛ..... (ⲧⲙⲛ)ⲧⲉⲣⲟ ⲙⲡⲅⲉⲛⲟⲥ ⲙⲡ ⲣ̄ⲣⲟ ⲇⲁⲩⲉⲓⲇ.

ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲧⲁϩⲉ ⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲉⲧⲣⲉⲥⲣ̄ϩⲱⲃ ⲉⲡϫⲏϭⲉ ⲙ̄ⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲉ ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲱⲱⲥ ⲧⲉ ϩ̄ⲙ ⲡⲏⲓ̈ ⲛ̄ⲇⲁⲩⲉⲓⲇ.

ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲛ̄ⲧⲥ̄ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲛ̄ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲙⲁ ⲛ̇ⲧⲡⲉ ⲉⲩⲕⲟⲓⲧⲱⲛ ⲙⲁⲩⲁⲁⲥ ϫⲉ ⲛ̄ⲛⲉ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ̄. ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲇⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛⲉϥⲛ̄ⲃⲟⲗ ⲉϥⲣ̄ϩⲱⲃ ⲉⲧⲉϥⲧⲉⲭⲛⲏ. ⲛ(ⲧⲟⲥ) ⲇⲉ ϩⲱⲱ(ⲥ) ⲛⲉⲥ ⲛ̇ϩⲟⲩⲛ ⲙ̇ⲡⲉⲥⲕⲟⲓⲧⲱⲛ ⲉⲥⲣ̄ϩⲱⲃ ⲉⲡϫⲏϭ(ⲉ) ⲙ̇ⲙⲉ.

ⲁⲥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲁ(ⲥ ⲉⲓ) ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̇ⲟⲩϩ(ⲟⲟⲩ)....ⲩ ⲇⲉ ⲙ ....ⲥⲱⲛⲧ....

encore après (*sic*) ses parents, et elle se hâtait dans le temple du Seigneur.

« Elle y persévéra comme les colombes, recevant sa nourriture des anges jusqu'à ce qu'elle eût douze ans. Et cette pensée entra dans le cœur des prêtres, disant, à savoir : « Voilà que la jeune fille . . . (*lacune*).
« Ce qui arrive aux femmes lui est arrivé sans qu'on
« connaisse le plan providentiel qui la concerne. »

« Ils pensaient cela dans leurs cœurs, quand l'ange du Seigneur se manifesta au prêtre Zacharie. Il l'avertit que le sort incombait à Joseph de prendre la Vierge dans sa maison pour la garder et en faire sa femme; car il n'en avait pas. Joseph, lui, était un homme juste, craignant Dieu et travaillant de son métier de charpentier, (bien qu'il eût droit) à la royauté de la famille du roi David. Et le sort échut à la Vierge Marie de travailler à la pourpre véritable, car elle était aussi de la famille de David.

« Lorsqu'on l'eut fait entrer dans la maison de Joseph, elle monta à la partie supérieure, seule dans une chambre, pour n'être pas du tout vue par les hommes. Joseph le juste était dehors, travaillant à son métier. Quant à elle, elle était dans sa chambre, travaillant à la pourpre véritable. Elle se leva, elle alla dehors. . . »

Le reste nous manque. Mais ici venait certainement, comme dans le chapitre XI du protoévangile, le récit de l'Annonciation, qui s'intercale justement au moment où Marie, travaillant à la pourpre[1] que lui

[1] Voir aussi le pseudo-saint Matthieu, chap. IX.

avait commandée le grand prêtre, sortit un instant pour chercher de l'eau.

Entre notre document et les chapitres VII, VIII et IX du protoévangile qui lui sont parallèles, nous notons, du reste, d'importantes différences. Si c'est à Zacharie qu'est faite la révélation d'où dépendit le mariage avec Joseph, on ne nous spécifie point le mode au moyen duquel Joseph fut choisi. Il n'est nullement question de la convocation de tous les jeunes gens d'Israel apportant chacun un bâton, de la verge de Joseph qui fleurit, etc., toutes choses que rapporte également le chapitre VIII de l'évangile de la Nativité de la Vierge et de l'enfance du Sauveur du pseudo-saint Matthieu.

Nous remarquerons aussi que notre document fait au prêtre Zacharie une part plus large que le protoévangile. Selon le protoévangile, c'est le grand prêtre et non Zacharie qui reçoit la Vierge lors de la présentation. L'évangile de la nativité de la Vierge attribué à saint Matthieu va plus loin encore. Il donne au grand prêtre Abiathar le rôle que le protoévangile et notre texte attribuent à Zacharie pour le mariage de la Vierge.

En revanche, comme notre texte et comme saint Luc (II, 36), il mentionne la prophétesse Anne, la fille de Phanuel, mais non point à propos de la présentation de la Vierge. Il joint, toujours comme dans saint Luc, son adoration à celle de Siméon prononçant devant le Christ enfant « le même *dimittis* ». Cette veuve vivant depuis longtemps dans le temple,

où elle vaquait aux jeûnes et aux prières, s'écrie à son tour : « En celui-ci est la rédemption du siècle! » Une troisième mention de la prophétesse Anne se trouve dans le manuscrit 118 Borgia que j'ai publié en 1876 dans mes Apocryphes coptes. Cette prophétesse Anne, dont on fait une vierge, est alors rapprochée de sainte Anne, la mère de Marie et l'épouse de saint Joachim[1], dont le protoévangile nous a longuement parlé dans ses premiers chapitres, ainsi d'ailleurs que l'évangile de la nativité de Marie.

Le fragment en question porte ici, dans son récit de la présentation de la Vierge[2] :

« Anne, sa mère, la déposa à terre. Elle marcha seule Elle entra près du saint autel. Elle se tint debout. Et tout le peuple d'Israël la regarda. Il vit la grâce qui brilla sur elle; son visage devint lumineux en cet instant. Il resplendit comme les luminaires

[1] Un autre de nos apocryphes coptes, publié par moi en 1876, nous donne sur sainte Anne et saint Joachim beaucoup de détails parallèles à ceux du protoévangile, mais tirés d'une autre source.

[2] ⲁ ⲁⲛⲛⲁ ⲧⲉⲥⲙⲁⲁⲩ ⲕⲁⲁⲥ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ. ⲁⲥⲙⲟⲟϣⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁⲥ. ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ. ⲁⲥⲁϩⲉⲣⲁⲧⲥ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲙ̅ⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ϭⲱϣⲧ. ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲭⲁⲣⲓⲥ ⲉⲁⲥϣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲥ. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲉⲥϩⲟ ⲣ̅ ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲥⲃⲟⲩⲃⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲛ̅ⲛⲉⲫⲱⲥⲧⲏⲣ ⲛ̅ⲧⲡⲉ. ϩⲱⲥⲇⲉ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲣ̅ϣⲡⲏⲣⲉ. ⲁⲩⲱ ⲙ̅ⲡⲉⲥⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧ̅ⲥ̅ ⲉⲃⲱⲕ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲥⲉⲓⲟⲧⲉ ⲉⲡⲉⲥⲏⲓ. ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲥϭⲱ. ⲉⲥⲙⲟⲟⲛⲉ ⲛ̅ⲑⲉ ⲛ̅ⲛⲉⲓϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ. ⲉⲥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲉⲡϣⲙϣⲉ ⲛⲛⲟⲩⲏⲏⲃ (ⲁ ⲁⲛ)ⲛⲁ ⲧⲉ ⲡⲣⲟ(ⲫⲏⲧⲏⲥ) ⲙ̅ⲛ̅ ⲙ̅ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧϩ̅ⲙ̅ ⲡⲣ̅ⲡⲉ ⲧⲥⲁⲃⲟ ⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲉⲣϩⲱⲃ ⲛ̅ϭⲓϫ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲛⲉⲥⲉⲓⲟⲧⲉ ⲛⲏⲩ ϣⲁⲣⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ϩⲟⲟⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲏ ϣⲟⲙⲛⲧ.

du ciel, de telle façon que tout le monde s'étonnait. Elle ne recommença plus d'aller avec ses parents à sa maison. Mais elle resta, demeurant comme les colombes, vaquant au service des prêtres. La prophétesse et *vierge* Anne, qui était dans le temple, l'instruisit à travailler des mains. Ses parents venaient la voir dans le temple tous les deux ou trois jours. »

Suivent des détails circonstanciés sur sa vie angélique, à propos de laquelle on dit « que le souvenir de ses parents ne monta plus dans son cœur ».

A mon avis, ce texte n'est que le développement fait par un sermonnaire de celui que nous avons donné plus haut, et qu'il suit d'abord phrase par phrase.

Quant au protoévangile, bien des raisons dont on verra une partie dans la suite nous font croire qu'il a la même origine. Seulement il a souvent chargé et arrangé[1] après coup un tableau d'abord beaucoup plus simple, sans rien copier servilement, et dans d'autres cas singulièrement abrégé la rédaction primitive.

Nous constatons un fait semblable pour la Visitation, dont les peintures de Baouit publiées par Clédat nous ont donné deux intéressantes représentations.

[1] Il était naturel de croire que le grand prêtre reçut la Vierge dans le Temple, et non Zacharie, auquel on pouvait, d'ailleurs, laisser l'initiative de la révélation sur le mariage de sa parente. Donner, comme le pseudo-saint Matthieu, cette initiative au grand prêtre, c'était aller encore trop loin. Il en est de même des autres modifications très ingénieuses qu'introduisit l'auteur du protoévangile : par exemple, du moyen par lequel le sort échut à Joseph.

Là encore, nous avons un récit fort analogue à celui du chapitre XII du protoévangile. Mais, s'inspirant de la partie correspondante de saint Luc, il est plus étendu[1] et, à la différence du protoévangile, il donne aussi, au moins en partie, l'hymne de la Vierge, le *Magnificat*, que certains critiques considèrent comme une interpolation dans le texte canonique. Malheureusement nous avons affaire à des fragments en piteux état.

Le premier semble se rapporter à un entretien de l'ange Gabriel et de Marie, qui ferait corps avec l'Annonciation racontée dans le chapitre XI du protoévangile comme dans le chapitre Ier de saint Luc. C'est après le consentement donné par la Vierge, à laquelle l'ange, selon le verset 36 de saint Luc, comme selon le faux saint Jacques, avait cité l'exemple de Zacharie et d'Élisabeth, sa femme, cette stérile devenue mère, que Marie fait cette question[2]:

« Qu'ont-ils donc établi ou conclu avec Dieu pour avoir un fils? »

« Gabriel lui dit : « Marie, ce sont ces paroles au

[1] Le protoévangile est, sur ce point, beaucoup plus court que saint Luc lui-même.

[2] ⲛⲧⲁⲩⲥⲙⲛ ⲟⲩ ⲙⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲉ ϣⲏⲣⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ.

ⲡⲉϫⲉ ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲛⲓϣⲁϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲛⲧⲁ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ϩⲟⲧϩⲉⲧ ⲛⲥⲱⲟⲩ. ⲙⲡⲉϥϭⲉⲡⲏ ⲙ̣ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲓⲉⲓⲛⲉ ⲉϫⲱϥ ⲛⲟⲩⲙⲛⲧⲙⲡⲟ. ϫⲉ ⲙⲡϥϭⲉⲓⲡⲏ ⲛϣⲱⲡⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲁϣⲁϫⲉ.

ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϫⲉ ⲁⲛⲁ.. ..ⲏⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ .(.ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϣⲁⲏⲗ ⲙⲡϫⲟⲥⲓⲥ)....

« sujet desquelles Zacharie a fait des interrogations.
« Il ne s'est pas hâté de me croire. J'ai donc amené
« sur lui l'état de muet, parce qu'il ne s'est pas em-
« pressé de recevoir ma parole. »

« Marie dit : . . . »

Ici une lacune vient interrompre le texte.

Dans les fragments subsistants de la colonne suivante, inspirés évidemment par les versets 39 et suivants de saint Luc, nous voyons qu'un voyage à ⲧⲟⲣⲓⲛⲏ est résolu[1].

Le mot ⲧⲟⲣⲓⲛⲏ est partout employé dans nos apocryphes coptes pour désigner le pays habité par Zacharie et Élisabeth; on le trouve avec cette acception dans les fragments Borgia publiés par moi, il y a trente ans, comme dans ceux dont je parle aujourd'hui. Dans le grec de saint Luc (*loc. cit.*), ἡ ὀρίνη[2] désigne la contrée montagneuse où était située leur ville (πόλις). L'article féminin copte ⲧ a été substitué à l'article féminin grec ἡ.

« J'irai là, dit Marie. . . , je saurai la vérité et si les choses que j'ai entendues se sont accomplies. »

[1] On y déchiffre des mots sans suite, mais qui font mention de cette résolution de Marie :

ⲛⲧⲉ ⲧⲡⲉ. . . ⲛⲁϣⲱⲡⲉ. . . .

ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲩⲛ. . . . ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲟⲟⲩ. . . ϩⲏⲙⲉ ⲁⲓⲡ. . ⲙⲁ ⲉⲓⲛⲉ ⲉⲣⲟϥ. . . ⲧⲟⲣⲓⲛⲏ.

ϣⲁⲓⲃⲱⲕ. . . ⲛⲏⲧⲛ. . . ⲙⲁ ⲙⲛ. . . ⲟϥ ⲉⲣⲟϥ ϣⲁⲓⲉⲓⲙ(ⲉ) ⲉⲧⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲓⲥⲟⲧⲙⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ. . . ϯⲥ. . .

[2] ⲡⲓⲁⲛⲧⲱⲟⲩ, porte la version memphitique.

Au revers du même texte, nous voyons en effet qu'elle exécuta ce voyage[1].

« Aussitôt arrivée à Toriné, elle se hâta vers la maison de la stérile. Elle frappa à la porte, en disant : « Ma mère Élisabeth... »

Le reste manque encore. Mais, dans une série de pages nouvelles, nous trouvons la suite assez prochaine du récit qui, notons-le, cite l'évangile canonique, — ainsi que les parties déjà publiées de l'évangile des douze Apôtres, avec lesquelles il offre de grandes analogies de style et de conception, citent l'évangile de saint Jean[2] :

« Ils n'entendent pas, les enfants qui sont dans le

[1] ⲠⲖⲎⲚ ⲆⲈ Ⲛ(ⲦⲈⲢⲈⲤ)ⲂⲰⲔ ⲈⲦ(ⲞⲢⲒⲚⲎ) ⲀⲤϢⲞⲢⲈⲠ ⲈⲠⲎⲒ ⲚⲦⲀϬⲢⲎⲚ ⲀⲤⲔⲰⲖϨ ⲈⲠⲢⲞ ⲈⲤϪⲰⲘⲘⲞⲤ ϪⲈ ⲦⲀ(ⲘⲀⲀ)Ⲩ ⲈⲖⲒⲤⲀⲂⲈⲦ ⲘⲎ ⲈⲂⲞⲖ... ⲦⲎⲢⲒⲞⲚ...

ⲚⲦⲈⲨⲚⲞⲨ ⲀⲚⲞⲔ.....

[2] J'avais d'abord vu dans ce morceau l'œuvre d'un sermonnaire ; ce qui me fait hésiter maintenant, c'est qu'il semble faire suite à ceux que nous venons de donner et qui me paraissent bien appartenir à l'Évangile des douze Apôtres, comme ceux que nous donnerons dans la suite. Voici le texte :

...ⲈⲨϢⲞⲞⲠ ϨⲚ ⲦⲔⲀⲖⲀϨⲎ ⲚⲚⲈⲨⲘⲀⲀⲨ... ⲒⲰϨⲀⲚⲚⲎⲤ... ⲀⲨⲰ ⲀϤⲦⲈⲖⲎⲖ ϨⲚ ⲞⲨⲢⲀϢⲈ ⲀⲨⲰ Ⲁ ⲈⲖⲒⲤⲀⲂⲈⲦ ⲘⲎϨ ⲈⲂⲞⲖϨⲘ ⲠⲈⲠⲚⲀ ⲈⲦⲞⲨⲀⲀⲂ.

ⲀⲤϤⲒϨⲢⲀⲤ ⲈⲂⲞⲖ ϨⲚ ⲞⲨⲚⲞϬ ⲚⲤⲘⲎ ⲠⲈϪⲀⲤ ϪⲈ ⲦⲈ ⲤⲘⲀⲘⲀⲀⲦ ⲚⲦⲞ ϨⲚ ⲚⲈϨⲒⲞⲘⲈ ⲀⲨⲰ ϤⲤⲘⲀⲘⲀⲀⲦ ⲚϬⲒ ⲠⲔⲀⲢⲠⲞⲤ ⲚϨⲎⲦⲈ ϪⲈ ⲀⲚⲄ ⲚⲒⲘ ⲀⲚⲞⲔ ϪⲈ ⲈⲢⲈ ⲦⲘⲀⲀⲨ ⲘⲠⲀϪⲞⲈⲒⲤ ⲈⲒ ⲈⲢⲀⲦ.

ⲠⲒⲤⲦⲈⲨⲈ ⲚⲀⲒ Ⲱ ⲦⲀϪⲞⲈⲒⲤ ⲀⲨⲰ ⲦⲘⲀⲀⲨ ⲘⲠⲀϪⲞⲈⲒⲤ ϪⲈ ⲚⲦⲈⲢⲈ ⲦⲈⲤⲘⲎ ⲘⲚ ⲠⲈⲀⲤⲠⲀⲤⲘⲞⲤ ⲦⲀϨⲈ ⲚⲀⲘⲀⲀϪⲈ ⲀⲠϢⲎⲢⲈ ϢⲎⲘ ⲔⲒⲘ ϨⲚ ⲞⲨⲦⲈⲖⲎⲖ ⲚϨⲎⲦ ϨⲰⲤⲦⲈ ⲚⲦⲀϪⲞⲞⲤ ϪⲈ ϤⲚⲎⲨ ⲈⲂⲞⲖ ⲚⲤⲀⲂⲎⲖ ϪⲈ ⲀⲨⲀⲘⲀϨⲦⲈ ⲘⲘⲞⲒ

ventre de leur mère. Jean, au contraire, entendit, et se réjouit vivement.

« Élisabeth, sa mère, fut remplie de l'Esprit saint. Elle cria d'une grande voix et dit : « Toi, tu es bénie « parmi les femmes et le fruit de ton sein est béni.

ⲛ̄ϭⲓ ⲛϣⲟϣⲧ ⲛⲧⲉⲫⲏⲥⲓⲥ ⲉϥϣⲁϫⲉ ⲙⲙⲁⲁϫⲉ ⲙⲡⲁϩⲏⲧ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲓ.

ϫⲉ ⲧ(ⲁⲙⲁ)ⲁⲩ ⲕⲁⲁⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲁⲭⲏ ⲧⲁⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲉⲓ ⲙⲡⲁϫ(ⲟⲉⲓⲥ ⲙⲛ) ⲧⲙⲁⲁⲩ ⲙⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲁⲩⲉⲓ ⲉⲣⲁⲧ.

ⲱ ⲧⲁⲙⲁⲁⲩ ⲕⲁⲁⲧ . . . ⲙⲡⲣⲁⲙⲁ . . . ϣⲁⲛⲧⲁⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲡⲉⲛⲧⲁϥⲭⲁⲣⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲓ . . . ⲉϣϫⲟⲙ ⲙⲡⲁⲧⲉ . . . ⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲉⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲡⲁⲙⲁ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲁⲁⲥ.

ⲧⲉⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲱ ⲙⲁⲣⲓⲁ . . ⲧⲉⲛⲧⲁⲥ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ (ⲟⲩ)ⲛ ⲟⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩϫⲟⲟⲩ ⲛⲁⲥ . . . ϩⲓⲧⲙ . . . . . .

ⲛⲧⲉⲣⲉⲥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲉⲓⲡⲗⲏⲣⲟⲫⲟⲣⲓⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲧⲥ ⲛⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲧⲁϫⲣⲟⲥ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲛⲧⲁ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ϫⲟⲟⲩ ⲛⲁⲥ ⲁⲥϩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲥⲏⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ. ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁⲓ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϫⲉ ⲁ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ϫⲓⲥⲉ ϩⲙ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲁⲡⲛ̄ⲁ ⲧⲉⲗⲏⲗ ⲉϫⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲥⲱⲧⲏⲣ ϫⲉ ⲁϥϭⲱϣⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲑⲉⲃⲃⲓⲟ ⲛⲧⲉϥϩⲙϩⲁⲗ.

ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲡⲥⲟⲗ̄ⲥⲗ̄ ⲙⲡ̄ⲛ̄ⲓⲕⲟⲛ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲉϫⲉ ⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲙⲙⲁⲣⲓⲁ ϫⲉ ⲧⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲥⲱⲛⲉ ϭⲱ ϩⲁϩⲧⲏⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲉⲓ̈ϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲉⲃⲟⲧ ϣⲁⲛⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲉⲛⲉϩⲧⲏⲓ . . . ⲛⲧⲁϫⲡⲟ ⲙⲡⲁϣⲏⲣⲉ . . . ⲱ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲉⲣϣⲁⲛ . . . ⲱ ⲧⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲁϯ ⲛⲧⲟⲟⲧ ϣⲁⲛⲧⲉⲓϫⲡⲟ ⲙⲡⲉϥⲥⲏⲛⲅⲉⲛⲏⲥ. ⲉⲣϣⲁⲛ (ⲧⲉ)ϭⲱ ϩⲁϩⲧⲏⲓ ⲱ ⲧⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲣⲣⲟ ⲉⲧϩⲛ ⲧⲟⲩⲕⲁⲗⲁϩⲏ ⲛⲁⲥⲟⲃⲧⲉ ⲛⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡⲉϥⲙⲁⲧⲟⲓ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲧⲛⲉⲥ.

ⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲡⲉⲣⲕⲁⲁⲧ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲧ ϩⲛ ⲧⲟⲩⲕⲁⲗⲁϩⲏ ⲛⲧⲁⲩϥⲓ ⲙⲡⲁⲛⲟϭⲛⲉϭ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ.

ⲱ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲧⲉⲣⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲟ ⲟⲩϣⲉⲛⲉϩⲧⲏϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲡϣⲉⲛⲉϩⲧⲏϥ ⲙⲡⲧⲏⲣϥ ϩⲛ ⲧⲟⲩⲕⲁⲗⲁϩⲏ.

« Qui suis-je, moi, pour que la mère de mon Sei-
« gneur vienne auprès de moi? Crois-moi, ô Madame
« la mère de mon Seigneur, lorsque ta voix et ton
« salut ont frappé mes oreilles, le petit enfant s'est
« agité de joie dans mon sein, de telle façon que

ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲡⲣⲟⲩⲉ ⲛⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ϣⲁⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲧⲁϣⲉ ⲡⲉϥⲛⲁ ⲛⲙⲙⲁⲓ.

ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲁ ⲛⲉⲥⲥⲡⲗⲁⲭⲛⲟⲛ ⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲥⲥⲱⲛⲉ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲇⲉ ⲧⲉⲥⲙⲁ(ⲁ)ⲩ ⲛϩⲏⲗⲏ... ⲁⲥⲥⲙⲛ... ⲉⲧⲣⲉⲥϭⲱ ϩⲁϩⲧⲏⲥ ⲙⲡϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲉⲃⲟⲧ.

ⲇⲓⲁⲇⲟⲩⲧⲟⲥ (ⲁⲥ) ⳿ⲛⲁⲥ ⲉϭⲱ ϩⲁϩⲧⲏⲥ ϣⲁⲛⲧⲉⲥⲙⲓⲥⲉ. ⲁⲩⲱ ⲕⲟⲩⲱϣ ⲉⲉⲓⲙⲉ ⲥⲱⲧⲙ. ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛⲧⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲕⲱⲕ ϣⲁⲣⲟⲥ ⲛⲧⲁⲥⲃⲱⲕ ϣⲁⲣⲟⲥ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩⲥⲟⲟⲩ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲛϣⲱ

ⲉⲓⲇⲁ ⳿ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϭⲱ ϩⲁϩⲧⲏⲥ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲕⲟⲧⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲓ.

ⲉⲓⲥ ⲡϩⲱⲃ ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲛⲉⲥ ϩⲁϩⲧⲏⲥ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛⲧⲁⲥⲙⲓⲥⲉ.

ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲙⲙⲉϩⳁⲓⲥ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲱⲡ ⲙⲡⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲡϣⲟⲙⲛⲧ

ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲛⲕⲧⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡ⳿ⲟⲩⲱ ⲛⲧⲁϭⲣⲏⲛ ⲛⲧⲛϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲟϥ.

ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁ ⲡⲉⲧⲣϣⲁⲩ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲛϫⲉⲕ ⲡⲇⲓⲏⲧⲏⲙⲁ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲣⲉⲥⲙⲓⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ. ⲁⲩⲥⲱⲧⲙ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲣⲙⲁⲩⲉⲓ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲣⲙⲣⲁⲓⲧⲉ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲁϣⲉ ⲡⲉϥⲛⲁ ⲛⲙⲙⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣⲁϣⲉ ⲛⲙⲙⲁⲥ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩϣⲙⲟⲩⲛ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲉⲓ ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁⲥⲃⲃⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ. ⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ... ⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲟⲩⲱϣ

« je me serais dit : « Il va venir », si je n'avais pas
« été retenu par l'appel qui parlait aux oreilles de
« mon cœur, en disant : « Ô ma mère, laisse-moi
« vite saluer mon Seigneur et la mère de mon Sei-
« gneur qui sont venus auprès de moi ! ô ma mère,
« laisse-moi . . . jusqu'à ce que j'aie adoré Celui qui
« m'a accordé (à vos prières), et, si je ne puis le
« faire moi-même, salue-les de ta langue à ma place. »

« Maintenant donc, ô Marie, toi qui as cru, il y

(ⲃ ϫⲥ ⲙ) ⲙⲟⲛ ⲗⲁⲁⲁ (ⲙⲟⲩⲧⲉ) ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ (ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ)..... ⲡⲉϫⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲛ ⲧⲟⲩⲣⲁⲓⲧⲉ ⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲉⲓⲣⲁⲛ.

ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲁⲩϫⲱⲣⲙ ⲟⲩⲃⲉ ⲡϩⲗⲗⲟ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ϫⲉ ⲕⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣⲉⲛⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ.

ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥⲁⲓⲧⲉⲓ ⲛⲟⲩⲡⲉⲛⲁⲅⲓⲥ ⲁϥⲥϩⲁⲓ ϫⲉ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣϣⲡⲏⲣⲉ (ⲧⲏ)ⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲉϥϣⲁϫⲉ (ⲥⲩⲛ)ϩⲓⲥⲧⲁ ⲙⲛ ⲡⲁ ⲉⲗⲓ(ⲥⲁⲃⲉ)ⲧ.

ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁⲓ (ⲟⲩ ⲱ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲛϩⲁⲣⲓ ϩⲁⲣⲟ.

ⲛⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ (ϩⲛ ϭⲩ)ⲣⲁⲥⲟⲩ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲥ ⲉ(ⲡⲣⲁⲛ) ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ... ⲙⲉⲓⲟⲛ ⲉϫⲙ... (ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ) ϫⲉ ⲁϥⲥϩⲁⲓ ϫⲉ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ

ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲣⲱϥ ⲟⲩⲱⲛ ⲁ ⲡⲉϥⲗⲁⲥ ⲥⲟⲩⲧⲛ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲁⲩϩⲟⲧⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲟⲣⲓⲛⲏ ⲙⲛ ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ. ⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲥⲱⲧⲙ ⲇⲉ ⲕⲁ ⲛⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉⲓ ⲡⲉⲓϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛⲁⲣ ⲟⲩ ⲕⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲧϭⲓϫ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲉⲥϣⲟⲟⲡ ⲛⲙⲙⲁϥ. ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲁϥⲙⲟⲩϩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁϥⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡ̄ⲓ̄ⲏ̄ⲗ̄ ϫⲉ ⲁϥϭⲛ ⲡⲉⲛϣⲓⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲥⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ...

« aura accomplissement de tout ce qui t'a été dit par « (l'ange). »

« Lorsque Marie eut entendu d'Élisabeth toutes ces assurances et ces confirmations de ce que l'ange lui avait dit, elle trouva qu'elles concordaient ensemble. Elle dit à Marie ces choses : « Mon âme « est glorifiée dans le Seigneur et mon esprit se ré- « jouit en Dieu, mon sauveur, parce qu'il a regardé « l'humilité de sa servante. »

« Enfin, après la consolation spirituelle des saintes, Élisabeth dit à Marie : « Madame et sœur, « reste avec moi pendant ces trois mois, jusqu'à ce « que le Seigneur ait eu pitié de moi et que j'aie « enfanté mon fils... Ô Marie, si tu restes,... « ton fils me prêtera secours jusqu'à ce que j'aie en- « fanté son parent. Si tu restes près de moi, sans « doute le roi qui est dans ton sein préparera la voie « à son soldat pour qu'il sorte en paix.

« Ô Vierge sainte, ne m'abandonne pas seule, car, « à cause de Celui qui est dans ton sein, on a enlevé « mon opprobre parmi les hommes; ô Marie, tu sais « que tu es miséricorde et que la pitié du monde est « en ton sein! Mais ne t'éloigne pas de moi, jusqu'à « ce que ton fils ait multiplié ses bontés avec moi! »

« Quand Marie eut entendu ces choses, ses entrailles furent émues sur sa sœur, ou plutôt sa mère au point de vue matériel. Elle résolut de rester auprès d'elle ces trois mois. De cette façon, elle (Marie) resta auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle (Élisabeth) enfantât.

« Et si tu veux savoir, écoute. Au moment où Marie alla auprès d'elle, ce fut dans le sixième mois de la conception. Voici : J'entends l'Évangéliste qui dit que Marie resta auprès d'elle trois mois et qu'elle s'en retourna à sa maison. Voilà que la chose apparaît bien claire, à savoir qu'elle était près d'elle quand elle a enfanté, car le neuvième mois est accompli par le compte des 6 et des 3.

« Retournons maintenant à la délivrance de la stérile, et parlons-en. Car il y en a eu assez pour achever la question du séjour.

« L'Évangéliste dit que le temps d'Élisabeth était accompli pour qu'elle enfantât et qu'elle accouchât d'un fils.

« Les gens de son voisinage et de sa parenté entendirent que le Seigneur avait multiplié avec elle ses miséricordes, et ils se réjouirent avec elle.

« Il arriva que, dans le troisième jour, ils vinrent pour circoncire le petit enfant. Ils l'appelèrent du nom de son père, Zacharie.

« Élisabeth répondit : « Non, mais appelez-le Jean. »

« Ils lui dirent : « Personne dans ta parenté n'a été appelé de ce nom. »

Enfin ils firent signe au vieillard Zacharie : « Comment veux-tu qu'on l'appelle ? »

« Il demanda une planchette et écrivit : « Jean est son nom ».

« Tous admirèrent en voyant que sa réponse concordait avec celle d'Élisabeth.

« J'ai déjà dit ce qui avait été révélé à Zacharie

IMPRIMERIE NATIONALE.

isolément. Lui, donc, il révéla son songe à Élisabeth. Il l'avertit de ce qui touchait au petit enfant... il écrivit : « Jean est son nom », et à cet instant sa bouche s'ouvrit, sa langue se rectifia, il parla, il bénit Dieu.

« Une grande crainte en résulta pour tous ceux qui habitaient à ⲦⲞⲢⲒⲚⲎ (ou dans la montagne) et aux environs. Ceux qui entendirent se dirent dans leur cœur : « Que fera cet enfant, car la main de Dieu « est avec lui ? »

« Zacharie, son père, fut rempli du saint Esprit. Il prophétisa, disant : « Béni soit le Dieu d'Israël, car « il nous a visités et il a fait le salut de son peuple ! »

Les dernières pages de ce qui nous reste de ce morceau diffèrent peu de saint Luc, quant au fond. Mais il n'en est pas ainsi du commencement qui fait jouer à Gabriel un rôle tout particulier dans ses discussions avec la Vierge, discussions qui furent la cause de la Visitation.

Il est probable que Marie, après avoir constaté l'exactitude des dires de l'ange, reprit ses entretiens avec lui, sans doute pour lui donner raison, et que Gabriel lui proposa alors de l'accompagner à sa maison; car, à Baouit, Clédat a trouvé deux tableaux relatifs à la Visitation, au sujet desquels il s'exprime d'une façon très concordante avec l'esprit général de notre texte.

Je reprends, pour bien faire voir l'ensemble, le passage d'un peu plus haut :

« En dehors de l'abside, la chapelle 51 offre, dans ses diverses peintures murales, un intérêt mul-

tiple. C'est ainsi que l'une des fresques qui se développent sur toute la largeur de la paroi nord nous montre quatre épisodes de la vie de la Vierge : l'Annonciation, la Visitation, le départ de chez Élisabeth et la Nativité.

« 1° L'Annonciation. Comme au cimetière de Priscille, Η ΑΓΙΑ ΜΑΡΙΑ est assise, la tête nimbée et couverte d'un voile, le corps vêtu du pallium rouge. Dans ses mains elle tient une broderie dont les extrémités tombent dans des corbeilles placées à droite et à gauche. »

(Ce sont, sans doute, ces étoffes de pourpre brodées auxquelles Marie travaillait au moment de l'Annonciation, d'après notre texte copte cité plus haut, ainsi que d'après le protoévangile, ce dont il n'est nullement question dans les textes canoniques. Clédat continue :)

« Devant elle, l'ange Gabriel portant une croix lui annonce son divin message.

« 2° La Visitation. Devant un édicule à droite duquel se tient debout Joseph (ΙΩCΗΦ), Élisabeth (ЄΛΙCΑΒЄΤ), qui vient de sortir de sa maison, tient Marie étroitement embrassée.

« 3° Le départ de chez Élisabeth. Cette phase de la vie de la Vierge apparaît, je crois, pour la première fois dans les représentations iconographiques chrétiennes. Marie est montée sur un cheval blanc que conduit par la bride l'ange Gabriel. Cette scène, qui représente le départ de chez Élisabeth, est assurée par le quatrième épisode, qui est :

« 4° La Nativité. Ce sujet offre cette particularité. . . »

Vient ici le passage que nous avons déjà reproduit et qui met en scène la sage-femme Salomé.

Comme Clédat, nous croyons que ces quatre tableaux font intimement corps ensemble. Nous le croyons d'autant plus, qu'ils représentent une tradition également unique, celle des apocryphes coptes que nous étudions en ce moment. Je dirai plus: ils prouvent l'unicité de l'œuvre copte qui nous est ainsi arrivée par fragments; car le peintre s'est certainement inspiré d'un seul livre. Peut-être pourrait-on aller plus loin encore dans ces conclusions, et établir avec beaucoup de vraisemblance par les tableaux des autres chapelles de Baouit que le même ouvrage a été l'origine de certaines figurations concernant la Vierge et les Apôtres officiant pour le saint sacrifice, etc. Mais alors il faudrait sans doute reconnaître que ce volume ne serait autre que l'Evangile des douze Apôtres, dont nous avons déjà publié les fragments finaux, à partir de la mission publique du Christ, et qui aurait, outre cette partie faisant doublon avec les textes canoniques, contenu une autre de protoévangile — comme nous l'avons récemment proposé pour le livre de Jacques dont parle Origène.

Je préfère ne pas m'engager à fond en ce moment dans la discussion de cette hypothèse que j'aurai encore à viser souvent dans la suite de ce mémoire, et j'en reviens à notre quatrième tableau de la cha-

pelle 51, celui de Salomé, et aux fragments coptes qui l'expliquent.

Le premier de ces fragments est très petit. Il se rapporte à un long ouvrage (peut-être, dirons-nous encore, l'Évangile des douze Apôtres), ouvrage divisé par chapitres, en tête de chacun desquels on a mis un titre orné de barres rouges, et dont il ne nous reste même qu'une partie. On y lit, après quelques mots peu déchiffrables et incomplets[1] :

« Au sujet du *μνημεῖον* que les mages trouvèrent à Silohama;

[1] ... ΜΟⲨΝ ....
... ΝⲈϨΜ ... Ϥ
ⲈⲦⲂⲈ ⲠΜΝ(Η)
ΜΗΝ ΝⲦⲀ Ν(ΜⲀ)
ⲄΟⲤ ϨⲈ ⲈϪⲰ(Ϥ ϨΝ)
ⲤΙⲀⲰϨⲀΜⲀ.
ⲈⲦⲂⲈ ⲤⲨΜⲈ(ⲰΝ)
ⲠΟⲨΗΗⲂ ΝⲦ(ⲀϤϪΙ)
ΜⲠⲈⲬⲤ ⲈϪ(Ν ΝⲈϤ)
ϬΙϪ. (*blanc*) ⲈⲦ(ⲂⲈ ⲤⲀ)
ⲀⲰΜΗ. (*blanc*) ⲈⲦ(ⲂⲈ....)
ⲠⲈΝⲦⲀϤⲈΙ (ⲈⲂΟⲀ)
ϨΝ ⲐΙⲀΗΜ ⲈϨ(ΙⲈ)
ⲢΙⲬⲰ. (*blanc*) ⲈⲦ(ⲂⲈ ⲠⲈⲤΜⲀϨ ΝⲈⲀ(ΟΟ)
ⲀⲈ ΝⲦⲀ ΝϢ(Η)
ⲢⲈ ΜⲠΙΗⲀ ⲂΙ(ⲦϤ)
ϨΝ ϨⲰⲦⲈ ΟΝ...
ⲀⲨⲰ ⲈⲦⲂⲈ Ⲡ(ⲈϨ)
ΝⲀⲀⲨ ⲈⲦⲀϨⲈ.... :
ⲠⲀⲈⲨⲈΙⲦΗ.....

Au verso de ce morceau, on trouve une citation du psalmiste sur le bonheur que les frères ont d'habiter ensemble. Et c'est tout.

« Au sujet de Siméon le prêtre;

« Au sujet de Salomé;

« Au sujet de . . ., qui alla de Jérusalem à Jéricho;

« Au sujet de la grappe de raisin que les fils d'Israël prirent avec crainte et au sujet du grand vase (ϩⲛⲁⲁⲩ) avec lequel le lévite s'enivre. . . »

Ce sommaire est, on le voit, très varié. Les mages sont sans doute ceux qui suivirent l'étoile lors de la naissance du Christ. L'histoire suivante est celle que que nous allons donner. Quant à la dernière, elle était évidemment écrite pour tourner en ridicule les prêtres et les lévites des Juifs, comme on le fait fréquemment dans l'Évangile des douze Apôtres.

Un second fragment se réfère à la recherche de Salomé que font certaines personnes, chargées sans doute de ce message par Siméon; nous aurons l'occasion de le voir[1].

[1] ϩⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ. ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲩⲛⲟϭ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲥ ϩⲓϫⲛ ⲟⲩⲧⲁⲗ ϩⲙ ⲡⲣⲟ ⲛⲟⲩⲥⲕⲩⲛⲏ ⲉⲥⲣ̄ ϩⲱⲃ. ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲙⲥⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲟⲉⲓⲕ ⲙⲛ ⲟⲩϣⲏⲙ ⲛⲛⲏϩ ⲕⲩ ϩⲓⲧⲟⲩⲱⲥ.

ⲛⲉϫⲁⲩ ⲛⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲛϣⲓⲛⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧⲥ ⲛⲧⲉⲓ ⲛⲟϭ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲧϩⲙ ⲡⲣⲟ ⲛⲧⲉⲓⲥⲕⲩⲛⲏ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲥⲁⲗⲱⲙⲏ.

ⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲇⲉ ϩⲛ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲁⲥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲉϫⲱⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲙ ⲡⲉⲥⲧⲁⲗ ⲁⲥⲉⲣ ϩⲁϫⲱⲟⲩ ⲁⲥⲡⲁϩⲧⲥ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ ⲣⲉⲕⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲧⲉⲓⲣⲉϥⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ ⲧⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ (ⲙⲙⲟⲟⲩ) ⲛⲧⲉⲧⲛ(ⲉⲓⲁ ⲛⲛⲉ)ⲧⲛⲟⲩⲉⲣⲏ(ⲧⲉ ⲙⲛ) ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ..... ⲡⲁⲛ(ⲧⲱⲥ ⲧⲉⲓⲣⲉϥ)ⲣⲛⲟⲃⲉ ϩⲙ(ϩⲁⲗ) ⲛⲧⲉⲧⲛ(ⲙⲛⲧ ϫⲟⲉⲓⲥ)

« Ils vinrent à la ville.

« Ils virent une grande femme placée sur un escalier à la porte d'une habitation, et qui travaillait.

ⲚⲦⲞⲞⲨ ⲆⲈ ⲀⲨⲞⲨⲀϨ ⲚⲤⲰⲤ ⲘⲠⲞⲨⲤⲞⲨⲰⲚⲤ ⲞⲨⲆⲈ ⲚⲦⲞⲤ ϨⲰⲰⲤ ⲞⲚ ⲘⲠⲈⲤⲈⲒⲘⲈ ϪⲈ ⲚⲀⲠⲈⲤⲄⲈⲚⲞⲤ ⲚⲈ.

ⲚⲦⲈⲢⲞⲨⲈⲒ ⲆⲈ ⲈⲠⲢⲞ ⲚⲦⲈⲤⲔⲨⲚⲎ ϪⲈ ⲈⲨⲚⲀⲞⲨⲰⲘ ⲀⲨⲰ ⲚⲤⲈⲤⲰ ⲠⲈϪⲀⲨ ⲚⲀⲤ ϪⲈ ⲦⲚⲞϬ ⲚⲤϨⲒⲘⲈ ⲀⲢⲀ ⲦⲈⲢⲤⲞⲞⲨⲚ ⲚⲦⲈⲒⲤϨⲒⲘⲈ ϪⲈ ⲤⲀⲖⲰⲘⲎ ⲦϢⲈⲈⲢⲈ ⲚⲀⲂⲒⲘⲈⲖⲈⲬ ϪⲈ ⲤⲢ ⲞⲨ ⲘⲠⲞⲞⲨ ⲈⲒ ⲈⲤⲞⲚϨ ϨⲰⲖⲰⲤ.

ⲚⲦⲞⲤ ⲆⲈ ⲠⲈϪⲀⲤ ϪⲈ ⲈⲦⲈⲦⲚⲀⲢ ⲞⲨ ⲚⲦⲀⲤⲈⲂⲎⲤ ⲈⲦⲘⲘⲀⲨ ⲞⲨ ⲠⲈ ⲠⲈⲦⲚϨⲰⲂ ⲘⲚ ⲦⲈⲒⲢⲈϤⲢ̄ⲚⲞⲂⲈ ⲈⲦⲘⲘⲀⲨ ⲘⲠⲞⲢⲚⲎ Ⲁ ⲚⲈⲤⲠⲞⲦⲞⲨ...ⲚⲦⲘ (ϢⲀϪⲈ ϨⲀⲢⲞⲤ)...

(ⲠⲈϪⲀⲨ) ⲚⲀⲤ (ϪⲈ ⲈⲤ)ⲞⲚϨ ⲘⲠⲞⲞⲨ.

ⲠⲈϪⲀⲤ ϪⲈ ⲤⲞⲚϨ ϨⲘ ⲠⲚⲞⲂⲈ ⲚϬⲒ ⲦⲠⲞⲢⲚⲎ ⲈⲦⲘⲘⲀⲨ.

ⲠⲈϪⲀⲤ ⲚⲀⲨ ϪⲈ ⲈⲦⲈⲦⲚⲤⲞⲞⲨⲚ ⲚⲦⲈⲦⲈⲦⲘⲘⲀⲨ ⲦⲰⲚ ⲚⲦⲀⲦⲈⲦⲚϢⲒⲚⲈ ⲚⲤⲰⲤ. ⲈϢϪⲈ ⲞⲨⲚⲦⲎⲨⲦⲚ ⲞⲨϢⲀϪⲈ ⲀϪⲒϤ ϪⲈ ⲀⲚⲞⲔ ⲦⲈ ⲦⲢⲈϤⲢⲚⲞⲂⲈ ⲈⲦⲘⲘⲀⲨ. ⲀⲚⲞⲔ ⲦⲈ ⲦⲀⲤⲈⲂⲎⲤ ⲈⲦⲈⲦⲚϢⲒⲚⲈ ⲚⲤⲰⲤ. ⲀⲚⲞⲔ ⲦⲈ ⲤⲀⲖⲰⲘⲎ ⲦⲈⲚⲦⲀ ⲚⲈⲤⲤⲀⲢⲜ ϨⲒⲦⲈ ϨⲘ ⲠⲚⲞⲂⲈ ⲚⲈⲤⲦⲞ ⲀⲚ ⲚⲢⲰⲘⲈ ⲚⲚⲀⲤⲚⲎⲨ ϪⲰ ⲘⲠⲀⲢⲀⲚ ⲈⲂⲞⲖϨⲚ ⲢⲰⲞⲨ ⲈⲦⲂⲈ ⲚⲀⲀⲚⲞⲘⲒⲀ ⲘⲚ ⲚⲀϪⲒⲚϬⲞⲚⲤ. ⲀⲚⲞⲔ ⲦⲈ ⲤⲀⲖⲰⲘⲎ ⲦϢⲈⲈⲢⲈ ⲚⲀⲂⲒⲘⲈⲖⲈⲬ.. ⲦⲈⲚⲦⲀⲤ Ⲣ ⲠⲞⲨ(ⲰϨ Ⲛ)... ⲤⲀⲦⲀⲚⲀⲤ (ⲀⲚⲞⲔ ⲦⲈ ⲤⲀ)ⲖⲰⲘⲎ... ϪⲈ ⲦⲤⲰⲚⲈ ⲚⲤⲨⲘⲈⲰⲚ ⲠⲞⲨⲎⲎⲂ ⲘⲠϪⲞⲈⲒⲤ ⲀⲖⲖⲀ ⲈⲦⲈⲦⲚⲀⲘⲞⲨⲦⲈ ⲈⲢⲞⲒ ϪⲈ ⲦⲢⲈϤⲢⲚⲞⲂⲈ.

ⲀⲤϪⲰ ⲆⲈ ⲚⲚⲀⲒ ⲀⲤⲢⲒⲘⲈ ϨⲚ ⲞⲨⲤⲈϢⲈ, ⲚⲦⲞⲞⲨ ⲆⲈ ϨⲰⲞⲨ ⲞⲚ ⲀⲨⲢⲒⲘⲈ ⲚⲘⲘⲀⲤ ⲀⲨⲰ ⲈⲚⲈⲨⲀⲘⲀϨⲦⲈ ⲘⲘⲞⲞⲨ ⲈⲦⲘⲞⲨⲞⲚϨⲞⲨ ⲈⲢⲞⲤ ϪⲈ ⲚⲚⲈⲤⲀⲘⲀϨⲦⲈ ⲘⲘⲞⲞⲨ ⲈⲦⲘⲔⲀⲀⲨ ⲈⲂⲰⲔ ⲈⲚⲈⲨⲈⲤⲞⲞⲨ.

ⲈⲒⲦⲀ ⲀⲨⲚⲀⲨ ⲈⲚⲈⲤⲤⲀⲢⲜ ⲈⲨⲔⲎⲔⲀϨⲎⲨ ⲈⲤⲪⲞⲢⲈⲒ ⲚϨⲈⲚⲠⲖ̅ⲀϬ̅ ⲈⲦⲀⲀⲀⲘ.

ⲠⲈϪⲀⲨ ⲚⲀⲤ ϪⲈ ⲦⲚⲞϬ ⲚⲤϨⲒⲘⲈ ⲘⲚⲦⲈ ϨⲂⲤⲰ ⲘⲘⲀⲨ ⲚⲤⲀ ⲦⲀⲒ ϪⲈ ⲀⲢⲈⲢⲔⲎⲔⲀϨⲎⲨ ⲚⲦⲈⲒϨⲈ.

ⲤⲈ ⲠⲈϪⲈ ⲤⲀⲖⲰⲘⲎ ⲞⲨⲚⲦⲀⲒ ⲘⲘⲀⲨ Ⲛ... ϢⲦⲎⲚ.... ϨⲎ..... ⲦⲀⲚ.....ⲚⲞⲤ ⲠⲀ.....ⲈⲂⲞⲖϨ(Ⲛ)...ⲀⲨⲤ...

« Il y avait un *msou*[1], des pains et un peu d'huile qui étaient placés devant elle.

« Ils se dirent mutuellement : « Interrogeons cette « femme qui est à la porte de cette habitation. Peut-« être connaît-elle Salomé ?

« Ils marchaient dans la route.

« Elle les vit venant vers elle, et elle descendit de l'escalier pour se présenter à leur rencontre.

« Elle s'inclina devant eux en disant : « Mes sei-« gneurs, détournez-vous jusqu'à cette pécheresse « pour que j'apporte un peu (d'eau) à votre seigneurie « pour laver vos pieds, et un peu...; cette péche-« resse est à la disposition de votre seigneurie. »

« Eux, ils la suivirent et elle ne sut pas, quant à elle, que c'étaient des gens de sa race.

« Lorsqu'ils vinrent à la porte de l'habitation pour manger et boire, ils lui dirent : « Grande femme (*sic*), « connais-tu cette femme qui se nomme Salomé, fille « d'Abimelech, et ce qu'elle fait maintenant, si elle « est vivante encore ? »

« Elle, elle dit : « Que lui ferez-vous à cette im-« pie ? Quelle est votre affaire avec cette pécheresse « impudique ? Les lèvres se ferment pour ne point en parler. »

« Ils lui dirent : « Vit-elle encore ? »

« Elle leur dit : « Elle vit dans le péché, cette « prostituée. »

« Elle ajouta : « Vous savez où est celle-là que

[1] Ἅπαξ λεγόμενον.

« vous cherchez; si vous avez une parole à dire, « dites-la. Je suis cette pécheresse, je suis cette impie « que vous cherchez. Je suis Salomé dont les chairs « sont tombées dans le péché. Il n'est pas permis à « aucun de mes frères de prononcer mon nom de « leur bouche à cause de mes iniquités et de mes « violences. Je suis Salomé, la fille d'Abîmelech qui est « devenue la demeure de Satan. Je suis Salomé, c'est-« à-dire la sœur de Siméon, le prêtre du Seigneur. « Mais vous me nommerez *la pécheresse.* »

« Elle dit ces choses en pleurant avec amertume, Eux aussi, ils pleuraient avec elle et ils se tenaient pour ne pas se manifester à elle; de peur qu'elle ne les saisît et ne voulût pas les laisser aller à leurs brebis.

« Ensuite ils virent ses chairs nues. Elle portait de vieilles guenilles sordides.

« Ils lui dirent : « Grande femme, tu n'as pas de « vêtements, si ce n'est celui-là? car tu es à nu ainsi.

« — Oui, dit Salomé, j'ai beaucoup de vêtements « splendides, mais... »

Le reste de la page manque. Nous en avons d'ailleurs une autre qui n'en était pas éloignée.

Le frère de Salomé, le prêtre Siméon, a été averti par ses parents du succès de leurs recherches. Il se met aussitôt en route et part de Jérusalem pour Jéricho, s'il faut en croire le titre cité plus haut. Le texte débute au milieu d'une phrase[1] :

[1] (ⲤⲦⲢⲀⲦⲎ)ⲖⲀⲦⲎⲤ. ⲀϤⲖⲀⲖⲈ ⲈϨⲦⲞ ⲀϤⲈⲒ ⲈⲂⲞⲖ ⲚⲦⲠⲀϢⲈ ⲚⲦⲈⲨϢⲎ ϨⲚ ⲞⲨⲚⲞϬ ⲚⲘⲔⲀϨ ⲚϨⲎⲦ.

« . . . un général.

« Il monta sur un cheval au milieu de la nuit, avec un grand chagrin. Il se mit en marche. Il arriva à cette ville dans le 2ᵉ jour, à la neuvième heure du jour. Il se reposa et ne la chercha pas ce jour-là.

« Le lendemain il fit attention à celui qui faisait

ⲁϥϫⲱⲣ̄ⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲁⲧⲁⲛⲧⲁ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩ ϩⲟⲟⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛϫⲡ ⳿ϯⲧⲉ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥ ϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲉϥ. . . . . ⲛⲥⲱⲥ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

ⲙⲡⲉϥⲣⲁⲥⲧⲉ ⲇⲉ ⲁϥϯ ϩⲧⲏϥ ⲉⲡⲉⲧⲥⲟⲃⲧⲉ ⲛⲁⲩ ϩⲛ ⲛϩⲣϣⲓⲣⲉ ⲁϥⲕⲁ ⲡⲉϥⲧⲃⲛⲏ ϩⲁϩⲧⲏϥ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲃⲟⲗ ⲙⲡⲣⲟ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲛⲟϭ ⲙⲙⲏⲏϣⲉ.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲛϩⲣϣⲓⲣⲉ ϫⲉ ϯⲧⲁⲣⲕⲟ ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲱ ⲛⲣⲱⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁⲧⲁⲙⲟⲓ ϫⲉ ⲧⲁⲁϣ ⲙⲙⲁ ⲧⲉ ⲧⲉⲓⲥϩⲓⲙⲉ.

ⲛⲧⲉⲣⲉⲥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲃⲟⲗ ⲙⲡⲣⲟ ⲁⲥⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ⲁⲥϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲁⲥⲣⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙⲡⲉⲥⲛⲟϭ ⲛⲧⲁⲓⲟ̄.

ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡⲉⲓⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲡⲣⲟ-ⲥⲱⲡⲟⲛ ⲉⲓⲛⲉ ⲙⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ. ϩⲁⲙⲁ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲥ ⲥⲟⲩⲱⲛϥ ⲉⲛⲉⲥϭⲱϣⲧ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉϫⲱϥ ϩⲛ ⲟⲩϣ-ⲧⲟⲣⲧⲣ ⲉⲥⲣⲓⲙⲉ.

ⲡⲉϫⲁⲥ (*sic*) ⲇⲉ ⲛⲛϩⲣϣⲓⲣⲉ ⲉⲧⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲣⲟ ϫⲉ ⲉⲓⲟⲩⲱϣ ⲉⲁⲡⲁⲛⲧⲁ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲁ-ϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲥ.

ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲛⲟϣⲡϥ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲛⲁⲕ ⲛ̄ⲧⲕ ⲟⲩϩⲁⲗⲟ ⲅⲁⲣ ⲙⲛ ϭⲟⲙ ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲁⲡⲁⲛⲧⲁ ⲉⲣⲟⲥ.

ⲛⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲁⲥⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲁⲥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛⲧⲉϥϭⲓϫ ⲁⲥⲥⲟⲕϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲥⲣⲓⲙⲉ.

ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲧⲕ ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲱⲛ ⲱ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ. ⲏ ⲛⲧⲁⲕⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲱⲛ ⲏ̄ ⲉⲕϣⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁ ⲟⲩ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ. ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁ ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲥϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲑⲓ̈ⲗⲏⲙ̄. ⲉⲩⲛⲧⲁⲓ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛⲁⲡⲟⲕⲣⲏⲥⲓⲥ ⲁⲓⲉⲓ ⲉⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲉ.

ⲛⲧⲉⲣⲉⲓⲥⲱⲧⲙ ⲇⲉ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲉ ⲁⲓⲟⲩⲱϣ ⲉⲁⲡⲁⲛⲧⲁ ⲉⲣⲟ ⲛⲧⲁϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲉ. ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲁⲣⲱϥ.

pour eux les préparatifs parmi les jeunes gens. Il laissa sa bête auprès de lui. Il s'assit en dehors de la porte. Il vit une grande multitude.

« Il dit aux jeunes gens : « Je vous adjure, ô « hommes, de me dire de quel lieu est cette femme ? »

« Lorsqu'elle le vit assis en dehors de la porte, elle eut peur; elle se troubla. Elle se souvint de son grand honneur (du grand honneur dont elle avait joui). Elle dit : « La voix de cet homme et sa figure res- « semblent à celles de mon père Siméon. » Cependant elle ne le reconnut pas (entièrement) alors qu'elle regardait en bas sur lui avec trouble et en pleurant.

« Il dit aux jeunes gens qui étaient debout en

ⲉⲛⲉⲥⲙⲉⲉⲩⲉ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛϫⲱϩⲙ.

ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲕⲉⲓ ⲡⲉⲧⲕⲟⲩⲱϣϥ ϯⲛⲁⲁⲁϥ ⲛⲙⲙⲁⲕ.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̅ⲡⲧⲁⲓⲟ ⲙ̅ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ϩⲛ̅ ⲧⲁⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲛ ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥ ⲟⲩⲱⲛ̅ϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲁⲓⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲧⲁⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛⲥⲉⲉⲓ ⲉⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉⲩⲟⲩⲱϣ ⲉⲁⲡⲁⲛⲧⲁ ⲉⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲟⲩϣⲓⲡⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ̈.

ⲉⲓⲟⲩⲱϣ ⲉⲁⲡⲁⲛⲧⲁ ⲉⲣⲟ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲙⲁ ⲉϥϩⲏⲡ ⲉⲙ̅ⲛ̅ ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̅ϩⲏⲧϥ̅.

ⲁⲥⲥⲱⲕ ⲇⲉ ϩⲁϫⲱϥ ⲁⲥϫⲓⲧϥ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲥⲁⲛϩⲟⲩⲛ ϩⲙ̅ ⲡⲧⲁⲙⲓⲟⲛ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲣ̅ϣⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲛ.

ⲁⲥϫⲓⲧϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲙⲉϩϣⲟⲙⲛⲧ ⲛ̅ⲧⲁⲙⲓⲟⲛ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲓⲣ̅ⲛⲟϭ ⲛ̅ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲉⲧ ⲡⲁⲥ- ⲭⲏⲙⲁ ⲟⲩⲉⲧ ⲡⲁⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ. ϯⲣ̅ϩⲟⲧⲉ ϫⲉ ⲛⲛⲉ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲛ̅ⲥⲉⲧϭⲁⲓⲟⲓ̈ ϩⲛ̅ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲗⲁⲁⲟⲥ.

ⲛ̅ⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲣ̅ⲁⲛⲁⲕ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ. ϯⲣ̅ⲙⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲛ̅ⲥⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲉϫⲱⲛ...

dehors de sa porte : « Je veux visiter votre maîtresse « et parler avec elle. »

« Mais eux, ils l'écartèrent d'elle en disant : « Va-« t-en, car tu es un vieux et tu n'as pas la force de « te rencontrer avec elle. »

« Elle, elle descendit. Elle saisit sa main. Elle le tira à l'intérieur en pleurant. Elle lui dit : « D'où « es-tu, mon père? D'où viens-tu? Que cherches-tu « en ce lieu? »

« Lui, il lui dit : « Je suis d'une ville voisine de « Jérusalem. J'ai une petite fortune. Je suis venu ici « à cause de toi. Lorsque j'ai entendu parler de toi, « j'ai voulu te rencontrer pour causer avec toi. »

« Mais il se taisait; et elle pensait qu'il était venu près d'elle pour une chose impure.

« Elle lui dit : « Tu es le bienvenu. Ce que tu veux, « je le ferai avec toi. »

« Il lui dit : « Enfin je connais l'honneur de ce « monde dans ma ville. Je suis un homme très en « vue et honoré. Il y a beaucoup de gens de ma ville « dans ce lieu. Je crains qu'ils ne viennent ici voulant « te voir et qu'une honte n'en résulte pour moi. Je « veux donc te rencontrer dans un lieu caché dans « lequel il n'y ait aucun homme. »

« Elle le précéda. Elle le prit dans un coin, à l'intérieur de sa chambre à coucher.

« Il lui dit : « Ce lieu ne me convient pas. »

« Elle le prit dans une troisième chambre.

« Il lui dit : « Voici que je suis un personnage grand « et important. Autre est mon maintien (mon habitude

« de me tenir), autre celui de quiconque. Je crains que « les hommes ne me reconnaissent et ne me désho« norent dans ma vieillesse et ma grandeur au milieu « de mon peuple. »

« Elle lui dit : « Ce lieu te plaît-il, ô mon père ? « J'en témoigne pour toi : excepté Dieu qui nous « voit. . . »

La suite nous manque encore. Mais il paraît que Siméon choisit l'occasion de la phrase relative à « Dieu qui nous voit » pour adresser un sermon bien senti à sa sœur et se faire enfin connaître.

Il ne nous reste plus que quelques mots de ce sermon[1] ou plutôt du dernier de ces sermons, car, en

[1] Voici ce qui reste du texte :

ⲓⲱⲧ..... ⲛⲧⲁⲕ..... ⲉⲧⲥⲟⲟϥ..... ⲟⲩⲱ....... ⲡⲉϫⲁϥ..... ⲉⲣⲉ ⲥⲁ.... ϣⲁⲛ..... ⲛⲥⲱⲓ ϯⲛⲁ... ϣⲗⲏⲗ ϩⲛ ⲉⲡⲓ..... ϩⲉϫϩⲱϫ.... ⲉⲧⲥⲟⲟϥ.... ⲧⲁϫⲓ ....ⲛ ⲉⲧⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ.

ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ ϯⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̅ ⲛ̅ⲥⲱⲕ ϩⲛ̅ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁϫⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉⲕⲛⲁϫⲟⲟϥ ⲛⲁⲓ ϯⲛⲁⲁⲁϥ...

ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁⲥ ⲟⲛ ϫⲉ..... ⲕⲉⲧⲱⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲓϩⲁⲧ ⲙ̇ⲛ̅ ⲛⲉⲓϩⲟⲓⲧⲉ ⲙⲛ ϯⲛⲟϭ ⲙ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲣⲙⲙⲁⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲟϣⲥ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲛ̅ⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲕⲁⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲱ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ. ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲧⲁⲕⲟ... ⲛ̅ⲧⲁⲩⲉⲓ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ.

ⲛ̅ⲧⲁⲩⲉⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲱϣ ⲉⲩⲛⲁⲃⲱⲕ ⲟⲛ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲥⲱϣ.

ϣⲁⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲃ ⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧⲉ ⲛϩⲁⲧ ⲉⲣϣⲏⲃⲉ ⲛϩⲟⲓⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲉⲣϫⲟⲟⲗⲉⲥ. ⲙⲟⲛⲟⲛ ϥⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲛⲙⲁ ⲱ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲡⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛⲛⲁⲉⲓⲟⲧⲉ.

ⲁ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛⲧⲉⲥϭⲓⲭ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ· ϩⲙ̅ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲥⲟⲟϥ ⲉⲧⲙ̇ⲙⲁⲩ.

ⲁⲥⲕⲱ ⲛⲉⲛⲣⲟ ⲙ̅ⲡⲉⲥⲏⲓ ⲉⲩⲟⲩⲏⲛ ⲛ̅ⲥⲁ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ. ⲁⲥ-

haut de la page, c'est déjà Salomé qui exprime son repentir :

« Siméon lui dit ensuite de le suivre, qu'il prierait pour elle, l'arracherait à l'étroite tyrannie de sa conduite impie et la mènerait aux larges espaces jusqu'à la vie éternelle.

ⲕⲱ ⲛ̄ⲥⲱⲥ ⲛⲉⲛⲕⲁ ⲛⲓⲙ. ⲁⲥϫⲓϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲗⲟⲩⲱⲛ ⲛⲁⲓ ⲛⲙⲡⲩⲗⲏ ⲙⲡⲱⲛϩ. ⲙⲁⲧⲁϩⲟⲓ ⲉⲓⲛⲏⲩ ⲉⲛⲉⲕϭⲓϫ.

ⲁ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛ̣ⲧⲉⲥϭⲓϫ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲉϫⲛ ⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲧⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲧⲁⲗⲱ ⲙⲁⲕⲁⲕⲁϩⲏⲩ ⲛⲧⲉϫⲓⲱⲙⲥ ϩⲙ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ.

ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲁⲓⲟⲩⲱϣ ⲉϫⲓ ⲱⲙⲥ ϩ̄ⲙ̄ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲕⲉⲁⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲓⲍⲉ... ⲉⲓϫⲱⲕⲙ ϩⲙ̄ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ⲛϭⲓ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ ϫⲉ ⲁ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛ̄ⲅ̄ⲛⲁⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲕⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲭ︦ⲥ︦ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ. ⲉⲣϣⲁⲛ (ⲡⲉⲭ︦ⲥ︦ ⲉⲓ) ⲉⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲉϫⲙ̄ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ⲉϥϫⲱⲕ̄ⲙ̄ ⲛϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲓⲍⲉ ⲛ̄ⲛ̄ⲛⲟⲃⲉ ⲙ̀ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲛ̀ϥ̄ⲕⲁ ⲛⲉⲛⲟⲃⲉ ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲱⲱϥ ⲡⲉ.

ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲥⲕⲁⲁⲥ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲥϩⲟⲓⲧⲉ ⲁ.... ...... ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ. ⲁϥⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϩⲙ̄ ⲡⲣⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ̄ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲡ︦ⲛ︦ⲁ︦ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲁⲩⲱ ⲁ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ.

ⲁⲥⲕⲱⲧ ⲛⲁⲥ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛ̄ϣⲱⲡⲉ. ⲁⲩⲕⲁ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲣⲓ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ̄ ⲡⲉϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲕⲟⲟϩ ⲙ̄ⲡⲕⲁϩ ϣⲁⲩϭⲟⲓⲗⲉ ϩⲁⲣⲟⲥ. ⲁⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ ⲥϯ ⲙⲟ..... ⲡⲉⲓ..... ⲛⲧⲁ.... ⲉⲣⲟϥ.... ϣⲃⲏ.... ⲧⲉϥ.... ⲙⲉ...

(ⲛⲧⲉⲣⲉ) ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ (ⲛⲧⲁ) ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓ ⲉⲡⲕⲟⲥ(ⲙⲟⲥ) ϣⲱⲡⲉ..... ϩ.... ...ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ

« Elle lui dit alors : « Mon père saint Siméon, je « t'obéirai en toute chose que tu me diras. Ce que « tu me commanderas, je le ferai. »

« Il lui dit : « Laisse cette chambre, tous ces « ors (*sic*), ces argents (*sic*), ces vêtements, ces grandes « richesses. »

« Elle dit : « Je les laisserai, ô mon père; tous ces « biens périront, ceux qui sont venus par la vanité. « Ils sont venus dans le mépris, ils s'en iront aussi « dans le mépris. L'or est périssable. L'argent se « rouille. Les vêtements sont rongés par les vers. « Emmène-moi seulement à mon pays, ô mon père, « et au lieu de mes ancêtres. »

« Siméon prit sa main. Il l'emmena hors de ce lieu impur. Elle laissa les portes de sa maison ouvertes. Elle abandonna tous ses biens.

« Elle s'écria, disant : « Ô Dieu, ouvre-moi les « portes de la vie. Saisis-moi. Je vais en tes mains. »

Siméon prit sa main. Il la mena sur le Jourdain. Il lui dit : « Ma fille, viens; mets-toi à nu et plonge- « toi dans le Jourdain. »

ⲁ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲉⲓ ⲉϥⲙ(ⲕⲁϩ) ⲙⲛ̇̄ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲣⲏⲙⲟⲥ.... ϩⲛ ⲛⲁⲓ ϩⲣⲟϣ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ. ⲁϥϭⲟⲓⲗⲉ ⲉⲡⲉⲥⲡⲏⲗⲉⲟⲛ ⲛⲧⲁ ⲥⲁⲗⲱⲙⲏ ⲕⲟⲧϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲉⲛ ⲃⲏⲑⲗⲉⲉⲙ.

ⲁ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲙⲉⲥⲓⲱ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

ⲁϥⲉⲓ ⲉϫⲛ ⲥⲁⲗⲱⲙⲏ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲧⲉϩⲛⲁ ⲉⲧⲁ-ⲙⲟⲓ ⲉⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲙⲉⲥⲓⲱ ⲛⲥⲙⲉⲥⲓⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲧⲏⲡ ⲉⲣⲟⲓ.

ⲉⲓⲧⲁ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲛⲓⲙ.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩϣⲡ....

« Elle lui dit : « Mon père, je veux me plonger « dans le Jourdain afin que tu me (purifies) en me « lavant dans le Jourdain. »

« Siméon lui dit : « L'ange du Seigneur m'a dit : « Tu ne mourras pas maintenant que tu n'aies vu le « Christ, le Seigneur. Quand le Christ arrivera dans « le monde, il viendra sur le Jourdain, s'y lavera et « il purifiera, l'Immaculé, tous les péchés du monde. « Lui il te remettra tes péchés. »

« En cet instant, elle se mit à nu de ses vêtements. Elle descendit dans le Jourdain. Il la baptisa au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

« Siméon s'en retourna ensuite chez lui.

« Quant à elle, elle se bâtit une demeure. On y plaça quatre appartements, et ceux qui venaient des quatre extrémités de la terre étaient accueillis comme hôtes auprès d'elle. Ils étaient servis et elle leur donnait... »

Ici une lacune de quelques lignes interrompt le texte, qui reprend ensuite en ces termes :

« Au temps où le Fils de Dieu vint dans le monde, il arriva que la Vierge sainte.....

« Saint Joseph vint très tourmenté avec Marie dans ce désert, alors que ces difficultés pesaient sur lui. Il se réfugia dans la caverne (σπήλαιον) que Salomé avait construite (c'est-à-dire, sans doute, disposée en logement) dans Bethléem.

« Joseph alla, cherchant une sage-femme en ce lieu. Il arriva près de Salomé. Il lui dit : « Veux-tu « m'indiquer une sage-femme pour accoucher cette « femme qui m'est attribuée? »

« Elle lui dit : « Qui donc es-tu? »

« Il répondit : « Je suis Joseph qu'on a fiancé. »

Nous n'avons plus rien de la suite. Mais, en comparant notre texte avec celui des chapitres 18 et 19 du protoévangile, nous voyons que la personne que Joseph rencontra dans ce désert n'était autre que la sage-femme elle-même.

« Et voilà qu'une femme, descendant des montagnes, dit : « Je te dis, ô homme, où vas-tu? »

« Il dit : « Je cherche une « sage-femme. »

« Elle lui dit : « Tu es d'Israël? »

« — Oui, madame. »

« — Qui est celle qui accouche dans la caverne? »

« — Celle qui m'a été fiancée. »

« — Ce n'est pas ta femme? »

« — Non, ce n'est pas mon épouse; c'est Marie « qui a été élevée dans le temple et a conçu du Saint-« Esprit. »

« La sage-femme lui dit : « Est-ce vrai? »

« Il lui répondit : « Viens et vois. »

« Et la sage-femme alla avec lui. »

Ici se place la scène dont nous avons déjà parlé au commencement de cette lecture, et dans laquelle n'intervint que sur le tard une certaine Salomé à laquelle la sage-femme dit ce qui venait de se passer, et qui ne voulut pas y croire.

Cette Salomé n'a aucune raison de se présenter après coup, si ce n'est peut-être pour faire se concilier deux récits divers. Mais, par ce que nous venons d'exposer, il est clair que celui, plus primitif, de notre

texte copte met Salomé seule en scène et lui fait jouer ainsi à elle-même le rôle de la sage-femme, comme la peinture de Baouit.

L'évangile de l'enfance de la Vierge attribué à saint Matthieu, et dont la première mention se trouve au v[e] siècle dans saint Jérôme, saint Augustin et Innocent I[er] (tandis qu'Origène cite, dans le second, le livre de Jacques, comme l'avaient fait saint Justin, Clément d'Alexandrie, et comme le firent ensuite une multitude de pères du IV[e] siècle, énumérés par Tischendorf), le pseudo-évangile de saint Matthieu, dis-je, n'est sous ce rapport qu'un écho du protoévangile. Il faut noter cependant qu'il nomme la sage-femme Zelemi et la fait escorter par Salomé, de la même façon que le pseudo-saint Jacques.

Ce nom bien oriental de *Zelemi* ou *Zuleima* nous fait songer à quelque document primitivement écrit en sémitique. C'est ce document que l'auteur du protoévangile aura voulu concilier avec notre texte copte, et qui a été visé à son tour par l'écrivain de l'évangile de la naissance de la Vierge, imitateur du protoévangile pour tout l'ensemble, mais désirant être plus précis.

Peut-être, d'ailleurs, Zelemi et Salomé n'ont-elles fait primitivement qu'un seul personnage qu'on aura distingué d'après des documents divers ou, du moins, écrits dans des langues diverses.

Mais ceci nous fait remonter à des temps bien antérieurs à ceux de nos manuscrits actuels et des peintures de Baouit, — temps dans lesquels Origène

place la rédaction de l'Évangile des douze Apôtres, qu'il considère comme le plus ancien des apocryphes, remontant même aux périodes apostoliques.

Si l'on admet l'assimilation que j'ai proposée plus haut, ce serait notre texte copte qui deviendrait ainsi l'origine de toutes ces traditions.

En ce qui touche le côté romantique de notre document, nous devons dire qu'il est tout à fait comparable à celui qu'on remarque dans certaines aventures se rapportant à la vie publique du Christ, conservées dans l'Évangile des douze Apôtres et déjà publiées par nous.

Il est également comparable, et de plus près encore, à ce qu'on remarque dans la vie d'une autre Salomé, celle-ci de race royale, à laquelle nous voulons consacrer la seconde partie de ce mémoire.

Dans notre édition des fragments alors identifiés par nous de l'Évangile des douze Apôtres, nous en avons fait connaître quelques-uns qui étaient relatifs à la famille d'Hérode, et que nous avons commentés assez longuement dans notre article de la *Revue biblique* sur le même sujet.

Un de ces fragments est ainsi conçu[1] :

« Hérode, lui aussi, était tétrarque de Galilée. Il alla près de l'empereur Tibère. Il accusa Philippe le

[1] ϩⲱⲱϥ ⲟ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲣⲁⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉϫⲛ̄ ⲧⲅⲁⲗⲓⲗⲁⲓⲁ, ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲁ ⲡⲥⲁⲇⲁⲛⲁⲥ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁϥⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲡⲣⲣⲟ ⲧⲓⲃⲉⲣⲓⲟⲥ. ⲁϥⲕⲁⲧⲏⲅⲟⲣⲉⲓ (ⲙ)ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ⲟⲩⲃⲏϥ ϫⲉ ....

tétrarque. » Ici une lacune que j'ai cru devoir combler ainsi : « d'avoir voulu soulever le pays contre l'empereur ». Le texte continue : « Tibère se fâcha beaucoup, disant : « Voilà que l'univers entier est « soumis à ma puissance depuis le temps où Dieu « a donné ces choses entre les mains de mon père « Auguste ; et Philippe excitera des séditions contre « ma royauté et ma grande puissance. Je ne le per- « mettrai pas, moi. » Nouvelle lacune contenant l'indication de la mission confiée à Hérode, auquel l'empereur dit : « Tu confisqueras Philippe. Tu lui enlèveras sa maison, tu te saisiras de ses serviteurs, de ses bestiaux, de toutes ses richesses, de tout ce qui

ⲈⲦⲘ̄ⲘⲀⲨ ⲀϤϬⲰⲚⲦ ⲈⲘⲀⲦⲈ ⲈϤϪⲰ ⲘⲘⲞⲤ ϪⲈ ⲞⲨⲔ ⲞⲨⲚ ⲈⲒⲤ ⲦⲞⲒⲔⲞⲨⲘⲈⲚⲒⲎ ⲦⲎⲢⲤ ϨⲨⲠⲞⲦⲀⲤⲤⲈ Ⲙ̇ⲠⲀⲔⲢⲀⲦⲞⲤ ⲚϪⲒⲚ ⲈⲠⲈⲞⲨⲞⲈⲒϢ ⲚⲦⲀ ⲠⲚⲞⲨⲦⲈ ⲦⲀⲀⲨ ϨⲀ ⲦϬⲒϪ Ⲙ̇ⲠⲀⲈⲒⲰⲦ ⲀⲨⲄⲞⲨⲤⲦⲞⲤ. ⲀⲨⲰ ⲈⲢⲈ ⲪⲒⲖⲒⲠⲠⲞⲤ ⲚⲀⲤⲦⲀⲤⲒⲀⲌⲈ ⲚⲦⲀⲘⲚ̄ⲦⲈⲢⲞ ⲀⲨⲰ ⲠⲀⲚⲞϬ ⲚⲀⲘⲀϨⲦⲈ. Ⲛ̄ϯⲚⲀⲀⲚⲒϪⲈ ⲚⲀϤ ⲀⲚⲞⲔ.

ⲀⲨⲰ ⲀϤⲔⲈⲖⲈⲨⲈ Ⲛ...........................

....

Ⲛ̇ⲄⲆⲎⲘⲈⲨⲈ Ⲙ̇ⲪⲒⲖⲒⲠⲠⲞⲤ ⲀⲨⲰ Ⲛ̄ⲄϢⲰⲖ Ⲙ̄ⲠⲈϤⲎⲒ Ⲛ̄ⲄϨⲀⲢⲠⲀⲌⲈ ⲚⲚⲈϤϨⲘ̄ϨⲀⲖ. ⲘⲚ ⲦⲂⲚⲞⲞⲨⲈ. Ⲙ̄Ⲛ̄ ⲚⲈϤⲬⲢⲎⲘⲀ ⲦⲎⲢⲞⲨ. Ⲙ̄Ⲛ̄ Ⲛ̄ⲔⲀ ⲚⲒⲘ ⲈⲦϢⲞⲞⲠ ⲚⲀϤ. Ⲛ̄ⲄⲦⲚ̄ⲚⲞⲞⲨⲤⲞⲨ ⲚⲀⲒ ⲈⲦⲀⲘⲚ̄ⲦⲢⲢⲞ. ⲀⲨⲰ ⲚⲈϤⲔⲈⲞⲨⲤⲒⲀ Ⲛ̄ⲄⲞⲠⲞⲨ ⲈⲢⲞⲒ. ⲚⲄⲦⲘϢⲈϪⲠ ⲖⲀⲀⲨ ⲚⲀϤ ⲈⲠⲀϨⲞⲨ. ⲈⲒⲘⲎⲦⲈⲒ ⲦⲈϤⲮⲨⲬⲎ Ⲙ̄ⲘⲀⲦⲈ ⲘⲚ ⲦⲀ ⲦⲈϤⲤϨⲒⲘⲈ Ⲙ̄Ⲛ̄ (ⲦⲀ ⲦⲈϤϢⲈⲈⲢⲈ)...................................

....

Ⲙ̇ⲠⲀⲢⲀⲚⲞⲘⲞⲤ ϨⲎⲢⲰⲆⲎⲤ ⲀϤⲂⲰⲔ Ⲙ̄Ⲛ̇ ⲚⲈⲚⲦⲀⲨⲦⲚ̄ⲚⲞⲞⲨⲤⲞⲨ Ⲛ̄Ⲙ̄ⲘⲀϤ. ⲀϤϬⲰⲠⲈ ⲘⲪⲒⲖⲒⲠⲠⲞⲤ Ⲛ̄ϤⲤⲞⲞⲨⲚ ⲀⲚ ⲖⲀⲀⲨ. ⲞⲨⲆⲈ Ⲙ̄ⲠⲈϤⲈⲒⲘⲈ Ⲛ... ϨⲰⲂ Ⲛ..........

est à lui, et tu m'enverras ces choses au siège de mon empire. Tous ses biens tu les compteras pour moi, et tu ne lui laisseras rien si ce n'est sa vie, celle de sa femme (Hérodiade) et celle de sa fille Salomé. »

Il semble, d'après ces derniers mots, disais-je dès lors, qu'Hérodiade, la femme de Philippe, ne lui avait pas encore été enlevée par son frère Hérode. Peut-être faut-il penser qu'Hérode profita pour cela de la mission confiée par Tibère dont il aurait outrepassé les ordres. Ce qui est certain, c'est que l'auteur semble encore ici, au milieu d'une nouvelle lacune, accuser « l'impie Hérode » qu'il nomme de la sorte avant d'ajouter : « Il alla avec ceux qui avaient été envoyés avec lui. Il prit Philippe sans qu'il sût rien et sans qu'il connût l'affaire (pour laquelle on le traitait ainsi). »

De nouveaux textes coptes nous donnent, d'une part, le commencement et, d'une autre part, la suite de cette histoire, suite parallèle d'ailleurs à ce que les Évangiles canoniques nous ont raconté déjà, mais contenant plus de traits romantiques et même quelques données prétendues historiques toutes nouvelles.

Ici les faits et gestes d'Hérode sont en connexion intime avec ceux de Jean-Baptiste, dont le récit de la Visitation cité plus haut nous a donné la naissance et dont notre fragment reprend la vie presque depuis ce point, à propos d'événements postérieurs.

Nous avons vu que l'auteur de notre apocryphe copte, voyant saint Luc dire, au verset 56 du chapitre Ier : « Marie demeura avec Élisabeth environ

trois mois, et elle s'en retourna dans sa maison », puis, au verset 57 : « Cependant le temps auquel Élisabeth devait accoucher arriva, et elle enfanta un fils », en avait conclu que Marie voulut assister à la naissance de l'enfant qui avait été conçu six mois avant l'Annonciation, puisque, d'après les versets 38 et 39 du même chapitre de saint Luc, Marie s'était levée pour aller voir Élisabeth aussitôt après son consentement donné à l'Incarnation. De tout cela venait la conclusion : Jean-Baptiste avait six mois de plus que Jésus.

L'auteur avait beaucoup insisté sur ce calcul, en citant expressément à ce propos l'Évangéliste.

Il y revient maintenant encore, en racontant ce que fit Jean-Baptiste en l'an 15 de Tibère, conformément à ce que nous a dit saint Luc (III, 1). Mais ce récit est — nous l'avons déjà indiqué — l'occasion de détails rétrospectifs curieux, soit sur cette enfance du petit saint Jean, restée telle qu'il nous l'a décrite dans la tradition chrétienne, soit sur le voyage prétendu de Tibère, qui suivit de près la prédication de l'an 15 et nous fournirait, à mon avis, le début de ce que nous avons reproduit déjà sur la conversation de l'empereur et d'Hérode.

La première colonne, au recto, débute ainsi[1] :

« Lorsque (prêchait) Jean, le Christ vint à lui de Nazareth pour recevoir le baptême de lui. Jean ren-

[1] ⲚϬⲒ ⲒⲰϨⲀⲚⲚⲎⲤ ⲀϤⲈⲒ ϢⲀⲢⲞϤ ⲚϬⲒ ⲠⲈⲬⲤ ⲈⲂⲞⲖϨⲚ ⲚⲀⲌⲀⲢⲈⲐ ⲈⲦϨⲚⲦⲄⲀⲖⲒⲖⲀⲒⲀ ⲈϤϪⲒ ⲂⲀⲠⲦⲒⲤⲘⲀ ⲈⲂⲞⲖϨⲒⲦⲞⲞⲦϤ.

dit témoignage sur lui en disant : « C'est le fils de « Dieu approuvé par lui. »

« Pendant ce temps, Jean était. . . »

Une lacune de quelques versets.

« Il marchait dans toute la Judée en disant : « Faites pénitence, le royaume de Dieu approche. » Lorsque la multitude vit les prodiges qu'il faisait, elle disait : « C'est le Christ. » Mais lui répondait : « Je ne le suis pas »; la multitude faisait. . . »

Une nouvelle lacune enlève la fin de la colonne et de la page.

Au verso, nous lisons[1] :

« (Ceci se passait l'an 15) de l'hégémonie de Tibère César.

ⲚⲦⲞϤ ⲆⲈ ⲒⲰϨⲀⲚⲚⲎⲤ ⲀϤⲢ̅ ⲘⲚ̅ⲦⲢⲈ ϨⲀⲢⲞϤ ⲈϤϪⲰ Ⲙ̅ⲘⲞⲤ ϪⲈ ⲠⲀⲒ ⲠⲈ ⲠⲤⲰⲦⲠ Ⲛ̅ϢⲎⲢⲈ Ⲛ̅ⲦⲈ ⲠⲚⲞⲨⲦⲈ.

ϨⲘ̅ ⲠⲀⲒ ⲀϤϢⲰⲠⲈ Ⲛ̅ϬⲒ ⲒⲰϨⲀⲚⲚⲎⲤ ⲚⲞⲨ. . . . . ⲀⲨⲰ . . . . ⲘⲞⲤ. . . . . ⲦⲈ ⲚⲦ. . . . . ⲄⲞⲤ Ⲉ. . . . . ⲞⲨⲂ. . . . ⲦⲀ. . . . .

ⲀⲤϢ(ⲰⲠⲈ) . . . Ϩ. . . . . ⲈⲒⲦ ⲄⲀⲢ ⲘⲞⲞϢⲈ ϨⲚ ϮⲞⲨⲆⲀⲒⲀ ⲦⲎⲢⲤ ⲈϤϪⲰ Ⲙ̅ⲘⲞⲤ ϪⲈ ⲘⲈⲦⲀⲚⲞⲈⲒ ⲀⲤϨⲰⲚ ⲈϨⲞⲨⲚ Ⲛ̅ϬⲒ ⲦⲘⲚ̅ⲦⲢⲢⲞ Ⲛ̅ⲘⲠⲎⲨⲈ.

ⲀⲨⲰ ⲚⲦⲈⲢⲈ Ⲙ̅ⲘⲎⲎϢⲈ ⲚⲀⲨ ⲈⲚϬⲞⲘ ⲈⲚⲈϤⲈⲒⲢⲈ Ⲙ̅ⲘⲞⲞⲨ ⲀⲨⲘⲈⲈⲨⲈ ϪⲈ Ⲛ̅ⲦⲞϤ ⲠⲈ ⲠⲈⲬ̅Ⲥ̅.

Ⲛ̅ⲦⲞϤ ⲆⲈ ⲚⲈϤϪⲰ Ⲙ̅ⲘⲞⲤ ϪⲈ Ⲛ ⲀⲚⲞⲔ ⲀⲚ ⲠⲈ ⲚⲈ ⲀⲨⲘⲎⲎϢⲈ ⲄⲀⲢ. . . . .

[1] . . . . . Ⲛ̅ⲐⲎⲄⲈⲘⲞⲚⲒⲀ ⲚⲦⲒⲂⲈⲢⲒⲞⲤ ⲔⲀⲒⲤⲀⲢ. ⲚⲦⲀϤ ϢⲰⲠⲈ ⲈϤⲞ ⲚϢⲞⲢⲠ Ⲛ̅ϬⲒ ⲒⲰϨⲀⲚⲚⲎⲤ ϨⲚ̅ ⲦⲀⲠⲞⲆⲎⲘⲒⲀ ⲚⲦⲤⲀⲢⲜ ϨⲒⲐⲎ Ⲙ̅ⲠⲈⲬ̅Ⲥ̅ ⲚⲤⲞⲞⲨ ⲚⲈⲂⲞⲦ.

ⲚⲦⲞϤ ⲆⲈ ⲒⲰϨⲀⲚⲚⲎⲤ Ⲛ̅ⲦⲈⲢⲞⲨⲞⲘϪϤ ϨⲒⲦⲚ̅ ⲚⲈϤⲈⲒⲞⲦⲈ. ⲀϤⲀⲚⲀⲬⲰⲢⲈⲒ ϨⲚ̅ ⲞⲨⲂⲒⲞⲤ ⲚⲀⲄⲄⲈⲖⲒⲔⲞⲚ ⲈϤⲔⲨⲘⲠⲀⲌⲈ ⲘⲘⲞϤ ϨⲚ̅ Ⲁ. . . . .

« Jean était le premier dans le voyage charnel de la vie, où il précéda le Christ de six mois.

« Ce Jean, quand il fut sevré, se retira dans la solitude, menant une vie angélique se retenant de . . . »

Ici venaient sans doute les renseignements déjà fournis par saint Matthieu, III, 1, et saint Marc, I, 4; puis, à la colonne suivante, après la mention de la grâce dans laquelle le Précurseur grandissait devant Dieu et devant les hommes, il est dit[1] :

« Lorsqu'il eut douze ans, il commença à reprendre les scribes qui trompaient le peuple. »

L'auteur poursuit ensuite le récit des événements de l'an 15, interrompu par la parenthèse précédente : « Après ces choses, lorsque Tibère César passa (en Palestine), Hérode le tétrarque alla le trouver alors que Pilate était préfet de Judée. »

Il est facile de voir que c'est ici que s'intercale assez vite le fragment déjà publié par nous, et qui porte qu'Hérode, tétrarque de Galilée, vint auprès de l'empereur Tibère pour accuser le tétrarque Philippe, etc.

Or, s'il en est ainsi, il faut en conclure que toute cette partie appartient encore à l'Évangile des douze Apôtres, dont un autre morceau — de beaucoup le

[1] . . . ⲭⲁⲣⲓ(ⲥ) ⲛ̇ⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̇ⲛ̄ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ.

ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲣ̄ⲁ (*sic*) ⲙ̇ⲛ̄ⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲇⲉ ⲛ̄ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥⲁⲣⲭⲉⲓ ⲛϫⲡⲓⲟ ⲛⲛⲥⲁϩ ⲉⲧⲡⲗⲁⲛⲁ ⲙ̇ⲡⲗⲁⲟⲥ.

ⲙ̇ⲛ̄ⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲡⲁⲣⲁⲅⲉ ⲛϭⲓ ⲧⲓⲃⲉⲣⲓⲟⲥ ⲕⲁⲓⲥⲁⲣ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲛϭⲓ ⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲡⲧⲉⲧⲣⲁⲁⲣⲭⲏⲥ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲓⲗⲁⲧⲟⲥ ⲟ ⲛ̄ϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ϩ̇ⲙ̇. . . . .

plus long de tous — rattache cette histoire au plan postérieur du représentant de Tibère, Caius, voulant remplacer Philippe par Jésus, — ce qui fut cause de l'inimitié d'Hérode contre le Sauveur.

Les évangiles canoniques nous ont appris, d'autre part, quelle fut la suite des mêmes événements pour saint Jean-Baptiste.

Le Précurseur blâma Hérode qui avait enlevé la femme et la fille de Philippe (lors de la première mission confiée par l'empereur, s'il faut en croire notre apocryphe). Hérodiade demanda donc à Salomé d'obtenir d'Hérode la tête de Jean.

Un nouveau morceau copte de notre texte raconte ces événements, et c'est ici que nous avons, comme dans les aventures de l'autre Salomé, un nouvel exemple de cette mièvrerie sentimentale et de cette langueur si orientale d'aspect, qu'a partout fort bien saisie notre auteur.

Il s'agit d'ailleurs d'une véritable almée, — genre de filles qui de tout temps a existé dans ces parages, sans y être couvertes du déshonneur atteignant celles qui les imitent de loin chez nous[1].

« (Étaient) là Hérodias elle-même et sa fille Salomé,

[1] ⲙⲙⲁⲩ ϩⲱⲱⲥ ⲟⲛ ⲛ̄ϭⲓ ϩⲏⲣⲱⲇⲓⲁⲥ ⲙ̄ⲛ̄ ⲧⲉⲥϣⲉⲉⲣⲉ (ⲥⲁⲗⲱⲙⲏ).

ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲇⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲟⲩⲣⲟⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉⲡⲣⲟⲑⲁⲛⲓⲥ ⲁⲥⲉⲣⲏⲧ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲟⲛⲅⲓ̈ⲁ ⲛ̄ϩⲁⲧ. ⲁϥϫⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲥϣⲉⲉⲣⲉ ⲉⲡⲉⲧⲣⲓ̈ⲕⲗⲓⲛⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉⲥⲁⲣⲭⲉⲓ. ⲉϥϫⲱ (*sic*) ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲥⲛⲁⲁⲡⲁⲧⲁ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲛ̄ϥⲙⲟⲟⲩⲧ ⲛⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ.

lorsqu'eut lieu un grand jour de fête; ils se réjouirent tous.

« Elle (Hérodias) appela le prytane. Elle lui pro-

тесϣееⲣе ⲁⲉ неⲣе ϩн̄кот̄с̄ н̄тоот̄с̄ н̄ⲣеϥⲁ-пⲁтⲁ :

нтеⲣеϥнⲁⲩ ⲁⲉ еⲣос н̄ϭі пр̄ⲣо ессвтωт еⲁⲣχеї. ⲁϥϣωпе еϥепіөⲩмеї еⲣос ем(ⲁте ⲁϥ) келеⲩ(е)... етⲣеⲩχїтс етмнте мпетⲣїкⲁїнон м̄пϩоте евоⲁ м̄пмⲁ н̄сω. не χп снте гⲁⲣ н̄теⲩϣн те еϩтооⲩе н̄соⲩснⲁⲩ ннїⲁⲁоⲩ ете өωоⲩт пе кⲁтⲁ өеⲣмнніⲁ н̄н̄ⲣм н̄кнме.

тϣееⲣе ⲁⲉ ϣнм ⲁсχі нтоотс ноⲩтⲣⲩфеⲣон н̄оⲩнⲣт м̄н̄ оⲩϩⲣнⲣе нкⲣінон еϥтⲣеϣⲣωϣ еϥϣеϣ сϯноⲩϥе е(мⲁте).

ⲁс(фөⲣеі) ноⲩϩво (нноⲩв) енⲁϣе соⲩнтϥ ⲁсϯ еχωс ноⲩоⲣχнстⲁ еϥтек ϩⲣнⲣе евоⲁ еⲣе оⲩ пеⲣіскеⲁⲁон н̄χнϭе ϩіχн̄ песмеⲣос.

ⲁсϯ мпесоⲩоі ϩн оⲩноϭ н̄котс нтϥі (*sic*) ⲁпⲁтн. ⲁсχω нϩноⲩнⲁⲁе м̄моⲩсікон. ⲁ пⲣⲣо ⲁⲉ епіоⲩмеі еⲣос м̄мⲁте (*sic*) ϩм̄ птⲣесϭосϭс ϩіөн м̄моϥ ϩн̄ оⲩмннϣе н̄смот м̄(м̄н̄)тⲁтϣⲁχе. ⲁ нетннχ нммⲁϥ ⲁіөоⲁеⲩе еϯ нⲁс ноⲩ.... мⲁ н̄ⲣⲣω.

пⲣⲣо ⲁⲉ пеχⲁϥ нⲁс χе еті м̄моі м̄пет̄ⲣоⲩⲁϣϥ. ϯкω еϩⲣⲁі еп..... пекⲣⲁтос н̄неϩⲣωмⲁіос м̄н̄ тм̄н̄т̄ⲁⲩөентнс нтⲁм̄нтⲣ̄ⲣо. петеⲣнⲁⲁітеі ммоϥ ϥнⲁϣωпе нн.

ене ⲁ тесмⲁⲁⲩ сⲩнтⲁζе нⲁс χе ⲁітеі нтⲁпе н̄іωϩⲁннпс пвⲁптістнс ϩїχн оⲩпїнⲁξ :

пⲣⲣо ⲁⲉ пеχⲁϥ нⲁс χе тⲁмоі епоⲩетнмⲁ оⲣχн(с)тⲣіⲁнн.

нтос ⲁⲉ пеχⲁс χе мⲁ нⲁі теноⲩ м̄пеімⲁ тⲁχн н̄тⲁпе ніωϩⲁннпс пвⲁптістнс ϩіχн̄ оⲩпїнⲁξ.

пⲣⲣо ⲁⲉ ⲁϥⲁⲩпеі м̄мⲁте (*sic*) нтеⲣеϥсωтм епеіϣⲁχе. неϥⲣ̄ϩоте гⲁⲣ ϩнтϥ м̄пмннϣе χе нтеⲣе (іωϩⲁн)ннс нтоо.....

mit une once d'argent. Il prit sa fille à la salle des banquets pour qu'elle y fît ses débuts (ⲉⲧⲣⲉⲥⲁⲣⲭⲉⲓ). Elle se disait : « Elle séduira le roi en sorte qu'il tuera Jean. »

« Or sa fille possédait toutes les astuces et tous les moyens de séduction.

« Lorsque le roi la vit toute prête à commencer, il fut pris d'un violent désir d'elle et ordonna... de l'amener au milieu du *τρικλίνιον*, en face de la table où l'on buvait.

« Il était deux heures de la nuit, c'est-à-dire au matin du second jour du mois d'Élul, répondant au mois de Thot, selon l'interprétation des gens d'Égypte.

« La jeune fille prit dans ses mains une rose (coloquinte) délicate et une fleur de lis (*κρίνον*) rouge répandant une bonne odeur.

« Elle se mit sur la tête un serpent d'or (uræus) de grand prix. Elle était revêtue d'une fine tunique de danse (*ὀρχηστα*) semée de fleurs et couverte elle-même en partie d'un caleçon de pourpre.

« Elle prit son élan avec toutes les ruses nécessaires pour le tromper et chanta d'harmonieuses hymnes.

« Le roi était de plus en plus épris d'elle en la voyant danser et sauter de mille manières indicibles.

« Ceux qui étaient couchés avec lui le suppliaient de lui donner une (récompense) de reine.

« Le roi lui dit : « Demande-moi ce que tu vou-
« dras. Je mets ici à ta disposition tout ce que peut
« donner la puissance des Romains, ainsi que la

« souveraine autorité de mon royaume. Ce que tu « me demanderas sera à toi. »

« Sa mère lui avait prescrit de demander la tête de Jean-Baptiste sur un plat.

« Le roi lui dit : « Indique-moi donc ta demande « en récompense de ta danse. »

« Elle, elle dit : « Donne-moi maintenant, ici, vite, « la tête de Jean-Baptiste sur un plat. »

« Le roi s'affligea beaucoup lorsqu'il entendit cette parole. Il craignait la multitude, lorsque Jean. . . »

Là s'arrête notre morceau; mais, après une lacune de deux pages, un autre morceau nous montre Jésus parlant de ce meurtre à ses disciples et à la foule [1].

« Il n'y a personne qui soit plus grand que Jean-Baptiste parmi les générations des hommes, et voilà qu'on a pris sa tête dans Jérusalem. Ô Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui ont été envoyés vers toi! un jour arrivera où l'on te (punira)... »

Tout ceci est inspiré par saint Matthieu (xxiii, 37), bien que le discours demeure prophétique adressé par le Christ à Jérusalem, et qui mentionne « tout le

[1] ϫⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲛⲟϭ ⲉⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲧⲏⲥ ϩⲛ̄ ⲛⲉϫⲡⲓⲟ̂ ⲛ̄ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲩϥⲓ ⲛ̄ⲧⲉϥⲁⲡⲉ ϩⲛ̄ ⲑⲓⲉ̄ⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄.

ⲑⲓⲉ̄ⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄ ⲑⲓⲉ̄ⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄ ⲧⲉⲧϩⲱⲧⲃ ⲛ̄ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϩⲓⲱⲛⲉ ⲉⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ϣⲁⲣⲟⲥ ⲟⲩⲛ̄ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲛⲁ..... ⲡⲉ ⲛⲥⲉⲛⲁ.... ⲛⲁⲛ ϩⲓ.... ⲛⲉ ⲛ̄ϩⲏ.

sang innocent répandu depuis le sang d'Abel le Juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Borachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel » n'ait eu là pour occasion ni la mort de Jean, racontée rétrospectivement par saint Matthieu (xiv, 4) et par saint Marc (vi, 17), ni l'emprisonnement du Précurseur raconté par saint Luc (iii, 18, 19 et 20) dans le même ordre que dans notre apocryphe, c'est-à-dire après la date de l'an 15 et le récit de la mission publique de Jean et du baptême du Christ.

Dans une seconde colonne de la page en question de notre apocryphe[1], Jésus annonce que le même sort qu'ont eu les prophètes attend :

« Celui qui est plus grand qu'eux tous. Il faut en effet qu'on crucifie Dieu en toi, Jérusalem.

« Lorsqu'il eut dit ces choses, il renvoya la multitude. Les disciples de Jean se retirèrent... »

Là finit notre fragment qu'on a évidemment utilisé dans un lectionnaire pour la fête de saint Jean-Baptiste. Au revers, on trouve en effet un autre extrait relatif au martyre de Zacharie, père de Jean, et dont la lecture était réservée pour le 8 du mois de Thot. Nous en dirons ici quelques mots, car il nous paraît être tiré du même texte primitif de l'Évangile des douze Apôtres, d'où la légende a passé dans le proto-

[1] (ⲡⲉ)ⲧⲟ̂ ⲛ̄ⲛⲟϭ ⲉⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲁⲡⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲥ⳨ⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛϩⲏⲧⲉ. ⲛⲧⲉⲣⲉϥϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲁϥⲕⲁ ⲙⲏⲏϣⲉ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲙ̄ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲇⲉ ⲛⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲁⲩⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓ ⲉⲛⲧⲟⲩⲉⲓ..... ϩⲟⲟⲩ ⲛⲧ..... ⲧⲁⲥⲓⲥ... ⲛⲉ.

évangile. C'est justement ce martyre de Zacharie qu'aurait visé Jésus dans le passage que nous venons de citer de saint Matthieu (xxiii, 35), reproduit aussi dans saint Luc (xi, 50, 51), et où il est dit qu'on demanderait compte aux Juifs du sang de tous les prophètes qui a été répandu depuis la création du monde, depuis le sang d'Abel le Juste jusqu'au sang de Zacharie qui a été tué entre le temple et l'autel. Nous avons vu que saint Matthieu nommait expressément ce Zacharie « fils de Borachie ». On a beaucoup discuté sur ce personnage, mais une tradition dont on trouve les échos dans les commentateurs anciens et modernes y voit Zacharie, le père de Jean-Baptiste. Cette tradition a encore pour origine l'Évangile des douze Apôtres. En effet, selon un fragment que j'ai déjà publié et commenté dans la *Revue biblique*, (voir aussi dans la Patrologie de Mgr Graffin mon Évangile des XII Apôtres, p. 48 et suiv.), Jésus aurait répété les mêmes reproches contre les Juifs, avec cette identification formelle de « Zacharie fils de Borachie » lors de l'interrogatoire que lui fit subir Pilate[1] :

« Depuis que Caïn a tué Abel, son frère, le sang de celui-ci ne se tait pas, criant jusqu'à cette heure.

[1] ϫⲓⲛ ⲉⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲟⲛ ⲛⲧⲁ ⲅⲁⲉⲓⲛ ϩⲱⲧⲃ ⲛⲁⲃⲉⲗ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ. ⲙ̄ⲡⲉ ⲡⲉϥⲥⲛⲟϥ ⲕⲁⲣⲱϥ ⲉⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲁ ⲧⲉⲛⲟⲩ. ⲟⲩⲇⲉ ⲛϥⲛⲁⲗⲟ ⲁⲛ ⲉϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ. ϣⲁⲛⲧⲉ ⲡⲱⲓ ⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ. ⲛⲧⲉ ⲡⲱϥ ⲕⲁⲣⲱϥ. ⲁⲩⲟⲩⲉⲓⲥⲉ ⲛⲏⲥⲁⲓⲁⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ. ⲁⲩⲥⲩⲣⲁ ⲛⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ⲁⲩⲱϭⲧ... ⲁⲩϩⲓⲱⲛⲉ ⲉϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲥ. ⲁⲩⲡⲗⲏⲅⲏ ⲛⲟⲩⲕⲉⲙⲏⲏϣⲉ ⲛⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϣⲁ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲕⲉ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ

Il ne cessera pas de crier jusqu'à ce que le mien crie et que le sien se taise. Ils ont scié en deux Isaïe, ils ont écartelé Jérémie; ils ont étranglé les uns, ils ont lapidé les autres; ils ont frappé une multitude de prophètes, et jusqu'à maintenant ils n'ont pas cessé leur audace et leur impudence; ils ont tué le prêtre Zacharie, fils de Barachie, et Jean, son fils. Et voici que maintenant ils s'attaquent à Celui qui est plus grand qu'eux tous! »

Venons-en maintenant au récit annoncé par nous de la mort de Zacharie, fils de Barachie, récit que nous avons dit avoir été également emprunté à l'Évangile des douze Apôtres, mais cette fois par la rédaction actuelle du protoévangile et qui se rattacherait à la visite des mages lors de la naissance du Christ, ainsi qu'aux événements subséquents. En effet, le faux saint Jacques, qui n'assimile cependant pas ou n'assimile plus expressément Zacharie, père de Jean, à Zacharie, fils de Barachie, a consacré plusieurs chapitres (XXII et suiv.) à raconter comment le meurtre du père du Précurseur fut une suite de la visite des mages. Lors du massacre des Innocents, il fut accusé par Hérode d'avoir caché son fils, et il fut tué en conséquence.

C'est précisément ce que nous croyons apercevoir dans notre texte copte.

ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲧⲟⲗⲙⲏⲣⲓⲁ. ⲙⲛ ⲧⲉⲩⲙⲛ̄ⲧⲁⲧϣⲓⲡⲉ. ⲁⲩϩⲱⲧⲃ ⲛⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲃⲁⲣⲁⲭⲓⲁⲥ. ⲙ̄ⲛ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ. ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲥⲉⲥⲱⲕ ϩⲓϫⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉⲧⲟ ⲛⲛⲟϭ ⲉⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ.

Malheureusement les fragments qui se rapportent à cette légende, et qui semblent visés par d'autres morceaux déjà publiés par nous et concernant la haine politique vouée par les deux Hérode au Christ (voir mon Évangile des XII Apôtres, p. 28 et suiv.; cf. p. 15 et suiv.) sont actuellement en très mauvais état. Mais ce qui reste paraît bien dans le sens indiqué en ce qui touche la mort de Zacharie. En effet, le chapitre qui s'y réfère porte un titre comme celui de la sage-femme Salomé, et ce titre est[1] :

« Martyre de saint Zacharie, le prêtre, le 8 du mois de Thot, dans la paix de Dieu. »

Ce qui vient ensuite se réfère aux mages. Immédiatement après le titre, on trouvait la mention de ces mages arrivant à Jérusalem et demandant à Hérode où était né le roi des Juifs, comme cela est rapporté dans saint Matthieu au commencement de son chapitre II.

Puis on continue[2] :

« Hérode, lorsqu'il entendit ces paroles, fut troublé

[1] ΤΜΑΡΤΥΡΙΑ ΜΠΖΑΓΙΟΣ ΑΠΑ ΖΑΧΑΡΙΑΣ ΠΟΥΗΗΒ ΝΣΟΥ ϢΜΟΥΝ ΜΠΕΒΟΤ ΘΩΤ ϨΝ ΟΥΕΙΡΗΝΗ ΝΤΕ ΠΝΟΥΤΕ.

..... ΛΕ ϨΝ ... ΡΩ ......

[2] ϨΗΡΩΔΗΣ ΔΕ ΝΤΕΡΕϤΣΩΤΜ ΠΑΙϢΑϪΕ ΑϤϢΤΟΡΤΡ ΜΝ ΝΕΤ ΝΕΜΑϤ ΑΥΩ ΑϤϪΟΟΥ ΝϨΕΝϤΑΙ ϢΙΝΕ ΝΣΑ ΜΜΑΓΟΣ ΑϤϪΟΟΥ ΔΕ ΟΝ ΝΣΑ ΝΚΕΑΡΧΙΕΡΕΥΣ. ΝΤΕΡΟΥΕΙ ΔΕ ΑϤϪΝΟΥΟΥ ϨΜ ΠΕΠΡΑΙΔΩΡΙΟΝ ΕϤϪΩ ΜΜΟΣ ϪΕ ΕϤΣΗϨ ΝΗΤΝ ΕΤΒΕ ΠΕⲬⲤ

....ΝΑϪΠΟϤ....

ΠΕϪΑΥ ϪΕΕ....

ainsi que ceux qui étaient avec lui. Il envoya des messagers chercher (*mot à mot :* derrière) les mages.

« Il envoya aussi chercher les grands prêtres.

« Il les interrogea dans le prétoire, en disant : « Il « est écrit pour vous, au sujet du Christ qu'on doit « enfanter, qu'il sera roi. » Ils répondirent : « Oui. »

Une lacune interrompt ici le texte, mais il est probable que les prêtres donnèrent de grands détails sur ce Christ dont ils comprenaient très matériellement la royauté d'après leur explication des prophètes, — Christ que les mages annonçaient sans doute.

Le vieil Hérode, de plus en plus troublé, dit alors[1] :

« Je ne sais ce que je ferai. J'irai chercher un « royaume, puisque je suis fraudé de celui-ci. Le « grand Auguste règne. Il est le seigneur de l'univers « entier. Voici que les principautés dépendent de « lui. . . . . (Ici lacune d'une demi-colonne.) Je

[1] ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁⲣ̄ⲟⲩ ϯⲛⲁⲃⲱⲕ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲧⲁϯⲟⲥⲉ ⲛⲧⲕⲉ ⲙⲛⲧⲉϣⲱⲡ.

ⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟϭ ⲁⲩⲅⲟⲩⲥⲧⲟⲥ ⲁϥⲣ̄ⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲣ̄ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲉⲓⲥ ⲛⲁⲣⲭⲏ. . . . .

. . . . . ⲡⲁⲏⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲁⲩⲅⲟⲩⲥⲧⲟⲥ ⲛⲁⲕⲱⲗⲏ ⲙ̄ⲙⲟⲓ ⲁⲛ.

ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲡϩⲉⲑⲛⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲥⲟⲟϥ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲉⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲁϥϫⲛⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲣⲟϥ ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁϫⲡⲟ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲧⲱⲛ.

ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ. . . . .

IMPRIMERIE NATIO[NALE]

« transporterai ailleurs ma maison et l'empereur « Auguste ne m'en empêchera pas. »

« Cet impie gentil, Hérode, appela encore les scribes et les prêtres du peuple; il les interrogea avec eux, en disant : « Où le Christ sera-t-il enfanté « maintenant? » Ils répondirent : « (A Bethléem). »

La suite, disparue dans une lacune, est rapportée dans le chapitre II de saint Matthieu (vers. 5 à 8). Les prêtres donnent leurs autorités d'après l'Écriture.

« Hérode appela les mages en secret, s'enquit d'eux avec soin du temps auquel l'étoile leur était apparue. Et, les envoyant à Bethléem, il leur dit : « Allez, in- « formez-vous exactement de cet enfant, et, lorsque « vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir afin que « j'aille moi-même l'adorer. »

Ce qui reste de notre apocryphe montre un discours légèrement différent, mais dans le même sens. Ensuite on lit[1] :

« Les mages, lorsqu'ils eurent entendu ces choses de la bouche d'Hérode, s'en allèrent. Voici que l'étoile qu'ils avaient vue dans l'Orient marchait devant eux jusqu'à ce qu'elle se tînt au-dessus de la maison où était l'Enfant. Ils le virent, ainsi que Marie, sa mère, et... »

[1] ...ⲁⲩ ⲛⲏⲧⲛ.

ⲙⲙⲁⲅⲟⲥ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲧⲙ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ. (ϩ)ⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲡⲥⲓⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲛ ⲙ̄ⲙⲁ ⲛ̄ϣⲁ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲉⲓ ⲛⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓ ⲡⲙⲁ ⲉⲛⲉⲣⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲛ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⲁⲩ.....

La scène de l'adoration manque encore, ainsi que l'avertissement que les mages reçurent en songe de ne pas aller trouver Hérode. Celui-ci, irrité, donne alors l'ordre de massacrer[1] :

« . . . tous les enfants mâles qui sont à Bethléem et dans les environs (reprend notre texte), à partir de deux ans et au-dessous.

« Ô impie Hérode, quelle est cette violence nouvelle que tu commets? Quel est ce feu inextinguible qui t'a enflammé? . . . »

Notre fragment s'arrête au milieu de ces reproches adressés par l'auteur à Hérode. Mais c'est ensuite que probablement on mentionnait les efforts faits par Zacharie pour sauver son fils Jean-Baptiste et le supplice que cette conduite attira au prêtre.

Évidemment tout ceci devait suivre de bien près, dans le texte primitif, ce qui concerne la Visitation, puis la naissance du Christ à laquelle avait assisté la sage-femme Salomé.

Les deux Salomé qui ont fait l'objet de cette lecture m'ont paru intéressantes à rapprocher non seulement à cause des tendances légères de leurs sentiments et des événements scabreux de leur vie, mais aussi en ce qu'elles représentent, d'une part, l'époque de la

[1] . . .(ϩⲟ)ⲟⲩⲧ ⲛϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲉ(ⲧ) ϩⲉⲛ ⲃⲉⲑⲗⲉⲉⲙ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲧⲟϣ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲓⲛⲉ ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ.

ⲱ ⲡⲁⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲉⲓϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ ⲛⲃⲣ̄ⲣⲉ ⲛⲧⲁⲕⲁⲁϥ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲉⲓⲕⲱϩⲧ ⲛⲁⲧⲱϣⲙ ⲛⲧⲁϥ ϫⲉⲣⲟϥ ⲉⲣⲟⲕ ⲙⲁⲩ . . . . .

naissance et, d'une autre part, celle de la vie publique du Christ. Mais entre les deux faut-il croire que, dans l'Évangile des douze Apôtres, comme dans les apocryphes attribués à saint Matthieu, à saint Thomas, etc., on intercalait beaucoup de détails sur la petite enfance du Sauveur, soit en Égypte, soit à Nazareth? Je ne le crois pas. En effet, le protoévangile de saint Jacques, qui paraît être le plus ancien reflet du nôtre (qu'Origène croyait avoir été rédigé dans les temps apostoliques et peut-être avant saint Luc, le mettant sous ce rapport bien au-dessus du livre de Jacques et des autres évangiles apocryphes déjà cités par lui comme celui de saint Pierre), le protoévangile de saint Jacques, dis-je, s'arrête justement après le massacre des Innocents et le meurtre de Zacharie dont nous venons de parler.

Je n'ai pas oublié que, dans une précédente lecture, je vous ai fait connaître une partie du même livre de Jacques relative à la vie publique du Christ. Mais il me paraît que, quand on coupa en deux le livre de Jacques, en sacrifiant toute la dernière partie faisant doublon avec les évangiles canoniques, on a dû recueillir avec soin tout ce qui constituait alors le protoévangile, imité sous ce rapport, je l'ai dit, de l'Évangile des douze Apôtres.

Celui-ci dut nécessairement disparaître par les mêmes raisons d'orthodoxie rigoriste qui firent disparaître la fin du livre de Jacques. Mais, en Égypte, on eut peine à se résigner à ce sacrifice, et c'est ce qui nous explique comment nous trouvons encore

des exemplaires, malheureusement incomplets, soit du texte continu, soit des *excerpta*.

D'ailleurs, dans son canon des Écritures, saint Athanase n'avait-il pas, en proscrivant les apocryphes, fait une exception en faveur de la *Didascalie* des douze Apôtres. Je sais bien qu'il s'agissait alors d'un livre de morale récemment retrouvé et dont saint Athanase lui-même s'est inspiré en partie dans les gnomes du saint Concile. Mais ce texte, peu orthodoxe d'ailleurs, pouvait être aisément confondu, grâce à son titre, avec l'Évangile des douze Apôtres, faisant doublon avec saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, et dont le père égyptien Origène avait tant vanté l'antiquité en semblant le classer parmi les textes historiques contemporains des sources mêmes de notre foi, bien que non inspiré comme elles par le Saint-Esprit.

Il va sans dire que les évangiles de l'enfance eurent aussi leur heure de succès en Égypte. Nous aurons sans doute à en parler dans une autre lecture. Peut-être alors essayerons-nous de classer selon leur importance, leur date et leur genèse les divers évangiles apocryphes qui nous sont parvenus.

LE DOCUMENT N. XV. 137,

PAR

M. A.-M. BOYER.



J'offre ici un essai d'interprétation du document reproduit pl. VII de l'*Archæological Exploration in Chinese Turkestan* de M. M. A. Stein. Je n'ai pas cru devoir user, dans cette publication isolée, des signes diacritiques, distinguant les différentes formes d'une même lettre, dont M. Senart, M. Rapson et moi-même nous sommes servis jusqu'ici dans le travail de déchiffrement des documents en karoṣṭhī découverts par M. Stein à Niya. On peut en voir des exemples dans les *Specimens* offerts par M. Rapson au Congrès des Orientalistes tenu dernièrement à Alger.

En ce qui concerne le présent document, N. XV, 137, je n'en ai pas eu sous les yeux l'original : mon interprétation repose donc sur la seule reproduction publiée dans l'*Archæological Exploration*. Je conserve les désignations *obverse of under-tablet*, etc., que donne la planche, et commence par la partie que je viens de nommer, comme étant la principale.

OBVERSE OF UNDER-TABLET.

Je transcris :

1. mahanuavamaharaya lihati
cojhbosoṃjakasa maṃtra deti saca ahuno iśa gaṃñanava kutridaeyasa
2. viṃñaveti yatha ḍasatraipitare maṃnuśa palayitaṃti atra ca saṃti yahi eda kilamudra atra eśati praṭha ede maṃnuśa anada parimargidavya pirovracimakaṣekrasa ca picavidavya ma iṃci para raja nikasiṣyati parari-varṣami sughiya-
3. sa hastami ede maṃnuśāna prace kilamudra huati yava ajakra na kiṃci śruyati puna carapuruṣalpipasa hasta-mi livistarena anadilekha huati nevi puna niche śru-yati puna sughiyasa hastami ede maṃnuśana praceya livistarena anadilekha
4. huati ahuno iśa anada pruchidaga huda ede maṃnuśana triti varṣa huda atra karma veṃti na iṃci iśa visaje siyati aṭhove jaṃna iśa gaṃmiṣyati teṣa hastami ede maṃnuśa iśa visajidavya ma iṃci pana prathade pala-yiṣyati

On notera les formes spéciales du *de*, et du *v* dans *viṃñaveti* et *aṭhove*. Je ne suis pas sûr de la valeur du caractère que je transcris *ṭh* dans ce dernier mot, ni de celle du caractère transcrit *lp* dans *lpipa°*; toutefois l'élément *l* est certain. Le *ḍ* dans *ḍasatrai* n'est pas certain : le caractère est fruste.

Je traduirai *lpipa* et *sughiya* comme noms d'hommes, mais ils peuvent n'être que des titres. *Cojhbo* est sûrement un titre.

Un certain nombre des mots de cette inscription s'expliquent sans difficulté. Je les omets dans la liste suivante.

saca. Représente *satyam*. « Il donne un ordre vrai », c'est-à-dire « authentique ».

ahuno. Sansk. *atha punar;* d'où *aha uno;* puis, par la chute de l'*a* final, *ahuno*. Ou peut-être *aha uno* donne-t-il *ahono*, puis *ahuno*, par échange de *o* et *u*.

iśa. Équivaut à *esa* (sansk. *eṣa*) suppléant prâkrit de *etad*, comme dans le cas de *iśachunaṃmi* (cf. *J. A.*, mai-juin, 1904, p. 460 et suiv.). L'équivalence de *esa* à *etad* nominatif (Hemac., *Gram.*, éd. Pischel, 3, 85) se trouve ici étendue à *etad* accusatif adverbial. Le sens est celui de *iha*.

gaṃñanava. Je prends *nava* pour *nṛpa*. Le mot est au nominatif, avec la finale du thème, fait qui se rencontre ailleurs dans les inscriptions. De même le mot suivant. *Gaṃña* est nom de lieu.

kutridaeyasa. Nom d'homme. Au cas où l'original permettrait de lire *bhu*° (le même nom sur le *Reverse of under-tablet* laisse indécise la lecture, et là encore je transcrirai *ku*), on pourrait penser à un équivalent sanskrit *bhūtritayayaśaḥ*.

palayitaṃti. Contracté (en conservant l'orthographe du document), de *palayita saṃti*, après la chute de *s*. Il faut d'ailleurs remarquer que l'emploi du participe passé passif avec *as*, au sens actif, est constant dans les inscriptions de Niya, et M. Rapson a eu déjà l'occasion de noter le fait dans les *Specimens*, p. 7.

atra. Désigne dans notre inscription le lieu éloigné : « là, là-bas ».

yahi. Cf. prâk. *jahi* qui équivaut à *yatra* d'après Hemacandra (*Gram.*, éd. Pischel, 2, 161).

kilamudra. Est neutre, comme l'indique *eda*. Nous avons là le nom technique du document. Je m'abstiens, pour le moment, d'énoncer une conjecture sur ce terme difficile : on peut voir dans les *Specimens*, p. 13, celles de MM. Rapson et Stein. Je noterai seulement que le caractère *dr* semble ici, dans les deux cas où se rencontre le mot, de lecture certaine, et soigneusement différencié du caractère *tr* contenu dans *maṃtra*, *atra*, *kutri*°, *triti*. Et la même observation se fait encore ailleurs.

eśati. *Śa* équivaut ici à *ṣya*; comme dans *maṃnuśa*.

praṭha. Je regarde ce terme comme équivalant à l'impératif sanskrit *pratiṣṭha*. En prâkrit *sthā* peut passer à la conjugaison radicale, et alors, du moins avec le préfixe *ud*, abréger l'*ā* (cf. Pischel, *Gram. der Prâk.-Sprach.*, § 483). Je suppose que ce phénomène s'est ici produit avec le préfixe *pra*, et que le thème *praṭha*, passant à la conjugaison des thèmes en *a*, a donné la seconde personne d'impératif conjecturée. Comme sens : « mets-toi en mouvement », c'est-à-dire « à l'œuvre ».

anada. C'est-à-dire *ājñaptāḥ*. « Ces hommes (sont) ordonnés devant être cherchés », ce qui revient à « il est enjoint de chercher ces hommes ».

pirovra-cimakaṣekrasa ca. Nous avons ici, semble-t-il, deux noms d'hommes : la chose est assez sûre pour le second mot, comme il résulte d'un autre

document; le premier peut être un titre : je le prends provisoirement comme nom propre. Étant admise cette dernière hypothèse, c'est sur les deux noms, comme les séparant, qu'il faut faire porter la conjonction *ca* : le composé qu'ils semblent former est fléchi au singulier, et *ca* justifie ce singulier, en indiquant que le composé n'a que l'apparence phonétique, et n'est pas réel dans la pensée. On retrouve, du reste, dans les inscriptions de Niya, bien d'autres exemples de cette construction des groupes de noms propres, et l'on en rencontre plusieurs dans les *Specimens* de M. Rapson. — J'estime que *anada* commande encore le membre de phrase qui commence par les mots dont nous venons de nous occuper.

picavidavya. Un équivalent du sanskrit *pratyarpayitavya*. Cf. par ex. pl. XI, N. XV, 310, l. 3, *viñavidavya*. J'admets le changement de *a* en *i* dans la première syllabe.

ma iṃci. Sansk. *mā kiṃcid*.

nikasiṣyati. Écrit pour *nikasiṣyaṃti*. Même remarque à l'égard de *gaṃmiṣyati*, *palayiṣyati*, l. 4. Je vois ici la racine *kas* : *gatau* du *Dhātupāṭha* 2, 14.

parari. Sansk. *parāri*.

ede maṃnuśana. Accord en genre et nombre, mais non en flexion, de *ede* (sansk. *ete*).

prace, et plus bas *praceya*. Il ne paraît pas douteux que les deux formes aient la même valeur. Elles me paraissent représenter l'ablatif *pratyayād*, dans le sens « à cause de »; ou même le sens est devenu plus général : « au sujet de ». *Pratyayād* aurait donné *pra(c)*-

cayā, d'où *prace* par le passage de *ayā* à *e* : même dans les prâkrits classiques, nous voyons *ayā* remplacé par *e* aux premières personnes du causal et des catégories verbales analogues. Quant à *praceya* j'attribuerais plus volontiers son origine au résultat d'une confusion entre la forme plus récente *prace* et l'ancienne *pra(c)cayā* qu'à une dérivation, par voie proprement phonétique, de cette dernière.

huati. Provient de la racine *bhū*. Cf. Pischel, *Gr. d. P.-S.*, § 476, *ad fin.* Ici la forme du présent semble avoir le sens du passé.

yava. Sansk. *yāvat*.

ajakra. *Aja* : sansk. *adya*. La dernière syllabe est plus difficile à expliquer. Faut-il voir dans notre terme un composé de *adya* et de *arka* (et lire alors *ajarka*) : « Jusqu'au soleil d'aujourd'hui », c'est-à-dire « jusqu'aujourd'hui »? En tout cas, que ce dernier sens soit en substance celui du texte, cela ne semble pas douteux[1].

livistarena. *Livistara* pour *livivistara* (*lipi°*). Cf. Pischel, *Gr. d. P.-S.*, § 167.

anadilekha. Sansk. *ājñapti°*. Nous ne pouvons décider ici si *lekha* représente dans ce composé le sansk. *lekhya*, ou le sansk. *lekha*, employé alors sous forme de thème ou à un genre autre que le masculin.

[1] M. Senart a bien voulu me communiquer au sujet de ce terme la conjecture suivante : *ajakra* serait *adyāgra*. Il y a sans doute la difficulté que dans les inscriptions de Niya les sonores ne passent guère à la sourde; cependant cette interprétation serait évidemment préférable.

nevi. Cf. Ms. Dutreuil de Rhins (éd. Senart, *J.-A.*, sept.-oct., 1898), Crº 11. On retrouvera deux fois ce mot pl. X, *Obverse of under-tablet*, l. 5.

niche. Me semble représenter le sansk. *niśćaya* employé sous forme de thème. *Niche* peut aussi passer à *nichi*. La forme *nicheya* se rencontre également. J'explique *nicheya* en face de *niche* de la même façon que *praceya* en face de *prace*. J'attribue au terme le sens de « décision judiciaire, sentence », qui, en sanskrit, appartiendrait proprement à *nirṇaya*.

pruchidaga. Sansk. *pṛṣṭa*, avec le suffixe *ga* = *ka*. Nominatif pluriel (ou peut-être singulier) au neutre. « Maintenant ordonnées ici ont été les questions », c'est-à-dire : « on a enjoint ici de poser les questions » (à ceux qui ont mission ou capacité pour connaître du délit).

triti varṣa. Sansk. *tṛtīyaṃ varṣam*.

veṃti. Avons-nous nous là un terme isolé, ou le second membre d'un composé dont le premier est *karm̃a*? Je m'en tiens pour le moment à la première hypothèse, et regarde ce terme comme représentant de l'adverbe sanskrit *vyantī*. Comme sens : « avec retard » ou « avec négligence ». La phrase se traduira littéralement : « là-bas que l'action ne soit en rien avec négligence en ce qui concerne l'envoi (de ces hommes) ici ». C'est-à-dire : « là-bas que l'on travaille sans aucune négligence à les envoyer ici ».

aṭhove. Semble un nominatif masc. plur. en *e*. Je ne suis pas sûr que le caractère que je transcris *ṭh* ait cette valeur. A l'admettre, je proposerais, avec

toutes incertitudes, de voir dans ce terme l'équivalent d'un composé en *artha* fléchi à l'accusatif et en *pa*, ainsi de *arthaṃpa* « qui garde l'argent » ou « trésorier ». Il s'agirait peut-être d'agents du fisc, dépositaires du montant des taxes.

jaṃna. C'est, je pense, au nominatif pluriel, le sansk. *jana*. Pour *a* portant l'anusvāra devant une nasale, cf. *maṃnuśa*, *gaṃmiṣyati*. Le terme me paraît signifier quelque chose comme « employé, officier, préposé ». On peut comparer l'emploi dans un sens analogue de *puruṣa* en sanskrit et dans les inscriptions (cf. dans les inscriptions d'Aśoka, éd. Senart, t. II, les Édits des Piliers, I, l. 7; IV, l. 8). *Aṭhove jaṃna* sera ainsi « les officiers gardiens de l'argent », en d'autres termes « les préposés à la garde de l'argent ».

pana. Au lieu de *puna*.

prathade. *Pratha* à *prath*, « large *ou* largeur » avec le suffixe *de* (sansk. *tas*). « Au large », c'est-à-dire : « au loin ».

Ces remarques faites, je traduis :

Le très-puissant grand roi écrit. Au Cojhbo Soṃjaka il donne un ordre authentique. Maintenant le gouverneur de Gaṃña, Kutridaeyasa, fait savoir ici que les hommes se sont enfuis chez le père de Ḍasatrai, et qu'ils sont là. Quand ce kilamudra sera parvenu là-bas, mets-toi à l'œuvre. Il est enjoint de chercher ces hommes et de les remettre à Pirovra et à Cimakaṣekra, afin qu'ils ne s'échappent nullement en un royaume étranger. Dans la troisième année précédente, il y a eu, confié aux mains de Sughiya, un kilamudra au sujet de ces hommes : jusqu'aujourd'hui on n'entend parler de rien.

Derechef, il y a eu, confiée aux mains de l'espion Lpipa, une lettre d'injonction écrite tout au long : ni derechef on n'entend parler de décision judiciaire. Derechef, il y a eu, confiée aux mains de Sughiya, au sujet de ces hommes, une lettre d'injonction écrite tout au long. Maintenant on a enjoint ici de poser les questions. Voici passée la troisième année pour ces hommes. Là-bas que l'on travaille sans aucune négligence à les envoyer ici. Les préposés à la garde de l'argent vont venir ici. Remis en leurs mains, ces hommes doivent être envoyés ici, afin qu'en aucune façon ils ne s'enfuient de nouveau au loin.

REVERSE OF UNDER-TABLET.

Cette face de la tablette est couverte d'une écriture qui, à en juger d'après la planche, se trouve en partie effacée. Mais je sais par expérience quel écart de netteté peut exister entre la reproduction de cette écriture sur bois et l'original lui-même. Sans donc m'attarder pour cette partie du document à un travail minutieux dont l'état de l'original n'impose peut-être pas la nécessité, je transcris seulement, laissant de côté les caractères lisibles isolés, les mots que j'y ai déchiffrés en entier. Les parenthèses renferment les parties plus détériorées.

1 . . . . putra. . . . .
2 . . . . avi. . . . . sughiyasa hastami prahadavo ede maṃnuśa[na] [prace] anadi. . . . .
3 . . . . anadilekha. . . . .
4 gaṃñanava kutridaeyasa. . . . . [ha]stami huati. . . . .

Si on ne l'examine de plus près, le groupe de caractères que j'ai transcrit *praha* à la ligne 2 se pré-

sente sous l'apparence, que je crois fausse, de *eka*. *Prahadavo* est, je pense, *pradhātavyam*, avec, pour *pra dhā*, le sens de « envoyer ».

Inutile de traduire ces fragments, qui du reste n'offrent pas de difficulté, étant admises les explications précédemment données. On voit qu'il s'agit du même objet que dans la première inscription, ou du moins d'un objet très analogue.

OBVERSE OF COVERING TABLET.

Ici nous avons la suscription de la lettre :

cojhbosoṃjakasa dadavo

c'est-à-dire :

A donner au Cojhbo Soṃjaka.

LES NOMS ARABES DANS SÉRAPION,

«LIBER DE SIMPLICI MEDICINA».

ESSAI DE RESTITUTION ET D'IDENTIFICATION DE NOMS ARABES DE MÉDICAMENTS USITÉS AU MOYEN ÂGE,

PAR

LE Dr PIERRE GUIGUES,

PROFESSEUR À LA FACULTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BEYROUTH (SYRIE),
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

AVANT-PROPOS.

Lorsque, au XIe siècle, grâce à l'École de Salerne et à Constantin l'Africain, les ouvrages des médecins arabes parurent en Occident, ils prirent immédiatement une place prépondérante et durable. En pharmacie surtout, si l'on s'en rapporte à Saladin d'Ascoli qui vivait quatre siècles plus tard, leur influence fut considérable et ne fit que grandir. Dans son *Compendium aromatariorum* [1] il donne en effet la liste des

[1] Édité à la suite des œuvres de Mésué, Venise, 1561.

IMPRIMERIE NATIONALE.

six traités qui doivent composer la bibliothèque de tout apothicaire :

Deuxième livre des Canons d'Avicenne (XIe siècle);
Simples de Sérapion (XIIe siècle?):
Synonymes de Simon de Gênes (XIIIe siècle);
Liber servitoris d'Abulcasis (Xe siècle);
Grabadin de Jean Mésué (XIe siècle);
Antidotaire de Nicolas (XIIe siècle);

On voit que, parmi ces auteurs, c'est l'élément arabe qui domine, puisque, même en refusant à la rédaction de l'Antidotaire de Nicolas toute influence arabe, ce dont je doute encore, il n'en reste pas moins quatre traités d'origine purement arabe.

En médecine leur influence ne fut pas moindre, et je n'en donnerai pour preuve que cette foule de traductions qui se publièrent jusqu'au XVIIe siècle, et même, à la fin du XVIe, l'impression à Rome du texte arabe des Canons d'Avicenne (1593).

Un des ouvrages cités plus haut a servi de base à mon travail : la traduction latine du Livre des Simples de Sérapion, *Liber de simplici medicina*, faite par Simon de Gênes et Abraham le Juif, et imprimée à Venise en 1497, in-folio, caractères gothiques. Ce volume contient, en outre, le *Circa instans* et le *Practica* de Platearius et le *Breviarium* de Sérapion l'ancien (IXe siècle).

Dans un travail que je faisais ces années dernières[1],

[1] Le « Livre de l'art du traitement » de Najm ad-dyn Mahmoud.

j'avais eu à consulter fréquemment les traités des deux Sérapion. A chaque instant je m'étais heurté aux altérations subies par les noms arabes des drogues, et avais eu à résoudre le problème de leur reconstitution. Cette recherche n'était pourtant pas dépourvue de charme, et j'avais cru intéressant de citer, dans un des glossaires qui accompagnent mon travail, quelques exemples de ces altérations. Dès ce moment je me proposai de revenir sur ces premiers essais et de compléter l'étude que je ne faisais qu'ébaucher alors : ce sont les résultats de mes recherches que je publie aujourd'hui.

Je ne m'étendrai pas sur la biographie de Sérapion le jeune, car tout ce qu'on en peut dire ne repose que sur des suppositions. Ce qui paraît certain, c'est qu'il faut séparer Sérapion l'ancien, l'auteur du *Breviarium*, de Sérapion le jeune, l'auteur du *Liber de simplici medicina.*

Sprengel[1] place Sérapion le jeune à la fin du xe siècle, à cause des citations qu'il fait d'Eben Guefit (Ibn Ouafid). Leclerc[2] plaçant Eben Guefit au xie siècle est donc amené à reculer l'époque à laquelle vivait Sérapion; mais en outre, à cause d'une citation de *Hahamed eben ririfus* (C. 396) qu'il identifie avec le naturaliste Tifachy (Ahmed ben Yousouf) lequel vivait au milieu du xiiie siècle, il propose la fin du xiiie siècle. Pourtant, comme nous trouvons Sérapion cité plusieurs fois par Ibn al-Baïtâr (en par-

[1] *Histoire de la médecine*, t. II, p. 323.
[2] *Histoire de la médecine*, t. II, p. 153.

ticulier à l'article 1058, *Grenade*) et que ce dernier composa ses ouvrages entre 1219, date de son départ pour l'Egypte et 1248 date de sa mort, il faut bien admettre que Sérapion lui est antérieur, ce qui nous ramènerait à la fin du XIIe. Je ne serais d'ailleurs pas éloigné de croire qu'Ibn al-Baïtâr ait pris le travail de Sérapion comme canevas, tellement il y a de similitudes, de concordances même parfois, entre les articles des deux écrivains; je me hâte d'ajouter, toutefois, que cette similitude est un peu forcée, puisqu'il s'agit de deux compilations. La question est d'ailleurs secondaire pour le moment; ce qu'il faut retenir simplement, c'est l'importance que prit en Occident l'ouvrage de Sérapion.

Cette importance n'est pourtant pas due à une originalité propre, à une valeur intrinsèque; loin de là. L'ouvrage de Sérapion est de beaucoup inférieur aux *Simples* d'Ibn al-Baïtâr et au *Tadkira* de Daoud al-Antaky, mais il eut l'immense avantage d'être traduit et par conséquent connu, alors que les deux autres restaient dans l'ombre. Les *Simples* de Sérapion ne sont qu'une compilation et il est très rare d'y voir l'auteur parler en son nom.

Leclerc signale déjà la barbarie de la traduction qu'il attribue au procédé d'exécution à deux, c'est-à-dire au passage de l'arabe à l'hébreu puis au latin, et les énormités de la transcription. Mais ce n'est pas tout : aux erreurs de prononciation s'ajoutent les fautes des copistes et des imprimeurs, et les noms arabes, passant par toutes ces altérations successives,

deviennent parfois absolument méconnaissables. Le lecteur en jugera d'ailleurs lui-même.

L'ouvrage de Sérapion servit en partie de base à un Dictionnaire de matière médicale, composé en 1317[1] par Mattheus Sylvaticus, médecin de Robert roi de Sicile, et connu sous le nom de *Pandectes*. Ici tout dépasse ce qu'on peut imaginer et les erreurs de transcription sont réellement innombrables : en voici deux spécimens, pris au hasard, et facilement reconnaissables : *albehikil* (habb al-qilqil) et *aleçereascen* (fâchyrchyn). Mais, si étrange que cela paraisse à première vue, il arrive pourtant que sur les nombreuses façons dont un même mot est écrit, on en trouve parfois un écrit correctement. J'avoue, toutefois, qu'il faut avoir une certaine habitude pour se reconnaître dans l'ouvrage de M. Sylvaticus. Dans les glossaires cités plus haut j'avais aussi donné quelques exemples des noms arabes des *Pandectes*.

Dans le travail actuel je me suis borné aux seuls noms arabes (arabe vrai et d'origine persane bien entendu), laissant de côté tous les noms grecs sauf de rares exceptions, lorsque, par exemple, le mot

[1] On pourrait encore faire cette objection à l'hypothèse que Sérapion vivait à la fin du XIIIe siècle : comment aurait-il été possible, à une époque où la diffusion des ouvrages ne devait pas être rapide, puisqu'il s'agissait de copies manuscrites, qu'en vingt-cinq ans environ un ouvrage composé en Orient fût parvenu en Occident, traduit et devenu déjà assez célèbre pour être pris comme guide et cité comme autorité au même titre que Galien et Dioscoride ? Ajoutons que Simon de Gênes, le traducteur, vivait lui-même à la fin du XIIIe siècle (il fut nommé chanoine en 1288).

avait été arabisé et modifié. Pour chaque nom de simple, dans un commentaire aussi bref que possible, j'ai donné l'identification probable. Le problème était difficile et en voici une raison : l'ouvrage de Sérapion est par chapitres dont le titre principal est le nom de la substance en arabe, et dont le corps n'est qu'une compilation de Galien, Dioscoride, et de médecins arabes. Or, très souvent, le simple de Galien n'est pas celui dont parle Dioscoride, pas plus que celui des médecins arabes. En outre, Sérapion donne parfois comme synonymes des noms qui n'en sont pas; par exemple, on lit que *bâdarinjouya* بادرنجوية, *tourounjân* ترنجان et *marmâkhoûr* مرماخور sont synonymes, alors que les deux premiers semblent s'appliquer à la Mélisse, *Melissa officinalis* L., et le troisième à l'*Origanum Maru* L. Tout cela compliquait singulièrement le problème; je n'ai pas la prétention d'apporter une solution complète, j'ai seulement voulu jeter un peu de lumière, heureux si mes efforts ne sont pas tout à fait vains.

Parmi les causes d'erreur inhérentes à la langue elle-même, Leclerc a déjà signalé l'influence de l'espagnol qui se traduit par l'emploi de *x* pour rendre le *chyn* ش; c'est ainsi que nous trouvons *xebeth* pour *chebeth* (chibiṣ), *xaier* pour *chaier* (chajar), etc. Une autre faute est due à une prononciation vicieuse, et ici je ferai un rapprochement avec ce que nous voyons de nos jours : en Syrie, et en particulier à Beyrouth, la lettre ق *q*, *quaf*, ne se prononce plus; dans les écoles on la fait appeler *haf;* c'est presque

une aspiration. Le même défaut devait se retrouver chez les traducteurs, car nous voyons *qaçab* écrit *hasab*, ʿ*aqrab* = *harrab*, *qorn* = *horn*, etc.

Le système de transcription des traducteurs de Sérapion n'a rien de bien fixe; pourtant, d'une façon générale on peut voir la règle suivante : ث, *θ* des Grecs, est transcrit *th;* ح, ع, ه *h;* ض *dh;* د, ذ *d;* خ *ch;* غ *g*. C'était un système simplifié et je ferai de même ici. Comme chaque nom est écrit à la fois en caractères arabes et latins, il est inutile compliquer la transcription par trop de lettres spéciales. Je rendrai donc ح et ه par *h*, ع par ʿ, ت et ط par *t*, د, ض et même ذ (qui dans la pratique se confond avec د) par *d*, ز et ظ par *z;* je ne prendrai qu'une lettre accentuée *ṣ* pour désigner ث et deux lettres doubles *kh* pour خ et *gh* pour غ.

L'adoption de ce système simplifié n'est pas une critique des autres; je suis au contraire partisan de la transcription de chaque lettre par un signe particulier, lettre accentuée ou double : mais, je le répète, dans le cas présent, étant donnés d'une part la présence du mot arabe lui-même, et d'autre part le peu de précision de la transcription de Sérapion, la rigueur du système était superflue et même nuisible; le mode adopté aura l'avantage, pour ceux qui ne connaissent pas l'écriture arabe, de faciliter la comparaison avec la transcription de Sérapion.

Nous avons vu jusqu'ici les causes d'erreur imputables au langage : il faut signaler celles dues aux copistes, puis aux imprimeurs. C'est ainsi, pour ne

signaler que les fautes courantes, qu'on voit transformer *u* en *a*, *n*, *ri*; *t* en *c*, *r*, *i*; *h* en *b*, *li*, *ti*; *m* en *ni*, *in*, etc. et *vice-versa*; l'oubli de la cédille transforme *ç* (*z*) en *c*. Ces fautes sont très compréhensibles dans les ouvrages imprimés en gothique comme l'édition qui m'a servi.

J'ai adopté l'ordre alphabétique pour le classement des noms, au lieu de garder celui des chapitres de Sérapion; cet ordre a l'avantage de faciliter les recherches; j'ai pour la même raison séparé *ç* de *z*. Cette méthode a eu pour conséquence forcée, afin d'éviter les redites, l'usage de renvois toujours un peu ennuyeux pour le lecteur; je n'ai pu m'en dispenser. Deux index sommaires, arabe et français, permettent de se reporter au nom de Sérapion.

Je terminerai ces explications préliminaires, déjà trop longues, en priant le lecteur de m'accorder toute son indulgence.

NOMS CLASSÉS ALPHABÉTIQUEMENT.

1. Abanus, ébène, *abnoûs* ابنوس. — Bois recherché à cause de sa dureté et de sa couleur noire; il est fourni par le Diospyros melanoxylon Roxb. qui pousse dans l'Inde, et le D. reticulata Willd. qui pousse à Maurice et à Madagascar.

2. Abel, sabine, *abhal* ابهل. — Juniperus Sabina L., *βράθυ* de Dioscoride. Autrefois on distinguait la Sabine femelle à feuilles de tamaris de la Sabine mâle à feuilles de cyprès; c'est en réalité le

même arbre. La Sabine à fruits rouges est le J. phœnicea L., encore employé, concurremment avec le J. thurifera L., *var.* gallica, pour frauder la Sabine vraie (*Bull. sc. pharmac.*, févr. 1902 : P. Guigues, « Une forêt de Sabine », Perrot et Mongin, « A propos de la Sabine »).

3. Abg, asphodèle, *abouja* أبجة. — Voir le n° 80.

4. Abrung, inconnu, *biranj* برنج. — Appelé encore *birank*, *bourinj*. Nom d'une graine inconnue qui venait de Chine; on en a fait la jusquiame blanche, l'erysimum, la noix de coco, le riz, etc. Dans l'ouvrage de M. Sylvaticus, on trouve les variantes : « Berengi id est serapinum; beringi id est iusquiamus albus; boringi vel borangi est quodam semen quod venit de sceni et est amarum, et latino vocatum tortella; berongi, erucha geratina vel tortella. »

5. Açarcon, minium, *zarqoûn* زرقون. — Voir le n° 42.

6. Achachie, acacia, *aqâqyâ* اقاقيا. — Extrait de fruits cueillis avant maturité du Mimosa nilotica L., (Acacia vera Willd.), arbre qui produit la gomme arabique. Cet arbre portait le nom de سنت *sant*, le fruit celui de قرظ *qarâz*. L'acacia, rare dans le commerce, était remplacé par un extrait de fruits et de branches du Prunus spinosa L. (Abulcasis, *Liber servitoris*). Cette préparation nommée Acacia nostras était remplacée à son tour par un extrait de tamarin

et de sumac (*Guidon des apoth.*, p. 478). Sébastien Colin, dans sa virulente attaque contre les apothicaires (p. 61), s'élève contre cette substitution de l'Acacia nostras au vrai.

7. Achuen, matricaire, *ouqhouân* أُقْحُوان. — Matricaria Chamomilla L., employée à la place de la camomille vraie, Anthemis nobilis L. Voir le n° 144.

8. Acsin, convolvulus, *aqsayân* أَقْسَيَان. — Ce nom s'applique d'une façon générale aux Convolvulus et aux plantes grimpantes. Le nom vulgaire des liserons ou volubilis, Ipomæa purpurea Lam., est لَفْلَافَة *laflâfa* et *mdaïda* مديدة.

9. Adcher, schoenanthe, *idkhir* إِذْخِر. — Andropogon Schoenanthus L. de la famille des Graminées. On employait les fleurs et les tiges munies de feuilles qui arrivaient dans le commerce préalablement séparées. De nos jours, l'Andropogon Schoenanthus, *Lemon grass* des Anglais, sert à préparer dans l'Inde une huile essentielle appelée essence de Palmarosa ou de géranium des Indes ou de Turquie; il ne faut pas confondre cette essence avec l'essence de géranium vrai ou pelargonium, préparée surtout en Algérie.

10. Adhal, lotus, *dâl* ضال. — Voir le n° 427.

11. Adhaya, saurien, *dabbâba* دَبَّابة. — Saurien indéterminé; c'est le crocodile terrestre de Galien.

Une autre origine possible du mot *adhaya* serait l'altération de ضَبّ *dabb*, au pluriel ضِباب *dibâb*.

12. Adlen, pastel, *'izlim* عِظْلِم. — Voir le n° 157.

13. Aes, myrte, *âs* آس. — Myrtus communis L. Il en existe deux variétés : une à fruits blancs cultivée dans les jardins et connue sous le nom de M. de Damas آس شامي *âs châmy,* et une variété à fruits noirs très commune au Liban. Les fruits de l'une et l'autre variété sont comestibles et appelés vulgairement حَنْبَلاس *hanbalâs*, corruption, sans doute, de حَبّ الآس *habb al-âs.*

14. Affidegi, céruse, *isfidâj* إِسْفِيداج. — Carbonate de plomb. La céruse broyée à l'huile porte communément le nom de بوية *bouyâ* qui s'applique aussi au cirage.

15. Afri, lotus, *'oufry* عُفري ou *'oubry* عُبري. — Voir le n° 427.

16. Agileuz, noisette, *jillaouz* جِلّوز. — Fruit du Corylus Avellana L.; porte plutôt le nom de بُندق *boundouq.*

17. Aitmad, antimoine, *iṣmid* إِثْمِد. — Plutôt sulfure d'antimoine, stibine. Employé dès la plus haute antiquité comme collyre sec et comme fard : « Jezabel despinxit oculos suos stibio » (IV *Rois*, ix,

30). Les Arabes l'emploient dans le même but sous le nom de *kouhl*. J'ai montré (*Bull. sc. pharmac.*, janv. 1902) qu'en Syrie et en Égypte le sulfure de plomb naturel ou galène remplaçait, à l'heure actuelle, la stibine; mais comme ce produit ne donne pas une poudre aussi noire que la stibine, on lui ajoute du noir de fumée; voici comment se prépare le kouhl à Beyrouth : on pulvérise finement la galène, puis on ajoute à la poudre le noir un peu gras obtenu en écrasant la flamme d'une lampe à huile avec une assiette. — Les collyres secs sont très employés en Orient; autrefois on distinguait le *kouhl* كُحل, le *baroûd* برود, le *daroûr* ذَرُور et le *chyâf* شياف; les trois premiers étaient en poudre, le quatrième en trochisque. Le *kouhl* s'appliquait avec un pinceau passé entre les paupières, ou avec le doigt sur la paupière retournée; le *baroûd*, destiné à combattre l'inflammation de l'œil, et le *daroûr* étaient insufflés; enfin le *chyâf*, comprenant à la fois des éléments solubles et insolubles dans l'eau, était frotté sur un fragment de poterie humecté d'eau, et on recueillait le liquide trouble formé; ce procédé est encore employé pour la *toutya* rouge. — Voir le n° 511.

18. Aket, luzerne, *qatt* قَتّ. — Medicago sativa L.; elle porte encore plusieurs noms : فِصْفِصة *fiçfiça*, إِسْبِسْت *isbist*, برسيم *birsîm;* ce dernier nom est celui du Trifolium alexandrinum L., en réalité. La luzerne fraîche et verte s'appelle رَطْبة *ratba*,

sèche قتّ *qutt.* Clément-Mullet (*L. de l'Agric.*, t. II, p. 126) dit, par erreur, que le *qatt* est la luzerne fraîche.

19. Alberas, staphysaigre, *habb ar-râs* حَبّ الرّاس. — Delphinium Staphisagria L.; porte le nom de ميويزاج *myouyzâj*, ميوفراج *myoufarâj*, زَبيب الجَبَل *zabyb al-jabal* « raisin de montagne ». Le nom que lui donne Sérapion signifie « graine de la tête », à cause de son emploi contre les poux.

20. Alchef, cresson. — Ce mot peut être une altération soit de *al-hourf*, soit de *al-ṣouffâ* (pour *aṣ-ṣouffâ*).

21. Alchilelmelich, mélilot, *iklyl al-malik* اكليل المَلِك. — Melilotus officinalis Lam.; ce nom signifie « couronne de roi »; Sprengel (*Hist. rei herb.*, t. II, p. 267) en a fait le Trifolium indicum.

22. Alfassasa, luzerne, *fiçfiça* فِصْفِصَة. — Voir le n° 18.

23. Alguascar, lézard, *ouazagh* وَزَغ. — Lézard indéterminé, peut-être le Gecko de la famille des Ascalabotes. Celui-ci porte le nom de حَرذَون *hardaoun*, ابو بُرَيص *abou bouraïç* « le père de la petite lèpre », سَام ابرص *sâm abraç* « venimeux roux ».

24. Alhadra, terme de politesse, *hadra* حَضْرة. — Terme de politesse servant à désigner la personne à qui l'on s'adresse ou de qui l'on parle. On pour-

rait, dans le cas présent, traduire par « le patient », puisqu'il s'agit d'un produit *élaboré* par le malade lui-même.

25. Alkitran, goudron, *qitrân* قِطْرَان. — Voir le n° 321.

26. Alnegem, dictame, *nyjl* نِيجِل. — Origanum Dictamnus L.; voir le n° 367. Dans l'ouvrage d'Ibn al-Baïtâr, ce nom s'applique au chiendent.

27. Alniegem, *idem*.

28. Alpinalfach, romarin, *iklyl an-nafasâ* اكليل النَّفَسَا. — Rosmarinus officinalis L. — Voir le n° 528.

29. Alscebram, joubarbe. — Altération du mot latin *illecebra*. — Voir le n° 67.

30. Althit, asa fœtida, *hiltît* حِلْتِيت. — Ferula asa-fœtida Hope. La plante porte le nom de أنْجُدَان *anjoudân*, la gomme-résine celui de حِلْتِيت *hiltît*, et la racine celui de مَحْرُوث *mahroûṣ*. De nos jours, la gomme-résine est appelée vulgairement *abou kabyr* en Égypte, et en Syrie حِلْتِيت ومَلْتِيت *hiltît ou-maltît*. La plante serait le σιλφιον de Dioscoride.

31. Amirberis, épine-vinette, *amyrbârys* اميرباريس. — On dit aussi انْبَرْبَارِيس *anbarbârys;* c'est le Berberis vulgaris L., mais la plante dont parle Dioscoride est l'aubépine, Crataegus Oxyacantha L.

32. Anas, prune, *ijjâç* إِجَّاص. — Prunus domestica L.; à Beyrouth, on donne à tort ce nom à la poire (n° 274), tandis que la prune porte le nom de خَوخ *khaoukh* qui, en réalité est celui de la pêche. On donne le nom de عُيون البَقَر *ʿouyoun al-baqar* à une variété de prune noire et en même temps à une variété de gros raisins noirs. Le بُرقوق *bourqoûq* (vulgairement on dit *braqouq*) est une petite prune rose, ronde, très juteuse; une autre petite prune acide est le جِرَنك *jiranak*.

33. Anazue, ammi, *nânkhaouah* نَانْخَواه. — Voir le n° 390.

34. Andrachabara, joubarbe. — Altération d'un mot grec et d'un mot arabe : Ἀνδράχνη بَرّي *andrachné barry* « pourpier sauvage » (n° 67).

35. Aneisum, anis, *anisoûn* أنيسُون. — Pimpinella Anisum L.; l'anis est très employé comme condiment; il sert aussi à préparer une eau-de-vie aromatique nommée *ʿaraq*, absorbée en quantités énormes et source de l'alcoolisme en Syrie.

36. Anfea, présure, *infaha* إِنْفَحَة. — La présure était le lait contenu dans l'estomac des jeunes animaux encore allaités par leur mère; celle de lièvre était particulièrement recherchée. De nos jours, on appelle « présure » une macération de la caillette de jeune ruminant dans l'eau distillée. Scientifiquement,

la présure ou *lab-ferment* est une diastase coagulant le lait. Vulgairement la caillette s'appelle مَسْوَة *masoua* et مَجْبَنَة *majbanat* (de جُبْن *joubn* « fromage »).

37. Aniuden, feuille d'Asa, *anjoudân* أَنْجُدان. — Voir le n° 30.

38. Ansarot, sarcocolle, *anzaroût* أَنْزَرُوت. — Substance gommeuse secrétée par le Penaea Sarcocolla L. et le P. mucronata L.; elle se présente en grains demi-transparents, friables, de couleur jaune ou rouge, de saveur amère. A l'intérieur, c'est un purgatif dangereux; à l'extérieur, c'est un caustique employé autrefois pour ronger les végétations et amener la cicatrisation des chairs : de là son nom *σάρξ-κόλλα*.

39. Arneberri, lièvre, *arnab barry* أَرْنَب بَرِّي. — Lepus timidus; sa présure était un antidote contre les poisons.

40. Arz, riz, *arouzz* أَرُزّ. — Oryza sativa L.; vulgairement on dit *rouzz*.

41. Asfengi Albahiri, éponge, *isfinj al-bahry* إِسْفِنْج البَحْرِي. — Spongia usitatissima et autres.

42. Asrengi, minium, *asranj* أَسْرَنْج. — Oxyde de plomb de couleur rouge obtenu par calcination de la céruse ou de la litharge; une variété de couleur plus claire porte le nom de « mine orange ». Le minium de Dioscoride était le cinabre ou sulfure de

mercure naturel. Le nom vulgaire du minium est زرقون *zarqoûn* ou *zaraqoûn*.

43. Athel, tamarix, *aṣl* أثل. — Tamarix orientalis Forsk.; Daoud al Antaky dit que l'*aṣl* est une variété à grande taille du *tarfa* (n° 493). En Égypte on trouve les T. arborea, nilotica, articulata.

44. Athfar Atheb, ongles odorants, *azfâr at-tyb* أظفار الطّيب. —Appelés encore « blattes de Byzance »; ce sont les opercules cornés d'une coquille, Strombus lentiginosus. Leur nom vient de leur forme et de l'odeur qu'ils dégagent en brûlant.

45. Athin, phaseolus mungo, *aqtin* اقطن. — Phaseolus Mungo L.; ce légume, peu fameux, porte le nom vulgaire de *mâch* ماش. Le *mâch* est de la grosseur d'une graine de chénevis, comprimé à ses deux extrémités, d'un jaune verdâtre tirant sur le gris; il entre dans l'alimentation des classes pauvres et constitue un légume médiocre; un proverbe arabe dit : ماش احسن من لاش *mâch ahsan min lâch* « il vaut mieux du *mâch* que rien ». Le *mâch* est connu dès la plus haute antiquité. De nos jours, on l'emploie dans l'Inde contre le béri-béri, sous le nom de *katjang-idjo*.

46. Atroj, citron, *outrouj* أترج. — On traduit ordinairement *outrouj* par « citron », Citrus Limonum Risso (Citrus medica *var.* β. L.); ce serait plutôt par cédrat, C. medica Risso, qu'il faudrait le faire. De nos jours, les fruits des diverses aurantiacées

portent les noms vulgaires suivants : « citron », ليمون *laïmoûn*, حامض *hamîd;* « citron doux ou limon », Citrus Limetta Risso, ليمون حلو *laïmoûn halou;* « orange amère », C. vulgaris Risso (C. aurantium *var.* amara L.), ليمون سفار et ابو سفار *laïmoûn soufâr* et *abou soufâr;* « orange douce » C. aurantium Risso, (C. aurant. *var.* dulcis L.), بُرتُقان *bourtouqân* (Portugal?) et بردقان *bourdouqân;* la variété dite *mandarine* est le « citron de Monsieur Joseph » ليمون يوسف أفندي *laïmoûn yousef effendi;* le cédrat est كبّاد *koubbâd.*

47. Axeras, asphodèle, *syrâs* سيراس.—On trouve dans Ibn al-Baïtâr la variante إشراس *ichrâs*, avec la mention que la racine est employée par les cordonniers pour faire de la colle. La racine en question (*sérâs*) arrive d'Alep; sa poudre donne immédiatement avec l'eau un mucilage épais; elle est fournie non par une asphodèle, mais par des plantes voisines, Eremurus spectabilis M. Brst, ou Asphodeline lutea Boiss., A. taurica M. Brst. — Voir le n° 80.

48. Axneeh, mousse, *ouchna* أُشْنة. — Nom générique des Mousses; dans le cas présent, peut-être Parmelia perlata Esch.; le nom arabe a donné naissance au mot *usnée.*

49. Bachla Iamenia, épinard sauvage, *baqla al-yamânya* بقلة اليمانية. — Chenopodium capitatum L. ou C. Bonus Henricus L. — Voir le n° 145.

50. Bakle Hancha, pourpier, *baqla al-hamqâ* بقلة الحمقاء. — Portulaca oleracea L.; porte encore le nom de بقلة مباركة *baqla moubâraka* « légume béni »; vulgairement on l'appelle *baqla* et au Liban فرفحين *farfahîn;* on en distingue deux variétés, une à feuilles larges بقلة جوية *baqla joûiya*, et l'autre à feuilles étroites بقلة برّية *baqla barrya.*

51. Baladar, anacarde, *balâdir* بَلادر. — Fruit du Semecarpus Anacardium L. f., qu'il ne faut pas confondre avec l'Anacardium occidentale L. ou acajou, arbre de l'Amérique du Sud. Ce fruit qu'on retrouve encore à l'état sec dans les bazars arabes a la forme grossière d'un cœur de 2 à 3 centimètres de long. On l'écrit aussi بلاذر.

52. Balach, datte, *balah* بَلَح. — Datte verte. — Voir le n° 420.

53. Basar Alzir, bulbe inconnu, *baçal az-zyr* بَصَل الزّير. — Bulbe comestible inconnu, qui porte encore le nom de بصل الذّيب *baçal ad-dyb* « oignon de loup ».

54. Basialrahagi, verge à pasteur, *'aça ar-ra'y* عَصَى الرَّعي. — Littéralement « canne du berger ». On trouve comme synonymie de cette plante : بَطباطا *batbât* (Daoud al-Antaky), بَرشيان دارو *barchyân dârou*. Il s'agit du πολύγονον de Dioscoride. On a fait de l'espèce mâle une polygonacée, Polygonum avicu-

lare L. ou renouée; c'est l'interprétation de Matthiole; mais Leclerc s'élève contre elle et opine pour une dipsacée, Cephalaria pilosa SCHRAD., notre Verge à pasteur; Clément-Mullet y voit plutôt le Dipsacus fullonum MILLER, « chardon à foulon ». La description de l'espèce femelle correspond assez bien à un Equisetum, et c'est ce que Fraas a admis; il y aurait comme objection que cette plante est étudiée à part chez Dioscoride et Sérapion. — Voir n° 151.

55. BASIL, oignon, *baçal* بَصَل. — Allium Cepa L., qui rentre avec les concombres pour une si grande part dans l'alimentation des Orientaux. On connaît les lamentations des Israélites : « in mentem nobis veniunt cucumeres et pepones porrique et caepe et allia » (*Nombres*, XI, 5).

56. BASSAD, corail, *basad* بُسَّد. — Corallium rubrum.

57. BAT, canard, *batt* بَطّ. — Anas boschas, d'où sont sorties toutes les variétés domestiques.

58. BATHECHA, melon, *battykh* بَطّيخ. — Je réunirai ici la synonymie de toutes les cucurbitacées. Chez Sérapion, on trouve : بطّيخ *battykh* « le melon », قِثّاء *qiṣṣâ* « le concombre », كوسى et قرع *koûsa* et *qaraʿ* « la courge », دلّاع *doullâʿ* « la pastèque ». De nos jours le melon, Cucumis Melo L., porte le nom de بطيخ اصْفر *battykh açfar;* parmi les concombres, Cucumis sativus L., on a deux variétés : خيار *khyâr*, petit con-

combre court, et مُقْتَى mouqty, espèce longue, verte, un peu amère et plus tardive que la première; dans le groupe des courges, Cucurbita Pepo L., nous avons la petite courge, كوسى koûsa, qu'on mange avant maturité, et une courge allongée, comestible après complet développement قرع qara'; le potiron, Cucurbita maxima Duch., s'appelle يَقْطين yaqtyn; enfin la pastèque ou melon d'eau, Citrullus vulgaris Schrad., est بَطّيخ battykh ou battykh hindy. On trouve encore dans les lexiques les noms de دبَّا doubbâ « courge », قَثد qaṣad « concombre », خِربِز khirbir et خَضَف khadaf « melon », sur lesquels je n'ai pu avoir aucun renseignement.

Pour finir ce qui a trait aux cucurbitacées, il faut citer le lîf ليف. Ce nom, exactement, s'applique à la fibre de palmier employée pour laver la vaisselle; mais on a donné ce nom aussi au fruit du Louffa aegyptiaca Mill., qui, après dessiccation, est formé de fibres enchevêtrées, faisant une vraie éponge; on enlève l'écorce extérieure, les graines tombent et le lîf est prêt pour l'usage.

59. Baton, térébinthe, boutm et boutoum بُطم. — Pistacia Terebinthus L.; le fruit, qu'il ne faut pas confondre avec la pistache, Pistacia vera L., était connu sous le nom de *graine verte*, granum viride, حَبة الخَضرة habba al-khadra. Ces graines, de la grosseur et la forme d'un pois, sont encore employées dans l'alimentation en Mésopotamie.

60. Baul, urine, *baoul* بَوْل.

61. Baurach, divers, *baouraq* بَوْرَق. — Sous ce nom, les anciens comprenaient divers produits, parmi lesquels le natron d'Égypte (carbonate de soude cristallisé naturel) et le même sel effleuri, le nitrate de potasse de l'Inde et le borate de soude; ce dernier est cité à part sous le nom de تَنْكَار *tankâr* ou *tinkâr*.

62. Bazarchotona, Psyllium, *Bizr qoutoûnâ* بِزْر قُطُونَا. — Graine du Plantago Psyllium L., herbe aux puces, nom qui lui vient de la forme et de la couleur de ses graines; celles-ci très mucilagineuses, peuvent remplacer les graines de lin, mais ne sont employées que pour gommer les mousselines.

63. Bazarichichen, lin, *Bizr al-kittân* بِزْر الكِتّان. — Graines du Linum usitatissimum L.

64. Bederangie, mélisse, *bâdarinjouya* بادرنْجُويَة. — Melissa officinalis L.; s'appelle encore تُرُنْجَان *tourounjân*.

65. Bedeguard, Spina alba, *bâdâouard* بادَاوَرد. — Ἄκανθα λευκή; détermination douteuse : Onopordon Acanthum L., Cnicus Acarna L., ou Echinops lanuginosus Lam.

66. Bedid, foie, *kabid* كَبِد. — Le foie cru, très en honneur autrefois et toujours en faveur chez les Arabes, rentre en thérapeutique, de nos jours, sous

le nom d'opothérapie hépatique. J'ai cité à l'article *halzoun* (n° 140) la maladie que cause l'ingestion de foie cru de chèvres infestées par les douves. La croyance que, pour prévenir la rage, il faut que le patient mange le foie cru du chien qui l'a mordu existe encore.

67. Beiahalalem, joubarbe, *haï al-ʿâlam* حَيّ العَالَم. — Traduction du nom grec Ἀείζωον et du latin Sempervivum; les plantes dont il s'agit sont toujours vertes et charnues; la grande espèce serait le Sempervivum tectorum L., ou le S. arboreum L., la petite espèce à fleurs jaunes, le Sedum amplexicaule DC ou le S. acre L. Sérapion cite enfin, d'après Dioscoride, une troisième joubarbe qu'il nomme *Andrachne sauvage* (n° 34) et qui serait l'Illecebra herba des Romains (n° 29) et le τηλέφιον à feuille de pourpier des Grecs; pour Leclerc, ce serait un Cotyledon, pour d'autres un Sedum.

68. Bel, fruit de Bela, *boull* بُلّ. — Ægle Marmelos Corr., de la famille des Aurantiacées, grand arbre de l'Inde. Les fruits, de la grosseur d'une orange sont remplis d'une pulpe sucrée comestible, jouissant de propriétés légèrement laxatives.

69. Belesen, baume, *balasân* بَلَسَان. — Le baume par excellence, βάλσαμον, Balsamum, connu plus tard sous les noms de b. de Judée, b. de Giléad, b. de la Mecque, était fourni par un arbuste de la famille des Térébinthacées, Balsamodendron

Gileadense Kunth et une variété B. opobalsamum Kunth. Cet arbuste fournissait son baume, son bois, *xylobalsamum*, et son fruit, *carpobalsamum*. Il a à peu près disparu de l'Orient. Il était représenté au xvie siècle par quelques pieds précieusement gardés dans le jardin de Matarée (ʿAïn-Chams), près du Caire, où Belon les vit en 1550 (l. II, chap. xxix, p. 110); mais déjà les commerçants disaient recevoir de la Mecque les divers produits ci-dessus. Prosper Alpin, qui était au Caire quelques années plus tard, dit que tous les baumiers périrent en 1575 dans une inondation (*De plant. Æg.*, fol. 20). Le même savant botaniste a consacré un ouvrage au baume, et déclare que les pieds de baumier étaient apportés de l'Arabie. Forskal signale le baumier dans sa flore de l'Yémen. Le baume a disparu aussi bien du commerce que de la thérapeutique. A Beyrouth, on donne son nom au sureau, Sambucus nigra L.

70. Belesma, *idem*.

71. Belliileg, myrobalans, *bilylij* بليلج. — Fruits fournis par des arbres très différents : les Myrobalans emblics, أملج *amlaj*, par une euphorbiacée, Phyllanthus Embelica L., les M. bellerics par une combrétacée, Terminalia Bellerica Roxb. (ce sont ceux en question); quant aux *ihlylaj* إهليلج qui se divisaient en chébules (*kâbouly*), citrins, noirs, indiens, ils étaient fournis par le Terminalia Chebula Retz. Les différences de taille et de couleur prove-

naient de l'état plus ou moins avancé du développement du fruit. Dans les bazars de Syrie on vend de petits myrobalans noirs sous le nom de هندي شعير *hindy cha'ïra;* on les emploie comme laxatifs.

72. Bengi, jusquiame, *banj* بَنْج. — Hyoscyamus niger L.; on donne parfois encore le nom de *banj* au chanvre indien, le *hachich.*

73. Berendarog, basilic, *bâdaroûj* بَادَرُوج. — Ocimum Basilicum L.; il porte encore les noms de حَوق *haouk*, ريحان *ryhân*, ريحان المَلِك *ryhân al-malik*, حَبَق نَبَطي *habaq nabaty*, حاحِم *hamâhim.* Parmi les autres basilics, on peut citer le petit B. Ocimum minimum L., شاهسِفرم *châhsifrim*, حبق كرماني *habaq karmâny*, حَبَق صَعتَري *habaq ça'tary* et l'Ocimum filamentosum Forsk., qui est le ريحان سُلَيمان *ryhân soulaïmân.*

74. Berengemich, basilic giroflée, *baranjamachik* بَرَنْجَمَشك. — S'écrit parfois avec un *f*, *faranjamachik.* C'est l'ὤκιμος de Dioscoride dont Sprengel fait l'Ocimum pilosum W. Porte encore le nom de حبق قرنفلي *habaq qaranfouly.*

75. Berscegnascen, capillaire, *barsyâ uchân* برسياوشان. — Adianthum Capillus Veneris L.; son nom vulgaire est كزبرة البير *kouzbura al-byr* « coriandre de puits ». Porte encore les noms de شعر الجبّار *cha'r*

al-jabâr « cheveu de l'hercule »; شعر الارض *cha'r al-ard* « cheveu de la terre »; لحية الحمار *lhya al-hamâr* « barbe de l'âne ».

76. Bersendarii, verge à pasteur, *barchyân dârou* برشيان دارو. — Voir le n° 54.

77. Bezard, galbanum, *bârizad* بارزد. — Ferula galbaniflua Boiss. — Voir le n° 120.

78. Bhule, rein, *koula* كُلى. — Les rognons d'animaux font partie de l'opothérapie rénale; si leur action est douteuse, il n'en est pas de même de celle des capsules surrénales d'où l'on a retiré un vaso-constricteur puissant, un hémostatique de premier ordre, l'*adrénaline*, agissant à dose infinitésimale.

79. Bihar, buphthalme, *bihâr* بهار. — Le buphthalme des anciens, qu'il ne faut pas confondre avec celui des modernes (Buphthalmum salicifolium L.), est fourni aussi par une composée; on en a fait la camomille des teinturiers, Anthemis tinctoria L.; l'Anacylus radiatus Loisel. Il portait encore le nom de خبز الغرب *khoubz al-gharab* « pain de corbeau », qui est, à l'heure actuelle en Syrie, le nom vulgaire du champignon en général.

80. Biruach, asphodèle, *baraoûq* بَرْواق. — Asphodelus ramosus L.; porte encore les noms de خَنْثَى *khanṣa*, برواق *barouaq*, ابجكة *abouja*, سيراس *syrâs*.

81. Birsaudamum, verge à pasteur, *barchyân dârou* برشيان دارو. — Voir le n° 54.

82. Bisberg, polypode, *basfâïj* بَسْفايِج. — Polypodium vulgare L., encore employé comme purgatif par les Bédouins.

83. Bisbese, macis, *basbâsa* بَسْباسة. — Arille de la noix muscade, Myristica fragrans L., *jaouz bouâ* جوز بوّا. Le Macis a été confondu avec le *macer*, le *talisfar* des Arabes. — Voir le n° 489.

84. Boton, térébinthe, *boutm* بُطْم. — Voir le n° 59.

85. Buchormarien, cyclamen, *bakhkhoûr maryam* بَخُّور مريم. — Cyclamen europæum L., très commun au Liban et connu encore sous le même nom, qui signifie « encens de Marie » et qui lui est donné à cause de son odeur très douce et suave.

86. Bulef, saule, *khilâf* خِلاف. — Salix ægyptiaca L. La racine du mot *khilâf* est خَلَفَ *khalafa*, dont la troisième forme خَالَفَ *khalâfa* signifie « être d'un avis différent »; on sait, en effet, qu'une branche de saule peut être plantée de n'importe quel côté et prendre racine. Le saule d'Égypte porte encore le nom de غرب *gharab*. Quant au nom صَفْصاف *çafçâf*, il s'applique plutôt au S. babylonica L. On emploie parfois improprement le nom de بَان *bân*, qui est le Moringa aptera Gaertn.

87. Bulkich, ronce, *'oullaïq* عُلَّيق. — Rubus fruticosus L.

88. Burdi, papyrus, *bardy* بَرْدي. — Il s'agit ici et du papier et du papyrus, Cyperus Papyrus L. Cette plante se retrouve encore fréquemment en Syrie et en Palestine.

89. Busach, salive, *bouçâq* بُصَاق. — La salive jouissait autrefois de la réputation de combattre les venins et d'être elle-même vénéneuse. On a essayé à plusieurs reprises d'introduire en thérapeutique ce liquide, qui, pour aussi actif qu'il puisse être, n'en est pas moins dégoûtant.

90. Buzeiden, orchis, *boûzaïdân* بُوزَيْدَان. — Orchis Morio L., une des variétés d'Orchis qui fournissent le salep. — Voir les n°s 115, 196, 495.

91. Cafat, aigremoine, *ghâfiṣ* غافِث. — Agrimonia Eupatoria L.

92. Cafri, spathe de palmier, *koufra* كُفَرى. — Spathe du dattier, Phœnix dactylifera L.

93. Cahade, pouliot, *ja'da* جَعْدَة. — C'est le Polium montanum des anciens, Teucrium Polium L.

94. Cait, huile d'olive, *zaït* زَيت. — Huile fournie par l'olivier, Olea europæa L.; on désignait sous le nom d'*omphacinum* une huile retirée d'olives vertes encore. L'huile verte de Syrie, apportée par

les caravanes portait le nom de *zaït rakâby* زَيت رِكابي (*rakaba* « monter à cheval »).

95. Çaiton, olive, *zaïtoûn* زَيتون.

96. Camech, poisson, *samak* سَمَك. — Poisson en général.

97. Camun, cumin, *kammoûn* كَمّون. — Cuminum Cyminum L.

98. Canabit, chou-fleur, *qounnabyt* قُنّبيط. — Variété de Brassica oleracea L.; vulgairement قرنبيط *qarnabyt*. — Voir le nº 131.

99. Capar, câprier, *kabar* كَبَر. — Capparis spinosa L., arbrisseau originaire de l'Asie Mineure et cultivé en grand en Provence; les boutons à fleurs confits dans du vinaigre constituent les câpres.

100. Cardameni, passerage, *qardamânâ* قَرْدَمانا. — Lepidium sativum L.; c'est le *κάρδαμον* de Dioscoride, ou bien encore une autre crucifère, Cardamine hirsuta L.; mais les médecins arabes ont fait une erreur; ils ont confondu avec *καρδάμομον*, et Sérapion cite l'article de Dioscoride qui se rapporte au cardamone, et peut-être, comme le voudrait Matthiole, à la maniguette, Amomum Melegueta Roscoe.

101. Cardel, moutarde, *khardal* خَردَل. — C'est la moutarde noire, Sinapis nigra L., le *σίναπι* de Dioscoride, encore usité comme révulsif.

102. CARFI, ache, *karafs* كَرَفس. — Apium graveolens L., plante sauvage dont la racine est employée comme diurétique. Par la culture, la plante perd son âcreté; c'est d'elle que sont sortis le céleri ordinaire et le céleri-rave.

Dans le même chapitre, Sérapion étudie le persil, Apium Petroselimum L., dont les semences fournissent un emménagogue puissant (apiol). Le persil porte le nom de بَقدُونِس *baqdoûnis* ou de كَرَفس بَقدونِسي *karafs baqdoûnisy* « ache persillé ». Leclerc écrit مَقدُونِس *maqdounis*.

103. CARUIA, carvi, *karaouyâ* كَرَوِيا. — Carum Carvi L.; ombellifère dont les graines aromatiques entrent dans la composition du kumel.

104. CARUNFEL, girofle, *qourounfoul* قُرُنفُل. — Bourgeons non épanouis de l'Eugenia caryophyllata THUNBERG; leur forme rappelle celle d'un clou, d'où leur nom vulgaire de « clous de girofle ». Autrefois exclusivement fournis par les îles Moluques, d'où l'arbre semble originaire, ils arrivent maintenant de Java, Zanzibar, etc. Leur commerce fut d'abord monopolisé par les Portugais, puis les Hollandais; mais à la fin du XVIIIe siècle, Poivre, gouverneur de Bourbon, trompa la surveillance des Hollandais et put se procurer des plants de giroflier et de muscadier qu'il importa à Bourbon et à Maurice. Au XVIe siècle, Christ.-A. Costa avait donné une description et une gravure du giroflier.

105. Cataf, arroche, *qataf* قطف. — Atriplex hortensis L., Belle Dame; porte encore le nom de سُرمَق *sarmaq*, بقلة ذهبيّة *baqla dahabya*.

106. Cathe, concombre, *qiṣṣa* قِثّا. — Voir le n° 58.

107. Catsum, aurone, *qaïçoûm* قَيصوم. — Artemisia Abrotanum L., composée voisine de l'absinthe.

108. Ceufud, hérisson, *qounfoud* قُنفُذ. — Erinaceus europæus, insectivore. De nos jours, on donne ce nom au porc-épic, Hystrix cristata, encore commun dans le Liban, et dont le véritable nom serait ضربان *dîrabân*. Le nom vulgaire du hérisson est كبّابة الشّوك *kabbaba ach-chaouk*.

109. Chakile, cakile, *qâqoula* قاقُلى. — Cakile maritima DC. (Cakile Serapionis Lobel), de la famille des crucifères; cette plante jouit des propriétés antiscorbutiques du cresson, mais est inusitée maintenant.

110. Chal, vinaigre, *khall* خَلّ. — Préparé en faisant subir au vin la fermentation acétique; mais, la loi musulmane interdisant l'usage du vin, on croyait lui obéir en partant directement du raisin; celui-ci était écrasé, puis abandonné à lui-même jusqu'à acidité convenable; la fermentation alcoolique n'en précédait pas moins la fermentation acétique. Ibn al-Aouam (t. II, p. 406) donne de nom-

breuses indications à ce sujet. En Syrie, on remplace souvent le vinaigre par du verjus, حصرم *hiçrim*, obtenu en exprimant les raisins verts, salant le jus et le faisant bouillir.

111. Chaom, ail, *ṣoûm* ثوم. — Allium sativum L.; très employé encore dans les pays chauds. Les Arabes ont confondu σκόροδον avec σκόρδιον, Teucrium Scordium L. ou germandrée aquatique, et en ont fait l'ail sauvage de Dioscoride, ثوم برّي *ṣoûm barry*. A Beyrouth, l'ail s'appelle vulgairement *toûm*, par altération du ث *ṣ*.

112. Charatin, lombrics, *kharatyn* خرطين. — Lumbricus terrestris; autrefois très employés pour préparer une huile qui « conforte les nerfs refroidis et est profitable aux douleurs des jonctures » (Guidon, p. 372). Galien les tenait pour diurétiques. Ces vers, utiles à un autre point de vue, sont dangereux lorsqu'ils ramènent à la surface du sol les débris, riches en bactéries, des moutons morts du charbon et enfouis dans les *champs maudits* (Pasteur).

113. Charmen, kermès animal, *qarmiz* قرمز. — Kermes Vermilio Planchon (Coccus infectorius L.). C'est l'ancienne graine d'écarlate, le Coccus ilicis, granum ou coccum infectorium, vermillon des anciens. C'est une variété de cochenille dont on ne connaît positivement que la femelle qui vit, dans le sud de la France, sur un chêne (Quercus cocci-

fera L.). Ces insectes ont la forme et la taille d'une baie de groseille rouge et sont fixés sur les rameaux de l'arbre. On récolte la graine de Kermès au mois d'avril avant l'éclosion des œufs qui restent contenus dans le corps de la mère. Après dessiccation le Kermès a la forme d'une coque légère, lisse, fragile, donnant une teinture rouge écarlate. Le Kermès a joui d'une grande vogue, surtout depuis l'invention par Mésué de sa confection alkermès (fol. 94 v°) dans laquelle entrait la matière colorante du Kermès, fixée au préalable sur de la soie, du suc de pommes, de l'eau de rose, du musc, de l'ambre, de l'agalloche, des perles, de l'or, etc. On lui substitua plus tard le sirop de Kermès, préparé en Provence et en Languedoc, sirop dont Lémery nous a conservé la formule (Pharm., p. 269).

114. Charnub, caroube, *khournoûb* خُرنُوب. — Ceratonia Siliqua L., vulgairement خَرُّوب *kharroûb*. Au Liban, les fruits servent à préparer une sorte de raisiné, le *dibs* دِبس, que l'on distingue de celui de raisin par l'addition du nom de la plante. Chez les anciens le *dibs* était le rob de datte.

115. Chasi alkelb, orchis, *khouçy al-kalb* خُصي الكَلب. — Littéralement testicule du chien; il s'agit sans doute d'un Orchis producteur de salep, O. Morio L., O. papilionacea L.

116. Chasuhth, cuscute, *kachoûş* كَشُوث. — Cuscuta europæa L., ou peut-être C. Epithymum Mur.;

la cuscute porte encore le nom de حمّاض الارنب *koummâd al-arnab* « oseille de lièvre », حامول الكتان *hâmoûl al-kittân*. Il faut sans doute réunir les deux plantes. — Voir n° 181.

117. Chate, pastel, *khitr* خِطْر. — Voir le n° 157.

118. Chazer, tessons, *khazaf* خَزَف. — Débris de poteries, de tuiles; argile cuite des fours arabes.

119. Chemps, pois-chiche, *himmiç* حِمّص. — Cicer arietinum L., vulgairement *hoummouç*; le pois-chiche entre pour une grande part dans l'alimentation en Syrie; à tous les coins de rue, il y a des marchands de *hoummouç bitahyné*, purée de pois-chiche au citron et au *tahyné*, pâte huileuse obtenue en écrasant à la meule le sésame grillé. Le pois-chiche grillé (voir n° 201) s'appelle قضامة *qadâma*; les graines vertes et encore dans leur coque sont vendues au printemps et au début de l'été sous les noms de خضرا و ملاني *Khadra oua malany* (vert et plein) ou de أم قليباني *oum qoulaïbany*.

120. Chenedhalbebi, galbanum, *qinna* et *khalbâni* قنّة et خَلْبانى. — *Khalbâni* est *γαλϐάνη* qui peut-être vient de l'hébreu *chelbenah*. Le Galbanum est une gomme résine, fournie par une ombellifère, peut-être Ferula galbaniflua Boissier, ou F. rubricaulis Boissier; il porte aussi le nom de *bârizad* بارزد.

Il est encore employé en pharmacie pour la préparation du diachylon et du baume de Fioraventi; en Orient, on l'emploie comme aphrodisiaque.

121. Cherbachen, les deux hellébores, *kkârbaqân* خَربقان. — Duel de خَربق *kharbaq;* il s'agit ici des rhizomes des deux hellébores, H. blanc, Veratrum album L., de la famille des Liliacées, et H. noir, Helleborus off. Salisb. (H. orientalis Lam.) ou H. niger L., de la famille des Renonculacées. En arabe comme en français, on les distingue par les mots *blanc* et *noir*. Le premier est un purgatif drastique et un sternutatoire violent; il contient de la vératrine. Le second est connu aussi sous le nom de *Rose de Noël;* il contient de l'helléborine, poison cardiaque. C'est ce dernier qui jouissait autrefois de la réputation de guérir la folie :

Ma commère, il faut vous purger
Avec quatre grains d'hellébore.

Le meilleur venait de l'île d'Antacyre, et on connaît l'épigramme de Martial :

Tribus Anticyris caput insanabile

Citons, pour terminer, le proverbe rapporté par Thibault Lespleigney dans son Promptuaire (xvie siècle) :

Cujus male sensus habet
Helleboro is indiget.

122. Cherbas, laitue, *khass* خَسّ. — Lactuca sativa L.; c'est encore un des mets de prédilection

des Syriens. Au printemps, elle fait partie du *mazé*, plateau chargé de hors-d'œuvre, tels que laitue, oranges, olives, concombres au vinaigre et à la moutarde, pistaches grillées au sel etc., qu'on sert avec l'ʿ*araq*, eau-de-vie anisée, en guise d'apéritif.

123. Cheunce, asphodèle, *khanṣa* خُنْثَى. — Voir le n° 80.

124. Chitini, guimauve, *khitmy* خِطمي. — Althæa off. L.; à Beyrouth, c'est le nom de la rose trémière, A. rosea Car. Dans l'article de Sérapion, on lit *rosa zaueni*, qui est la traduction de وَرد الزَّواني *ouard az-zaouâny* « rose des prostituées ».

125. Chubes, gesse, *khoullar* خُلَّر. — Lathyrus sativus L.

126. Chubeze, mauve, *khoubbâza* خبّازة. — Malva sylvestris L., et M. rotundifolia L.; ces mauves sont employées dans l'alimentation sous le nom de خُبَّيزة *khoabbaïza;* la mauve dite molochia de Sérapion est le مُلوخية *maloûkhya*, Corchorus olitorius L. (Tiliacées).

127. Churtal, avoine, *khartâl* خرطال. — Avena sativa L., *βρόμος* des Grecs. Le traducteur de Sérapion a fait une grossière erreur en traduisant par *cartamum;* vulgairement شوفان *choufân*.

128. Çibib, raisins secs, *zabyb* زبيب.

129. Çinarad, émeraude, *zoumroûd* زُمُرُّد. — Une des plus belles pierres précieuses; c'est un silicate d'alumine et de glucinium de belle couleur verte; on lui donne le nom d'aigue marine quand elle est bleuâtre, et on réserve le nom de béryl pour les variétés pierreuses. L'émeraude orientale, pierre très recherchée aussi, est une variété de corindon (alumine). زَبَرْجَد *zabarjad* signifie plutôt aigue marine et زُمُرُّد *zoumroûd* « émeraude ».

129 *bis*. Çinçiber Sem, aunée, *zanjabyl châmy* زنجبيل شامى. — Voir le n° 280.

130. Condes, saponaire, *koundous* كُنْدُس. — Sans doute saponaire d'Orient, Gypsophyla Struthium L. et autres; cette racine porte aujourd'hui le nom de شلش الحلاوا *chilch al-halâoua*, racine de halâoua, à cause de l'emploi qu'on en fait dans la préparation d'un gâteau arabe, le *halâoua*. — Voir le n° 466.

131. Corumb, chou, *kourounb* كُرُنْب. — Les anciens distinguaient trois sortes de choux : cultivé, sauvage, marin. Le chou cultivé est Brassica oleracea L.; le chou sauvage serait peut-être B. incana Tenor.; Daleschamps cite plusieurs variétés de choux sauvages; enfin, le chou marin serait une convolvulacée, Convolvulus Soldanella L. Une crucifère, Crambe maritima L., porte aussi ce nom; elle pousse sur les côtes d'Angleterre. Le nom de *kourounb* (*kranb* vulgairement) s'applique plutôt au chou-

rave, شلجم *chaljam* (n° 463), dont une petite variété porte le nom de لفت *lift*. Le chou ordinaire, chou cabus, est le *malfoûf* مَلْفوف.

132. Cribrit, soufre, *kibryt* كبريت. — Déjà employé par Galien contre les maladies parasitaires (gale) et les dermatoses, et par Dioscoride contre la toux. Vulgairement, *kébryt* désigne les « allumettes ».

133. Cubebe, cubèbe, *kabâba* كَبابة. — Piper Cubeba L. f.; fut introduit en thérapeutique par les médecins arabes. Edrisi, géographe arabe du XIIe siècle, le signale parmi les produits d'Aden. Au sujet du cubèbe, Sérapion cite Galien et Dioscoride qui l'ignorèrent : Dioscoride parle du Myrte sauvage et Galien du καρπήσιον, sorte de valériane; en tous cas, chez Galien, il s'agit de rameaux et non de graines. Sérapion dit qu'il a réuni les deux descriptions parce qu'il a remarqué que ce que disait Galien du καρπήσιον s'appliquait à ce que disait Dioscoride du Myrte sauvage.

134. Çucharam, ciguë, *choûkrân* شوكران. — Conium maculatum L.; la grande ciguë doit son nom aux tâches rouges dont la tige est couverte; c'est un poison violent employé chez les Grecs pour exécuter les condamnés à mort; on connaît le récit de la mort de Socrate, véritable tableau clinique de l'empoisonnement par la ciguë.

135. Culam, cakile, *qoullâm* قُلَّام. — Voir le n° 109.

136. Curat, poireau, *karrâṣ* كرّاث. — Allium Porrum L.

137. Cyfe, hysope, *zoûfâ* زوفا. — Hyssopus officinalis L. C'est l'hysope de Dioscoride. Chez les auteurs arabes, *zoûfa* est Origanum ægyptiacum L., ou O. syriacum L. Les anciens employaient aussi l'œsypum ou suint, notre lanoline moderne (voir n° 469), et les Arabes confondirent *œsypum* et *hyssopus* et en firent deux *zoûfa;* pour les distinguer, ils leur ajoutèrent un qualificatif; l'hysope devint زوفا يابس *zoûfa yâbis* « hysope sèche », et le suint, زوفا رطب *zoûfa routab* « hysope humide ».

138. Dababch, gui, *dibq* دِبق. — Viscum album L.

139. Dadi, inconnu, *dâdy* ذادي. — Graines d'une plante inconnue; il existait deux *dâdy* : le grec et le persan. Pour Daoud al-Antaky, le *dady* grec serait l'hypericum et le *dady* persan une graine semblable à l'orge. Ibn al-Aouam (t. I, p. 303) semble distinguer deux plantes mais arbres; la seconde serait le Cercis siliquastrum L., arbre de Judée.

140. Dalzum, escargot, *halazoûn* حلزون. — Il s'agit non seulement de l'escargot, Helix pomatia, mais encore de divers mollusques marins. Les escargots sont encore inscrits au Codex, ainsi que l'*héroïque* sirop de limaçons. On donne en Syrie le nom de *Halzoun* à une maladie causée par l'ingestion de foie cru de chèvre infesté de douves; ces animaux se

fixent sur le pharynx et amènent une congestion parfois mortelle.

141. Darseni, cannelle de Chine, *dâr çyny* دار صيني. — Cinnamomum zeylanicum Nees.; la cannelle سليخة *salykha* était peut-être, comme de nos jours, l'écorce réduite à la couche libérienne; quant au قرفة *qirfa*, c'était la branche entière, bois et écorce. Vulgairement la cannelle s'appelle *horfé* (pour *qourfa*).

142. Darsisahan, aspalathe, *dâr chych'ân* دار شيشعان. — Plante épineuse à fleurs jaunes dont on employait la racine. On l'a identifiée avec un Calicotome, C. villosa Link. (Cytisus laniger D. C.) ou C. spinosa Link. (Cytisus spinosus Lam.). Le traducteur de Sérapion en a fait à tort le grenadier sauvage.

143. Dausir, ægylops, *doûsira* دوسرا. — Graminée barbue employée pour percer les abcès situés aux coins des yeux. Le traducteur de Sérapion en a fait une avoine, ce serait plutôt un ægylops; Aegylops ovata L. est commune en Orient.

144. Debonigi, camomille, *bâboûnij* بابونج. — Anthemis nobilis L.; à Beyrouth, on donne ce nom à une petite Camomille, très commune au printemps, à odeur très vive, Anthemis pseudocotula Boissier. Boissier (Flora Orientalis) fait du *bâboûnij* Achillea fragrantissima Schimper, ce qui est une erreur.

145. DECKA, blette, *silq* سلق. — Beta vulgaris L., ou betterave, et B. Cicla L., ou bette poirée. Nous avons déjà vu (n° 49) un autre légume de la même famille (Chénopodiacées).

146. DEHEEB, or, *dahab* ذهب. — Faisait partie de la fameuse confection *alkermès* de Mésué (n° 113). On peut rappeler à ce sujet les invectives de Sébastien Colin : « Je voudrays demander à ces marpaulx (fripon, voleur) les raisons par lesquelles l'or cuit restaure » (p. 39), et plus loin : « voulant faire un restaurant à ung malade, il (l'apothicaire) demanda des ducats pour y mettre, desquelz il restaura sa bourse qui estait bien vuide ». Ce qui n'empêche pas d'ailleurs ledit Colin de préconiser aussi l'or métallique.

147. DEKICH, farine, *daqyq* دقيق. — La farine arabe se prépare par mouture du blé sans blutage consécutif, ou avec un blutage plus ou moins grossier. L'emploi de cette farine tend à disparaître et on lui substitue désavantageusement, au point de vue nutritif, des farines dites françaises importées d'Europe. D'ailleurs, la farine est outrageusement falsifiée à Beyrouth, et cela ouvertement. Le nom vulgaire est طحين *tahyn*. Le *saouyq* سويق était une farine spéciale. C'est le *sauich* de Sérapion. Les Arabes préparaient des farines avec diverses graines.

148. DEM, sang, *dam* دم. — On voit que l'usage du sang comme médicament ne date pas d'aujour-

d'hui; les anémiques buveurs de sang des abattoirs avaient des devanciers chez les malheureux épileptiques qui, à Rome, buvaient le sang des gladiateurs. La thérapeutique moderne prescrit l'hémoglobine, principe retiré du sang.

149. Demalachochen, sang-dragon, *dam al-akhouaïn* دَم الاخوين. — Littéralement : « sang des deux frères ». Résine rouge fournie par un rotang, Calamus Draco Willd., et qui, après avoir été très recherchée autrefois, n'est plus guère employée que pour faire des vernis ou en photogravure; elle exsude des fruits sous forme de vernis friable qu'on détache par frottement, puis qu'on agglomère par la chaleur. Il existe d'autres sang-dragons ; celui de Socotra, fourni par une plante qu'on a voulu identifier avec le κιννάϐαρις de Dioscoride; celui des îles Canaries qui exsude de l'écorce du Dracaena Draco L. (Liliacées). Clusius a donné dans ses annotations des œuvres de Monard, la figure de l'arbre à sang-dragon. Au chapitre 59 du livre 5, Dioscoride étudie le κιννάϐαρις qu'il distingue du minium (sulfure de mercure, notre cinabre ou vermillon moderne, tandis que notre minium est un oxyde de plomb), et qu'il rapproche de l'hématite, oxyde rouge de fer. Ne faudrait-il donc pas voir dans ce produit un composé rouge du plomb, soit chromate, soit peroxyde naturel? On retrouve en effet, parfois sur la galène, des dépôts de minium naturel.

150. Dend, croton, *dind* دند. — Croton Ti-

glium L. ou Jatropha; en tous cas, une graine d'euphorbiacée purgative. Daoud al-Antaki dit que c'est le produit connu en Égypte sous le nom de حبّة الملوك *habba al-mouloûk* et que c'est le ricin de Chine. Chez Sérapion, il y a *Dend hayse;* j'ignore ce que peut être ce dernier mot.

151. Dhéneb Alchail, prêle, *danab al-khaïl* ذَنَب الخَيل. — Equisetum, peut-être E. arvense L. Le nom arabe est la traduction de *cauda equina*. La prêle porte encore le nom de أمّسُوخ *oumsoûkh*.

152. Dherarie, cantharide, *darâryh* ذَرارِح. — Cantharis vesicatoria, ou plutôt Meloe fasciata qui est la cantharide de Dioscoride. Le nom actuel est *doubâb hindy* ذباب هِندي « mouche de l'Inde », vulgairement *doubbân hindy* ذبّان هندي.

153. Dibach, gui, *dibq* دِبق. — Voir le nº 138.

154. Didar, orme, *dardâr* دَرداَر. — Il y a confusion ici. L'orme, Ulmus campestris L. (Ulmacées), est l'arbre aux moucherons, شَجَرة البق *chajara al-baq*. En Orient, l'Orme se nomme aussi دَرداَر *dardâr*, ce que Sérapion fait d'ailleurs remarquer; mais en Occident le *dardâr* devient le nom du frêne, Fraxinus excelsior L., dont les fruits sont les langues de passereaux لِسَان العصافير *lisân al-ʿaçâfyr*.

155. Difdaha, grenouille, *difdaʿ* ضِفدَع. — Rana esculenta.

156. Digedi, poule, *dajâj* دجاج. — Gallus domesticus; le coq s'appelle ديك *dyk;* « la poule couveuse » قرقة *qourqa;* « le poussin » صُوص *çouç* et vulgairement, sous la forme du pluriel, صِيصَان *cyçân;* « le poulet » فرخ *farkh;* « la poulette » فرّوجة *farroûja.*

157. Dili, indigo, *nyl* نيل. — Fourni par l'indigotier, Indigofera tinctoria L.; encore nommé نيلج *nylaj,* عِظْلِم *'izlim.* La feuille s'appelle وَسمة *ouasma,* nom que porte aussi le pastel, Isatis tinctoria L. (Crucifères). Vulgairement *nyl* est le bleu pour azurer le linge, c'est-à-dire l'outremer artificiel.

158. Dimag, cervelle, *dimâgh* دماغ. — La cervelle de lièvre était employée pour combattre les frissons d'origine morbide.

159. Dis, jonc, *dys* ديس. — Arundo tenax Vahl.

160. Dochan, suie, *doukhân* دُخان. — Littéralement fumée; de nos jours, c'est le nom du tabac à fumer, le nom officiel turc *toutoun* تتن n'étant pas adopté en Syrie.

161. Dochon, panic, *doukhn* دُخن. — Panicum italicum L.; on en fait aussi Holcus Dochna Forsk., c'est-à-dire une variété de sorgho.

162. Driç, thapsia, *diryâs* درياس. — Voir le n° 492.

163. Dulb, platane, *doulb* دُلب. — Platanus orientalis L.; encore nommé صِنّار *çinnâr*, عَيْشام *'ayṣâm*.

164. Dullaha, melon vert, *doullâ'* دُلّاع. — Voir le n° 58.

165. Dundebe, chicorée, *hindiba* هِنْدِبا. — Cichorium Intybus L.

166. Eerf, poix, *zift* زِفت. — Ce n'est pas la poix telle que nous la connaissons, mais en réalité la térébenthine retirée des pins, sapins et mélèzes. La poix sèche était la colophane; la poix humide serait, d'après la description de Dioscoride, une essence de térébenthine impure. La poix que nous employons aujourd'hui est un produit de la distillation sèche des arbres épuisés et ne donnant plus de térébenthine; en même temps, on retire le goudron dit *de Norvège*.

167. Efidhbeg, ragoût, *isfydbâj* إِسْفِيدباج. — Préparé avec de la viande d'agneau, des oignons, de l'huile de sésame et assaisonné avec sel, poivre, coriandre (Ibn Jezla).

168. Efitimo, épithym, *afiṣymoûn* أفثيمون. — Cuscuta Epithymum Murr., variété de cuscute. — Voir le n° 116.

169. Eiarxamber, casse, *khyâr chanbar* خيار شنبر. — Fruit du caneficier, Cassia fistula L.,

gousse de o m. 30 à o m. 40 de long, divisée par des cloisons horizontales en un grand nombre de loges contenant chacune une graine noyée dans une pulpe sucrée, acidulée, laxative.

170. Elkialgebeck, romarin, *iklyl al-jabal* اكليل الجبل. — Voir le n° 520.

171. Emleg, myrobalans emblics, *amlaj* أملج. — Voir le n° 71.

172. Fagre, clavalier, *fâghara* فاغرة. — Fruit du Xanthoxylon Avicennæ D. C. (Fagara Avicennæ Lam.), Rutacées.

173. Falfalmine, racine de poivrier, *foulfoul-moûya* فلفلموية. — Racine du Piper nigrum L. ou du P. Betle L. Le poivre lui-même est فلفل *foulfoul*. — Voir le n° 188.

174. Famanchest, gattilier, *fanjankicht* فنجنكشت. — Vitex agnus castus L.; s'écrit aussi بنجنكشت *ban-jankoucht*. Le nom donné à cette plante vient de la réputation dont elle jouissait autrefois d'être anaphrodisiaque. Sérapion dit que c'est « piperella id est piper eunucorum ».

175. Fandenegi, pouliot, *foutanaj* فتنج. — Mentha Pulegium L.; il y avait plusieurs variétés : sauvage, qui est celle-ci; de montagne et aquatique, que l'on a identifiées de diverses façons, mais sans

preuves bien certaines. Dans Sérapion, nous trouvons une bien plus grande confusion : il a réuni dans ce chapitre ce qui a trait à divers Origanum : O. hirtum Link. ou O. herocleoticum Benth. (Ἀγριορίγανον de Dioscoride, *cunila*), O. onites L., et même O. Dictamus Benth., le *mescatremefir* du n° 367.

176. Fanech, ponce, *fynak* فينك. — La pierre ponce est une obsidienne, c'est-à-dire un verre naturel auquel les dégagements gazeux qui l'ont traversé lorsqu'il était liquide ont donné une structure spongieuse. La densité est parfois assez abaissée pour que la pierre flotte sur l'eau. Le nom actuel est حجر خفان *hajar khafân*.

177. Farasio, marrube, *farâsyoûn* فراسيون. — Marrubium vulgare L., ou M. plicatum Forsk., πράσιον de Dioscoride.

178. Faufel, noix d'arec, *faoufal* فوفل. — Fruit d'un palmier, Areca Catechu L. La Noix d'arec est plus connue sous le nom de « noix de bétel », à cause de l'emploi qu'en font les Hindous : ils l'associent à la chaux et à la feuille de bétel (Piper Betle L.) pour en faire un masticatoire tonique. La Noix d'arec renferme un alcaloïde, l'arécoline, qui jouit de propriétés tænifuges à doses très faibles.

79. Fedhe, argent, *fidda* فضة.

180. Felçakarag, lycium, *fylzahraj* فيلزهرج. Voir le n° 205.

181. Feleng, cuscute, *falanja* فَلَنْجة. — On en a fait le cubèbe (Piper Cubeba L.); ce serait plutôt, d'après Clément-Mullet (*Le livre de l'agriculture d'Ibn al-Aouam*), une variété de Cuscute, Cuscuta Epithymum Murr. — Voir le n° 116.

182. Feonia, pivoine, *fâouânyâ* فاوانيا. — Il y avait deux variétés : la Pivoine mâle, فاوانيا ذكر *fâouânyâ dakar*, Pæonia officinalis L., et la Pivoine femelle, فاوانيا انثى *fâouânyâ ounṣa*, P. corallina Retz. La première portait encore le nom de « bois de la croix » عود الصّليب *ʿoud aç-çalyb*, la seconde celui de ورد الحمير *ouard al-hamyr* « rose des ânes ».

183. Fesire, bryone, *fachira* فشرا. — Bryonia dioica Jacq.; couleuvrée, vigne blanche; sa racine est purgative; elle porte plusieurs noms chez les médecins arabes : هزارجشان *hazârjichân*, كرمة البيضة *karma al-baïda* « vigne blanche », حالق الشّعر *hâliq ach-chaʿar* « qui coupe les cheveux ». — Voir le n° 184.

184. Fesire Sentanim, bryone, *fâchirchyn* فاشرشين. — Bryonia alba L.; on la réunit parfois à la précédente. C'est la vigne noire des anciens dont Matthiole fait le tamier, Tamus communis L.

185. Fereng, étain, *pirinj* پرنج. — Ce mot est persan et signifie bronze, alliage de cuivre et d'étain. L'étain portait autrefois le nom de *raçâç* رَصاص, *qalaʿ* قلع, *ânouk* آنُك; ce dernier mot signifie plomb chez Avicenne, mais on le trouve avec le sens bien net

d'étain dans la traduction des alchimistes arabes par M. Houdas (BERTHELOT, *La chimie au moyen-âge*). De nos jours, l'étain s'appelle قصدير *qaçdyr*, et le plomb *raçâc*. Matthæus Sylvaticus a fait *femezeg* du *fereng* de Sérapion.

186. FU, valériane, *foû* فوه. — Valeriana officinalis L. ou V. Dioscoridis SIBTH.

187. FUGEL, radis, *foujl* فُجْل. — Raphanus sativa L.; à Beyrouth, c'est le nom d'une variété charnue, de 0 m. 25 de long environ. Entre pour une grande part dans l'alimentation populaire.

188. FULFEL, poivre, *foulfoul* فُلْفُل. — Piper nigrum L.; une espèce voisine, P. longum L. (Chavica Roxburghii MIQ.), fournit le *Dâr foulfoul* دار فُلْفُل. Le Poivre arabe est fourni par une Myrtacée, Eugenia Pimenta D. C. Pour la cuisine on emploie un mélange de Poivre arabe et de Poivre noir, et le mélange porte le nom de بَهار *bahâr*. Pour terminer ce qui a trait au mot *foulfoul*, disons que le poivron, Capsicum annuum L., solanée, est le *flaïfla* فليفلة.

189. GALIA, confection, *ghâlia* غالية. — Confection astringente connue aussi sous le nom de *soukk;* on la préparait en ajoutant à la confection *ramik* un peu de musc et d'huile de giroflée. La confection *ramik* elle-même était à base de noix de galle, miel, cannelle, etc. M. Sylvaticus indique plusieurs variétés

IMPRIMERIE NATIONALE.

de galia : « g. sebellia, g. allefangie id est aromatica, g. metallina, g. regalis ».

190. Garch, trèfle d'Alexandrie, *qourt* قرط. — Donné comme synonyme de *handaqouq* « mélilot bleu »; on trouve aussi le synonyme *thusf*, altération de *qourt* écrit *churt?* Le *qourt* est le Trifolium alexandrinum L., vulgairement بِرْسِيم *birsym*.

191. Garicum, agaric, *ghâriqoûn* غاريقون. — Polyporus officinalis Fr.

192. Gaur, laurier, *ghâr* غار. — Laurus nobilis L., δάφνη, Laurier d'Apollon. Des baies on retire une huile concrète verte, qui est en Syrie l'objet d'un grand commerce. A côté de ce Laurier, Sérapion étudie le Laurier d'Alexandrie, Ruscus hypoglossum, liliacée, le Daphnoïdes qui est la Lauréole, Daphne Laureola L., et le Chamedaphne, lauréole mâle, bois-gentil, garou, Daphne Gnidium L., dont l'écorce est encore employée comme épispastique. Ces deux derniers sont des Thyméléacées.

193. Geitalbulot, pellicule interne des glands, *jaft al-balloût* جُفت البَلّوط. — Voir le n° 326.

194. Geldalchebe, peau de bélier, *jild al-kabch* جِلْد الكبش. — On retrouve encore, à notre époque la croyance populaire dans la vertu d'une dépouille encore chaude de mouton dans laquelle on enveloppe le patient, pour guérir les contusions générales à la suite d'une chute d'un endroit élevé. Galien en par-

lait déjà. Au Liban, quand quelqu'un tombe du haut d'une terrasse, un homme y monte et roule rapidement le cylindre destiné à l'entretien de la terrasse. Je n'ai pu savoir à quoi répond cette croyance.

195. Gepsim, gypse, *jibsyn* جِبْسِين. — Sulfate de chaux naturel qui, par calcination, donne le plâtre.

196. Ghasi Alchaleb, satyrion, *khouçy aṣ-ṣaʿlab* خُصي الثّعلب. — Littéralement « testicules de renard »; c'est le satyrion de Dioscoride, Orchis anthophora L.; Sprengel (*Hist. rei herb.*, t. I, p. 189) en fait avec doute la Tulipa suaveolens. Cette plante porte encore le nom de *qâtal akhyi* قَاتل اخيه « qui tue son frère », par allusion aux deux bulbes dont l'un se développe pendant que l'autre disparaît.

197. Habben, graines de ben, *habb al-bân* حَبّ البان. — Moringa aptera Gaerth.; c'est le Balanus myripsica de Belon (p. 126), le glans unguentaria des anciens. On l'a confondu parfois avec le Salix ægyptiaca (n° 86). Ces semences, de la grosseur d'une petite noisette, de saveur amère, renferment une amande riche en huile grasse, inodore, purgative, employée dans l'industrie.

198. Habel Culcul, cassia tora, *habb al-qilqil* حَبّ القِلقِل. — Cassia Tora L.; plante annuelle de l'Arabie et de l'Inde, à odeur fétide, dont les graines

sont réputées aphrodisiaques. Les autres parties de la plante sont employées comme topiques pour combattre les maladies de peau.

199. Habel I. Nil, Convolvulus Nil, *habb an-nyl* حبّ النّيل. — Convolvulus Nil L. (Ipomæa hederacea Jacq.), qu'il ne faut pas confondre avec l'indigo appelé aussi *nyl* (n° 157).

200. Habhagar, baies de genièvre, *habb al-ʿarʿar* حبّ العَرعَر. — Juniperus communis L. On retrouve en Syrie le J. oxycedrus L. qu'on distille pour préparer l'huile de cade.

201. Hab Zelim, souchet, *habb az-zalam* حبّ الزَّلَم. — Les graines de Souchet, qui portent encore le nom de *habb al-ʿazyz* حبّ العزيز (عزّ *ʿazza* « être fort, précieux »), sont les tubercules du Cyperus esculentus L. Ces tubercules, de la grosseur d'un gros pois, de couleur jaune brun, irréguliers, ont une saveur assez douce qui devient agréable lorsqu'on s'y est habitué. Ils font partie de l'assortiment de friandises que les Syriens croquent toute la journée : pois chiches grillés, pistaches au sel, graines de courge, etc. Les femmes les prennent comme galactologues.

202. Hachille, fève, *bâqila* باقلى. — Vicia Faba L.

203. Hacub, chardon-Marie, *ʿoukoub* عُكوب. — Silybum Marianum Gartn. Le traducteur de Sérapion ajoute le mot *alcardej*, dont j'ignore la pro-

venance; est-ce l'altération de حرشف ou خُرشُف *harchaf* ou *kharchouf*, nom de l'artichaut? C'est possible. De nos jours, *ʿoukoub* est le nom d'un petit cardon comestible.

204. HADES, lentille, *ʿadas* عَدَس. — Lens esculenta MOENCH.

205. HADHADH, lycium, *houdad* حُضَض. — Le Lycium était un extrait préparé avec un arbuste épineux qu'on identifie de diverses façons : Lycium afrum L., L. europæum L., L. mediterraneum DUN., Rhamnus Paliurus L., Berberis Lycium ROYLE. Dalechamps voulait y voir la plante qui produit la graine jaune d'Avignon (Rhamnus infectorius L.). Cet extrait portait encore le nom de خولان *khoûlân* et celui de فيلزَهرَج *fylzaharaj* « fiel d'éléphant ». La plante elle-même portait le nom de عوسج *ʿaousaj*. Le Lycium de Dioscoride se préparait avec les racines et les branches. La nature exacte du Lycium étant inconnue, on le remplaçait par l'acacia nostras, employé aussi comme succédané de l'acacia (nº 6). Le nom de *Lycium* venait de Lycie.

206. HAEL, miel, *ʿasal* عَسَل.

207. HAERIS, soie, *haryr* حَرير. — Soie du Bombyx Mori. On l'employait soit filée, soit encore sous forme de cocon; dans ce cas, elle portait le nom de إبريسم *ibrysam*. De nos jours, le cocon porte le nom de شَرنق *charnaq* qu'on prononce *chrani* au Liban; le

ver à soie est le دود القزّ *doûd al-khazz*, دود الحرير *doûd al-haryr*, et dans le langage vulgaire قزّ *qazz*.

208. Haermia, fruit d'agalloche, *harnoûa* حرنوة. — Fruit de l'Aloexylon Agallochum Lour., qui fournit le bois d'aloès. — Voir le n° 266.

209. Hafral Ieudi, bitume de Judée, *koufr al-yahoûd* كفر اليهود. — Asphalte, mélange d'hydrocarbures solides; l'insolubilité du bitume insolé dans l'essence de lavande a été le point de départ de la photogravure. Existe en grande quantité en Palestine; employé pour faire les trottoirs. Le nom actuel du Bitume de Judée est حمر *houmar* et حمّر *hoummar*.

210. Hafs, noix de galle, *ʿafç* عفص. — Produite par la piqûre du Cynips gallæ tinctoriæ sur le Quercus infectoria Oliv. On en retire le tannin.

211. Hager Achtamach, pierre d'aigle, *hajar al-iktamakt* حجر الاكتمكت. — Porte encore les noms de حجر العقاب *hajar al-ʿouqâb* « pierre d'aigle », حجر النسّر *hajar an-nasr* « pierre de vautour ». C'est un minerai de fer en forme de géode, contenant un fragment libre à l'intérieur.

212. Hager Albato, perle, *hajar lou'lou'* حجر لولو. — Concrétions calcaires qui se forment dans certains mollusques, huîtres, moules, etc. Le nom de perle en général est جوهر *jaouhar*, qui signifie aussi pierre précieuse; دُرّة *dourra* est le nom de la

grosse perle et لولو *lou'lou'* celui de la petite; la perle percée pour être mise en collier est جمانة *joumâna*.

213. Hager Albezahar, bézoard, *hajar al-bâdzahar* حجر البادزهر. — On trouve aussi l'orthographe باززهر *bâzahar*. On connaissait des Bézoards minéraux et animaux. Dans les deux variétés, il s'agit des concrétions formées par le dépôt en couches concentriques, autour d'un noyau central, de substances diverses. Parmi les Bézoards minéraux il y a les dragées de Tivoli, concrétions calcaires; parmi les Bézoards animaux, on trouve les calculs de la vésicule biliaire, de l'estomac et de l'intestin des ruminants. Les Bézoards étaient réputés bons contre tous les poisons, et ceux d'Orient, en particulier, étaient de vrais présents royaux. Ambroise Paré en démontra le peu de valeur dans une expérience restée célèbre : un condamné à mort consentit à prendre un poison et mourut malgré le Bézoard. Charles IX fit alors jeter le Bézoard au feu. (Ambroise Paré, *Œuvres*, p. 786. L. 21, des Venins, chap. 44.) — Les calculs biliaires du bœuf jouissent encore, dans la médecine populaire, de la réputation de guérir les morsures de serpents venimeux.

214. Hager Albuzedi, grenat, *hajar al-bajâdy* حجر البجادي. — Silicate d'alumine contenant des quantités variables de fer, chaux, etc. Le Grenat oriental est rouge cramoisi.

215. Hager Alezaoard, lapis-lazuli, *hajar al-lâzaouard* حجر الازورد. — Le Lapis-lazuli ou lazulite, outremer naturel, est un silicate complexe de chaux et de soude, renfermant des sulfates et des sulfures; sa belle coloration bleue le fait employer pour des ornements, mosaïques, etc. Sa poudre, très chère autrefois, est remplacée aujourd'hui par le bleu Guimet ou outremer artificiel.

216. Hager Aliazaha, onyx, *hajar al-jazaʿa* حجر الجزع. — Je me base, pour adopter cette identification, sur la description : « Et est lapis in quo sunt colores diversi, s. albus et niger et alii : et nunquam est sincerus unius coloris. » M. Sylvaticus n'a pas reconnu l'Onyx et le sépare de la pierre *giaçaa* ou *hager alcaçaa*. L'Onyx est une variété d'agate caractérisée par ses zones bien tranchées et de teintes diverses. Il ne faut pas confondre cet Onyx avec l'Onyx calcaire ou carbonate de chaux zoné.

217. Hager Almagritos, magnétite, *hajar 'almaghnâtys* حجر المغنطيس. — Aimant naturel, μάγνης, μαγνῆτις, μαγνησία λίθος; c'est un oxyde de fer, un des meilleurs minerais. Il doit son nom à la ville de Magnesia d'où on le tira pour la première fois; c'est donc la même origine que magnésie. Clément-Mullet (*Essais de minéral. arabe*) cite la curieuse façon dont, au milieu du XIIIe siècle, les marins syriens se servaient de l'aimant naturel pour faire extemporanément une boussole au moyen d'une tige de fer flottant sur l'eau, portée par un débris de bois : il y avait

aimantation passagère, mais suffisante pour orienter la tige de fer.

218. Hager Almensen, pierre à aiguiser, *hajar al-misann* حجر المِسَنّ. — Les Pierres à aiguiser sont de composition variable : les grossières sont des grès siliceux plus ou moins fins; les fines, pierres à rasoir, sont des schistes argileux imprégnés de silice (novi-culites, pierre d'hache ou *de hache*, ce qui serait plus correct).

219. Hager Alyeudi, pierre judaïque, *hajar al-yahoûd* حجر اليَهود. — Cidaris glandiferus, variété d'oursin fossile. Ibn al-Baïtar dit qu'on la trouve dans les montagnes de Beyrouth, à جوينة *Jouyna;* il existe en effet près de Beyrouth la ville de جونية *Jounya.* On trouve en abondance, dans le Liban, toute une faune marine fossile, riche en poissons et mollusques. — La forme du fossile en question est celle d'une olive ou d'un gland avec son pédoncule.

220. Hager Iacot, corindon, *hajar yâqoût* حجر ياقوت. — Ὑάκινθος; c'est le nom générique qui sert à désigner les pierres précieuses de la famille du Corindon (alumine cristallisée); on lui ajoute un qualificatif fixant la couleur. C'est dans ce groupe qu'on trouve le rubis oriental, l'émeraude orientale, le saphir oriental, etc., qui sont respectivement rouge, verte, bleu, etc.

221. Hager Salachil, cornaline, *hajar al-ʿaqyq* حجر العَقيق. — La Cornaline appartient au groupe du

quartz; c'est une variété d'agate, d'une seule couleur et particulièrement la variété rouge.

222. HAGER SUMBEDIG, émeri, *sounbâdij* سُنباذج. — L'Émeri, très abondant dans l'archipel (Naxos) et près de Smyrne, est un corindon riche en sesquioxyde de fer. On l'emploie pour le polissage des métaux.

223. HAIDHAM MAHARICHEB, os brûlés, *ʿizâm mouhraqa* عِظَام محرقة. — Les os calcinés, riches en phosphate de chaux, sont encore employés en médecine; on leur substitue pourtant le phosphate de chaux pur qu'on en tire.

224. HAINEB, raisin, *ʿinab* عِنَب.

225. HAIS, épeautre, *ʿalas* عَلَس. — Il s'agit de deux variétés de Triticum : T. Spelta L. et T. monococcum L.

226. HALILIG, myrobalans, *ihlylaj* إهليلج et هليلج. — Voir le n° 71.

227. HALION, asperge, *hilyaoûn* هِلْيَون. — Asparagus officinalis L.; vulgairement on prononce *halyoun;* elle porte encore le nom de *al-asfarâʿ* الاسْفَراع, altération du mot Ἀσπάραγος. A Beyrouth, on consomme surtout les asperges sauvages qu'on apporte de Damas.

228. HAMAHA, cire, *chamaʿ* شَمَع. — Cire d'abeille, Apis mellifica.

229. Hambra, ambre gris, *'anbar* عنبر. — Calcul intestinal qui se forme chez le cachalot (Physeter macrocephalus), et qu'on recueille en morceaux volumineux à la surface de la mer au Japon et aux Antilles; longtemps regardé comme une sorte de bitume, ce ne fut qu'au xvie siècle que Clusius en signala la véritable origine. Mais les médecins arabes devaient bien posséder quelques renseignements sur cette origine, puisque Avicenne prend soin de la réfuter. Employé en parfumerie seulement. Il ne faut pas le confondre avec l'ambre jaune ou succin.

230. Hamdebut, araignée, *'ankaboût* عنكبوت. — Ce n'était pas l'insecte lui-même qui était employé, mais sa toile.

231. Hame, chame, *khymy* خيمي. — Mollusque lamellibranche dont une seule espèce vit encore dans les mers chaudes, c'est le χήμη des anciens.

232. Hameb Athahaleb, morelle, *'inab aṣ-ṣa'lab* عنب الثعلب. — Solanum nigrum L., encore employé comme narcotique.

233. Hamehim, basilic, *himâhim* حماحم. — Ocimum Basilicum L. — Voir le n° 73.

234. Hamenis, orcanette, *houmaïra* حميرة. — Anchusa tinctoria L. (Alkanna tinct. Tausch.), qui porte encore le nom de رجل الحمام *rijl al-ḥamâm*, traduction du nom *pes columbinus;* ceci est pour le nom seul; quant au produit étudié par Sérapion

sous ce nom, c'est l'amomum, *hamâma* حَمَامَا. Le nom vulgaire de l'Orcanette est هَوا جوانى *haoua jouany* « air intérieur », à cause de sa texture fistuleuse.

235. Hanabroch, alouette, *qounboura* قُنْبُرَة. — Alauda arvensis. L'alouette huppée est très commune en Syrie, et porte le nom de قُبّر *qoubbar*.

236. Handachocha, mélilot bleu, *handaqoûqa* حَنْدَقوقى. — La plante étudiée chez Sérapion serait le Melilotus cœruleus Desv., l'espèce sauvage serait le Trigonella corniculata L., et l'espèce aquatique le Nymphæa Lotus L. De nos jours, *handaqoûqa* désigne le trèfle (Trifolium pratense L.), plus connu sous le nom de فِصّة *fiçça*.

237. Haoscer, asclépiade, *ʿouchar* عُشر. — Asclepias procera L. — Voir le n° 541.

238. Harach, sueur, *ʿaraq* عَرَق. — De nos jours, ce nom est celui d'une eau-de-vie anisée dont la consommation en Orient est effroyable et qui est la cause de l'alcoolisme; si les Syriens ne boivent pas de vin, par contre ils boivent très volontiers l'ʿ*araq*, dont la force alcoolique est dans les environs de 50 degrés.

239. Haraha, courge, *qaraʿ* قَرع. — Voir le n° 58.

240. Harbatum, peucedanum, *yarbatoûr* يَربَطور. — Peucedanum officinale L.; ce mot est d'origine espagnole d'après Ibn al-Baïtar.

241. Harbe, silure, *jirry* جرّي. — Silurus glanis; le plus grand des poissons d'eau douce; sa peau est nue ou couverte d'une cuirasse osseuse.

242. Harin, vigne, *karm* كرم. — Vitis vinifera L.

243. Harmel, harmel, *harmal* حرمل. — Peganum Harmala L. Les graines jouissent de propriétés sudorifiques et surtout emménagogues, mais leur emploi amène une certaine ivresse joyeuse que Belon signalait déjà (*Singularitez*, p. 207); le même auteur dit que les Égyptiens usaient de la plante pour se parfumer et chasser les mauvais esprits.

244. Harna, cloportes, *hadya* هدية. — Le cloporte ordinaire, Oniscus Asellus, et l'armadille, Armadillo officinarum, qui venait d'Italie, étaient employés autrefois comme diurétiques; on les appelait encore « porcelets de Saint-Antoine ».

245. Haronigi, doronic, *dourounj* دُرونج. — Doronicum scorpioides Lam., petite plante de la famille des Composées qui jouissait autrefois de la réputation de guérir les morsures des animaux venimeux.

246. Harrab, scorpion, *ʿaqrab* عقرب. — Scorpio europæus, de la famille des Arachnides.

247. Hasach, tribulus, *hasak* حَسَك. — Tribulus terrestris L., de la famille des Rutacées.

248. Hasabel Derrire, calamus aromaticus, *qaçab ad-daryra* قَصَب الذَّريرة. — Le calamus aroma-

ticus était, pour Guibourt, la tige d'une gentianée, Gentiana Chirayta Roxb., mais par erreur. Il faut rapporter la drogue à l'Acorus Calamus L., acore vrai, dont le rhizome nous arrive aujourd'hui du sud de la Russie. L'odeur est aromatique et agréable, la saveur piquante et amère. Le nom vulgaire est عقدة الرّيحة *ʿaqda ar-ryha*.

249. Hasce, thym, *hâcha* حاشا. — Thymus vulgare L. ou plutôt T. capitatus Lam.

250. Haspel, scille, *ichqyl* إشقيل. — Scilla maritima L.; elle porte encore d'autres noms : عُنْصُل *ʿounçal*, بَصَل الفار *baçal al-fâr*, « oignon de souris ». La scille est encore employée de nos jours comme diurétique et expectorante; les anciens employaient déjà le vinaigre scillitique et le sirop de scille. A Beyrouth, les cordonniers emploient la scille fraîche, pilée, comme colle sous le nom de *bouçaïl* بُصَيل (petit oignon), au même titre que le *syrâs*. — Voir ce dernier au n° 47.

251. Hatar, champignons, *foutr* فُطر. — Il s'agit des champignons en général, que Sérapion classe, comme Dioscoride, en deux groupes : les comestibles et les vénéneux. La truffe sera étudiée au n° 409. Vulgairement le champignon est خُبز الغرب *khoubz al-gharab* « pain du corbeau ». — Voir le n° 79.

252. Hatil Adib, arbousier, *ʿaçyr ad-doubb* عَصير الدُّبّ. — Arbutus Unedo L. Le nom altéré de Séra-

pion peut venir soit du nom donné (suc d'ours), soit de celui de قاتل ابيه *qâtil abyhi* « qui tue son père ». L'Arbousier, appelé vulgairement « fraise » par les paysans à cause de la forme de son fruit, est en réalité le قطلب *qoutloub*.

253. Haur, peuplier blanc, *haouar* حَوَر. — On employait les écorces et les bourgeons du Peuplier blanc, Populus alba L., et du Peuplier noir, P. nigra L.; ce dernier portait le nom de *haouar roûmy* حَوَر رُومي (n° 254) et on lui attribuait l'origine de l'ambre jaune.

254. Haur Romi, peuplier noir, *haouar roûmy* حَوَر رُومي. — Populus nigra L. — Voir le n° 253.

255. Hausab, passerage, *ʿouççâb* عُصَّاب. — Voir le n° 460.

256. Hausig, lycium, *ʿaousaj* عَوسَج. — Voir le n° 205.

257. Hayron, datte, *haïroûn* هيرون. — Variété de Datte; voir le n° 420.

258. Hazez Alsacher, lichen, *hazâz aç-çakhar* حَزاز الصَّخر. — Littéralement « Lichen des rochers »; il s'agit sans doute d'un *Usnea*.

259. Hebel, fiente, *zibl* زِبل. — Les « fumées », pour conserver le vieux terme français, jouaient un grand rôle autrefois en thérapeutique, et il n'y a qu'à

parcourir la longue liste donnée par notre auteur pour s'en rendre compte. Certaines étaient plus employées que d'autres, et celles de chien nourri d'os riches en phosphate de chaux portaient le nom d'*album graecum*. La fiente humaine, qu'on distillait dans un alambic en ayant soin de « mettre au bec du chappiteau un petit nouet de musque », donnait une eau qui « délivre du haut mal, du calcul des reins, de l'hydropisie et prouffite beaucoup à ceux qui sont mords (mordus) de chien enragé ». (*Guidon des apothicaires.*)

260. HEIL, grand cardamome, *haïl* ou *hyl* هَيل ou هِيل. — L'identification de tous ces fruits est assez difficile. Le هيل *hyl* serait, pour Sérapion, le Cardamomum majus; ce grand cardamone fut remplacé par la graine de paradis, Amomum Melegueta ROSCOE. Le petit cardamome هيل بَوَّا *hyl baoûa*, est fourni par l'Elettaria Cardamomum MATON.

261. HEISENNE, orobe, *karsanna* كَرسَنَّة. — Semence de l'Ervum Ervilia L. ou ers, et non de l'Orobus vernus L.

262. HENNE, henné, *hinna* حِنَّاء. — Lawsonia inermis L. On emploie la poudre des feuilles pour teindre les ongles, la paume des mains, la plante des pieds en orangé. L'opération se fait en appliquant pendant une nuit la poudre humectée d'eau; si le lendemain on applique sur les mains un peu d'un mélange de chaux, d'huile et d'eau, la couleur passe

au noir. Le henné est aussi employé pour teindre les cheveux en blond fauve; l'addition d'indigo donne une couleur noire, celle de brou de noix une couleur brune. A côté de ce henné, qui est dit « henné rouge, henné de la Mecque », on vend un autre henné dit « henné noir, henné de Bagdad » qui teint directement en noir. Enfin, sous le nom de « les deux hennés », on vend un mélange de henné et de senné, teignant aussi directement les cheveux en noir. Le henné est cultivé dans tous les jardins à cause de la suave odeur de ses fleurs. Avicenne dit que le henné et l'indigo sont la source où puisent ceux qui veulent teindre les cheveux en noir (L. 4, Fen 7, T. I, ch. xx).

263. Henta, froment, *hinta* حِنْطَة. — Triticum sativum Lam., vulgairement قمح *qamah*.

264. Hifpinach, épinard, *isfânâkh* إِسفاناخ. — Spinacia oleracea L.

265. Hilbane, petit cardamome, *haïl baoûa* هَيل بَوّا. — Voir le n° 260.

266. Hoad, agalloche, *ʿoûd* عود. — Le bois d'aloès est fourni par Aloexylon Agallochum Lour., légumineuse. Il possède une saveur agréable et répand en brûlant une odeur agréable.

267. Hohas, cuivre, *nouhâs* نُحَاس. — Le cuivre rouge est d'un emploi général en Orient pour les ustensiles de cuisine; on connaît en outre les splen-

IMPRIMERIE NATIONALE.

dides objets en cuivre jaune (laiton) ciselé qui se font à Damas.

268. Horach, chaux vive, *noûra* نورة. — De nos jours s'appelle كِلس *kils* ou حَجَر الكِلس *hajar al-kils*; la chaux éteinte كلس رَايب *kils râïb*, et le lait de chaux طرش *tarch*.

269. Horon, coton, *qoutn* قُطن. — Gossypium herbaceum L.

270. Huderegi, erysimum, *toûdiry* تودري. — S'écrit aussi توذري et تودرج *toûdrîj*, تودرج *toûdrîh*. C'est le Sisymbrium orientale L., ἐρύσιμον de Dioscoride. Une variété, commune en France, S. officinale DC. (Erysimum off. L.), est connue sous le nom d'« herbe aux chantres, velar, tortelle ».

271. Hunen, jujube, *ʿounnâb* عنّاب. — Rhamnus Zizyphus L., vulgairement زُفَيزَف *zoufaïzaf*.

272. Huniure, ortie, *anjoura* أنجُرة. — Urtica urens L., et U. pilulifera L. Vulgairement قُرَّيس *qourraïs* ou قُرَّيص.

273. Humadh, oseille, *hoummâd* حمّاض. — Nom générique de l'oseille ordinaire, Rumex acetosa L.; dans la description de Sérapion, faite d'après Dioscoride, il s'agit de cinq espèces : R. acetosa L., R. Patientia L., R. obtusifolius Forsk., ὀξυλάπαθον de Dioscoride, R. Hydrolapathum Huds., R. acutus L.

Vulgairement, on donne le nom de « petite oseille », خميضة *koummaïda*, à l'Oxalis Acetosella L.

274. Humecte, poire, *koummaṣra* كمثرى. — Pirus communis L. Vulgairement la poire porte le nom de *ijjâç* إجّاص ou *injâç* إنجاص, qui, en réalité, est celui de la prune.

275. Huxader, sel ammoniac, *noûchâdar* نوشادر. — Chlorhydrate d'ammoniaque des chimistes.

276. Iabora, mandragore, *yabroûh* يبروح. — Mandragora officinarum L. et ses variétés. Cette solanée jouit de faibles propriétés médicales, et on l'a remplacée par la belladone. Le fruit porte le nom de لفّاح *louffâh*. La racine de mandragore, bifurquée, a une vague ressemblance avec la partie inférieure du corps humain, d'où le nom d'« anthropomorphe » qu'elle portait. La superstition était encore accrue par une tromperie : on arrachait la plante avec précaution, on sculptait rapidement la racine, on replantait pour n'arracher définitivement que devant l'acheteur. On retrouve dans les collections de matière médicale des spécimens de ces grossières figures.

277. Iachaik Alnahamen, anémone, *chaqâ'iq an-na'mân* شقائق النعمان. — L'espèce sauvage semble être Anemone coronaria L., et la cultivée A. hortensis L.

278. Iafacti, sureau, *rafagha* رفغاء. — Sambucus nigra L., et peut-être S. Ebulus L. ou hièble. Le sureau porte en Syrie le nom de خَمَان *khamân*, et vulgairement celui de بَلَسَان *balasân*, impropre, puisque c'est celui du baumier.

279. Iantum, thapsia, *yantoûn* يَنْتُون. — Voir le n° 492.

280. Iasim, aunée, *râsin* رَاسِن. — Inula Helenium L.; porte encore le nom de gingembre de Damas زَنجبيل شامي *zanjabyl châmy* ou *balady* بلدي. Sérapion écrit *çinçiber sem*. Une variété d'aunée, I. viscosa L., est connue au Liban sous le nom de حَشيشة البراغيث *hachycha al-barâghyṣ* « herbe aux puces », nom que nous donnons en France au psyllium.

281. Iauz, amande, *laouz* لَوز. — Amydalus communis L.

282. Iedem, ladanum, *lâdan* لاذن. — Matière résineuse odorante qui exsude de divers cistes, Cistus ladaniferus L., C. Cyprius L., etc., et qu'on récoltait autrefois en peignant les poils des chèvres qui les broutent. Le ladanum, tombé dans l'oubli, contient une essence à odeur suave d'ambre. Sur les pentes du Liban poussent C. villosus L. et C. salviæfolius L. Le premier, ou ciste de Dioscoride, porte le nom de لِحية التّيس *lihya at-taïs* « barbe de bouc ».

283. Ienden, behen, *bahman* بَهمن. — Il y avait deux racines de ce nom, le b. blanc, Centaurea Behen L., et le b. rouge fourni par le Statice Limonium L.(?). Les behen étaient toniques.

284. Iergir, roquette, *jarjyr* جَرجير. — Eruca sativa Lam.

285. Ieuers, panic-millet, *jâouars* جاوَرس. — Panicum miliaceum L. On écrit parfois جاورش *jâouarich*, qu'il ne faut pas confondre avec جوَارش *jouârich*, variété d'électuaires.

286. Ieuzbaue, noix muscade, *jaouz baoûa* جوز بَوّاء. — Fruit du Myristica fragrans Houtt, connu sous le nom vulgaire de *ajouz at-tyb* « noix odorante ». L'arille porte le nom de *macis*. — Voir les nos 83, 489.

287. Ieuz Hendem, mangoustan, *jaouz handam* جوز حَنكَم. — Daoud al-Antaky donne l'orthographe جوز جُندُم *jaouz joundoum;* on trouve aussi كُندُم *koundoum*. Pour Sprengel, il s'agit d'un mangoustan, Garcinia Mangostana; Leclerc y voit plutôt un lichen du genre Lecanora.

288. Ieuz Methel, datura metel, *jaouz mâṣil* جوز ماثل. — Fruit du Datura Metel L. ou du D. alba Nees, employé comme vomitif et narcotique.

289. Iezar, carotte, *jazar* جَزَر. — Daucus Carota L.

290. Iezemin, jasmin, *yâsmin* ياسمين. — Jasminum officinale L. et J. Sambac L. Le nom de زَنْبَق *zanbaq* est donné maintenant surtout à la tubéreuse, Polyanthes tuberosa L., qui porte encore les noms de *foull trablousy* فُلّ طرابلسي « jasmin de Tripoli », et de *zanbaq mâr yousef* زنبق مار يوسف « jasmin de Saint-Joseph ». Le J. Sambac porte aussi le nom de *foull* فُلّ, qu'il partage avec le Nyctanthes Arbor tristis L.

291. Ichiam Alginde Beduster, castor, *hayouân al-joundbâdastar* حيوان الجُندبادسّتر. — Littéralement : « l'animal au castoreum », Castor fiber. Le castoreum n'est pas constitué, comme on le croyait autrefois, par les testicules du Castor, mais par des glandes spéciales qu'on retrouve également chez le mâle et la femelle. Le castoreum vient de Sibérie et du Canada; employé rarement comme antispasmodique.

292. Ingibar, terre d'Arménie, *anjibâr* أنجبار. — Sérapion en fait la terre d'Arménie. — Voir le n° 498.

293. Iulinar, balaustes, *joullanâr* جُلّنار. — Fleurs du grenadier sauvage, Punica Granatum L.; elles nous venaient autrefois du Levant et étaient employées comme astringent. De nos jours, on prend en Europe les fleurs de l'arbre cultivé, mais ce sont les fleurs sauvages qu'on trouve dans les bazars; on les emploie en collyres.

294. IUMAÛÇEN, sycomore, *joumaïz* جمّيز. — Ficus Sycomorus L., encore nommé جمّاط *hamât.*

295. IUSBAGUE, noix muscade, *jaouz baoûa* جوز بوّا. — Voir le n° 286.

296. KADI, pandanus, *kâdy* كادي. — Pandanus odoratissimus L. (Keura odorifera FORSK.). Ses graines ou son bois entraient dans la composition du fameux sirop de kadi employé contre la variole, les pustules, etc. Cohen al-ʿAttar nous en donne deux formules : bois de kadi, tamarin, *aa* 1/2 ratl.; roses mondées, 1/4 ratl; nard indien, laque récente, *aa* 4 drachmes; semences de fenouil, écorce de racine de fenouil, *aa* 3 drachmes; faire bouillir le tout dans 4 ratl (*artâl*) d'eau jusqu'à réduction au quart; ajouter: suc de grenade, vinaigre de vin, *aa* 1/2 ratl; chauffer à feu léger jusqu'à consistance convenable.

297. KAFIT, patte, *kaff* كفّ. — La patte des animaux quadrupèdes et des oiseaux s'appelle aussi رجل *rijl;* celle de devant et la main de l'homme يد *yad;* *kaff* est plutôt la paume de la main; le pied de l'homme se dit vulgairement إجر *ijr.*

298. KAFOR, camphre, *kâfoûr* كافور. — Le camphre est produit surtout par une lauracée, Laurus Camphora L. (Cinnamomum Camphora Nees); le camphre de Bornéo est fourni par le Dryobalanops aromatica Gartn. (Diptérocarpées), mais est extrêmement rare. Le camphre se retire

par distillation du bois, et cette industrie est monopolisée par le gouvernement japonais, qui en a réglementé la production. Mais des essais permettent d'envisager la fabrication artificielle comme bientôt possible. Sous le nom d'« eau de camphre » on employait déjà autrefois le produit connu de nos jours sous le nom d'« essence de camphre », et qui accompagne le camphre solide dans la distillation.

299. Kahiet alteis, ciste, *lihya at-taïs* لحية التيس. — Ciste de Dioscoride, Cistus villosus L. — Voir le n° 282.

300. Kakabre, ambre jaune, *kahraba* كهرباء. — Voir le n° 306.

301. Kamad, cendres, *ramâd* رماد. — Il s'agit ici des cendres de bois et d'une solution concentrée de carbonate de potasse obtenue par lessivage des cendres.

302. Kamir, levain, *khamyr* خمير. — Agent de la panification; on essaye de le réintégrer en médecine.

303. Kanabel, kamala, *qinbyl* قنبيل. — Poudre fine mobile, rouge, formée par de petites glandes qui recouvrent les fruits et le dessous des feuilles du Rottlera tinctoria Roxb. (Euphorbiacées), petit arbuste de la péninsule indienne et de l'Abyssinie. Il est cité par Ibn Kourdabah, géographe du IXe siècle, parmi les produits du Yémen (trad. Barbier de Meynard).

304. Kandhel, coloquinte, *hanzal* حَنْظَل. Citrullus Colocynthis L., petite cucurbitacée très répandue dans les sables du littoral. Le fruit est un violent purgatif.

305. Kanisa, gésier, *qâniça* قانِصَة. — Partie de l'appareil digestif des oiseaux constituée par une poche très fortement musculeuse où s'achève la trituration des aliments.

306. Karabe, ambre jaune, *kahraba* كَهربا. — L'ambre jaune ou succin est une résine fossile qu'on attribue au Pinus succinifer. On le retrouve surtout dans les lignites de l'Allemagne et de la Baltique. C'était l'ἤλεκτρον des Grecs. Son nom en persan veut dire « attire-paille » (Avicenne); du mot grec est venu « électricité ». Le succin figure encore au Codex et entre dans la formule du baume de Fioraventi et du sirop de Karabé. Les anciens croyaient que c'était une sorte de peuplier qui fournissait l'ambre jaune et c'est d'ailleurs sous le nom de حَوَر رومي *haur romi* que Sérapion cite l'ambre jaune. — Voir le n° 253.

307. Karen, cornes, *qouroun* قُرون. — Les cendres de cornes sont riches en carbonates alcalins; celles de la corne de cerf, riches en phosphate de chaux, ont été en usage jusqu'à notre époque. L'acétate d'ammoniaque, le plus employé des stimulants, n'est qu'une modification de l'« esprit de Mendérer » obtenu en dissolvant le sel volatil de corne de cerf dans le vinaigre. Le sel volatil de corne de cerf était un

carbonate d'ammoniaque impur obtenu par distillation sèche des cornes. La corne de cerf, ne contenant pas de corps gras, est encore parfois employée pour la préparation d'une gelée.

308. KARFS, céleri, *karafs* كَرَفس. — Voir le n° 102.

309. KARTAM, carthame, *qourtoum* قُرطم. — L'espèce sauvage est Carthamus lanatus L., et la cultivée C. tinctorius L; cette dernière est cultivée en Égypte pour ses graines oléagineuses et pour ses fleurs qui, sous le nom de « safran bâtard », servent à teindre les étoffes en rouge et aussi à falsifier le safran.

310. KASAB, roseau, *qaçab* قَصَب. — Arundo Donax L., A. Phragmites L., et autres.

311. KASTARA, bétoine, *kastara* كَسْتَرة. — Betonica officinalis L.; parfois encore usitée comme sternutatoire.

312. KATE ALHENIEI, concombre sauvage, *qiṣṣa al-himâr* قِثَّاء الحِمَار. — Voir le n° 314.

(*La fin au prochain cahier.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 12 MAI 1905.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. SENART.

Étaient présents :

MM. ALLOTTE DE LA FUŸE, ARAKELIAN, DE BLONAY, l'abbé BOURDAIS, BOUVAT, CABATON, l'abbé CHABOT, DE CHARENCEY, COMBE, DECOURDEMANCHE, RUBENS DUVAL, FARJENEL, FOSSEY, GAUDEFROY-DEMOMBYNES, Mgr GRAFFIN, GRENARD, HALÉVY, Victor HENRY, Clément HUART, l'abbé LABOURT, LANGDON, LEROUX, Sylvain LÉVI, MACLER, MANCEAUX-DEMIAU, MAYER-LAMBERT, MERSIER, POPESCU-CIOCANEL, REVILLOUT, SCHWAB, VINSON, ZEITLIN, *membres;* CHAVANNES, *secrétaire.*

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée.

Est reçu membre de la Société :

M. Hambartzoum ARAKELIAN, publiciste arménien, Tiflis, Caucase, présenté par MM. Senart et Cl. Huart.

M. A. LE CHATELIER ayant fait présent à la Société des papiers laissés par M. Feer, M. Senart remercie le donateur et rend hommage au travailleur consciencieux que fut M. Feer.

Mgr GRAFFIN présente le fascicule 3 du tome II de la *Patrologia Orientalis* dont il dirige la publication avec l'abbé Nau. Ce fascicule contient la « Vie de Sévère », texte syriaque publié, traduit et annoté par M. A. Kugener.

M. HALÉVY présente une brochure intitulée : *Encore l'inventeur d'un criterium sumérien.*

Le Président donne lecture d'une lettre ministérielle du 26 avril annonçant l'ordonnancement d'une somme de 500 francs par le Ministère de l'Instruction publique. — Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. Virolleaud sollicitant une subvention de 1,500 francs pour la publication de son *Astrologie chaldéenne;* cette demande est renvoyée à l'examen du Bureau.

M. Halévy fait une étude d'exégèse sur un passage du livre de Daniel (vii, 13-14). Dans une seconde communication, il examine pour quelles raisons un même idéogramme assyrien peut comporter plusieurs sens et plusieurs lectures.

M. de Charencey discute les diverses opinions émises jusqu'ici sur l'étymologie du nom de l'Espagne; il voit dans ce nom l'altération d'un terme hébréo-phénicien qui signifierait « Terre des lapins ».

M. Popescu-Ciocanel lit un travail sur l'ethnographie de la presqu'île de la Dobroutcha.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par les auteurs :

Ch. Clermont-Ganneau. *Recueil d'archéologie orientale*, tome VI, 24e et 25e livraisons. – Paris, 1905; in-8°.

J. Halévy. *Encore l'inventeur d'un criterium sumérien.* – Paris, 1905; in-8°.

Par les éditeurs :

Bulletin de correspondance hellénique, XXIX, iii-iv. – Paris, 1905; in-8°.

Revue biblique internationale, avril 1905. – Paris, 1905; in-8°.

Zeitschrift für hebræische Bibliographie, IX, 1. — Frankfurt a. M., 1905; in-8°.

Revue critique, n°s 15 à 19. — Paris, 1905; in-8°.

The American Journal of Semitic languages and literatures, XXI, 3. — Chicago, 1905; in-8°.

Polybiblion, 2e série. Partie littéraire, LXI, 4. — Partie technique, XXI, 4. — Paris, 1905; in-8°.

Le Muséon, nouvelle série, VI, 1. — Louvain, 1905; in-8°.

C. H. W. Johns. *The oldest Code of laws in the World, the Code of laws promulgated by Hammurabi, King of Babylon, B. C. 2285-2242.* — Edinburgh, 1903; pet. in-8°.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances, janv-févr. 1905. — Paris, 1905; in-8°.

Gabriel Ferrand. *Un texte arabico-malgache du XVIe siècle, transcrit, traduit et annoté d'après les mss 7 et 8 de la Bibliotèque nationale.* (Tirage à part des *Notices et extraits.*) — Paris, Imprimerie nationale, 1904; in-4°.

R. Graffin et F. Nau. *Patrologia orientalis*, II, 3. — *Vie de Sévère par Jean.* Texte syriaque publié, traduit et annoté par M. A. Kugener. — Paris, s. d.; in-8°.

C. H. W. Johns. *Babylonian and Assyrian Laws, Contracts and Letters.* — New York, 1904; in-8°.

The American Journal of Philology, XXVI, 1. — Baltimore, 1905; in-8°.

Revue archéologique, mai-juin, 1905. — Paris, 1905; in-8°.

Le R. P. J. Pargoire. *L'Église byzantine de 527 à 847.* — Paris, 1905; in-12.

Jivanji Jamshedji Modi. *Pahlavi Translations*, Part III. — Bombay, 1903; in-8°.

— *The Ancient Irânians according to Herodotus and Strabon.* — Bombay, 1904; in-8°.

J.-C. Coyadjee. *The Spirits of the Gathas, a Lecture.* — S. l. n. d.; in-16.

Manekji Bamanji Davar. *The Pahlavi Version of Yasna IX, edited...* — Leipzig, 1904; in-8°.

PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS :

Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale, VIII. — *Monuments pour servir à l'histoire du culte d'Atonou en Égypte* T. Ier, par MM. U. BOURIANT, G. LEGRAIN et J. JÉQUIER. — Le Caire, 1903; in-4°.

Journal des Savants, avril 1905. — Paris, 1905; in-4°.

PAR LA SOCIÉTÉ :

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, LIX, 1. – Leipzig, 1905; in-8°.

The Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, January-April 1905. — London, 1905, in-8°.

Journal asiatique, xe série, V, 1. — Paris, 1905; in-8°.

The Geographical Journal, XXV, 5. — London, 1905; in-8°.

La Géographie, XI, 3 et 4. — Paris, 1905; in-8°.

Mitteilungen der Deutschen Gesellschaft für Natur- und Völkerkunde Ostasiens, X, 1. — Tokyo, 1905; in-8°.

American Journal of Archæology, January-March 1905. — Norwood (Mass.), 1905; in-8°.

PAR LA « BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE » DE FLORENCE :

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, Num. 52. — Firenze, 1905; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, À BEYROUTH :

Al-Machriq, VIIIe année, nos 7-9. — Beyrouth, 1905; in-8°.

PAR LE GOUVERNEMENT INDIEN :

Catalogue of the Sanskrit Manuscripts in the Library of the India Office, Part VII. — London, 1904; in-4°.

The Indian Antiquary, February 1905. — Bombay, 1905; in-4°.

Par le Gouvernement général de l'Indo-Chine :

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, IV, 4. — Hanoï, 1904; gr. in-8°.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

(Séance du 12 mai 1905.)

De l'origine sémitique du nom d'« Espagne ».

Voici assez longtemps que l'on discute sur la provenance du nom de la péninsule Hispanique, la Σπανία ou Ἱσπανία des Grecs, l'*Hispania* des écrivains latins.

Certains citoyens du pays basque, désireux de tirer ce nom de leur langue maternelle, proposent d'y voir le substantif *Ezpain* « lèvre », le littoral de ce pays étant comparé à la lèvre qui constitue, pour ainsi dire, le bord du visage. C'est ainsi que dans un texte égyptien mentionné par Chabas (*Études sur l'antiquité d'après les sources égyptiennes*, chap. IV, p. 175, Paris, 1873), on se sert de l'expression « lèvre du Grand bassin » pour « rivage de la Méditerranée ». On concevrait, à la rigueur, une telle métaphore, non pas de la part des habitants du pays qui connaissaient bien le caractère continental de la contrée par eux habitée, mais seulement d'étrangers abordant pour la première fois sur le rivage ibérique. Toutefois, ces derniers auraient sans doute, employé un terme de leur langue maternelle et non de la langue des Indigènes. Qui nous prouve d'ailleurs que ce mot *Ezpain* ait existé en vieil ibérien ?

D'autres se tournant vers la région iranienne ont voulu voir dans *Hispania*, le persan *ispah* « cheval ». Quant à la désinence *nia*, ils la regardent, sans trop nous dire pourquoi, comme synonyme de « pays, région ». Le tout voudrait dire « pays des chevaux ». N'est-ce pas de *ispah* qu'a été

tiré le nom d'Ispahan ? En effet, l'Espagne a de tout temps été renommée pour ses chevaux (voir *Espagne*, par MM. Guéroult et Lavallée, t. Ier, p. 9, de la collection l'*Univers pittoresque* publiée par Firmin-Didot). Pline va jusqu'à prétendre que les cavales de la Lusitanie, fécondées par le Zéphir, donnent naissance à des poulains d'une vitesse extrême, mais qui ne vivent pas plus de trois ans (voir *Histoire naturelle*, liv. VIII, §. 42). Enfin, l'on sait qu'aux débuts du XVIIe siècle, les *Genêts d'Espagne* n'étaient guère moins estimés chez nous que ne le sont aujourd'hui les pur-sangs anglais. Mais comment admettre que les habitants de la Perse, lesquels n'ont jamais entretenu de relations avec la région Sud-Pyrénéenne, lui aient pu donner un nom tiré de leur langue ? D'ailleurs, en vieil iranien, ce n'était pas *ispah*, mais bien *açpah* qui constituait le nom du cheval. Dans l'hypothèse ci-dessus énoncée, on aurait dû s'attendre à avoir plutôt *Haspania* ou *Aspania* que *Hispania* pour nom de l'Espagne. L'opinion la plus répandue aujourd'hui et, à notre avis, la plus acceptable, consisterait à faire venir ce dernier terme du sémitique, mais de quel élément radical le tirer ? Là-dessus l'on est loin de se trouver d'accord.

Quelques-uns ont voulu y voir l'hébreu-phénicien צָפוֹן *saphôn* « nord », de la racine צָפַן *saphan* « abscondit, occultavit ». Pour les Phéniciens, disent-ils, qui, longeant toujours les côtes, sont passés de Maurétanie en Bétique, l'Espagne était bien une région boréale. Faisons toutefois observer que ce qui devait le plus frapper les navigateurs de Tyr ou de Sidon, c'est que l'Espagne était encore bien plus à l'Ouest qu'au Nord de leur pays d'origine. C'était quelque chose comme le *Fare-west* de ce temps-là. Et puis, dans cette hypothèse, le nom d'Espagne serait plutôt *Saponia*, *Asponia*, *Asphonia* que *Hispania*.

M. Bérard reconnaît, avec raison suivant nous, dans la première partie du nom d'Espagne l'Hébreu אי *ai* « île, pays ». D'autre part, il rejette l'opinion de ceux qui prétendent y retrouver comme second élément l'Hébreu צפון *sapoun* ou

ספין *sapin* « trésor » et traduisent le tout par « île, pays des trésors cachés », des richesses métalliques. On sait que la péninsule transpyrénéenne a toujours été renommée à cet égard et les auteurs de l'antiquité nous vantent l'abondance de ses mines d'argent.

Notre auteur fait observer que, dans ce cas, le nom de la péninsule Ibérique serait devenu quelque chose comme *Hisapon, Hisaphon* plutôt que *Hispania*. Effectivement, les Septante traduisent, nous fait-il observer, le sémitique *Sapoun, Saphoun* par Σάφων (voir *Topologie et toponymie antiques*, p. 82 et suiv. de la *Revue archéologique*, t. XXXVII, 3e série, juillet et décembre 1900). Nous nous permettrons d'ailleurs d'ajouter que cette appellation « Terre des trésors » ne saurait avoir été imposée par des arrivants n'ayant point encore pu exploiter les richesses souterraines du pays. Les premiers navigateurs de Tyr ou de Sidon qui y abordèrent durent éprouver le besoin de désigner ce pays par quelque caractère extérieur et dont on se rendait compte à première vue.

Pour M. Bérard, le nom d'*Hispania* aurait d'abord été appliqué à l'île de Calypso qu'il identifie à l'île de *Perejil* des géographes modernes. Celle-ci se trouve située entre la côte Nord du Maroc et celle d'Andalousie, non loin du détroit de Gibraltar. Elle renferme une caverne où commerçants et pirates pouvaient mettre en sûreté soit leurs marchandises, soit leur butin. Il serait donc fort naturel qu'on l'ait qualifiée d'« Île de la Cachette » qui devait être en Phénicien quelque chose comme *Ai Spanea* ou *Ai Spania*. Sans doute on ne retrouve pas ce dernier mot dans le lexique, mais enfin, il constituerait un dérivé régulier de la racine צפן *saphan* « cacher », d'où encore le *sapoun, sapin* « trésor » dont nous avons parlé plus haut.

Ce serait précisément ce nom d'« Île de la Cachette » qui aurait inspiré à l'auteur de l'Odyssée les récits concernant la nymphe Calypso; cf. grec καλύπτω « cacher ».

Plus tard, les Phéniciens auraient étendu à toute la

péninsule Ibérique le nom assigné d'abord à un petit îlot. L'étude de la toponymie ne nous offre-t-elle pas plus d'un exemple du même fait? Rappelons-nous que le terme « Italie », avant de s'appliquer à la péninsule subalpine tout entière, n'en avait désigné primitivement que la partie la plus méridionale, à savoir le Brutium. D'ailleurs, ajoute notre auteur, n'aurait-on pas pu être entraîné à cette extension de sens par une circonstance sans doute toute fortuite. Est-ce que le mot *Hispania* ne rappelait pas, au point de vue phonétique, les noms de plusieurs cités de la péninsule Ibérique, p. ex. : ceux de **Σισάπων**, que mentionne Strabon et peut-être bien identique à la cité appelée plus tard par les Arabes *Almaden* ou « La mine », d'*Hispalis*, aujourd'hui « Séville »?

Tous ces raisonnements, pour ingénieux qu'ils soient, nous paraissent offrir l'inconvénient de laisser la part bien large à l'hypothèse. L'identification de l'île de Calypso à celle de Perejil est-elle, somme toute, absolument établie? Notre auteur est le premier à reconnaître que la description donnée de la première par l'Odyssée ne convient qu'assez imparfaitement à la seconde. Où placer par exemple les quatre sources dont parle Homère dans un îlot où l'eau potable fait absolument défaut? Et puis, cette extension du terme *Hispania* ne demanderait-elle pas à être appuyée par quelque document plus positif et du genre de ceux qui attestent celle du nom de l'Italie. Le Brutium, d'ailleurs, formait déjà une portion importante de la Péninsule. Au contraire, on s'expliquerait plus difficilement un point de faible importance comme l'île de Perejil donnant son nom à une vaste région comme l'Espagne.

A notre avis, c'est encore un érudit des commencements du XVIIe siècle qui, sur ce point, s'est le plus rapproché de la vérité. Il considère (voir Samuelis BOCHARTI, Opera omnia, t. I, *Geographia sacra seu Phaleg et Canaan*, lib. I, cap. XXXV, p. 631, Ludguni Batavorum, 1707) *Hispania*

comme représentant un vieux terme phénicien שפנים *schaphanijam* ou *schapanijam*, litt. « cunicularia, cuniculosa », de שָׁפָן *shaphan* « lapin », ou d'après une opinion moins admissible *mus montanus* ou marmotte. Nous ne sachions pas que la marmotte, habitante des Alpes, se retrouve en Espagne. D'autre part, le climat chaud et sec de ce dernier pays ne convient pas moins au lapin que celui de l'Australie, et la fécondité prodigieuse de ce rongeur ne tarda pas à le rendre également redoutable pour ces deux pays. Pline nous rapporte, d'après Varron, qu'une ville espagnole fut minée par les lapins (voir *Histoire naturelle*, liv. VIII, § 43). Un peu plus loin, le même auteur ajoute que les insulaires des Baléares furent obligés de demander à Auguste l'envoi d'un corps de troupes pour exterminer les lapins devenus le fléau de l'archipel (voir *ibid.*, § 81). Catulle, de son côté, donne à l'Espagne le surnom de *Cuniculosa* (voir *Épigr.*, XXXVII, vers 18).

Nous n'irons pas, bien entendu, jusqu'à conclure de là, avec Pline, que les lapins soient originaires de la péninsule Ibérique d'où ils auraient émigré dans le reste de l'Europe. En effet, il est déjà question du שָׁפָן *schaphan* ou *Cuniculus* dans la Bible (voir Prov., 30-26).

En tout cas, nous écartant très peu de la façon de voir émise par Bochart, nous tiendrons *Hispania* pour une altération de l'Hébreu-Phénicien אי שְׁפָנִים *ai schapanîm*, litt. « île des Lapins ».

N'est-ce pas à peu près de la même façon qu'a été obtenu le nom de l'Italie? On peut, sans trop de témérité, reconnaître dans ce dernier le Phénicien-Hébreu אי תלים *ai talim*, litt. « île, terre des collines », de תב *tal* « acervus », dérivé lui-même de la rac. תלל *talal* « aggerare, acervum facere ». Ajoutons que cette appellation était fort bien choisie puisque en effet l'extrême sud de la péninsule Italique est composé d'une petite chaîne de montagnes arides et brûlées par le soleil (voir *Bulletin de la Société de linguistique*, t. XI, p. CCII, Paris, 1901).

Quant à la finale *ia* d'*Hispania*, nous la croirions plus volontiers de provenance grecque que sémitique. Cf. p. ex. les ethniques tels que Μεσσηνία, Παιονία, Φρυγία.

N'est-il pas tout naturel que les Phéniciens frappés de l'abondance des lapins dans la péninsule Ibérique aient indiqué cette dernière comme constituant un de leurs séjours de prédilection. Somme toute, nous ne pouvons que nous ranger à l'avis de M. Bérard que les traces d'une onomastique topographique sémitique se retrouvent partout sur le pourtour de la Méditerranée. De nouvelles recherches ne manqueront pas, sans doute, d'enrichir la liste donnée par cet auteur[1].

Terminons en faisant observer que ces noms d'animaux donnés aux pays dont ils caractérisent plus spécialement la faune n'offrent rien qui puisse nous surprendre. On en trouverait bien des exemples sur la carte du monde tant ancien que moderne. Citons, entre autres, avec notre auteur, le Ἱέραχων νῆσος ou « Île des Éperviers » de Ptolémée, près du cap de Salcis en Sardaigne, et aujourd'hui « Île de San Antiocho ». Précisément, Pline nous a conservé son vieux nom sémitique légèrement défiguré sous la forme *Enosis* (voir *Hist. nat.*, liv. III, § 13). Il est visiblement pour אי נצם *Ainesim*, qui signifie également « Île des Éperviers », de נֵץ *nes*, *nis* « accipiter ».

Nous pouvons encore, à ce propos, mentionner l'Hyrcanie ou *Verkhâna*, litt. « Terre des loups », du Zend *Vehrka* « lupus ») voir Pictet, *Les origines Indo-européennes ou les Aryas primitifs*, t. Ier, p. 432; Paris, 1859); — les *Îles des Satyres* de Ptolémée, peut-être identiques, non pas, comme l'ont voulu quelques-uns, au Japon, mais bien à l'archipel actuel de

[1] M. Bérard reconnaît, d'une façon indubitable, l'hébreu ירדן *Iardan* ou *Iordan* « Jourdain », litt. « fleuve de la descente » dans celui de Ἰάρδανος porté par différents cours d'eau de la Crète, de la Triphylie et de l'Élide (voir *Topologie et toponymie antiques*, p. 377 de la *Revue archéologique*, année 1900.) D'estimables savants pensent retrouver le même mot sémitique dans *Eridan*, ancien nom du Pô.

Poulo-Condor, sans doute nommé ainsi parce que l'on y rencontrait de très gros singes, rappelant un peu les Satyres de la fable (voir d'ANVILLE, *Géographie ancienne abrégée*, t. II, chap. IX, p. 378; Paris, 1768). Pour clore notre liste, rappelons le *Bacren eilad*, litt. « Île des Ours », ainsi dénommée à cause d'un ours blanc qu'y tuèrent des découvreurs hollandais, autrement dit « Île Cherry », entre la Laponie et le Spitzberg; — le *Gavrinnis* ou « Île de la Chèvre », sur la côte de Bretagne; — l'île *Tortuga* ou de « la Tortue », à deux lieues nord de Saint-Domingue, vis-à-vis du *Port de Paix*; — l'archipel *Galapagos* ou des Tortues de mer, en face de la République de l'Équateur; — l'*Île du Kangourou*, par le 136° de long. E. et 36° de lat. S. O., sur la côte méridionnale de la Nouvelle-Hollande, etc. Nous ne parlons pas ici bien entendu du nom de *Akistou-no Sima* ou « Île de la Libellule » donné par les anciens Japonais au Nippon. Il fut inspiré exclusivement par la forme de l'île, à la fois allongée et recourbée comme la libellule se posant sur une feuille de plante aquatique.

Comte DE CHARENCEY.

BIBLIOGRAPHIE.

CHRONIQUE DE MICHEL LE SYRIEN, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), éditée pour la première fois et traduite en français par J.-B. CHABOT, t. III, fasc. 1. Paris, Ernest Leroux, 1905, in-4°, texte, p. 465-544, trad. p. 1-111.

Ce fascicule comprend le livre XII de la Chronique de Michel le Syrien et s'étend sur un espace de soixante-cinq ans, de 1088 à 1154 des Séleucides (777 à 843 de notre ère). Son principal intérêt consiste en ce qu'il nous transmet presque textuellement la dernière partie de la Chronique de Denys de Tellmahré, qui ne nous est pas parvenue. Dans

cette partie, Denys rapporte des événements, à la plupart desquels il a été mêlé comme patriarche jacobite d'Antioche; il y trace le lamentable tableau des dissensions qui agitaient à cette époque l'Église jacobite de la Syrie, les divisions du pouvoir civil et les exactions que les gouverneurs arabes exerçaient contre les chrétiens. Beaucoup de faits nous étaient connus par la *Chronique syriaque* et l'*Histoire ecclésiastique* de Barhebraeus qui les avait tirés de la Chronique de Michel, mais nous les avons ici plus complets, plus précis et plus détaillés. Nous y trouvons aussi des informations nouvelles, telles que des noms d'évêques d'Édesse et d'autres villes, qui ne nous étaient pas connus d'ailleurs.

Le livre XII de Michel s'arrête à la fin de la Chronique de Denys. Il nous apprend que cette chronique, divisée en deux parties, comprenait huit livres et embrassait une période de deux cent soixante années, depuis le commencement du règne de Maurice jusqu'au règne de Michel III et du calife Haroun II.

Ce fascicule, comme le précédent, contient une partie historique de valeur. Il doit être lu entièrement. Une analyse de notre part serait inutile, il nous suffira de reconnaître qu'il est publié avec le même soin que ses aînés et que la traduction est accompagnée de nombreuses notes qui l'éclairent[1].

L'importante édition de Michel sera terminée par deux autres fascicules qui ne tarderont pas, nous l'espérons, à paraître.

Rubens DUVAL.

[1] P. 50, note 6, *Mahdi* ne signifie pas «conducteur, directeur», mais «conduit, dirigé (par Dieu)». — P. 107, 2e col., l. 8, lire : «quand ils battaient le grain», au lieu de «quand ils échenillaient». Le mot [illegible] «traîneau pour battre le grain» est bien connu. M. Chabot a été induit en erreur par le dictionnaire syriaque de Brun qui donne à tort à [illegible] le second sens de *eruca* «roquette» qui se dit [illegible]; voir Immanuel Löw, *Aramaeische Pflanzennamen*, p. 92. M. Chabot a compris *eruca* dans le sens de «chenille».

Ant. Villien. — *L'Abbé Eusèbe Renaudot*. Essai sur sa vie et sur son œuvre liturgique. Paris, Lecoffre, 1904; in-12, xvi-288 pages (4 francs).

Eusèbe Renaudot, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, né à Paris en 1648, mort en 1720, est une des gloires de l'orientalisme français. A une époque où l'étude des langues orientales était privée du secours des grammaires et surtout des dictionnaires dont nous sommes aujourd'hui abondamment pourvus, il était arrivé à entendre et à traduire convenablement le syriaque, l'arabe, le copte, l'éthiopien. Ses ouvrages imprimés, notamment sa *Liturgiarum orientalium collectio* et son *Historia patriarcharum Alexandrinorum*, qui n'ont pas encore été remplacées, ne représentent qu'une faible partie de ses travaux sur les Églises orientales. Il avait conçu et exécuté, avant Assémani, le projet d'écrire l'histoire des Jacobites, des Nestoriens, des Coptes, des Éthiopiens, des Maronites. Mais la plupart de ses ouvrages sont demeurés manuscrits, bien qu'ils soient entièrement achevés, souvent même recopiés en vue de l'impression. Renaudot voulait les accompagner de pièces justificatives dans les langues originales, et il attendit vainement la réalisation du projet de Colbert, qui avait conçu le dessein de faire graver pour cela les caractères nécessaires. Tous ces documents sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale et forment (avec les papiers consacrés aux affaires politiques) un ensemble de 45 volumes, dont M. Omont a publié un *Inventaire sommaire* (*Bibl. de l'École des chartes*, 1890). De l'étude de ces manuscrits, M. Villien a tiré la matière de la seconde partie de son volume, consacrée à l'examen de l'œuvre liturgique de Renaudot. — Dans la première, il nous donne une très intéressante biographie du savant, et nous raconte, chemin faisant, la genèse de ses principaux travaux. On y trouve de curieux détails sur les relations de Renaudot avec Bossuet, Boileau, Racine, avec Port-Royal et les Jansénistes, avec les deux Colbert dont la protection lui

attira des déboires sous le ministère de Louvois; sur son rôle dans les affaires d'Angleterre, pendant le séjour du roi Jacques II à Saint-Germain; sur son voyage en Italie et ses relations avec le pape Clément XI et la cour de Toscane; et sur bien d'autres points. Après avoir achevé la lecture de ces chapitres, on se demande avec étonnement comment un homme si activement mêlé aux affaires de son temps a pu étudier tant de manuscrits orientaux et écrire tant de volumes dont l'érudition, qui paraîtrait aujourd'hui arriérée, n'en est pas moins prodigieuse pour l'époque. Renaudot nous apparaît vraiment comme l'orientaliste le plus savant parmi ses contemporains, encore que sa critique ait été plus d'une fois en défaut.

J.-B. Ch.

Louis-Germain Lévy. — I. *La Famille dans l'antiquité israélite*, Paris, Félix Alcan, 1904, in-8° de 296 pages. – II. *La Métaphysique de Maïmonide*, Dijon, Barbier-Marillier, 1905, in-8° de 152 pages.

Ces deux travaux ont valu à leur auteur le grade de docteur ès lettres. Dans le premier, M. Lévy a réuni toutes les données que l'on peut recueillir à l'aide de la Bible et, en partie, du Talmud, sur l'organisation de la famille chez les Hébreux. Il caractérise tout d'abord la religion des anciens Israélites, qui joue un rôle familial si important, et qui n'a pour point de départ ni le totémisme ni le culte des morts. Les traces de totémisme, selon M. Lévy, sont trop peu marquées dans le culte des Hébreux, et le culte des morts n'y a rien d'essentiel. La religion primitive des Hébreux aurait eu pour principe le développement de la force vitale. On peut reprocher à cette théorie d'être trop vraie, en ce sens que tous les actes de l'homme ont nécessairement pour but la propagation de la vie. Cette tendance ne crée pas l'originalité du culte ancien des Hébreux, si tant est qu'il ait eu une originalité. Ce qui est propre au judaïsme, c'est d'avoir rapi-

dement dépassé le stade de la barbarie et d'avoir eu l'intuition des exigences de la loi morale.

Dans la deuxième partie, l'auteur étudie la formation de la famille, l'introduction des éléments étrangers et les relations des familles entre elles. La troisième partie est consacrée à la solidarité qui existe entre les membres de la famille et qui se manifeste en particulier dans le devoir que l'homme a de venger son parent et de racheter les biens que ses proches ont dû aliéner par suite de leur misère. La quatrième partie traite des lois et coutumes du mariage. M. Lévy combat, à ce propos, la théorie du matriarcat, d'après laquelle c'est la maternité, à l'origine, qui crée seule la parenté. Dans la Bible, le matriarcat n'existe pas; ce qui le prouve, c'est que le nom qui doit être conservé est celui du père et non celui de la mère. M. Lévy examine ensuite la condition de la femme qui, d'abord considérée comme inférieure, acquiert peu à peu une influence presque égale à celle du mari. Puis l'auteur expose les causes de la dissolution du mariage, la répudiation, l'infidélité, etc.

La dernière partie de l'ouvrage concerne les rapports des membres de la famille entre eux. Un index des matières facilite les recherches dans le volume.

En somme, le livre de M. Lévy est un très bon répertoire des textes intéressant la constitution de la famille israélite dans l'antiquité, et il fournira d'importants matériaux à tous ceux qui s'occupent de cette question. On peut regretter toutefois que l'auteur ait fait peu de comparaisons avec l'antiquité grecque et latine. M. Lévy a présenté beaucoup plus de rapprochements avec les données que fournissent les autres peuples apparentés aux Hébreux; mais par là même on distingue moins nettement ce qui est sémitique dans la famille telle que la représente la Bible et ce qui est proprement israélite. La famille aux temps bibliques a conservé des traits communs à toute l'antiquité, mais sur d'autres points elle devance ou produit les conceptions modernes; il n'eût pas été mauvais de le montrer.

Nous aurions encore quelques critiques de détail à formuler. Par exemple, on ne voit pas bien comment l'infériorité de la femme peut résulter de ce que les relations conjugales affaiblissent l'homme (p. 134). Pour prouver que le mari peut reprendre sa femme après l'avoir répudiée, l'auteur cite l'histoire du Lévite et de sa concubine (*Juges*, XIX); mais celle-ci avait abandonné son mari et n'était pas répudiée (p. 214). Page 190, Salomon est donné comme fils adultérin; c'est le premier fils de Bethsabé qui l'était, mais Salomon était le fils légitime de David. Des cas exceptionnels sont quelquefois donnés comme normaux, p. ex. celui de Saül qui reprend sa fille promise à David et la donne à un autre (p. 135).

Ces observations ne diminuent pas la valeur de l'ouvrage, qui témoigne d'une connaissance approfondie du sujet et d'une vaste érudition.

II. La *Métaphysique de Maïmonide* ne devant former qu'une petite thèse, l'auteur a restreint le cadre de son travail, et il s'est borné à exposer d'une manière exacte et complète les idées philosophiques de Maïmonide, sans traiter à fond les rapports de ce penseur avec ses devanciers et ses successeurs. Tel qu'il est, cet ouvrage n'en remplit pas moins une lacune sensible, car il n'y avait pas d'étude d'ensemble sur la métaphysique de Maïmonide. M. Lévy a coordonné les théories de Maïmonide, qui se trouvent disséminées dans ses divers ouvrages. Le premier chapitre parle des conditions qui, d'après Maïmonide, sont nécessaires pour aborder avec fruit la métaphysique. Le second est consacré à l'existence et à la nature de Dieu. Le troisième donne les opinions du philosophe de Cordoue sur la nature du monde et sur le problème de la création *ex nihilo*. Le quatrième traite des rapports entre Dieu et le monde : l'omniscience, la Providence, le but de la création, la conciliation du mal avec la Providence et du miracle avec la nécessité des lois. Le dernier chapitre parle de l'âme et expose la théorie de Maïmonide sur la connais-

sance, dont la prophétie est un degré spécial. C'est la connaissance qui donne à l'âme l'immortalité, et la liberté est une fonction de l'intelligence. La conclusion résume en quelques traits la métaphysique de Maïmonide et son influence sur la pensée juive, chrétienne et musulmane. Le livre de M. Lévy trouvera sa place dans toutes les bibliothèques philosophiques. Comme critique, nous signalerons seulement l'emploi de la forme *Motékallîm* comme pluriel : *Motékallim* (avec *i* bref) est un singulier, et le pluriel est *Motékallimoûn* ou *Motékallimîn*.

MAYER LAMBERT.

GLOSSAIRE HÉBREU-FRANÇAIS DU XIIIe SIÈCLE. Recueil de mots hébreux bibliques, avec traduction française. Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds hébreu n° 302, publié par MAYER LAMBERT et Louis BRANDIN. Paris, E. Leroux, éditeur, 1905; xv et 295 pages in-4°.

La présente publication est considérable. C'est un remarquable trait d'union entre le parler original de l'Écriture sainte et celui de nos ancêtres au moyen âge. Pour mener une telle œuvre à bonne fin, il a fallu combiner les efforts de deux linguistes des plus compétents dans le domaine spécial à chacun d'eux, l'un en langue romane, l'autre en langue hébraïque.

Un homme en France eût été capable de s'en charger seul, grâce à sa double instruction rabbinique et universitaire poussée à fond : ce fut Arsène Darmesteter, hélas mort à Paris le 16 novembre 1888, à la fleur de l'âge. Pourtant, ses travaux préliminaires ne sont pas perdus, — heureusement pour la science, — et, malgré ce décès prématuré, la philologie française ne sera pas privée des documents mis en lumière par le regretté Darmesteter. Son cousin M. Brandin, en même temps son parent littéraire, s'est donné pour tâche de combler autant que possible de regrettables lacunes dans notre littérature, et il a eu la bonne fortune d'être

secondé par un grammairien qui a fourni les preuves de son aptitude, M. Mayer Lambert, maître de conférences à l'École des hautes études.

Ensemble les deux auteurs ont étudié le manuscrit n° 302 du fonds hébreu à la Bibliothèque nationale, puis ils l'ont copié. Tandis que l'hébraïsant trouvait le sens des mots romans d'après celui des mots hébreux qu'ils traduisent, le second collaborateur, grâce à son savoir de romaniste, identifiait et expliquait ces mots. Ainsi est née la publication de ce glossaire, écrit au XIIIe siècle par un certain Joseph ben-Simson, d'ailleurs inconnu, pour Samuel ben-Jacob, un amateur de cette époque.

Le plus souvent, chaque mot hébreu est traduit par un mot français; mais parfois, au lieu de traduction littérale, la glose explique ces mots à l'aide d'une remarque grammaticale, ou d'un synonyme hébreu, ou d'une citation prise à la version chaldéenne (au Targoum), ou même d'un autre verset. Cette partie explicative, qui n'intéresse pas les romanistes, a été laissée de côté par les éditeurs littéraires.

En conséquence, après la constitution du texte avec retranscription française, a été élaborée la section la plus délicate du présent volume, savoir : l'Index du glossaire (p. 225-290), où la partie romane du manuscrit est rangée cette fois par ordre alphabétique et accompagnée de la version en français moderne, tandis que le glossaire original suit l'ordre de la Bible selon le canon hébreu.

Cette procédure indique combien l'attention des éditeurs s'est portée sur le caractère spécial du lexique en question ici. La difficulté de lire ces textes et de comprendre le langage dans lequel ils sont conçus est compliquée par le défaut d'uniformité. Abstraction faite de ce que les particules ou petits mots, savoir les articles, prépositions, conjonctions, préfixes et suffixes, sont joints au mot principal comme en hébreu, il y a des mots plus étendus, comme les verbes auxiliaires, qui sont aussi parfois reliés au mot suivant; par contre, il arrive au scribe de joindre deux particules en les

séparant du mot principal, ou de décomposer étrangement les mots.

S'il est vrai qu'en général la transcription du glossateur est phonétique, qu'elle rend ingénument les sons tels que le traducteur les a entendu prononcer, ladite transcription n'a pas toujours la même valeur : c'est le cas des graphies de certaines lettres aux sons spéciaux, que le scribe a pu emprunter à ses devanciers ou aux manuscrits dont il disposait. Ce n'est plus tout à fait la langue de Raschi, du XI[e] siècle, mais elle s'en approche comme le montrent les emprunts relevés dans le présent glossaire. — Parfois, des lettres sont adoucies à tort dans la transcription originale du roman en lettres hébraïques; il y a les lettres *v*, *ch*, *f*, au lieu de *b*, *k*, *p*; d'autres fois, l'inverse a lieu. — A côté de ces cas embarrassants, nos deux linguistes ont dû se décider parfois à opter entre la leçon consonantique et la vocalisation notoirement contradictoire. Ces rectifications ont constitué la partie du volume qui est intitulée : « Leçons du manuscrit et corrections diverses » (p. 215-224). Du reste, durant l'impression, les éditeurs ont rectifié leur propre travail, reconnaissant par exemple la présence de l'*e* muet dans la transcription, qu'au début ils avaient négligée. — Par ces menus détails, on voit combien la tâche de MM. Lambert et Brandin était ardue.

En terminant, qu'il nous soit permis d'exprimer un regret. Par sa nature, le présent mémoire avait sa place dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale;* c'est là qu'il aurait dû paraître, d'autant plus qu'il est « publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ». Le point important, toutefois, est d'avoir paru, et d'ouvrir ainsi le champ à des explorations analogues.

Moïse Schwab.

CHARLES FOSSEY. — *MANUEL D'ASSYRIOLOGIE.* Fouilles, écritures, langues, littératures, géographie, histoire, religion, institutions, art. Tome I : Explorations et fouilles, déchiffrement des cunéiformes, origine et histoire de l'écriture. Ouvrage contenant trois plans et une carte. Paris, Ernest Leroux, 1904; in-8°, XIV-470 pages.

Il n'existait jusqu'ici ni de tableau de la littérature assyro-babylonienne, ni de travail d'ensemble sur les institutions de l'Assyrie. Donner un exposé exact et aussi complet que possible de nos connaissances actuelles en assyriologie était donc faire œuvre utile; mais, comme le fait remarquer M. Fossey dans sa préface, bien des raisons pouvaient décourager ceux que leurs études mettaient à même d'entreprendre un pareil travail, car il fallait, non seulement réunir une foule de travaux de détail et d'articles dispersés dans les revues, en faire une critique consciencieuse, en discuter les conclusions, les compléter et les coordonner, mais encore entreprendre un travail qui, étant donnés les rapides progrès de la science assyriologique, était exposé à vieillir rapidement. M. Fossey, néanmoins, n'a pas hésité à entreprendre cette tâche.

Ce premier volume comprend trois livres. Le premier, consacré aux explorations et aux fouilles, commence par une description sommaire de la Chaldée, de l'Élam et de l'Assyrie et de leurs ruines. Puis viennent trois chapitres consacrés aux voyageurs qui ont laissé des relations de ce pays et aux savants qui y ont pratiqué des fouilles, de Benjamin de Tudèle à M. de Morgan. Un chapitre consacré aux principaux monuments épigraphiques assyro-babyloniens, classés d'après les lieux d'origine, termine ce premier livre. Le second a pour objet le déchiffrement des cunéiformes. Le premier chapitre fournit un exposé des détails donnés par les auteurs classiques, des premières tentatives de déchiffrement et des travaux auxiliaires, de Sarzec à M. de Morgan. Trois autres chapitres sont consacrés au déchiffrement des écritures perse, susienne et assyro-babylonienne; le dernier fait la

critique du déchiffrement de cette dernière écriture. Le troisième livre, consacré à l'origine et à l'histoire des cunéiformes, passe successivement en revue l'origine idéographique de l'écriture cunéiforme et son évolution, l'origine sumérienne de l'écriture babylonienne et l'origine babylonienne des écritures susienne et perse. Une bibliographie et un index terminent ce premier tome que complètent une carte (accompagnée d'une notice) de l'Asie antérieure pour servir à l'histoire de l'exploration et des fouilles, dressée par M. J. Lesquier et trois plans des ruines au nord de Hilleh, de Ḳuyunjiḳ et de Tellôḥ.

Dans les volumes qui suivront, M. Fossey étudiera successivement les langues sumerienne et babylonienne, leurs littératures, la géographie de l'Assyrie, l'évolution politique et religieuse de ses anciens habitants, la formation de leur religion, leurs rites, leurs institutions, leur vie privée et leurs arts. Il laissera de côte les antiquités perse et susienne, les textes vanniques et mitâniens, choses encore mal connues, sans toutefois renoncer à leur consacrer plus tard un travail spécial. Cependant, pour ce qui concerne les voyages et les fouilles, il descendra jusqu'aux Sassanides. Pour la littérature, l'assyrien et le sumérien seront réunis. M. Fossey termine en insistant sur la necessité de séparer les études assyriologiques de l'exégèse biblique. Ce sont là deux domaines bien distincts, et tout empiètement expose aux plus grandes erreurs.

Lucien Bouvat.

Babel und Bibel, ein Vortrag von Friedrich Delitzsch. — J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung. Leipzig, 1902, pet. in-4°, 52 pages.

Dans son opuscule intitulé *Babel und Bibel*, paru en 1902 et qui a été suivi en 1903 d'observations et d'une seconde étude sous le même titre, l'éminent professeur a exposé brièvement pour le grand public les principaux rapports que

les travaux antérieurs avaient établis entre la tradition assyro-babylonienne et la tradition hébraïque, telle qu'elle résulte de l'Ancien Testament. Pour des raisons qui ne sont pas exclusivement scientifiques, cet exposé a donné lieu à toute une littérature, polémique sur laquelle il semble inutile d'insister. La brochure en elle-même est claire et nette, mais n'apprend rien de bien nouveau. L'identité que M. Delitzsch a cru trouver entre la première partie des noms propres *Ia-aḫ-me-ilu* et *Ia-u-um-ilu*, et le mot biblique יהוה, ne semble avoir aucun fondement sérieux et, en l'absence du déterminatif divin, il serait plus simple d'y voir avec M. Oppert (*Zeitschr. für Ass.*, XVII, 292) une forme verbale à la troisième personne.

R. Dumon.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

Le quinzième volume de la *Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet* vient de paraître. Il contient les conférences faites au Musée en 1903-1904 et dans lesquelles ont été traités les sujets suivants : *Les Clans japonais sous les Tokougawa*, par M. Maurice Courant; *Les Apôtres chez les Anthropophages*; par M. Salomon Reinach; *Les Peintures préhistoriques dans la Caverne d'Altamira*, par M. E. Cartailhac, et *La Sorcellerie et les Sorciers chez les Romains*, par M. R. Cagnat, de l'Institut (Paris, Ernest Leroux, 1904, in-18, 177 p.). En même temps que ce volume, et à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Musée, M. E. Leroux éditait *Le Jubilé du Musée Guimet. Vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, 1879-1904* (in-8°, xv-172 pages). Ce volume, précédé d'une spirituelle introduction où M. Guimet raconte les origines de son Musée, contient l'histoire complète de celui-ci, la liste des dons qu'il a reçus, de ses publications et de ses collaborateurs. C'est à la fois une lecture amusante et un répertoire utile.

La *Nouvelle grammaire arabe* de M. J.-B. Périer, qui avait paru pour la première fois en 1901, vient d'être rééditée (Paris, Ernest Leroux, 1903, in-8°, VIII-296 pages. Prix : 7 fr. 50). Le but de l'auteur était d'écrire une grammaire s'adressant non point aux philologues de profession, mais aux personnes désirant acquérir, le plus rapidement possible, une connaissance pratique de l'arabe, et le succès de cet ouvrage, dernièrement honoré d'une souscription du Gouvernement général de l'Algérie et de la Résidence générale de Tunis, montre que ce but a été atteint. M. Périer a su, dans ce travail, tirer le meilleur parti de ses nombreuses lectures, et son livre sera un guide commode et sûr pour les débutants. La syntaxe surtout, comme le faisait remarquer un juge compétent, M. Gaudefroy-Demombynes, mérite tous nos éloges et présente une véritable originalité. Les *Petits exercices arabes;* première partie, *Morphologie* (Paris, Ernest Leroux, et Alger, Paul Miaux, 1903, in-8°, III-113 pages, prix : 1 fr. 50), dont M. Périer a commencé la publication, forment le complément naturel de cet ouvrage.

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition du huitième fascicule, consacré à Syntipas, de la *Bibliographie des ouvrages arabes ou consacrés aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885* de M. Victor Chauvin (Liège, H. Vaillant-Carmanne et Leipzig, O. Harrassowitz, 1904, in-8°, de 219 pages. Prix : 6 fr. 50). Nous ne reviendrons pas sur l'éloge, qui n'est plus à faire aujourd'hui de cette importante publication; nous nous bornerons à dire que le fascicule consacré à Syntipas, pour l'exactitude et la richesse de ses détails bibliographiques, ne le cède en rien aux précédents.

M. A. Raux, professeur au Lycée de Constantine, dont nous annoncions dernièrement une édition de la *Lâmiyyat al-'Adjam* d'At-Toghrâï, a réédité, avec le même soin que pour ce dernier ouvrage, le petit poème de Ka'b ibn Zohair,

Bânat So'âd, en le faisant suivre d'une traduction, la première qui en ait été donnée dans notre langue, et du commentaire d'Al-Bâdjoûrî (*Bânat So'âd*, poème arabe de Ka'b ben Zohaïr publié avec les voyelles, le commentaire d'Elbâdjoûri, un avant-propos et une traduction en français. — Paris, Ernest Leroux, 1904, in-8°, 11-٣٩ pages).

Les lecteurs anglais sauront gré à MM. Edward R. Jones et James A. Crichton d'avoir traduit dans leur langue deux ouvrages des plus importants pour les études sémitiques : l'*Histoire de la philosophie de l'Islam*, de M. T.-J. de Boer (*The History of Philosophy in Islam*. Translated [with the sanction of the Autor] by Edward R. Jones, B. D. — London, Luzac and Co., 1903, in-8°, XIII-216 pages [dans la *Luzac's Oriental Religions Series*]), et la Grammaire syriaque de M. Nöldeke (*Compendious Syriac Grammar, by* Theodor Nöldeke... *with a Table of Characters, by* Julius Euting. Translated [with the sanction of the Autor] from the second and improved german Edition, by James A. Crichton, D. D. — London, Williams and Norgate, 1904, in-8°, XXX-336 pages).

M. G. Howardy vient d'entreprendre la publication d'un Syllabaire assyrien expliqué en trois langues (*Clavis cuneorum sive Lexicon signorum assyriorum linguis latina, britannica, germanica sumptibus Instituti Carlsbergici compositum.* — Lipsiæ, Otto Harrassowitz; Havniæ, Siegfred Michaelsen; in-8°), dont le premier fascicule, contenant les idéogrammes les plus fréquents, vient de paraître. Les fascicules suivants (il y en aura en tout quatre, du prix de 5 marks chacun) contiendront les idéogrammes moins usités, les notes, les pièces justificatives et enfin un index. D'un usage commode et d'un prix relativement minime, ce syllabaire sera certainement bien accueilli.

La *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, publiée par la librairie Victor Lecoffre s'est enrichie d'un

important travail de Dom M. Leclerc : *L'Afrique chrétienne* (Paris, 1904, 2 vol. in-18, xliv-435 et 380 pages). L'auteur, dans une savante introduction, passe en revue les éléments, les sources, les origines, les institutions et les dialectes; puis il traite d'une manière très consciencieuse et détaillée l'histoire religieuse de l'Afrique du Nord, de l'époque de Tertullien à la conquête arabe. Un appendice chronologique et l'examen des causes qui ont entravé le développement de la race et de l'église d'Afrique terminent l'ouvrage.

On sait que les Juifs exilés d'Espagne en 1492 allèrent se fixer dans les divers états balkaniques, l'Asie Mineure, l'Égypte et l'Autriche, où ils conservèrent l'usage de la langue espagnole. Celle-ci, toutefois, subit forcément l'influence des idiomes parlés par les populations voisines, le turc notamment. Il serait à désirer qu'un philologue nous donnât un travail complet sur ce parler curieux et peu connu. En attendant, nous devons remercier M. Abraham Danon de son *Essai sur les vocables turcs dans le judéo-espagnol* (dans la *Keleti Szemle*, IV, 1903, p. 215-229 et V, 1904, p. 111-126), lexique étendu et accompagné de nombreux exemples des termes turcs adoptés par les Juifs d'origine espagnole.

M. Paul Perdrizet, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Nancy, nous envoie le tirage à part d'un opuscule publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est* sous le titre suivant : *Documents du XVIIe siècle relatifs aux Yézidis* (Nancy, Berger-Levrault et Cie, in-8°, 44 pages). C'est la relation inédite d'un jésuite d'Alep, probablement le P. Besson († 1681), sur cette secte. Cette relation, fort curieuse nous apprend quelles idées les chrétiens se faisaient, il y a deux siècles, des Yézidis. On voit en outre, par la préface, que M. Perdrizet connaît bien les travaux consacrés à cette secte.

Une curieuse étude de mythologie et de folklore, due à M. Stéphane Valot, a paru sous le titre suivant : *Les Héros de Richard Wagner.* Étude sur les origines indo-européennes des légendes wagnériennes. Préface de M. Paul Regnaud, professeur à l'Université de Lyon. (Paris, Fischbacher, 1903, in-18, xiv-131 pages.) En prenant pour thème les héros de Wagner, M. Valot arrive aux conclusions suivantes : Les mythologies indo-européennes ont une origine commune; les [illegible]hes sont simples et peu nombreux; bien que conservés pa[illegible]adition populaire, leur origine n'est pas dans le pe[illegible]presque tous, enfin, s'expliquent par des formules liturgiques mal comprises.

M. J.-N. Reuter, lecteur de sanscrit à l'Université d'Helsingfors, a commencé, dans les *Acta Societatis scientiarum fennicæ*, la publication du Śrauta-Sūtra de Drāhyāyana accompagné du commentaire de Dhanvin, reconstitué d'après les fragments épars dans divers manuscrits (*The Śrauta-Sūtra of Drāhyāyana, with the Commentary of Dhanvin.* Part I. London, Luzac and Co, 1904, gr. in-4°, 216 pages). Cette importante publication comprendra trois fascicules de 200 à 240 pages chacun et du prix de 10 sh. 6 d., réduit pour les souscripteurs à 8 sh. 6 d. Le dernier fascicule contiendra l'introduction et un index.

Un docteur en droit qui est en même temps un historien et un helléniste, M. Johannes Nietzold, vient de traiter un sujet intéressant et peu connu : le mariage en Égypte sous les Ptolémées (*Die Ehe in Ägypten zur Ptolemäisch-römischen Zeit nach den griechischen Heiratskontrakten und verwandten Urkunden.* — Leipzig, Verlag von Veit und Comp., 1903, in-8°, vi-108 pages; prix : 3 m. 50 pf.). Voici, du reste, le sommaire de son livre : I. *Arten und Wesen der Ehe.* II. *Die Eheverträge.* III. *Die Scheidungsurkunden.* IV. *Die Quasi-Ehe der römischen Soldaten in Ägypten.*

M. Georges Ducrocq vient de publier sous ce titre : *Pauvre et douce Corée* (Paris, H. Champion, 1904, in-16, 87 pages,

figures. Prix : 2 francs), un petit volume plein d'intérêt sur ce pays encore mal connu, bien que les événements récents aient attiré sur lui l'attention de l'Europe. S'abstenant de toute considération politique, M. Ducrocq a voulu donner un tableau exact et vivant de la Corée actuelle; il y a réussi. De nombreuses illustrations accompagnent cet ouvrage luxueusement édité, bien que d'un prix modique.

M. A. Seidel, l'un des collaborateurs les plus acti
Collection Hartleben, avait publié, il y a quelques
une grammaire du japonais parlé. Il vient de comp
travail par une grammaire de la langue japonaise écrite (*Grammatik der Japanischen Schriftsprache, mit Lesestücken und einem Wörterverzeichniss sowie einer Einführung in die japanische Schrift.* Wien und Leipzig, s. d., petit in-8° de VIII-184 pages), dont il a enrichi cette collection bien connue et déjà considérable.

Lucien Bouvat.

RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ PAR M. CLERMONT-GANNEAU.

(PARIS, E. LEROUX.)

TOME VI, LIVRAISONS 24-25.

§ 43. Un texte arabe inédit pour servir à l'histoire des chrétiens d'Égypte. (*Suite et fin.*) — § 44. *Fiches et Notules :* Inscription grecque du Haurân; La hauteur du mont Thabor; Inscription phénicienne de Khânel-Khaldé; Cachet phénicien au nom de Phar'och; Sur un passage de l'inscription phénicienne d'Echmounazar. — § 45. Inscription bilingue néo-punique et latine. — § 46. Proscynèmes phéniciens et araméens d'Abydos; Additions et rectifications; Tables des figures dans le texte et des planches; Table des matières.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME V, X^E SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Le gérant :

RUBENS DUVAL.